

Université Jean Jaurès

UFR Histoire, Arts et Archéologie

Département d'Histoire

Master Histoire, Civilisations Patrimoine

Parcours : Histoire et civilisations modernes et contemporaines

## Une tentation raciste ?

Les marxistes révolutionnaires et la nouvelle islamophobie

(1983-2015)



Mémoire de master 2 Présenté par Thomas Lerouge

Sous la direction de M. Alain Boscus

Membre du jury : M. Philippe Foro

Soutenu le 17 Décembre 2021

Source de la page de garde : Une, « La liberté de la femme est un combat, et le voile ne mérite que d'être jeté aux oubliettes », *Lutte ouvrière*, n° 1116, 27/10/1989, p.1.

## Sommaire

Remerciements.....	3
Introduction.....	6
Présentation du sujet.....	8
Historiographie et état de l'art.....	12
Termes du sujet, problématique et plan.....	51
Présentation des sources et de leur méthode de traitement.....	60
Chapitre 1 Ligue communiste révolutionnaire, Nouveau Parti anticapitaliste, des organisations aux positions mouvantes sur la nouvelle islamophobie.....	71
De premières positions, en forme d'oppositions modérées et contrastées, à la nouvelle islamophobie : 1983-1990.....	73
Des positions facilitant, avec des nuances, la nouvelle islamophobie : 1991-2005.....	87
Une évolution à rebondissement vers la lutte contre la nouvelle islamophobie : 2006-2015.....	110
Chapitre 2 Lutte Ouvrière : un parti facilitateur d'islamophobie malgré quelques soubresauts et contradictions.....	128
Une organisation facilitant largement la nouvelle islamophobie : 1983-2005.....	130
Des soubresauts, contradictions et aller-retour nuancé en partie un profil de facilitateur d'islamophobie : 2 d semestre 2005 – 6 janvier 2015.....	156
Chapitre 3 Les raisons de la tentation islamophobe ? Référents théoriques, profils sociologiques et spécificités organisationnelles.....	180
Des référents théoriques aux positions sur les religions n'expliquant pas la tentation islamophobe.....	182
Des profils sociologiques facteurs de la tentation islamophobe.....	189
Spécificités organisationnelles et liens inter-partidaire influençant la tentation islamophobe.....	199
Conclusion.....	219
Bibliographie.....	226
Corpus de sources.....	237
Annexes.....	244

## **Remerciements**

Merci d'abord à ma mère pour son appui précieux dans tous les instants le nécessitant. Merci à Leslie, Nico Théo et Amandine Marquer pour le temps donné à la relecture de ce mémoire. Merci à Fred Spelmann de m'avoir largement aidé dans l'accès à mes sources, et à la direction du NPA pour m'avoir accepté dans ses locaux plusieurs semaines. Merci à Alain Gontran, Julien Varlin et André Rosevègue pour les coups de main archivistiques. Merci à mon père à mon oncle et à ma famille pour le soutien. Merci à mon directeur, M. Alain Boscus pour sa bienveillance.

« L'unité de [la] lutte réellement révolutionnaire de la classe opprimée combattant pour se créer un paradis sur terre nous importe plus que l'unité d'opinion des prolétaires sur le paradis du ciel. »<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup>. Vladimir Illitch Lénine, « Socialisme et religion », *Oeuvres – 1905*, 03/12/1905.



## **Introduction**





## Présentation du sujet

« La liberté de la femme est un combat, et le voile ne mérite que d'être jeté aux oubliettes ! » titre fin octobre 1989, en pleine « affaire des Tchadors »<sup>2</sup>, le 1116<sup>e</sup> numéro de *Lutte ouvrière*, hebdomadaire de l'organisation<sup>3</sup> éponyme. L'éditorial d'Arlette Laguiller<sup>4</sup> compare le port du voile à de l'esclavage des femmes. Une semaine avant, Hardy<sup>5</sup>, signe le premier article du journal sur « l'affaire des tchadors » de Creil. Développant la ligne de l'organisation, il se positionne pour une loi d'interdiction du voile à l'école<sup>6</sup>. Quelques semaines plus tard, le journal informe en des termes très laudatifs ses lecteurs sur la publication d'un appel par d'anciens proches du PS<sup>7</sup>, Élisabeth Badinter, Régis Debray, Alain Finkielkraut, Élisabeth de Fontenay et Catherine Kintzler. Cet écrit<sup>8</sup> appelle les enseignants à refuser les jeunes filles voilées en classe malgré la position du ministre de l'éducation nationale opposé à leur exclusion<sup>9</sup>.

Ce groupe d'intellectuels peut être classé, sans peur, dans une des composantes de ce que Marwan Mohammed et Abdellali Hajjat appellent l'« espace des mobilisations islamophobes ».<sup>10</sup> Celle « regroupant [...] des groupes se revendiquant [...] d'un féminisme laïque, de la lutte contre les intégrismes et de la défense de la laïcité »<sup>11</sup>.

---

<sup>2</sup>. En effet, le 18 septembre de cette année le proviseur du collège Gabriel-Havez dans l'Oise exclut 3 collégiennes voilées invoquant la défense de la laïcité. La presse s'empare largement de l'affaire à partir de début octobre. Elle la surnomme largement « affaire des Tchadors » selon Thomas Deltombe en référence à l'Iran Khomeyniste et à sa loi obligeant son port. Voir Thomas Deltombe, *L'islam imaginaire : la construction médiatique de l'islamophobie en France, 1975-2005*, Paris, France, la Découverte, 2007.

<sup>3</sup>. Comme nous allons le voir, cet hebdomadaire et plus largement la presse de Lutte Ouvrière, de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) et du Nouveau Parti anticapitaliste (NPA) constitue une part conséquente de notre corpus de source.

<sup>4</sup>. Arlette Laguiller est la principale figure publique de Lutte ouvrière de 1974 à 2008, représentant l'organisation à toutes les élections.

<sup>5</sup>. Hardy est le pseudo connu d'un dirigeant de l'organisation Robert Barcia, son nom de plume utilisé dans l'article étant Roger Girardot.

<sup>6</sup>. Hardy explique cependant que cela n'arrangera pas tout. Voir Roger Girardot, « Le voile pour les filles, il faut choisir son camp ! », *Lutte ouvrière*, n° 1115, 20/10/1989, p.5. Nous reproduisons cet article dans les annexes de ce mémoire, voir p.246-275.

<sup>7</sup>. Voir « Touche pas à ma pote », *Lutte ouvrière*, n° 1117, 03/11/89, p. 4.

<sup>8</sup>. Il s'agit de « Profs ne capitulons pas ! » publié dans le *Nouvel Observateur*. Voir « Profs ne capitulons pas ! », *Nouvel Observateur*, 02/11/1989.

<sup>9</sup>. En effet Lionel Jospin se positionne publiquement pour que les jeunes filles soient acceptées en cours.

<sup>10</sup>. L'« espace des mobilisations islamophobes » est l'« ensemble des phénomènes collectifs et conflictuels engagés dans la cause islamophobe ». Voir Abdellali Hajjat, Marwan Mohammed, *Islamophobie : comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, Paris, la Découverte, 2013, p.137. Nous revenons plus loin et en détail sur le terme d'islamophobie.

<sup>11</sup>. Voir Abdellali Hajjat, Marwan Mohammed, *Islamophobie : comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, Paris, la Découverte, 2013, p.139.

La position de Lutte Ouvrière (LO), organisation d'extrême gauche se revendiquant du trotskysme<sup>12</sup> a donc de quoi surprendre. En effet, cette extrême gauche a eu une place certaine dans les luttes historiques de l'immigration et contre le racisme<sup>13</sup>. Bien sûr, cette position ne fait pas l'unanimité parmi les marxistes révolutionnaires<sup>14</sup>. Par exemple, la Ligue Communiste Révolutionnaire (LCR), organisation représentant l'autre principal courant de cette famille politique<sup>15</sup>, bien qu'affichant un profil largement pluriel et divisé s'oppose à l'exclusion des jeunes filles de Creil. Mais d'autres éléments dans son histoire semblent tout aussi étonnants. Par exemple en 2003, Pierre François Grond, dirigeant de la Ligue, joue un rôle important dans l'exclusion de deux lycéennes voilée du lycée d'Aubervilliers<sup>16</sup>. Cette affaire intervenant durant la controverse sur le voile à l'école de cette année est un appui de terrain à l'édiction de la loi interdisant le voile à l'école le 15 mars 2004.

Ce mémoire a donc d'abord été engendré par une surprise, mais cela n'a pas été sa motivation première. Car avant d'aller plus loin, il me semble important de suivre une recommandation de Pierre Nora, avouer le lien étroit que j'entretiens avec mon sujet, « un intérêt avoué et

---

<sup>12</sup>. Ce terme a été forgé par les adversaires de ce courant politique se revendiquant de la pensée et de l'action politique de Léon Trotski, figure de la révolution russe, opposant à Staline et fondateur de la Quatrième Internationale. En effet « "trotskyste" [a été] une qualification péjorative et stigmatisante [...] dans les années 30, le Kremlin invente le terme d'"hitléro-trotskysme", en 1969. Léo Figuières, intellectuel stalinien publie le livre "Le trotskysme cet anti-léninisme" ». Ce courant a largement « assumé par défi une appellation qui se voulait infamante ». Voir Daniel Bensaïd, *Les trotskysmes*, Paris, France, Presses universitaires de France, impr. 2002, 2002, p.7.

<sup>13</sup>. Gérard Noiriel pense même que ces organisations ont eu un rôle moteur sur la période courant de 1968 à la fin des années 1970. Voir Gérard Noiriel, *Immigration, antisémitisme et racisme en France, XIXe-XXe siècle : discours publics, humiliations privées*, Paris, France, Fayard, impr. 2007, 2007, p. 558-589.

<sup>14</sup>. « Marxiste révolutionnaire » est une appellation préférée à celle de trotskyste par cette famille politique dans les années 30. Voir Daniel Bensaïd, *Les trotskysmes*, Paris, France, Presses universitaires de France, impr. 2002, 2002, p. 7. Par ailleurs, « les militants historiques de la LCR, en particulier les membres fondateurs de la Jeunesse communiste révolutionnaire en 1966, se qualifient eux-mêmes plutôt de "marxistes révolutionnaires", comme l'indique d'ailleurs le texte de référence politique de la JCR issu du premier congrès national en mars 1967 ». Voir Florence Johsua, *De la LCR au NPA (1966-2009) : sociologie politique des métamorphoses de l'engagement anticapitaliste*, thèse, Paris, Institut d'études politiques, 2011, p. 15.

<sup>15</sup>. Ce concept est défini par Richard Gilles comme désignant les « grands courants ou forces politiques ». Voir Gilles Richard, « Introduction », dans : *Histoire des droites en France. De 1815 à nos jours*, sous la direction de Richard Gilles. Éditions Perrin, 2017, p. 16. Un troisième courant a une importance première dans l'histoire du trotskysme français. Celui lié aux organisations se suivant chronologiquement, que sont : le Parti communiste internationaliste, le Mouvement pour un parti des travailleurs, le Parti des Travailleurs et enfin le Parti ouvrier indépendant. Ce courant est qualifié de « Lambertiste » par ses détracteurs, notamment de la LCR en référence au pseudo d'un de leurs dirigeants historiques, Pierre Bousset dit Lambert. Nous faisons le choix de l'écarter de notre mémoire, non sans regret. Principalement du fait d'une plus grande difficulté d'accès aux sources le concernant, et d'une déjà trop grande abondance de celles-ci. Mais nous pensons légitime malgré cela de garder notre titre inchangé. En effet, les deux autres organisations représentent, à priori [aucune étude détaillée n'ayant été à notre connaissance effectuée], sur la période étudiée la majeure partie des militants se revendiquant marxistes révolutionnaires. Ce sont par ailleurs elles qui ont réalisé, et de loin, les meilleurs scores électoraux.

<sup>16</sup>. Pierre François Grond est d'ailleurs par un cadre de LO Georges Vatanianz.

élucidé [offrant] un abri plus sûr que de vaines protestations d'objectivité»<sup>17</sup>. Comme Ludivine Bantigny, « je l'admets sans hésiter : mon travail part [d'abord] d'indignation »<sup>18</sup>. Je suis marxiste révolutionnaire, membre du Nouveau Parti anticapitaliste (NPA), et, en 2015 j'ai commencé à lutter au sein d'un collectif local contre l'islamophobie. J'ai été révolté d'apprendre que mon organisation avait mis en œuvre un certain nombre de politiques m'ayant semblé paver la route à ce racisme. Et j'ai milité en interne pour que ces positions changent. Je continue de le faire, et j'ai initialement conçu ce mémoire avant tout comme un outil pour avancer dans ce sens<sup>19</sup>. Mais je ne crois pas que cela amène à s'éloigner d'une réelle démarche scientifique. Là aussi comme Ludivine Bantigny « Je ne crois pas beaucoup en la neutralité du savoir<sup>20</sup> ; en revanche, je crois en l'intégrité de la démarche scientifique, comme dans la nécessité de l'articuler, posément et honnêtement, avec un engagement social, pratique et politique »<sup>21</sup>. Cette situation me fait entrer de fait au sein d'une petite famille historiographique. Celle des militants trotskystes produisant sur leur courant une histoire passant et s'arrêtant à la plus petite porte universitaire, celle de la production de mémoire<sup>22</sup>. Je ne pense pas qu'il s'agisse d'un inconvénient<sup>23</sup>. Jean Maitron en fait même un large avantage. Cet historien émérite explique qu'il « imagine mal qu'un historien bardé de diplômes, mais dépourvu d'une expérience militante soit capable d'écrire l'histoire du mouvement ouvrier. Une longue pratique du militantisme, ajoutée à nos qualités d'historien, nous a permis d'arriver à une plus juste compréhension de l'action des militants »<sup>24</sup>. Sans aller complètement jusqu'à cette position et surtout sans avoir même le commencement de l'idée d'une comparaison de notre début de production historique avec l'œuvre de cet illustre historien, je pense que ma situation militante m'a aidé. Dans l'accès à mes sources<sup>25</sup>, mais

---

<sup>17</sup>. Voir Pierre Nora, dir., *Essais d'ego-histoire*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 1987, « Présentation », p. 5-7.

<sup>18</sup>. Voir Ludivine Bantigny, *L'œuvre du temps : Mémoire, histoire, engagement*, 1<sup>re</sup> éd., Paris, Éditions de la Sorbonne, 2019, p. 106. L'« admiration » complétant cette phrase de l'historienne, me motive aussi bien que dans ce cas, elle n'ait pas été l'élément déclencheur. C'est cependant parce que je crois en l'objectif révolutionnaire, et que j'admire des militants et des militantes avec qui je lutte, que ces positions m'ont semblé si inacceptables. Il s'agit donc d'une des bases sur lesquelles s'est construite ma révolte.

<sup>19</sup>. Cependant, le temps de la recherche étant souvent plus long que celui des réactions politiques, l'espace entre la motivation initiale et la mise sur le papier de ce mémoire ont laissé le temps à mon organisation d'évoluer. Cela a rendu l'intérêt proprement politique de ce mémoire moins important.

<sup>20</sup>. En effet, tout énoncé historique est historiquement situé, et relève donc d'un choix.

<sup>21</sup>. Voir Ludivine Bantigny, *L'œuvre du temps : Mémoire, histoire, engagement*, 1<sup>re</sup> éd., Paris, Éditions de la Sorbonne, 2019, p. 177.

<sup>22</sup>. Voir la partie Historiographie et état de l'art de cette introduction.

<sup>23</sup>. Cette situation demande cependant à mon sens une vigilance particulière.

<sup>24</sup>. Pierre Nora, *Essais d'ego-histoire*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 1987, p. 331.

<sup>25</sup>. Voir notre présentation des sources.

aussi dans la formulation de premières hypothèses de recherches sur mon sujet<sup>26</sup>. Hypothèses que j'ai largement enrichies grâce à une historiographie fournie.

---

<sup>26</sup>. Karim Landais bien que n'étant plus militant quand il a écrit son ouvrage, en tire des remarques similaires. Voir Karim Landais, *Un parti trotskyste : éléments pour une socio-histoire des relations de pouvoir : introduction à une étude de l'OCI-PCI*, France, 2004, p. 28-29.

## **Historiographie et état de l'art**

Notre mémoire s'intéresse donc aux marxistes révolutionnaires et à l'islamophobie. Il semble logiquement découpé entre deux historiographies, celle des marxistes révolutionnaires et celle de l'islamophobie. Par ailleurs la presse constituant comme nous allons le voir une grande partie de notre corpus, il nous semble nécessaire de nous y arrêter. Cette historiographie est ainsi divisée en quatre parties. Une première sur la presse et la presse radicale. Une seconde sur les marxistes révolutionnaires. Une troisième sur l'islamophobie et une dernière faisant le lien entre marxistes révolutionnaires et nouvelle islamophobie. Nous choisissons par ailleurs de terminer notre historiographie sur nos choix en son sein.

### **Presse et presse radicale**

La presse étant une des principales sources de notre mémoire c'est tout naturellement que nous choisissons d'y consacrer une partie de notre historiographie. Celle-ci ayant été étudiée tantôt comme source tantôt directement comme objet, nous allons nous arrêter sur chacune de ces formes. Puis, parce que la presse qui nous intéresse n'est pas n'importe laquelle, mais bien celle produite par des organisations d'extrême gauche, nous allons tenter de renseigner l'historiographie de cette presse particulière.

#### **a/La presse comme source d'histoire**

La première approche de la presse que nous souhaitons présenter ici, recourt à la presse comme source. Selon Jean-François Soulet, historien émérite de l'université Toulouse 2 et figure fondatrice de l'histoire immédiate, la presse est pour l'historien<sup>27</sup> « une fort précieuse base de données »<sup>28</sup>. Dans ce sens, elle permet de fournir à la fois des données brutes issues de sources externes au journal et d'autres, suivies par les journalistes<sup>29</sup>. Pour lui, pour traiter correctement la presse, l'historien doit respecter deux éléments. Il doit d'abord avoir une bonne connaissance de l'élaboration de la presse (fonctionnement de la rédaction, personne ayant fait l'article...), puis il est nécessaire qu'il recoupe les informations avec d'autres journaux. Ce faisant, l'historien peut appréhender des éléments importants pour : capter des phénomènes d'opinion d'un groupe social déterminé, aller plus avant dans l'histoire des

---

<sup>27</sup>. Cela concerne cependant plus particulièrement l'historien du très contemporain.

<sup>28</sup>. Jean-François Soulet, *L'histoire immédiate*, Paris, France, Presses universitaires de France, impr. 1994, 1994.

<sup>29</sup>. Jean-François Soulet, « Chapitre 4 — La presse », *L'histoire immédiate. Historiographie, sources et méthodes*, sous la direction de Soulet Jean-François. Armand Colin, 2012, p. 105-124.

mentalités, comprendre les volontés éditoriales ou même politiques s'exprimant au travers de ces médias...

Une figure sinon la figure de l'étude de la presse comme source est Jacques Kayser. Il s'agit du premier intellectuel français à avoir structuré une méthode d'étude de la presse. Il le fait dans son livre *Le quotidien français* publié en 1963<sup>30</sup>. « L'objectif de cet ouvrage est de suggérer une méthode d'étude de la presse quotidienne et, par son application, de tenter de décrire et d'étudier le quotidien français tel qu'il est, c'est-à-dire le produit fini, livré à la clientèle »<sup>31</sup>. Dans ce livre, l'auteur cherche à répondre à plusieurs questions : quelles sont les indications indispensables pour composer une « fiche d'identité » d'un journal (rédaction, structure de numéro, fabrication et prix de vente, conditions de distribution) ? Comment classer les « unités rédactionnelles » (les éléments composant le journal comme la disposition des articles rubriques et informations) ? Quelles précautions l'historien doit prendre pour analyser le « contenu » d'un journal ? Enfin, comment faire une comparaison entre deux journaux de façon valable du point de vue scientifique ?

D'autres auteurs notamment états-uniens ont eu une importance particulière en associant des éléments de méthode linguistique à l'étude des journaux. C'est notamment le cas d'Harold Lasswell qui étudie dès 1949 l'analyse de thèmes de propagande pendant la Première Guerre mondiale. Il y retrace un « langage du politique », enrichi notamment par les travaux des sociologues Paul Lazarsfeld ou Bernard Berelson. D'autres auteurs plus récents ont aussi apporté leur pierre à l'édifice par une approche mêlant sémiologie et linguistique. Comme Maurice Mouillaud qui en 1968 publie l'article « Le système des journaux »<sup>32</sup> dans la revue *Langages*. L'auteur fait une « étude du journal comme un champ d'informations » inspirée de Ferdinand de Saussure<sup>33</sup>. Ce même Maurice Mouillaud et Catherine Kerbrat-Orecchioni ont par ailleurs publié en 1984 le livre « Le discours politique » où ils présentent des approches lexicologiques, stylistiques, sociolinguistiques pour analyser le discours de la propagande fasciste, des tracts syndicaux et partidaires, et des articles de presse.

---

<sup>30</sup>. Voir Jacques Kayser, *Le quotidien français*, Paris, Armand Colin, 1963.

<sup>31</sup>. *Ibid.*

<sup>32</sup>. Voir Maurice Mouillaud, « Le système des journaux (Théorie et méthodes pour l'analyse de presse) », *Langages*, vol. 3, n° 11, 1968, p. 61-83.

<sup>33</sup>. Ferdinand de Saussure est un linguiste suisse, reconnu comme le précurseur du structuralisme en linguistique, il s'est aussi distingué par ses travaux sur les langues indo-européennes.

## b/La presse comme objet d'histoire

La deuxième approche de la presse à laquelle nous nous intéressons est donc son étude comme objet de l'histoire. Celle-ci prend deux formes principales, son étude comme phénomène social, ou son interrogation d'un point de vue de l'histoire économique (*business history*), le journal y étant traité d'abord comme une entreprise.

Une première présentation générale de cette histoire de la presse est illustrée par l'ouvrage *Histoire Générale de presse française* publiée en 1969. Il s'agit d'un ouvrage collectif dirigé par Claude Bellanger, Jacques Godechot, Pierre Guiral et Fernand Terrou. Il présente des éléments fondamentaux sur la presse française. L'ouvrage énumère les rapports de force humains et idéologiques la traversant et l'évolution de ses techniques, de son fonctionnement économique et juridique. L'ouvrage est présenté en 5 tomes et met notamment à jour le travail publié cent ans plus tôt par Eugène Hatin, *Histoire politique et littéraire de la presse en France*, publié entre 1859 et 1861<sup>34</sup>. Cet ouvrage est une œuvre majeure.

Dans les années 1980, l'arrivée d'internet et l'évolution des médias<sup>35</sup> posent de nouvelles problématiques autour de la presse. Le système d'imprimerie de Gutenberg est remplacé par Macintosh et le monde devient beaucoup plus interconnecté. Un ouvrage de Francis Balle, sociologue et professeur émérite de sciences politiques à l'université de Paris-II est particulièrement important. *Médias et Sociétés* publié en 1988<sup>36</sup>. L'auteur s'interroge autour des questionnements suivants : à quelles règles les médias, anciens ou nouveaux, obéissent-ils ? Quelle influence exercent-ils sur chacun de nous, sur les diversités collectives, sur la vie internationale ? Peuvent-ils enfin contribuer à « civiliser » le village planétaire ?

Par ailleurs, un autre ouvrage nous semble particulièrement important, *Trafic de Nouvelles* d'Olivier Boyd-Barret et Michel Palmer publié en 1981<sup>37</sup>. Ici, les auteurs comparent les différents régimes et le rôle des agences de presse dans la collecte des informations internationales, mais aussi la concentration de la production d'informations entre les mains de quelques groupes.

---

<sup>34</sup>. Voir Eugène Hatin, *Histoire politique et littéraire de la presse en France*, 8 vol., Paris, 1859-1861.

<sup>35</sup>. Cette évolution des médias prend notamment la forme d'une domination plus grande de la télévision, mais aussi celle de la privatisation de l'audiovisuel en France...

<sup>36</sup>. Voir Francis Balle, *Médias et sociétés : édition, presse, cinéma, radio, télévision, internet*, Issy-les-Moulineaux, LGDJ-Lextenso éditions, 2019.

<sup>37</sup> Voir Oliver Boyd-Barrett, Michael Palmer, *Trafic de nouvelles. Les agences mondiales d'information*, Paris, éditions Alain Moreau, 1981.

### c/ Les études des presses radicales

La presse nous important étant la presse trotskyste, il nous a semblé nécessaire de nous intéresser aux productions historiennes sur la presse radicale, de gauche et d'extrême gauche. Ce domaine de l'historiographie n'est pas particulièrement fourni. Et, en dehors de quelques monographies d'importance, il est surtout fondé sur des productions étudiantes peu reconnues (mémoires notamment). L'ouvrage phare sur le sujet, publié récemment et qui semble ouvrir la voie à des études plus développées a été publié en 2007. *Presse communiste presse radicale (1919-2000) Passe/Présent/Avenir ?* dirigé par José Gotovitch et Anne Morelli. Il est le résultat d'un colloque ayant eu lieu à Bruxelles les 21 et 22 octobre 2005. Ce livre s'interroge notamment sur les liens entre la structuration de cette presse et la disparition d'un certain nombre d'organisations. Il centre ses recherches sur la Belgique. Mais il présente aussi tout un volet d'études internationales, dont une s'intéresse à une des productions de la LCR française, *Les Cahiers de la Taupe*<sup>38</sup>.

D'autres productions d'importance ont existé sur ces thèmes notamment des monographies<sup>39</sup>. En France, c'est le journal le plus important de ce corpus, *l'Humanité* qui a connu l'écrit le plus significatif. Un ouvrage collectif semble particulièrement important. *L'Humanité, de Jaurès à nos jours*, dirigé par Christian Delporte, Claude Bennetier et Jean François Sirinielli et publié en 2004. L'ouvrage ayant profité de l'ouverture des archives du journal, il en présente une grande diversité d'approches historiennes.

Enfin, des travaux d'étudiants, plus proches du sujet nous intéressant ont aussi été produits. C'est par exemple le cas du mémoire de Philippe Mobbs soutenu en 2000, *De la JCR à LCR. Histoire d'un parti trotskyste à travers son journal (1966-1981)*<sup>40</sup>. Jean Paul Salles a par ailleurs aussi utilisé *Rouge*, l'hebdomadaire de la LCR<sup>41</sup> ainsi que d'autres journaux de cette organisation pour confectionner sa thèse. Il met ainsi en garde l'historien : « Ces textes à visée propagandiste méritent une extrême vigilance de la part de l'historien. Certains silences de *Rouge* en particulier sont assourdissants [...] [son rôle étant] de transmettre une vérité officielle ».<sup>42</sup>

---

<sup>38</sup>. Voir José Gotovitch, *Presse communiste, presse radicale, 1919-2000 : passé, présent, avenir ?*, Bruxelles, Belgique, Éditions Aden, 2007, p. 239-260.

<sup>39</sup>. Ces monographies ont notamment été produites dans l'historiographie internationale.

<sup>40</sup>. Voir Philippe Mobbs, *De la JCR à LCR. Histoire d'un parti trotskyste à travers son journal (1966-1981)*, mémoire de maîtrise, université de Franche-Comté, Besançon, 2000.

<sup>41</sup>. *Rouge* a par ailleurs été un temps journalier de 1975 à 1979.

<sup>42</sup>. Voir Jean Paul Salles, *La Ligue communiste révolutionnaire (1968-1981) : Instrument du Grand Soir ou lieu d'apprentissage ?*, 2005, Presses universitaires de Rennes.



## Familles politiques<sup>43</sup> françaises et marxistes révolutionnaires<sup>44</sup>

Si l'histoire que nous tentons modestement de produire tient notamment la presse comme source et l'islamophobie comme un de ses deux objets, elle s'inscrit aussi dans l'étude d'organisations politiques, de partis. Lutte ouvrière et la Ligue communiste révolutionnaire prennent part au jeu des familles politiques françaises. À l'extrémité gauche de la dualité les caractérisant, elles sont d'obédience « marxiste révolutionnaire » ou « trotskyste ». Et c'est en ce sens l'historiographie des familles politiques françaises, de leurs gauches et des marxistes révolutionnaires qu'il va s'agir de décrire ici.

Tout comme la vie politique française est polarisée depuis la Révolution française entre droite et gauche<sup>45</sup>, son historiographie est largement découpée entre histoire des droites et des gauches. Bien que certains ouvrages fondateurs, non directement historiens, aient embrassé l'ensemble, comme *Les Idées politiques de la France* écrit en 1932 par le critique littéraire Albert Thibaudet, tout comme nombre de manuels ou d'ouvrages d'histoire généralistes.<sup>46</sup>

### a/Entre droites unifiées<sup>47</sup>...

Un historien, René Rémond a une place particulièrement importante dans l'histoire des droites en France. Il a été le principal spécialiste du domaine des années 1950 au début des années 2000. En 1954, il publie *La Droite en France de 1815 à nos jours. Continuité et diversité d'une tradition politique*. L'ouvrage change de nom dans une deuxième édition pour

---

<sup>43</sup>. Ce concept est défini par Richard Gilles comme désignant les « grands courants ou forces politiques ». Voir Gilles Richard, « Introduction », *Histoire des droites en France. De 1815 à nos jours*, sous la direction de Gilles Richard, Éditions Perrin, 2017, p. 16.

<sup>44</sup>. Ce qualificatif vient de la LCR elle-même : « les militants historiques de la LCR, en particulier les membres fondateurs de la Jeunesse communiste révolutionnaire en 1966, se qualifient eux-mêmes plutôt de “marxistes révolutionnaire”, comme l'indique d'ailleurs le texte de référence politique de la JCR issu du premier congrès national en mars 1967 ». Voir Florence Johsua, *De la LCR au NPA [1966-2009] : sociologie politique des métamorphoses de l'engagement anticapitaliste*, thèse, Paris, Institut d'études politiques, 2011, p. 15.

<sup>45</sup>. Par exemple, Jean-Jacque Becker et Gilles Candar dans leur *Histoire de Gauches en France* écrivent : « D'où vient cet antagonisme profond entre un “peuple de gauche” et un “peuple de droite” ? Il prend incontestablement ses racines dans la Révolution. Depuis 1789 et pour très longtemps, il y eut deux France, une France qui trouvait son inspiration dans la Révolution, et une France qui rejetait son héritage » Voir Jean-Jacques Becker, Gilles Candar, « Avant-propos », *Histoire des gauches en France. Volume I. La Découverte*, 2005, p. 11. Bien sûr, les signifiants entourant cette bipolarité ont évolué, d'autant plus dans la période récente intéressant ce mémoire, mais pour Marcel Gauchet : « droite et gauche sont devenues des catégories universelles de la politique. Elles font partie des notions de base qui informent le fonctionnement des sociétés humaines en général. ». Voir Marcel Gauchet, « La droite et la gauche », dans : Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire, III, Les France*, 1, Conflits et partages, Gallimard, Paris, 1992, rééd. coll. « Quarto », tome II, 1997, p. 2533-2600.

<sup>46</sup>. Voir Jérôme Grondeux, *Histoire des idées politiques en France au XIXe siècle. La Découverte*, 1998, ou encore : Olivier Nav, *Histoire des idées politiques : la pensée politique occidentale de l'Antiquité à nos jours*, Malakoff, France, Armand Colin, 2016.

<sup>47</sup>. L'historiographie présentée ici est largement issue de l'ouvrage : Gilles Richard, *Histoire des droites en France. De 1815 à nos jours*, dans ; Gilles Richard (dir.). Éditions Perrin, 2017.

devenir *La Droite en France, de la première Restauration à la Ve République* en 1963. Y est ajouté un appendice sur mai-juin 1968 dans la publication qui suit en deux volumes en 1968. Enfin, la quatrième édition de l'ouvrage sort en 1982 sous le titre *Les Droites en France* et est retirée à de nombreuses reprises jusqu'à 2008. Une nouvelle édition, mise à jour avec un appendice sur mai-juin 1968, parut en 1968 sous le même titre, mais en deux volumes, *1815-1940* et *1940-juin 1968*. Puis sortit en 1982 la quatrième édition, sous le nouveau titre *Les Droites en France*, dont le succès dépassa de très loin les précédentes comme l'atteste le grand nombre des retirages jusqu'à 2008<sup>48</sup>. Enfin, une dernière édition est parue en 2005 sous le titre *Les Droites aujourd'hui*, notamment en forme de réponse aux critiques lui ayant été formulées.

Dans ses ouvrages, René Rémond développe notamment l'idée d'une pluralité des droites divisées en trois grandes familles tout au long de leurs histoires. Plus largement, aux côtés d'autres<sup>49</sup> et dans une collaboration entre chercheurs de l'université de Paris X-Nanterre et de l'Institut d'études politiques de Paris, son approche a fait école dans les années 1980. Elle a notamment été théorisée dans deux ouvrages, *Pour une histoire politique*, publié en 1988 et celui collectif dirigé par Serge Berstein *Les Cultures Politiques en France*, publié en 1999. Elle s'est structurée en réponse aux critiques nombreuses et anciennes d'une histoire politique événementielle, une histoire bataille. L'une des réponses a été celle d'inscrire cette histoire politique dans le temps long<sup>50</sup>, l'autre de la lier à l'histoire culturelle en plein développement au même moment et de l'ouvrir à l'interdisciplinarité et notamment aux sciences politiques<sup>51</sup>. Un autre ouvrage a fait date dans l'histoire des droites. Celui dirigé par Jean-François Sirinelli nommé *Histoire des droites en France* et paru en trois volumes de 2500 pages au total et paru en 1992. Le projet étant plutôt d'aborder les droites dans leurs pluralités en multipliant les approches analytiques. À cela sont venues s'ajouter plusieurs thèses<sup>52</sup> et colloques<sup>53</sup> germant après les années 80 et développant de nouvelles approches du sujet.

Bien sûr, l'approche de René Rémond, de ses élèves et disciples n'est pas restée sans critiques. Il a notamment été « attaqué » comme ayant une lecture « généalogique »<sup>54</sup> de

---

<sup>48</sup>. 1985, 1990, 1992, 1993, 1996, 1999, 2001, 2005 et 2008

<sup>49</sup>. Serge Berstein en fait partie.

<sup>50</sup>. Nous l'avons vu plus haut avec les trois droites de René Rémond.

<sup>51</sup>. L'ouverture à l'interdisciplinarité a aussi pris la forme de la création de liens avec la sociologie, l'ethnologie et la philosophie.

<sup>52</sup>. Voir par exemple Étienne Paquin, Pierre-Étienne Flandin, *Un parcours politique, thèse d'histoire contemporaine*, Université de Lorraine, septembre 2016.

<sup>53</sup>. Voir exemple Olivier Dard, Gilles (dir.), *Les Droites et l'économie en France au XXe siècle*, Paris, Riveneuve, 2011.

<sup>54</sup>. Voir Gilles Richard, *Histoire des droites en France. De 1815 à nos jours*, sous la direction de Richard Gilles, Éditions Perrin, 2017, p. 20.

l'histoire des droites. On lui a reproché « de chercher — et de toujours trouver — dans le présent les éléments déjà en place dans le passé pour prouver la continuité des trois “traditions” qu’il mit à jour en 1954 »<sup>55</sup>. Richard Gilles en est un des tenants<sup>56</sup> dans son livre récent<sup>57</sup>, *Histoire des droites en France. De 1815 à nos jours*. Tout en se retrouvant pleinement dans l'idée de pluralité des droites, il n'embrasse pas les trois familles de Rémond. Il pense qu'il en existe d'autres où le FN pourrait se classer, chose que n'a pas réussi à faire selon lui Rémond. Et plus largement, il pense que les faits s'expliquent plus par leur contexte que par leurs prémices. Par ailleurs, il prend une position critique sur l'histoire culturelle du politique en expliquant qu'elle l'a trop éloigné de l'histoire des partis politiques qui sont les offres existant sur le terrain politique. Ce recentrage sur les partis ne veut cependant pas dire éloignement de l'interdisciplinarité ou encore une déconnexion de l'histoire politique des mouvements généraux de la société française. Par ailleurs, cette histoire des droites se veut écrite en lien direct avec l'évolution des gauches.

L'historiographie de la gauche française connaît notamment une différence majeure avec l'historiographie de la droite. En effet comme on l'a vu, cette dernière est d'abord faite d'ouvrages généraux qui incluent les droites dans une famille, la droite. Un des apports importants de René Rémond ayant d'ailleurs été d'en montrer la pluralité<sup>58</sup>. L'historiographie des gauches emplit d'un contenu peut-être plus luxuriant<sup>59</sup> et surtout plus spécialisé reste elle, largement au pluriel, une historiographie divisée donc.

---

<sup>55</sup>. *Ibid.*

<sup>56</sup>. Richard Gilles rend cependant clairement hommage à René Rémond.

<sup>57</sup>. En effet, cet ouvrage est publié en 2017.

<sup>58</sup>. Selon Richard Gilles. Voir Gilles Richard, *Histoire des droites en France. De 1815 à nos jours*, sous la direction de Gilles Richard, Éditions Perrin, 2017, p. 21.

<sup>59</sup>. *Ibid.*

## b/... et gauches divisées<sup>60</sup>

En effet, jusqu'à la deuxième moitié des années 2000 au moins, aucun ouvrage historien majeur n'a étudié la gauche dans son ensemble ni n'en a proposé de théorie générale faisant autorité.

Jean Jacques Becker et Gilles Candar donnent plusieurs explications à cet état de fait<sup>61</sup>. Selon eux, cela vient d'abord de la nature même des deux familles. La droite étant « plutôt fondée sur la conservation », elle serait plus « stable » et plus facilement analysable comme un tout. La gauche étant plus divisée « en différentes fractions » autour de divisions « bien plus profondes » elle entoure des stratégies différentes : réforme, révolution... Par ailleurs, le déploiement des luttes sociales dans les années 60 et 70 a donné « une pleine légitimité intellectuelle » à cette gauche, et en son sein les luttes pour l'hégémonie ont été importantes. Cela aurait découragé à chercher à la définir comme un tout. Enfin selon ces auteurs, les historiens étaient unis autour d'un « consensus progressiste » qui les voyait croire à une évolution du monde vers la gauche encourageant cette dynamique de non-théorisation générale. Et puis la prégnance du marxisme<sup>62</sup> pensant la politique des organisations de gauches en lien direct et peu autonome des évolutions du mouvement ouvrier serait allée dans le même sens.

Ces divisions s'inscrivent néanmoins dans un ancrage commun celui de l'histoire du mouvement ouvrier qui a entre beaucoup d'autres connus une figure importante, Jean Maitron. Celui-ci a notamment créé en 1960 la revue *Le Mouvement social* à partir de *L'Actualité de l'histoire*. Il a par ailleurs élaboré le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* en quarante-cinq volumes couvrant la période de 1789 à 1949 accolé à des tomes nationaux pour de nombreux autres pays. Maïtron y a fait participer nombre d'historiens pluriels, mais aussi de militants ou d'enseignants. L'ensemble de la gauche n'y était pas représenté, mouvement ouvrier n'en étant pas synonyme, le radicalisme et les socialistes indépendants ou républicains n'y figurant pas, les élus, notables et intellectuels y étant sous-représentés.

---

<sup>60</sup>. L'historiographie retracée ici s'inspire largement de l'ouvrage suivant, Jean-Jacques Becker, Gilles Candar, « Avant-propos », *Histoire des gauches en France. Volume 1*. La Découverte, 2005.

<sup>61</sup>. Voir Jean-Jacques Becker, Gilles Candar, « Avant-propos », *Histoire des gauches en France. Volume 1*, La Découverte, 2005, p. 7-20.

<sup>62</sup>. Cette prégnance s'est notamment construite autour de l'influence d'Ernest Labrousse jusque dans les années 1980. Le livre de Tony Judt paru en français en 1986 sous le titre *Le Marxisme et la gauche française* a par ailleurs introduit un tournant dans cette historiographie. Il l'a poussé à dissocier mouvement ouvrier et organisations de gauche et à traiter ces dernières autour d'une histoire culturelle du politique.

Jean Maïtron a par ailleurs eu un rôle central dans le lancement de l'historiographie d'une des grandes familles de la gauche, l'anarchisme. Sa thèse, *Le Mouvement anarchiste en France* (1951) plusieurs fois rééditée et mise à jour en a ouvert la voie.

Et au sein de ces gauches divisées, les socialistes ont une place de choix. Notamment au travers d'une synthèse importante, l'*Histoire générale du socialisme* réalisée entre 1972 et 1977 aux Presses universitaires de France sous la direction de Jacques Droz. Il s'est agi d'une histoire à vocation mondiale qui a vu émerger une génération importante d'historiens<sup>63</sup> aux approches très diverses, centrées autour d'une histoire sociale et culturelle. Là aussi, son rôle a été celui d'une rampe de lancement vers de nombreux autres travaux allant des relations entre socialisme et pouvoir<sup>64</sup> aux réseaux et à l'approche locale et régionale<sup>65</sup>.

Le champ d'études du radicalisme a été ouvert par le journaliste Jacques Kayser avec *Les grandes batailles du radicalisme : des origines aux portes du pouvoir, 1820-1901* publié en 1962 et Claude Nicolet et son *Que sais-je ?* sur le sujet publié en 1954. Les thèses de Serge Berstein<sup>66</sup> et de Gérard Baal<sup>67</sup> ont fait entrer cette famille dans les objets d'histoire largement reconnus et travaillés.

Les communistes ont quant à eux une historiographie largement bipolarisée notamment après la chute de l'URSS. Avant cela, l'*Histoire générale du socialisme* les avait inclus. Et, après les historiographies critiques ont fleuri. Par exemple autour de l'ouvrage de François Furet *Le Passé d'une illusion*, ou encore dirigé par Stéphane Courtois : *Le Livre noir du communisme : crimes, terreur, répression*. En réaction à ceux-ci, une historiographie plutôt aux côtés des communistes s'est constituée autour par exemple de l'ouvrage collectif *Le Siècle des communismes* publié en 2000.

Cependant, malgré cette division historiographique générale, certains grands cours de professeurs ont tenté de faire le lien comme celui de Jean Touchard<sup>68</sup>. Plus récemment en 2005, l'ouvrage collectif dirigé par Gilles Candar et Jean-Jacques Becker, *Histoire des gauches*, publié en 2 volumes et constitué de 85 contributions se veut « la première grande

---

<sup>63</sup>. Cette génération est notamment composée de Madeleine Rebérioux et Annie Kriegel qui ont eu un rôle important dans le développement des historiographies les suivants. Marianne Debouzy, François Bédarida, Pierre Vilar et d'autres en font aussi partie.

<sup>64</sup>. Voir Alain Bergougnoux, Gérard Grunberg, *Le Long Remords du pouvoir. Le Parti socialiste français 1905-1942*, Fayard, Paris, 1992.

<sup>65</sup>. Voir Frédéric Sawicki, *Les Réseaux du Parti socialiste. Sociologie d'un milieu partisan*, Belin, Paris, 1997.

<sup>66</sup>. Voir Serge Berstein, *Le parti républicain-radical et radical socialiste en France de 1919 à 1939*, René Rémond (dir.), thèse, Université Paris X Nanterre, 1976.

<sup>67</sup>. Gérard Baal, *Le parti radical de 1901 à 1914*, Mauric Agulhon (dir.), Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 1991.

<sup>68</sup>. Voir Jean Touchard, *La Gauche en France depuis 1900*, Seuil, coll. « Points », Paris, 1977.

synthèse sur l'histoire de la gauche française»<sup>69</sup>. Cet ouvrage d'histoire culturelle de la politique met en son centre les mentalités formant le « peuple de gauche », et donne des profils généraux et unifiants. Plus récemment en 2013, Jacques Julliard a écrit un ouvrage *Les Gauches françaises 1762-2012 — Histoire et politique*. S'éloignant de l'histoire des partis et embrassant une histoire culturelle de la politique, il y tente un travail de théorisation parallèle à celui de René Rémond. Julliard découpe la gauche en 4 grandes familles : La gauche libérale, à cheval sur la gauche et la droite, croyant au marché et au système représentatif, la gauche jacobine, étatique, patriote, volontariste et cherchant à rassembler, la gauche collectiviste, organisant le prolétariat, centralisatrice et tentée par la rupture avec la démocratie bourgeoise et enfin la gauche libertaire, complètement extraparlamentaire, jamais inscrite dans un parti commun entre anarcho-syndicalisme et mai 68.

Dans cette historiographie de la gauche, largement spécialisée, une spécialité a néanmoins longtemps été largement sous-développée, celle nous intéressant tout particulièrement pour ce mémoire, l'historiographie des marxistes révolutionnaires ou des trotskystes.

#### c/L'étude des marxistes révolutionnaires : entre journalisme rapide, travaux militants et approches universitaires multiples, mais peu reconnues<sup>70</sup>

Une partie des ouvrages produits sur les marxistes révolutionnaires sont d'ordre journalistique. Ceux-ci sont globalement peu sérieux<sup>71</sup>. Pressés par la temporalité propre aux productions de presse, ils peuvent être utilisés par l'historien bien plus comme des sources que comme des références bibliographiques. Néanmoins, ils revendiquent souvent d'apporter des éclairages historiques sur les trotskystes et c'est à ce titre que nous en faisons une rapide présentation ici. L'agenda médiatique collant par définition à l'actualité, ces ouvrages apparaissent quand les organisations marxistes révolutionnaires sont sur le devant de la scène. Plusieurs moments en sont ainsi générateurs. En 1995, les grandes grèves contre les réformes de Juppé et le score important d'Arlette Laguiller<sup>72</sup> ouvrent le bal, la victoire de la gauche

---

<sup>69</sup>. Voir Jean-Jacques Becker, Gilles Candar, « Sommaire », *Histoire des gauches en France. Volume 1. La Découverte*, 2005.

<sup>70</sup>. L'historiographie présentée ici est largement issue de celle compilée par Jean Paul Salles dans l'ouvrage publié en 2005 faisant suite à sa thèse soutenue en 2004. Voir Jean-Paul Salles, *La Ligue communiste révolutionnaire (1968-1981) : Instrument du Grand Soir ou lieu d'apprentissage ?*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2005. ainsi que de celle constituée par Karim Landais dans l'ouvrage issu de son DEA d'histoire et publié en 2004. Voir Karim Landais, *Un parti trotskyste : éléments pour une socio-histoire des relations de pouvoir : introduction à une étude de l'OCI-PCI*, Serge Wolikov (dir.) France, 2004.

<sup>71</sup>. La sérieux de ces ouvrages connaît cependant des nuances importantes d'un livre à l'autre.

<sup>72</sup>. Arlette Laguiller est candidate pour Lutte Ouvrière elle fait 5,4 % aux élections présidentielles.

plurielle aux élections législatives de 1997 a aussi son importance. Un moment fort de cet intérêt est la découverte du passé trotskyste du Premier ministre Lionel Jospin<sup>73</sup>. Les bons scores aux élections de 2002<sup>74</sup> et 2007<sup>75</sup> motivent aussi les ouvrages médiatiques tout comme l'engouement entourant la création du Nouveau Parti anticapitaliste<sup>76</sup>. Parfois écrits par d'anciens militants<sup>77</sup>, plusieurs sont à charge<sup>78</sup> quand d'autres se veulent plus fouillés et honnêtes<sup>79</sup>. Mais cet ensemble ne dépasse globalement pas la rapidité d'écriture journalistique<sup>80</sup>.

Avant ces publications médiatiques, un autre groupe social a été sollicité<sup>81</sup> pour écrire sur les marxistes révolutionnaires, les militants marxistes révolutionnaires eux-mêmes<sup>82</sup> dont Jean Jacques Marie<sup>83</sup> a été la première de ces figures. Son premier ouvrage sur le sujet, *Le Trotskysme*, est publié en 1970 chez Flammarion, dans la collection « Questions d'histoire ». Les motivations de cette publication étant en lien avec la place des trotskystes dans les événements de 1968 et avec la réponse livresque qu'y avait apportée le Parti communiste<sup>84</sup>. L'ouvrage en lui-même est clairement orienté contre les tenants du Secrétariat unifié<sup>85</sup>, les

---

<sup>73</sup>. Ce moment commence lors des révélations de presse en 1999 sur son passé trotskyste. Il court jusqu'à l'un de ses discours à l'Assemblée nationale le 5 juin 2001 où Lionel Jospin reconnaît ce passé.

<sup>74</sup>. Arlette Laguiller fait 5,72 % pour Lutte ouvrière, Olivier Besancenot 4,25 % pour la LCR, Daniel Gluckstein 0,47 % pour le Parti des travailleurs.

<sup>75</sup>. Olivier Besancenot fait 4,1 % des voix pour la LCR, Arlette Laguiller 1,3 % pour Lutte ouvrière, Gérard Schivardi 0,4 % soutenu par le Parti des travailleurs.

<sup>76</sup>. Cette création a court de 2008 à 2009.

<sup>77</sup>. Un ouvrage écrit par d'anciens militant est par exemple l'ouvrage d'Hervé Hamon et Patrick Rotman *Génération* publié en 2 tomes en 1987 et 1988 ou celui de Denis Pingaud, *La Gauche de la Gauche*, publié en 2000. Ils présentent notamment une série de portraits militants.

<sup>78</sup>. Un de ces ouvrages à charge est par exemple celui de François Koch, *La Vraie nature d'Arlette Laguiller* publié en 1999, et présentant Lutte ouvrière dominée dans l'ombre par une sorte de gourou, Robert Barcia (surnommé Hardy). Ou celui de Christophe Bourseiller, *Cet étrange Monsieur Blondel*, publié en 1997 dont Karim Landais fait une critique assez détaillée. Voir Karim Landais, *Un parti trotskyste : éléments pour une socio-histoire des relations de pouvoir : introduction à une étude de l'OCI-PCI*, Serge Wolikoff (dir.) France, 2004, pp. 9-19. Ou encore *Le bouffon du roi* [Olivier Besancenot] de Sabine Herold publié en 2009.

<sup>79</sup>. Un de ces écrit militant plus fouillé est *La Véritable Histoire de Lutte ouvrière* de Christophe Boursiller qui retranscrit des entretiens de Robert Barcia, fondateur historique de Voix Ouvrière ancêtre de Lutte Ouvrière.

<sup>80</sup>. Cette rapidité entraîne notamment des sources peu recoupées et comparées. Elle est aussi liée à la « quête du sensationnel » pour lui-même et son audimat. Voir Jean-Paul Salles, *La Ligue communiste révolutionnaire (1968-1981) : Instrument du Grand Soir ou lieu d'apprentissage ?*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2005, p.21.

<sup>81</sup>. Ce sont des éditions universitaires qui ont sollicité ces militants.

<sup>82</sup>. Il s'agit dans ce cas plutôt de militants chercheurs et universitaires. Il est d'ailleurs à noter que cette réalité dépasse le cadre francophone, plusieurs dirigeants trotskystes internationaux ont aussi eu des écrits similaires, par exemple Tony Cliff en Angleterre. Voir Tony Cliff, *Trotskyism after Trotsky*, London, 1999.

<sup>83</sup>. J.J. Marie est militant à l'OCI et à ce moment agrégé d'histoire.

<sup>84</sup>. Léo Figuères a écrit *Le trotskysme, cet anti-léninisme* en 1969, il y développe tous les lieux communs staliniens anti-trotskystes.

<sup>85</sup>. La Quatrième Internationale Secrétariat unifié est la principale internationale trotskyste en 1970 dont l'OCI ne fait pas partie, contrairement à la Ligue communiste et à des figures comme Ernest Mandel.

« Pablistes »<sup>86</sup>. Il est republié en 1977 dans la collection « Champs ». En 1980, c'est la collection « Que sais-je ? » des Presses universitaires de France qui publie *Trotsky, le trotskysme et la Quatrième Internationale* du même Jean-Jacques Marie. L'*Encyclopedia Universalis* fait aussi appel à J.J. Marie pour écrire un article sur le sujet avant de se rétracter sous le poids de Michel Lequenne<sup>87</sup> qui écrit l'article « Trotsky et le trotskysme » en 2002. La même année la collection « Que sais-je ? » donne l'écriture de son livre *Les Trotskysmes* à Daniel Bensaïd, dirigeant de la Ligue communiste révolutionnaire. Il prévient en introduction que sa production ne cherche pas l'objectivité, et en effet là encore il est laudatif envers son courant<sup>88</sup>. Jean-Jacques Marie publie en miroir la même année chez Armand Colin un ouvrage *Le Trotskysme et les trotskystes* qui a les mêmes travers, mais de son côté de la Quatrième Internationale. Mais ces publications dépassent les figures les plus connues du paysage trotskyste français. Par exemple Denise Avenas, militante de la LCR a écrit un ouvrage pour Privat en 1975, *La Pensée de Léon Trotsky*. Et Alain Brossat a écrit sur la pensée du jeune Trotsky l'année d'avant<sup>89</sup>.

D'un point de vue plus universitaire, la recherche qui concerne les trotskysmes est caractérisée par un manque de visibilité. Elle ne connaît que peu d'études qui ont atteint une certaine renommée. Des ouvrages assez pluriels et diversifiés sont produits dans les tréfonds de la faculté. Un décalage certain existe entre les organisations, la lignée organisationnelle de la LCR<sup>90</sup> étant bien plus étudiée que les autres et notamment que celle de Lutte Ouvrière<sup>91</sup>. Et puis jusqu'au début des années 2000, l'intérêt est d'abord centré sur les origines de cette famille politique ; avant de voir un certain nombre de travaux fleurir sur ses organisations plus récentes, sans qu'aucune synthèse n'ait été produite.

Au sein du milieu académique le plus reconnu, Pierre Broué est sans doute la principale figure de l'étude historique de ce champ. En 1961<sup>92</sup>, il publie avec Emile Témime une histoire de la

---

<sup>86</sup>. Le terme « Pablistes » est utilisé en référence au pseudo militant de Michel Raptis dit Pablo dirigeant trotskyste grec.

<sup>87</sup>. Michel Lequenne est une figure historique de la LCR, il attaque la première proposition de J.J. Marie comme étant très en faveur des positions du courant de ce dernier.

<sup>88</sup>. Jean Philippe Divès, membre alors de la LCR, mais issu de la tradition Moréniste du trotskysme (du nom du dirigeant argentin Nahuel Moreno) en a d'ailleurs fait une critique. Voir *Carré rouge*, n° 21, mars-avril 2002, p. 61-68.

<sup>89</sup>. Voir Alain Brossat, *Aux origines de la révolution permanente, la pensée politique du jeune Trotsky*, Paris, Maspéro, 1974.

<sup>90</sup>. La lignée historique dont est issue la LCR est composé de la Jeunesse communiste révolutionnaire, la Ligue communiste, et le Nouveau Parti anticapitaliste.

<sup>91</sup>. La lignée historique dont est issue Lutte Ouvrière est composée du Groupe Barta, du Groupe Communiste, de l'Union Communiste, et enfin Voix ouvrière. Le fait que Lutte ouvrière n'ouvre globalement pas ses archives internes aux chercheurs en est un facteur explicatif. Il s'agit d'une réalité malgré un site internet actuellement très fourni par les productions publiques du parti.

<sup>92</sup>. La même année Irène et Pierre Sorlin publient des articles de presse sur Staline, Lénine et Trotsky.



guerre d'Espagne donnant une place importante aux révolutionnaires non staliniens et notamment au POUM<sup>93</sup>. Il enchaîne ensuite les ouvrages sur des thématiques entourant le trotskysme aux éditions de Minuit<sup>94</sup> et publie à partir de 1978 l'ensemble des œuvres de Trotsky, en 27 volumes, via son Institut, l'Institut Léon Trotsky<sup>95</sup> aidé par le CNRS. Son œuvre faisant référence est sa biographie de Trotsky publié chez Fayard en 1988. *Les Cahiers Léon Trotsky*<sup>96</sup> dans l'ensemble de leurs publications ne parlent qu'une fois des organisations marxistes révolutionnaires récentes<sup>97</sup>. Outre ses travaux, d'autres institutions de productions historiques sur le trotskysme existent, par exemple la revue *BLEMR (Bulletin de Liaison et d'Études sur les Mouvements Révolutionnaires)* créée en 1998 et devenue *Dissidences*, dont la publication semble être suspendue depuis 2014. Un pôle de recherche est aussi situé à l'université de Bourgogne<sup>98</sup>. D'autres universitaires ont aussi apporté leur pierre à l'édifice, notamment durant « les années 68 »<sup>99</sup> où les trotskystes ont existé sur le devant de la scène, par exemple Jean Baechler, Michel Dreyfus ou encore Jacqueline Pluet-Despatin<sup>100</sup>.

Certains travaux de synthèses ont aussi intégré les marxistes révolutionnaires. Jacques Droz dans son *Histoire Générale du Socialisme* en parle dans son chapitre sur le « gauchisme »<sup>101</sup>. C'est aussi le cas dans l'*Histoire des Gauches* de Jean Jacques Becker et Gilles Candar où la « gauche de la gauche » est intégrée<sup>102</sup> et à l'intérieur les marxistes révolutionnaires. Par ailleurs outil important s'il en est le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, initié par Jean Maitron contient des éléments sur les trotskystes. Dans les tomes 16 à 43 qui couvrent la période 1914-1939, 275 notices sont consacrées aux trotskystes, le volume 16 donne la liste des militants. Les 12 tomes couvrant la période de 1940 à 1968 et dirigés par Claude Penner tier intègrent aussi plusieurs personnalités trotskystes.

---

<sup>93</sup>. Voir Pierre Broué, Emile Témime, *La Révolution et la guerre d'Espagne*, Paris, Minuit, 1961.

<sup>94</sup>. Voir Pierre Broué, *Le Parti bolchevique*, Paris, Minuit, 1963, et, Pierre Broué, *Trotsky (L.)*, Le Mouvement communiste en France (1919-1939), Paris, Minuit, 1967.

<sup>95</sup>. Pierre Broué fonde l'Institut Léon Trotsky en 1977.

<sup>96</sup>. *Les Cahiers Léon Trotsky* sont liés à l'Institut du même nom et publient de 1979 à 2003.

<sup>97</sup>. Voir « Compte rendu de la journée d'étude organisée par l'université de Dijon le 5 juin 2002 », dans : *Cahiers Léon Trotsky, L'histoire de l'extrême gauche française : le cas du trotskysme. Une histoire impossible ?*, n° 79, décembre 2002, sous la direction de Serge Wolikow.

<sup>98</sup>. Celui-ci a accueilli le 16 novembre 2004 le deuxième séminaire consacré à l'histoire du trotskysme nommé *Pour une histoire de l'extrême gauche : histoire du Trotskysme. La sociologie des acteurs*.

<sup>99</sup>. Voir Geneviève Dreyfus-Armand, *Les années 68 : le temps de la contestation*, Éditions Complexe, 2000.

<sup>100</sup>. Voir Michel Dreyfus, « Sur l'histoire du mouvement trotskyste en Europe de 1930 à 1952 », *Le Mouvement social* n° 96, juillet-septembre 1976, p. 111-124, Jacqueline Pluet-Despatin, *La Presse trotskyste en France de 1926 à 1968*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1978, et, Baechler (J.), *Politique de Trotsky*, Paris, A. Colin, coll. « U », 1968.

<sup>101</sup>. Nous refusons d'employer le terme de « gauchisme », sa connotation péjorative étant trop liée à la caractérisation faite par le Parti communiste. Voir Daniel Bensaïd, *Les trotskysmes*, Paris, France, Presses universitaires de France, impr. 2002, 2002, p. 6.

<sup>102</sup>. Voir Danielle Lindenberg, *Histoire de Gauches en France*, Jean-Jacques Becker, Gilles Candar (dir.), vol. 2, Paris, La Découverte, 2004, p. 119-134 et p. 627-644.

Mais d'autres œuvres censées regrouper largement minimisent voire écartent purement et simplement les marxistes révolutionnaires. Pascal Ory par exemple dans sa *Nouvelle histoire des idées politiques*, publiée en 1987 ne leur donne que bien peu de place. Même idée pour le *Dictionnaire historique de la vie politique française* dirigé par Jean-François Sirinelli sorti en 1995 ou dans *L'Histoire des gauches en France (1940-1974)*, de François-Georges Dreyfus en 1974. Une série d'articles<sup>103</sup> n'en parlent simplement pas, tout comme l'ouvrage collectif *Le Siècle des Communismes qui ne parlent d'aucune des formes de communisme oppositionnelles aux lignes des Partis communistes*. C'est aussi le cas du livre dirigé par Serge Berstein *Les Cultures politiques en France* publié en 1999.

Globalement, c'est ce désintérêt qui semble dominer l'historiographie académique au moins entre la fin des « années 68 »<sup>104</sup> et le tout début des années 2000. Et ce alors que les recherches ne manquent pas. Mais elles se retrouvent largement au bas de l'échelle universitaire, ainsi celles des maîtrises et des mémoires, souvent de science politique, mais aussi d'histoire. Jean-Paul Salles dans la publication ayant suivi sa thèse, compte ces « 35 dernières années [donc de 1970 à 2005] 42 maîtrises d'histoire ou mémoires en science politique, huit DEA et une dizaine de thèses. Les années soixante-dix ont été fertiles en travaux, de même que les années quatre-vingt-dix, la décennie quatre-vingt constituant un creux »<sup>105</sup>. La plupart des travaux historiques ont une approche locale ou régionale<sup>106</sup>. À ceux-ci s'ajoutent des mémoires de sciences politiques comme celui Karel Yon sur l'intervention de la Ligue communiste dans le mouvement lycéen contre la loi Debré en 1973, ceux-ci ayant souvent travaillé à partir de sources orales. Beaucoup de ces jeunes chercheurs sont des militants au présent<sup>107</sup> ou au passé<sup>108</sup> et ils écrivent souvent sur les origines des trotskysmes et

---

<sup>103</sup>. Voir par exemple ici : Marc Lazar, « L'invention et la désagrégation de la culture communiste », dans : *Vingtième siècle, revue d'histoire La culture politique en France depuis De Gaulle*, n° 44, octobre-décembre 1994, p. 9-18.

<sup>104</sup>. Voir Geneviève Dreyfus-Armand, *Les années 68 : le temps de la contestation*, Éditions Complexe, 2000.

<sup>105</sup>. Voir Jean-Paul Salles, *La Ligue communiste révolutionnaire (1968-1981) : Instrument du Grand Soir ou lieu d'apprentissage ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 24.

<sup>106</sup>. Cette approche locale ou régionale se retrouve par exemple en ce qui concerne la Lorraine dans les travaux de Yann Kindo. Voir Yan Kindo, *La Ligue communiste révolutionnaire en Moselle et dans le bassin de Longwy (1968-1986)*, mémoire de maîtrise, université de Metz, 1996.

<sup>107</sup>. C'est par exemple le cas de Jean-François Godchau et Robert Hirsch, tous deux ont milité à la LCR, ou Daniel Gluckstein militant à la LCR et dirigeant au Parti des Travailleurs. Voir Jean-François Godchau, *Les Origines de la Quatrième Internationale*, Mémoire de maîtrise sous la dir. de R. Rémond, université Paris I, 1969, Robert Hirsch, *Le Mouvement trotskyste en France de 1929 à 1933 : les idées et les hommes*, mémoire de maîtrise sous la dir. de J. Droz, université Paris I, 1974, et, Daniel Gluckstein, *Aux origines du trotskysme français, 1924-1929*, mémoire de maîtrise, université Paris VIII, 1974.

<sup>108</sup>. Karim Landais a par exemple été un militant trotskyste avant d'écrire un ouvrage sur le sujet. Voir Karim Landais, *Un parti trotskyste : éléments pour une socio-histoire des relations de pouvoir : introduction à une étude de l'OCI-PCI*, France, 2004.

de façon générale la période d'avant 68 est beaucoup mieux représentée. Les thèses s'étant notamment intéressées aux années 30<sup>109</sup>.

Mais certains travaux s'intéressent à des périodes plus récentes. Parfois produits avant les années 2000<sup>110</sup>, la plupart semblent s'être développés après. C'est notamment le cas de deux thèses particulièrement importantes pour ce mémoire, celle d'histoire de Jean Paul Salles<sup>111</sup> et celle en science politique de Florence Johsua<sup>112</sup>. La première, étudiant l'histoire de la Ligue communiste révolutionnaire de 1968 à 1981 se propose de faire une histoire sociale et culturelle du politique, une histoire ouverte à la pluridisciplinarité. Elle semble nous donner une part importante du carcan historiographique dans lequel nous nous retrouvons dans ce mémoire. La seconde embrasse la période nous intéressant directement et donne en cela de nombreuses sources et de nombreuses pistes de réponses à nos questions.

---

<sup>109</sup>. Une de ces thèse est celle de Daniel Hémery. Voir Daniel Hémery, *Révolution vietnamienne et pouvoir colonial en Indochine. Communistes, Trotskyistes, Nationalistes à Saïgon de 1932 à 1937*, Paris, Maspero, 1975.

<sup>110</sup>. Voir par exemple Thierry Choffat, *Lutte ouvrière*, mémoire de DEA de science politique, université de Nancy, 1991, 120 p.

<sup>111</sup>. Voir Jean-Paul Salles, *La Ligue communiste révolutionnaire (1968-1981) : Instrument du Grand Soir ou lieu d'apprentissage ?*, thèse, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005

<sup>112</sup>. Voir Florence Johsua, *De la LCR au NPA (1966-2009) : sociologie politique des métamorphoses de l'engagement anticapitaliste*, thèse, Paris, Institut d'études politiques, 2011.

## Islamophobie

Si l'histoire que nous tentons modestement de produire tient en grande partie la presse comme source et s'inscrit dans les organisations marxistes révolutionnaires, un autre de ses objets est l'islamophobie. Cette islamophobie a fait et fait largement débat dans le champ universitaire français. Et il s'agit d'un choix important de ce mémoire d'utiliser ce terme plutôt qu'un autre et d'en étudier les évolutions<sup>113</sup>. Mais ce choix s'accompagne de difficultés. Notamment en ce qu'il n'existe pas vraiment d'historiographie française de l'islamophobie. D'une part, parce que comme nous allons le voir, les études universitaires d'histoire n'ont produit que très peu d'éléments à son propos, le champ étant largement laissé à la sociologie et aux sciences politiques. D'autre part, parce que les études sur cette forme de racisme ont avant tout été anglophones<sup>114</sup>. Pour pallier à ces problèmes, nous faisons le choix de commencer par retracer les historiographies de trois champs plus labourés par l'historiographie française et menant à l'islamophobie : celui de la laïcité d'abord, celui du racisme ensuite et enfin celui des études postcoloniales. Déjà dans ces domaines l'interdisciplinarité est forte. Mais dans la dernière partie que nous recentrons sur l'islamophobie en tant que telle, il ne s'agit plus à proprement parler d'historiographie, mais bien d'état de la recherche universitaire.

À la lecture de cette présentation, un élément saute sans doute aux yeux, une historiographie de l'islamophobie sans historiographie de l'islam. Il s'agit d'un choix assumé reposant sur l'idée que la construction en France d'un « problème musulman » engendrant l'islamophobie<sup>115</sup>, ne repose pas sur les évolutions de pratiques des musulmans ou sur des éléments internes à l'islam<sup>116</sup>. Marwan Mohammed et Abdellali Hajjat écrivent par exemple ceci dans leur ouvrage majeur sur l'islamophobie en France :

---

<sup>113</sup>. Nous développons ce choix dans la partie de l'introduction de ce mémoire nommée Termes du sujet, problématique et plan, p.50-58.

<sup>114</sup>. Ces études ne sont cependant pas qu'anglophones comme nous allons le voir.

<sup>115</sup>. Voir Abdellali Hajjat, Marwan Mohammed, *Islamophobie : comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, Paris, la Découverte, 2013.

<sup>116</sup>. Elles reposent sur un ensemble d'autres facteurs que nous décrivons dans la partie Termes du sujet, problématique et plan, de l'introduction de ce mémoire. Voir p.50-58.

« Depuis le début des années 80, l'espace public français est marqué par la construction d'un "problème musulman". On pourrait objecter que si l'islam pose problème, c'est en raison de la multiplication des actions violentes et légitimées par un discours religieux musulman (attentats de Paris en 1995-1996, de New York et Washington en 2001, de Madrid en 2004, de Londres en 2005, etc.) et du changement des pratiques de l'islam en France (multiplication du nombre de lieux de prières, émergence du salafisme, etc.). Si on ne peut nier ces faits bien tangibles [...], on pourrait multiplier les exemples d'actes violents ou de pratiques religieuses non musulmanes qui ne sont justement pas (autant) constitués en problème public, comme les mobilisations des catholiques traditionalistes contre l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et le mariage des personnes de même sexe, la montée en puissance du mouvement pentecôtiste africain populaire français, la surreprésentation, parmi l'ensemble des actes "terroristes" recensés par Europol, des mouvements "séparatistes", etc. ». <sup>117</sup>

Thomas Deltombe va dans un sens similaire dans son ouvrage sur l'islam imaginaire en parlant notamment des médias qui composent ses sources et qui participent grandement à la construction de l'islamophobie de plume <sup>118</sup> :

« [En France] les musulmans ont dans l'ensemble assez peu de prise sur "leur" image. La variété de façons d'être musulman place les journalistes [...] dans une certaine forme d'impunité : qui viendra démentir leurs versions de l'islam ? Qui peut statuer sur la légitimité de ceux qui disent parler au nom de l'islam ? D'où tire-t-on l'idée si répandue qu'"il y a trois (quatre, cinq...) millions de musulmans en France ? C'est le regard qui crée l'objet et non l'inverse. C'est donc paradoxalement en s'intéressant à ce qui se passe à l'extérieur de ce que l'on appelle aujourd'hui, de façon énigmatique la 'communauté musulmane de France' qu'on peut comprendre la logique de sa médiatisation » <sup>119</sup>

---

<sup>117</sup>. Voir Abdellali Hajjat, Marwan Mohammed, *Islamophobie : comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman*, Paris, la Découverte, 2013, p. 101-102.

<sup>118</sup>. L'islamophobie de plume est la dimension idéologique de l'islamophobie. Voir Abdellali Hajjat, Marwan Mohammed, *Islamophobie : comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman*, Paris, la Découverte, 2013, p. 12-16.

<sup>119</sup>. Thomas Deltombe, *L'islam imaginaire : la construction médiatique de l'islamophobie en France, 1975-2005*, Paris, France, la Découverte, 2007, p. 9.

## a/Études postcoloniales

Si l'islamophobie est un racisme<sup>120</sup> dont une certaine forme de laïcité est un des outils<sup>121</sup>, elle est aussi fortement liée, pour certains courants universitaires, à la période coloniale et à ses influences postcoloniales. C'est pourquoi nous pensons nécessaire de retracer ici l'historiographie des études postcoloniales, et plus largement l'état et l'évolution de la recherche y étant liée.

Les études postcoloniales sont en grande partie issues des productions d'un certain nombre d'auteurs français, issus ou non des colonies françaises : Aimé Césaire, Léopold S. Senghor, Frantz Fanon, Albert Memmi, Jean-Paul Sartre. Elles ont pour objet "l'empreinte du fait colonial sur les rapports sociaux, passés et présents, dans les ex-colonies et dans les anciennes métropoles"<sup>122</sup>. L'idée générale est notamment de rompre avec les productions universitaires européennes ethnocentrées et présentées selon elles comme universelles. Elles développent une approche interdisciplinaire forte entre nombre de matières universitaires<sup>123</sup>.

Elles ont connu leurs premiers développements dans les universités anglophones dans les années 80, à partir d'études de littérature comparée<sup>124</sup> avant de rapidement dépasser ce cadre et toucher toutes les sciences sociales. Les États-Unis en sont sans doute devenus l'épicentre<sup>125</sup>, mais elles se sont largement développées à travers le monde, Japon, Chine et Russie exceptés<sup>126</sup>.

Ce courant universitaire et politique a été à la base de l'émergence d'un autre<sup>127</sup>, le courant décolonial<sup>128</sup>. Celui-ci regroupe un collectif de pensée critique d'Amérique latine créé dans les années 90. Une de ses spécificités étant de ne pas lire la modernité<sup>129</sup> à partir du XVIIIe siècle, mais de la faire débiter en 1492. Ce courant ne rejette pas l'universalisme, mais

---

<sup>120</sup>. Nous la définissons comme telle dans la partie Termes du sujet, problématique et plan de notre introduction. Voir p.50-58.

<sup>121</sup>. Voir dans les pages qui suivent les écrits de Jean Baubérot.

<sup>122</sup>. Voir Marie-Claude Smouts, « Les études postcoloniales en France : émergence et résistances », *Ruptures postcoloniales. Les nouveaux visages de la société française*, Achille Mbembe éd., La Découverte, 2010, p. 310.

<sup>123</sup>. Ces matières sont nombreuses, on peut notamment citer l'Histoire, la Sociologie, les sciences politiques, l'ethnologie, la littérature, la philosophie...

<sup>124</sup>. Ces études sont notamment été faites en langue anglaise et plus récemment en langue française.

<sup>125</sup>. Cependant, c'est autour d'intellectuels issus des pays colonisés que ces études se sont structurées aux États-Unis.

<sup>126</sup>. Voir Christian Godin, « Présentation », *Cités*, vol. 72, no. 4, 2017, p. 9–24.

<sup>127</sup>. Cet autre courant est assez proche du premier bien que relativement radical.

<sup>128</sup>. Le courant décolonial prend aussi ses sources dans des courants tels que le marxisme et la théologie de la libération. Il est aussi issu des courants universitaires d'Amérique Latine ayant souhaité développer un savoir sui-générés comme la philosophie de la libération d'Enrique Dussel, et les théories socio-économiques de la dépendance d'Anibal Quijano.

<sup>129</sup>. Cette modernité est d'ailleurs pensée comme liée à l'époque coloniale.

souhaite qu'il se construise autour d'une égalité épistémique entre nord<sup>130</sup> et sud<sup>131</sup>. Il développe par ailleurs un intérêt particulier pour les utopies politiques et est à l'origine de nouveau concept comme celui de colonialité du pouvoir<sup>132</sup>. Cette famille de pensée s'est notamment structurée autour de l'université de Berkeley aux États-Unis. Elle a eu un rôle non négligeable dans le développement des études postcoloniales en France, notamment de par ses liens avec des groupes militants<sup>133</sup>.

Car en France le courant postcolonial n'est pas d'abord apparu dans les parcours académiques<sup>134</sup> classiques, mais dans le champ de la mobilisation sociale. « Ce sont les signataires du Manifeste des Indigènes de la République et de l'appel à des 'assises de l'anticolonialisme postcolonial', les militants du comité pour la mémoire de l'esclavage, les historiens pétitionnant contre le fameux article 4, alinéa 2 de la loi de février 2005, les associations noires, les professeurs du secondaire déconcertés par les demandes exprimées par leurs élèves issus de pays anciennement colonisés qui ont fait entrer une lecture postcoloniale de la situation contemporaine dans le débat public. »<sup>135</sup>. Les révoltes des quartiers populaires d'octobre 2005, après ceux entourant le « voile islamique » de 2003-2004 ayant poussé cette apparition postcoloniale<sup>136</sup>.

L'idée n'est absolument pas de dire qu'il n'y avait pas d'études historiques avant sur la colonisation, ni d'ailleurs qu'il n'y avait pas une jeune génération se spécialisant « dans l'étude de la rémanence des pratiques, des idées et des représentations coloniales dans la France contemporaine ». Mais les travaux de ces derniers ont véritablement explosé à ce moment<sup>137</sup>. Et un livre notamment, publié en 2005, a eu un rôle important. L'ouvrage

---

<sup>130</sup>. Les pays du nord ont le sens des pays ayant historiquement dominé la géopolitique mondiale (Europe, États-Unis).

<sup>131</sup>. Les pays du sud sont ceux qui ont historiquement été dominés dans la géopolitique mondiale.

<sup>132</sup>. Cette notion présente un double processus de construction de l'eurocentrisme et de la subalternisation des autres régions du monde. Le premier est culturel. L'idée défendue est que depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, l'imaginaire des colonisés a été subalternisé par les Occidentaux qui ont réaffirmé le leur. Ce processus est notamment passé par la naturalisation et la fétichisation de l'imaginaire occidentale. Cette fétichisation exprime le fait que la culture du dominant séduit et amène l'imitation. Le second processus est économique. Le concept de race a servi à légitimer les conquêtes coloniales, et a hiérarchisé des groupes d'humains. Cela s'est accompagné d'une division raciale du travail et des rémunérations : salariat pour l'Europe, esclavage pour les noirs, servitude pour les Indiens.

<sup>133</sup>. Les figures de Ramon Grosfoguel et Houria Bouteldja ont été au centre de ce processus.

<sup>134</sup>. Les postcolonial studies anglophones sont elles apparues à un niveau académique.

<sup>135</sup>. Voir Marie-Claude Smouts, « Les études postcoloniales en France : émergence et résistances », Achille Mbembe éd., *Ruptures postcoloniales. Les nouveaux visages de la société française.*, La Découverte, 2010, p. 309-316.

<sup>136</sup>. *Ibid.*

<sup>137</sup>. *Ibid.* Cette explosion était appelé par les vœux de Benjamin Stora.

collectif : *La Fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage colonial*<sup>138</sup>. Il postule notamment que cette fracture a plusieurs dimensions. Une historique, « (qui se joue autour de la rupture de 1962 et des indépendances), une dimension mémorielle (voir les “conflits” de mémoire en lien avec ce passé), une dimension identitaire (autour de la question du rapport entre la République et la colonisation) et une dimension “sociale” au regard de la situation des populations issues de l'ex-empire colonial et des discriminations qu'elles subissent »<sup>139</sup>.

Ces théories ont alors largement été débattues dans les champs médiatiques et universitaires. Les éditions Amsterdam ont diffusé à partir de 2005, les traductions d'ouvrage des postcolonial studies. Les colloques se sont multipliés autour de ces thématiques, des revues scientifiques s'y sont intéressées tout comme des quotidiens. Par ailleurs, les travaux sur la mémoire coloniale se sont multipliés. Thèses, articles, mémoires à leur propos dans plusieurs domaines des sciences sociales<sup>140</sup> ont fleuri, faisant de plus en plus connaître les *postcolonial studies*. Des ouvrages collectifs importants sont sortis et ont aussi fait date. Comme celui dirigé par Pascal Blanchard et Nicolas Bancel sorti en 2006 et nommé *Culture postcoloniale 1961-2006*, quatrième opus d'une œuvre en quatre temps<sup>141</sup> s'intéressant aux héritages postcoloniaux depuis la fin de la guerre d'Algérie jusqu'à 2005. Ou encore comme celui plus récent, sorti en 2010 et nommé *Ruptures postcoloniales. Les nouveaux visages de la société française.*, ouvrage se voulant « d'abord sinon un panorama du moins un diagnostic qui rassemble les contributions d'un grand nombre de chercheurs et chercheuses des quatre coins de la planète, d'origines aussi diverses que leurs disciplines — histoire, sociologie, ethnologie, sciences politiques, sciences de la communication... [...] [avec] un questionnement commun sur le postcolonial comme *terra incognita* de nos territoires épistémologiques ». <sup>142</sup>

---

<sup>138</sup>. Cet ouvrage ne tombe pas du ciel et s'inscrit dans des recherches débutées au début des années 1990 autour de l'imaginaire colonial, l'identité républicaine, ou encore un programme de recherche débuté en 2001 sur les « zoos humains ».

<sup>139</sup>. Voir Nicolas Bancel, et Pascal Blanchard, « Avant-propos. Culture postcoloniale : le temps des héritages », *Culture postcoloniale 1961-2006*. Autrement, 2006, p. 6-19.

<sup>140</sup>. Ces thèses mémoires et articles ne sont donc pas uniquement issues de l'histoire donc.

<sup>141</sup>. Le premier temps de cette œuvre est « une phase de sensibilisation de l'opinion (du XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'aux débuts de la III<sup>e</sup> République) ». Le deuxième recouvre « une période où émerge une “culture coloniale” en métropole (1871-1931) ». Un troisième s'inscrit dans « une époque où s'affirme une culture impériale (de l'Exposition coloniale internationale de 1931 jusqu'à la fin des indépendances, au début des années 1960) ». Le dernier temps est donc présenté dans les lignes qui précèdent. Voir Nicolas Bancel, Pascal Blanchard, « Avant-propos. Culture postcoloniale : le temps des héritages », dans : *Culture postcoloniale 1961-2006*, Nicolas Bancel, Pascal Blanchard (dir.) Autrement, 2006, p. 6-19.

<sup>142</sup>. Voir Nicolas Bancel, « Introduction : De la fracture coloniale aux ruptures postcoloniales », *Ruptures postcoloniales. Les nouveaux visages de la société française*, Achille Mbembe éd., La Découverte, 2010, p. 15.



Bien sûr cette apparition tardive dans le champ universitaire, presque 30 ans après la stabilisation des travaux anglo-saxons, exprime de nombreuses résistances. Marie-Claude Smouts l'explique notamment par « l'existence d'une francophonie étroitement liée au prestige national et présentée comme « l'un des piliers d'une France mondiale » » ainsi que par « une méfiance prononcée à l'égard de tous les post- (postmodernisme, poststructuralisme, postcolonialisme), un faible goût pour la déconstruction pratiquée par les ténors du postcolonial (Spivak, Bhabba), une réticence générale à l'égard de la *French Theory* dont ils s'inspirent (Derrida, Levinas, Deleuze, Foucault) »<sup>143</sup>. Par ailleurs, l'explosion de la thématique en 2005 et ses contours sociaux ont amené des critiques médiatiques souvent caricaturales, mettant par exemple en avant les positions les plus radicales ou ciblant les positions les plus faibles de tout le corpus pour le critiquer dans son ensemble<sup>144</sup>. D'autres critiques universitaires plus sérieuses se sont aussi développées. C'est par exemple le cas de celles apportées par Gérard Noiriel dans son ouvrage *Immigration, antisémitisme et racisme en France (XIXe-XXe siècle) Discours publics, humiliations privées* sorti en 2007. Pour l'historien, par exemple, le prisme postcolonial ne fonctionne pas pour comprendre le traitement des migrants en France. En effet, il ne lui semble pas juste de donner une spécificité à l'immigration issue des anciennes colonies, comme les Algériens. L'historien a tendance à tempérer une forme de discrimination qui toucherait spécifiquement ces derniers. Par exemple, il explique que ceux-ci sont plus représentés que les populations issues d'Europe de l'Est dans les élites et que certaines discriminations les touchent moins<sup>145</sup>. De façon plus générale, Gérard Noiriel pense nécessaire d'expliquer les phénomènes actuels par leur contexte direct plus que par les imaginaires passés<sup>146</sup>.

### b/Études sur le racisme

L'intérêt de cette partie de l'historiographie étant largement conceptuelle<sup>147</sup>, une place importante y est laissée aux sociologues. Cela est d'autant plus justifié que ceux-ci ont eu à l'échelle internationale des rôles fondamentaux dans l'étude du racisme, et que les historiens

---

<sup>143</sup>. Voir Marie-Claude Smouts, « Les études postcoloniales en France : émergence et résistances », *Ruptures postcoloniales. Les nouveaux visages de la société française*, Achille Mbembe éd., La Découverte, 2010, p. 309-316.

<sup>144</sup>. *Ibid.*

<sup>145</sup>. Une des discriminations dans ce cas est par exemple l'exclusion scolaire. Voir Gérard Noiriel, *Immigration, antisémitisme et racisme en France, XIXe-XXe siècle : discours publics, humiliations privées*, Paris, France, Fayard, impr. 2007, p. 589-665.

<sup>146</sup>. Voir Gérard Noiriel, *Immigration, antisémitisme et racisme en France, XIXe-XXe siècle : discours publics, humiliations privées*, Paris, France, Fayard, impr. 2007, p. 680.

<sup>147</sup>. Cette partie me permet en effet de connaître et de trancher les concepts qui me semblent opérant pour mon sujet.

français qui s'intéressent à ces questions sont peu nombreux. D'ailleurs tout comme dans le cas des études postcoloniales, les études anglo-saxonnes sur le racisme ont largement anticipé chronologiquement les productions francophones et ont été bien plus fournies.

Très diverses, les productions anglo-saxonnes ont quelques similarités générales. Elles ont par exemple tendance depuis les années 50 à séparer très fortement le champ du racisme et des relations interethniques<sup>148</sup>. « Pour le dire trop vite et brutalement, le premier s'est construit à partir de la "question noire", le second à propos de l'immigration européenne. »<sup>149</sup>. Par ailleurs, on peut sans doute distinguer deux grandes périodes au sein de ces études. Une courant jusqu'à la fin des années 1960 et centrée sur l'étude du racisme comme préjugés. En ayant une approche largement interindividuelle et utilisant notamment la psychologie sociale. Une seconde débutant entre la fin des années 1960 et le début des années 1970 et abordant le racisme d'abord d'un point de vue macro social<sup>150</sup>. L'ouvrage qui a eu une importance majeure faisant la jointure entre ces deux moments est celui de Stockely Carmichael et Charles V. Hamilton, *Black Power : The Politics of Liberation in America*, publié en 1967. Ces militants des droits civiques états-uniens ont mis en avant l'existence de dispositifs assurant « la perpétuation du pouvoir des Blancs et [défavorisant] systématiquement les Noirs »<sup>151</sup>. Ils ont notamment mis à jour un nouveau concept, celui de racisme institutionnel<sup>152</sup>. Ce sont les travaux écrits à la suite de cet ouvrage que nous choisissons de décrire ici. D'abord, parce que ce sont les plus récents et parce qu'ils se rapprochent le plus temporellement des études directes du sujet qui nous intéresse dans ce mémoire : l'islamophobie.

Bernard Lamy les découpe en différents courants que nous retranscrivons ici en résumant leurs principales caractéristiques<sup>153</sup> :

Le courant marxiste orthodoxe : il puise notamment ses bases théoriques dans l'ouvrage d'Olivier C. Cox publié en 1948 et nommé *Caste, Class and Race*. Dans cette acception, le

---

<sup>148</sup>. Néanmoins, comme nous allons le voir certains courants récents comme le courant postcolonial ou les tenants du racisme culturel ont tendance à minimiser cette distinction.

<sup>149</sup>. Voir Véronique de Rudder, Christian Poirer, François Vourc'h, « Précisions conceptuelles et propositions théoriques », dans : *L'Inégalité raciste. L'universalité républicaine à l'épreuve*, Véronique de Rudder (dir.). Presses universitaires de France, 2000, p. 25-46.

<sup>150</sup>. Cela ne veut pas dire que l'approche interindividuelle ait disparu.

<sup>151</sup>. Voir Véronique de Rudder, Christian Poirer, François Vourc'h, « Précisions conceptuelles et propositions théoriques », dans : *L'Inégalité raciste. L'universalité républicaine à l'épreuve*, Véronique de Rudder (dir.). Presses universitaires de France, 2000, p. 25-46.

<sup>152</sup>. Le racisme institutionnel est « le développement, dans les institutions, de principes d'organisation et de fonctionnement qui servent ensuite de base à des pratiques discriminatoires » racistes. Voir Bernard Lamy, « La recherche récente sur le racisme dans la sociologie américaine et britannique : une analyse bibliographique », dans : *Sociétés contemporaines* n° 1, mars 1990, Histoire et sociologie, p. 113-136.

<sup>153</sup>. *Ibid.*

racisme vient de la classe capitaliste. Les propriétaires des moyens de production utilisent le racisme de deux façons dans leurs recherches de profit. D'abord, ils favorisent les discriminations racistes en tout genre pour faire croire aux ouvriers blancs qu'ils sont privilégiés. Cela crée artificiellement une communauté d'intérêts entre eux et ces ouvriers contre les non-blancs. De plus, cette discrimination, notamment sur le marché du travail, sert à faire planer sur la tête des ouvriers blancs la possibilité d'une égalisation des conditions. Sur la base de celles des non blancs, et donc, freiner les velléités grévistes. Michael Reich par exemple « donne le résultat d'une comparaison entre les grandes aires métropolitaines des États-Unis et relève que c'est là où existe le maximum d'inégalité de ressources entre propriétaires du capital et salariés blancs, qu'existe la plus forte inégalité entre communautés séparées par la race, Blancs et Noirs »<sup>154</sup>. Des études se développent aussi sur l'histoire de la domination coloniale et l'exploitation<sup>155</sup>, et l'accent est mis sur le racisme existant dans les institutions. Robert Blauner démontre dans ses analyses historiques que l'oppression raciale est inscrite dans l'histoire des États-Unis et dans ses institutions. Il parle notamment pour la constater de privilège « statutaire » des blancs et il théorise qu'il est impossible de répondre à cette situation par l'assimilation<sup>156</sup>.

Le courant de la théorie du marché éclaté de la main-d'œuvre : la perspective ici fonde aussi sur une acception économique et sur une compréhension des classes sociales de type marxistes. Mais l'idée avancée est que le racisme ne vient pas des capitalistes, mais de la classe ouvrière. Ici, il est théorisé qu'il y a trois classes, les capitalistes, les ouvriers blancs<sup>157</sup>, qui constituent une main-d'œuvre chère, et les ouvriers non blancs, qui constituent une main-d'œuvre peu chère. Les capitalistes n'ont pas de raisons intrinsèques d'embaucher une main-d'œuvre peu chère. Les ouvriers bien payés ont au contraire un intérêt systématique à conserver leurs meilleures conditions de travail. Ce sont donc eux qui sont les premiers acteurs du racisme. C'est Edna Bonacich qui est la figure de proue de ce courant<sup>158</sup>.

Le courant regroupant les travaux Weberiens : ils se distinguent des travaux marxistes notamment sur la conception de la classe sociale. L'analyse Weberienne ne donnant pas de

---

<sup>154</sup>. Voir Bernard Lamy, « La recherche récente sur le racisme dans la sociologie américaine et britannique : une analyse bibliographique », dans : *Sociétés contemporaines* n° 1, mars 1990. Histoire et sociologie, p. 125. Son ouvrage, Michael Reich, *Racial inequality : a political economic analysis*, Princeton, Princeton University Press, 1981, 345 p.

<sup>155</sup>. Par exemple : Olivier Cromwell Cox, *Race relations : elements and social dynamics*, Detroit, Wayne State University Press, 1976. 337p.

<sup>156</sup>. Voir Robert Blauner, *Racial oppression in America*, New-York, Harper and Row, 1972. 309 p.

<sup>157</sup>. Les « ouvriers blancs » ne sont cependant pas appelés par ces termes.

<sup>158</sup>. Voir notamment E. Bonacich, « A theory of ethnic antagonism: the split labor market », *American Sociological Review*, 1972, vol. 37, n° 5, p. 547-559.

prééminence de l'économique, la classe est une donnée parmi d'autre pour comprendre le racisme et pas la principale. Pour ce courant, la question centrale concernant les groupes ethniques, leurs discriminations ou non est celle de l'accès au pouvoir. La « cristallisation institutionnelle des systèmes de croyances et de valeurs, notamment la formation d'une idéologie raciste » est la question la plus importante pour ce courant<sup>159</sup>. Il développe par ailleurs l'idée de minorité maintenue sous tutelle par le pouvoir, ce maintien étant souvent d'origine coloniale dans les travaux produits. L'explication du racisme passe alors de la classe à la domination. Un certain nombre de chercheurs peuvent être inscrits dans ces travaux par exemple Richard A. Schermerhorn<sup>160</sup>, John Rex<sup>161</sup> ou William J. Wilson<sup>162</sup>.

Le courant de la théorie du choix rationnel : il s'agit ici d'extraire les mécanismes d'intérêts et de concurrence entre groupes ethniques pour les étudier en tant que tels. Ce courant donne plus d'importance à l'individu, et l'idée développée est que ceux-ci « essayent de faire le meilleur usage possible de leurs ressources, pour maximiser leur avantage. Ils tendent notamment à utiliser les différences ethniques et culturelles de façon à créer des groupes, par les opérations d'inclusion et d'exclusion »<sup>163</sup>. Des auteurs tels que H.M. Blalock<sup>164</sup> ou M. Banton<sup>165</sup> peuvent être intégrés à ce groupe.

Le courant de la recherche psychosociologique : il s'agit d'un courant mettant au centre de ses recherches la compréhension du racisme comme un préjugé. Comme écrit plus haut, il a eu son âge d'or avant la fin des années 1960, notamment durant les années 50<sup>166</sup>, avant d'être clairement remis en cause dans les années 1970-1980. Néanmoins, plusieurs auteurs ont repris le flambeau comme H.J. Ehrlich<sup>167</sup>, Charles Y. Glock<sup>168</sup> ou Teun A. van Dijk<sup>169</sup>.

Le courant s'intéressant au racisme symbolique : approche se développant surtout aux États-Unis qui cherche à comprendre le racisme directement dans les interactions. Il s'intéresse à

---

<sup>159</sup>. Cette sensibilité ne se donne cependant pas elle-même le nom de courant.

<sup>160</sup>. Voir Richard A. Schermerhorn, *Comparative ethnic relations: a framework for theory and research*, New – York, Random House, 1970. 327 p.

<sup>161</sup>. Voir John Rex, *Race relations in sociological theory*, New-York, Schocken Books, 1970. 169 p.

<sup>162</sup>. Voir William J. Wilson, *The declining significance of race: Blacks and changing American institutions*, Chicago, University of Chicago Press, 1978, 204 p.

<sup>163</sup>. Voir Bernard Lamy, « La recherche récente sur le racisme dans la sociologie américaine et britannique : une analyse bibliographique », dans *Sociétés contemporaines*, n° 1, mars 1990, Histoire et sociologie. p. 113–136.

<sup>164</sup>. Voir Hubert M. Blalock Jr, *Race and ethnic relations*, Englewood Cliffs, N.J., Prentice Hall, 1982. 133 p.

<sup>165</sup>. Voir Michael Parker Banton, *The idea of race*, Boulder, Colo., Westview Press, 1979. 190 p.

<sup>166</sup>. Avec notamment Gordon W. Allport et son échelle des préjugés. Voir Gordon Allport, *The Nature of Prejudice*, Addison-Wesley 1954.

<sup>167</sup>. Voir H.J. Ehrlich, *The social psychology of prejudice: a systematic theoretical review and propositional inventory of the American social psychological study of prejudice*, New-York, John Wiley and Sons, 1973. 208 p.

<sup>168</sup>. Voir C Y. Glock, *Adolescent prejudice*. New – York, Harper and Row, 1975, 229 p.

<sup>169</sup>. Voir T.A. Van Duk, *Communicating racism: ethnic prejudice in thought and talk*, Newbury Park, C.A., Sage, 1987. 436 p.

une forme de racisme caché, qui existe notamment dans la classe moyenne blanche. Ce dernier n'utilise pas des éléments racistes directement assumés, mais a tendance à critiquer les avancées des droits de non-blancs comme groupe et pas individuellement. Il semble par exemple être une réaction des blancs au mouvement des droits civiques aux États-Unis. Les auteurs s'y intéressant sont par exemple Me Connahay et Hough.<sup>170</sup>

Il semble nécessaire de citer deux autres courants à ceux décrits par Lamy Bernard, qui contrairement à la tradition anglo-saxonne, rompent en partie la dichotomie ethnisme/racisme. Le premier fait émerger l'idée d'un racisme culturel, le deuxième est le courant décolonial.

Le courant du racisme culturel ou nouveau racisme<sup>171</sup> : en 1981, un ouvrage est produit par Martin Barker, *The New Racism*. Selon lui, le discours raciste est passé de l'infériorité biologique à la différence culturelle. Ce n'est plus la hiérarchie des races qui est mise en avant, mais la différence. Ce ne sont plus les attributs naturels qui sont stigmatisés, mais la culture, la religion, les mœurs du groupe « racisé ». Le discours raciste porte aussi sur la menace du groupe visé vis-à-vis du groupe dominant. Plusieurs auteurs reprennent ces thèses en Grande-Bretagne, comme Paul Gilroy<sup>172</sup>, qui prend notamment ses références dans des travaux de Franz Fanon<sup>173</sup>.

Le courant décolonial : comme décrit dans la partie sur les études postcoloniales, ce courant s'est développé dans les années 1990 autour de l'université de Berkeley. Il inscrit les origines du racisme dans l'époque moderne et prend comme date clé 1492<sup>174</sup>. Pour lui, le premier groupe racialisé a été les indigènes d'Amérique associés à des sans âmes, puis il s'est élargi à des populations d'Afrique subsaharienne. Il a notamment ensuite frappé les populations musulmanes à partir du moment où elles ont été colonisées. Une autre de leur spécificité est de penser comme le courant décrit plus haut que la période récente se caractérise par un racisme culturel<sup>175</sup>, là où la plupart des courants anglo-saxons s'opposent à cette notion. Le

---

<sup>170</sup>. Voir J.C. J.B. Conahay, « Hough Symbolic Racism », *Journal of Social Issues*, vol. 32, 1976, n°1, p. 23-45.

<sup>171</sup>. Voir pour plus de détails Michel Wieworka, « Du racisme scientifique au nouveau racisme », *Le racisme, une introduction*. Michel Wieworka (dir.), La Découverte, 1998, p. 13-36.

<sup>172</sup>. Voir Paul Gilroy, *There Ain't no Black in the Union Jack*, Londres, Hutchinson.

<sup>173</sup>. Voir Frantz Fanon, *Peau noire et masques blancs*, 1952, Paris Seuil, et, Frantz Fanon, *Les Damnés de la terre*, 1961, Paris, Maspero.

<sup>174</sup>. Selon ce courant il s'agit d'un double moment de « découverte » des Amériques et de conquête de Grenade par les Espagnols.

<sup>175</sup>. Le courant décolonial définit le racisme culturel comme « une forme de racisme n'utilisant pas le mot race, qui est concentré sur l'infériorité culturelle d'un groupe de personnes. Le plus souvent, il prend la forme d'infériorisation sur la base d'habits, de croyances, de comportements ou de valeurs utilisés par un groupe de personnes. Il est proche du racisme biologique dans le sens où il naturalise/essentialise la culture des personnes infériorisées/racisées. Cela prend souvent la forme d'une vision anhistorique. » Voir Ramón Grosfoguel, Eric Mielants, « The Long-Durée Entanglement Between Islamophobia and Racism in the Modern/Colonial Capitalist/Patriarchal World-System: An Introduction », *Human Architecture : Journal of the Sociology of Self-Knowledge*, 5-1, 2006.

courant décolonial pense que la religion y a un rôle central. Plusieurs universitaires en faisant partie travaillent sur le racisme comme Ramón Grosfoguel ou Eric Mielants.

Les études françaises sur le racisme ont de fait été bien plus tardives et bien moins luxuriantes que celles anglo-saxonnes. Tyler Stoval explique cela par « la croyance mythique dans l'incapacité française à voir la différence de couleur, l'accent mis sur la classe comme lieu de séparation sociale et politique et, facteur le plus important, la tradition d'universalisme républicain »<sup>176</sup>.

Néanmoins, une figure a un rôle précurseur et important, Colette Guillaumin. Sa thèse soutenue en 1969 et nommée *Un aspect de l'altérité sociale. L'idéologie raciste* donne lieu à une publication en 1972, *L'Idéologie raciste, genèse et langage actuel*. Elle y inverse la perspective classique et problématise la notion de race en elle-même. Elle montre que l'idée de race est issue de l'idéologie raciste et ne l'appuie pas. Elle la place comme une construction sociale. Historiquement, elle pense l'idée moderne de « race » comme apparaissant « avec le remplacement de la justification théocratique et religieuse de l'ordre social et des inégalités par la justification naturaliste et scientifique »<sup>177</sup>. La race selon elle a pour caractéristique d'être infranchissable.

À la suite de ces travaux pionniers et alors que les productions anglophones se développent, peu de recherches sont menées en France avant les années 1990<sup>178</sup>. Néanmoins, certains ouvrages prenant d'abord la forme d'essais philosophiques ou anthropologiques sont produits. En 1988, Pierre-André Taguieff publie *La Force du préjugé*. Il y reprend l'idée de racisme différentialiste, culturel et nouveau issu des études britanniques. Il l'associe à la situation française et à la pensée de son extrême droite. Etienne Balibar et Immanuel Wallerstein publient en 1989 un livre allant dans le même sens.<sup>179</sup>

Mais la figure française ayant un rôle central dans le développement d'étude sur la race et le racisme est Véronique de Rudder. Elle a commencé ses travaux en 1993, autour d'une première étude « Reconnaître la discrimination » qui est devenue un programme de travail. Amenant ainsi avec elle d'autres chercheurs et chercheuses. Son ouvrage majeur a été écrit en

---

<sup>176</sup>. Voir Tyler Stoval, « Universalisme, différence et invisibilité. Essai sur la notion de race dans l'histoire de la France contemporaine », dans : *Cahiers d'histoire Revue d'histoire critique*, 96-97, 2005, p. 63-90. Cette idée est reprise par une historienne contemporaine française des questions raciales, Carole Reynaud Paligot. Voir Carole Reynaud-Paligot, « Introduction », *Races, racisme et antiracisme dans les années 1930*. Carole Reynaud-Paligot (dir.), Presses universitaires de France, 2007, p. 1-4.

<sup>177</sup>. Voir Véronique de Rudder, « Colette Guillaumin. Une sociologue française (1934-2017) », *Journal des anthropologues*, 2017/3, n° 150-151, p. 181-183.

<sup>178</sup>. Voir Bernard Lamy, « La recherche récente sur le racisme dans la sociologie américaine et britannique : une analyse bibliographique », dans : *Sociétés contemporaines* N° 1, mars 1990. Histoire et sociologie. p. 113-136.

<sup>179</sup>. Voir Etienne Balibar, Immanuel Wallerstein, *Race, Classe, Nation. Les identités ambiguës*, 1989, Paris, La Découverte.

collaboration avec Christian Poiret et François Vour'ch publié en 2000, il s'intitule *L'inégalité raciste. L'universalité républicaine à l'épreuve*. Elle y défend plusieurs positions. Elle s'oppose en partie aux thèses sur le néo-racisme, parlant d'ethnisme. Elle donne comme différence fondamentale entre l'ethnisme et le racisme le caractère indépassable de la race<sup>180</sup> et y accole une définition biologisante alors que l'ethnisme est d'abord culturel<sup>181</sup>. Elle explique néanmoins que « les termes ethnies, culture ou origine [...] peuvent remplacer la "race" en étant traités comme des empreintes substantielles, inscrites dans la continuité généalogique. Elles "endossent" alors les signifiés du mot "race" »<sup>182</sup>. Cela nous semble laisser un flou dans les différences que fait V. De Rudder entre les définitions de race et ethnisme. Elle parle néanmoins d'ethnisation du monde pour caractériser la situation récente. Cet ouvrage donne par ailleurs d'autres définitions importantes<sup>183</sup> et aborde une approche constructiviste du racisme.

Les historiens français sont quant à eux très peu présents dans les domaines de l'étude du racisme même récemment<sup>184</sup>. Deux historiens et historiennes ayant fait des travaux récents sur le sujet méritent néanmoins d'être présentés. Gérard Noiriel a notamment sorti un ouvrage important en 2007 nommé *Immigration, antisémitisme et racisme en France, XIXe-XXe siècle : discours publics, humiliations privées*. Il y défend une conception du racisme s'arrêtant au domaine du discours et des programmes politiques<sup>185</sup>. Selon lui, la tendance à y intégrer les comportements<sup>186</sup> amène à pointer du doigt d'abord les classes populaires et à dédouaner les élites, alors que celles-ci ont le premier rôle dans son développement. Il s'oppose par ailleurs globalement à la prolifération des analyses des situations en termes

---

<sup>180</sup>. Cette différence est aussi celle donnée par Colette Guillaumin.

<sup>181</sup>. Elle explique cependant que la race peut prendre dans les termes utilisés les atours de la culture, ce qui floute quelque peu à notre sens ce cadrage général.

<sup>182</sup>. Voir Véronique de Rudder, Christian Poiret, François Vour'ch. « Précisions conceptuelles et propositions théoriques », *L'Inégalité raciste. L'universalité républicaine à l'épreuve*, Véronique de Rudder (dir.), Presses universitaires de France, 2000, p. 25-46.

<sup>183</sup>. Une de ces définitions importantes est par exemple celle du racisme systémique qu'elle définit à la suite d'autre « comme le résultat ou, plus précisément, comme le point de rencontre entre des formes "interactionnelles" et des formes "structurelles" de racisme. Les premières sont constituées des "micro-inéquités" répétitives et corrosives, mais inattaquables juridiquement, les secondes par les règles et procédures de traitement, l'une et l'autre formes étant incorporées aux règles éthiques et socioculturelles du fonctionnement ordinaire des institutions, voire des sociétés tout entières ». Voir Véronique de Rudder, Christian Poiret, et François Vour'ch. « Précisions conceptuelles et propositions théoriques », *L'Inégalité raciste. L'universalité républicaine à l'épreuve*, Véronique de Rudder (dir.), Presses universitaires de France, 2000, p. 25-46.

<sup>184</sup>. Au contraire, les historiens anglo-saxons intègrent largement cette question dans leurs études. Voir par exemple Ann Laura Stoler, *Carnal Knowledge and Imperial Power: Race and the Intimate in Colonial Rule*, Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 2002.

<sup>185</sup>. Il cantonne le domaine politique aux jeux des partis cherchant à conquérir le pouvoir.

<sup>186</sup>. Il analyse cette tendance à intégrer les comportements comme étant issue des productions étatiques françaises de la période récente, notamment à partir des enquêtes annuelles de la Commission nationale consultative des droits de l'homme.

raciaux. Et pense nécessaire de placer au centre les questions sociales. Plus généralement, son approche historiographique s'inscrit dans ce qu'il appelle une histoire sociale du discours. Une historienne française s'intéresse aussi aux questions de race, Carole Reynaud-Paligot. Elle a notamment écrit deux ouvrages sur ces thématiques. *Races, racisme et antiracisme dans les années 30* en 2007 et *La République raciale (1860-1930)* en 2006. Dans le premier, elle cherche à participer à l'étude de « l'histoire de [la] pensée raciale afin d'analyser la permanence des représentations hiérarchiques et inégalitaires dans la communauté savante et ses usages dans le domaine des politiques coloniales et de l'immigration »<sup>187</sup> dans les années 30. Et dans le second, elle défend notamment que les gouvernements de la Troisième République ont soutenu l'inscription de la science des races dans l'idéologie républicaine.

### c/Histoire de la laïcité en France

Nous choisissons de décrire uniquement les évolutions récentes de l'historiographie de la laïcité, car c'est le moment où elle se rapproche le plus de nos sujets d'étude.

Le contexte dans lequel les historiens vivent et travaillent influence leurs écrits. Il s'avère que les années 1980 ont été une décennie où l'actualité a été secouée par la thématique de la laïcité. Plusieurs exemples peuvent ainsi être recensés. D'abord, les manifestations de 1984 contre les lois Savary, qui donnent la victoire aux partisans de l'école privée. Puis, entre 1986 et 1989, les prises de position d'évêques pour une redéfinition de la séparation de l'église et de l'état sont un autre exemple. La diffusion du film de Scorsese, *La dernière tentation du Christ*, et les attentats qui s'en suivent ont aussi une réelle place dans l'actualité. C'est aussi le cas de l'affaire Rushdie et l'« affaire du tchador »<sup>188</sup> en 1989. Tous ces événements ont une influence importante sur le développement au début des années 1990, de plusieurs travaux universitaires sur la laïcité.

Certains sont centrés sur la laïcité scolaire. Un des points de tensions entre eux reposant sur l'interprétation de la loi de Ferry de 1882, et son contenu antireligieux<sup>189</sup> ou plutôt

---

<sup>187</sup>. Voir Carole Reynaud-Paligot, « Introduction », *Races, racisme et antiracisme dans les années 1930*. Carole Reynaud-Paligot (dir.), Presses universitaires de France, 2007, p. 1-4.

<sup>188</sup>. L'« affaire du tchador » est le surnom que les médias donnent à l'affaire. Voir Thomas Deltombe, *L'islam imaginaire : la construction médiatique de l'islamophobie en France, 1975-2005*, Paris, France, la Découverte, 2007, p. 98-118.

<sup>189</sup>. C'est par exemple la position de Henri Pena-Ruiz. Voir Henri Pena-Ruiz, « L'Idéal laïque : exigence républicaine et générosité démocratique », *Éducation et pédagogies*, n° 7, sept.1990, n° spécial « Laïcité, le sens d'un idéal », p. 25-26.



simplement critique du cléricisme. Peut-être en lien avec le contexte<sup>190</sup>, selon Pierre Oignier, les premiers n'ont aucune preuve pour aller dans ce sens<sup>191</sup>.

D'autres sont plus généraux. Ces derniers ont des approches différenciés notamment dans l'échelle de temps historiques qu'ils utilisent pour appréhender la laïcité en France<sup>192</sup>.

Une de ces approches se centre sur la Révolution française comme moment fondateur. C'est par exemple autour de cette idée que Claude Langlois structure sa communication « La Révolution française : un processus de laïcisation ? » en 1990. Il y développe l'idée que la Révolution laïcise à trois niveaux : « celui de l'espace politique, entièrement renouvelé ; celui de la société, beaucoup plus contrastée, avec l'école, l'état civil, le mariage et le calendrier ; celui, enfin, qui atteint l'Église, avec la Constitution civile du clergé qui s'inscrit dans un contexte plus large de réorganisation administrative et politique »<sup>193</sup>

Une autre étudie la laïcité française à partir d'une vision contemporaine, à partir de la Troisième République. Le terme laïcité apparaît en effet à ce moment, et la réforme de l'école primaire l'appliquant pour la première fois largement. René Rémond défend cette position dans un exposé ouvrant un colloque organisé par le Cent Sèvres « Transformation du paysage politico-religieux en France. Faut-il repenser la laïcité ? » en 1990<sup>194</sup>.

Emile Poulat s'inscrit dans une autre approche<sup>195</sup>, sur le temps long. Il découpe l'histoire de la laïcité en 4 étapes. « La première, celle de la "laïcité sacrée", couvre toute la période de l'Ancien Régime : le débat entre l'État monarchique et l'Église s'y développe à l'intérieur même de l'espace religieux chrétien. La Révolution française inaugure la deuxième étape, celle de la "laïcité éclairée" ; consacrant la philosophie des Lumières, la Déclaration des droits du 26 août 1789 reconnaît la liberté de croire ou de ne pas croire, donc de sortir de la sphère chrétienne. La troisième, celle de la "laïcité radicalisée", est ouverte par les lois qui laïcisent l'école à partir des années 1880. Aujourd'hui, nous sommes parvenus à la quatrième étape, celle de la "laïcité reconnue", puisque devenue depuis 1946 un principe constitutionnel »<sup>196</sup>.

---

<sup>190</sup>. Ce lien avec le contexte est une hypothèse purement personnelle non formulée par Pierre Oignier.

<sup>191</sup>. Voir Pierre Oignier, « Les approches historiques de la laïcité en France, 1990-1993. Étude critique », dans : *Histoire de l'éducation*. n° 65, 1995, p. 81.

<sup>192</sup>. Pour plus de détails, voir Pierre Oignier, « Les approches historiques de la laïcité en France, 1990-1993. Étude critique », dans : *Histoire de l'éducation*, n° 65, 1995, p. 71-85.

<sup>193</sup>. Voir Pierre Oignier, « Les approches historiques de la laïcité en France, 1990-1993. Étude critique », dans : *Histoire de l'éducation*. n° 65, 1995 p.79.

<sup>194</sup>. Voir Pierre Oignier, « Les approches historiques de la laïcité en France, 1990-1993. Étude critique », dans : *Histoire de l'éducation*. n° 65, 1995 .

<sup>195</sup>. Voir Emile Poulat, « Les Quatre étapes de la laïcité », dans : *Nouveaux enjeux de la laïcité*, Paris, Centurion, 1990.

<sup>196</sup>. Voir Pierre Oignier, « Les approches historiques de la laïcité en France, 1990-1993. Étude critique », dans : *Histoire de l'éducation*. n° 65, 1995, p.72.

Jean Baubérot quant à lui pense aussi une histoire longue, mais sur des bornes chronologiques plus restreintes. Il fait commencer son histoire à la révolution et parle par la suite de « seuil de laïcisation ». Le premier ouvert par le Concordat en 1801, mettant en place un système de culte reconnu. Le second ouvert par la loi de séparation des Églises et de l'État le 9 décembre 1905, inaugurant un « pacte laïque »<sup>197</sup>. Jean Baubérot est par ailleurs la figure la plus importante de l'histoire et de la sociologie de la laïcité en France. Il a notamment créé le Groupe Sociétés Religions Laïcité, fondé la sociologie de la laïcité, et été titulaire de la chaire Histoire et sociologie de la laïcité à l'EPHE<sup>198</sup>. Il a écrit de nombreux ouvrages plus récents sur ce thème par exemple *Les 7 laïcités françaises* en 2014. Il y décrit quatre laïcités s'étant développées autour de la loi de 1905 et trois nouvelles étant apparues dans les dernières décennies. Les quatre laïcités d'origines étant la laïcité antireligieuse, prônant l'intervention de l'état contre la religion. La laïcité gallicane, prônant l'encadrement de la religion par l'état notamment sur le modèle de la politique religieuse des rois de France. Deux formes de laïcités séparatistes, insistant sur la non-intervention de l'état et sur la séparation de l'église et de l'état. Les trois nouvelles étant la laïcité concordataire, basée sur le modèle de l'Alsace-Moselle, la laïcité ouverte<sup>199</sup> défendant les croyances. Et une laïcité identitaire, « anti-immigrés » s'attaquant spécifiquement à l'islam et aux musulmans, la « nouvelle laïcité »<sup>200</sup>. S'opposant largement à cette dernière Jean Baubérot s'est par ailleurs opposé à l'islamophobie qu'elle contiendrait<sup>201</sup>.

#### d/État des recherches sur l'islamophobie

Selon Marwan Mohammed et Abdellali Hajjat<sup>202</sup>, la période commençant après la Deuxième Guerre mondiale est notamment caractérisée par la diversification du discours sur l'islam<sup>203</sup> et la division de l'espace académique entre approche néo-orientaliste<sup>204</sup> et approche scientifique.

---

<sup>197</sup>. Voir Jean Baubérot, *Vers un nouveau pacte laïque ?* Paris, Le Seuil, 1990.

<sup>198</sup>. École Pratique des Hautes Études.

<sup>199</sup>. La laïcité ouverte a la spécificité de se donner publiquement ce nom.

<sup>200</sup>. Cette « nouvelle laïcité » porte nom du rapport de François Baroin sorti en 2003. L'ouvrage de Jean Baubérot *La laïcité falsifiée* s'y oppose frontalement en 2012.

<sup>201</sup>. Il a par exemple participé à un meeting organisé par Maman Toutes Egales le 9 février 2012, appelé *Laïcité oui, islamophobie non*. Voir l'appel ici *Laïcité oui/Islamophobie non — Les mots sont importants (lmsi.net)*, <http://lmsi.net/Laicite-oui-Islamophobie-non>, consulté le 20 août 2019.

<sup>202</sup>. Voir Abdellali Hajjat, Marwan Mohammed, *Islamophobie : comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman*, Paris, la Découverte, 2013.

<sup>203</sup>. Cette diversification voit par exemple de nouvelles zones géographiques produire des discours sur l'islam, notamment les États-Unis.

<sup>204</sup>. « Le “néo-orientalisme” désigne un renouvellement et une réhabilitation des thèses de l'orientalisme classique dans un contexte de progressive idéologisation des relations entre les pays du Moyen-Orient et ceux de l'Occident, favorisant un retour de la lecture essentialiste du champ islamique. ». Voir Olivier Moos, « Lénine en djellaba : néo-orientalisme et critique de l'islam », *Cahiers de l'Institut Religioscope*, n° 7, août 2011.

En effet, la montée des mouvements nationalistes arabes et le processus de décolonisation amènent le développement de l'histoire et de la sociologie de l'islam, mais aussi des études islamiques, des études d'ères culturelles ou les sciences politiques spécialisées sur l'islam. Dans ce champ, les années 1980 et surtout les années 1990 voient la réapparition d'un terme dans l'espace public britannique<sup>205</sup>, celui d'islamophobie. Issu d'un groupe d'administrateurs ethnologues français spécialisés dans l'islam africain en 1910<sup>206</sup>, il disparaît en effet dans les années 20. Ce sont des militants luttant contre le racisme touchant les musulmans qui le réutilisent à partir du début des années 1980 au Royaume-Uni<sup>207</sup>. Edward Saïd utilise par ailleurs rapidement le terme en 1985 dans un article, *Orientalism reconsidered*, publié dans la revue *Cultural Critique*. En 1990, Kalim Siddiqui écrit *The Muslim Manifest. A Strategy for Survival*, qui a un impact dans la diffusion du terme en Grande-Bretagne. Mais ce sont les publications de deux rapports<sup>208</sup> produits par un think tank engagé sur les questions d'égalité raciale, le Runnymede Trust, qui donnent une légitimité institutionnelle au terme. Le premier, *A very Light Sleeper. The Persistence and Dangers of Anti-Semitism*, publié en 1994 n'est pas principalement centré sur l'islamophobie qui partage la « vedette » avec l'antisémitisme. Il ne donne par ailleurs pas de définition au terme, mais c'est sa première reconnaissance institutionnelle. Le second, *Islamophobia. A Challenge for Us All*, publié en 1997, passe le cap et donne une définition au terme<sup>209</sup>. À partir de ce moment, il connaît un véritable écho avec une reconnaissance publique et politique ainsi que rapidement universitaire dans le pays<sup>210</sup>. Mais à une échelle internationale, c'est après les attentats du 11 septembre 2001 que le terme est reconnu par les institutions. Les institutions de l'Union européenne financent par

---

<sup>205</sup>. Il existe cependant selon Houda Asal des apparitions rapides du terme dans les années 1960 – 1970. Voir Houda Asal, « Islamophobie : la fabrique d'un nouveau concept. État des lieux de la recherche », *Sociologie*, vol.5, no. 1, 2014, p. 13-29.

<sup>206</sup>. L'idée était pour ses instigateurs de décrire une « islamophobie de gouvernement » qui donnait un traitement différent aux musulmans et aux non-musulmans. Et puis, de dénoncer l'« islamophobie savante et cléricale », qui transmettait des préjugés négatifs sur l'islam. La démarche était d'abord coloniale et réfléchissait au meilleur moyen de faire fonctionner cette colonisation. Voir A.Quellien, *La Politique musulmane dans l'Afrique occidentale française*, 1910, Paris, et, M. Delafosse, « L'état actuel de l'islam dans l'Afrique occidentale française », *Revue du monde musulman*, 1910, vol. XI, n° V.

<sup>207</sup>. Ces militants sont d'abord ceux de l'arrondissement de Brent à Londres. Ce moment correspond d'ailleurs à la mise à l'écart par le Race Relation Act (1976) des discriminations religieuses des axes de luttes contre le racisme. C'est aussi le moment où un changement d'identification des migrants issus des Caraïbes et du Pakistan a lieu. Il passe alors de « Asian/Black » à « muslims ». Voir Abdellali Hajjat, Marwan Mohammed, *Islamophobie : comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, Paris, la Découverte, 2013.

<sup>208</sup>. Le rapport le plus important est cependant le second.

<sup>209</sup>. Cette définition est d'ailleurs largement débattue et critiquée par la suite.

<sup>210</sup>. Voir Chris Allen, *Islamophobia*, 2010, Farnham, Burlington, Ashgate, p.15

exemple des rapports sur le sujet, des ONG et des associations le reprennent, et des discours à l'ONU le reprennent<sup>211</sup>.

À un niveau universitaire, si les travaux anglo-saxons<sup>212</sup> se multiplient, encore une fois<sup>213</sup> on peut observer un décalage très important avec ceux produits en France<sup>214</sup>.

Les premiers travaux britanniques se développent dès 1997. Tariq Modood est le premier à analyser les spécificités du racisme visant les musulmans et il s'intéresse à la définition de l'islamophobie<sup>215</sup>. Fred Halliday qui s'oppose au terme<sup>216</sup> dans un article *Islamophobia reconsidered* en 1999 fait vivre le débat et l'alimente. Par la suite et notamment après 2001, les publications se multiplient. Elles prennent notamment la forme d'ouvrages collectifs, le plus souvent dirigés ou édités par des Britanniques<sup>217</sup> ou de thèses<sup>218</sup>. Une revue spécialisée fait par ailleurs son apparition à Berkeley aux États-Unis en 2012, elle porte le nom d'*Islamophobia Studies Journal*<sup>219</sup>. En 2015, la plupart des publications en sciences humaines sur le sujet sont anglo-saxonnes.

En France, les travaux sont bien plus longs à arriver<sup>220</sup>. Et ce, bien que quelques précurseurs isolés aient commencé dès les années 80 à étudier l'islam et les pratiques religieuses

---

<sup>211</sup>. Par exemple, en 2004, Kofi Annan, Secrétaire général de l'ONU, déclare : « Quand le monde est contraint d'inventer un nouveau terme pour constater une intolérance de plus en plus répandue, c'est une évolution triste et perturbante. C'est le cas avec l'islamophobie ». Voir Houda Asal, « Islamophobie : la fabrique d'un nouveau concept. État des lieux de la recherche », *Sociologie*, vol. 5, no. 1, 2014, p. 13-29.

<sup>212</sup>. Ces travaux sont notamment produits au Royaume-Uni et aux États-Unis.

<sup>213</sup>. Le décalage que nous observons peut en effet aussi l'être concernant les études postcoloniales ou les travaux sur le racisme.

<sup>214</sup>. Il est d'ailleurs à noter que globalement les travaux produits se centrent sur la production du discours islamophobe et notamment sa production médiatique.

<sup>215</sup>. L'auteur a par la suite produit d'autres éléments sur le sujet, comme, N. Meer, T. Modood, « Refutations of racism in the "Muslim question" », *Patterns of Prejudice*, 2009, vol. 43, n° 34, p. 335-354, ou, T. Modood, « Introduction : The Politics of Multiculturalism in the New Europe », in : *The Politics of Multiculturalism in the New Europe*, T. Modood (dir.), 1997, London, Zed Books, p. 1-26.

<sup>216</sup>. Cette opposition ne dure cependant qu'un temps, les positions de Fred Halliday évoluent par la suite.

<sup>217</sup>. Des spécialistes de différents pays y participent cependant. Ils portent souvent sur des éléments géopolitiques de l'islamophobie.

<sup>218</sup>. Ainsi entre 1997 et 2011, 6 thèses dont le titre contient le terme islamophobie sont soutenues : Y. Fox-Howard, *Conflict Resolution: A study of identity, social/economic exclusion, islamophobie and racism*, The University of Wales, Lampeter, 1997, David Tyrer, *Institutionalised Islamophobia in British Universities*, University of Salford, 2003, Christopher Allen, *Islamophobia: contested concept in the public space*, University of Birmingham, 2005, Vera Marten, *Accounting for Islamophobia as a British Muslim: The centrality of the 'extra-discursive' in the discursive practices of Islamophobia*, The Manchester Metropolitan University, 2010, Leon Moosavi, *Defying gravity: Islamophobia, belonging and 'race' in the experiences of Muslim converts in Britain*, Lancaster University, 2011.

<sup>219</sup>. Il est par ailleurs à noter qu'il existe aussi des productions allemandes et qu'une revue spécialisée a aussi été créée en 2010, *Jahrbuch für Islamophobieforschung* (Annuaire de la recherche sur l'islamophobie). Elle regroupe les productions suisses et autrichiennes sur le sujet et connaît un processus de relecture scientifique depuis 2014.

<sup>220</sup>. Ce retard amène Laurent Mucchielli à parler de « myopie intellectuelle ». Voir Laurent Mucchielli, « L'islamophobie : une myopie intellectuelle ? », 2004, *Mouvements*, vol. 31, n° 1, p. 90-96.

musulmanes comme un objet d'étude normal<sup>221</sup>. Par ailleurs, les sciences politiques sont hégémoniques dans l'étude de cet islam en France<sup>222</sup>. Le savoir produit par ces derniers<sup>223</sup> bien qu'il soit pluriel et nuancé se rapproche globalement d'une forme de néo-orientalisme, la spécificité culturelle et religieuse étant utilisée comme clé de lecture des évolutions politiques du Moyen-Orient et des musulmans<sup>224</sup>. Le premier ouvrage universitaire parlant directement d'islamophobie sorti en France paraît en 2003 et est écrit par Vincent Geisser. Il s'agit d'un essai : *La nouvelle islamophobie*. L'auteur parlant de « nouvelle » islamophobie pour la distancier de l'islamophobie coloniale. En 2005, c'est le tour du livre de Thomas Deltombe, *L'islam imaginaire, la construction médiatique de l'islamophobie en France 1975-2005*. Il s'agit d'une enquête approfondie sur le discours islamophobe dans les médias télévisuels. Le premier ouvrage collectif avec en son sein des historiens n'est publié qu'en 2010. Il s'agit de *Les Grecs, les Arabes et nous : enquête sur l'islamophobie savante*<sup>225</sup>.

De façon générale, Marwan Mohammed et Abdellali Hajjat parlent pour la période allant de 2001 à 2010 de « période de la disqualification »<sup>226</sup> pour l'utilisation du terme islamophobie. Cette disqualification étant notamment produite par la volonté de plusieurs personnalités publiques de bannir le terme. En 2003, Caroline Fourest et Fiammetta Venner publient un article nommé « Islamophobie ? » dans leur revue *ProChoix*. Elles y développent l'idée fautive que le terme islamophobie a été utilisé en 1979 « par les mollahs iraniens qui souhaitaient faire passer les femmes qui refusaient de porter le voile pour de “mauvaises musulmanes” en les accusant d'être “islamophobes” ». Malgré sa fausseté, cette idée a un grand impact dans l'espace public. La période 2010-2015 est une nouvelle période pour l'utilisation du terme islamophobie en France, mais aussi pour son étude universitaire, celle de l'« usage routinier »<sup>227</sup>. Les articles de presse comportant le terme explosent<sup>228</sup> et l'espace universitaire

<sup>221</sup>. C'est notamment le cas de Nilüfer Göle, Françoise Gaspard, Farhad Krosrokhavar, Jocelyne Cesari. Cette nouvelle génération développe ses études dans un climat où les islamologues français se sont désintéressés des musulmans français. Et où les anthropologues et sociologues s'intéressent peu à leur vie religieuse. Voir Abdellali Hajjat, Marwan Mohammed, *Islamophobie : comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, Paris, la Découverte, 2013, p. 122-124.

<sup>222</sup>. Vincent Geisser explique cela par le fait que « les politologues apparaissent [...] les mieux placés pour répondre aux sollicitations politiques et institutionnelles en matière de connaissance des populations musulmanes sur le territoire français ». Voir Vincent Geisser, « La “question musulmane” en France au prisme des sciences sociales. Le savant, l'expert et le politique », *Cahiers d'études africaines*, 2012/2, n° 206-207, p. 351-352.

<sup>223</sup>. Ce savoir est notamment issu des travaux de Gilles Kepel, Rémy Leveau, Bruno Etienne.

<sup>224</sup>. Voir Abdellali Hajjat, Marwan Mohammed, *Islamophobie : comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, Paris, la Découverte, 2013.

<sup>225</sup>. Le premier ouvrage collectif français est lui publié en 2008 et se nomme *Islamophobie dans le monde moderne*. Voir Mohamed Mestiri (dir.), *Islamophobie dans le Monde Moderne*, Pensée islam (éd.), 2008

<sup>226</sup>. Voir Abdellali Hajjat, Marwan Mohammed, « Postface. Vers le point de non-retour ? », *Islamophobie. Comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, Abdellali Hajjat, Marwan Mohammed (dir.), La Découverte, 2016, p. 265-290.

<sup>227</sup>. *Ibid.*

se développe<sup>229</sup>. Le premier et unique séminaire français sur l'islamophobie est par exemple mis en place à l'EHESS par les deux universitaires en 2011 et dure jusqu'en 2014. Les journées d'étude utilisant le terme se multiplient<sup>230</sup>.

Par ailleurs, dans leur ensemble, les productions universitaires sur l'islamophobie sont agitées par de multiples débats et plusieurs champs d'élaboration :

Le premier d'entre eux repose sur la définition même de l'islamophobie. Certains auteurs remettent en cause l'utilisation du terme. Fred Halliday, qui a vu sa position évoluer, explique que contrairement à l'opposition entre chrétiens et musulmans passée, ce n'est pas l'islam comme religion qui est visé, mais les musulmans. Il serait plus juste pour lui de parler d'anti-musulmanisme<sup>231</sup>. D'autres auteurs s'opposent à cette vision et expliquent que l'hostilité à l'encontre de l'islam et le rejet des musulmans sont directement corrélés<sup>232</sup>. Une critique est faite à la position de Halliday disant que parler d'anti-musulmanisme, ne permet pas de faire le lien entre le discours stigmatisant l'islam et les actes islamophobes et ménage les élites productrices de ces discours<sup>233</sup>. Certains auteurs malgré leurs critiques du terme ont tendance à l'utiliser quand même, car il leur est imposé par sa légitimité sociale<sup>234</sup>. D'autres au contraire l'utilisent et le légitiment pleinement. C'est par exemple le cas d'Abdool Karim Vakil qui pense le terme comme une arme épistémologique ayant une efficacité et une puissance politique et que sa légitimation montre la capacité d'agir des musulmans<sup>235</sup>. Certains auteurs comprennent l'islamophobie avant tout comme une idéologie raciste<sup>236</sup>.

---

<sup>228</sup>. Alors que le nombre d'articles qui mentionnent le terme n'est que d'une trentaine en 2002, il s'élève à 342 en 2010 et explose en 2013 et 2015 pour atteindre respectivement 1 468 et 2 924. Voir Abdellali Hajjat, Marwan Mohammed, « Postface. Vers le point de non-retour ? », *Islamophobie. Comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, Abdellali Hajjat, Marwan Mohammed (dir.), La Découverte, 2016, p. 265-290.

<sup>229</sup>. Ce développement est encouragé entre autres choses par l'ouvrage d'Abdellali Hajjat et Marwan Mohammed à partir de 2013. Le CNCDH reconnaît d'ailleurs cette année-là le terme et la légitimité d'acteurs associatifs luttant contre.

<sup>230</sup>. Voir Houda Asal, « Islamophobie : la fabrique d'un nouveau concept. État des lieux de la recherche », *Sociologie*, vol. 5, no. 1, 2014, p. 13-29.

<sup>231</sup>. Voir Chris Allen, *Undoing proximity: the impact of the local-global nexus on perceptions of Muslims in Britain, The Globalisation and Localisation of Religion*, EASR Congress, University of Bergen, Norvège, 11 mai 2003.

<sup>232</sup>. Voir par exemple N.Meer, T. Modood, « Refutations of racism in the "Muslim question" », *Patterns of Prejudice*, 2009, vol. 43, n° 34, p. 335-354, ou : E. Bleich, « What Is Islamophobia and How Much Is There? Theorizing and Measuring an Emerging Comparative Concept », 2011, *American Behavioral Scientist*, vol. 55, n°12, p. 1581-1600.

<sup>233</sup>. Voir Abdellali Hajjat, Marwan Mohammed, *Islamophobie : comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, Paris, la Découverte, 2013.

<sup>234</sup>. Voir Houda Asal, « Islamophobie : la fabrique d'un nouveau concept. État des lieux de la recherche », *Sociologie*, vol. 5, no. 1, 2014, pp. 13-29.

<sup>235</sup>. Voir S. Sayyid, A. Vakil, *Thinking through islamophobia: global perspectives*, 2010, London, Hurst & Company.

<sup>236</sup>. Cette approche est notamment fondée sur la définition de Robert Miles et Malcolm Brown du racisme qui articule : 1/Un programme politique ou une idéologie lié au nationalisme 2/Un ensemble de préjugés d'opinions et d'attitudes 3/Un ensemble de pratiques d'exclusions résultant des préjugés, des discriminations et de la

Comme Christopher Allen, qui pense l'islamophobie comme correspondant à tous les phénomènes historiques contre les musulmans et comme étant endémique à la culture européenne et occidentale (ne connaissant que des accélérations et des décélérations)<sup>237</sup>. Dilwar Hussain s'inclut dans cette approche, mais au contraire d'Allen, il dit qu'il y a une pluralité d'islamophobies dépendant du contexte historique<sup>238</sup>. Cette approche est majoritaire chez les chercheurs, cela amène la plupart des études à s'intéresser d'abord aux discours publics en lien avec elle et peu aux pratiques sociales avec des données quantitatives significatives<sup>239</sup>. D'autres comprennent l'islamophobie comme un fait social total comme Abdellali Hajjat et Marwan Mohammed<sup>240</sup>. Par ailleurs quand certains remettent en cause l'idée que l'islamophobie est un racisme<sup>241</sup>, cette idée est défendue par la majorité des auteurs travaillant sur la question<sup>242</sup> notamment comme racisme culturel. Le processus de racialisation est d'ailleurs décrit dans de nombreux articles<sup>243</sup>. Enfin de nombreux auteurs appuient cette thèse d'islamophobie comme racisme en développant des travaux comparant islamophobie et antisémitisme<sup>244</sup>.

Un autre champ de débats et d'élaboration sur l'islamophobie est lié aux interrogations sur son histoire. Une des questions y étant liées est celle des origines du phénomène. Certains les font remonter aux croisades ou à la *Reconquista* espagnole<sup>245</sup>, d'autres à la conquête de

---

violence. Selon cette définition, ce ne sont pas les pratiques qui sont elles-mêmes racistes, mais les motivations les amenant.

<sup>237</sup>. Voir Christopher Allen, *Islamophobia: contested concept in the public space*, University of Birmingham, 2005.

<sup>238</sup>. Voir Dilwar Hussain, « The Impact of 9/11 on British Muslim Identity », dans : Ron Geaves (dir.), *Islam and the West: a Post September 11<sup>th</sup> Perspective*, Ashgate, Aldershot, 2004, p. 115-129.

<sup>239</sup>. L'écrasante majorité des chapitres d'ouvrages et d'articles universitaires se concentrent sur les productions discursives.

<sup>240</sup>. Marwan Mohammed et Abdellali Hajjat lui donnent la définition suivante : « problème social complexe de racialisation/alterisation appuyée sur le signe de l'appartenance (réelle ou supposée) à la religion musulmane dont les modalités sont variables en fonction des contextes nationaux et des périodes historiques. Dans la France contemporaine, ce "fait social total" relève d'une relation établie/marginaux dont l'enjeu central est la légitimité de la présence des immigrés sur le territoire national. Il s'agit d'un phénomène global et "genré" parce qu'influencé par la circulation internationale des idées et des personnes et par ces rapports sociaux de sexe. Nous faisons l'hypothèse que l'islamophobie est la conséquence de la construction d'un "problème musulman", dont la "solution" réside dans la discipline des corps, voire des esprits, des (présumés) musulmans ». Voir Abdellali Hajjat, Marwan Mohammed, *Islamophobie...* op. Cit. p. 98

<sup>241</sup>. Salman Sayyid remet par exemple en cause l'idée que l'islamophobie est un racisme, car l'islamophobie ne touche pas qu'un seul groupe ethnique et va au-delà du racisme fondé sur le nationalisme. Et puis parce qu'il révèle une anxiété du monde occidental dans sa domination future remise en question.

<sup>242</sup>. On peut par exemple citer Vincent Geisser, Marwan Mohammed et Abdellali Hajjat, Tarik Modood...

<sup>243</sup>. On peut par exemple citer, J.Rana, « The story of islamophobia », *Souls: A Critical Journal of Black Politics, Culture, and Society*, 2007 vol. 9, n° 2, p. 148-161; ou encore : S.Sayyid, A.Vakil, *Thinking through islamophobia: global perspectives*, 2010 London, Hurst & Company.

<sup>244</sup>. Voir par exemple : M.Bunzl, *Antisemitism and Islamophobia: hatreds old and new in Europe*, 2007, Paradigm, Chicago, Prickly Paradigm Press.

<sup>245</sup>. Voir J.R. Lorent, « Discrepancies Around the Use of the Term "Islamophobia" », 2010, *Human Architecture: Journal of the Sociology of Self Knowledge*, vol. 8, n° 2, p. 115-128.

l'Amérique. Cette dernière aurait créé les frontières du racisme moderne avec une double conquête interne/externe<sup>246</sup>. D'autres expliquent d'abord que le phénomène évolue selon les contextes. Ils insistent donc sur la nécessité de relier systématiquement chaque développement de l'islamophobie à l'environnement qui lui est contemporain<sup>247</sup>. Par ailleurs, certains travaux d'historiens reviennent sur certains de ces anciens moments historiques, comme les luttes religieuses entre chrétienté et islam durant le Moyen Âge ou la période des Lumières<sup>248</sup>. Un autre des sujets importants en lien avec l'histoire de l'islamophobie est l'importance de certains auteurs sur le facteur colonial. Les premières analyses sur le sujet mettaient notamment en avant cette question. Par exemple dans *La Nouvelle Islamophobie* de Vincent Geisser ou l'ouvrage important de Jocelyne Cesari : *Faut-il avoir peur de l'Islam ?*. Par ailleurs, une dernière question au centre des questionnements historiques sur l'islamophobie a trait à la place de l'impérialisme dans sa construction. Certains ouvrages s'intéressent à de vieilles formes de cet impérialisme comme celui des Britanniques vis-à-vis de l'Empire ottoman<sup>249</sup>. D'autres s'intéressent à des impérialismes plus récents notamment celui des États-Unis. C'est le cas de l'ouvrage collectif dirigé par J.L. Esposito et I.Kalin *Islamophobia : the challenge of pluralism in the 21<sup>st</sup> century*. Celui-ci explique notamment que l'impérialisme états-unien serait responsable de l'islamophobie actuelle, servant notamment à légitimer les différentes dominations occidentales (culturelle, militaire...). Dans la même idée, Saïd Bouamama développe la thèse que l'islamophobie récente viendrait notamment d'une reconfiguration des impérialismes occidentaux des suites de la chute de l'URSS. Cette dernière aurait accéléré leurs compétitions vers des espaces riches et non directement dominés, notamment le Moyen-Orient et des pays africains. Pour justifier les interventions en lien avec ces intérêts, la construction d'un musulman hostile représentant cet orient général aurait été fort utile<sup>250</sup>.

Enfin, il existe un certain nombre de terrains ayant été exclusifs aux Français ou les ayant particulièrement intéressés. Celui de la laïcité en est largement un. En effet, les différentes affaires du voile à l'école par ailleurs sont largement spécifiques à la France. Ces éléments

---

<sup>246</sup>. Il s'agit notamment des positions du courant décolonial présenté plus haut. Ramon Grosfoguel s'intéresse notamment à la question.

<sup>247</sup>. C'est par exemple le cas de Marwan Mohammed et Abdellali Hajjat qui explique par ailleurs que les différents moments de développement passés de l'islamophobie ont amené la formation d'une « archive antimusulmane ».

<sup>248</sup>. Voir par exemple : A.Thomson, « L'Europe des Lumières et le monde musulman. Une altérité ambiguë », 2011, CROMOHS, n° 10, p. 1-11 ; ou : J.V. Tolan, *Les Sarrasins : l'islam dans l'imagination européenne au Moyen Âge*, 2003 Paris, Aubier.

<sup>249</sup>. Voir M.Malik, *Anti-Muslim prejudice : past and present*, London, Routledge, 2010.

<sup>250</sup>. Voir Saïd Bouamama, « L'attentat contre Charlie Hebdo : L'occultation politique et médiatique des causes, des conséquences et des enjeux », *Semantic Scholar*, 11/01/2015.



sont notamment développés par Vincent Geisser en 2003 qui parle de religiophobie<sup>251</sup>. C'est aussi ce que développe l'historien Jean Baubérot dans *La laïcité falsifiée* (2013) notamment. Un autre débat largement spécifiquement francophone est celui introduit par l'historien Nicolas Lebourg. L'historien spécialiste des radicalismes nationalistes pense l'islamophobie comme une forme d'altérophobie. Certains intellectuels français comme Pierre André Taguieff s'opposaient par ailleurs jusqu'à très récemment<sup>252</sup> au concept d'islamophobie qu'il qualifie de « terrorisme intellectuel ». Il développe aussi celui « d'islamogauchisme » dans son livre *La nouvelle judéophobie* sortie en 2002. Un dernier domaine intéressant particulièrement les productions françaises, en lien sans doute avec les débats sur le voile spécifiques au pays, est celui qui voit s'articuler genre et islamophobie<sup>253</sup>. Nacira Guénif Souilamas a par exemple écrit sur la question du traitement présentant les hommes musulmans comme spécifiquement sexistes dans *Les féministes et le garçon arabe* sortie en 2006.

### **Marxistes révolutionnaires et nouvelle islamophobie**

À la croisée des deux principaux champs de cette historiographie, les marxistes révolutionnaires et l'islamophobie, les productions sont peu nombreuses, bien qu'elles existent.

Il est d'abord à noter que des travaux ont été produits sur les liens entre organisations de gauche, extrême gauche et luttes anticoloniales. Alain Ruscio est une figure importante de cette histoire, surtout en ce qui concerne le Parti communiste français. Il a ainsi publié en 1984 un ouvrage nommé *La CGT et la guerre d'Indochine 1945-1954*. L'année suivante, c'est au tour du lien entre communistes français et cette guerre d'être passé au crible<sup>254</sup>. En 2005, l'historien publie un autre ouvrage nommé *La Question coloniale dans L'Humanité 1904-2004*<sup>255</sup>. De plus, très récemment ce sont les rapports entre communistes et Algérie qu'il fait

---

<sup>251</sup>. Ce terme peut être largement remis en cause notamment car il ne rend pas compte de la spécificité du traitement de l'islamophobie. Voir Houda Asal... op.cit.

<sup>252</sup>. En 2013 cependant P.A. Taguieff accepte d'utiliser le terme. Voir Abdelalli Hajjat, Marwan Mohammed, *Islamophobie...* op.cit. p. 265-290.

<sup>253</sup>. Cependant, d'autres universitaires importants se sont intéressés au sujet comme K. Jasbir Puar qui s'est notamment intéressé à l'homonationalisme, comme utilisation des luttes homosexuelles à des fins islamophobes. C'est aussi le cas de Sarah R.Farris qui a travaillé sur le fémonationalisme comme utilisation des luttes féministes à des fins islamophobes.

<sup>254</sup>. Voir Alain Ruscio, *Les communistes français et la guerre d'Indochine, 1944-1954*, Paris, Éd. L'Harmattan, 1985. Ouvrage issu de la thèse de l'historien.

<sup>255</sup>. Il s'agit ici du journal *L'Humanité*. Il s'agit d'une compilation de 350 articles compilés et annotés suivant un plan chronologique.

le choix d'interroger<sup>256</sup>. Par ailleurs, plus proche de notre sujet Jean-Guillaume Lanuque a aussi produit un mémoire en 1995 sur les trotskystes et la guerre d'Indochine<sup>257</sup>.

Dans une approche plus proche chronologiquement et thématiquement de notre sujet, mais plus comme source que comme travail scientifique, le dirigeant de la LCR Daniel Bensaïd a publié un ouvrage. *Fragments mécréants : sur les mythes identitaires et la république imaginaire*, en 2005. L'intellectuel militant s'y positionne sur un ensemble de débats entourant l'islamophobie et les questions migratoires<sup>258</sup>.

Sur une base clairement scientifique cette fois, le sociologue Saïd Bouamama a écrit en 2008 un article nommé *Extrême gauche et luttes de l'immigration postcoloniales*. Il y explore les grandes évolutions des rapports entre extrême gauche et luttes de l'immigration postcoloniale en France. Il y décrit d'abord les origines puisées dans la colonisation algérienne et dans la création de la SFIC<sup>259</sup>, pour développer plus avant la période des années 70 puis celle des années 80 pour enfin se terminer sur la période récente abordant notamment les débats sur le voile de 2003-2004. Les principales politiques des principaux courants d'extrême gauche<sup>260</sup> sont décrites. L'auteur donne plusieurs explications à ce qu'il analyse être « révélateur [...] des verrous de la pensée politique de gauche à l'endroit de [l'immigration postcoloniale] »<sup>261</sup>. Une de ses explications se situe dans ce qu'il pense être la défense de visions essentialisées de la classe ouvrière parmi ces courants d'extrême gauche. Cette classe ouvrière serait avant tout représentée par des hommes blancs. Un autre élément explicatif avancé par S.Bouamama se trouve dans la quasi-absence sociologique des populations issues de l'immigration postcoloniale à l'extrême gauche.

Encore plus proches de notre sujet un certain nombre d'auteurs se sont intéressés aux liens entre gauche, extrême gauche et islamophobie récente. Des travaux plus militants que scientifiques ont d'abord été produits. C'est par exemple le cas de l'essai de Pierre Tévanian, *La haine de la religion : comment l'athéisme est devenu l'opium du peuple de gauche*. L'auteur ayant pour but de reprendre les écrits de Marx sur la religion pour prouver que ceux-

---

<sup>256</sup>. Voir Alain Ruscio, *Les communistes et l'Algérie. Des origines à la guerre d'indépendance, 1920-1962*, Paris, Éd. La Découverte, 2019.

<sup>257</sup>. Voir Jean-Guillaume Lanuque, *Le mouvement trotskyste et la question coloniale : le cas de la guerre d'Indochine, 1945-1954 : la direction internationale et la section française de la Quatrième Internationale face au premier conflit colonial de l'après-guerre*, Mémoire de Maitrise, Université de Nancy II, France, 1995.

<sup>258</sup>. Il se positionne notamment sur l'« Affaire du voile », Tarik Ramadan, la question de la judéophobie des banlieues, mais aussi sur le manifeste des indigènes de la république...

<sup>259</sup>. La SFIC est la Section française de l'internationale communiste, créée lors du congrès de Tours en 1920.

<sup>260</sup>. Les courants en faisant partie qui nous intéressent ici sont des organisations marxistes révolutionnaires.

<sup>261</sup>. Voir Saïd Bouamama, « Extrême gauche et luttes de l'immigration postcoloniale », dans : Ahmed Boubeker, Abdellali Hajjat (dir), *Histoire Politique des Immigrations (Post) coloniales France 1920-2008*, Édition Amsterdam. Paris : 2008, p. 237.

ci ne s'arrêtent pas à « l'opium du peuple ». Expression selon lui utilisée par beaucoup de militants d'extrême gauche pour justifier leurs engagements contre le voile<sup>262</sup>. Laurent Lévy, père des jeunes filles portant le voile au lycée d'Aubervilliers en 2003<sup>263</sup> écrit aussi un ouvrage sur la même thématique en 2010. « *La gauche* », *les Noirs et les Arabes*. L'auteur y développe un inventaire détaillé des positions des organisations de gauche et d'extrême gauche durant l'affaire ayant touché ses filles. Il qualifie les positions ayant poussé à l'exclusion de ses filles comme racistes. Ce dernier ouvrage notamment suscite une note de lecture dans une revue plus directement scientifique la revue *Mouvements*<sup>264</sup>.

Enfin, le sujet de ce mémoire est touché du doigt par plusieurs articles scientifiques. En effet, Karl Zimmer a écrit deux articles issus de colloques qui se concentrent sur une petite partie de la chronologie de ce mémoire, l'affaire Ilham Moussaïd en 2010-2011. Il s'agit de ses articles, « De l'attitude du Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA) à l'égard de l'islam et des musulmans »<sup>265</sup> et « La laïcité anticapitaliste en débat. Enjeux identitaires en mutation »<sup>266</sup>. L'historien écrit à propos de la chronologie et des débats entourant l'affaire au sein du NPA. Nous utilisons directement ce travail, l'auteur a en effet eu accès à certaines sources qui nous ont manquées. Un autre article embrasse une chronologie plus large en s'intéressant à plus d'organisation que celles étudiées dans ce mémoire. Il s'agit de « Marx et Allah. Les gauches alternatives face à l'islam, de Mai 1968 au 11 septembre 2001 », publié en février 2018 par Ismail Ferhat<sup>267</sup>. Le chercheur en science de l'éducation y retrace à l'appui d'un plan chronologique les évolutions des positions des organisations à la gauche du PCF sur l'islam durant la période. Ces organisations regroupent principalement le Parti socialiste unifié et les organisations marxistes révolutionnaires. Son travail nous est utile, mais non spécialisé sur la LCR et LO il ne note que les principales évolutions et laisse donc de l'espace pour rentrer bien plus dans le détail. Ce que nous faisons dans les deux premiers chapitres de ce mémoire<sup>268</sup>.

---

<sup>262</sup>. Il est par ailleurs à noter la publication d'articles qui interrogent ces liens comme celui d'Alain Gresh dans le Monde Diplomatique en 2014. Voir Alain Gresh, *Islamophobes de gauche, musulmans de gauche*, <https://blog.mondediplo.net/2014-04-22-Islamophobes-de-gauche-musulmans-de-gauche>, 2014.

<sup>263</sup>. C'est autour de ces jeunes filles que s'est développée une forte et énième affaire du voile, où des cadres de la LCR et de LO se sont mobilisés pour les exclure de leur lycée.

<sup>264</sup>. Voir Jim Cohen, « L'islam et les lignes de fracture au sein de « la gauche » », *Mouvements*, n° 62-2, 2010, p. 182-184.

<sup>265</sup>. Voir Karl Zimmer, « De l'attitude du Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA) à l'égard de l'islam et des musulmans », dans : *Laïcités et musulmans, débats et expériences*, Peter Lang CH, 2014.

<sup>266</sup>. Voir Karl Zimmer, « La laïcité anticapitaliste en débat. Enjeux identitaires en mutation », *Peter Lang CH, Dynamiques citoyennes en Europe*, 2014.

<sup>267</sup>. Voir Ismail Ferhat, « Marx et Allah. Les gauches alternatives françaises face à l'islam, de Mai 1968 au 11 septembre 2001 », *Revue historique*, vol. 686, no. 2, 2018, pp. 421-442.

<sup>268</sup>. Nous faisons aussi courir la chronologie de ce mémoire de 2001 à 2015.

## Termes du sujet, problématique et plan

Dans ce mémoire, nous faisons donc un certain nombre de choix historiographiques dans les débats que nous venons de décrire. En ce qui concerne la méthode d'interrogation de nos sources, nous nous inspirons en partie de celle décrite par Jacques Kayser. Nous avons par ailleurs tenté d'écrire une histoire placée dans un entre-deux entre l'histoire sociale et culturelle du politique présentée par Jean Paul Salles dans sa thèse, et l'histoire sociale du discours proposée par Gérard Noiriel dans son ouvrage de 2007 sur le racisme. Et puis nous nous plaçons dans la petite famille historiographique des étudiants, militants marxistes révolutionnaires s'étant intéressés en apprenti historien à leur famille politique. Dans les débats conceptuels autour du racisme, nous nous retrouvons dans l'association de l'approche marxiste orthodoxe anglo-saxonne, de Robert Blauner notamment<sup>269</sup> à celles pensant un racisme culturel et donnant une place à l'influence des imaginaires coloniaux.

De plus, comme nous l'avons vu les termes islamophobe, islamophobie, font débat dans le champ universitaire Français. Nous faisons le choix avec beaucoup d'autres de nous les approprier. Et nous suivons Marwan Mohammed et Abdellali Hajjat dans une part importante de leur définition de celle-ci. Il s'agit d'un « problème social complexe de racialisation/altérisation appuyée sur le signe de l'appartenance (réelle ou supposée) à la religion musulmane dont les modalités sont variables en fonction des contextes nationaux et des périodes historiques. [...] ce "fait social total"<sup>270</sup> [...] [est] un phénomène global et "genré", parce qu'influencé par la circulation internationale des idées et des personnes et par des rapports sociaux de sexe [...] [il est] la conséquence de la construction d'un problème musulman »<sup>271</sup>. L'islamophobie est par ailleurs clairement un racisme, s'incluant dans ce que plusieurs auteurs ont appelé le racisme différentialiste culturel ou néo-racisme<sup>272</sup>. Il essentialise et naturalise des traits religieux ou culturels, à l'image des mots du président

---

<sup>269</sup>. R.Blauner pense la question des « privilèges statutaires ».

<sup>270</sup>. Ce concept est emprunté à Marcel Mauss voulant dire de l'islamophobie qu'elle est faite d'une idéologie, de préjugés et de pratiques engageant la totalité de la société et de ses institutions.

<sup>271</sup>. Voir Abdellali Hajjat et Marwan Mohammed, *Islamophobie : comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, Paris, la Découverte, 2013, p. 98.

<sup>272</sup>. Voir par exemple Pierre-André Taguieff, *La force du préjugé : essai sur le racisme et ses doubles*, Paris, France, Gallimard, 1990.

Nicolas Sarkozy, si on est « musulmans d'apparence »<sup>273</sup>, on ne peut pas s'en échapper par l'abandon de la religion, par exemple<sup>274</sup>.

Du fait des controverses l'entourant, il nous semble utile de revenir rapidement sur certaines des raisons nous motivant à utiliser ce concept<sup>275</sup>. D'abord, nous ne pensons pas que les critiques scientifiquement fondées lui étant accolées le discréditent. Certes, il ne s'agit largement pas d'une peur, et le suffixe « phobie » est en ce sens peu adapté. Mais c'est aussi le cas pour un ensemble d'autres concepts s'étant imposés et qu'il ne nous semble pas avisé d'écarter<sup>276</sup>. Il ne s'agit pas d'un racisme anti-arabe puisque les musulmans, réels ou supposés, ne sont pas tous arabes. Le terme islamophobie n'empêche pas la critique des religions, il peut être utilisé dans ce sens, comme l'antisémitisme a été utilisé<sup>277</sup> par des antisémites pour s'attaquer aux juifs, sans pour autant discréditer le terme. Et puis nous ne pensons pas qu'il présuppose la prééminence des discriminations religieuses sur les autres<sup>278</sup>. Tout dépend de la définition lui étant donnée et il est possible de l'utiliser au côté d'autres formes de racisme. Nous choisissons d'utiliser ce terme avant tout parce que son apparition récente est largement issue de luttes s'y étant opposées<sup>279</sup>, son institutionnalisation lui donnant par ailleurs une large légitimité<sup>280</sup>.

Nous souhaitons en outre parler de nouvelle islamophobie, nous inspirant du titre de l'essai éponyme et fondateur de Vincent Geisser<sup>281</sup>. Marwan Mohammed et Abdellali Hajjat, qui insistent sur l'idée qu'il « n'existe pas d'islamophobie globale, multiséculaire [...] dont la nature serait identique du Moyen Âge jusqu'au XXI<sup>e</sup> siècle [...] [mais qu'] au contraire [elle est produite] par des acteurs très divers et des contextes sociaux et historiques

---

<sup>273</sup>. Voir Nicolas Sarkozy invente le concept de « musulmans d'apparence », <https://www.nouvelobs.com/rue89/rue89-presidentielle-2012/20120326.RUE8791/nicolas-sarkozy-invente-le-concept-de-musulmans-d-apparence.html>, consulté le 28 août 2019.

<sup>274</sup>. Dans la mesure où la barrière ne peut donc pas véritablement être traversée, il ne s'agit pas d'un ethnisme. En ce sens, la conception qui veut que la dernière période en France soit caractérisée par une ethnicisation de la société me semble en partie discutable. Peut-être est-ce davantage une racisation des groupes ethniques.

<sup>275</sup>. La plupart de ces justifications sont directement issues de l'ouvrage de Marwan Mohammed et Abdellali Hajjat et les critiques étant faites au terme le sont aussi.

<sup>276</sup>. On peut penser à l'homophobie, la lesbophobie, la xénophobie...

<sup>277</sup>. Le terme a même été inventé par des antisémites, voir Gérard Noiriel, *Immigration, antisémitisme et racisme en France, XIXe-XXe siècle : discours publics, humiliations privées*, Paris, France, Fayard, impr. 2007, 2007, p. 210.

<sup>278</sup>. Notre position s'oppose donc à celle de Jocelyne Cesari sur le sujet. Voir Jocelyne Cesari, « Islamophobia in the West. A comparison between Europe and the United States », dans John L. Esposito et Ibrahim Kalin (dir.), *Islamophobia. The Challenge of Pluralism in the 21<sup>st</sup> Century*, Oxford University Press, New York, 2011, p. 21.

<sup>279</sup>. Le terme a notamment émergé des luttes du borough de Brent au Royaume-Uni.

<sup>280</sup>. Comme nous l'avons développé dans la partie historiographique de cette introduction, de nombreuses thèses et institutions utilisent le terme.

<sup>281</sup>. Voir Vincent Geisser, *La nouvelle islamophobie*, Paris, France, La Découverte, 2003.

particuliers»<sup>282</sup>. C'est pour aller dans ce sens et appuyer ces particularismes que nous choisissons ce qualificatif.

En effet, comme le note Gérard Noiriel, les discours sur l'immigration connaissent un tournant important en France au début des années 1980<sup>283</sup>. Mobilisés jusque-là par la gauche et l'extrême gauche pour dénoncer le racisme, les expulsions, le travail à la chaîne (...), ils deviennent un sujet utilisé particulièrement par la droite et l'extrême droite. Celles-ci le centrent autour de la stigmatisation des banlieues et les difficultés de cohabitation français/immigrés. Le discours médiatique national se modifie par ailleurs. Avec l'effacement du marxisme, il se centre autour de thèses d'extrême droite atténuées<sup>284</sup>. Dans ce cadre général, 1983<sup>285</sup> est un moment fondateur, qui voit se développer les premiers discours islamophobes post-guerre d'Algérie concomitants à trois pôles au sein des élites. Les pôles médiatiques, gouvernementaux et patronaux. Et c'est autour des grandes grèves ouvrières de Citroën Aulnay et de Talbot Poissy que cela se joue. Celles-ci débutent dès avril 1982. Centrées autour de revendications syndicales classiques, elles portent de façon secondaire la mise en place d'un lieu de prière pour les musulmans. Alors que ce genre de revendications avaient déjà existé auparavant dans des usines similaires, sans susciter aucun remous et même en étant souvent acceptées, elles sont au centre d'une controverse dans les mois suivants. En mai-juin 1982, la direction de PSA Aulnay est la première à mettre en avant l'idée d'une manipulation par des « intégristes religieux ». À sa suite, dès fin 1982, plusieurs médias parlent de ce lien supposé et publient des caricatures avec des voitures sortant de l'usine avec un niqab. Début janvier, c'est au gouvernement de rentrer en scène. Le 26 janvier 1983,

---

<sup>282</sup>. Voir Abdellali Hajjat et Marwan Mohammed, *Islamophobie : comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, Paris, la Découverte, 2013, p. 163.

<sup>283</sup>. Gérard Noiriel, *Immigration...* op.cit. p. 589.

<sup>284</sup>. Voir notamment Simone Bonnafous, *L'Immigration prise aux mots. Les immigrés dans la presse au tournant des années 80*, Paris, Editions Kimé, 1991.

<sup>285</sup>. Plusieurs autres dates sont utilisées par d'autres comme début de cette islamophobie nouvelle formule. Thomas Deltombe fait par exemple commencer son ouvrage, sur le sujet en 1975. Voir Thomas Deltombe, *L'islam imaginaire : la construction médiatique de l'islamophobie en France, 1975-2005*, Paris, France, la Découverte, 2007. Si 1974, est de fait un tournant pour la politique migratoire française, il ne nous semble pas avisé de faire débiter cette islamophobie l'année suivante. En effet, en 1976 le secrétaire d'État aux travailleurs musulmans Paul Dijoud met en place une politique assez islamophile (proposition de développement d'aumôniers et de cimetières musulmans, programme TV musulmans...). 1979, ne nous convient pas davantage. S'il est clair que la révolution komeyniste amène des discours médiatiques hostiles à l'islam et aux musulmans, la politique de régularisation et globalement en faveur des migrants en 1981 rompt la dynamique. Tout comme les discours du PS en 1980-1981 qui s'oppose au tournant anti-migrants du PCF au même moment. Le maire PS de Rennes donnant par exemple comme définition de la laïcité : « Elle consiste à respecter les différences et à donner à chacun la possibilité de vivre sa culture. ». Voir *Le Monde* 17 février 1981. 1983 ouvre un consensus entre les forces politiques dominantes sur la question migratoire, et y introduit la question de l'islam. 1989, et l'affaire de Creil, dernière date parfois utilisée nous semble trop éloignée de ce tournant. Elle rate par ailleurs la première définition institutionnelle de l'islam en 1987 sur des bases néorientalistes. Voir Abdellali Hajjat, Marwan Mohammed, *Islamophobie : comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, Paris, la Découverte, 2013, p. 110-114.

Gaston Deferre ministre de l'Intérieur dénonce « des grèves saintes, d'intégristes, de musulmans, de chiites », et début février, Pierre Mauroy, Premier ministre explique : « Les travailleurs immigrés sont agités par des groupes religieux et politiques qui se déterminent en fonction de critères ayant peu à voir avec les réalités sociales françaises ». La période qui s'ouvre à ce moment, et qui voit le développement discontinu et nuancé de cette nouvelle islamophobie ne se clôt pas avec la borne de fin que nous proposons à ce mémoire. En effet, 2015 n'est pas un changement de période<sup>286</sup>. Cependant, il s'agit d'une année de radicalisation importante des discours et des pratiques islamophobes<sup>287</sup>. Ugo Palheta et Ludivine Bantigny font d'ailleurs de cette année un des moments de bascule de ce qu'il et elle nomment « processus de fascisation »<sup>288</sup>. Nous avons choisi de nous arrêter avant un évènement ayant participé à lancer cette radicalisation des discours, les attentats du 7 janvier 2015 dans les locaux de Charli Hebdo. Notre mémoire se clôt donc le 6 janvier 2015.

Cette nouvelle islamophobie s'appuie et se construit sur des éléments de contexte particulier. Et d'abord, elle ne s'explique pas selon nous par des éléments issus de l'islam et de ses évolutions elles-mêmes. En effet, il est vrai que la période récente est émaillée par des changements dans les pratiques musulmanes<sup>289</sup> et par une multiplication d'actions violentes légitimées par des discours religieux parfois musulmans. Mais nombreuses sont les actions violentes<sup>290</sup> ou les nouvelles pratiques<sup>291</sup> qui ne se transforment pas en problème public. D'autres explications aux développements des discours stigmatisant l'islam<sup>292</sup> et aux diverses pratiques islamophobes<sup>293</sup> sont donc à chercher. Et elles sont à notre sens plurielles.

---

<sup>286</sup>. Voir par exemple : Thomas Deltombre, « L'islamophobie, un instrument de pouvoir qui permet de reformuler le racisme d'antan », *Contre Attaque (S)*, 21 janvier 2016.

<sup>287</sup>. Voir Abdellali Hajjat, Marwan Mohammed, « Postface. Vers le point de non-retour ? », *Islamophobie. Comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman*, La Découverte, 2016, p. 265-290. Il s'agit par ailleurs d'un moment où je me suis personnellement engagé politiquement sur cette thématique, y compris au sein de mon organisation, une des organisations étudiées ici. Je choisis de ne pas dépasser ce moment pour ne pas avoir à évaluer ma propre place dans ces évolutions, avec tous les effets biaisant que cela pourrait entraîner.

<sup>288</sup>. Voir notamment Ludivine Bantigny, Ugo Palheta, *Face à la menace fasciste : sortir de l'autoritarisme*, Paris, France, Textuel, 2021, p. 59-60.

<sup>289</sup>. On peut penser à l'émergence du salafisme .

<sup>290</sup>. Par exemple sur la période 2007-2012, selon les rapports d'Europol seulement entre 0 et 1,2 % des attentats sont des attentats dits « islamistes ». Alors que ceux mis en œuvre par les séparatistes varient entre 63 et 91 % de l'ensemble des attentats sur la période.

<sup>291</sup>. On peut penser au développement des mobilisations anti-IVG, développement du mouvement pentecôtiste...

<sup>292</sup>. Gérard Noiriel note par exemple que se développe au début des années 80 et plus encore dans les années 90 dans les médias un discours hostile à l'islam, qu'il compare à ceux de Drumont sur les juifs en 1886. Voir Gérard Noiriel, *Immigration, antisémitisme et racisme en France, XIXe-XXe siècle : discours publics, humiliations privées*, Paris, France, Fayard, impr. 2007, 2007 p. 624-625.

<sup>293</sup>. Celles-ci n'ont commencé à être comptabilisées en France uniquement en 2003 par le Collectif contre l'islamophobie en France. De plus, 2001 a été un tournant à l'échelle internationale pour le lancement d'étude sur le sujet.

D'abord économique, la crise fait baisser le taux de profit<sup>294</sup> des possesseurs des moyens de production. Pour relancer l'économie, il s'agit de chercher à le ramener à la hausse. Pour ce faire, une des solutions est de durcir les politiques de l'immigration. Cela a un double rôle. D'abord, pousser les migrants à tomber dans l'illégalité et ainsi les amener à être une main-d'œuvre moins chère tirant l'ensemble des salaires vers le bas. Et puis, diviser les travailleurs pour empêcher le développement de luttes importantes et donc faire plus facilement passer des réformes visant à augmenter le taux d'exploitation<sup>295</sup>.

Parallèlement, les migrants issus des vagues de migration suivant la Deuxième Guerre mondiale connaissent une évolution sociologique, et notamment celles et ceux issus du Maghreb (majoritairement musulmans). Alors que dans les années 50, 60, ils s'inscrivaient plutôt dans une dynamique de migration pendulaire<sup>296</sup>, ils se sédentarisent dans les années qui suivent<sup>297</sup>. De ce fait, les revendications de ces migrants sont modifiées. Alors que dans un premier temps, elles portaient surtout sur des revendications sociales particulières coupées de celles du reste des ouvriers (contrats spécifiques, conditions d'accueil, foyers...), elles rejoignent ces derniers. Ce rapprochement est un danger particulier pour le taux de profit des entreprises, et ce d'autant plus au vu de la place stratégique qu'occupent les populations issues de l'immigration maghrébine dans l'industrie, et notamment dans l'industrie automobile. Nous pensons par ailleurs comme d'autres que le passé colonial joue un véritable rôle dans les actuelles mentalités françaises<sup>298</sup>. Et que la longue domination coloniale française appuyée sur des outils islamophobes<sup>299</sup> joue un rôle dans sa mobilisation actualisée sur la période étudiée.

Un facteur international nous semble par ailleurs majeur, la chute de l'URSS. Celle-ci laisse un vide idéologique dans la construction d'un ennemi commun, capable en partie de construire contre lui l'unité de classes aux intérêts antagonistes. Ennemi qui se voit en partie

---

<sup>294</sup>. C'est-à-dire le pourcentage de profit gagné à partir de l'investissement d'un capital.

<sup>295</sup>. Au sens marxiste, c'est-à-dire la part de plus-value extorquée par le capitaliste aux travailleurs. Nous nous retrouvons ainsi pour partie dans l'école marxiste anglo-saxonne d'analyse du racisme. Aux côtés de Michael Reich ou Robert Blauner par exemple.

<sup>296</sup>. C'est-à-dire « effectuant des allers-retours [...] comme migrants vivant dans la mobilité » entre leur pays d'origine et la France. Voir Catherine Wihtol de Wenden, « Chapitre 1. Les migrations internationales, un enjeu mondial », *La question migratoire au XXI<sup>e</sup> siècle. Migrants, réfugiés et relations internationales*, Presses de Sciences Po, 2017, p. 13-62.

<sup>297</sup>. Voir par exemple : Alain Battegay, « La médiatisation de l'immigration en France dans les années 80 », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 57-1, 1992, p. 174-184.

<sup>298</sup>. « La colonisation comme généalogie d'un univers mental différentialiste et d'un univers social inégalitaire (et fondé sur la race) joue un rôle non négligeable dans la post-colonie » Voir Nicolas Bancel, Pascal Blanchard, « Avant-propos. Culture postcoloniale : le temps des héritages », Pascal Blanchard éd., *Culture postcoloniale 1961-2006*, Autrement, 2006, p. 6-19.

<sup>299</sup>. Ces outils sont par exemple décrits par Frantz Fanon. Voir Frantz Fanon, *Peau noire, masques blancs*, Paris, France, Éditions du Seuil, 1952.



remplacé par la figure du musulman<sup>300</sup>. Par ailleurs, la compétition impérialiste interne aux puissances occidentales s'en trouve accélérée, ayant été relativement freinée par la logique de bloc de la guerre froide. L'entrée dans cette cour, de façon là aussi plus tardive, de nouvelles puissances comme la Chine, et dans une moindre mesure le Brésil ou d'autres puissances régionales, accélère la dynamique. Les territoires principalement visés par cette compétition étant ceux riches en matières premières notamment le Moyen-Orient et l'Afrique. Les interventions issues de cette compétition demandent à être justifiées auprès de la population. Et la construction de la figure d'un ennemi représentant le mal, la barbarie, essentialisé comme sexiste (...) répond à cette nécessité. Les musulmans de religion, de culture<sup>301</sup>, ou assimilés, comme représentation large et floue de l'Orient jouent ce rôle<sup>302</sup>.

Comme nous avons pu l'entrevoir dans les premières lignes de ce mémoire et comme nous allons le voir tout au long de ce mémoire, Lutte Ouvrière la Ligue communiste révolutionnaire et le Nouveau Parti anticapitaliste ont un rapport ambigu à cette nouvelle islamophobie. C'est donc à une situation paradoxale qu'est dédié ce mémoire. Celle d'organisations trotskystes se revendiquant antiracistes et s'étant situées, dans une histoire pleine de nuances et de contre-tendances, entre aide au développement et combat d'un racisme, l'islamophobie.

Pour cela, il nous semble utile de mobiliser un concept développé par Vincent Geisser, celui de « facilitateur d'islamophobie »<sup>303</sup>. Le sociologue utilise le terme pour qualifier les organisations et individus qui contrairement à ce qu'on aurait pu attendre de leur place dans les jeux politiques et sociaux français ont été des appuis au développement de la Nouvelle Islamophobie. Il y classe des organisations comme SOS racisme<sup>304</sup>, Ni putes ni soumises<sup>305</sup>

---

<sup>300</sup>. Enzo Traverso explique par exemple que « le spectre du terrorisme islamiste a remplacé celui du judéo-bolchévisme ». Voir Enzo Traverso, *La fin de la modernité juive : histoire d'un tournant conservateur*, Paris, France, la Découverte, DL 2016, 2016, p. 126.

<sup>301</sup>. Thomas Deltombe établit notamment une double définition du terme de musulman. La première est religieuse, elle correspond à quelqu'un qui adhère à la religion musulmane. La deuxième, ethnique ou culturelle est assignée de l'extérieur, du fait de l'origine des personnes concernées (originaires d'un milieu ou d'un pays à majorité musulmane). Voir Thomas Deltombe, *L'islam imaginaire : la construction médiatique de l'islamophobie en France, 1975-2005*, Paris, France, la Découverte, 2007, p.7.

<sup>302</sup>. Said Bouamama développe notamment cette thèse. Voir Said Bouamama, « L'attentat contre Charlie Hebdo : L'occultation politique et médiatique des causes, des conséquences et des enjeux », 2015.

<sup>303</sup>. Voir Vincent Geisser, *La nouvelle islamophobie*, Paris, France, La Découverte, 2003, et, Thomas Deltombe, *L'islam imaginaire : la construction médiatique de l'islamophobie en France, 1975-2005*, Paris, France, la Découverte, 2007.

<sup>304</sup>. SOS racisme, après s'être opposé à l'exclusion de filles voilées en 1989 et avoir commencé à le faire en 2003 s'est finalement placé du côté des partisans de la loi interdisant le port du voile à l'école.

<sup>305</sup>. Ni putes ni soumises est une organisation qui se revendique du féminisme et qui est farouche défenseuse de la loi d'interdiction du voile à l'école. Michelle Zancarini Fournel la qualifie de « Féministes islamophobes » dans un colloque sur l'islamophobie. Voir Michelle Zancarini Fournel, *Étude de cas : des féministes islamophobes*, EHESS, février 2013.

ou encore un certain nombre d'intellectuels musulmans<sup>306</sup>. Nous faisons le choix d'utiliser ce concept, car il a à notre sens un atout majeur. Il permet de se centrer sur les effets concrets des discours et des politiques mises en œuvre, en s'éloignant d'une caractérisation figée et sans nuance, celles d'organisations ou d'individus islamophobes ou non islamophobes. Ces caractéristiques nous semblent particulièrement adaptées à nos sujets, la LCR le NPA et LO, qui voient leurs positions évoluer et qui ne se revendiquent presque jamais islamophobes, mais dont la politique facilite en partie à des degrés divers et mouvants le développement de cette islamophobie. Ainsi, un discours, une politique facilite, ne facilite pas ou s'oppose à l'islamophobie, l'encadrement étant à penser, mais pouvant être effectué avec une certaine facilité.

Ce mémoire s'interroge donc sur les degrés, les évolutions, et les nuances inter<sup>307</sup> et intraorganisationnels de cette situation si particulière pour deux organisations marxistes révolutionnaires se revendiquant en lutte contre le racisme, celle nuancée et en évolution de facilitateurs d'islamophobie. Il s'agit aussi d'en comprendre certaines des principales causes.

C'est armé de cette volonté générale que nous nous proposons de suivre dans les pages de ce mémoire, le plan qui suit. Pour interroger les nuances et évolutions du statut de facilitateurs d'islamophobie de Lutte ouvrière et de la LCR puis du NPA<sup>308</sup>, il s'agit d'abord d'étudier les évolutions des discours et politiques de ces deux organisations sur le sujet<sup>309</sup>, en les comparant aux évolutions des discours construisant l'islamophobie. Faciliter l'islamophobie c'est d'abord en reprendre et en diffuser les codes, les éléments de discours, la part idéologique. Pour étudier cela, nous choisissons notamment de nous appuyer pour la période d'avant 2005 sur le travail de Thomas Deltombe compilé dans son livre *L'islam imaginaire. La construction médiatique de l'islamophobie en France, 1975-2002*. Utilisant des sources médiatiques et principalement télévisuelles, le sociologue y retrace l'évolution des discours

---

<sup>306</sup>. Vincent Geisser divise en trois groupes ces intellectuels musulmans facilitateurs d'islamophobie. Les « Politiques » comme Rachid Kaci ou Malek Boutih qui utilisent des positions islamophobes pour grimper les échelons dans leurs organisations politiques. Les « Religieux » comme Soheib Bencheikh et Dalil Boubaker qui tentent de se faire les porte-voix officiels de l'islam de France auprès des médias et des pouvoirs politiques et qui discréditent les autres organisations musulmanes en les accusant d'être des islamistes. Et enfin les « Intellectuels algériens éradicateurs » qui importent en France leur combat idéologique contre l'islamisme et qui ne font pas de grandes différences entre situation française et guerre civile algérienne. Associant par exemple l'Union des organisations islamiques de France (UOIF), au Groupe islamique armé (GIA).

<sup>307</sup>. Il nous semble en effet particulièrement intéressant de comparer les trajectoires d'organisations proches du point de vue de nombre de référents théoriques majeurs (Marx, Engels, Lénine, Trotsky...), mais qui de fait propose des politiques très différentes sur l'islamophobie.

<sup>308</sup>. La LCR s'est changée en NPA en 2009 élargissant au moment de cette création sa base militante et modifiant le projet général de l'organisation.

<sup>309</sup>. Il s'agit d'une nécessité méthodologique première pour ensuite en comprendre les causes et conséquences. Impossible d'étudier ces dernières sans connaître dans le détail l'évolution de ces discours.

médiatiques sur l'Islam. Nous pensons ce choix légitime. En effet, la période étudiée est caractérisée par ce que Gérard Noiriel appelle « démocratie du public »<sup>310</sup>. C'est-à-dire une démocratie dans laquelle les médias ont pris le pas sur les politiques dans le façonnage du discours public dominant. Et c'est la télévision qui domine ce champ. On peut donc estimer que les discours islamophobes produits par ces médias et cette télévision retracent les évolutions dominantes des discours reflétant cette islamophobie. Pour la période courant de 2005 à 2015, nous nous appuyons sur un certain nombre de travaux plus ciblés chronologiquement<sup>311</sup>. Nous faisons le choix de comparer à ce travail les principaux outils de productions discursives des organisations révolutionnaires c'est-à-dire leurs médias. Et d'abord leur production hebdomadaire, *Rouge, Tout est à nous*, *L'Anticapitaliste hebdomadaire* et *Lutte ouvrière*, mais pas seulement<sup>312</sup>. Ce choix s'inscrit dans l'idée de Jean-François Soulet, historien émérite de l'université Toulouse 2 et figure fondatrice de l'histoire immédiate<sup>313</sup>, pour qui la presse est pour l'histoire du très contemporain « une forte précieuse base de données »<sup>314</sup>. Nous choisissons par ailleurs de diviser en deux l'étude de ces évolutions discursives. Un chapitre est en effet consacré à la LCR et au NPA, quand un autre se concentre sur LO. La différence de chronologie discursive entre ces deux familles de marxistes révolutionnaires explique ce choix.

Bien sûr, cette étude discursive ne se suffit pas à elle-même et nous y donnons quelque peu corps dans ce mémoire<sup>315</sup>. Ainsi, nous nous intéressons dans le troisième chapitre aux raisons de la tentation islamophobe de ces organisations. Pour se faire, nous interrogeons d'abord la place qu'occupe en leur sein, les productions sur la religion de certains des principaux référents théoriques des marxistes révolutionnaires<sup>316</sup>. Nous revenons ensuite sur ce qui nous semble bien plus central, les causes sociologiques des positions de LO la LCR et le NPA, et leurs explications liées aux spécificités organisationnelles de ces partis et à leur influence l'un sur l'autre. Pour ce faire, nous nous appuyons sur un certain nombre de lectures des auteurs

---

<sup>310</sup>. Voir Gérard Noiriel, *Immigration, antisémitisme et racisme en France, XIXe-XXe siècle : discours publics, humiliations privées*, Paris, France, Fayard, impr. 2007, 2007, p. 598-606.

<sup>311</sup>. Cependant nous utilisons aussi des travaux plus ciblés pour la période étudiée entre 1983 et 2005.

<sup>312</sup>. Nous développons dans la partie qui suit sur l'ensemble des sources que nous avons utilisées et leur méthode de traitement.

<sup>313</sup>. Ce champ historiographique, auquel nous participons de fait à notre échelle, a un temps été mis au ban de l'histoire pour ses prétendues proximités journalistiques. Mais il a maintenant acquis une assise institutionnelle certaine (Institut d'histoire du temps présent créé en 1978, chaire d'histoire du temps présent à l'EHESS...) dont Jean-François Soulet a été en France un des principaux acteurs.

<sup>314</sup>. Voir Jean-François Soulet, *L'histoire immédiate*, Paris, France, Presses universitaires de France, impr. 1994, 1994.

<sup>315</sup>. Ce corps est peut-être malheureusement trop maigre cependant.

<sup>316</sup>. Nous nous intéressons plus spécifiquement à Vladimir Illitch Lénine, Léon Trotsky, Karl Marx et Friedrich Engels.

classiques marxistes ainsi que sur un certain nombre de travaux sur les organisations que nous étudions. Les écrits les plus centraux pour nous dans ce chapitre sont au nombre de deux. D'abord, la thèse importante de Florence Johsua, *De la LCR au NPA (1966-2009) : sociologie politique des métamorphoses de l'engagement anticapitaliste*<sup>317</sup>, qui offre des données et des concepts sociologiques centraux à notre mémoire. L'article de Georges Ubbiali, « Militer à GC-UC-VO-LO, ou les trois états de la matière »<sup>318</sup>, nous est aussi fort utile, il nous apporte<sup>319</sup> un certain nombre d'informations sociologiques et organisationnelles importantes pour mieux appréhender Lutte Ouvrière. Dans ce troisième chapitre, nous comparons à ces productions universitaires, les informations récoltées dans nos deux premiers.

Nous nous appuyons dans ce mémoire sur une quantité de sources relativement importante. Nous nous proposons à présent d'en détailler la récolte et la méthode de traitement.

---

<sup>317</sup>. Voir Florence Johsua, *De la LCR au NPA (1966-2009) : sociologie politique des métamorphoses de l'engagement anticapitaliste*, thèse, Paris, Institut d'études politiques, 2011.

<sup>318</sup>. Voir Georges Ubbiali, « Militer à GC-UC-VO-LO, ou les trois états de la matière », *Cahiers Léon Trotsky*, n° 79, « L'histoire de l'extrême gauche française : le cas du "trotskysme". Une histoire impossible », Dijon, décembre 2002, p. 55-70.

<sup>319</sup>. Des études plus détaillées sur Lutte Ouvrière aurait cependant étaient appréciable.

## Présentation des sources et de leur méthode de traitement

Les sources que nous utilisons dans ce mémoire se divisent en plusieurs catégories, entre presse, documentations internes aux organisations étudiées, productions unitaires et ouvrages<sup>320</sup>. La majeure partie de notre travail repose néanmoins sur un corpus de presse conséquent. Nous avons d'abord utilisé la presse hebdomadaire produite par LO, la LCR et le NPA, c'est-à-dire dans l'ordre, *Lutte ouvrière*, *Rouge*, *Tout est à nous !* et *L'Anticapitaliste*. Au total, nous avons eu l'occasion d'étudier 463 articles issus de ces productions. Nous avons par ailleurs consulté les presses mensuelles des partis étudiés, soit les *Critique Communiste* puis les *Tout est à Nous ! La revue* pour la Ligue puis le NPA, et les *Lutte de Classe* pour Lutte Ouvrière. Nous nous sommes arrêtés sur 95 des articles<sup>321</sup> de ces mensuels. Nous avons enfin étudié certaines des presses thématiques et théoriques de nos organisations, en nous arrêtant sur 15 articles des *Cahiers du féminisme*, 7 numéros de *Contretemps*, et 7 *Cercle Léon Trotsky*. Nous avons ajouté à ce premier corpus un certain nombre de documents internes à la LCR et au NPA. Nous avons ainsi pu dépouiller 5 *Critique Communiste Supplément* et à 1 *Tout est à nous ! La revue Supplément*<sup>322</sup>, 12 *Bulletins internes*, et une *Lettre Rouge*. Chacun de ces documents est la plupart du temps composé de plusieurs textes dont nous avons pu imprégner notre travail. Nous avons aussi eu accès à quelques appels unitaires<sup>323</sup>. Enfin, nous avons pu lire des ouvrages ou extraits d'ouvrages de référents théoriques marxistes, mais pas uniquement<sup>324</sup>.

Pour compiler l'ensemble de ces documents, nous nous sommes rapprochés d'un certain nombre de fonds documentaires. La majeure partie de ceux-ci concerne le NPA et la LCR. Cependant, concernant Lutte Ouvrière, nous avons pu nous appuyer sur un formidable travail de l'organisation pour quiconque veut étudier son histoire. LO qui renforce sa structuration

---

<sup>320</sup>. Nous pouvons ajouter à cela un site Wikirouge. Voir *Wikirouge*, <https://wikirouge.net>. Nous avons aussi pu travailler sur certaines productions des débats de la LCR et du NPA publiés sur un site leur étant lié, Europe Solidaire Sans Frontières. Voir *Europe Solidaires Sans Frontières*, <http://www.europe-solidaire.org>. Quelques articles de journaux regroupements militants en dehors des organisations étudiées nous ont aussi servi. Voir par exemple Dave Crouch, « Les bolcheviks, l'Islam et la liberté religieuse », *Socialist Review*, 2003. Nous avons aussi utilisé quelques articles de certains des principaux journaux de France. Voir par exemple Sophie de Ravinel, « Le NPA présente une candidate voilée », *Le Figaro*, 02/02/2010. Enfin, nous nous sommes appuyés sur le programme du NPA produit en 2011. Voir NPA, « Un programme d'urgence anticapitaliste Contre le racisme et l'impérialisme », *Aux capitalistes de payer leurs crises !*, 2011, p.7.

<sup>321</sup>. Les articles des journaux mensuels sont souvent plus longs que ceux issus des hebdomadaires.

<sup>322</sup>. Il s'agit de suppléments à destination des militantes et militants de la LCR et du NPA qui font le compte rendu des congrès ou réunion de direction.

<sup>323</sup>. Ces appels unitaires sont au nombre de 6.

<sup>324</sup>. Voir Laurent Lévy, « *La gauche* », *les Noirs et les Arabes*, Paris, France, La Fabrique éd., 2010.

interne grâce à une filiation très forte avec l'ensemble de son histoire<sup>325</sup>, possède un site internet<sup>326</sup> riche en informations pour historiens et historiennes. En effet, le parti donne accès à une version presque exhaustive de ses productions publiques depuis les années 1960<sup>327</sup>. Concernant les fonds liés à la LCR et au NPA, il est clair que ma place de militant de l'organisation a beaucoup servi. D'abord, dans la collecte de documents que j'ai pu faire auprès du fond le plus important pour ces organisations, RaDAR. L'acronyme cité signifie rassembler, diffuser les archives révolutionnaires. Cet organisme se présente comme « une association qui a pour but de collecter, de rendre accessible, de mettre en valeur les archives papiers, audios, vidéos, générées par l'activité des militants révolutionnaires des origines à 1920, en passant par celle des révolutionnaires du Parti communiste (1920 à 1928), puis de la genèse de la Quatrième Internationale (1928-1938), à la création de sa section française, mais aussi de nombreux groupes marxistes révolutionnaires. »<sup>328</sup>. Cette association est principalement dirigée par un militant du Nouveau Parti anticapitaliste (NPA), Frédéric Speelman. Ses fonds sont entreposés à Rotographie, une imprimerie située au 2 rue Richard Lenoir à Montreuil et rattachée au NPA. RaDAR a en réalité à sa charge la plupart des archives centralisées<sup>329</sup> du NPA. Ma place dans l'actuel Nouveau Parti anticapitaliste m'a permis d'être facilement mis en lien avec l'association. Au fil des échanges et après accord de la direction exécutive du NPA, j'ai pu être logé et travailler plusieurs semaines à Rotographie<sup>330</sup> où sont conservés l'ensemble des *Rouge*. En outre, RaDAR m'a mis à disposition le matériel nécessaire à leur numérisation. J'ai donc pu numériser l'ensemble des hebdomadaires intéressant ma période<sup>331</sup>. Frédéric Speelman m'a par ailleurs donné accès à

---

<sup>325</sup>. Voir sur ce point le chapitre 3 de ce mémoire, p.181

<sup>326</sup>. Voir *Lutte ouvrière*, <https://www.lutte-ouvriere.org/>.

<sup>327</sup>. Malheureusement, cela nous a largement empêché d'avoir accès aux productions de l'organisation sur ses débats internes. Néanmoins, certains indices à ce propos existent dans les articles mis à disposition. LO publie par exemple une partie de ses débats dans les *Lutte de Classe*. Voir par exemple « Annexes - Extraits des interventions au congrès de Lutte Ouvrière des 3 et 4 décembre 2005 », *Lutte de Classe*, n° 94, février 2006. De plus, certaines productions de notre bibliographie nous aident à en savoir plus à ce sujet. Voir Georges Ubbiali, « Militer à GC-UC-VO-LO, ou les trois états de la matière », *Cahiers Léon Trotsky*, n° 79, « L'histoire de l'extrême gauche française : le cas du "trotskysme". Une histoire impossible », Dijon, décembre 2002, p. 55-70.

<sup>328</sup>. Voir *RaDAR / Rassembler, diffuser les archives de révolutionnaires*, <http://association-radar.org/>.

<sup>329</sup>. Ces archives sont concentrées à Montreuil.

<sup>330</sup>. C'est d'ailleurs dans cet organisme que j'ai effectué mon stage de master 2. Celui-ci m'a notamment permis de numériser quelques numéros me manquant alors, tels que des presses mensuelles de la LCR et du NPA. J'ai aussi numérisé les œuvres complètes de Léon Trotsky, un tome excepté. Ces œuvres n'étant pas en libre accès, mon idée était de les utiliser pour le troisième chapitre de ce mémoire. Je n'ai malheureusement pas pu le faire par manque de temps.

<sup>331</sup>. J'ai numérisé l'ensemble des hebdomadaires de fin 1982 à 2009, soit environ 1350 numéros. Frédéric Speelman est à l'heure où j'écris cela en train de les uploader sur le site de RaDAR pour qu'ils soient à terme totalement en libre accès. Une partie l'est déjà. Voir *RaDAR, Ligue Communiste Révolutionnaire, Journaux*, <http://www.association-radar.org/?-Journaux-223>.

l'ensemble des *Cahiers du féminisme* et à tous les *Tout est à nous !* dont j'ai eu besoin<sup>332</sup>. À l'image de ce que Florence Johsua décrit dans sa thèse<sup>333</sup>, cet accord n'est pas tombé du ciel, mais pour partie d'un intérêt partagé, RaDAR souhaitant numériser le plus d'archives de la LCR possible. J'ai aussi pu m'approvisionner dans d'autres fonds. J'ai d'abord passé quelques journées au local du NPA 31, mon appartenance à la fédération m'ayant là aussi bien aidé. J'ai pu y trouver et y photographier un certain nombre de *Critique Communiste* qui manquaient et j'y ai découvert mes premiers *Critique Communiste Supplément*. À l'aide de contacts militants, j'ai été mis en lien avec le NPA Bordeaux qui à ce moment changeait de local et cherchait à écouler une partie de son fond archivistique. J'ai grâce à cela, et grâce à l'appui d'André Rosevegue<sup>334</sup>, pu compléter définitivement les *Critique Communiste* qui me manquaient. J'ai aussi eu à disposition un certain nombre de *Tout est à nous ! La revue*. Une méthode similaire m'a permis d'obtenir le contact d'un militant d'Isère, Alain Gontran, qui possède un fonds d'archives personnelles conséquent sur la LCR et le NPA notamment. Il a eu la gentillesse de me faire parvenir quelques cartons d'archives contenant les *Bulletins internes* de la Ligue pour une période courant 2003 à 2005 et quelques *Tout est à nous ! La revue*. Enfin, étant militant d'une des tendances du NPA la Tendance CLAIRE j'ai pu avoir accès au fonds d'archives numériques constitué par un de ses anciens militants Julien Varlin. C'est grâce à cela que j'ai pu interroger la documentation interne du parti de 2010 à la fin de la période étudiée.

Une fois ces sources collectées nous avons dû élaborer une méthode de traitement. L'épluchage le plus long et conséquent a concerné les sources nous ayant permis de construire les premiers chapitres de ce mémoire, notamment les découvertes lecture et analyse des articles issus des journaux hebdomadaires étudiés<sup>335</sup>. Pour découvrir et extraire les articles pouvant intéresser notre sujet, nous avons utilisé au maximum les versions numérisées des journaux. Nous en avons extrait l'ensemble des textes à l'aide du logiciel notamment prévu à

---

<sup>332</sup>. J'ai aussi reçu un certain nombre d'appuis numériques et les œuvres complètes de Vladimir Illitch Lénine et Léon Trotsky en version papier.

<sup>333</sup>. Elle y explique par exemple que la LCR n'avait pas de permanent ayant pour tâche de coder les données issues des premières cartes d'adhérents produites par l'organisation. Et après l'afflux de militants en 2002, la direction souhaitait avoir de plus amples informations sur ceux-ci. Ce qui entre autres choses lui a permis de s'insérer dans cet appareil et d'en tirer les informations qu'elle cherchait. Voir Florence Johsua, « De la LCR au NPA (1966-2009) : sociologie politique des métamorphoses de l'engagement anticapitaliste » thèse, Paris, Institut d'études politiques, 2011, p.29-30.

<sup>334</sup>. André Rosevegue, militant d'Ensemble !, m'a en effet fait parvenir sur Toulouse les archives dont j'avais besoin. Elles sont venues compléter le fond du NPA 31.

<sup>335</sup>. Concernant les journaux mensuels thématiques ou théoriques, nous avons varié dans leur traitement entre recherche numérique et lecture directe. Par ailleurs dans la mesure où chacun était doté de sommaire, nous avons lorsque c'était possible lu l'ensemble des tables des matières que nous avions à notre disposition pour notre période. Nous avons ainsi pu juger quels articles pouvaient nous intéresser avant de les lire.

cet effet *ABBY FineReader*. Puis, nous avons utilisé un logiciel d'analyse textuelle *AntConc* pour retrouver les articles pouvant nous intéresser à partir de mots clés<sup>336</sup>. Nous avons d'abord tenté d'interroger l'ensemble des hebdomadaires numérisés en utilisant quelques termes liés à l'islam<sup>337</sup>. Puis devant le nombre trop important de sources trouvées<sup>338</sup>, nous avons dû changer de méthode. Nous avons donc formé une première chronologie constituée de ce que nous pensons être les principaux événements de l'histoire de la nouvelle islamophobie en France sur notre période. Ces choix peuvent logiquement porter à discussion, nous les exposons donc ici. De façon générale et comme exposée dans les pages précédentes, nous embrassons la thèse d'Abdellali Hajjat et Marwan Mohammed expliquant que l'islamophobie n'est pas issue d'évolutions au sein de l'islam<sup>339</sup>. C'est une des raisons qui nous amène à écarter la révolution Khomeyniste de 1979 de cette chronologie<sup>340</sup>, et la principale raison nous amenant à ne pas interroger différents événements liés au déploiement de courants politiques réactionnaires se revendiquant de l'islam. Par exemple la création d'Al Qaïda en 1987 et de l'état islamique en 2014 ou encore les principales avancées électorales des frères musulmans en Égypte et ailleurs ou celles du Hamas en Palestine... Nous faisons le choix, pour les mêmes raisons, d'écarter de cette chronologie les attentats commis par des individus ou organisations se revendiquant de l'islam, mais qui n'ont pas principalement été traités politiquement et médiatiquement comme lié à l'islam<sup>341</sup>. Par exemple les attentats qui ont eu lieu entre décembre 1985 et septembre 1986 en France<sup>342</sup>. Nous ne traitons d'ailleurs pas plus largement, les attentats n'ayant pas directement servi à justifier d'intervention militaire internationale amenant une nouvelle étape dans les productions de discours islamophobe<sup>343</sup>. Suivant une logique similaire, nous ne traitons pas les affaires autour de

<sup>336</sup>. Nous avons par exemple utilisé « voile », « foulard », « tchador », « Creil » pour l'Affaire de Creil en 1989.

<sup>337</sup>. Nous avons par exemple utilisé « islam », « musulman », « mosquée », « voile » notamment.

<sup>338</sup>. En effet, nous avons devant nous plusieurs milliers d'articles rien que pour les hebdomadaires.

<sup>339</sup>. Voir la sous partie Termes du sujet, problématique et plan de ce mémoire, p.50-58.

<sup>340</sup>. *Ibid.*

<sup>341</sup>. Nous écartons aussi les attentats commis dans d'autres pays que la France, revendiqués au nom de l'islam et traité comme tel par les médias et politiques.

<sup>342</sup>. Cet attentat, bien que commis par le réseau de Fouad Ali Saleh, probablement en lien avec le Hezbollah libanais, les thèses avancées officiellement n'ont que bien peu fait de lien entre ces attentats et l'islam ou les musulmans. Après les attentats de décembre 1985, la thèse avancée officiellement par les autorités a été celle de leur mise en œuvre par un déséquilibré. La piste de milieux réactionnaires se revendiquant du chiisme ne dure qu'un peu plus d'un mois. En effet, certains éléments lui donnent moins d'ampleur (pas de charge retenue après une interpellation le 14 mars, autre thèse défendue dans le cas des attentats du 4 février). La piste officielle, et fautive, avancée le plus longtemps, est celle d'attentats commis par la famille du marxiste George Ibrahim Abdallah entre mars 1986 et juin 1987. La révélation de l'implication du réseau de Fouad Ali Saleh n'arrivant qu'en juin, plusieurs mois après les derniers attentats. Voir Didier Bigo, « Les attentats de 1986 en France : un cas de violence transnationale et ses implications [Partie 1] », *Cultures & Conflits*, 04, 1991.

<sup>343</sup>. Nous nous concentrons en ce sens uniquement sur les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis et leurs répercussions internationales. En effet, comme l'explique Marwan Mohammed et Abdellali Hajjat, « on pourrait multiplier les exemples d'actes violents ou de pratiques religieuses non musulmanes qui ne sont justement pas



Salman Rushdie en 1989 ou celle liée à la publication des caricatures de Mahomet dans le journal *Jyllands-Posten* reprises dans *Charlie Hebdo* en 2006. De plus, nous faisons aussi le choix de ne pas étudier les événements importants de l'histoire de l'ensemble des racismes en France, car les liens entre eux sont parfois distendus<sup>344</sup>. Mais même quand le lien est plus clair, dans le cas des politiques institutionnelles restreignant les droits des migrants<sup>345</sup>, nous avons fait le choix d'écarter les événements n'ayant pas de lien direct avec l'islamophobie<sup>346</sup>. Principalement parce que ne pas le faire aurait démultiplié le nombre de sources à traiter, et donc rendu impossible la faisabilité de ce mémoire. Nous n'avons par ailleurs pas traité les principaux événements de l'histoire de l'extrême droite et du Front national (FN). Nous estimons avec d'autres<sup>347</sup> que les principales causes de l'histoire de la nouvelle islamophobie ne se trouvent pas dans l'évolution de cette extrême droite, mais dans d'autres éléments<sup>348</sup>. Nous pensons néanmoins que cette extrême droite a à priori connu une croissance liée entre autres choses au développement de la nouvelle islamophobie en y adaptant son discours<sup>349</sup>. Nous avons choisi un certain nombre d'événements correspondant à l'analyse générale que nous faisons avec d'autres de la nouvelle islamophobie et que nous avons développée plus haut<sup>350</sup>. En ce sens comme nous l'expliquions précédemment, nous avons choisi comme premier événement chronologique étudié, les grandes grèves ouvrières de Citroën Aulnay et de Talbot Poissy en 1982 et 1983. Elles voient en effet pour la première fois en France et depuis la guerre d'Algérie, converger trois pôles au sein des élites, producteurs de discours

---

(autant) constitués en problème public, comme les mobilisations des catholiques traditionalistes contre l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et le mariage des personnes de même sexe, la montée en puissance du mouvement pentecôtiste africain populaire français, la surreprésentation, parmi l'ensemble des actes "terroristes" recensés par Europol, des mouvements "séparatistes", etc. ». Voir Abdellali Hajjat, Marwan Mohammed, *Islamophobie : comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman*, Paris, la Découverte, 2013, p. 101-102.

<sup>344</sup>. Par exemple, les profanations antisémites du cimetière juif de Carpentras en 1990 sont éloignées de l'histoire de l'islamophobie.

<sup>345</sup>. Ce lien théorique développé en introduction du mémoire se retrouve par exemple en 1987 quand la commission Marceau Long chargée par Jacques Chirac de retoquer le projet gouvernemental de réforme du code de la nationalité donne une définition néo-orientaliste de l'islam. Voir Abdellali Hajjat, et Marwan Mohammed, « Le "problème" de l'immigration postcoloniale », *Islamophobie. Comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, La Découverte, 2016, pp. 101-117.

<sup>346</sup>. Nous intégrons à ces événements non traités l'ensemble de la campagne et de la politique mises en place par la droite Sarkozyste entre 2006 et 2012. Là encore, le principal argument de ce choix repose sur le manque de temps et sur la non-autonomisation nette de la nouvelle islamophobie durant cette offensive.

<sup>347</sup>. Gérard Noiriel explique par exemple que le FN n'a pratiquement été pour rien dans la nouvelle matrice qui à partir de 1981, a éloigné l'illégitimité chez les élites françaises du discours contre les immigrés. Voir Gérard NOIRIEL, *Immigration, antisémitisme et racisme en France, XIXe-XXe siècle : discours publics, humiliations privées*, Paris, France, Fayard, impr. 2007, 2007, p.626-627

<sup>348</sup>. Voir p.50-58 de ce mémoire.

<sup>349</sup>. Voir Chris Allen, *Islamophobia*, 2010, Farnham, Burlington, Ashgate, et, Abdellali Hajjat, Marwan Mohammed, « La cause islamophobe », *Islamophobie. Comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, La Découverte, 2016, pp. 129-145. Par exemple avant l'affaire de Creil de 1989, le thème de la défense de la laïcité n'était pas utilisé par l'extrême droite ce, qui a changé à ce moment.

<sup>350</sup>. Voir p. 50-58 de ce mémoire.

islamophobes, les pôles médiatique, politique et patronal<sup>351</sup>. Un deuxième moment sur lequel nous avons choisi de nous arrêter est une convergence entre l'extension législative contre les immigrés et la mise en place d'une définition néo-orientaliste de l'islam. Il s'agit des élaborations de la commission Marceau Long en 1987 chargée par le gouvernement Jacques Chirac de retravailler son projet de réforme du code de la nationalité<sup>352</sup>. Nous avons aussi traité l'ensemble des affaires françaises et à influence nationale liées au port des différents types de voiles associés à l'islam<sup>353</sup>. D'abord, parce que ces affaires dénotent peut-être de la principale forme de racisme institutionnel<sup>354</sup> ou de racisme d'état lié à l'islamophobie<sup>355</sup>. Elles amènent en effet à l'institutionnalisation de lois refusées ou considérées discriminatoires à l'égard de personnes musulmanes par certains organismes officiels<sup>356</sup>. C'est par ailleurs autour de ces affaires qu'a eu lieu un retournement important de positions tant institutionnelles qu'organisationnelles ou d'opinions entre 1989 et 2004<sup>357</sup>, et il paraît important de comparer à cela les positions des marxistes révolutionnaires. Il est aussi nécessaire de noter qu'il s'agit du signe de la religion musulmane le plus rejeté en France par la population notamment à partir de 2003<sup>358</sup> et que les agressions islamophobes touchent

---

<sup>351</sup>. Voir p.50-58 de ce mémoire, ainsi que Abdellali Hajjat et Marwan Mohammed, *Islamophobie : comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, Paris, la Découverte, 2013, p. 101-117.

<sup>352</sup>. Voir à ce sujet Abdellali Hajjat et Marwan Mohammed, *Islamophobie : comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, Paris, la Découverte, 2013, p. 110-114.

<sup>353</sup>. C'est-à-dire un certain nombre d'affaires et événements. L'affaire de Creil en 1989 d'abord, et celle qui entoure la circulaire Bayrou en 1994 ensuite. La tentative avortée par le gouvernement Chirac de légiférer sur la question du voile à l'école en 1996 puis les mobilisations autour de la loi du 15 mars 2004 sur les signes religieux dans les écoles publiques françaises. Nous allons par ailleurs nous arrêter sur les polémiques entourant l'interdiction de porter le voile pour les accompagnatrices de sorties scolaires et les assistantes maternelles. Nous traitons en outre, de l'affaire de la candidature d'Ilham Moussaid militante du NPA voilée aux régionales en 2010, et de celle entourant la loi interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public la même année. Enfin, nous nous intéressons rapidement aux polémiques liées à l'interdiction du port du voile à l'université en 2013-2014.

<sup>354</sup>. C'est-à-dire : « le développement, dans les institutions, de principes d'organisation et de fonctionnement qui servent ensuite de base à des pratiques discriminatoires » racistes. Voir Bernard Lamy, « La recherche récente sur le racisme dans la sociologie américaine et britannique : une analyse bibliographique », *Sociétés contemporaines*, n° 1, mars 1990. Histoire et sociologie. p. 113-136.

<sup>355</sup>. Fabrice Dhume, Xavier Dunezat, Camille Gourdeau et Aude Rabaud, interrogeant l'utilisation de la notion de racisme d'état, mettent notamment en avant la loi du 15 mars 2004 pour appuyer l'idée qu'« une partie des politiques institutionnelles, des normes qui structurent l'institution et ses métiers, ou encore des représentations des publics, contribuent à organiser et à légitimer des processus racistes et discriminatoires » à l'école. Voir Fabrice Dhume, Xavier Dunezat, Camille Gourdeau, Aude Rabaud, *Du racisme d'État en France ?*, Lormont, Le bord de l'eau, 2020, 196 p, p.143.

<sup>356</sup>. La France a par exemple été condamnée en 2012 par le *Comité des droits de l'homme* concernant la loi du 15 mars 2004 et a été invitée par la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance à examiner cette loi « d'un point de vue de la discrimination indirecte » Voir Fabrice Dhume, Xavier Dunezat, Camille Gourdeau, Aude Rabaud, *Du racisme d'État en France ?*, Lormont, Le bord de l'eau, 2020, 196 p, p.141. Le *Comité des droits de l'homme*, instance de l'ONU, s'est par ailleurs opposé en 2018 à l'interdiction généralisée du niqab.

<sup>357</sup>. Voir à ce sujet Abdellali Hajjat et Marwan Mohammed, *Islamophobie : comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, Paris, la Découverte, 2013, p. 101-117.

<sup>358</sup>. Voir Abdellali Hajjat et Marwan Mohammed, *Islamophobie : comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, Paris, la Découverte, 2013, p. 37-52.

principalement les femmes voilées<sup>359</sup>. Enfin, les affaires entourant le voile mettent en débat des problématiques liant ou déliant luttes féministes et antiracistes, deux thématiques autour desquelles les marxistes révolutionnaires organisent une partie de leur activité. Ce qui donne d'autant plus d'intérêt à l'observation de leurs positions. Nous nous intéressons aussi à deux épisodes d'éclatement de révoltes des quartiers populaires, celles ayant débuté à Vaulx-en-Velin en 1990 et celles plus récentes de 2005. Parce qu'avec d'autres, nous pensons qu'il y a un lien direct durant notre période entre les discriminations touchant les populations des quartiers populaires et l'islamophobie<sup>360</sup>. Nous étudions par ailleurs, des épisodes géopolitiques internationaux nous semblant avoir eu un rôle important dans l'histoire de la nouvelle islamophobie française, et surtout leur répercussion directe sur cette dernière. C'est par exemple le cas de la deuxième intifada palestinienne en 2002-2003 qui intervient durant l'évolution institutionnelle et organisationnelle sur la question de la laïcité et du voile déjà exposée<sup>361</sup>. À ce moment, une division des organisations antiracistes se forme notamment autour de la théorie de la « nouvelle judéophobie »<sup>362</sup>. Celle-ci associe les milieux arabo-musulmans à une forme d'antisémitisme et s'inscrit ainsi dans le « paradigme du choc des civilisations »<sup>363</sup> qui participe lui-même à construire la nouvelle islamophobie. Il nous semble donc intéressant d'étudier les positions prises par les organisations marxistes révolutionnaires concernant cette situation. Un autre groupement d'épisodes internationaux nous intéresse dans cette partie et est lié au déploiement d'un discours mettant en avant un nouvel adversaire, le musulman, à même de remplacer le communiste après la chute de l'URSS, mais aussi de justifier des interventions militaires importantes économiquement pour les puissances occidentales<sup>364</sup>. Il s'agit de la première guerre du Golfe en 1991 et de la période d'intervention en Irak et en Afghanistan ouverte, après le 11 septembre 2001<sup>365</sup>. Enfin

---

<sup>359</sup>. Voir Abdellali Hajjat et Marwan Mohammed, *Islamophobie : comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, Paris, la Découverte, 2013, pp. 25-38.

<sup>360</sup>. Par exemple, Ludivine Bantigny explique qu'« Au début des années 2000, une nouvelle période se dessine, ouverte par le segment d'évènements survenus entre 2003 et 2005. Elle se caractérise par une focalisation exacerbée sur l'islam et atteint un paroxysme dans la mise en images des “banlieues”, “cités” et autres “quartiers” » Ludivine BANTIGNY, *Histoire de la France contemporaine. La France à l'heure du monde : de 1981 à nos jours*, Paris, France, Éditions du Seuil, 2013, p. 328

<sup>361</sup>. Nous ne nous intéressons donc pas directement à sa chronologie et à son développement en Palestine, mais à ces répercussions directes en France. Répercussions que nous décrivons dans les lignes qui suivent.

<sup>362</sup>. Cette « nouvelle judéophobie est notamment liée à l'ouvrage suivant, Pierre-André Taguieff, *La Nouvelle Judéophobie*, Mille et une nuits, Paris, 2002.

<sup>363</sup>. Voir Abdellali Hajjat et Marwan Mohammed, *Islamophobie : comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, Paris, la Découverte, 2013, p. 199-236

<sup>364</sup>. Voir notamment Enzo Traverso, *La fin de la modernité juive : histoire d'un tournant conservateur*, Paris, France, la Découverte, 2016, p. 126, et, Said Bouamama, « L'attentat contre Charlie Hebdo : L'occultation politique et médiatique des causes, des conséquences et des enjeux », 2015.

<sup>365</sup>. Thomas Deltombe consacre d'ailleurs à ces deux événements des chapitres de son ouvrage, *L'islam imaginaire. La construction médiatique de l'islamophobie en France, 1975-2005*.

l'exploitation de nos sources, nous ont amené à nous pencher sur un certain nombre d'éléments<sup>366</sup>. D'abord sur des expériences d'alliances hors de France avec des organisations musulmanes commentées ou critiquées par ce que nous avons lu. Cela a été le cas de la formation coalition Respect en Angleterre en 2004 ou encore d'une expérience électorale au Danemark au sein de l'Alliance Rouge Verte en 2007. Par ailleurs, nous nous sommes penchés sur les évolutions internes qu'a connues le NPA suite au départ de la Gauche Anticapitaliste en 2012 et à son congrès de 2013. L'organisation a quelque peu évolué sur les questions de nouvelle islamophobie à ce moment<sup>367</sup>. Notre mémoire prend fin le jour précédent les attentats ayant eu lieu au local de Charli Hebdo le 7 janvier 2015<sup>368</sup>, nous ne traitons donc pas d'autres évènements. Comme nous l'avons expliqué durant la présentation du plan de ce mémoire, nous avons interrogé l'ensemble des articles et textes récupérés à partir de la constitution de chronologies détaillées de l'ensemble des évènements évoqués. Pour cela un ouvrage a été particulièrement important concernant la période antérieure à 2005, il s'agit du travail de Thomas Deltombe compilé dans son livre *L'islam imaginaire. La construction médiatique de l'islamophobie en France, 1975-2005*. Nous n'en sommes cependant pas restés là et nous avons utilisé des articles ou ouvrages plus spécialisés pour les évènements postérieurs ou antérieurs à 2005<sup>369</sup>. Une fois l'ensemble de ce travail fait et les deux premiers chapitres de ce mémoire écrits, nous avons pu comparer les résultats obtenus avec les productions théoriques sur la religion de quelques-uns des principaux référents marxistes classiques<sup>370</sup>. Nous les avons aussi comparés à un certain nombre d'écrits universitaires sur les compositions sociologiques de la LCR du NPA et de Lutte Ouvrière, productions nous informant par ailleurs sur d'autres caractéristiques de ces organisations. Les

---

<sup>366</sup>. Il nous semble important de noter que l'utilisation de documentations internes de la LCR et du NPA est aussi venue au fil de l'exploitation de nos sources, notamment à la lecture des éléments de presse que nous avons consultés. Pour les évènements qui nous ont semblé demander une observation plus détaillée, nous avons cherché et parfois trouvé cette documentation.

<sup>367</sup>. Nous avons par ailleurs été amenés à traiter un certain nombre d'affaires annexes et secondaires à la lecture de nos sources. Cela a par exemple été le cas de l'affaire entourant l'explosion d'AZF (Azote Fertilisants) en septembre 2001. En effet, quelques jours après le 11 septembre, l'usine AZF à Toulouse explose faisant plusieurs milliers de blessés et de nombreux dégâts matériels. Rapidement, la thèse fautive d'un terroriste « islamiste » est largement reprise, diffusée, et débattue médiatiquement. Nous nous sommes aussi penchés sur l'affaire entourant un bagagiste à Roissy. Fin 2002, celui-ci est largement construit comme un faux coupable, terroriste d'« origine algérienne » accusé de posséder de nombreuses armes. Les embûches à la construction ou les destructions de mosquées ont aussi attiré notre attention, tout comme les polémiques entourant la participation de Tariq Ramadan au Forum social européen en 2003 et 2004.

<sup>368</sup>. Notre mémoire court donc jusqu'au 6 janvier 2015.

<sup>369</sup>. Les exemples sont nombreux et nous les recensons dans la bibliographie de ce mémoire, mais on peut par exemple songer à un article d'Elsa Dorlin sur l'affaire entourant l'interdiction du voile intégral. Voir Elsa Dorlin, « Le grand strip-tease : féminisme, nationalisme et burqa en France », dans : *Achille Mbembe et al, Ruptures postcoloniales*, 2010, p. 429-442.

<sup>370</sup>. Ces référents classiques que nous avons choisis sont Léon Trotsky, Vladimir Illitch Lénine, Karl Marx et Friedrich Engels. Leurs productions utilisées sont recensées dans notre corpus de source.

documents universitaires les plus importants dans cette démarche sont au nombre de deux. D'abord, la thèse importante de Florence Johsua, *De la LCR au NPA (1966-2009) : sociologie politique des métamorphoses de l'engagement anticapitaliste*<sup>371</sup>, qui offre des données et des concepts sociologiques centraux à notre mémoire. L'article de Georges Ubbiali, « Militer à GC-UC-VO-LO, ou les trois états de la matière »<sup>372</sup>, nous est aussi fort utile, il nous apporte<sup>373</sup> un certain nombre d'indications sociologiques et organisationnelles importantes pour mieux appréhender Lutte Ouvrière. Enfin, nous avons comparé la chronologie obtenue à partir de l'exploitation de nos sources à celle que nous avons composée sur l'évolution générale de la nouvelle islamophobie durant notre période. L'ouvrage ayant eu le rôle le plus central dans cette composition a été celui de Marwan Mohammed et Abdellali Hajjat, *Islamophobie : comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman*<sup>374</sup>. C'est grâce à cette méthode de travail que nous avons pu constituer notre dernier chapitre.

Si notre travail nous semble sérieux et par certains aspects globalement aboutis, il est aussi construit d'un certain nombre de manques notamment dans notre rapport à nos sources. Si nos deux premiers chapitres nous semblent sur le fond globalement achevés<sup>375</sup>, le troisième est composé de quelques manques. Ils sont pour la plupart liés au déficit de temps entourant l'écriture d'un mémoire<sup>376</sup>. Des manques dans ce que nous avons commencé à traiter d'abord. Ils se sont en effet manifestés dans l'étude des liens entre les productions des principaux référents théoriques sur la religion et les positions défendues par la LCR le NPA et LO. Un traitement plus exhaustif des positions des auteurs classiques sur cette question aurait aidé. Nous avons d'ailleurs commencé le travail nécessaire à cela en numérisant les œuvres complètes de Léon Trotsky. De plus, une comparaison entre celles-ci et l'utilisation en étant

---

<sup>371</sup>. Voir Florence Johsua, *De la LCR au NPA (1966-2009) : sociologie politique des métamorphoses de l'engagement anticapitaliste*, thèse, Paris, Institut d'études politiques, 2011.

<sup>372</sup>. Voir Georges Ubbiali, « Militer à GC-UC-VO-LO, ou les trois états de la matière », *Cahiers Léon Trotsky*, n° 79, « L'histoire de l'extrême gauche française : le cas du "trotskysme". Une histoire impossible », Dijon, décembre 2002, p. 55-70.

<sup>373</sup>. Nous n'avons malheureusement pas à notre connaissance d'étude plus détaillée sur Lutte Ouvrière.

<sup>374</sup>. Voir Abdellali Hajjat, Marwan Mohammed, *Islamophobie : comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman*, Paris, la Découverte, 2013.

<sup>375</sup>. Il est néanmoins possible que nous ayons manqué des informations du fait de notre nonaccès à l'ensemble des sources produites, ceci nous semble être le lot de toute recherche historique. Nous avons cependant été empêchés par manque de temps de nous arrêter sur l'histoire de l'utilisation du terme de « communautarisme » par la LCR, qui commence bien plus tôt d'ailleurs que LO, dans les années 1980. Nous avons pu nous en apercevoir dans nos sources et Ismaïl Ferhat développe quelque peu sur le sujet. Voir Ismaïl Ferhat, « Marx et Allah. Les gauches alternatives françaises face à l'islam, de Mai 1968 au 11 septembre 2001 », *Revue historique*, vol. 686, no. 2, 2018, p. 421-442.

<sup>376</sup>. Ces déficit de temps est accru par la réalité matérielle de l'écriture de ce mémoire. La nécessité d'un travail alimentaire à côté n'a de fait pas aidé, la pandémie de Covid-19 non plus.

faite dans les productions des organisations étudiées aurait aussi été utile<sup>377</sup>. L'interrogation de l'histoire des positions des organisations étudiées à l'encontre de la religion catholique aurait aussi eu son utilité<sup>378</sup>. Il aurait aussi été bienvenu d'effectuer le même travail concernant les positions de ces référents classiques sur le racisme<sup>379</sup>, des notions plus spécifiques comme le lumpen prolétariat et le féminisme. Par ailleurs, l'écriture du troisième chapitre de ce mémoire nous a aussi amenés à nous rendre compte d'autres insuffisances. Par exemple, au vu du rôle central des premiers écrits de Robert Barcia dit Hardy<sup>380</sup> en 1989 sur les positions de LO sur le voile dans l'enseignement<sup>381</sup>, il aurait été bienvenu de faire un travail plus directement biographique du personnage. Tout comme il aurait été intéressant d'étudier dans le détail les causes l'ayant amené à défendre cette orientation en 1989. Outre cela, nous sommes en difficultés pour appréhender les débats ayant traversé l'organisation sur l'islamophobie après la mort de Hardy en 2009<sup>382</sup>. D'autre part, nous avons du mal à connaître les raisons ayant amené Lutte Ouvrière à connaître un certain nombre de soubresauts en 2005<sup>383</sup> après les révoltes des quartiers populaires. L'évolution de sa composition sociale semblant l'orienter vers des franges plus précaires de la classe ouvrière nous semble cependant être un élément d'explication<sup>384</sup> qu'il s'agirait d'infirmier ou de confirmer<sup>385</sup>. Enfin, le dernier manque de ce travail nous semble résider en ce qu'il n'a pas pu, là aussi par défaut de temps, explorer les conséquences des positions des marxistes révolutionnaires à propos de la nouvelle islamophobie.

Bien sûr, notre travail ne nous semble pas fait que de manques et c'est ce que nous souhaitons prouver dans les pages qui suivent.

---

<sup>377</sup>. Nous avons là aussi commencé le travail nécessaire en repérant dans les productions étudiées les positions faisant références à ces auteurs classiques. Nous n'avons malheureusement pas pu mener ce travail à terme.

<sup>378</sup>. Une étude nous paraissant intéressante serait celle des politiques de LO et la LCR lors des mobilisations de 1984, en opposition aux mouvements soutenant les écoles privées.

<sup>379</sup>. Nous aurions peut-être trouvé dans cette thématique des éléments expliquant une des causes de la différence de traitement de la LCR du NPA et de LO entre la vague islamophobe étudiée et celle anti-immigrée lui ayant précédé. En effet, des formes de racisme prenant des apanages culturels et religieux et justifiant des interventions militaires semblent moins inscrites dans ces réflexions classiques que celles plus simplement xénophobes utilisées pour diviser la classe. Cela mériterait d'être confirmé ou infirmé.

<sup>380</sup>. Hardy est le principal dirigeant historique de Lutte Ouvrière.

<sup>381</sup>. En effet, comme nous le développons dans le chapitre 2 de ce mémoire la ligne défendue alors par Hardy, de son nom de plume Roger Girardot n'évolue qu'à la marge jusqu'à sa mort en 2009. Voir Roger Girardot, « Le voile pour les filles, il faut choisir son camp ! », *Lutte ouvrière*, n° 1115, 20/10/1989, p.5. Nous reproduisons cet article dans les annexes de ce mémoire, voir p.246-274.

<sup>382</sup>. Voir le deuxième chapitre de ce mémoire.

<sup>383</sup>. *Ibid.*

<sup>384</sup>. En effet, elle rapprocherait ainsi l'organisation des révoltés.

<sup>385</sup>. Nous pensons que le recours à de l'histoire orale serait avisé pour avancer sur ces sujets. Bien sûr, l'exploitation de documentations internes à Lutte Ouvrière pourrait aussi aider.



## **Chapitre 1**

**Ligue communiste révolutionnaire, Nouveau Parti  
anticapitaliste, des organisations aux positions mouvantes  
sur la nouvelle islamophobie**





La ligue communiste révolutionnaire (LCR) puis le Nouveau Parti anticapitaliste (NPA) sont des organisations qui ont vu leurs positions sur la nouvelle islamophobie évoluer entre 1983 et le 6 janvier 2015<sup>386</sup>. Les années 1980 jusqu'à l'année 1990 sont une période où de premières orientations sont développées. Elles s'opposent globalement à la nouvelle islamophobie bien que de façon nuancée. Par la suite et plus particulièrement à partir de 2003, le parti prend bien plus les atours d'un facilitateur de cette nouvelle islamophobie. Enfin, à partir de la deuxième moitié des années 2000 et notamment de 2009, l'organisation s'éloigne peu à peu de ce statut de facilitateur. Elle va en effet, bien qu'avec des retours en arrière, vers une opposition plus franche à l'islamophobie qu'au début de notre chronologie. Nous nous proposons dans les pages qui suivent d'explorer par le menu ces différents mouvements de l'histoire des marxistes révolutionnaires.

### **A/De premières positions, en forme d'oppositions modérées et contrastées, à la nouvelle islamophobie : 1983-1990**

À partir de 1983 et jusqu'en 1990, la nouvelle islamophobie se développant en France trouve une grande partie de ses causes dans les limites nationales. En effet, à l'échelle internationale la guerre froide a toujours cours, et la figure de l'ennemi dans le bloc de l'Ouest reste le communiste et non le musulman<sup>387</sup>. Mais la crise économique touche la France dans une situation migratoire particulière. Les immigrés, notamment issus du Maghreb dans l'après-guerre, connaissent une évolution sociologique. Alors que dans les années 50, 60, ils s'inscrivaient plutôt dans une dynamique de migration pendulaire<sup>388</sup>, ils se sédentarisent dans les années qui suivent<sup>389</sup>. De ce fait, les revendications défendues par ces migrants sont modifiées. Alors que dans un premier temps elles portaient surtout sur des revendications sociales coupées de celles du reste des ouvriers (contrats spécifiques, conditions d'accueil, foyers...), elles rejoignent ces dernières. Ce rapprochement est un danger particulier pour le

---

<sup>386</sup>. Le 6 janvier 2015 correspond pour rappel au jour précédant les attentats ayant eu lieu en France dans les locaux de Charli Hebdo le 7 janvier 2015.

<sup>387</sup>. Voir sur cette évolution Enzo Traverso, *La fin de la modernité juive : histoire d'un tournant conservateur*, Paris, France, la Découverte, 2016, p 126 ou Said Bouamama, « L'attentat contre Charlie Hebdo : L'occultation politique et médiatique des causes, des conséquences et des enjeux », 2015.

<sup>388</sup>. La migration pendulaire est une forme de migration « effectuant des allers-retours [...] comme migrants vivant dans la mobilité » entre leur pays d'origine et la France. Voir Catherine Withol de Wenden. « Chapitre 1. Les migrations internationales, un enjeu mondial », *La question migratoire au XXIe siècle. Migrants, réfugiés et relations internationales*, sous la direction de Catherine Withol de Wenden. Presses de Sciences Po, 2017, p. 13-62.

<sup>389</sup>. Voir par exemple Alain Battégay, « La médiatisation de l'immigration en France dans les années 80 », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 57-1, 1992, p. 174.

taux de profit<sup>390</sup> des possesseurs de moyens de production. Il est donc nécessaire pour relancer l'économie d'éviter cette jonction et donc de produire un discours de division. La construction d'un « problème musulman »<sup>391</sup> et d'un problème national des banlieues<sup>392</sup> dans ces années va largement dans ce sens.

Nous pensons que quatre évènements ont une grande importance dans ces constructions. D'abord les grèves de l'automobile de 1983, durant lesquelles, comme notée en introduction de ce mémoire<sup>393</sup>, a lieu la première politisation nationale d'un « problème musulman » après la colonisation algérienne. Politisation menée en l'occurrence par trois pôles au sein des élites : les pôles médiatique, gouvernemental<sup>394</sup> et patronal. Puis, une autre étape importante nous semble être contenue dans les élaborations de la commission Marceau Long en 1987. En effet, chargée par le gouvernement de Jacques Chirac de retravailler son projet de réforme du code de la nationalité, elle aboutit à donner une définition néo-orientaliste<sup>395</sup> de l'Islam. Il s'agit d'une convergence de fait entre les productions de discours contre les immigrés et contre les musulmans<sup>396</sup>. Le troisième évènement d'importance de ces années nous semble être l'affaire de Creil en 1989. Il s'agit de la première affaire<sup>397</sup> d'ordre national entourant la question de l'interdiction du port du voile pour les élèves dans le cadre scolaire<sup>398</sup>. Enfin, les

---

<sup>390</sup>. Le taux de profit est le pourcentage de profit gagné à partir de l'investissement d'un capital.

<sup>391</sup>. Le concept de « problème musulman » est ici emprunté à Abdellali Hajjat et Marwan Mohammed dans leur ouvrage, Abdellali Hajjat, Marwan Mohammed, *Islamophobie. Comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, La Découverte, 2016. Celui-ci est directement articulé à un discours s'opposant à l'immigration.

<sup>392</sup>. Le « problème musulman » et la construction de ce problème national des banlieues, bien qu'ils ne se rencontrent que peu à ce moment, convergent dans les années suivantes. Les discours ciblant les musulmans n'étant par exemple pas utilisés dans le cas des révoltes de Vaulx-en-Velin. Mais Abdellali Hajjat note pour la période suivante que « Plusieurs militants [des quartiers populaires] ont été qualifiés de “terroristes de banlieue”, d'antisémites' ou d'islamistes fondamentalistes' par la presse locale ou nationale ». Voir Abdellali Hajjat, « Révolte des quartiers populaires, crise du militantisme et postcolonialisme », dans : Ahmed Boubeker et Abdellali Hajjat, *Histoire politique des immigrations (post) coloniales. France 1920-2008*, Éditions Amsterdam, 2008, p.253. Ludivine Bantigny explique quant à elle qu'« Au début des années 2000, une nouvelle période se dessine, ouverte par le segment d'évènements survenus entre 2003 et 2005. Elle se caractérise par une focalisation exacerbée sur l'islam et atteint un paroxysme dans la mise en images des “banlieues”, “cités” et autres “quartiers” ». Voir Ludivine Bantigny, *Histoire de la France contemporaine. La France à l'heure du monde : de 1981 à nos jours*, Paris, France, Éditions du Seuil, 2013, p. 328.

<sup>393</sup>. Voir p.50-58 de ce mémoire.

<sup>394</sup>. Le pôle gouvernemental entoure notamment le Premier ministre Pierre Mauroy.

<sup>395</sup>. « Le “néo-orientalisme” désigne un renouvellement et une réhabilitation des thèses de l'orientalisme classique dans un contexte de progressive idéologisation des relations entre les pays du Moyen-Orient et ceux de l'Occident, favorisant un retour de la lecture essentialiste du champ islamique. ». Voir Olivier Moos, « Lénine en djellaba : néo-orientalisme et critique de l'islam », *Cahiers de l'Institut Religioscope*, n° 7, août 2011.

<sup>396</sup>. Voir à ce propos Abdellali Hajjat, Marwan Mohammed, *Islamophobie : comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, Paris, la Découverte, 2013, p. 110-114.

<sup>397</sup>. Cette première affaire est d'ailleurs suivie de plusieurs autres étant aussi liées au port du voile.

<sup>398</sup>. Il s'agit d'ailleurs d'un évènement souvent utilisé comme ouverture à l'histoire de l'islamophobie suivant la période coloniale française. Ce que nous n'avons pas choisi de faire comme développé en introduction. Voir p. 50-58 de ce mémoire.

révoltes de Vaulx-en-Velin, en 1990, constituent le premier évènement étudié, où apparaît, dans l'espace médiatique et politique, un problème des banlieues à l'échelle nationale<sup>399</sup>.

Concernant l'ensemble de ces évènements, la Ligue communiste révolutionnaire prend globalement des positions s'opposant à ce nouveau discours islamophobe. Mais l'organisation avance dans ce sens de façon largement nuancée. Une de ces nuances est notamment que la LCR ne prend aucune position concernant la définition de l'islam issue de la commission Marceau Long en 1987. Bien que cette définition soit loin de faire la une des médias, le parti suit dans ses productions les principaux évènements liés à cette commission. Il organise par ailleurs une véritable activité en opposition à la réforme du code de la nationalité du gouvernement Chirac. Cela semble donc en partie indiquer le manque d'intérêts du parti pour la religion islamique, à ce moment, ainsi que le manque d'élaboration sur le sujet en son sein<sup>400</sup>. Nous nous proposons durant les pages qui suivent d'examiner les productions discursives concernant l'ensemble des autres évènements évoqués.

### **1/Face au gouvernement Mauroy, une opposition au racisme, mais pas à une stigmatisation de l'islam : 1983**

Au début de l'année 1983, le gouvernement français connaît son « tournant de la rigueur »<sup>401</sup>, et le développement de grèves dans le secteur de la production automobile<sup>402</sup> pose problème à cette volonté politique. Dans l'objectif notamment d'affaiblir ces mobilisations, il développe un discours utilisant l'islam pour s'attaquer à elles<sup>403</sup>. Ainsi, Pierre Mauroy, explique par

---

<sup>399</sup>. Les révoltes de Vaulx-en-Velin sont plus nettement traitées comme un problème national des banlieues clairement que les mobilisations des Minguettes en 1981. En effet, ces dernières sont traitées comme le note Sylvie Tissot bien plus comme des évènements locaux demandant des réponses locales. Voir Sylvie Tissot, « Retour sur une émeute » dans : Sylvie Tissot et Pierre Tevanian, *Les mots sont importants : 2000-2010*, Paris, France, Libertalia, 2010.

<sup>400</sup>. Néanmoins, on retrouve les positions des auteurs représentant ces différentes définitions de l'islam dans les articles postérieurs de l'organisation. Par exemple, Francis Sitel, lors du débat interne à l'organisation sur l'affaire de Creil en 1989, discute les positions de Bruno Étienne. Sa définition néo-orientaliste et essentialisante de l'islam n'est pas remise en cause par le militant révolutionnaire. Celui-ci a une des positions les plus proches du rôle de facilitateur d'islamophobie de la LCR à ce moment. Voir Francis Sitel, « Foulards et Laïcité », *Critique Communiste*, n° 91, décembre 1989, p. 20-23.

<sup>401</sup>. Ce « tournant de la rigueur » est entamé comme le note Ludivine Bantigny avant 1983, « dès l'automne 1981, avec une première accélération au printemps 1982 ». Voir Ludivine Bantigny, *Histoire de la France contemporaine. La France à l'heure du monde : de 1981 à nos jours*, Paris, France, Éditions du Seuil, 2013, p. 32.

<sup>402</sup>. Ces grèves du secteur de la production automobile se structurent autour de revendications classiquement syndicales remettant donc en cause le gel des salaires gouvernemental. Par ailleurs, quelques revendications liées à l'islam existent, mais sont largement secondaires instrumentalisées.

<sup>403</sup>. Ce discours est suppléé par les médias et le patronat.

exemple le 27 janvier que « Les travailleurs immigrés sont agités par des groupes religieux et politiques qui se déterminent en fonction de critères ayant peu à voir avec les réalités sociales françaises ». Il fait référence à de prétendues influences de réactionnaires se revendiquant de l'islam, et fait le lien avec l'image de la révolution islamique d'Iran<sup>404</sup>.

Face à ces discours, la Ligue communiste révolutionnaire condamne clairement les prises de position gouvernementales et les associe à du racisme. Elle les comprend comme une tentative d'empêcher qu'un déploiement des grèves puisse remettre en cause la politique austéritaire du gouvernement, notamment sa volonté de geler des salaires. La LCR pense par ailleurs ce discours gouvernemental comme un tournant dans le traitement par la gauche politique du racisme<sup>405</sup>. Néanmoins, quelques éléments nuancent cela, par exemple le fait que l'organisation ne tranche pas entre les positions expliquant que Mauroy aurait associé les immigrés de l'automobile à des chiites par inculture ou par calcul<sup>406</sup>. Et puis l'attaque contre l'islam et les musulmans n'est pas comprise en tant que telle. La LCR n'analyse pas le développement d'une nouvelle forme de racisme.

De plus, le lien est fait entre ces prises de position et les agressions touchant les immigrés sur la même période. Il est aussi fait avec les campagnes municipales de 1983, des droites et extrêmes droites centrées sur l'opposition aux immigrés, ainsi qu'avec le succès électoral du Front national (FN) à Dreux en septembre<sup>407</sup>. Mais ici encore coexistent deux analyses. L'une pense que la sortie du gouvernement aurait engendré les tonalités spécifiquement racistes des campagnes de la droite et de l'extrême droite. L'autre comprend ces trois discours gouvernemental et la droite et de l'extrême droite comme liés, mais sans que la politique gouvernementale n'ait causé les deux autres<sup>408</sup>.

---

<sup>404</sup>. D'autres membres du gouvernement développent le même type de positions, comme Gaston Defferre et Jean Auroux.

<sup>405</sup>. Cette position va même jusqu'à l'analyse, dans certains articles minoritaires d'une absence de racisme à gauche avant ces discours du gouvernement. Voir Larbi, « les luttes de travailleurs immigrés depuis le 10 mai », *Critique communiste*, n° 19, mai 1983, p. 17-18.

<sup>406</sup>. Les deux discours coexistent. Aller plus clairement vers l'intentionnalité gouvernementale aurait accru la force de la critique à son encontre, avoir un discours par calcul engageant plus qu'avoir un discours par méconnaissance.

<sup>407</sup>. Le Front national fait 17 % aux élections municipales de cette ville de 30 000 habitants. Néanmoins comme le note Ludivine Bantigny, « le phénomène est limité ». Mais il connaît un écho médiatique important, et à partir de ce moment le Front national a une plus grande place politique et médiatique. Voir Ludivine Bantigny, *Histoire de la France contemporaine. La France à l'heure du monde : de 1981 à nos jours*, Paris, France, Éditions du Seuil, 2013, p. 126.

<sup>408</sup>. Cette relative ambiguïté, non tranchée, abaisse quelque peu le niveau de critique de la politique gouvernementale.

La Ligue tente de répondre à l'offensive raciste<sup>409</sup> du moment par une politique antiraciste unitaire qui échoue<sup>410</sup>. Cette volonté ne l'empêche pas de critiquer les positionnements des organisations de la gauche politique et sociale concernant leur non-réaction aux propos étatiques concernant les grèves. La LCR critique en effet les directions syndicales ainsi que celles du Parti communiste français et du Parti socialiste. Et puis, *Rouge* s'attaque aussi aux discours proches de celui du gouvernement y compris quand il vient de syndicalistes<sup>411</sup>. Enfin, il est à noter que dans la revue théorique de la LCR, *Critique communiste*, un article<sup>412</sup> fait une analyse pouvant amener l'organisation à penser les premières causes nationales de la nouvelle islamophobie<sup>413</sup>. En effet, il pense qu'en 1983 les migrants s'installent nouvellement en France<sup>414</sup>, et qu'en lien avec cela leur syndicalisation se développe tout comme leur coût. L'article explique aussi que la crise amène la bourgeoisie à avoir moins besoin de main d'œuvre. Ces deux éléments amènent les capitalistes à ne pas avoir intérêt à ce que de nouveaux migrants rentrent sur le territoire, ce qui est une des causes du discours raciste<sup>415</sup>.

---

<sup>409</sup>. Nous nous permettons d'utiliser ces termes, d'abord parce que dans des moments de lutte chaque camp construit des moments « d'offensives » avec l'objectif de gagner face à l'autre. Nous pensons avec Marwan Mohammed et Abdellali Hajjat que lors des grèves de 1983, « le patronat souhaite stigmatiser les ouvriers grévistes en les désignant comme intégristes ». Voir : Marwan Mohammed, Abdellali Hajjat, « « Le « problème » de l'immigration postcoloniale », dans : *Islamophobie. Comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, Paris, La Découverte, « Poche/Essais », 2016, p. 101-117. Et que le gouvernement qui change de politique économique pour aller vers la rigueur budgétaire converge avec lui. Ses prises de position constituent donc bien une offensive pour s'opposer à la grève. Nous pensons que cette offensive est islamophobe parce qu'elle participe pleinement à la « construction d'un problème musulman ». Voir notre définition de l'islamophobie que nous reprenons largement à Marwan Mohammed et Abdellali Hajjat p.50-58 de ce mémoire. En effet, elle participe par exemple à rapprocher l'ensemble des musulmans des réactionnaires se revendiquant de l'Islam, et présente ces premiers comme posant problème. Nous l'avons développé dans l'introduction, nous pensons l'islamophobie comme un racisme. Les prises de position gouvernementales et la convergence de celles-ci avec les pôles médiatique et patronal peuvent donc à notre sens être comprises comme une « offensive raciste ».

<sup>410</sup>. La marche pour l'égalité et contre le racisme qui a lieu la même année n'est pas liée à cette politique de la Ligue.

<sup>411</sup>. C'est par exemple ce que le journal fait concernant les prises de position de membres de la CFDT de Citroën-Aulnay qui ont expliqué qu'un « serment de fidélité à la CGT sur le Coran » aurait été fait. Ces propos sont condamnés sans être qualifiés de racistes. Voir Jean Lantier, « Citroën-Aulnay : la direction veut licencier 4 délégués CGT ! », *Rouge*, n° 1050, 11/02/1983, p. 7.

<sup>412</sup>. Voir Helene Viken, « Dossier Immigration et antiracisme », *Critique communiste*, n° 19, mai 1983, p. 9-16.

<sup>413</sup>. La LCR ne pense néanmoins pas une nouvelle islamophobie, prenant même un nom différent. Elle s'arrête à l'analyse d'un nouveau développement du racisme touchant les migrants.

<sup>414</sup>. La cause de cette installation avancée par l'article est le fait que les conditions de vie dans leurs pays d'origine se seraient dégradées. Mais il n'est pas dit qu'il s'agit de la seule raison.

<sup>415</sup>. Ce discours raciste n'est pas compris comme touchant spécifiquement islam et musulmans.

## 2/L'affaire de Creil : Une LCR divisée s'opposant à l'offensive de façon limitée

En 1989, une affaire très importante dans l'histoire de la nouvelle islamophobie française se développe. L'affaire de Creil, rapidement appelée par les médias dominants « affaire des tchadors »<sup>416</sup> en référence à la révolution Komeyniste.

Quelques mots d'abord, sur l'évolution chronologique de cette affaire. Le 18 septembre, le principal du collège Gabriel-Havez dans l'Oise exclut 3 collégiennes voilées parce qu'il estime que leur foulard porte atteinte à la laïcité. La presse saisie l'affaire, le *Nouvel Observateur* par exemple publie le 5 octobre en couverture du journal des musulmans en tchador avec pour titre « Fanatisme. La menace religieuse ». Le 9 octobre, un accord de compromis est trouvé entre la famille et le principal, les jeunes filles pourront porter le voile avant d'entrer en classe et devront l'enlever en y rentrant. Accord qui est par la suite remis en question par les collégiennes. Lionel Jospin, ministre de l'Éducation nationale s'oppose à l'exclusion des jeunes filles voilées tout en disant qu'il y a un problème entourant le voile, mais que ce n'est pas l'exclusion qui le règlera. La position majoritaire de la droite, notamment portée par Nicolas Sarkozy, va clairement dans le sens du principal du collège. N.Sarkozy déclare ainsi : « Des pays musulmans modérés comme la Tunisie et le Maroc ont le courage d'interdire le port du tchador, non seulement à l'école, mais dans les lieux publics. En France, on démissionne [...]. Je suis pour l'intégration, mais pas à n'importe quelle condition. Lorsqu'on est en France, on respecte les traditions de la France »<sup>417</sup>. Mais dans les deux familles dominantes de la vie politique française, il y a des divisions<sup>418</sup>. L. Jospin botte finalement en touche et saisit le Conseil d'État. Le 22 octobre, La Voix de l'Islam, organisation réactionnaire se revendiquant de l'islam appelle à une manifestation contre l'interdiction de porter le voile pour les collégiennes, 800 personnes y participent<sup>419</sup>. Le 23 octobre, le maire de Beaucaire refuse d'inscrire des enfants étrangers dans les écoles parce qu'il estime que « les petits Français, fatalement, subissent les préjudices intellectuels ».<sup>420</sup> Le maire de Charvieu-Chavagneux, qui avait détruit une mosquée au bulldozer auparavant, interdit les cours coraniques le dimanche. Après la Toussaint, le « problème du voile » se reporte sur un « problème de l'immigration ». Immigration dont le contour est flou puisqu'il englobe les migrants arrivant sur le territoire français, ceux et celles installés en France depuis

---

<sup>416</sup>. Voir Thomas Deltombe, *L'islam imaginaire : la construction médiatique de l'islamophobie en France, 1975-2005*, Paris, France, la Découverte, 2007, p. 98-118.

<sup>417</sup>. Voir JT de 20 heures, *TF1*, 23 octobre 1989.

<sup>418</sup>. Néanmoins, SOS-Racisme, la LDH et le MRAP soutiennent la position du ministre.

<sup>419</sup>. Voir *Antenne 2*.

<sup>420</sup>. Voir *Europe 1*, 18 novembre 1989.

des décennies et les Français issus de l'immigration maghrébine. Le 26 novembre, l'affaire prend une nouvelle tournure. Le FN<sup>421</sup> fait un gros score aux élections législatives partielles et le Conseil d'État rend un avis qui s'oppose à l'exclusion des filles voilées, ainsi qu'à tout prosélytisme religieux à l'école<sup>422</sup>. Les voiles disparaissent des téléviseurs pendant plusieurs semaines<sup>423</sup>.

L'affaire de Creil est très importante en ce qu'elle est la première d'ampleur nationale à faire le lien entre conditions des femmes, laïcité et Islam. La lutte pour les droits des femmes et celle pour la laïcité faisant partie des marqueurs politiques des marxistes révolutionnaires<sup>424</sup>, leurs positionnements se retrouvent donc particulièrement interrogés. Et en l'occurrence, face à cette nouveauté, ce qui caractérise largement l'orientation de la LCR c'est justement qu'elle s'interroge. Cela prend notamment la forme de débats ouverts dans ses journaux au-delà de ses propres forces. Par ailleurs, tout au long de l'affaire l'organisation discute en interne et est divisée. En effet, Béatrice Rayman fait le premier article de *Rouge* sur la question du 12 octobre 1989, dans le n° 1371. Elle s'y positionne en opposition frontale au proviseur, interrogeant même son racisme. Cet article suscite de vives réactions se retrouvant directement dans l'hebdomadaire. En effet, dès le numéro suivant, Jean-François Vilar<sup>425</sup> y développe une autre analyse<sup>426</sup>. S'opposant notamment à la caractérisation de raciste des actes du principal. Puis semblant largement poussée par sa base<sup>427</sup>, durant trois numéros, la LCR ouvre ses colonnes au débat, y compris aux positionnements de ses lecteurs. Les orientations les plus prohibitionnistes<sup>428</sup> s'y expriment, mais elles ne sont jamais reprises par celles

---

<sup>421</sup>. Le Front national, après s'être tus sur le sujet, ennuyé par le caractère laïc du débat, a largement surfé sur l'affaire.

<sup>422</sup>. Le Conseil d'État établit ainsi un flou utilisable par les établissements, localement, pour tenter d'exclure de jeunes filles voilées.

<sup>423</sup>. Cependant, le problème de l'immigration est, lui, bien repris et nombreuses sont les personnalités politiques qui utilisent la position du Premier ministre qui a dit que Le Pen posait les bonnes questions, mais n'apportait pas les bonnes réponses.

<sup>424</sup>. Cette lutte pour les droits des femmes connaît cependant des nuances dans sa défense selon les organisations. En effet, la LCR est bien plus engagée au cours de son histoire dans les luttes féministes que Lutte ouvrière.

<sup>425</sup>. Jean-François Vilar est comme Béatrice Rayman un militant de la Ligue.

<sup>426</sup>. Voir Jean-François Vilar, « A boulets rouges. Halte à dieu, nom de dieu », *Rouge*, n° 1372, 19/10/1989, p. 16.

<sup>427</sup>. En effet, le comité de rédaction du journal indique avoir reçu beaucoup de courriers s'opposant à la ligne avancée par Béatrice Raymann. De plus, pour introduire le premier débat ouvert aux lecteurs, le comité de rédaction oriente clairement ses arguments vers les militants de l'organisation. Il met par exemple en avant de façon centrale la situation politique, chère à la culture politique des marxistes révolutionnaires. Voir « Le débat est ouvert. La guerre des "foulards" », *Rouge*, n° 1373, 26/10/1989.

<sup>428</sup>. Voir par exemple Jean Marie (militant LCR, secrétaire du comité de Toulon du MRAP), « Front anti-laïque », dans : « Nos lecteurs prennent la parole », *Rouge*, n° 1373, 26/10/1989, p. 4-5. Il s'agit là d'un membre de la LCR, mais ne représentant pas une orientation portée en tant que telle dans l'organisation, il se positionne pour l'exclusion des filles voilées si nécessaire. Voir aussi Lucien Q., « Si nous tolérons », dans « Nos lecteurs



officielles de l'organisation. Le débat s'empare aussi des sensibilités de la Ligue et 3 lignes politiques officielles sont présentées dans le *Rouge* n°1373. Aucune ne se positionne clairement en soutien au directeur de Creil. Par ailleurs, la LCR semble avoir tendance à bien plus ouvrir ses colonnes à des personnalités ne faisant pas partie de son organisation. Ainsi, des acteurs publics variés s'y expriment sur le sujet, de Harlem Désir à Etienne Balibar, en passant par Christian Delorme<sup>429</sup>. Mais au-delà de ces débats et divisions, la Ligue porte tout de même un certain nombre d'éléments communs ou majoritaires. Dans les lignes qui suivent, nous allons tenter de mettre en avant les principales caractéristiques de ces accords, désaccords et positions majoritaires internes qui caractérisent l'organisation tout au long de l'affaire.

#### a/Des divisions importantes...

Les débats internes à l'organisation sont largement issus d'une divergence d'analyse sur la signification de l'affaire du voile. Une minorité de la LCR pense qu'elle est liée à une offensive des « intégristes » musulmans<sup>430</sup> qui chercheraient avec le voile à diviser les migrants du reste de la population<sup>431</sup>. Cette analyse insiste sur l'idée qu'il y aurait une grande augmentation du port du foulard et pense ce port comme directement lié aux « intégristes ». Il ne serait donc pas lié à l'ensemble des pratiquants de l'Islam. Seuls les plus réactionnaires en auraient l'usage<sup>432</sup>. En conséquence, pour cette partie de l'organisation, soit celles qui le portent sont des militantes, soit elles sont manipulées. D'autre part, cette vision s'articule à

---

s'expriment », *Rouge*, n° 1375, 09/11/1989, p. 4. Il compare le voile à une croix gammée et appelle à ne pas le tolérer. Ou encore Mohamed Harbi, « Le lincoln de la liberté », *Critique Communiste*, n° 91, décembre 1989, p. 18-19. Ici, l'ancien dirigeant de Front de libération nationale d'Algérie développe l'idée que le voile a un sens directement militant lié à la politique des « islamistes » et soutient globalement pour les exclusions. Par ailleurs, l'analyse de Harbi sert celles et ceux structurant l'émergence de « l'espace de mobilisations islamophobes ». Voir Abdellali Hajjat, Marwan Mohammed, *Islamophobie : comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, Paris, la Découverte, 2013, p. 137. En effet, elle est directement reprise dans la tribune « Profs ne capitulons pas ! » publiée dans le *Nouvel Observateur*.

<sup>429</sup>. Christian Delorme est la seule personnalité de la période qui s'exprime dans les colonnes de *Rouge* en ne s'opposant pas clairement à l'exclusion des jeunes filles. Il s'attaque davantage à l'agressivité des positions pour aller dans ce sens.

<sup>430</sup>. Cette minorité fait notamment le lien avec des éléments de la situation internationale.

<sup>431</sup>. Voir notamment Brigitte Astor, « Notre lutte contre le racisme c'est la lutte pour l'égalité des droits », *Critique communiste*, n° 91, décembre 1989, p. 29 ; et Francis Sittel, « Foulards et Laïcité », *Critique Communiste*, n° 91, décembre 1989, p. 20-23.

<sup>432</sup>. Il est intéressant de noter qu'il y a un désaccord dans cette sensibilité sur la façon de lutter contre ce qui est analysé comme une offensive. En effet, B. Astor refuse de mettre en avant des « valeurs occidentales » pour aller dans ce sens. Ce n'est pas exactement le cas de F. Sittel qui revendique notamment les lois laïques françaises et les hiérarchise avec ce qu'il comprend, de façon essentialisante, comme l'islam.

une compréhension du voile comme n'étant pas un signe religieux comme un autre. La raison avancée dans ce sens est qu'il serait oppressif concernant les femmes<sup>433</sup>.

La majorité de l'organisation<sup>434</sup> pense que la signification générale de l'affaire de Creil est liée à la place de l'immigration dans la société française. Elle articule cela avec l'idée qu'elle sert une offensive réactionnaire contre les migrants. Cette offensive est liée à du racisme<sup>435</sup>. Néanmoins, cette position ne s'oppose pas à l'idée d'une offensive « intégriste », mais elle la déconnecte de la question du port du voile. Pour elle, l'objectif des « intégristes » n'est pas d'orienter la population vers celui-ci, mais vers l'école coranique, en utilisant justement l'exclusion de jeunes filles voilées. Par ailleurs, bien que cette position ne remette pas en cause l'idée que le voile soit un signe d'oppression, elle le compare à d'autres signes religieux. En lien avec cela, elle dénonce un traitement différencié, entre l'opposition faite au voile et l'acceptation de tous les traitements spécifiques faits notamment par rapport au catholicisme<sup>436</sup>. En relation avec cette orientation, le lien est particulièrement fait par la position majoritaire entre l'affaire de Creil, la campagne raciste de la droite et de l'extrême droite aux élections locales suivantes et la victoire du Front national à Dreux<sup>437</sup>. Par ailleurs, cette majorité analyse aussi une droitisation de la politique du gouvernement vis-à-vis des migrants<sup>438</sup>, et la relie à l'affaire<sup>439</sup>.

Les différentes sensibilités exposées ont en réalité des positions générales qui divergent concernant la laïcité<sup>440</sup>. Dans leur ensemble, les deux sensibilités s'approchent d'une position antireligieuse, c'est-à-dire souhaitant baisser le pouvoir des religions et notamment de leurs

---

<sup>433</sup>. L'idée générale étant que le voile cachant le corps des femmes les enfermerait dans une situation de soumission.

<sup>434</sup>. Les positions de la majorité de l'organisation sont globalement représentées ici Albert Rochal (majorité), « La fin et les moyens », dans : « Le foulard en débat », *Rouge*, n° 1374, 02/11/1989, p. 4, et ici, Béatrice Rayman, « Foulards : la spirale de l'exclusion », *Critique Communiste*, n° 91, décembre 1989, p. 28.

<sup>435</sup>. La majorité pense ce racisme comme ne se retrouvant pas uniquement au FN.

<sup>436</sup>. La situation du concordat en Alsace-Lorraine, les aumôneries dans les lycées en sont des exemples. La majorité de l'organisation dénonce aussi un traitement différencié par rapport à d'autres religions, mais cela a moins de place dans son argumentaire. L'idée générale dénoncée est néanmoins que les pratiques issues du judaïsme, protestantisme ou du catholicisme sont associées à des manières d'être civilisées contrairement à celles issues de l'islam.

<sup>437</sup>. Le lien entre le score du FN et l'affaire fait d'ailleurs l'unanimité dans les publications de *Rouge*, mais est particulièrement mis en avant par la majorité de l'organisation dans les *Critique Communiste*.

<sup>438</sup>. Cette droitisation est associée par la majorité à ce qu'elle comprend comme une politique gouvernementale faisant mine de s'attaquer au droit d'asile ou mettant potentiellement en place une réforme du code de la nationalité.

<sup>439</sup>. Il est à noter qu'une troisième sensibilité existe dans l'organisation. Elle est notamment représentée par Christian Picquet, et se situe entre les deux autres positions présentées. Voir Christian Picquet (minorité), « Nul n'est prophète... », dans : « Le foulard en débat ». *Rouge*, n° 1374, 02/11/1989, p. 4.

<sup>440</sup>. L'affaire de Creil est d'ailleurs largement un tournant dans l'appréhension de la laïcité en France. En effet, jusque-là elle était largement revendiquée par les organisations de gauche. En 1984 encore la droite s'opposait largement à la notion de laïcité avec l'objectif de soutenir la place des écoles privées catholiques. Le mouvement y étant lié avait alors été combattu par les marxistes révolutionnaires. À partir de cette affaire, des organisations de droite d'abord gênées se l'approprient, elles l'orientent contre l'islam et les musulmans.

institutions<sup>441</sup>. Cependant, une différence est plus ou moins mise en avant entre courants progressistes ou réactionnaires s'en revendiquant<sup>442</sup>. Par ailleurs, l'opposition à une laïcité antireligieuse ciblant spécifiquement l'islam est plus clairement défendue par la majorité de l'organisation que par sa minorité<sup>443</sup>. D'un côté, la sensibilité minoritaire défend plus une conception gallicane<sup>444</sup>, de l'autre, la sensibilité majoritaire porte plutôt une laïcité séparatiste<sup>445</sup>. La position la plus clairement gallicane étant celle soutenue par Francis Sitel. En effet, celui-ci ne critique que peu les passe-droits spécifiques du catholicisme en France. Par contre, il adopte largement une définition néo-orientaliste de l'islam, reprenant notamment l'idée de Bruno Étienne<sup>446</sup>, que les musulmans ne comprendraient pas l'opposition des sphères privées et publiques<sup>447</sup>. F.Sitel pense par ailleurs qu'il faudrait que la laïcité à la française modifie l'islam<sup>448</sup>. Béatrice Rayman, elle, définit cette laïcité comme une « non-ingérence des religions, interdiction de tout prosélytisme ou de toute influence cléricale dans l'enseignement »<sup>449</sup>, définition séparatiste, s'il en est<sup>450</sup>.

#### b/... et des positions communes :

Au-delà de ces divergences sur la laïcité, l'idée générale qu'elle est en danger est un des éléments qui fait largement accord. Mais ce danger est rarement défini. Par ailleurs, l'élément

---

<sup>441</sup>. Voir pour une définition plus aboutie Jean Baubérot, « Les sept laïcités françaises : le modèle français de laïcité n'existe pas », Paris, France, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2015, p. 27-35. Voir par ailleurs l'article de Christian Picquet où celui-ci explique que tout marxiste devrait s'approprier la citation suivante de l'ouvrage de Karl Marx, la *Critique de la philosophie du droit de Hegel* : « La critique de la religion est la condition préliminaire de toute critique. » Voir Christian Picquet, « Pourquoi nous avons perdu une bataille décisive », *Critique communiste*, n° 91, décembre 1989, p. 30. Voir aussi Francis Sitel, « Foulards et Laïcité », *Critique Communiste*, n° 91, décembre 1989, p. 20-23.

<sup>442</sup>. Voir Brigitte Astor, « Notre lutte contre le racisme c'est la lutte pour l'égalité des droits », *Critique communiste*, n° 91, décembre 1989, p. 29.

<sup>443</sup>. Voir notamment pour la majorité la position de Béatrice Rayman, « Foulards : la spirale de l'exclusion », *Critique communiste*, n° 91, décembre 1989, p. 28. La différence la plus flagrante à ce propos est avec les prises de position de Sitel qui légitime globalement l'attaque spécifique contre l'islam.

<sup>444</sup>. Selon Jean Baubérot qui pense que « Cette conception gallicane de la laïcité se caractérise, d'une part, par une intervention de l'État dans les affaires religieuses — notamment pour privilégier des pratiques religieuses "éclairées" en affinité avec une certaine idée de l'héritage des Lumières — et, d'autre part, par le maintien de liens privilégiés entre l'État et le catholicisme. » Voir Jean Baubérot, *Les sept laïcités françaises : le modèle français de laïcité n'existe pas*, Paris, France, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2015, p. 48.

<sup>445</sup>. La laïcité séparatiste prône la séparation entre les Églises et l'état. Pour plus de détail à ce propos voir Jean Baubérot, *Les sept...* op.cit, p. 59-85.

<sup>446</sup>. Francis Sitel reprend cette définition néo-orientaliste de l'islam de l'ouvrage de Bruno Étienne, *La France et l'Islam*. Voir Bruno Étienne, *La France et l'Islam*, Hachette, 1989.

<sup>447</sup>. Il reprend donc l'analyse dominante sur cette question, issue de la commission Marceau Long en 1987, mais sans le revendiquer. Il n'est pas sûr qu'il le sache.

<sup>448</sup>. Brigitte Astor ne va pas aussi loin. Elle soutient cependant l'idée de la nécessité de modifier avec une lutte laïque, une culture musulmane en partie essentialisée.

<sup>449</sup>. Voir Béatrice Rayman, « Foulards... op.cit, p. 28.

<sup>450</sup>. Il est par ailleurs à noter que Gérard Filoche, seul, accole à cette laïcité l'idée de lutte contre la séparation des classes sociales et pour l'égalité des chances, thématique peu communes pour des marxistes. Voir Gérard Filoche, « Imposer l'« universel » à coups d'exclusions », *Critique Communiste*, n° 91, décembre 1989, p. 24-27.

de définition partagé et répandu sur la laïcité revendiquée par les articles<sup>451</sup> est celui d'une opposition à la neutralité. Celle de l'école notamment, qui interdit d'y faire de la politique pour transmettre selon la LCR des idées dominantes.

De plus, certains des éléments d'orientations communs à l'organisation vont dans le sens d'un positionnement comme facilitateur d'islamophobie. C'est notamment le cas de l'analyse défendue par l'ensemble du parti qui associe systématiquement le port du voile à un signe d'oppression des femmes<sup>452</sup>. D'autre part, le cadre familial est systématiquement et particulièrement présenté comme réactionnaire et obscurantiste pour les musulmanes. Et les hommes, pères, oncles, frères sont particulièrement visés. En miroir, la vision d'une école émancipatrice face à cette famille est aussi une constante.

Mais c'est notamment avec l'appui de cette idée que la LCR structure une partie de son argumentaire contre l'exclusion des jeunes filles voilées<sup>453</sup>. Aller dans son sens, ce serait les couper de l'école qui en les éloignant de leur famille, est un lieu d'émancipation pour elles<sup>454</sup>. Cette position unanimement opposée aux exclusions<sup>455</sup> l'amène à contester l'avis du Conseil d'État. Elle le considère comme prompt à renvoyer les problèmes à une échelle locale. Et ainsi, à permettre un développement des mobilisations locales pour l'exclusion de filles voilées. Par ailleurs, la LCR caractérise l'affaire comme étant négative pour les conditions de vie de l'ensemble des migrants<sup>456</sup>. Et puis, la Ligue établit unanimement, après le 26 novembre un lien clair entre cette affaire et les scores électoraux importants du Front national. Logiquement aux vues de ses positions communes critique clairement le pôle radical de l'espace des mobilisations islamophobes<sup>457</sup>.

---

<sup>451</sup>. Cette définition partagée se retrouve principalement dans les articles de *Rouge*.

<sup>452</sup>. Cette analyse associant systématiquement le port du voile à un signe d'oppression des femmes connaît cependant une exception notable pour un des lecteurs de *Rouge*. Celui-ci fait le lien entre port du voile et résistance au racisme. Voir John M., « Une réaction au racisme », *Rouge*, n° 1375, 09/11/1989, p. 4.

<sup>453</sup>. Ce sont d'ailleurs ces exclusions qui sont au centre de l'offensive.

<sup>454</sup>. Voir « Le pari de l'école (pétition) », *Rouge*, n° 1374, 02/11/1989.

<sup>455</sup>. En réalité, cette orientation est presque unanime. En effet, un article très isolé dans les *Cahiers du féminisme*, qui n'a pas de poids dans la représentativité interne de l'organisation défend l'exclusion. Voir Oriane Méricourt, « "Ce morceau de ténèbres" », *Cahiers du féminisme*, n° 51, hiver 1989, p.16-18. Et puis, quelques prises de position dans les colonnes de *Rouge* ouvertes aux lecteurs vont dans le même sens. Dont au moins une est issue d'un militant de la LCR. Enfin, il est à noter que l'exclusion en cas de refus de cours, notamment pour raisons religieuses, fait par contre accord.

<sup>456</sup>. Voir par exemple Albert Rochal, « Antiracisme, remonter la pente », *Rouge*, n° 1379, 07/12/1989, p. 2. Il est par ailleurs intéressant de noter que la LCR utilise parfois le terme de racisme pour caractériser les discriminations religieuses. Ce n'est pas systématique, mais aucune position ne s'attaque à cette idée. Voir par exemple Albert Rochal, « La fin et les moyens » *Rouge*, n° 1374, 02/11/1989. Béatrice Rayman va même jusqu'à établir une comparaison avec les nazis dont se désolidarise peu après la majorité du comité de rédaction du *Journal*.

<sup>457</sup>. Voir Abdellali Hajjat, Marwan Mohammed, *Islamophobie : comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, Paris, la Découverte, 2013. De plus, voir pour le positionnement de la LCR à ce propos « Le PS, le foulard et les luttes », *Rouge*, n° 1376, 16/11/1989, p. 14.

### **3/Une position extérieure entre soutien à l'auto-organisation, appel à la convergence, et discours tangent sur les méthodes de la révolte : 1990**

Les révoltes des quartiers populaires parties de Vaulx-en-Velin ont lieu notamment dans des villes de la banlieue lyonnaise. Elles se développent à la suite de la percussive par une voiture de police d'une moto, dont le conducteur Thomas Claudio meurt. À ce moment, les discours médiatiques associent souvent les jeunes de banlieues à la délinquance, les expressions du champ lexical de la « zone de non-droit » fleurissent<sup>458</sup>. Il s'agit de la première affaire de ce type, sur la période étudiée, où la question de la révolte des banlieues est traitée médiatiquement et politiquement comme un enjeu nécessitant des réponses nationales<sup>459</sup>. Par ailleurs peu de temps après, un mouvement lycéen partant des quartiers populaires se développe. Il demande notamment plus de moyens, mais est issu d'une révolte ayant suivi une agression commise par un élève, et porte ainsi pour partie un discours contre l'insécurité.

La LCR se positionne largement en extériorité vis-à-vis de la révolte et insiste centralement sur ses causes sociales (inégalités...), les liants à la politique gouvernementale. L'organisation dénonce beaucoup la police, les morts dans les quartiers populaires entraînés par son action, et son harcèlement dont sont victimes les habitants de ces quartiers<sup>460</sup>. Elle s'oppose aussi aux discours médiatiques et politiques stigmatisant les banlieues, parlant de « racailles » par exemple. Elle les lie à un discours s'attaquant plus généralement aux immigrés. Un lien est aussi fait entre ces discours et la campagne faite par l'extrême droite de J. M. Le Pen sur la thématique<sup>461</sup>. Par ailleurs, la Ligue se positionne sur la révolte entre deux orientations. L'une est un soutien global et un appui à la nécessité de s'organiser. L'autre est un éloignement vis-à-vis des violences commises, tout en disant comprendre les révoltés, et en développant l'idée que sans auto-organisation, le mouvement pourrait être contre-productif<sup>462</sup>. En tous les cas, la Ligue encourage clairement l'auto-organisation de la mobilisation. Mais la position apportant un soutien global à la révolte a tendance à penser cette auto-organisation comme déjà

---

<sup>458</sup>. Voir Thomas Deltombe, *L'islam imaginaire : la construction médiatique de l'islamophobie en France, 1975-2005*, Paris, France, la Découverte, 2007, p. 145-169.

<sup>459</sup>. Voir Sylvie Tissot, « Retour sur une émeute » dans : Sylvie Tissot et Pierre Tevanian, *Les mots sont importants : 2000-2010*, Paris, France, Libertalia, 2010.

<sup>460</sup>. Elle pointe aussi l'idée que beaucoup de membres de la police sont au Front national. Et explique qu'un harcèlement policier structurel existe, sans que cela soit présent dans chacun des articles, mais sans qu'une autre position soit portée par des membres de la LCR. Voir G.V., « Les banlieues de la honte », *Rouge*, n° 1418, 11/10/1990, p. 3.

<sup>461</sup>. Voir par exemple Christian Picquet, « Extrême droite Sur la vague des scandales », *Rouge*, n° 1424, 22/11/1990, p. 2.

<sup>462</sup>. Voir *Rouge*, n° 1426, 06/12/1990, p. 5.

encourageante. On peut d'ailleurs observer une modification de la dominance discursive. Elle passe de la première à la deuxième position notamment au moment où SOS Racisme organise les 1<sup>er</sup> et 2 décembre, des États généraux des quartiers pour l'intégration<sup>463</sup>. L'association y donne la parole à des jeunes de Rosny-sous-Bois qui disent ne pas vouloir casser<sup>464</sup>. C'est à ce moment que cette position s'articule à un autre discours, non hégémonique, mais non remis en question dans les productions de la LCR. Celui-ci développe l'idée qu'avant de pouvoir lutter collectivement il est nécessaire de trouver un travail et de « s'intégrer » à la société<sup>465</sup>. Un autre axe important de l'orientation de la Ligue est de mettre en avant la nécessité de la convergence entre le mouvement lycéen et les révoltés<sup>466</sup>. Bien qu'au moment où le mouvement lycéen se lance la révolte soit terminée, la LCR appuie les discours et mots d'ordre allant dans ce sens<sup>467</sup>. Par ailleurs contrairement au traitement médiatique dominant de la mobilisation, la Ligue ne met pas en avant de revendications sécuritaires<sup>468</sup>.

Au cours de cette première période nationale de la nouvelle islamophobie, la Ligue communiste révolutionnaire a donc globalement une position d'opposante à sa dynamique. Elle condamne et combat l'offensive médiatique, politique et patronale de 1983, s'oppose en 1989 aux exclusions de jeunes filles voilées des établissements scolaires, et appelle à l'auto-organisation de la révolte de 1990 ainsi qu'à la convergence avec elle. Bien sûr, cette opposition est largement à tempérer. L'organisation ne comprend pas en 1983 l'offensive spécifique ciblant les musulmans. En 1989, elle analyse le voile, en soi, comme un signe d'oppression et comprend le cadre familial musulman comme particulièrement patriarcal. Enfin en 1990, elle est largement extérieure à la mobilisation et ne se positionne pas clairement à son soutien<sup>469</sup>. Mais nous ne pensons pas pour autant que la dynamique générale des positions de l'organisation à ce moment-là va dans le sens de faciliter l'islamophobie. Il

---

<sup>463</sup>. Ce moment est aussi celui où les médias nationaux ont tendance à nationaliser le « problème des banlieues » et les réponses à y apporter, et à l'éloigner de la violence policière l'ayant fait démarrer. Voir : Sylvie Tissot, « Retour sur une émeute » dans : Sylvie Tissot et Pierre Tevianian, *Les mots sont importants : 2000-2010*, Paris, France, Libertalia, 2010.

<sup>464</sup>. Voir par exemple Albert Rochal, « Blacks, blancs, beurs, Ensemble pour l'égalité », *Rouge*, n° 1424, 22/11/1990, p. 9.

<sup>465</sup>. Voir Anne Siriel, « Jeunes. Galère, quand tu nous tiens... », *Rouge*, n° 1425, 29/11/1990, p. 4-5. Il s'agit de fait d'un discours éloignant d'autant plus d'un soutien à la révolte, mais il n'est pas directement suivi d'effets.

<sup>466</sup>. Voir par exemple Albert Rochal, « Blacks, Blancs, Beurs Ensemble pour l'égalité », *Rouge*, n° 1424, 22/11/1990, p. 9.

<sup>467</sup>. Cependant, la majeure partie des articles sur le mouvement lycéen se centrent autour de ses revendications propres. Voir par exemple *Rouge*, n° 1421, 1er novembre 1990, p. 1, 3, 7-8.

<sup>468</sup>. La revendication qui porte sur l'embauche de surveillants dans les lycées est soutenue, mais ce n'est pas le cas du renforcement des forces policières. Les revendications soutenues prioritairement est classiquement pour plus de création de postes dans l'enseignement.

<sup>469</sup>. Le discours de l'organisation est en effet tangent et changeant sur les méthodes de la révolte.

s'agit d'une période d'opposition modérée et contrastée au phénomène. Comme nous allons le voir maintenant, à partir de 1991 et jusqu'en 2005, période d'internationalisation de la nouvelle islamophobie, ce profil général change, semblant faciliter de façon modérée et contrastée la nouvelle islamophobie.

## **B/Des positions facilitant, avec des nuances, la nouvelle islamophobie : 1991-2005**

À partir de 1991, la nouvelle islamophobie rentre dans une nouvelle phase, internationale celle-ci. Elle est largement liée à la chute de l'URSS. La crise économique est toujours présente, et, pour les possesseurs de moyens de production, elle demande toujours de calmer particulièrement tout déploiement des luttes ouvrières. En ce sens, la chute soviétique laisse un vide idéologique dans la construction d'un ennemi commun, capable en partie de construire contre lui l'unité de classes aux intérêts antagonistes. Ennemi qui se voit en partie remplacé par la figure du musulman<sup>470</sup>. Par ailleurs, la compétition impérialiste interne aux puissances occidentales s'en trouve accélérée, ayant été relativement freinée par la logique de bloc de la guerre froide. L'entrée dans cette cour, de façon là aussi plus tardive, de nouvelles puissances comme la Chine, et dans une moindre mesure le Brésil ou d'autres puissances régionales, accélère la dynamique. Les territoires principalement visés par cette compétition étant ceux regorgeant en matières premières notamment le Moyen-Orient et l'Afrique. Les interventions issues de cette compétition demandent à être justifiées auprès de la population. Et la construction de la figure d'un ennemi représentant le mal, la barbarie, essentialisé comme sexiste<sup>471</sup> répond à cette nécessité. Les musulmans de religion, de culture<sup>472</sup>, ou assimilés, comme représentation large et floue de l'Orient jouent ce rôle<sup>473</sup>. L'offensive idéologique y étant liée prend une dimension encore plus importante à partir de 2001 avec les justifications d'interventions militaires en Afghanistan puis en Irak. En France, elle a une influence, entre autres choses sur des organisations. Les exemples sont pluriels en ce qui concerne ces dernières. L'un d'entre eux concerne le Haut Conseil à l'intégration. En 2001, l'institution soutient « l'expression religieuse des élèves dans l'enceinte de l'école publique ». À partir de 2002, ses positions évoluent largement, et il devient un soutien à la loi du 15 mars

---

<sup>470</sup>. Enzo Traverso explique par exemple que « le spectre du terrorisme islamiste a remplacé celui du judéobolchévisme ». Voir Enzo Traverso, *La fin de la modernité juive : histoire d'un tournant conservateur*, Paris, France, la Découverte, 2016, p. 126.

<sup>471</sup>. Cette essentialisation prend par ailleurs des aspects plus divers.

<sup>472</sup>. Thomas Deltombe établit notamment une double définition du terme de musulman. La première est religieuse, elle correspond à quelqu'un qui adhère à la religion musulmane. La deuxième, ethnique ou culturelle est assignée de l'extérieur, du fait de l'origine des personnes concernées (originaires d'un milieu ou d'un pays à majorité musulmane). Voir Thomas Deltombe, *L'islam imaginaire : la construction médiatique de l'islamophobie en France, 1975-2005*, Paris, France, la Découverte, 2007, p. 7.

<sup>473</sup>. Saïd Bouamama développe notamment cette thèse. Voir Saïd Bouamama, « L'attentat contre Charlie Hebdo : L'occultation politique et médiatique des causes, des conséquences et des enjeux », *Semantic Scholar*, 11/01/2015.



2004 interdisant le port du voile pour les élèves dans les établissements scolaires<sup>474</sup>. SOS Racisme a aussi le même genre d'évolution. S'étant opposée à l'exclusion des jeunes filles voilées en 1989 après plusieurs tergiversations, l'association soutient finalement la loi d'interdiction des signes religieux à l'école en 2004. Enfin, la période étudiée ici se referme aux alentours de 2005 notamment avec la naissance de nouvelles organisations et générations militantes antiracistes, comme les Indigènes de la République et le Conseil représentatif des associations noires en France en 2005<sup>475</sup>.

Au sein de cette période particulière, nous faisons le choix d'interroger un certain nombre d'évènements nous paraissant particulièrement importants dans l'histoire de cette nouvelle offensive. Et d'abord, nous allons nous intéresser aux moments des interventions militaires internationales, où une nouvelle justification, islamophobe donc, est nécessaire aux nations dominantes. Il s'agit de la première guerre du Golfe en 1991, où les États-Unis interviennent en Irak à la tête d'une coalition internationale soutenue par une URSS en fin de vie. Mais aussi des interventions militaires en Afghanistan en 2001 et en Irak en 2003. De plus, nous choisissons de revenir sur les deux affaires du voile en France structurant la période en 1994 et 2003-2004, la deuxième ayant un retentissement particulièrement important. Nous allons aussi étudier l'émergence de cette nouvelle génération militante antiraciste, liée à l'affaire de 2003-2004. Nous allons aussi nous pencher sur de nouvelles mobilisations des quartiers populaires. Pour cela, nous choisissons d'étudier le lancement de l'appel des Indigènes de la République en 2005, et les révoltes des quartiers populaires fin 2005<sup>476</sup>. Enfin, nous faisons le choix de nous pencher sur un certain nombre d'affaires qui nous semblent plus secondaires dans l'histoire de la nouvelle islamophobie<sup>477</sup>. Mais elles permettent, comme on va le voir, de

---

<sup>474</sup>. Sur ce sujet voir Abdellali Hajjat, Marwan Mohammed, « Discrimination légale par capillarité », dans : *Islamophobie. Comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, sous la direction de Abdellali Hajjat, Marwan Mohammed. Paris, La Découverte, « Poche/Essais », 2016, p. 143-162.

<sup>475</sup>. Indigènes de la République auxquels on le verra, la LCR est directement confrontée. Mais aussi comme le Collectif contre l'islamophobie en France en 2003, les Indivisibles en 2006 et la Coordination contre le racisme et l'islamophobie (CRI) en 2008. Pour plus de détail à ce propos voir Abdellali Hajjat, Marwan Mohammed, « La lutte pour la reconnaissance de l'islamophobie », dans : *Islamophobie. Comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, Paris, La Découverte, « Poche/Essais », 2016, p. 233-258.

<sup>476</sup>. Comme le note d'ailleurs Abdellali Hajjat et Marwan Mohammed, ces révoltes sont attribuées par la plupart des médias aux musulmans ou islamistes. Voir « Construction et circulations des représentations européennes de l'islam et des musulmans », dans : Abdellali Hajjat, Marwan Mohammed, *Islamophobie. Comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, Paris, La Découverte, « Poche/Essais », 2016, p. 163-180.

<sup>477</sup>. Ces affaires secondaires de l'histoire de la nouvelle islamophobie auxquelles nous nous intéressons sont plurielles. L'une d'entre elle entoure l'explosion d'AZF et son association à la figure du musulman. Une autre est issue de l'offensive autour du concept de « nouvelle judéophobie » forgé par Pierre-André Taguieff dans son ouvrage *La nouvelle judéophobie*, cible gauche extrême gauche et musulmans comme principal danger antisémite en 2002. Nous allons aussi revenir sur l'affaire du bagagiste de Roissy. Les médias dominant leur champ, construisent alors l'idée qu'un bagagiste maghrébin est un terroriste. Nous nous pencherons aussi sur les

nuancer le portrait de facilitateur d'islamophobie de la LCR que dressent les principaux événements de cette histoire durant la période.

En effet, comme nous allons le voir dans les pages qui suivent, la période étudiée ici constitue globalement un tournant pour la LCR. Tournant l'amenant à adopter des positions rapprochant l'organisation du statut de facilitateur d'islamophobie, un statut nuancé néanmoins.

### **1/Une mécompréhension globale des évolutions de l'islamophobie internationale : 1990-1991, 2001, 2003**

La première guerre du Golfe voit intervenir militairement en Irak les États-Unis, à la tête d'une coalition internationale de 35 États. Il s'agit d'un moment important dans la construction internationale de la nouvelle islamophobie. En effet, c'est la première guerre de l'après-guerre froide à avoir une échelle mondiale du point de vue de ses protagonistes. L'URSS y soutient diplomatiquement le camp États-Unien. La figure de l'ennemi commence à ce moment à se déporter, à l'échelle mondiale, du communiste au musulman, notamment avec le « nouvel Hitler » Saddam Hussein<sup>478</sup>. La théorie du « choc des civilisations » autour de la figure de Bernard Lewis prend un véritable essor<sup>479</sup>. Par ailleurs, l'idée d'une « guerre au cœur de l'islam » opposant les mauvais musulmans, ici autour d'Hussein, aux bons autour de

---

réactions de la LCR vis-à-vis de la coalition internationale Respect qui réunit notamment trotskystes et musulmans en Angleterre à partir de 2004. Et enfin, nous allons décrire la position de l'organisation à propos des volontés de censure ayant entouré Tariq Ramadan en 2004 et 2005.

<sup>478</sup>. Ce qualificatif de « nouvel Hitler » est en effet courant dans le traitement médiatique du personnage à ce moment. Voir à ce propos et plus largement sur ce tournant dans les représentations médiatiques Thomas Deltombe, *L'islam imaginaire : la construction médiatique de l'islamophobie en France, 1975-2005*, Paris, France, la Découverte, 2007 p. 123-144. De plus, En France à l'été 1990, les médias associent clairement l'islam à la figure de l'ennemi remplaçant le communisme dans le rôle d'ennemi principal de l'Occident. Voir Thomas Deltombe, « Le choc des civilisations ? », dans : *L'islam imaginaire. La construction médiatique de l'islamophobie en France, 1975-2005*, Paris, La Découverte, « Poche/Essais », 2007, p. 123-144. Mais lorsque le conflit se rapproche et est déclaré, le gouvernement et les médias développent globalement un discours tentant d'englober les musulmans dans l'unité nationale.

<sup>479</sup>. Le concept du « choc des civilisations » est inventé par Bernard Lewis en 1957, il ne connaît pas au moment de sa publication une véritable médiatisation. Cela change en septembre 1990, et cette position prend un nouveau coup de projecteur avec les publications de Samuel Huntington dans un article en 1993 puis un ouvrage en 1996. Voir Samuel Phillips Huntington *The clash of civilizations and the remaking of world order*, New York, États-Unis d'Amérique, 1996. Cette théorie explique que l'occident laïc et chrétien – séparant pouvoir temporel et spirituel - s'oppose à un islam refusant cette séparation. Il existerait une opposition entre ces deux camps depuis le VIIe siècle, se décomposant en plusieurs guerres et luttes armées. L'islam étant présenté comme un objet anhistorique et agéographique. Pour Lewis, depuis le milieu du XXe siècle, l'islam serait entré dans une phase de reconquête impulsée par des leaders dont il ne donne pas les noms. Ils auraient puisé pour cela dans la pensée allemande des années 30-40, dans le marxisme soviétique et dans le tiers-mondisme d'Europe occidentale et notamment de France.

la coalition internationale se développe<sup>480</sup>. À partir de cet événement, ces représentations se cristallisent peu à peu dans les représentations médiatiques<sup>481</sup>. L'utilisation des attentats du 11 septembre 2001 par l'administration de Georges W. Bush pour justifier l'invasion de l'Afghanistan puis celle de l'Irak en 2003 donne encore une nouvelle dimension à ces idées à l'échelle mondiale<sup>482</sup>. Ces discours s'accompagnent notamment d'une logique directement sécuritaire, pointant une délinquance d'abord issue des quartiers populaires et des populations non blanches.

Ce qui caractérise largement le rapport de la Ligue à ces événements concernant la production d'un nouveau discours raciste, c'est bien l'incompréhension<sup>483</sup>. Cette mécompréhension est cependant circonscrite temporellement<sup>484</sup>. Les productions médiatiques de l'organisation n'évoluent que peu entre 1990-1991 2001 et 2003. Dans les trois cas, la LCR s'oppose complètement aux interventions et participe aux mobilisations contre ces guerres. Par ailleurs, contrairement à certaines productions médiatiques, le parti ne comprend pas les causes principales<sup>485</sup> du terrorisme comme liées à des débats au sein de l'islam. Il les interprète comme directement issues des politiques des puissances impérialistes, et notamment de leurs interventions qui paupérisent les lieux où elles ont lieu. Cette paupérisation est comprise comme une base matérielle sur laquelle se construit le terrorisme<sup>486</sup>. Et puis, certains discours de la LCR s'opposent directement à d'autres productions construisant alors l'islamophobie, comme la présentation de Saddam Hussein comme un nouvel Hitler en 1990 ou l'amalgame entre musulmans et « islamiste » en 2001<sup>487</sup>. D'autre part, l'organisation analyse en 1990 une modification de la doctrine des puissances impérialistes et notamment des États-Unis, qui, avec l'affaiblissement de l'URSS orientent leur stratégie interventionniste vers le Sud. De la même façon, la volonté d'intervention des États-Unis en 2001 et 2003 vers les endroits riches

---

<sup>480</sup>. Cette idée d'une « guerre au cœur de l'islam » est notamment portée par Gilles Kepel. Cette position amène principalement à minimiser voire à invisibiliser toute autre cause que celle religieuse, y compris plus centrales, dans les conflits composés de protagonistes musulmans. Voir Thomas Deltombe, « Le choc des civilisations ? », dans : *L'islam imaginaire. La construction médiatique de l'islamophobie en France, 1975-2005*, Paris, La Découverte, « Poche/Essais », 2007, p. 123-144.

<sup>481</sup>. Voir Thomas Deltombe, « Le choc des civilisations ? », dans : *L'islam imaginaire. La construction médiatique de l'islamophobie en France, 1975-2005*, Paris, La Découverte, « Poche/Essais », 2007, p. 123-144.

<sup>482</sup>. Certains auteurs comme Vincent Geisser font d'ailleurs commencer la nouvelle islamophobie en 2001, voir Vincent Geisser, *La nouvelle islamophobie*, Paris, France, La Découverte, 2003.

<sup>483</sup>. Il est important de noter que cette incompréhension n'est pas nouvelle, s'articulant largement à l'incompréhension précédente d'une structuration d'une islamophobie nationale. Mais de fait, la période internationale constitue un (ou plusieurs) saut qualitatif dans le développement de cette nouvelle islamophobie.

<sup>484</sup>. En effet, comme nous le verrons, cela évolue largement dans les années qui suivent.

<sup>485</sup>. Beaucoup d'articles ne donnent aucune caution à l'idée que des débats au sein de l'islam auraient une influence sur le terrorisme.

<sup>486</sup>. Cette analyse des causes du terrorisme n'empêche pas à l'organisation de s'opposer aux pratiques qui lui sont liées, en 2001 notamment.

<sup>487</sup>. Néanmoins, les occurrences qui s'opposent à ces productions construisant l'islamophobie sont rares.

en matières premières, notamment le Moyen-Orient est aussi largement décryptée. Mais la Ligue ne fait pas de lien entre ces modifications des politiques impérialistes, la chute de l'URSS et la nécessité pour les impérialistes de créer un nouvel ennemi, l'islam et les musulmans. La LCR ne comprend donc pas ces moments comme des développements d'une forme d'islamophobie<sup>488</sup>. D'ailleurs, le parti ne comprend pas la théorie du « choc des civilisations » comme construisant le racisme. Celle-ci n'est ni dénoncée ni reprise par l'organisation<sup>489</sup>. Et puis de façon générale au cours de ces moments guerriers, les liens entre guerre et productions de discours racistes dont ceux, s'attaquant à l'islam et aux musulmans, n'apparaissent que très peu<sup>490</sup>. Malgré ces éloignements de la LCR de l'opposition à l'offensive islamophobe, il est important de noter qu'en 1990, la revue féministe de l'organisation<sup>491</sup> s'oppose aux féministes justifiant l'intervention des États-Unis sur la base de la libération des femmes irakiennes<sup>492</sup>.

## **2/Des positions sur le voile évoluant vers la facilitation de l'islamophobie, mais des nouveautés minoritaires s'y opposant : 1994, 2003-2004**

En 1994 a lieu la deuxième affaire nationale du voile à l'école en France. Elle est directement issue du gouvernement et notamment du ministre de l'Éducation nationale du moment, François Bayrou. Dans un premier temps, l'ancien directeur du collège de Creil, à ce moment député RPR<sup>493</sup>, dépose à l'assemblée, une proposition de loi interdisant « le port ostentatoire de tout signe d'appartenance religieuse, politique ou philosophique » dans les établissements scolaires. Mais cette proposition n'est pas adoptée. François Bayrou annonce et met en place

---

<sup>488</sup>. Cette incompréhension est réelle et n'est pas contredite par l'utilisation de termes différents mais au sens équivalent à islamophobie.

<sup>489</sup>. D'ailleurs, en 1990 certains écrits des ouvrages de Bernard Lewis sont repris et avec eux une définition essentialisante des Arabes. Il ne s'agit cependant pas de ses écrits sur le choc des civilisations. Voir Christian Picquet, « Impérialisme ou révolution arabe », *Rouge*, n° 1430, 10-01 1991, p. 11.

<sup>490</sup>. En 2001 par exemple, seul Gilbert Achcar qui n'est pas membre de la LCR parle de production de discours portant de l'« anti-islamisme » à propos de discours de gauche, de droite ou portés par certains médias. Voir Gilbert Achcar, « Le choc des barbaries », *Contretemps*, n° 3, février 2002, p. 9-28. Un article de *Rouge* fait par un membre de la LCR emploie les termes de « croisade anti-islamique », mais pour parler exclusivement du discours d'extrême droite de Berlusconi. Voir Flavia D'angeli, « Convergences », *Rouge*, n° 1939, 04/10/2001, p. 5. En 1990, un lien est fait entre le déclenchement de cette guerre et le racisme. Il n'occupe cependant que peu de place dans les productions sur le sujet et est largement flou et pluriel. Le développement d'un racisme anti-musulman ou anti-arabe aux États-Unis n'est pas traité. Et seulement, quelques productions font un lien lointain entre guerre et mis à l'index des Arabes en France.

<sup>491</sup>. Voir *Les Cahiers du féminisme*.

<sup>492</sup>. Elles disent par exemple, Antoinette Fouque « a choisi le camp des “valeurs occidentales” et du “droit international”. Ce n'est pas le nôtre. » Anne-Marie Granger, « Les féministes contre la guerre », *Cahiers du féminisme*, n° 56, printemps 1991, p. 4-5.

<sup>493</sup>. Rassemblement pour la République.

en septembre une circulaire allant dans le même sens. Celle-ci est largement contrée par des mobilisations locales s'y opposant, et l'affaire a moins d'influence et de place médiatique que celle de 1989, au contraire de celle de 2003-2004 qui polarise l'actualité. Elle s'ouvre par la couverture médiatique de l'allocution de Nicolas Sarkozy devant le congrès de l'UOIF, où il se fait huer lorsqu'il souligne que le port du foulard est interdit sur les photos d'identité. Elle aboutit à la loi du 15 mars 2004 qui interdit la manifestation « ostensible » d'appartenance religieuse dans les établissements scolaires publics. Cet évènement majeur de l'histoire de la nouvelle islamophobie en France voit un certain nombre d'organisations précédemment hostile à une loi d'interdiction du voile à l'école se mettre à la soutenir. C'est par exemple le cas de SOS Racisme, du Haut conseil à l'intégration<sup>494</sup> et de l'ensemble du PS. Plus largement, cette affaire amène des divisions entre organisations antiracistes et entre organisations féministes notamment<sup>495</sup>. Elle est par ailleurs ponctuée par plusieurs affaires locales d'exclusion de filles voilées, auxquelles sont parfois directement liées les marxistes révolutionnaires, c'est notamment le cas pour l'affaire d'Aubervilliers.

#### a/Une évolution générale allant dans le sens de faciliter la nouvelle islamophobie...

Lors de ces deux affaires, la LCR s'oppose globalement aux modifications de règles nationales. Elle reprend par ailleurs certaines de ses anciennes positions comme le soutien à l'exclusion des élèves refusant de participer à des cours<sup>496</sup> ou l'idée générale d'une école comme outil allant vers l'émancipation<sup>497</sup>.

Mais ce qui marque l'orientation de la Ligue à ce moment, c'est d'abord son évolution vers le rôle de facilitateur d'islamophobie. En 1994 par exemple, une nouvelle position apparaît avec plus de force<sup>498</sup> que précédemment. Elle explique qu'il faut interdire le port du voile dans l'enseignement primaire et secondaire. Cette orientation défend aussi plus ou moins clairement qu'il est possible de tolérer l'exclusion, mais qu'il faut surtout qu'il y ait des discussions et pas du harcèlement pour convaincre les élèves de se dévoiler. Cette position sur le renvoi des jeunes filles ayant un foulard devient celle de la direction de la LCR ce qui

---

<sup>494</sup>. Cependant, le changement a eu lieu avant l'affaire pour cette organisation.

<sup>495</sup>. Plus largement, au sein même des organisations antiracistes, féministes et même politiques les divisions sont nombreuses.

<sup>496</sup>. Ce soutien est réel notamment la raison pour ne pas participer au cours est le motif religieux.

<sup>497</sup>. Néanmoins, des critiques sont formulées à l'encontre de l'école.

<sup>498</sup>. Elle a cependant existé en interne de l'organisation dans les *Cahiers du féminisme* en 1989, mais à une échelle semblant bien marginale, car semblant portée par très peu de militant et militante de l'organisation. Voir Oriane Méricourt, « "Ce morceau de ténèbres"\* », *Cahiers du féminisme*, n° 51, hiver 1989, p. 16-18. Cette fois, elle est montrée dans les colonnes de *Rouge* comme représentant la position d'une frange des militantes et militants du parti.

constitue un changement important par rapport à 1989. La possibilité de soutenir le renvoi de femmes portant le foulard des écoles collèges et lycées est ainsi acceptée, lorsque celles-ci le portent comme militantes avec des voiles recouvrant l'ensemble de leur corps. Cette modification semble notamment issue du secteur s'organisant autour des luttes féministes dans l'organisation qui écrit les *Cahiers du féminisme*<sup>499</sup>. Il est d'ailleurs à noter que cette position continue d'exister en son sein. Ainsi, fin 1996, Jacques Chirac fait émerger un projet de loi allant dans le sens d'interdire le voile dans les écoles. Celui-ci est abandonné avant les législatives partielles de 1997. Alors que la LCR ne prend globalement pas position<sup>500</sup>, Claire Bataille le fait en rappelant cette position de 1994<sup>501</sup> et ajoute une nouveauté qui va dans le sens de cette position, elle soutient le Conseil d'État<sup>502</sup>. À ce moment, selon les *Cahiers* celui-ci refuse les exclusions dont le seul motif présenté est celui du port du voile<sup>503</sup>. L'affaire de 2003-2004 est une nouvelle étape dans cette évolution. Pas réellement sur la question théorique entourant les exclusions<sup>504</sup>, mais sur la mise en pratique d'abord de cette orientation. Puisque avant même que la direction du parti ait officiellement pris position<sup>505</sup>

---

<sup>499</sup>. L'exemple mis en avant pour appuyer cette position est celui contemporain de Lille. Alors que la presse et les photos prises de ce moment ne semblent pas montrer de femmes portant la burqa le tchador ou le niqab ou même des voiles longs. Par ailleurs, une partie de la justification avancée vis-à-vis de cette modification est liée à la situation internationale.

<sup>500</sup>. Un simple article plus général rejette le projet sans cependant centrer son propos dessus. Voir Albert Rochal, « Immigration Nouvelle offensive législative », *Rouge*, n° 1711, 12/12/1997, p. 8.

<sup>501</sup>. Selon elle il n'y a pas de problème avec le fait d'exclure des filles voilées si elles manifestent « une logique d'obstruction et de provocation, le boycott de certains cours par les élèves, le port d'un "uniforme" islamiste ». Voir Claire Bataille, « Foulard et laïcité : une loi en préparation ? », *Cahiers du féminisme*, n° 79-80, Hiver 1996 Printemps 1997, p. 22-23.

<sup>502</sup>. Cela constitue une différence importante par rapport à 1989 où la LCR et les *Cahiers du féminisme* s'étaient opposés à la position du Conseil d'État refusant que des choix d'exclusions soient faits à l'échelon local.

<sup>503</sup>. Les *Cahiers* apportent ainsi à ce moment un soutien aux exclusions de Lille ayant lieu en novembre 1996. Claire Bataille écrit qu'il est probable que les élèves voilées aient été manipulées par la Ligue Islamique du Nord et qu'elles ont de fait troublé l'ordre public.

<sup>504</sup>. L'idée ayant fait accord d'accepter les exclusions pour les élèves voilées étant « militantes » est assez large et floue, pour pouvoir y lier selon les volontés politiques du moment, les filles voilées souhaitées. Il est par ailleurs intéressant de noter qu'Emmanuel Sieglmann militant de la LCR explique un des arguments utilisés pour justifier l'évolution des positions de la LCR sur ce point en 2003 par rapport à 1989. Et que celui-ci va dans le sens du discours dominant. Ce discours selon Marwan Mohammed et Abdellali Hajjat, pense l'islam comme un problème et croyait à la baisse de sa pratique. Cette croyance se retrouve bousculée en 1989 qui semblerait indiquer plutôt une croissance de la pratique de l'islam. Ce discours dominant évolue donc vers le soutien à l'exclusion de jeunes filles voilées des écoles. Voir à ce sujet Marwan Mohammed, Abdellali Hajjat « Le "problème" de l'immigration postcoloniale », dans : *Islamophobie. Comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, Paris, La Découverte, « Poche/Essais », 2016, p. 101-117. Sieglmann explique que l'argument utilisé pour expliquer l'évolution des positions de la Ligue repose sur l'idée que la position de 1989, s'opposant aux exclusions, était liée à un pari optimiste sur le fait qu'il y aurait une baisse du port du voile. Comme cette baisse n'a pas eu lieu, il a été nécessaire de changer d'approche. Voir Emmanuel Sieglmann, « Agir contre la loi discriminatoire », *Critique communiste*, n° 172, Printemps 2004, p. 133-138. La proximité entre l'évolution du discours dominant de celui de la LCR sur le port du voile est ici flagrante.

<sup>505</sup>. A ce moment d'ailleurs, le débat dans l'organisation ne connaissait que très peu de positions soutenant les exclusions. Jusqu'au 4 septembre 2003, chacune de celles présentées s'y opposait. Le 4 décembre, des dirigeants de la sensibilité Voix des Travailleurs, sensibilité minoritaire issue de Lutte Ouvrière, publient dans *Rouge* une

Pierre-François Grond, dirigeant national important, appuyé par des militants prend part à l'exclusion de filles voilées du lycée d'Aubervilliers<sup>506</sup>. Et puis, de fait, l'affaire de 2003-2004 connaît un traitement médiatique bien plus conséquent que l'affaire de 1994, ce qui donne à cette orientation pratique une aura différente<sup>507</sup>. Elle s'accompagne d'un nouveau slogan mettant à égalité le rejet du foulard et celui de la loi : « Ni loi Ni voile ». Cette position amène l'organisation à avoir une activité politique unitaire extrêmement limitée, puisque ne souhaitant pas s'opposer à la loi sans s'opposer au port du foulard et vis-versa<sup>508</sup>. Et puis une autre nouveauté dans l'orientation de la LCR à ce moment entoure la critique voire le refus des membres de sa majorité concernant le fait de manifester avec des femmes voilées<sup>509</sup>. Cette position amène la Ligue à ne pas soutenir<sup>510</sup> les femmes portant le foulard que des organisations souhaitent et tentent d'exclure des manifestations féministes parisiennes des 6 mars 2004<sup>511</sup> et 8 mars 2005<sup>512</sup>. Enfin, à minima l'adhésion à la LCR d'une militante portant le voile est refusée à l'été 2004, à la cellule de Saint Denis, avec pour motif ce port<sup>513</sup>.

Malgré cette évolution, qui constitue le centre de ces affaires pour les positions de la Ligue sur la nouvelle islamophobie, un certain nombre d'éléments nous semblent nuancer notre propos. D'abord, un des éléments qui caractérise la LCR sur ce sujet à ce moment encore

---

position. Celle-ci bien que s'opposant à une loi d'interdiction du voile à l'école appuie la possibilité d'exclure de jeunes filles le portant si elles sont militantes.

<sup>506</sup>. Cette affaire a d'ailleurs un certain impact médiatique nationalement.

<sup>507</sup>. Certains militants et militantes parlent d'ailleurs de « tournant » comparant la position de 2003 avec celle de 1989. Voir Emmanuel Sieglmann, « Agir contre la loi discriminatoire », *Critique communiste*, n° 172, Printemps 2004, p. 133-138.

<sup>508</sup>. Les espaces de mobilisations s'organisant logiquement soit autour de l'opposition au voile et en soutien à la loi, soit autour de l'opposition à la loi sans combattre le voile.

<sup>509</sup>. Voir par exemple François Duval, « Contre la loi et contre le voile ! », *Critique Communiste*, n° 172, Printemps 2004, p. 98-104. La question de manifester avec des femmes voilées ne s'était pas vraiment posée lors des affaires précédentes. Puisque soit il n'y avait pas eu de manifestation nationale, soit comme en 1989 une manifestation organisée par l'organisation réactionnaire Voix de l'Islam avait été globalement rejetée par l'organisation. Par ailleurs, l'organisation de collectif à l'échelle nationale réunissant des femmes voilées, des féministes et d'autres personnes musulmanes ou non, pour lutter contre l'islamophobie, est une nouveauté en 2003-2004.

<sup>510</sup>. Ce non soutien de la Ligue aux femmes portant le foulard que des organisations tentent d'exclure de manifestation a au moins publiquement. L'organisation ne produit par exemple pas d'articles qui irait dans le sens de ce soutien. Cette situation semble cependant être une réalité plus large.

<sup>511</sup>. Malgré cela il est à noter que la Ligue se dissocie de la position portée par Ni Putes Ni Soumises (NPNS) le 6 mars 2004. Cette association veut centrer la manifestation autour de l'opposition au port du foulard et de la laïcité. Mais Josette Trat critique à ce moment aussi le cortège du collectif Une école pour tou-te-s.

<sup>512</sup>. Il est par contre important de noter que l'évènement amène la division des organisations antiracistes. Dans cette opposition, la LCR soutient le MRAP, la LDH et les associations affiliées contre SOS Racisme la Licra ou le Crif. Ces dernières ont soutenu la loi du 15 mars 2004.

<sup>513</sup>. Laurent Lévy dit qu'il y a à minima eu un autre cas du même genre dans le Nord, mais nous n'avons malheureusement pas pu croiser cette information avec d'autres sources à même de la valider ou l'invalider. Voir Laurent Lévy, « *La gauche* », *les Noirs et les Arabes*, Paris, France, La Fabrique éd., 2010, p. 106.

c'est sa division<sup>514</sup>. En 1994, un véritable débat secoue l'organisation<sup>515</sup>, mais c'est en 2003-2004 qu'il est le plus riche. Il permet l'élaboration ou l'appropriation de concepts minoritaires à même d'aider à la lutte contre l'islamophobie et amène l'apparition publique de parties de l'organisation les mobilisant. La Jeunesse communiste révolutionnaire (JCR), par exemple, organisation de jeunesse affiliée à la LCR n'a pas les mêmes positions que la Ligue. Elle protège les femmes voilées le 6 mars 2004 dans son cortège et manifeste avec elles le 8 mars 2005. La JCR s'oppose par ailleurs aux nouvelles positions de la LCR sur les exclusions<sup>516</sup>. Enfin, l'organisation de jeunesse s'oppose au slogan « Ni loi Ni voile ». D'ailleurs de la même façon, au sein de la LCR ces nouvelles positions ne passent pas. C'est notamment autour de l'opposition à cette évolution sur les exclusions, mais aussi autour de la volonté de militer dans des mobilisations et des collectifs avec des femmes voilées qu'une minorité du parti se structure. Cette sensibilité souhaite d'ailleurs orienter l'organisation vers une politique unitaire s'opposant à la loi<sup>517</sup>. Catherine Samary entre autres militantes et militants du parti y a un rôle certain<sup>518</sup>. Cette minorité participe par exemple aux organisations luttant contre la loi comme le Collectif Une École Pour Tou-te-s, puis le Collectif féministe pour l'égalité en étant issu. Mais au-delà de cette opposition<sup>519</sup>, la séquence amène l'ouverture de nouveaux débats sur de nouvelles positions, qui, si elles sont souvent minoritaires n'ouvrent pas moins la voie à une opposition réelle à la nouvelle islamophobie.

#### b/... mais de nouveaux débats et de nouvelles idées en partie minoritaires ouvrant la voie à la lutte contre l'islamophobie

Une de ces évolutions dans les débats en 1994, mais aussi en 2003-2004 entoure la question du ou des sens pouvant être donnés au voile. En 1994, comme en 1989, l'organisation associe le port du voile à un « signe de soumission », mais explique contrairement à 1989, que les femmes le portant peuvent y associer des éléments féministes ou libérateurs. Le comité

---

<sup>514</sup>. En dehors des années 1996-1997 qui n'amènent pas l'organisation à vraiment se saisir de la question du voile à l'école.

<sup>515</sup>. Ce débat est cette fois est conservé en interne de la LCR contrairement à 1989.

<sup>516</sup>. La JCR participe par ailleurs à la mobilisation contre ces exclusions de jeunes filles voilées.

<sup>517</sup>. Il s'agit de la minorité la plus importante bien qu'une autre, moins puissante en interne propose uniquement de s'opposer au voile en proposant d'effacer l'opposition à la loi de l'orientation défendue, unitairement notamment. Voir à ce propos Francis Sittel, « Le voile est politique », *Critique communiste*, n° 172, Printemps 2004, p. 116-123.

<sup>518</sup>. Le secrétariat antiraciste de la LCR participe à cette tentative d'orienter l'organisation vers une opposition à la loi. Par ailleurs, Catherine Samary s'oppose au non-soutien public de la LCR vis-à-vis des femmes voilées que des organisations tentent de chasser des manifestations parisiennes des 6 mars 2004 et 8 mars 2005.

<sup>519</sup>. Contrairement à 1989, le débat n'est d'ailleurs pas ouvert au-delà des rangs de l'organisation, en dehors des quelques colonnes de *Rouge* liées aux courriers des lecteurs, mais dans lesquelles des militants s'expriment souvent.



central de la LCR fait l'analyse que ces positions associées au voile par les femmes les portant sont fallacieuses, mais à prendre en compte<sup>520</sup>. Cette ouverture relative vers l'interprétation qu'en font les femmes voilées est une nouveauté. Et les *Cahiers du féminisme* s'inscrivent dans cette dynamique. Ils vont même un peu plus loin puisqu'ils publient un article portant sur « Les sens du foulard islamique » qui sans s'opposer à une lecture en termes d'oppression y donnent sans hiérarchisation d'autres explications<sup>521</sup>. En 2003-2004, ces questions sont par ailleurs débattues dans l'organisation. La sensibilité minoritaire se positionne globalement en expliquant que ces significations sont diverses, pas forcément liées à la soumission et à l'oppression. Elles peuvent par exemple se retrouver selon elle, dans la volonté de lutter contre la discrimination raciste. Logiquement, celles et ceux défendant cette position ne s'opposent pas au port du voile, ce qui est une nouveauté. Pour elles et eux, le choix de le porter ou non doit revenir aux femmes. Catherine Samary ne le pense par exemple pas contradictoire avec le féminisme<sup>522</sup>. D'un autre côté, la sensibilité majoritaire garde la position de 1989 articulant sens patriarcal et, en partie, politique en soutien aux « intégristes ». Dans ce deuxième groupe certains n'associent pas l'ensemble des femmes portant le voile à des soutiens politiques des réactionnaires se revendiquant de l'islam. D'autres les en approchent, Francis Sittel va jusqu'à écrire qu'un islam non fondamentaliste est un islam sans voile<sup>523</sup>.

Un autre nouveau débat, lié apparaît en 2003-2004 autour des alliances possibles avec les musulmans et musulmanes. Léon Crémieux, membre de la principale minorité, se positionne en soutien à cela à la condition que ceux-ci s'opposent aux institutions religieuses aux pouvoirs politiques en place et soient engagés dans les luttes. La minorité la plus proche des positions de facilitateur d'islamophobie, va jusqu'à théoriser qu'il n'y a aucun courant progressiste musulman contrairement à ceux chrétiens. La majorité de l'organisation n'épouse aucune de ces orientations et n'a pas de véritable position cohérente<sup>524</sup>.

---

<sup>520</sup>. Voir Comité central de la LCR, « Circulaire Bayrou et "signes religieux" Une résolution du CC de la LCR », *Rouge*, n° 1611, 10/11/1994, p. 7.

<sup>521</sup>. Elles y reprennent les thèses de l'ouvrage de Françoise Gaspard et Farhad Khosrokhavar publié en 1995, « Le Foulard et la République ». Voir Claire Bataille, « Les sens du foulard islamique », *Cahiers du féminisme*, n° 73, Été 1995, p. 22-23.

<sup>522</sup>. Voir Catherine Samary, Olfa Tlili, Flavia Verri, « C'est aux femmes de choisir », *Critique communiste*, n° 172, Printemps 2004, p. 165-169.

<sup>523</sup>. Voir Francis Sittel, « Le voile est politique », *Critique communiste*, n° 172, Printemps 2004, p.116-123.

<sup>524</sup>. Elle s'oppose aux manifestations avec des femmes voilées. Cependant, comme nous allons le voir elle ne s'oppose pas à la coalition Respect, à laquelle participe une organisation liée à son internationale, qui réunit notamment trotskystes et organisations musulmanes. Elle s'oppose par ailleurs comme on le verra aussi à la censure de Tariq Ramadan.

De plus, une autre discussion entoure l'utilisation du terme islamophobie<sup>525</sup>. La minorité la plus proche d'un accompagnement du phénomène pense que ce terme amène à empêcher toute critique aux religions. Certains militants défendent le mot et s'opposent à l'idée développée à ce moment par des personnalités publiques qu'il serait une invention des « fondamentalistes islamistes »<sup>526</sup>. Il est par ailleurs utilisé par plusieurs articles, militantes et militants ne théorisant pas son utilisation. De plus, un membre de la minorité la plus claire dans sa lutte contre l'islamophobie, Léon Crémieux écrit un premier article théorique analysant les causes du phénomène. Il le lie à des évolutions internationales<sup>527</sup>. Selon lui, les États-Unis et les pays européens mènent une offensive impérialiste aidés idéologiquement par la « guerre contre le terrorisme islamiste » synthétisé par Samuel Huntington et son idée du « Choc des civilisations ». Pour lui, « dans la grille de lecture officielle, la menace communiste qui mettait en péril les démocraties dans la deuxième moitié du XXe siècle est remplacée aujourd'hui par le terrorisme musulman de la pieuvre Al Qaeda », « la nouveauté est évidemment que c'est l'ensemble des populations de tradition musulmane qui sont désormais suspectes à priori de servir de milieu de recrutement de base arrière aux groupes terroristes. Et le lien naturel qui crée cette complicité potentielle est évidemment la religion commune, l'Islam. ». Il s'agit d'une analyse importante largement nouvelle<sup>528</sup> et ouvrant de fait une part importante de la compréhension du phénomène<sup>529</sup>. Et puis au-delà de cette analyse de ses causes, plusieurs de ses manifestations sont analysées par le militant. Cela constitue aussi une évolution dans le sens de donner les outils pour lutter contre cette nouvelle islamophobie. Il explique par exemple que l'islam est essentialisé. Il est selon lui jugé comme

---

<sup>525</sup>. Celui-ci commence alors à être utilisé dans les colonnes des journaux de l'organisation, la première occurrence semblant ayant été écrite peu après les attentats du 11 septembre, mais sans que le terme soit usuellement utilisé à ce moment. Il ne l'est pas encore en 2003-2004.

<sup>526</sup>. Voir Caroline Fourest, Fiametta Venner, « Tribune Ne pas confondre islamophobes et laïcs », *Libération*, 17/11/2003. Ce qu'il est en effet en rien. Voir à ce propos Marwan Mohammed, Abdellali Hajjat, « De l'anti-orientalisme au Runnymede Trust », dans : *Islamophobie. Comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, Paris, La Découverte, « Poche / Essais », 2016, p. 71-87. Pour une position soutenant le terme islamophobie voir Emmanuel Sieglmann, « Agir contre la loi discriminatoire », *Critique communiste*, n° 172, Printemps 2004, p. 133-138.

<sup>527</sup>. Voir Léon Crémieux, « Oui, l'islamophobie existe », *Critique communiste*, n° 172, Printemps 2004 p. 110-114.

<sup>528</sup>. Certains articles de *Rouge* portent cette analyse avant la publication du numéro de *Critique communiste* comportant l'article de L.Crémieux, on retrouve des éléments de son argumentaire. Voir par exemple Léon Crémieux, Alain Mathieu, Delphine Petit-Lafon, Catherine Samary, Emmanuel Sieglmann, Olfia Tlili, Flavia Verri, « Débat sur le voile Refuser les exclusions discriminatoires », *Rouge*, n° 2049, 29 janvier 2004, p. 7.

<sup>529</sup>. L.Crémieux articule par ailleurs cette analyse internationale avec ce qu'il comprend comme un développement de l'islam, au sein des populations issues du Maghreb en France. Pour lui, la cause de cela se retrouverait dans la paupérisation de ces populations ségréguées, abandonnées par l'état, permettant à des associations caritatives musulmanes de se développer. Cela engendrerait la croissance d'une peur dans la population en général concernant celles issues du Maghreb. Le militant lie notamment cela au climat international. Aucun lien n'est donc fait avec une volonté de division de la classe ouvrière par les possesseurs de moyens de production.

« en retard par rapport aux traditions démocratiques ». Et ces discours expliquent que l'islam véhicule « des valeurs incompatibles avec les droits humains, porteuses de châtiments corporels, d'oppression de la femme, à la différence d'autres religions, comme le christianisme et le judaïsme. ». Les musulmans sont présentés « comme une catégorie globale cohérente, encline forcément à partager les positions les plus rétrogrades et les plus réactionnaires et devant sans cesse donner la preuve de son humanité », mais aussi comme « étranger de l'intérieur ». Un des traits accolés aux musulmans qu'il dénonce est qu'ils ne différencieraient pas public et privé. Il développe l'idée que la volonté des pouvoirs religieux d'avoir une emprise politique publique n'est en rien spécifique à l'islam. Par ailleurs, en lien avec cette idée générale, L. Crémieux critique le fait qu'il soit demandé aux musulmans de se désolidariser des « islamistes », alors que la même exigence n'existe pas pour les autres religions vis-à-vis de leurs réactionnaires. En miroir, il critique le fait que quand un musulman se positionne sur des bases plus progressistes que les réactionnaires se revendiquant de l'islam, il soit soupçonné d'avoir un double discours. Enfin, il blâme qu'au sein des courants de la gauche radicale luttant avec des organisations musulmanes qu'un « soupçon permanent demeure, voyant en toute organisation se réclamant de l'islam et voulant agir sur le terrain politique une porte d'entrée du fondamentalisme ou d'un intégrisme réactionnaire »<sup>530</sup>.

Enfin au-delà de ces positionnements en débat ou minoritaires, la LCR dans son ensemble connaît quelques évolutions discursives durant l'affaire permettant d'avancer vers la compréhension de la nouvelle islamophobie<sup>531</sup>. D'abord, l'idée que le passé colonial français a un effet sur les imaginaires, y compris stigmatisant les populations touchées par le racisme est bien plus repris en 2003-2004 qu'avant. Enfin, le débat autour de la loi semble avoir amené la Ligue à condamner plus clairement la théorie du choc des civilisations, y compris en faisant le lien entre elles, le 11 septembre et la hausse d'une forme de racisme.

---

<sup>530</sup>. De plus, d'autres auteurs de la minorité développent des idées critiques de leur propre famille politique dans le traitement de l'islamophobie. Emmanuel Sieglmann par exemple comprend l'évolution de la LCR sur les affaires de voile comme en lien avec l'évolution des autres organisations de gauche sur la loi, dont certaines sont allées jusqu'à son soutien.

<sup>531</sup>. Cependant, encore une fois, ce qui marque avant tout l'épisode pour l'organisation, c'est son évolution vers le fait de faciliter l'islamophobie.

### **3/Une déconnexion des nouvelles dynamiques de l'antiracisme politique et des quartiers populaires 2005**

En lien direct avec la troisième affaire nationale du voile, mais aussi à un mouvement de revalorisation de la colonisation française en janvier-février 2005<sup>532</sup>, l'appel des indigènes de la république est lancé<sup>533</sup>. Associé à un discours antiraciste, il propose l'organisation d'assise de l'anticolonialisme et d'une « Marche des indigènes de la république ». Il suscite de nombreux débats et attaques à l'échelle nationale. Par ailleurs entre décembre 2004 et avril 2005 une mobilisation lycéenne a lieu d'abord issue des quartiers populaires. Elle s'oppose à la « loi Fillon » qui souhaite notamment développer le contrôle continu dans l'évaluation du baccalauréat. Quelques mois plus tard, à Clichy-sous-Bois deux adolescents meurent électrocutés dans un pôle électrique, après plusieurs dizaines de minutes à l'intérieur, des suites d'une poursuite de policiers qui n'ont pas prévenu EDF. Une révolte se diffuse alors, d'abord dans les quartiers populaires des villes environnantes, puis dans de nombreuses grandes villes françaises. Les mobilisations durent trois semaines et le gouvernement réutilise une loi promulguant l'état d'urgence, n'ayant plus servi depuis la colonisation de l'Algérie. Celui-ci est d'ailleurs prolongé de trois mois après la fin des mobilisations et sert dans un certain nombre de villes à imposer un couvre-feu. Sarkozy surfe largement sur l'évènement, ce qui d'ailleurs semble l'amplifier, pour avancer sur les terres de l'extrême droite, dans sa volonté présidentielle.

Ce qui marque l'orientation de la Ligue concernant cette nouvelle émergence antiraciste et la révolte des quartiers populaires<sup>534</sup>, c'est une avancée vers la déconnexion vis-à-vis de ces dynamiques. Déconnexion qui prend une bonne partie de ses positions dans les familles politiques à la droite de l'extrême gauche. Par ailleurs, cette déconnexion est plus importante que durant la période précédente notamment en ce qui concerne la révolte des quartiers populaires. Concernant celle-ci, cette évolution acte principalement un certain nombre de ruptures par rapport à l'orientation de la LCR en 1990. Et puis, pour justifier son refus de

---

<sup>532</sup>. Ce mouvement de revalorisation de la colonisation prend notamment la forme de la loi du 23 février 2005 qui stipule que « les programmes scolaires reconnaissent le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord ».

<sup>533</sup>. Voir Milliers de signataires, « Nous sommes les indigènes de la république ! », janvier 2005.

<sup>534</sup>. Cette orientation de la LCR est d'ailleurs liée au reste de ses positions concernant la nouvelle islamophobie à ce moment.

signer l'appel des indigènes de la république<sup>535</sup>, la majorité de la LCR avance certaines positions semblant en rupture assez globale avec la ligne traditionnelle de l'organisation. Mais certains des éléments avancés pour justifier ce refus et certaines des évolutions concernant les luttes des quartiers populaires peuvent être incluses dans des positions existant classiquement parmi les organisations de la gauche révolutionnaire. Par exemple, une critique de l'appel revient sur la place centrale qu'y occupent les questions coloniales et postcoloniales. La LCR se positionne en avançant l'idée que c'est insuffisant pour comprendre le racisme aujourd'hui. Elle explique qu'il est mieux de mettre en avant des éléments d'analyse liés au capitalisme et à l'impérialisme plus englobant<sup>536</sup>. D'autres positions qui amènent la LCR à moins soutenir la révolte de 2005 par rapport à 1990 constituent des ruptures de plusieurs ordres. D'abord, la Ligue n'appelle pas à l'organisation ou à l'auto-organisation du mouvement mettant centralement en avant la nécessité que le mouvement ouvrier traditionnel la réoriente<sup>537</sup>. D'ailleurs, ce discours, sans être théorisé clairement ni répété souvent, exclut les jeunes révoltés de la classe ouvrière<sup>538</sup>. La Ligue ne fait par ailleurs pas de lien entre le mouvement lycéen ayant précédé la révolte et celle-ci<sup>539</sup>. Et puis ses positions sur les violences de la révolte évoluent aussi. Elles se situent entre la compréhension concernant celles touchant la police<sup>540</sup> et le rejet pour celles détruisant les voitures ou les services publics<sup>541</sup>. Le mouvement est compris comme sans projet politique,

---

<sup>535</sup>. Ce refus de signer l'appel des Indigènes va de pair avec celui de participer aux Assises de l'anticolonialisme mises en avant par l'appel.

<sup>536</sup>. Il est tout de même important de noter que l'appel des indigènes de la république ne prétend pas tout expliquer avec les questions coloniales et postcoloniales et parle d'imbrication à « d'autres logiques d'oppression, de discrimination et d'exploitation sociales ». Dans un sens similaire à l'idée qu'il faut avancer des éléments d'analyses liés au capitalisme, la LCR met en avant pour s'opposer à la sémantique de l'appel les mots d'ordre classiques de son histoire sur le sujet : « Travailleurs français-immigrés, même patrons, même combat ! ». Voir Communiqué LCR, « LCR. Réponse à l'appel post-colonialisme », 14/02/2005.

<sup>537</sup>. Cet appel à l'organisation et à l'auto-organisation du mouvement avait été fait en 1990. Mais à ce propos, il est important de nuancer quelque peu, la révolte de Vaulx-en-Velin ayant connu plus de noyaux d'auto-organisation, en lien avec la génération militante ayant émergé dans les quartiers populaires au début des années 1980. Voir Abdellali Hajjat, « Révolte des quartiers populaires, crise du militantisme et postcolonialisme », dans Ahmed Boubeker et Abdellali Hajjat. *Histoire politique des immigrations (post) coloniales. France 1920-2008*, Éditions Amsterdam, 2008, p. 249-264.

<sup>538</sup>. Cette exclusion est aussi une nouveauté par rapport à 1990. Néanmoins, cela n'empêche pas la LCR d'avancer l'idée de la nécessité de développer le dialogue avec les populations des quartiers populaires et de se lier avec elles.

<sup>539</sup>. Ce lien avait été fait entre le mouvement lycéen issu des quartiers populaires s'étant développé après la révolte de Vaulx et ces dernières.

<sup>540</sup>. Cette compréhension des violences qui touchent la police peut presque aller jusqu'à son soutien, bien que cette position ne soit jamais clairement avancé.

<sup>541</sup>. Cependant, un article va aussi dans le sens de la compréhension, en expliquant que la casse des services publics par les révoltés est liée à leur évolution. Selon l'article, ces services se marchandisent se rétrécissent et sont largement inégaux, peu dotés et peu présents dans les quartiers populaires. Leurs habitants ne les comprennent donc pas comme faisant partie de leurs biens collectifs. Voir Michelle Ernis, « Premier Plan État d'urgence sociale », *Rouge*, n° 2134, 17/11/2005, p. 3. Par ailleurs, il est important de noter que l'opposition aux violences des quartiers populaires n'est pas la ligne majeure des productions de la LCR sur le sujet.

associé à du désespoir<sup>542</sup>. Par ailleurs, l'extériorité au mouvement est toujours bien présente en 2005, l'organisation ne semble pas y intervenir directement<sup>543</sup>. Le traitement général des mobilisations issues de Clichy-sous-Bois est d'ailleurs très secondarisé dans l'organisation. Par exemple, alors qu'un congrès de la Ligue a lieu juste quelques mois après il n'y a pas de débats organisés sur le sujet en son sein<sup>544</sup>.

D'autres positions semblent rompre avec des orientations récurrentes à l'extrême gauche. C'est le cas de nombre des positions prises par la LCR dans des cadres unitaires concernant les révoltes. Par exemple, elles ne rompent pas avec la demande générale de retour au calme<sup>545</sup> y compris en développant un discours proche des discours républicains peu familiers de la gauche révolutionnaire. En effet, la Ligue signe des appels avec des formulations prônant par exemple la « solidarité nationale », interpellant les gouvernants pour qu'ils cessent de « contredire la devise de la République » et même expliquant que l'action des « forces de l'ordre » fait partie de la solution<sup>546</sup>. En ce qui concerne l'appel des Indigènes de la République, des ruptures y compris avec des positions historiques existent aussi. Par exemple, la Ligue s'oppose à la critique faite dans le texte à l'influence sur des organisations de gauche d'une offensive réactionnaire portant un imaginaire colonial, avançant l'idée que cela créerait des divisions. Mais la LCR est habituée aux critiques, y compris virulentes, à d'autres organisations du mouvement ouvrier quand par exemple, elles soutiennent des interventions impérialistes ou coloniales<sup>547</sup>. D'autre part, plus étonnant pour une organisation lutte de classe, pour critiquer l'appel, la Ligue reprend un discours unifiant la population française au-delà des classes sociales. La LCR explique que les « bons sentiments peuvent conduire à une

---

<sup>542</sup>. Cette association n'avait pas clairement été fait en 1990.

<sup>543</sup>. Cette non intervention dans la révolte ne se retrouve pas dans l'action de certains militants de Lutte Ouvrière, comme on va le voir dans le chapitre suivant, du moins selon les productions publiques des deux organisations.

<sup>544</sup>. Par ailleurs, les écrits théoriques sur le sujet sont vraiment très peu nombreux.

<sup>545</sup>. Cette position de non rupture avec l'appel au calme revient à porter que le statu quo est mieux dans cette situation que la révolte. Par ailleurs, certaines prises de position dans les productions en propre de l'organisation vont directement dans le sens de l'appel au calme. Voir par exemple Raphaël Duffleaux, « Banlieues Étapes d'une mobilisation », *Rouge*, n° 2134, 17/11/2005, p. 5.

<sup>546</sup>. Voir Diverses organisations, « 13 novembre 2005 – Violences urbaines-État d'urgence Banlieues, les vraies urgences », 13 novembre 2005, Paris. Par ailleurs, sur le sujet des « forces de l'ordre », il est à noter que lors de la réunion de la direction nationale de la LCR suivant la révolte, l'organisation acte un certain nombre de revendications à porter dans la situation. Elles ne contiennent pas d'éléments visant à affaiblir la police, et le caractère conjoncturel ou structurel du harcèlement policier ne semble pas clairement tranché. Néanmoins, l'idée qu'une police de proximité pourrait par exemple améliorer la situation est clairement rejetée dans les textes écrits exclusivement par l'organisation. Voir Raphaël Duffleaux, « Banlieues Étapes d'une mobilisation », *Rouge*, n° 2134, 17/11/2005, p. 5.

<sup>547</sup>. L'origine de la principale organisation ayant engendré la LCR, la Jeunesse communiste révolutionnaire, est d'ailleurs liée à une de ces critiques. En effet, la scission s'était largement opérée avec l'Union des étudiants communistes (UEC) à partir une divergence vis-à-vis de la guerre d'Algérie. La sensibilité trotskyste soutenait le Front de libération nationale et s'opposait à la colonisation, alors que Parti communiste français (PCF) et UEC se positionnaient pour la paix.

bien mauvaise politique. Tel est le cas de celle qui en viendrait à condamner *par principe* toute idée de loi commune pouvant être décidée démocratiquement par l'ensemble du peuple, dans le respect de toutes ses composantes, politiques, sociales, ethniques, religieuses. »<sup>548</sup>.

Et puis certaines oppositions faites par la direction de la LCR à l'appel critiquent des éléments n'y étant pas présents<sup>549</sup>. Le premier allant quelque peu dans ce sens, mais sans s'y engouffrer tout à fait, est une hypothèse reprise par plusieurs écrits du parti. Ils présentent comme une réalité l'idée qu'il y aurait une volonté non avouée, pour un courant politique de se structurer autour des positions de l'appel. Ce courant n'est jamais nommé par la Ligue, mais certains médias<sup>550</sup> expliquent qu'il s'agit des « islamistes ». Autre exemple, le communiqué de la LCR sur le sujet développe l'idée que si l'on suit le texte des Indigènes de la République « il y aurait une sorte d'héritage héréditaire de l'oppression subie » et par contrecoup de la culpabilité des oppresseurs. Ceci n'y est écrit nulle part. De la même façon cette position développe qu'il « est également problématique d'insinuer, comme le fait l'appel, que toute critique de l'intégrisme et du fondamentalisme religieux obéit nécessairement à une logique de “guerre des civilisations”, est au service du néoconservatisme américain et se fait l'agent de Bush. » Ce qui encore une fois n'apparaît pas. Une tribune de libération signée par trois des principaux dirigeants de l'organisation<sup>551</sup> va aussi jusqu'à dire que l'appel se positionne autour d'un féminisme islamique. Ce qui n'est pas vrai. Elle explique aussi que l'appel donne une analyse à la signification du voile qui condamnerait les autres, ce qu'il ne fait pas. Les textes de la direction s'appuient sur tous ces éléments non présents, pour rapprocher la dynamique des assises de forme de communautarisme.

Malgré cette réalité générale d'éloignement vis-à-vis de ces nouvelles dynamiques antiracistes et au sein des quartiers populaires, un certain nombre d'éléments viennent nuancer cela. Et d'abord, certaines des orientations défendues par l'ensemble de la LCR continuent de s'éloigner du discours dominant concernant les révoltes des quartiers populaires. D'abord, comme en 1990, le parti comprend la majeure partie de ses causes comme issues de la

---

<sup>548</sup>. Voir Communiqué LCR, « LCR. Réponse à l'appel post-colonialisme », 14/02/2005. Par ailleurs aux marges de l'organisation, un de ses dirigeants minoritaires, Christian Picquet semble avoir fait une tribune dans *Marianne* sur des bases républicaines, que nous n'avons malheureusement pas pu consulter. Voir Laurent Lévy, « *La gauche* », *les Noirs et les Arabes*, Paris, France, La Fabrique éd., 2010, p. 108.

<sup>549</sup>. Voir à ce sujet cette tribune de dirigeants et dirigeants importants de l'organisation qui est sans doute un des textes les plus caricaturaux sur ce point, Samuel Johsua, Daniel Bensaïd, Roseline Vachetta, « Tribune Quand la raison s'affole », *Libération*, 21/03/2005. À comparer avec l'appel, Nombreux signataires, « Nous sommes les indigènes de la république », janvier 2005.

<sup>550</sup>. Les journaux de Lutte Ouvrière en font d'ailleurs partie comme nous allons le voir.

<sup>551</sup>. Voir Samuel Johsua, Daniel Bensaïd, Roseline Vachetta, « Tribune Quand la raison s'affole », *Libération*, 21/03/2005.

politique gouvernementale, tant sociale que répressive<sup>552</sup>. Sarkozy est par exemple particulièrement critiqué et sa démission est revendiquée<sup>553</sup>. Les autres causes avancées se situent pour l'organisation, dans la politique des gouvernements successifs, la situation sociale des populations des quartiers populaires (chômage, misère...), les inégalités, le racisme et le harcèlement policier. Concernant la mort de Zyed Benna et Bouna Traoré<sup>554</sup>, la Ligue se positionne pour la vérité les concernant. Elle condamne, le fait que la justice pour les jeunes des quartiers soit expéditive et arbitraire, alors que celle concernant cette affaire est particulièrement lente. Mais l'organisation ne dit jamais clairement que la mort est directement du fait de la police. De plus, le parti revendique l'amnistie des jeunes condamnés en lien avec la révolte. Cependant, il n'appelle pas aux rassemblements contre ces condamnations, notamment au moment des procès. De plus, dès la mise en place du couvre-feu dans un certain nombre de villes, la Ligue appelle à le braver, participant à des mobilisations dans ce sens. Enfin, l'organisation s'oppose à l'état d'urgence et le lie à la période coloniale de la guerre d'Algérie. La LCR fait le lien à plusieurs reprises entre l'état d'urgence, une forme de xénophobie et de racisme et la construction d'ennemis intérieurs.

Cette opposition à l'état d'urgence se retrouve d'ailleurs dans la politique unitaire de l'organisation. En effet, la LCR impulse un cadre unitaire des organisations traditionnelles du mouvement social pour mener une politique vis-à-vis des quartiers populaires. Elle ne parvient pas à lui donner sa ligne, mais ce cadre enclenche des éléments de lutte commune notamment contre l'état d'urgence<sup>555</sup>. Elle participe à un certain nombre de rassemblements et manifestations locales sur la thématique, y compris partant des quartiers populaires<sup>556</sup>. En lien avec cette politique, la Ligue condamne les organisations de gauche ne s'étant pas opposées à l'état d'urgence et ayant refusé de demander la démission de Sarkozy<sup>557</sup>. Elle critique la ligne développée par certaines, mettant un trait d'égalité entre les violences issues des quartiers

---

<sup>552</sup>. Au-delà de l'analyse de ces politiques comme cause, la Ligue s'oppose par ailleurs concrètement aux nouvelles productions de la droite. Elle s'oppose aux discours stigmatisant des parents irresponsables. Celles-ci et ceux-ci seraient responsables de la « casse » de leurs enfants, pour laquelle ils et elles devraient payer. La LCR combat aussi l'idée de la droite de réprimer les « casseurs » en les déchéant de leur nationalité. Elle s'oppose aussi aux créations de service civil volontaire, expliquant qu'il s'agit de création d'emploi précaire pour les jeunes...

<sup>553</sup>. Voir « Chronologie d'une riposte », *Rouge*, n° 2133, 10/11/2005, p. 2.

<sup>554</sup>. Zyed Benna et Bouna Traoré sont les deux jeunes morts à Clichy-sous-Bois poursuivis et laissés à eux même par la police dans un pôle électrique.

<sup>555</sup>. Cependant l'opposition à l'état d'urgence ce cadre unitaire connaît des limites. Par exemple au moment de la promulgation de l'état d'urgence, un communiqué interorganisationnel explique uniquement qu'une mobilisation sera organisée s'il est prolongé. Voir Diverses organisations, « 13 novembre 2005 – Violences urbaines-État d'urgence Banlieues, les vraies urgences », 13 novembre 2005, Paris.

<sup>556</sup>. Une manifestation à laquelle participe la Ligue part par exemple des quartiers populaires de Toulouse.

<sup>557</sup>. Les premiers visés par ces condamnations sont des dirigeants du PS et André Gérin du PCF.



populaires et celles issues du gouvernement et des policiers<sup>558</sup>. Le parti associe ce manque d'unité contre l'état d'urgence aux développements de l'extrême droite qui suit.

D'autre part, un élément supplémentaire amenant à tempérer relativement la déconnexion de la Ligue vis-à-vis de ces dynamiques est la division de l'organisation, une conséquence de l'opposition d'une part conséquente de ses membres à l'orientation majoritaire. Cependant, cela ne concerne que l'appel des Indigènes de la République. En effet, l'organisation n'est pas divisée autour de sa position sur la révolte. Les membres organisés autour de la minorité sur la question de la loi de mars 2004, ou de l'appel des Indigènes, ne s'opposent pas à la position majoritaire sur le sujet<sup>559</sup>. En ce qui concerne cet appel, cette minorité se positionne pour sa signature<sup>560</sup>, et plusieurs de ses membres le signent et participent aux assises de l'anticolonialisme. Cette minorité analyse la position majoritaire de la LCR comme liée à ce que la direction de l'organisation se sentirait ciblée du fait de sa position sur la loi sur le voile en 2004 et qu'en conséquence elle y répond en s'éloignant de la réalité de l'appel. Cette minorité pense par ailleurs que le refus de signer l'appel et ce qui l'accompagne va sans doute éloigner très fortement des militants antiracistes de la LCR<sup>561</sup>. De plus, au-delà des critiques concernant certaines des positions majoritaires infondées, plusieurs désaccords de fond sont discutés. La minorité fait par exemple l'analyse que les revendications des migrants ont évolué depuis les années 1970 puisqu'ils se sont installés. Cela les a amenés à défendre plus de revendications contre les discriminations les touchant et pour l'égalité y compris culturelle<sup>562</sup>. En conséquence, l'appel à l'unité de la classe autour du classique « Travailleurs français immigrés même patron même combat » ne suffirait plus. D'autre part, cette

---

<sup>558</sup>. La LCR reproche notamment à cette orientation de faire fi des causes sociales ayant engendré les violences des révoltés.

<sup>559</sup>. Cette non-opposition a lieu alors que l'évolution de l'organisation vis-à-vis de ses positions en 1990 est réelle. Néanmoins, il est à noter que plusieurs courriers de lecteur, y compris de militants de l'organisation s'en prennent à la passivité de la LCR dans le début de la révolte. Certains analysent la révolte comme un mouvement révolutionnaire. Mais ces positions n'existent pas dans les débats nationaux de l'organisation ni dans ses productions en tant que telles. Il est par ailleurs important d'écrire que la JCR ne signe pas les appels interorganisationnels s'éloignant le plus des positions classiques de la LCR. En effet, l'organisation de jeunesse signe uniquement une déclaration unitaire qui s'oppose aux prises de position de Sarkozy voulant rétablir la double peine pour les étrangers impliqués dans révoltes. Cette déclaration s'oppose par ailleurs globalement au gouvernement. Voir Diverses organisations, « 9 novembre 2005 — Violences urbaines — Étrangers M.Sarkozy et le gouvernement sont dangereux pour la liberté de tous », 9 novembre 2005.

<sup>560</sup>. C'est par exemple le cas de militante comme Catherine Samary, ou de secteur de l'organisation comme le secrétariat antiraciste.

<sup>561</sup>. Le secrétariat antiraciste de l'organisation fait par ailleurs l'analyse que l'appel n'est pas un manifeste. Il explique que des luttes internes sont à l'œuvre, et donc que ses lignes peuvent évoluer. Voir Secrétariat antiraciste/immigration de la LCR, « Sur les Assises de l'anticolonialisme et la réponse du BP de la LCR, la position du Secrétariat antiraciste de la LCR », 17/02/2005.

<sup>562</sup>. Voir notamment Léonce Aguirre, Catherine Samary, « Des "indigènes à l'assaut de la République" », *Critique communiste*, n° 176, juillet 2005, p. 14. Cette analyse se rapproche dans un contexte différent, de celle faite par l'organisation en 1983.

sensibilité développe l'idée qu'il est intéressant d'utiliser les concepts de colonialisme et post-colonialisme à côté de ceux d'anti-impérialisme et de lutte contre le capitalisme. Ils expliquent cette position par l'importance historique qu'auraient ces questions en France<sup>563</sup>. Par ailleurs, une des positions de cette minorité est qu'il ne faut pas attendre d'avoir des fronts avec l'ensemble des organisations du mouvement ouvrier, sur ces questions d'anticolonialisme et de lutte contre le post-colonialisme pour organiser la lutte. En effet, selon cette partie de l'organisation elles ne sont pas majoritaires en son sein. D'autre part, cette minorité refuse d'utiliser la défense de la république, qui a selon elle toujours été coloniale<sup>564</sup>. Enfin, un débat traverse le parti sur l'auto-organisation des populations discriminées dans les luttes antiracistes<sup>565</sup>. La minorité autour de Catherine Samary et Léonce Aguirre insiste sur l'importance d'une autonomie et critique la position de la majorité à son sujet. Cette dernière est en effet peu claire, et selon les textes la met en avant<sup>566</sup> ou non<sup>567</sup>.

#### **4/Des constats d'évolution dominante vers la facilitation de l'islamophobie à modérer, l'exemple d'affaires annexes**

Dans la dynamique d'offensive internationale de la nouvelle islamophobie se retrouvant à l'échelle nationale, un certain nombre d'affaires liées se développent sur le territoire français. Par exemple, quelques jours après le 11 septembre, l'usine AZF (Azote Fertilisants) à Toulouse explose faisant plusieurs milliers de blessés et de nombreux dégâts matériels. Rapidement, la thèse fautive d'un terroriste « islamiste » est largement reprise, diffusée, et débattue médiatiquement. Autre exemple, dans le contexte de la deuxième intifada en Palestine et notamment en lien avec la publication de l'ouvrage éponyme de Pierre-André Taguieff<sup>568</sup>, l'idée du développement d'une « nouvelle judéophobie » est avancée et diffusée médiatiquement. Elle explique que le danger antisémite actuel vient principalement de la gauche et des musulmans, associant antisémitisme et antisionisme, et jouant un rôle dans la

---

<sup>563</sup>. Cette importance serait issue du passé et présent colonial du pays.

<sup>564</sup>. Cependant, cette sensibilité explique que dans des moments d'importants développements de la lutte de classe le concept de république a été utilisé politiquement de façon intéressante. Voir Léonce Aguirre, Catherine Samary, « Des "indigènes à l'assaut de la République" », *Critique communiste*, n° 176, juillet 2005, p. 14.

<sup>565</sup>. Notamment donc les populations non blanches bien que ce ne soit pas dit comme cela.

<sup>566</sup>. Voir ici Communiqué LCR, « LCR. Réponse à l'appel post-colonialisme », 14/02/2005

<sup>567</sup>. Un exemple important de la non mise en avant de la nécessaire auto-organisation autonome des personnes victimes de racisme est la tribune de trois des principaux et principales dirigeants et dirigeantes de l'organisation publiée dans *Libération*. Le discours qu'ils et elles y développent n'est pas celui d'une autonomie nécessaire, mais de l'importance de mobilisations avec le soutien de la LCR Voir Samuel Johsua, Daniel Bensaïd, Roseline Vachetta, « Tribune, Quand la raison s'affole », *Libération*, 21/03/2005.

<sup>568</sup>. Voir Pierre-André Taguieff, *La nouvelle judéophobie*, Paris, France, Fondation du 2 Mars : Mille et une nuits, 2002.

politique impérialiste dominante du moment<sup>569</sup>. Autre affaire annexe, fin 2002, un bagagiste de Roissy, Abderrezak Besseghir, est largement construit comme un faux coupable, terroriste d'« origine algérienne » accusé de posséder de nombreuses armes. Enfin, la figure de l'intellectuel musulman Tariq Ramadan est au centre d'une controverse, sa participation au Forum social européen (FSE) de 2003 est largement remise en cause médiatiquement. C'est aussi le cas lors de l'édition de 2004 où la direction du Forum se positionne publiquement en soutien à sa venue. Enfin, plus directement liée aux campagnes bellicistes internationales du moment, la coalition Respect est lancée en Angleterre et au pays de Galle. Dans la dynamique du mouvement contre la guerre, cette alliance électorale réunit notamment des trotskystes<sup>570</sup> et des organisations communautaires musulmanes<sup>571</sup>.

Si l'évolution générale des positions de la LCR durant cette période internationale de développement de la nouvelle islamophobie, est clairement en direction de sa facilitation, le traitement général d'affaires secondaires liées tend à nuancer ce constat. Par exemple, dans le cas de l'explosion d'AZF, la Ligue n'apporte jamais de soutien à la thèse selon laquelle l'explosion aurait été causée par un attentat « islamiste ». Le tort est tout de suite mis sur les « patrons » de l'entreprise, ayant préféré leurs profits à la sécurité des salariés. Cette idée est

---

<sup>569</sup>. Un des éléments caractérisant l'offensive islamophobe à l'échelle internationale et nationale est directement lié à la place particulière qu'a Israël dans les jeux géostratégiques des puissances dominantes mondiales. En effet, cet état, niché au sein du Moyen-Orient, a de fait une place géostratégique de choix, au sein d'une région très riche en ressources pétrogazières. Ressources dont dépendent nombre des principales puissances internationales, dont la France. Cette région constitue d'ailleurs comme on l'a vu plus haut, un des, sinon l'objectif principal des interventions impérialistes suivant la chute de l'URSS. Et Israël y a un rôle de stabilisateur ainsi que d'appui régional aux politiques des puissances dominantes. Saïd Bouamama parle ainsi à son propos de « chargé d'affaire du système impérialiste global en général et de l'impérialisme états-unien hégémonique en particulier ». Voir Saïd Bouamama, *L'affaire Georges Ibrahim Abdallah*, Toulouse, France, Premiers Matins de novembre Editions, 2021, p. 162. La lutte du peuple palestinien remet en cause cette capacité de stabilisation et d'appui aux intérêts impérialistes mondiaux. Cette réalité matérielle amène, selon le sociologue, un soutien particulièrement important des peuples du monde à cette lutte, et donc une capacité subversive mondiale. Tout cela permet à Bouamama d'expliquer que la « centralité anti-impérialiste de la question palestinienne est indéniablement de dimension mondiale ». Voir Saïd Bouamama, *L'affaire...* op.cit. p.163. Rien d'étonnant, partant de là, qu'à un moment où une intervention impérialiste d'échelle planétaire est lancée au Moyen-Orient, pleinement soutenue par l'état Français, où une mobilisation contre la politique israélienne se développe dans le peuple palestinien, soutenue par des mobilisations dans plusieurs pays du monde, un certain nombre de productions idéologiques viennent s'attaquer à ces mobilisations. C'est à notre sens le rôle historique qu'occupe la publication et surtout la diffusion des idées présentes dans l'ouvrage de Pierre André Taguieff, *La nouvelle judéophobie*. Voir Pierre-André Taguieff, *La nouvelle judéophobie*, Paris, France, Fondation du 2 Mars : Mille et une nuits, 2002. En effet, celui-ci en avançant dans l'association entre lutte contre la politique d'Israël, antisionisme, et racisme envers les juifs, antisémitisme, fait d'une pierre deux coups pour les intérêts impérialistes. Il stigmatise la mobilisation mondiale, permettant d'en éloigner des forces politiques conséquentes numériquement, dont les directions sont en recherche de respectabilité pour gérer les instances étatiques. Il instille ou développe parmi les mobilisés une association essentialisante entre politiques israéliennes et juifs, permettant le développement d'un antisémitisme réel, et donc divisant et affaiblissant les forces mobilisables.

<sup>570</sup>. Les trotskistes de cette coalition sont notamment représentés par la principale organisation marxiste révolutionnaire en Angleterre le Socialist Worker Party (SWP).

<sup>571</sup>. Une figure connue de ces organisations communautaires musulmanes est Salma Yaqoob.

articulée à un discours englobant aussi la critique des pouvoirs publics qui ont laissé faire l'entreprise, et l'organisation d'une mobilisation autour du collectif *Plus Jamais ça!*<sup>572</sup>. Concernant l'affaire entourant Tariq Ramadan, l'organisation soutient la présence de l'intellectuel au Forum social européen de 2003<sup>573</sup>. Elle argue que le PS qui appuie les interventions militaires états-uniennes y est présent<sup>574 575</sup>, mais la LCR s'oppose aux positions politiques générales de Ramadan<sup>576</sup>. Concernant Respect, la LCR prend une position rompant avec les débats qui traversent alors l'organisation sur la possibilité d'alliances, et même de manifestations avec des femmes voilées. En effet, les articles en parlant sont globalement laudatifs vis-à-vis de l'organisation, bien que ne prenant pas de position complètement arrêtée, et Salma Yaqoob, sa porte-parole musulmane est interviewée par *Rouge*<sup>577</sup>. Il est à noter que l'organisation anglaise liée à l'internationale de la LCR<sup>578</sup> fait partie de la coalition. Concernant l'offensive entourant la « nouvelle judéophobie », la Ligue communiste révolutionnaire s'oppose globalement à ses idées<sup>579</sup>. Elle rejette notamment le discours qui assimile antisionisme et antisémitisme. La LCR l'associe à une des causes expliquant ce qu'elle reconnaît comme étant un développement de l'antisémitisme dans les quartiers populaires<sup>580</sup>. Mais selon l'organisation, la cause centrale de ce phénomène est la misère entretenue par l'état et ses politiques.

---

<sup>572</sup>. Voir notamment sur tout ceci Frédéric Borrás, « Catastrophe de Toulouse Bombes au cœur des villes », *Rouge*, n° 1938, 27/09/2001, p. 8-9.

<sup>573</sup>. La LCR renouvelle ce soutien en 2004. Voir par exemple ce relai du communiqué de la direction du FSE, Le secrétariat d'organisation du FSE, « À propos de Tariq Ramadan », 31 octobre, *Rouge*, n° 2038, 30/10/2003 p. 11.

<sup>574</sup>. La LCR s'oppose donc dans les faits à ce moment à un traitement différencié entre organisations, personnalités musulmanes et non musulmanes, qui constitue une des manifestations de l'islamophobie.

<sup>575</sup>. Il est à noter qu'un des éléments avancés à un niveau dominant contre Tariq Ramadan à ce moment est qu'il a défendu une position antisémite dans une tribune. Voir Tariq Ramadan, « Critique des (nouveaux) intellectuels communautaires », *Oumma.com*, 04/06/2003. Ce à quoi la LCR s'oppose. Nous pensons de notre côté qu'elle l'est au même titre qu'elle est islamophobe. En effet, elle essentialise les juifs comme étant liés à Israël et devant donc s'en désolidariser, tout comme elle ne s'oppose en rien à l'association des musulmans à des terroristes se revendiquant de l'islam dont ils devraient se désolidariser. Mais l'ampleur médiatique de l'affaire semble directement liée à l'offensive autour de la nouvelle judéophobie.

<sup>576</sup>. Le projet global de Tariq Ramadan est compris comme « fondamentaliste islamique » par les sensibilités de l'organisation.

<sup>577</sup>. Alors qu'à la même période l'intervieweur, François Duval se positionne contre le fait de manifester avec des femmes voilées. Voir François Duval Antoine Boulangé, « Salma Yaqoob Contre la guerre », *Rouge*, n° 2063, 06/05/2004, p. 16, et, François Duval, « Contre la loi et contre le voile ! », *Critique Communiste*, n° 172, Printemps 2004, p. 98-104.

<sup>578</sup>. La Quatrième Internationale Secrétariat Unifié. Cette internationale porte depuis les années 90 une nouvelle politique prônant la participation ou l'impulsion de partis larges non délimités stratégiquement entre réforme et révolution. La coalition Respect entre dans cette vision.

<sup>579</sup>. Celles-ci associent antisionisme et antisémitisme et théorisent que la hausse antisémite du moment est liée prioritairement, à une alliance politique entre musulmans et forces de gauches et pas à la droite ou à l'extrême droite.

<sup>580</sup>. Le lien peut plus facilement être fait entre politiques israéliennes et juifs essentialisés, quand des discours dominants vont dans ce sens. Le rejet de la politique d'Israël mène ainsi plus facilement au rejet des juifs.

Malgré un traitement général de ces événements secondaires nuancé le tournant de ces années vers le statut de facilitateur d'islamophobie, certaines positions de la Ligue amoindrissent cette nuance. Le traitement de l'affaire Abderrezak Besseghir par l'organisation est dans l'entre-deux. En effet, la LCR ne prend que très peu position sur cette affaire, notamment avant qu'Abderrezak Besseghir<sup>581</sup> ne soit totalement innocenté. Quand c'est le cas, il est rapidement évoqué comme innocent réprimé, mais rien n'est dit sur un traitement raciste de l'affaire. À propos des autres affaires, un certain nombre de limites sont à noter. Dans les débats internes et les divisions de l'organisation d'abord, concernant Tariq Ramadan. En effet, l'idée que l'intellectuel musulman aurait un double discours est reprise par une partie de l'organisation et rejetée par une autre. Alors que cette idée constitue un des éléments construisant l'islam imaginaire<sup>582</sup>, le discours islamophobe. Enfin, une autre limite à noter s'inscrit dans l'analyse des phénomènes. Ainsi, au moment de sa diffusion, l'idée d'une « nouvelle judéophobie » n'est pas comprise comme étant liée à des intérêts impérialistes<sup>583 584</sup>.

Cette seconde période, en forme d'offensive internationale autour de la nouvelle islamophobie, marque donc pour la Ligue communiste révolutionnaire une claire évolution vers le statut de facilitateur d'islamophobie. En effet, l'organisation ne comprend globalement pas les évolutions internationales ayant influé le développement de la nouvelle islamophobie entre 1991 et 2003. De plus, elle ne s'oppose plus clairement à l'exclusion des jeunes filles voilées des écoles. Elle y participe même et refuse pour partie de manifester avec des femmes voilées. Par ailleurs, elle se déconnecte largement de la nouvelle dynamique antiraciste de 2005 en s'éloignant d'éléments structurant son discours habituel. La LCR accroît sa déconnexion de la révolte des quartiers populaires en traitant le mouvement comme n'ayant pas d'objectif politique. Elle la place en général en dehors de la classe ouvrière et la Ligue participe largement à l'appel au calme contre la révolte. Mais cette situation générale doit être en partie tempérée. D'abord, car l'organisation s'oppose à la nouvelle islamophobie lors d'un certain nombre d'affaires annexes et secondaires de son histoire. Elle s'oppose par exemple,

---

<sup>581</sup>. Abderrezak Besseghir est le bagagiste de cette affaire.

<sup>582</sup>. Voir Thomas Deltombe, « Quel défi islamiste ? », dans : *L'islam imaginaire. La construction médiatique de l'islamophobie en France, 1975-2005*, Paris, La Découverte, « Poche/Essais », 2007, p. 316-336.

<sup>583</sup>. Comme noté plus haut, les états dominants du nord appuient pour des raisons géopolitiques Israël, et soutiennent ce discours sur la « nouvelle judéophobie » qui joue dans le sens de sa politique. Puisqu'il revient à dire que s'opposer à Israël et sa politique c'est s'attaquer aux juifs.

<sup>584</sup>. Un dernier élément que nous allons voir plus en détail dans les pages qui suivent est lié à l'évolution du traitement de Respect. En effet, la coalition explose en 2007. Un des bilans tirés dans les débats secouant le NPA en 2010 autour de la candidature d'Ilham Moussaïd est que cet échec est lié à l'alliance constituée avec des forces musulmanes.

avec quelques limites, aux principaux axes de la « nouvelle judéophobie » et ne soutient pas dans l'offensive liée à l'islamophobie entourant l'explosion d'AZF à Toulouse. De plus, l'organisation n'abandonne pas la plupart de ses positions antiracistes. Par exemple, elle condamne, lors des révoltes de 2005, les discours mettant à égalité violences des quartiers et violences policières et gouvernementales. Le parti lance par ailleurs largement une dynamique unitaire s'opposant à certains éléments répressifs touchant la révolte. Enfin, notamment à partir de 2003 elle voit se structurer une minorité, opposée à la plupart des évolutions de l'organisation allant dans le sens de faciliter l'islamophobie. Celle-ci, s'appuyant sur certains des acquis partiels de l'analyse de l'organisation sur la géopolitique mondiale entre 1991 et 2003, élabore et s'approprie des outils théoriques à même de penser et donc de lutter contre la nouvelle islamophobie. Ces nouveautés théoriques sont une des bases sur laquelle s'appuie les nouvelles évolutions des positions de la LCR. Notamment à partir de la fin des années 2000, l'organisation s'oriente vers une lutte contre la nouvelle islamophobie, et ce malgré quelques retours en arrière et appui concret à cette forme de racisme. C'est ce que nous nous apprêtons à développer dans les pages qui suivent.

## C/Une évolution à rebondissement vers la lutte contre la nouvelle islamophobie : 2006-2015

La période que nous nous proposons d'interroger ici est caractérisée à l'échelle internationale par le déploiement d'une nouvelle crise économique à partir de 2007. Crise nécessitant pour faire repartir l'économie capitaliste, internationalement comme nationalement, une hausse du taux de profit<sup>585</sup> des possesseurs de moyens de production. Cela a pour effet à l'échelle internationale comme nationale, d'abord un maintien voire une accélération des interventions militaires à même d'obtenir de nouveaux marchés, matières premières, pouvant rehausser les profits des possesseurs de moyens de production nationaux. Nous pouvons observer cela avec le maintien des forces états-uniennes et internationales en Afghanistan, en Irak<sup>586</sup>, l'intervention militaire en Syrie... L'accélération d'interventions militaires est particulièrement marquante pour la France en Afrique et au Moyen-Orient. Le mandat de Nicolas Sarkozy à la tête de l'état (2007-2012) marque en cela une première accélération<sup>587</sup> dont une des icônes est l'intervention militaire française en Libye. François Hollande n'est pas en reste, avec un conflit militaire par an sur le continent durant la période nous intéressant, Mali, Centrafrique, Irak. Par ailleurs, à l'échelle internationale comme nationale, une autre nécessité pour rehausser le taux de profit des possesseurs de moyens de production est de s'attaquer aux différents acquis sociaux, salaires et conditions de travail. Mais à l'échelle internationale, le printemps arabe<sup>588</sup> et ses révolutions politiques mettent en danger ces nécessités pour les possesseurs de moyens de production et leurs gouvernements. Nationalement, des éléments similaires<sup>589</sup> vont dans ce sens. En effet, de 2006 à 2010 la période de développement de luttes sociales ouvertes à l'échelle nationale avec la mobilisation de 1995 contre le plan Juppé n'est pas refermée. Les mobilisations contre le contrat première embauche en 2006, contre la loi relatives aux libertés et responsabilités des universités en 2007-2009, et celles contre la réforme des retraites en 2010 le montrent. D'autre part, la période est caractérisée par un relatif renouveau des mouvements, analyses, et luttes antiracistes. Des nouveaux collectifs se structurent, avec le mouvement des Indigènes

---

<sup>585</sup>. Le taux de profit est le pourcentage de profit gagné à partir de l'investissement d'un capital.

<sup>586</sup>. Le maintien des forces états-uniennes et internationales en Irak dure jusqu'en 2011.

<sup>587</sup>. Tobias Koepf indique que : « L'engagement militaire du président Sarkozy en Afrique est à priori impressionnant. Entre 2007 et 2012, la France a été plus active sur le continent africain qu'elle ne l'avait été depuis les années 1990. » Voir Tobias Koepf, « Les interventions militaires de la France en Afrique. Grand retour ou dernier souffle ? », dans : Thierry de Montbrial éd., *Gouverner aujourd'hui ? Ramses 2013*, Paris, Institut français des relations internationales, « Ramses », 2012, p. 178-181.

<sup>588</sup>. Le printemps arabe débute et se développe à partir de 2010.

<sup>589</sup>. Ces éléments similaires nationaux sont cependant d'une moindre ampleur.

de la République devenant en 2008 un parti. Issu notamment du Forum Social des Quartiers Populaires<sup>590</sup> et des Rencontres Nationales des Luites de l'Immigration<sup>591</sup>, le Front uni des immigrations et des quartiers populaires est créé en 2012. Et puis, les nouvelles offensives islamophobes suscitent la structuration notamment nationale de collectifs<sup>592</sup>, comme le collectif Maman toutes égales ! en 2011. Tous ces éléments nationaux comme internationaux viennent encourager la nécessité du développement d'un discours islamophobe. En effet pour justifier les interventions militaires, la mise en circulation la plus dominante possible de la figure d'un ennemi oriental musulman emplie de stigmates est nécessaire. Tout comme il est capital d'œuvrer à l'affaiblissement des mobilisations nationales par leurs divisions et donc d'avancer vers la baisse de l'influence idéologique des mouvements antiracistes. Cela se traduit concrètement à l'échelle nationale d'abord par l'encadrement des productions islamophobes dans une offensive raciste plus large autour de l'identité nationale<sup>593</sup>. Puis à partir de 2009 et au moins jusqu'à la fin de la période étudiée, ce discours islamophobe national s'autonomise autour de différentes affaires, lois et productions institutionnelles<sup>594</sup>.

Pour nous consacrer au cœur de notre sujet, nous faisons le choix dans les lignes qui suivent de développer les positions du Nouveau Parti anticapitaliste (NPA)<sup>595</sup> sur les productions islamophobes directement autonomes. Le NPA connaît sur la période une évolution vers une lutte plus franche à leur encontre que durant les deux périodes précédentes. Mais cette évolution ne se fait pas sans contradictions et allers-retours. D'abord, de 2009 à février 2011, l'organisation voit ses rapports de forces internes et ses positions de fonds évoluer vers la lutte contre l'islamophobie. Cependant, dans son apparition réelle sur le terrain politique ces évolutions sont plus ambiguës. En effet, comme nous allons le voir en détail, lors de l'offensive autour de la loi d'interdiction du port du voile intégral dans l'espace public le NPA s'y oppose clairement<sup>596</sup>. La position de l'organisation est cependant plus tangente quand une polémique islamophobe se développe autour d'une de ses candidates voilée, Ilham Moussaïd, lors des élections régionales de 2010. Puis entre mars 2011 et 2014, les positions concrètes et

---

<sup>590</sup>. Le Forum Social des Quartiers Populaires a lieu de 2007 à 2011.

<sup>591</sup>. L'organisation des Rencontres Nationales des Luites de l'Immigration débute en 2009.

<sup>592</sup>. Cette structuration nationale de collectif n'existait par exemple pas en 1989 ou en 1994.

<sup>593</sup>. Voir à ce propos, Saïd Bouamama, *La manipulation de l'identité nationale : du bouc émissaire à l'ennemi de l'intérieur*, Paris, France, Éditions du Cygne, 2011.

<sup>594</sup>. Comme indiqué en introduction nous faisons le choix de nous arrêter avant les attentats ayant eu lieu en France le 7 janvier 2015.

<sup>595</sup>. La LCR donne naissance à un parti plus large qu'elle-même en février 2009, le NPA. Après qu'un processus de fondation ait démarré après l'élection présidentielle de 2007.

<sup>596</sup>. L'opposition à la loi d'interdiction du port du voile intégral n'est cependant pas un axe central de sa politique antiraciste du NPA à ce moment.



programmatisques du nouveau parti font des allers-retours entre avancées et reculs concernant la lutte contre l'islamophobie. En effet, par exemple et comme nous allons le voir, après avoir fait campagne contre l'interdiction du voile pour les accompagnatrices de sorties scolaires, l'implication de l'organisation baisse. Et après une phase d'entre-deux, le congrès du NPA refuse à sa base de s'opposer aux lois portant sur le voile en France puis la direction de l'organisation choisit nationalement de s'y opposer.

### **1/Des positions de fond et rapport de force interne avançant globalement vers la lutte contre l'islamophobie, mais des apparitions politiques entre lutte et facilitation : 2009 — février 2011**

En juin 2009, 58 députés de toutes tendances du PCF à l'UMP demandent la création d'une commission parlementaire autour de la question du port du voile intégral. Cela fait la une des médias un temps avant de moins y apparaître, notamment du fait des élections régionales s'approchant, et de la tactique présidentielle d'ouverture vers la gauche. Au moment des élections, le NPA présente parmi ses têtes de liste dans le Vaucluse Ilham Moussaïd, qui porte le voile. Le Figaro est le premier à médiatiser l'affaire. S'ensuivent des offensives d'une grande partie des médias et organisations politiques à l'encontre de la candidate et du NPA. L'organisation divisée ne prend pas de position totalement arrêtée et en discute lors de son congrès de 2011, qui n'arrête pas là non plus de véritable position. Par ailleurs, l'affaire autour du port du voile intégral revient dans l'actualité après les élections et jusqu'au vote d'une loi l'interdisant en juillet 2010. Il est d'autre part à noter que cette affaire prend place à un moment où la droite développe une campagne sur « l'identité nationale » commencée par Sarkozy en 2006<sup>597</sup> qui accélère après les élections régionales, articulée avec des éléments sécuritaires.

Si les positions de fond et les rapports de force internes du NPA évoluent comme nous allons le voir globalement vers la lutte contre l'islamophobie<sup>598</sup> durant ces affaires, ses apparitions politiques sur des affaires concrètes sont plus tangentes. L'ambiguïté la plus manifeste étant contenue dans la position prise par l'organisation en ce qui concerne l'affaire entourant Ilham Moussaïd. En effet, lorsque la campagne médiatique islamophobe frappe la candidate et

---

<sup>597</sup>. Il est cependant à noter que la notion d'identité nationale a des racines historiques plus lointaines, voir à ce sujet Gérard Noiriel, *À quoi sert « l'identité nationale »*, Marseille, France, Agone, 2007.

<sup>598</sup>. Cependant, l'apparition de nouveaux débats ne tranchant pas de positions arrêtées dans le sens de la lutte contre l'islamophobie nuance à la marge cette évolution réelle.

l'organisation, cette dernière a une position d'entre-deux. Sa principale figure à ce moment, Olivier Besancenot, s'exprime rapidement. Il explique que la candidature est assumée nationalement, et qu'il est possible d'être féministe et voilée. Mais il introduit l'idée, réelle, qu'elle fait débat dans l'organisation. Peu de temps après, le Comité exécutif (CE) du parti va plus loin et défend une orientation différente. La direction exécutive soutient la liste, mais pas directement la candidature d'Ilham Moussaïd, car il n'y a pas eu de discussion nationale<sup>599</sup>. Son communiqué explique d'ailleurs qu'une minorité départementale s'y est opposée. Fred Borrás<sup>600</sup> va dans le même sens quand il explique qu'en réalité « la direction du NPA a été obligée de gérer dans l'urgence le contrecoup d'une secousse dont l'épicentre est localisé dans le Vaucluse »<sup>601</sup>. De plus, F.Borrás et le CE dénoncent la campagne menée contre le NPA par plusieurs organisations politiques. Mais cette critique se fait en partie sur des bases ambiguës vis-à-vis de l'islamophobie. En effet, la déclaration du Comité<sup>602</sup> explique que le PCF « ferait mieux d'être plus prudent, lui qui, aux côtés du PS, a accepté sur ses listes une candidate qui portait le foulard pendant la campagne et continue de le porter au sein du conseil municipal d'Échirolles (Isère) où elle siège. ». Il se positionne donc en instillant l'idée que ce port du voile pour une candidate ou une élue pose problème. Et puis la direction exécutive annonce l'organisation d'un débat interne et public sur le sujet. Durant celui-ci le comité quartier populaire d'Avignon auquel Ilham Moussaïd participait quitte le NPA et fonde une organisation, Agir pour la justice contre le racisme et la violence<sup>603</sup> ce qui est là aussi médiatisé. Et puis en 2011 quand le congrès a lieu, sa position connaissant une relative médiatisation, est notamment de ne pas trancher sur la possibilité ou non d'avoir une candidate portant le foulard. Les choix de candidates et candidats étant renvoyés aux

---

<sup>599</sup>. Il y a de fait eu une discussion nationale englobant cette candidature. En effet, comme l'indique Karl Zimmer, le Conseil politique national de décembre 2009 avait en effet validé les candidatures du NPA aux élections régionales, dont celle de Ilham Moussaïd. La candidature de cette dernière n'a pas suscité de débats nationalement. Il est possible que la direction n'ait pas été informée qu'elle portait un voile. Karl Zimmer explique lui que « Raisonnablement, il est possible que le parti ait validé les listes en décembre 2009 sans avoir prévu le caractère polémique qu'a pris brutalement la candidature d'Ilham MOUSSAÏD à partir de février 2010. ». Voir Karl Zimmer, « De l'attitude du Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA) à l'égard de l'islam et des musulmans », dans : *Laïcités et musulmans, débats et expériences*, Peter Lang CH, 2014, p. 9-10.

<sup>600</sup>. Fred Borrás est un militant et dirigeant du NPA sur Toulouse. Il a longtemps été une des principales figures de la LCR locale.

<sup>601</sup>. Voir Fred Borrás, « Vaucluse Le bal des hypocrites », *Tout est à nous*, n° 42, 11 février 2010, p. 8. Néanmoins, Fred Borrás ne s'arrête pas là. Il dénonce le fait que cette attaque se fasse dans un climat islamophobe détestable. Il explique que le débat sur l'identité nationale dans lequel il s'inscrit sert à faire oublier le chômage, la crise écologique, les licenciements. Il dénonce aussi le deux poids deux mesures qui permet au président de la République d'être chanoine de Latran, ou au PS de voter des budgets finançant des écoles confessionnelles.

<sup>602</sup>. Voir Comité exécutif (unanimité des présents moins une abstention), « Déclaration du comité exécutif », 08/02/2010, *Tout est à nous*, n° 42, 11 février 2010, p. 8.

<sup>603</sup>. Cette organisation participe aux élections cantonales de 2011.

différents échelons de l'organisation et possiblement au Conseil politique national (CPN)<sup>604</sup>. En réalité, cet ensemble de positions ne soutenant pas clairement la candidate voilée attaquée<sup>605</sup>, signifie qu'avoir des élues voilées poserait problème. Bien que ces positions ne tranchent pas sur la possibilité ou non d'avoir de représentantes voilées aux élections, dans un moment d'offensive islamophobe, cette non-position nourrit la facilitation de la nouvelle islamophobie. La sortie du comité quartier populaire d'Avignon que le NPA n'empêche pas a une signification similaire<sup>606</sup>.

Une autre des positions concrètes de l'organisation à ce moment s'oppose au contraire au développement de la nouvelle islamophobie, mais sans mettre cela au centre de la politique de l'organisation. Cela concerne la position du parti sur l'offensive entourant l'interdiction du port du voile intégral dans l'espace public. Le NPA s'y oppose. Mais il le fait seulement plusieurs mois après son déclenchement<sup>607</sup>, et la traite de façon secondaire en l'intégrant dans sa lutte contre la campagne de la droite autour de l'identité nationale. En lien avec ce manque de centralité<sup>608</sup>, le NPA ne lance pas d'initiative contre la loi<sup>609</sup>. D'autre part, l'argument le plus repris contre elle est celui qu'il s'agirait d'une diversion pour ne pas parler des problèmes sociaux.

Par ailleurs, certains éléments montrent une évolution réelle du rapport de force interne et donc des positions de fond de l'organisation liées à l'islamophobie par rapport à 2004. La LCR s'oriente vers la lutte contre la nouvelle islamophobie. Mais de nouveaux débats entourant le phénomène émergent par ailleurs<sup>610</sup>. Pour commencer, le lien est généralement fait entre l'islamophobie et cette loi<sup>611</sup>, et bien que l'opposition au voile ne cesse pas, elle est

---

<sup>604</sup>. Le CPN est l'organe de direction nationale non exécutif se réunissant globalement de façon bimensuelle.

<sup>605</sup>. Ces positions ne soutenant pas Ilham Moussaïd existent aussi à un niveau régional. En effet, une partie des candidatures du parti en Provence-Alpes-Côtes d'Azur est retirée. Cela se produit quand les militants et militantes apprennent qu'Olivier Besancenot a expliqué que le port du voile n'est pas contradictoire avec le fait d'être féministe.

<sup>606</sup>. Il est néanmoins important de noter qu'une commission de médiation est mise en place par l'organisation pour tenter d'empêcher ce départ. Elle n'aboutit cependant pas. « Les 30 et 31 mars 2010, une commission de médiation intervient et tente de résoudre les problèmes entre le QP84 et les autres comités. En vain, sa mission est un échec. ». Voir Karl Zimmer, « De l'attitude du Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA) à l'égard de l'islam et des musulmans », dans : *Laïcités et musulmans, débats et expériences*, Peter Lang CH, 2014, p. 6.

<sup>607</sup>. L'affaire prend ses bases en juin 2009, et le NPA se positionne une première fois seulement en novembre

<sup>608</sup>. Cette non initiative contre la loi s'inscrit aussi sans doute dans d'autres éléments que nous développons dans le chapitre.

<sup>609</sup>. Une autre position publique à noter allant dans le sens de l'opposition à l'islamophobie est la prise de position du NPA concernant la sortie de Marine Le Pen en décembre 2010 sur les prières de rue des musulmans. Celle-ci les compare à l'occupation nazie. Le NPA s'y oppose vigoureusement parlant de surenchère raciste et islamophobe et l'associant à la politique de la droite au pouvoir ayant touché les migrants. Voir Antoine Boulangé, « Non à la surenchère raciste ! », *Tout est à nous ! Hebdomadaire*, n° 82 16/12/10, p. 1-2.

<sup>610</sup>. Ces nouveaux débats nourrissent les sensibilités facilitant et s'opposant à l'islamophobie.

<sup>611</sup>. Ce lien n'est cependant pas fait systématiquement, mais il ne l'était pas fait du tout par la majorité en 2004.

bien plus secondaire qu'en 2004. C'est clairement la loi qui est prioritairement ciblée et pas le voile. D'ailleurs, il est développé l'idée que l'émancipation ne peut pas se faire par la force<sup>612</sup>. De plus, il n'existe pas la division organisationnelle que connaît le parti<sup>613</sup> sur des sujets similaires tout au long de son histoire<sup>614</sup>. Cela montre bien le niveau de rapport de force interne. Puisque malgré les modifications de fond, aucune force significative interne ne s'y oppose. Néanmoins, il est nécessaire de nuancer en partie cette réalité. En effet en mars 2010, l'organisation vote nationalement une motion qui interdit l'accès du parti aux femmes portant le voile intégral<sup>615</sup>. Mais cette prise de position interne n'est en rien publicisée par l'organisation<sup>616</sup>. Par ailleurs, l'évolution du rapport de force interne dans le sens de la lutte contre l'islamophobie se retrouve aussi dans le cas de l'affaire entourant Ilham Moussaïd. Et d'abord factuellement, la part de l'organisation allant le plus dans le sens de la facilitation de l'islamophobie, majoritaire en 2004<sup>617</sup>, perd au cours des débats internes en 2010-2011 cette majorité. Et cela passe par l'évolution concrète de la position de certains militants de l'organisation. C'est par exemple le cas de Samuel Johsua, dirigeant important sur Marseille. Celui-ci en 2003-2004 ne fait pas partie de la minorité s'étant opposée à la nouvelle position de la LCR sur le voile<sup>618</sup>. En 2005, il s'oppose à l'appel des Indigènes de la République sur les bases les plus fabulées de l'organisation, rompant avec des positions traditionnelles de la LCR<sup>619</sup>. Lors des débats de congrès entourant la candidature d'Ilham Moussaïd, il est d'abord un des dirigeants de la position d'entre-deux, expliquant qu'il est possible pour une femme voilée de représenter le NPA, mais que pour cela il faut que la croyance religieuse soit « sans ambiguïté secondaire comparativement à l'engagement » de la candidate dans les luttes

---

<sup>612</sup>. En 2004 les exclusions, comme forme de recours à la force, ne sont pas complètement écartées.

<sup>613</sup>. Cette division existait d'ailleurs aussi à la LCR.

<sup>614</sup>. La division organisationnelle que connaît le parti sur des sujets similaires sur la période étudiée dans ce mémoire tout du moins.

<sup>615</sup>. Nous n'avons pas pu avoir accès aux sources montrant cette prise de position, nous nous en remettons donc à Karl Zimmer sur le sujet. Voir Samuel Johsua, « Motion voile intégral », Compte Rendu, VIe CPN, 27-28/03/2010, p. 5, et, Karl Zimmer, « De l'attitude du Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA) à l'égard de l'islam et des musulmans », dans : *Laïcités et musulmans, débats et expériences*, Peter Lang CH, 2014, p. 24-25.

<sup>616</sup>. Elle ne suscite d'ailleurs pas de remise en cause y compris parmi la sensibilité la plus opposée à l'islamophobie.

<sup>617</sup>. Cette majorité n'est pas la partie de l'organisation s'étant positionnée à ce moment pour l'unité contre le voile, mais celle qui ne s'est pas opposée aux exclusions.

<sup>618</sup>. Il écrit d'ailleurs un article dans *Contretemps* avant la prise de position de son organisation en mai 2003 où il ne prend lui-même pas position sur l'affaire, alors que l'offensive autour de la loi a commencé. Il explique juste que s'il y avait une bonne raison d'interdire le voile dans les services publics elle ne repose pas sur la laïcité, mais sur la défense des droits des femmes. Voir Samuel Johsua « Laïcité scolaire et différences religieuses », *Contretemps*, n° 7, mai 2003, p. 111-117. Peu de temps après l'affaire en février 2005 à nouveau dans *Contretemps* il ne prend pas non plus position, ne s'opposant pas à la position de la direction de la LCR. Voir Jean-Pierre Debourdeau, Samy Johsua, « Athéisme, anticléricalisme, laïcité La "politique religieuse" du mouvement socialiste » *Contretemps*, n° 12, février 2005, p. 11-19.

<sup>619</sup>. Voir Samuel Johsua, Daniel Bensaïd, Roseline Vachetta, « Tribune Quand la raison s'affole », *Libération*, 21/03/2005 ou les pages 85 à 107 de ce mémoire.

sociales<sup>620</sup>. C'est par ailleurs lui qui présente en mars 2010 la motion votée au CPN qui interdit aux femmes portant la burqa de rentrer dans l'organisation<sup>621</sup>. Mais lors du congrès de 2011, sa sensibilité s'oriente vers celle se positionnant pour la possibilité pour une femme voilée de représenter l'organisation. Le NPA à Marseille est d'ailleurs particulièrement divisé autour de cette question<sup>622</sup>. Ainsi, alors qu'une sensibilité facilitatrice de l'islamophobie était majoritaire en 2004 la sensibilité facilitatrice d'islamophobie n'est pas majoritaire en 2011<sup>623</sup>. Elle n'est pas majoritaire concernant sa position sur le sens du port du voile, d'abord, par les votes lors des assemblées générales de bases de l'organisation. Trois motions, toutes majoritaires, en donnent des définitions opposées. Elle n'est pas non plus majoritaire sur la question de la non-possibilité pour une femme voilée de représenter l'organisation lors d'élections notamment après une manœuvre lors du congrès<sup>624</sup>. Concernant le sens du voile, la position majoritaire avant l'affaire et le débat était que « son » sens premier était un signe d'oppression, de soumission des femmes. C'est d'ailleurs l'orientation que prend le Comité exécutif de l'organisation au début de l'affaire<sup>625</sup>. Lors des débats internes du parti, deux positions fortes s'opposent. La première voit le voile comme un signe d'oppression malgré les raisons données par les femmes le portant. En lien avec cela, une orientation existante est qu'il n'est pas possible de porter le foulard et d'être féministe. La deuxième orientation n'y voit pas de sens unique, mais une multitude, et insiste sur l'importance à donner à la parole de celles le portant. Elle défend que les femmes puissent choisir de porter le foulard ou non. Le congrès de février 2011 enregistre les désaccords sans trancher de position. L'orientation de

---

<sup>620</sup>. Il se positionne d'ailleurs individuellement dans un premier temps. Il explique que la candidature d'Ilham Moussaïd ne correspond pas à cette position et qu'elle n'est donc pas légitime. Il suit après cela l'évolution des membres de sa position dans le congrès.

<sup>621</sup>. Voir Samuel Johsua, « Motion voile intégral », Compte Rendu, VIe CPN, 27-28/03/2010, p. 5.

<sup>622</sup>. Une partie des membres du NPA Marseille choisit d'ailleurs de se retirer des listes du parti aux régionales lors de la prise de position de Besancenot sur l'affaire.

<sup>623</sup>. Il est d'ailleurs à noter que certaines figures sont les mêmes à ces deux moments. C'est par exemple le cas de Josette Trat.

<sup>624</sup>. En effet, au sortir des assemblées générales locales une motion majoritaire se positionne contre le fait qu'une candidate voilée puisse représenter le parti lors d'élections, avec 1297 voix pour 1044 voix contre et 521 abstentions. Un amendement s'opposant spécifiquement à cette question est minoritaire à 60 voix près. Lors du congrès national, la sensibilité majoritaire tente dans un premier temps d'aller plus loin que cette position majoritaire. Elle essaye de faire voter l'obligation pour le CPN de se positionner au 2/3 concernant une candidature posant problème. S'il n'y a pas cette majorité au 2/3, la position devant être celle du congrès. L'objectif est d'empêcher jusqu'au congrès suivant qu'en cas de changement de majorité sur cette question, une candidate voilée puisse se présenter. Sur ce vote, elle est mise en minorité. Puis la sensibilité se positionnant pour que des candidates voilées puissent représenter la LCR lors d'élections fait aussi une manœuvre. Elle s'appuie pour cela sur le fait que les congressistes ne sont pas élues sur la base des votes sur les motions, mais sur celle de textes plus généraux ne portant pas sur le sujet débattu. Elle parvient ainsi à transformer le vote majoritaire s'opposant au fait que des femmes voilées puissent représenter l'organisation aux élections, en un vote minoritaire. L'argumentaire de cette sensibilité étant qu'il y avait pas plus de pour que de contre additionné aux abstentions.

<sup>625</sup>. Voir Comité exécutif (unanimité des présents moins une abstention), « Déclaration du comité exécutif », 08/02/2010, *Tout est à nous*, n° 42, 11 février 2010, p. 8.

l'organisation passe donc d'un voile compris comme signe d'oppression des femmes, à aucune position tranchée sur son sens<sup>626</sup>, ce qui va dans la direction de s'éloigner du rôle de facilitateur d'islamophobie. En ce qui concerne la possibilité d'avoir une candidate voilée, il est d'abord à noter qu'en 2004 le fait de manifester avec des femmes voilées faisait débat dans l'organisation. Et la position majoritaire s'y opposait globalement<sup>627</sup>. Ce qui est au centre du débat est qualitativement différent<sup>628</sup>, puisqu'il ne s'agit pas de partager un moment de lutte tactique. Représenter une organisation politique dans des élections veut dire être en son sein et y occuper une position importante. D'ailleurs dans les débats de l'organisation seule des positions très minoritaires et non représentées nationalement durant le congrès défendent de refuser à des femmes portant le voile de militer dans l'organisation. L'écrasante majorité du NPA est d'accord avec le fait que des militantes portent le voile. Ces éléments en eux-mêmes sont une première nuance éloignant, un peu, le parti du statut de facilitateur d'islamophobie. Les débats de son congrès suivent la même tendance. Les positions communes du NPA<sup>629</sup> au-delà des désaccords appuient d'abord qu'il existe une égalité des droits entre les militants et militantes du parti qu'elles et ils soient croyantes ou non. Le désaccord se situe dans l'interprétation de cette égalité, veut-elle dire égalité dans la possibilité de représenter l'organisation ou non. Ceux s'opposant à cela pensent que présenter une candidate voilée est du prosélytisme religieux<sup>630</sup>. Par ailleurs, une position intermédiaire existe. Elle explique qu'il est possible pour une femme voilée de représenter le NPA aux élections, mais que pour cela il faut que sa croyance religieuse soit « sans ambiguïté secondaire comparativement à [son] engagement » dans les luttes sociales. Le congrès ne tranche pas là-dessus. Les choix de candidates et candidats sont renvoyés aux différents échelons de l'organisation, et possiblement au Conseil politique national. Une conférence nationale sur la thématique « religion, laïcité, féminisme et émancipation » est par ailleurs

---

<sup>626</sup>. Cependant un accord antérieur à l'affaire existe. Il présente notamment l'idée que les femmes le portant lui donnent des sens pluriels et différents.

<sup>627</sup>. C'est le cas d'un certain nombre des textes de la majorité de la LCR à ce moment. L'organisation ne s'oppose d'ailleurs pas publiquement aux tentatives d'exclusion de femmes voilées des manifestations des 6 mars 2004 et 8 mars 2005 à Paris, ce qui va dans ce sens.

<sup>628</sup>. Cependant, le débat autour de la question des manifestations communes avec des femmes voilées n'est pas tranché à ce moment dans le parti. Par ailleurs, il est à noter que certains membres minoritaires soutenaient le fait que des porte-parole puissent être voilées comme à Respect. Voir Léon Crémieux, « Oui, l'islamophobie existe », *Critique communiste* n° 172, Printemps 2004 p. 110-114. De plus, la majorité de l'organisation interviewait sans critique, Salma Yaqoob, porte-parole voilée de la coalition, tout en s'opposant à manifester avec des femmes voilées.

<sup>629</sup>. Ces positions sont en tous les cas communes aux sensibilités représentatives dans l'organisation, et participant au débat jusqu'au congrès.

<sup>630</sup>. Il est cependant à noter que des contributions minoritaires et non portées dans les textes de congrès expliquent, que les tâches de représentation du parti vont jusqu'au fait d'être simple militant et militante. Faire une diffusion de tract étant une forme de représentation du parti, et donc en conclut qu'on ne peut pas être militante et porter le voile.

prévue, mais elle n'a pas lieu en tant que telle. De plus, l'engagement du parti contre le « racisme d'État » et l'islamophobie est acté par le congrès. C'est une forme de premier aboutissement relatif. En effet, en 2004, une discussion voit s'opposer celles et ceux promouvant ou s'attaquant au terme. Il n'y a néanmoins pas de large débat dans l'organisation sur le sujet, et aucune position n'est tranchée. En 2009-2010 et 2011, le terme islamophobie est plus couramment utilisé qu'en 2003-2004, et il est associé à la loi sur la burqa alors que cela n'avait pas été le cas vis-à-vis de la loi du 15 mars 2004. Et donc, le congrès de 2011 officialise son utilisation par l'organisation l'associant à un racisme d'état<sup>631</sup>.

D'autre part, l'organisation est traversée durant ces affaires par de nouveaux débats. Ils amènent l'émergence de nouvelles positions pouvant lui permettre de mieux penser la nouvelle islamophobie, et donc de la combattre. Mais celles allant dans ce sens ne sont pas forcément majoritaires. Néanmoins, ces débats servent aussi la naissance nouveaux éléments construisant les positions les plus proches de la nouvelle islamophobie. C'est par exemple le cas d'une discussion sur les bilans à tirer des expériences internationales proches de celles d'Ilham Moussaïd. Ainsi François Coustal<sup>632</sup>, défend dans une contribution interne<sup>633</sup> que le fait que des candidates de Respect et de l'Alliance Rouge et Verte<sup>634</sup> aient porté le voile<sup>635</sup> a participé centralement à porter tort à ces organisations<sup>636</sup>, soit en participant à leur faire faire de mauvais score, soit en participant à leur éclatement<sup>637</sup>, baissant ainsi leur influence. Cette

---

<sup>631</sup>. Il est par ailleurs à noter que l'idée que 2001 serait une date charnière pour le développement de l'islamophobie, et maintenant plus seulement d'un racisme, associé au développement d'un nouvel agenda impérialiste continue sa diffusion dans l'organisation. De plus, un nombre limité d'articles fait le lien entre l'offensive islamophobe de 2009-2010 et la volonté pour le gouvernement français de préparer une intervention en Iran et de justifier sa présence en Afghanistan.

<sup>632</sup>. Le pseudo de François Coustal est François Duval.

<sup>633</sup>. Voir François Coustal (CPN), « Ça s'est passé près de chez vous », dans : *Bulletin de discussion Religion, Émancipation, Laïcité, Féminisme, Antiracisme*, avril 2010, p. 6-7.

<sup>634</sup>. L'Alliance Rouge et Verte est un parti politique au Danemark ayant réuni en 1989 le Parti communiste du Danemark, les Socialistes de gauches et le Parti socialiste des travailleurs (SAP). Ce dernier est dans la même internationale qu'une part importante de la direction du NPA, la Quatrième Internationale Secrétariat unifié. La LCR en était membre, le NPA y a un statut d'observateur.

<sup>635</sup>. En 2007, la conférence annuelle de l'Alliance Rouge Verte au Danemark désigne comme candidate en position éligible (en cas de bon score, ce qui est espéré), Asmaa Abdol-Hamid, militante musulmane portant le hijab. Lors de ces élections, l'Alliance s'effondre dans les sondages. Elle perd finalement 40 % de son électorat et fait 2,17 % des voix, le débat sur le bilan divise beaucoup l'organisation.

<sup>636</sup>. Il est intéressant de noter que ce même dirigeant François Coustal, avait interviewé Salma Yaqoob lors de la création de Respect sans mettre en avant aucun problème dans cette démarche. Le militant n'avait pas non plus critiqué son statut de porte-parole alors qu'elle portait le foulard.

<sup>637</sup>. En effet, en 2007 la coalition électorale éclate. Elle réunissait notamment des trotskystes du SWP, des militants et militantes autour de George Galloway, dissident travailliste, et des associations musulmanes notamment autour de la figure de Salma Yaqoob, militante musulmane portant le voile. Les arguments des différents protagonistes pour expliquer la scission n'ont pas de lien direct avec le fait qu'une porte-parole de l'organisation ait porté le voile. Chris Harman, dirigeant du SWP, justifie la situation principalement autour de trois axes. D'abord, il critique des positionnements ambigus de la coalition vis-à-vis d'une mobilisation LGBT

prise de position amène des débats internationaux dépassant le cadre du NPA<sup>638</sup>. Mais ce n'est pas le seul militant dans le NPA à mobiliser sur le sujet les références internationales. Ces références sont aussi utilisées par les partisans des candidates voilées. Une contribution de P.Y. Salingue va dans ce sens<sup>639</sup>. Elle mobilise des exemples issus de la Quatrième Internationale Secrétariat unifié. Par exemple, elle défend la figure d'Heloïsa Helena candidate du PSOL aux élections présidentielles de 2006. Cette dirigeante y a fait selon P.Y. Salingue un bon score tout en disant qu'elle allait toujours à l'église et souvent à la messe. L'exemple du Labor Party Pakistan (LPP) au Pakistan est aussi énoncé. L'organisation manifeste avec des femmes voilées en tête de cortège portant des revendications sociales, en opposition à l'impérialisme, l'intégrisme et se positionnant pour des droits sociaux pour les femmes travailleuses. Cette contribution aboutit d'ailleurs à se positionner pour qu'à l'échelle internationale, l'organisation de religieux soit une tâche, et qu'en conséquence il ne faille pas porter d'éléments programmatiques antireligieux.

De plus, un nouveau débat et une évolution de position de l'organisation entourent la question du fémonationalisme dont certains éléments structurants semblent en recul. Du côté des sensibilités les plus proches de la facilitation de l'islamophobie, on voit se développer un discours théorisant le fait que s'habiller avec des habits de plus en plus courts est une avancée globale et historique vers l'émancipation des femmes. Et donc en ce sens que le port de la burqa, mais donc aussi dans une moindre mesure du hijab est à rebours et en contradiction avec ces avancées<sup>640</sup>. C'est par exemple ce qu'explique Véronique Decker dans une

---

(Lesbiennes Gays Bisexuels Trans). De plus, il critique des comportements jugés opportunistes lors d'élection. Par exemple, G.Galloway aurait proposé selon lui un bourgeois sur une liste de la coalition. Ou encore, des promesses auraient été faites à des dirigeants communautaires en échange de leur influence lors d'un vote ce qui aurait amené une liste à être uniquement composée d'hommes Bengalis. L'écrasante majorité des critiques du dirigeant concerne G.Galloway et pas Salma Yaqoob. Voir Chris Harman, « The crisis in Respect », 18/12/2007. Du côté de l'autre sensibilité de la scission réunissant G.Galloway et S.Yaqoob, mais aussi l'organisation liée à l'internationale de la LCR à ce moment, les critiques se concentrent sur l'emprise qui serait antidémocratique du SWP sur la coalition. L'organisation liée à la Quatrième Internationale Secrétariat unifiée, reproche aussi au SWP de ne pas avoir œuvré à la structuration en parti de la coalition.

<sup>638</sup>. La direction du SAP notamment explique avoir critiqué les positions d'Asmaa Abdol-Hamid, car elle était réformatrice et avait des positions peu claires sur les LGBTI et l'égalité des sexes. Mais l'organisation ne s'oppose en rien au fait que des candidates de l'organisation portent le voile.

<sup>639</sup>. Voir P.Y. Salingue (Agen), « Contre l'esprit de clocher », dans : « Bulletin de discussion Religion, Émancipation, Laïcité, Féminisme, Antiracisme », avril 2010, p. 12-13.

<sup>640</sup>. Ce discours ne voit pas la double réalité derrière le port de vêtements courts. À la fois, pour la partie comprise et féministe la possibilité pour les femmes de s'approprier leur corps. Mais aussi le développement de la sexualisation du corps des femmes comme revendication non dite du libre accès à ceux-ci par les hommes. Sexualisation qui est constitutive de l'oppression des femmes. Voir à ce propos par exemple Joan Wallach Scott, Idith Fontaine, Joëlle Marelle, *La politique du voile*, Paris, France, Éditions Amsterdam, 2017. Cette position s'inscrit dans « le maniement du langage de l'émancipation sexuelle et de l'égalité des sexes, qui permet de rejeter les revendications musulmanes visant à obtenir la reconnaissance de leur qualité de membres à part entière des états nations de l'Europe occidentale », et participe donc à la construction de l'islamophobie. Voir Joan W.Scott, « Émancipation et égalité : une généalogie critique », *Contretemps*, 27/03/2014.



tribune<sup>641</sup>. François Coustal va plus loin dans la logique expliquant qu'interdire la burqa n'est pas comme interdire la mini-jupe, car le port de la burqa va contre la logique émancipatrice de montrer son corps<sup>642</sup>. Par ailleurs, avec une position pensant cette fois la nudité comme allant dans le sens de l'émancipation, Jacques Fortin, développe une position homonationaliste<sup>643</sup> islamophobe associant au port du voile une orientation s'opposant à l'homosexualité<sup>644</sup>. En opposition à ces positions, les militantes et militants de l'organisation de la sensibilité la plus opposée à l'islamophobie développent un autre argumentaire. Par exemple, John Mullen et Marie Geaugey s'opposent à la condamnation du voile comme étant en soi un signe oppressif. Il et elle le comparent à des éléments sexualisant le corps des femmes. Les auteur et autrice se demandent « combien d'autres habitudes faudrait-il rejeter si l'on condamnait tout ce qui était sexué dans notre société (maquillage, jupe, couvrir les seins...) »<sup>645</sup>. Démian, va plus loin et associe le port du voile à un « acte de résistance » face « à un instrument d'oppression des femmes beaucoup plus puissant par son ampleur que l'imposition du voile dans certains milieux, à savoir la tyrannie de la minceur, forme occidentale du contrôle du corps des femmes contre laquelle la prescription islamique du voile et des vêtements amples voire même le port du niqab permet la réappropriation de ce corps [...] et constitue par conséquent, même s'il n'est pas vécu consciemment comme tel, un acte authentiquement féministe. »<sup>646</sup> <sup>647</sup>. Enfin, une contribution signée par plusieurs militantes de l'organisation pense que « “montrer ses jambes” » a eu un sens dans les luttes de l'émancipation, mais que le

---

<sup>641</sup>. Voir Véronique Decker, « Tribune, Les vêtements des femmes », *Tout est à nous*, n° 65, 22 juillet 2010, p. 7. Néanmoins, elle s'oppose à toute attaque vis-à-vis du port du voile intégral, attaque qu'elle associe à de l'islamophobie.

<sup>642</sup>. François Coustal ne se positionne pas pour autant pour l'interdiction du port de la burqa. Par ailleurs, Josette Trat ne va pas jusqu'à cette position. Mais elle utilise le fait qu'Ilham Moussaïd ait dit qu'il n'était pas nécessaire de porter de mini-jupe pour être féministe pour remettre en cause sa légitimité à représenter le NPA aux élections. Josette (CNIF, Paris), « Le foulard musulman : choix “personnel” ou message politique ? », dans : « Bulletin de discussion Religion, Émancipation, Laïcité, Féminisme, Antiracisme », avril 2010, p. 29-30.

<sup>643</sup>. C'est-à-dire « La conception qui, dans le monde occidental, attribue à un Autre géographique, culturel ou religieux une disposition particulière au mauvais traitement des minorités sexuelles ». Voir Christophe Broqua, « L'émergence des minorités sexuelles dans l'espace public en Afrique », *Politique africaine*, 2012/2 (N° 126), p. 5-23 et : Jasbin K. Puar, *Homonationalisme : politiques queer après le 11 septembre*, Paris, Éditions Amsterdam, 2012.

<sup>644</sup>. Voir Jacques Fortin, Avignon, « Liberté et oppression », dans : « Bulletin de discussion Religion, Émancipation, Laïcité, Féminisme, Antiracisme », avril 2010, p. 3.

<sup>645</sup>. Voir John Mullen (NPA 47), Marie Geaugey (NPA 78), candidate aux régionales, « Et si le foulard avait un autre sens ? », dans : *Bulletin de discussion Religion, Émancipation, Laïcité, Féminisme, Antiracisme*, avril 2010, p. 9.

<sup>646</sup>. Voir Démian, (Comité Paris 15e), « Un dogme faux du NPA », dans : *Bulletin de discussion Religion, Émancipation, Laïcité, Féminisme, Antiracisme*, avril 2010, p. 28.

<sup>647</sup>. Il s'agit de fait en soit d'une évolution. En effet, en 2004 les arguments avancés par la sensibilité la plus opposée à l'islamophobie sur la thématique expliquaient que le port du voile n'était pas en tant que tel contradictoire avec le fait d'être féministe. Ici, son port est caractérisé comme pouvant en tant que tel être féministe.

capitalisme s'y est adapté<sup>648</sup>. Par ailleurs à l'échelle de l'ensemble de l'organisation, certains des arguments fémonationalistes très présents durant les affaires précédentes liées au voile s'estompent. C'est notamment le cas pour celui qui jusque-là présentait le cadre familial musulman comme particulièrement oppressif, et l'emprise des pères et hommes de celui-ci sur les femmes comme particulièrement importante. Si cette position ne disparaît pas, elle se raréfie largement. Enfin, certaines personnalités fémonationalistes sont présentées comme construisant l'islamophobie. C'est par exemple le cas de Caroline Fourest, caractérisée d'« essayiste mettant les armes du féminisme au service d'une islamophobie galopante »<sup>649</sup>.

Une nouvelle position apparaît aussi à l'échelle de l'organisation, elle défend l'idée que les causes du port de la burqa n'ont rien à voir avec des discussions internes à l'islam, mais qu'elles sont liées à des éléments sociaux<sup>650</sup>. Et puis dans les débats traversant le parti, deux nouvelles positions non reprises par l'ensemble du parti apparaissent. Celle s'opposant à l'idée d'une poussée unique, à l'échelle internationale de l'« intégrisme », mais avançant l'idée d'une polarisation des forces politiques. Selon Catherine Samary celle-ci ne va cependant pas jusqu'au la situation d'accroissement de la lutte de classe caractérisant les années 1970<sup>651</sup>. Enfin des comparaisons entre la situation des années 1930 vis-à-vis de l'antisémitisme et celle de la situation contemporaine vis-à-vis de l'islamophobie apparaissent<sup>652</sup>.

---

<sup>648</sup>. Voir Alice (CNIF, Grenoble); Aurore (Strasbourg); Catherine (CIF, Paris 20e); Elsa (CNIF, Secrétariat jeune, fac de Saint Denis); Fanny (secrétariat jeune, Toulouse); Fanny (CNIF, CPN, Paris 11e); Fanny (secrétariat jeune, CNIF, Nanterre); Flavia (CPN, Commission internationale, Paris); Léa (CNIF, Nanterre); Marie (Strasbourg Campus); Naima (CNIF, Paris); Nathalie (CNIF, Lyon); Sabine (CNIF, Perpignan), Sandra (CE, CILT, Pantin); Suzanne (CIF, bureau du secrétariat jeune, Paris) « Féminisme et foulard : une contradiction ? », dans : *Bulletin de discussion Religion, Émancipation, Laïcité, Féminisme, Antiracisme*, p. 30-31.

<sup>649</sup>. Voir Léo Carvalho, Julien Sergere, « Presse un voile médiatique », *Tout est à nous*, n° 44, 25 février 2010, p. 10.

<sup>650</sup>. Cette nouvelle position rappelle celles défendues en 1990-1991, 2001 et 2003 qui refusait de lier la tactique politique terroriste à des débats internes à l'islam. Bien que la comparaison entre ces positions n'apparaisse en rien à ce moment dans les productions de l'organisation.

<sup>651</sup>. Voir Catherine Samary, Collectif, « Débat "religion, émancipation" : deux contributions », 3 novembre 2010. Il s'agit d'une nouveauté ayant son importance, car la position faisant accord jusque-là, au moins pour les dates étudiées dans ce mémoire, pensait la situation comme le développement d'une offensive intégriste. Ce qui a par exemple servi la justification de la position des *Cahiers du féminisme* en 1994. Ce qui a influé sur l'acceptation pas la LCR des exclusions de filles voilées des écoles.

<sup>652</sup>. Voir par exemple Hendrik Davi, Nora Benameur, Pierre Jourlin, Abdel Zahiri, « Combattre racisme et discrimination », dans : *Bulletin préparatoire congrès 2010 n° 2 2010 N° 2 fascicule n° 3*, novembre 2010, p. 10.

## **2/Interventions politiques et positions programmatiques en aller-retour entre lutte affirmée et secondaire contre la nouvelle islamophobie : mars 2011 – 2014**

En mars 2011, le ministre de l'Éducation nationale, Luc Chatel, soutient la directrice d'un établissement en Seine-Saint-Denis qui refuse la participation d'une mère d'élève portant le voile durant les sorties scolaires. Après un temps, le gouvernement étant divisé sur le sujet, le projet d'interdire le port du voile aux mamans accompagnatrices refait surface. Et, le 27 mars 2012, Luc Chatel signe une circulaire allant dans ce sens. Une mobilisation s'organise en parallèle contre ces éléments. Le Conseil d'État en décembre 2013 autorise globalement la pratique d'interdiction, et, en 2014, Najat Vallaud-Belkacem alors ministre de l'Éducation nationale se positionne en disant que l'autorisation de ce port doit être la règle et l'interdiction l'exception. Par ailleurs, en mars 2013, l'affaire de la crèche Baby Loup prend une ampleur bien plus importante que précédemment<sup>653</sup>. En effet, à cette date, la Cour de cassation s'oppose à l'avis de la cour d'appel de Versailles ayant approuvé le licenciement de Fatima Atif. Manuel Valls, alors ministre de l'Intérieur dénonce cela et demande une loi allant dans le sens de l'interdiction du port du voile pour les assistantes maternelles. Cela donne un aspect national à l'affaire y compris médiatiquement. Cependant, aucun processus législatif pour interdire le port du voile pour les assistantes maternelles ne va jusqu'au bout. Enfin, en 2012, ont lieu des élections présidentielles en France. Le NPA les aborde dans une situation de crise, une part conséquente de sa direction, largement composée d'historique de la LCR, ne fait pas la campagne Poutou<sup>654</sup>, mais celle de Mélenchon. À sa suite<sup>655</sup>, un congrès a lieu en 2013 durant lequel des éléments liés à l'islamophobie sont discutés. Elles n'y sont pas tranchées et un débat prend place dans l'organisation et prend fin en avril 2014.

Comme nous allons le voir dans les lignes qui suivent, ce qui caractérise les positions du NPA durant ces années ce sont des allers-retours autant dans son intervention concrète que concernant ses positions programmatiques. Mais le sens général de l'évolution semble aller

---

<sup>653</sup>. Il s'agit d'une affaire ayant commencé en décembre 2008. Dans cette crèche à Chanteloup-les-Vignes, une employée portant le voile, Fatima Atif, refuse de l'enlever alors que le nouveau règlement intérieur de l'établissement l'interdit. Son employeur la met alors à pied à titre conservatoire, puis la licencie pour faute grave. S'ensuit une bataille juridique entre les deux parties. Elle passe tour à tour par la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité, les prudhommes, des cours d'appel et de cassation, puis enfin le comité des droits de l'homme de l'ONU. Ces différentes instances donnent tour à tour des avis différents et opposés.

<sup>654</sup>. Philippe Poutou ouvrier dans la production automobile à Ford Blanquefort, prêt de Bordeaux est le candidat choisi.

<sup>655</sup>. Le congrès a lieu après qu'une conférence nationale se tienne. Elle se conclue par le départ de la Gauche anticapitaliste.

vers la lutte contre la nouvelle islamophobie. Liée à la dynamique précédente, l'évolution prend d'abord la forme d'une avancée certaine contre l'islamophobie, puis celle d'un recul lors de l'élection présidentielle et de la crise de l'organisation. Puis enfin, les positions du NPA évoluent à nouveau dans le sens de la lutte contre l'islamophobie.

En effet, comme lors de l'offensive entourant le port du voile intégral, le NPA s'oppose à l'interdiction du port du voile pour les mamans accompagnatrices. L'organisation combat aussi l'offensive autour de l'exclusion de jeunes lycéennes portant des robes longues ayant lieu au même moment. Mais cette fois, le parti articule son orientation à une activité de terrain. D'abord, l'organisation intervient directement sur un lycée à Saint Denis, le lycée Blanqui participant à la mobilisation locale contre l'interdiction pour des mamans voilées d'accompagner leurs enfants en sortie<sup>656</sup>. La localisation de cette première mobilisation est particulièrement intéressante puisque c'était dans la cellule locale de la LCR qu'en 2004, une femme voilée s'était vue refuser l'adhésion à cause de son voile. Cet élément montre ainsi une évolution. Mais cette dernière ne s'arrête pas là. En effet, le parti fait pour la première fois de son histoire campagne contre une offensive islamophobe. Celle-ci est incluse dans une campagne antiraciste nationale<sup>657</sup>, mais elle y occupe une place réelle et apparaît assez nettement dans les productions de l'organisation. Il le fait par ailleurs nationalement au sein d'un collectif avec des femmes voilées. Le collectif Mamans toutes égales, qui est issu d'un regroupement initié par le Collectif Féministe Pour l'Égalité<sup>658</sup>. Il s'agit de fait d'une évolution nette des positions de l'organisation par rapport à 2004, puisqu'il n'y a aucun problème à une échelle nationale pour s'organiser avec des femmes portant le foulard. Ce choix n'est pas directement critiqué à ce moment<sup>659</sup>. Le parti analyse par ailleurs que l'utilisation de la laïcité par le gouvernement n'est que le cache-sexe de la campagne raciste et islamophobe qu'il mène en forme de surenchère avec Marine Le Pen. L'organisation explique qu'il s'agit à la fois de stigmatiser les musulmans et de diviser les classes populaires ainsi que la gauche, dont une partie tombe dans le « panneau » de l'union nationale. Par ailleurs, un nouveau discours se développe celui expliquant que les mères discriminées sont victimes d'un régime d'exception. Et puis une autre nouveauté est qu'aucun élément péjoratif n'est accolé à

---

<sup>656</sup>. Le début de cette mobilisation marque par ailleurs l'apparition d'articles sur le sujet dans les productions du NPA. Celui-ci n'ayant réagi que plusieurs semaines après la première déclaration de Chatel.

<sup>657</sup>. Voir Ingrid Hayes, « Après le CPN... », *Tout est à nous* n° 103, 19 mai 2011 p. 11.

<sup>658</sup>. Ce collectif est largement critiqué en 2004 par la majorité de la LCR.

<sup>659</sup>. Ce choix n'est en tous les cas pas critiqué publiquement.

ce moment au port du voile, qui dans ces prises de position, n'est pas associé à un signe d'oppression<sup>660</sup>.

Mais le moment de la campagne présidentielle 2012 concomitant à l'éloignement de la Gauche anticapitaliste (GA) de l'organisation<sup>661</sup> semble être un coup d'arrêt à cette dynamique<sup>662</sup>. Le candidat Philippe Poutou explique notamment que le NPA est opposé au voile l'associant à un signe religieux de soumission imposé aux femmes<sup>663</sup>. Cette position est de fait une rupture par en haut, puisque le congrès du parti de 2011 avait décidé de ne pas trancher de position, et que les mois précédant ce qualificatif avaient quitté les productions de l'organisation. Cette prise de position n'amène pas de critique dans les productions publiques de l'organisation<sup>664</sup>. Après ce moment, le NPA prend moins position sur la question de la circulaire Chatel, alors qu'elle revient au-devant de l'actualité<sup>665</sup>. Ce retour vers des positions luttant moins clairement contre l'islamophobie ne s'arrête pas avec la fin de la campagne. En effet, au début de l'année 2013 le congrès du NPA a lieu. Lors de celui-ci, une résolution féministe issue de la Commission nationale d'intervention féministe (CNIF) de l'organisation est soumise au vote des militants. En son sein, deux fenêtres contradictoires expriment deux sensibilités autour des questions d'islamophobie. La version qui est finalement majoritaire ne revendique pas l'abrogation de l'ensemble des mesures portant sur le voile<sup>666</sup> alors que la version minoritaire soutenait cela. Il s'agit de fait d'une modification de positions par rapport à la position programmatique des présidentielles<sup>667</sup>, allant dans le sens de faciliter l'islamophobie. De plus, cette position développe l'idée qu'il faut traiter tous les

---

<sup>660</sup>. Cette non association du voile à un signe d'oppression a lieu alors que le NPA n'a pas tranché de position sur le sujet et qu'en 2009 le port du voile intégral y était ramené bien que pas centralement.

<sup>661</sup>. La GA composée notamment d'ex-membres de la direction historique de la LCR, fait la campagne de Mélenchon. Aux élections législatives, elle participe à des listes communes avec le NPA (et parfois d'autres organisations). En même temps la GA avance dans des discussions avec certaines petites organisations (les Alternatifs, la Fédération pour une alternative sociale et écologique, la Gauche unitaire...) en vue de son intégration dans le Front de gauche. En juillet 2012, lors d'une conférence nationale elle porte l'entrée du NPA dans le Front de gauche. Sa position obtient 460 voix, 22,25 % du total. Le 8 juillet l'organisation rejoint de Front de gauche comme organisation indépendante, une petite partie de ses militants restent dans le NPA au sein d'un courant le NPA-unitaire.

<sup>662</sup>. Ce ne sont pas les attentats antisémites de Mohammed Merah, réactionnaire se revendiquant de l'islam qui joue à priori sur ces positions. Les sorties de Philippe Poutou sur le sens du port du voile ayant lieu avant, d'autres éléments en dehors des positions de Poutou expliquant cette évolution existent par ailleurs.

<sup>663</sup>. Il se positionne néanmoins en opposition à l'interdiction du port du voile pour les mères accompagnatrices de sorties scolaires, et pour les assistantes parentales.

<sup>664</sup>. Ces critiques n'ont au moins pas lieu dans les productions publiques qui sont contemporaines à la prise de positions de P. Poutou.

<sup>665</sup>. Il n'y a par exemple pas d'article du NPA au moment de la mise en place de la circulaire Chatel.

<sup>666</sup>. Comme déjà vu, loi de 2004 sur l'interdiction du port du voile dans l'enseignement primaire et secondaire, loi de 2010 sur l'interdiction du port du voile intégral, circulaire Chatel en 2012.

<sup>667</sup>. En effet, lors des élections présidentielles, le programme du NPA réclamait « l'abrogation de toutes les lois "sur le voile" stigmatisant les musulmanEs ». Et sans que cela soit clairement exprimé, on peut aussi l'interpréter comme un refus de se positionner sur ces lois alors que même en 2004 la LCR s'était opposée à la loi d'interdiction du port du voile pour les élèves.

« intégrismes » religieux de la même façon qu'ils soient ou non issus de la religion dominée. Ce qui avance vers l'idée qu'aucune alliance<sup>668</sup>, même tactique<sup>669</sup> n'est possible avec des organisations réactionnaires se revendiquant de l'islam en France. Malgré cela, cette position pense qu'un discours instrumentalisant la lutte féministe à des fins racistes infiltre une partie de la gauche et dit qu'il est nécessaire de lutter contre l'islamophobie. Mais au moment du congrès, une motion de la CNIF demande que seules les parties communes de la résolution soient actées et qu'un débat soit organisé dans le parti avant fin 2013. Le congrès va dans ce sens, et le vote majoritaire des militantes et militants n'est pas acté.

Cet empêchement de passer un cap relatif qui aurait fait reculer le NPA concernant sa lutte contre l'islamophobie ouvre un nouveau moment qui court jusqu'à la fin de la période étudiée<sup>670</sup>. Il se caractérise par une baisse d'intérêt relatif de l'organisation vis-à-vis de la lutte contre l'islamophobie<sup>671</sup>, et par une avancée de ses positions sur le fond vers cette lutte. En effet, d'une part l'organisation, ne parle pas du tout de l'affaire Babyloup dans sa presse. Elle s'oppose cependant au licenciement de Fatima Atif dans un appel unitaire<sup>672</sup>. Par ailleurs, en Juillet-Août 2013 alors qu'une offensive a lieu autour de l'interdiction du voile à l'université<sup>673</sup> le NPA ne l'évoque que très rapidement dans un seul article de son hebdomadaire<sup>674</sup>, pour s'y opposer<sup>675</sup>. Et puis, un débat est bien organisé par la CNIF<sup>676</sup> dans le NPA entre 2013 et 2014. Mais la réalité des échanges ne se centre pas sur les divergences du congrès précédent. Deux éléments sont surtout discutés, la publication de l'ouvrage de Pierre Tévanian, « La haine de la religion. Comment l'athéisme est devenu l'opium du peuple

---

<sup>668</sup>. Ces alliances peuvent même être des manifestations communes.

<sup>669</sup>. Tactique ici est utilisée au sens de passagère, épisodique, à différencier de la stratégie qui elle est plus globale.

<sup>670</sup>. La période étudiée par ce mémoire court jusqu'au 6 janvier 2015.

<sup>671</sup>. Cette baisse d'intérêt est réelle par rapport au moment précédent immédiatement la campagne présidentielle.

<sup>672</sup>. Voir Nombreuses organisations dont le NPA, « Pour la défense de la laïcité, de la liberté d'expression et de l'égalité de traitement ! Non à l'islamophobie ! Non à l'exclusion des mères, portant un foulard, de l'école ! », 7 mai 2013

<sup>673</sup>. En effet, le Haut Conseil à l'intégration (HCI) publie un document de travail de la mission laïcité remis à l'Observatoire de la laïcité, qui préconise notamment l'adoption d'une loi interdisant « dans les salles de cours, lieux et situations d'enseignement et de recherche des établissements publics d'enseignement supérieur, les signes et tenues manifestant ostensiblement une appartenance religieuse ». Manuel Valls, ministre de l'Intérieur d'alors, indique que ces propositions du HCI sont « dignes d'intérêt ». Cela suscite l'opposition d'un certain nombre d'autres ministres et finalement, le président François Hollande, dans une interview au Monde en août 2013 estime qu'une loi n'est pas nécessaire.

<sup>674</sup>. Voir Ross Harrold, « Valls Dérives réactionnaires », *Anticapitaliste Hebdomadaire*, n° 207, 05/09/2013, p. 3.

<sup>675</sup>. Par ailleurs, lorsqu'une polémique se développe à nouveau sur la thématique fin 2014, l'organisation ne prend pas position, mais nous n'avons pas observé de sources dépassant la fin des bornes de ce mémoire. Il est donc possible qu'une position soit prise après.

<sup>676</sup>. La majorité des membres de la CNIF sont alors opposés à la position majoritaire sur les questions d'islamophobie, votée par les militants de l'organisation lors du congrès de 2013. C'est cette commission qui a largement la main sur l'organisation du débat.

de gauche»<sup>677</sup>, et la participation du NPA à la manifestation du 18 mai 2013, appelée notamment par le collectif Maman Toutes Egales, dont l'appel est signé par l'organisation Participation et Spiritualité Musulmanes. C'est la participation de cette dernière qui pose problème à certains membres du NPA<sup>678</sup>. Et l'ensemble de la thèse et des positions de Pierre Tévanian sont débattues<sup>679</sup>. Finalement lors Conseil politique national du parti les 5 et 6 avril 2014, un texte issu de la CNIF est voté. La question de la prise de position pour l'abrogation ou l'abandon des lois, circulaires ou projet de loi s'opposant aux musulmans et musulmanes, est soumise au vote et est adoptée à une large majorité. Mais certaines sensibilités ne votent pas le texte arguant qu'il se positionne sur des éléments secondaires et pas suffisamment discutés<sup>680</sup>.

Comme nous l'avons vu tout au long de ce chapitre, la ligue communiste révolutionnaire (LCR) puis le Nouveau Parti anticapitaliste (NPA) sont des organisations qui ont connu des positions sur la nouvelle islamophobie mouvante entre 1983 et le 6 janvier 2015. Les années 80 jusqu'à l'année 1990 ont été une période où de premières orientations ont été développées. Celles-ci se sont opposées à la nouvelle islamophobie bien que de façon nuancée. Par la suite, le parti prend bien plus les atours d'un facilitateur de cette nouvelle islamophobie jusqu'à la deuxième moitié des années 2000. Cette période voit cependant se structurer une minorité en son sein qui élabore ou s'approprie de nouveaux positionnements, permettant de préparer une lutte plus franche contre la nouvelle islamophobie. Enfin, à partir de ce moment et notamment de 2009, l'organisation s'éloigne de ce statut de facilitateur. Elle s'oriente alors, bien qu'avec des retours en arrière, vers une opposition plus franche à l'islamophobie qu'au début de la chronologie de ce mémoire. Comme nous allons le voir dans le chapitre suivant ce profil général, et ses évolutions sont largement différentes de celle de l'organisation «cousine» Lutte Ouvrière. Bien que pour cette dernière aussi, le centre des années 2000 et les grands moments de l'histoire de la nouvelle islamophobie le suivant l'amène à évoluer quelque peu.

---

<sup>677</sup>. Voir Pierre Tévanian, *La haine de la religion. Comment l'athéisme est devenu l'opium du peuple de gauche*, 2013, 136 p.

<sup>678</sup>. Par ailleurs, Pascal Morsu dont la contribution au débat est au centre des discussions remet aussi en cause le fait de parler d'islamophobie.

<sup>679</sup>. De plus, à la marge des débats, la signature par des membres du NPA de la pétition « Nous sommes toutes des femmes voilées » fait débat. Notamment du fait que le texte amène les signataires à se revendiquer à l'image des femmes voilées. Voir Nombreuses personnalités, « Nous sommes toutes des femmes voilées », 23 avril 2013.

<sup>680</sup>. Ces sensibilités ne prennent pas part au vote. Ce sont notamment le Courant communiste révolutionnaire et Anticapitalisme et Révolution, deux fractions de l'organisation.





**Chapitre 2**  
**Lutte Ouvrière : un parti facilitateur d'islamophobie malgré  
quelques soubresauts et contradictions**



Contrairement à la LCR et au NPA, Lutte Ouvrière (LO) a largement un rôle de facilitateur de la nouvelle islamophobie tout au long de la chronologie de ce mémoire. En effet, ses positions n'évoluent que très peu de 1989 à 2005. Néanmoins, la période ouverte en 2005 amène l'organisation à connaître un certain nombre de remous, soubresauts, et aller-retour qui l'éloignent et la rapprochent tour à tour, des formes les plus fermes de la facilitation de l'islamophobie. Nous nous proposons dans les pages qui suivent de détailler par le menu ces positions et évolutions. Par ailleurs, dans ces pages nous nous concentrerons bien moins sur le détail des principaux événements et périodes de l'histoire de la nouvelle islamophobie pour nous revenir prioritairement sur les orientations de Lutte Ouvrière. Nous renvoyons à ce propos, lecteurs et lectrices à la chronologie de ce mémoire<sup>681</sup>, ainsi qu'au premier chapitre<sup>682</sup>. Enfin, dans une volonté d'équilibre numérique nous choisissons d'inclure dans ce chapitre le bilan croisé des positions de la LCR du NPA et de LO sur la nouvelle islamophobie.

### **A/Une organisation facilitant largement la nouvelle islamophobie (1983-2005)**

Pour Lutte Ouvrière, la période se caractérise par un ensemble d'orientations allant largement dans le sens de la facilitation de l'islamophobie. Néanmoins, le parti s'oppose à diverses offensives islamophobes lors d'affaires secondaires et annexes. De plus, en 1983 lors de la première offensive politique nationale de l'histoire de la nouvelle islamophobie<sup>683</sup> l'organisation s'oppose aux politiques gouvernementales. Cependant, elle le fait sans comprendre ces offensives comme ciblant spécifiquement islam et musulmans. Cette mécompréhension s'articule avec celle qui caractérise les analyses de LO concernant les offensives internationales post-guerre froide de 1990-1991, 2001 et 2003 et leurs corollaires islamophobes<sup>684</sup>. De fait, les orientations de facilitateurs d'islamophobie les plus claires du parti sont développées lors des différentes affaires du voile dans l'enseignement primaire et secondaire sur la période, en 1989, 1994 et 2003-2004. Nous nous proposons de revenir sur l'ensemble de ces éléments dans les pages qui suivent.

---

<sup>681</sup>. Voir annexe p.246-274 de ce mémoire.

<sup>682</sup>. Voir p. 70-124 de ce mémoire. Les principales périodes de cette histoire y sont détaillées en plus d'aller souvent plus loin dans la description de la plupart de ses événements.

<sup>683</sup>. Le gouvernement Mauroy associe à ce moment-là des grèves syndicales composées d'une part importante de musulmans à une manipulation « d'intégristes ».

<sup>684</sup>. 1<sup>re</sup> guerre du Golfe en 1991, offensive internationale menée par les États-Unis en Afghanistan puis en Irak en 2001 et 2003. Pour plus de détails, sur ces sujets voir p. 85-107 de ce mémoire.

## **1/Des nuances au profil général, affaires annexes et opposition nuancée à l’offensive islamophobe de 1983**

Si comme nous allons le voir dans les pages suivantes, le profil général de Lutte Ouvrière est largement celui d’un parti facilitateur d’islamophobie, un certain nombre de prises de position de l’organisation nuancent cela. C’est sur ces nuances que nous revenons dans un premier temps. Elles se retrouvent d’abord dans son traitement d’affaires secondaires<sup>685</sup> de l’histoire de la nouvelle islamophobie en France. Par exemple, fin 2002, quand un bagagiste non blanc<sup>686</sup> est largement construit médiatiquement en terroriste<sup>687</sup> LO produit uniquement un article. Sa position est publiée après qu’Abderrezak Besseghir ait été reconnu innocent<sup>688</sup>. L’organisation critique sa désignation comme un dangereux terroriste du fait de son origine algérienne, et le parti explique que ce discours, porté par les médias et le gouvernement alimente les préjugés xénophobes<sup>689</sup>. D’autre part, en 2002 les interventions militaires occidentales au Moyen-Orient s’appuient sur une offensive idéologique autour d’une « nouvelle judéophobie »<sup>690</sup> musulmane<sup>691</sup>. Celle-ci associe antisionisme et antisémitisme et l’organisation s’y oppose<sup>692</sup>. En effet, LO prend position contre les accusations faites à l’extrême gauche, et notamment elle-même, d’être antisémite<sup>693</sup>. Elle appréhende l’association de l’antisionisme au racisme touchant les juifs, comme étant un soutien à Israël, dont elle critique la politique<sup>694</sup>. Toutefois, Lutte Ouvrière ne semble pas aller plus loin. Elle n’associe pas cette théorie de la « nouvelle judéophobie » à une source d’antisémitisme<sup>695</sup>. LO ne l’analyse pas non plus, comme stigmatisant spécifiquement les musulmans et musulmanes. De plus, le parti ne produit pas d’élaboration sur la médiatisation qui diffuse l’idée d’un

---

<sup>685</sup>. Nous allons nous arrêter sur des affaires plus centrales dans les pages qui suivent.

<sup>686</sup>. La bagagiste non-blanc se nomme Abderrezak Besseghir.

<sup>687</sup>. Voir annexes, p.246-274.

<sup>688</sup>. Autant d’éléments qui dans ce cas viennent nuancer l’opposition de l’organisation à cette offensive islamophobe secondaire.

<sup>689</sup>. Cette position va plus loin que celle de la LCR sur le sujet, qui n’associe pas l’affaire à du racisme.

<sup>690</sup>. Voir chapitre 1 de ce mémoire, p.70-124.

<sup>691</sup>. Cette « nouvelle judéophobie » est aussi associée à des forces politiques de gauche.

<sup>692</sup>. Il est à noter qu’un de ses articles expose une intervention qui « sous couvert d’antisionisme » serait à la limite de l’antisémitisme. Cela n’enlève rien à la critique générale faite par LO de l’association entre antisionisme et antisémitisme. Voir : « Belgique « Le racisme tue et la police s’en prend aux victimes », *Lutte Ouvrière*, n° 1792 06/12/2002, p. 11.

<sup>693</sup>. Voir par exemple LO, LCR, « Après la déclaration du président du CRIF Communiqué Ligue Communiste Révolutionnaire – Lutte Ouvrière », *Lutte Ouvrière*, n° 1801, 07/02/2003, p. 2.

<sup>694</sup>. Cependant, contrairement à la LCR, LO condamne de la même façon la politique de violence anti-arabe de l’État d’Israël, et les attentats contre la population israélienne. Lutte Ouvrière explique cependant ne pas confondre ces attentats avec les revendications justes des Palestiniens de bénéficier de leurs droits nationaux.

<sup>695</sup>. En effet, associer antisémitisme et antisionisme amène celles et ceux se mobilisant contre la politique d’Israël à la lier de façon essentialisante aux juifs et donc à s’opposer à ces derniers.

accroissement d'un racisme contre les juifs et juives dans les quartiers populaires<sup>696</sup>. Par ailleurs, lors de l'explosion d'AZF à Toulouse en 2001 dans le contexte des attentats du 11 septembre une théorie fautive et favorisant l'islamophobie se diffuse selon laquelle un terroriste se revendiquant de l'islam serait à l'origine de l'explosion<sup>697</sup>. L'organisation s'oppose largement à cette hypothèse. En effet, elle ne n'envisage globalement pas l'évènement comme un potentiel attentat<sup>698</sup>. LO relie l'explosion et ses conséquences aux politiques gouvernementales et à celles de l'entreprise. Cette dernière, en recherchant un profit maximal a mis en danger ses salariés et salariées en réduisant, par exemple, les dépenses d'entretiens de l'entreprise. De plus, selon l'organisation les autorités gouvernementales ont été bienveillantes par rapport à cette politique de l'entreprise. En outre, un lien est fait par le parti avec d'autres catastrophes industrielles dans le monde<sup>699</sup>. Par ailleurs, il rattache le traitement médiatique de l'affaire à un appui au développement de « préjugés anti-arabes »<sup>700</sup>. Enfin, un dernier exemple d'opposition de l'organisation à des productions discursives islamophobes annexes est lié à la question des mosquées. En effet, le parti condamne la destruction de l'une d'entre elles en 1989 par un maire du Rassemblement pour la République (RPR)<sup>701</sup>. Il rejette par ailleurs les freins mis à la construction d'une mosquée à Lyon par le maire du moment, Michel Noir. Le parti associe cet empêchement à du racisme et soutient son financement venu de musulmans<sup>702</sup>. Plus largement, LO se positionne contre le fait que les musulmanes et musulmans exercent leur culte dans des locaux délabrés<sup>703</sup>.

---

<sup>696</sup>. La fraction minoritaire de LO écrit à la marge à son sujet, mais n'y donne pas d'explication.

<sup>697</sup>. Voir annexes, p.246-274 de ce mémoire..

<sup>698</sup>. Cependant, au moment de l'affaire où cette théorie a le plus d'influence dans le débat public, l'organisation ne l'écarte pas complètement.

<sup>699</sup>. LO compare par exemple l'explosion d'AZF à la catastrophe de Bhopal en Inde en 1984 où une usine de la firme américaine Union Carbide produisant des pesticides avait explosé et tué plusieurs milliers de personnes. Voir par exemple Lutte Ouvrière, Arlette Laguiller, « L'éditorial d'Arlette Laguiller Morts pour le capital », n° 1732, 28/09/2001, p. 3.

<sup>700</sup>. Voir « Toulouse La situation plus de trois semaines après l'explosion d'AZF », *Lutte Ouvrière*, n° 1735, 19/10/2001, p. 7. L'organisation fait d'ailleurs plus clairement cette association que la LCR.

<sup>701</sup>. En effet, le 16 août 1989 le maire de Charvieu-Chavagneux fait détruire une mosquée au bulldozer. Lutte Ouvrière s'y oppose, faisant le lien entre cela et le Front national. Voir « Bulldozer contre mosquée : Les émules de Le Pen ne se trouvent pas qu'au Front National », *Lutte ouvrière*, n° 1106, 19/08/1989, p. 16. La LCR fait d'ailleurs de même et associe cette politique à du racisme. Voir Malika Manouchian « Politique Buldozer », *Rouge*, n° 1365, 31/08/1989, p. 7.

<sup>702</sup>. Le parti ne soutient donc pas un financement de l'état, voir André Victor, « Michel Noir et la Mosquée de Lyon », *Lutte Ouvrière*, n° 1112, 30/09/1989, p. 5. À noter d'ailleurs que la LCR a une position similaire incluant dans les discriminations antireligieuses touchant les immigrés les oppositions à la construction de mosquées. Voir « Déclaration du comité central de la LCR », *Rouge*, n° 1373, 26/10/1989, p. 5.

<sup>703</sup>. Voir Lutte Ouvrière, « Communisme et communautarisme », *Lutte de classe*, n° 89, Été 2005.

Un autre élément allant dans le sens de cette nuance est l'opposition de Lutte Ouvrière à l'offensive islamophobe<sup>704</sup> du gouvernement Mauroy<sup>705</sup> à l'encontre des grèves de l'automobile en 1983. Cette opposition prend la forme d'une condamnation nette pour l'ensemble de l'organisation. Cependant, elle connaît certaines nuances, d'abord dans une mécompréhension de son ciblage spécifique contre islam, musulmanes et musulmans. Elle apparaît, plus généralement, dans ce qui semble être une divergence entre base du parti et sommet. Dans le journal *Lutte ouvrière*, hebdomadaire de LO, où de nombreuses militantes et nombreux militants s'expriment, l'organisation associe directement les prises de position gouvernementales à du racisme et à de la xénophobie. Le journal va même plus loin puisqu'il reprend l'explication donnée par le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) sur la situation<sup>706</sup>. Celui-ci pointe un racisme spécifiquement anti-maghrébin qui connaît un traitement différencié de l'antisémitisme<sup>707</sup>. L'association analyse par ailleurs un traitement spécifique de l'islam par rapport à d'autres religions. Alors que les travailleurs de l'automobile ont été accusés d'être manipulés par des réactionnaires se revendiquant de l'islam ce n'est absolument pas le cas de Lech Walesa<sup>708</sup> ou de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC). En effet, ceux-ci n'ont jamais été attaqués comme étant manipulés par le pape ou l'Église<sup>709</sup>. De plus, dans les *Lutte ouvrière*, le parti associe les prises de position gouvernementales aux productions racistes ayant émaillé la campagne municipale de 1983. Le parti fait aussi le lien avec l'attentat du 14 mars 1983 ayant gravement

---

<sup>704</sup>. Nous nous permettons d'utiliser ces termes, d'abord parce que dans des moments de lutte chaque camp construit des moments « d'offensives » avec l'objectif de gagner face à l'autre. Tout comme Marwan Mohammed et Abdellali Hajjat, nous pensons que lors des grèves de 1983, « le patronat souhaite stigmatiser les ouvriers grévistes en les désignant comme intégristes ». Voir : Marwan Mohammed, Abdellali Hajjat, « « Le « problème » de l'immigration postcoloniale », dans : *Islamophobie. Comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, Paris, La Découverte, « Poche/Essais », 2016, p. 101-117. Et que le gouvernement qui change de politique économique pour aller vers la rigueur budgétaire converge avec lui. Ses prises de position constituent donc bien une offensive pour s'opposer à la grève. Nous pensons que cette offensive est islamophobe parce qu'elle participe pleinement à la « construction d'un problème musulman ». Voir notre définition de l'islamophobie que nous empruntons largement à Marwan Mohammed et Abdellali Hajjat p50-58 de ce mémoire. En effet, elle participe par exemple à rapprocher l'ensemble des musulmans des réactionnaires se revendiquant de l'Islam, et présente ces premiers comme posant problème.

<sup>705</sup>. Cette offensive a une place importante dans l'histoire de la nouvelle islamophobie en France, puisqu'il s'agit de sa première politisation nationale.

<sup>706</sup>. Cette association a fait une conférence de presse le 16 mars 1983 partiellement retranscrite par le parti. Voir P.V., « Une campagne électorale ponctuée de propos racistes », dossier « Le racisme : un mal auquel la classe ouvrière ne doit pas se résigner », *Lutte ouvrière*, n° 772, 19/03/1983, p. 11.

<sup>707</sup>. Ainsi, l'association antiraciste explique que lors d'attentats antisémites contemporains (par exemple celui de la rue des Rosiers en 1982) des manifestations en opposition avaient réuni largement y compris des notables à l'image de Gaston Defferre. A milles lieux de cette situation, des Maghrébins touchés par un attentat ont souhaité organiser une manifestation. Cela leur a été refusé par la préfecture. Le MRAP dénonce cette situation.

<sup>708</sup>. Lech Walesa est notamment le leader catholique du syndicat Solidarnosc en Pologne.

<sup>709</sup>. Il est cependant à noter que ce discours, avançant de fait vers une compréhension d'un nouveau phénomène islamophobe, n'est jamais repris par les productions directes de LO.

blessé deux jeunes enfants maghrébins<sup>710</sup>. Face à ces discours, une des propositions avancées par LO est la nécessité pour les organisations ouvrières d'avoir une politique plus volontariste sur les territoires composés de plusieurs communautés<sup>711</sup>. Il s'agit donc de critiquer le manque d'implantation des partis et syndicats ouvriers parmi les catégories les plus précaires et racisées<sup>712</sup> des travailleurs et travailleuses<sup>713</sup>. D'autre part, Lutte Ouvrière donne un certain nombre d'explications allant largement dans le sens de la lutte contre l'offensive gouvernementale. D'abord, LO explique que les revendications des grévistes sont avant tout sociales et non religieuses. Néanmoins, l'organisation analyse aussi que face à l'exclusion, les migrants et migrantes se retrouvent entre eux dans leur communauté langagière ou religieuse. Elle ne condamne en rien cela<sup>714</sup>. D'autre part, Lutte Ouvrière analyse que les attaques gouvernementales, s'inscrivent dans une volonté du pouvoir politique et du patronat de l'entreprise de s'en prendre à la grève. La logique avancée est celle d'une volonté de diviser les travailleurs. L'objectif du gouvernement est associé à sa volonté que ne soit pas remise en cause sa politique austéritaire. LO explique aussi les prises de position du pouvoir politique par une volonté qu'aurait celui-ci de se renforcer électoralement en obtenant des suffrages parmi un électorat raciste.

Néanmoins, certaines orientations de l'organisation et notamment celles venant plus directement de sa direction viennent amoindrir son opposition à cette première offensive islamophobe. Une de ces nuances vient des explications données dans *Lutte ouvrière* quant aux liens faits par les gouvernants entre les grèves et la révolution islamique de Khomeiny<sup>715</sup>. Cette position gouvernementale est largement expliquée par la méconnaissance du gouvernement vis-à-vis de l'Islam, les grévistes étant sunnites, Khomeiny chiite. LO ne fait pas de lien entre cette association gouvernementale entre grève des ouvriers et Khomeynistes et une volonté d'accroître la division de la classe ouvrière en développant la peur de la mobilisation. Cela vient amoindrir toute compréhension d'une attaque spécifique contre

---

<sup>710</sup>. En effet, ce jour-là deux hommes issus du groupuscule d'extrême droite Charles Martel jettent une bombe à Marseille qui blesse grièvement deux enfants maghrébins.

<sup>711</sup>. Voir Henriette Mauthey, « [Introduction] dossier « Le racisme : un mal auquel la classe ouvrière ne doit pas se résigner » », *Lutte ouvrière*, n°772, 19/03/1983, p. 10-11

<sup>712</sup>. Ce discours n'est pas développé directement comme cela.

<sup>713</sup>. Il est par ailleurs à noter que Lutte Ouvrière fait une utilisation plus globale de ces prises de position gouvernementales. En effet, plusieurs semaines après celles-ci, le parti les met en avant pour critiquer les organisations ouvrières qui refusent de s'opposer frontalement au gouvernement.

<sup>714</sup>. Cette position qui analyse le fait que des migrants et migrantes se retrouvent entre eux dans leur communauté langagière ou religieuse face à l'exclusion sans le critiquer, n'apparaît cependant qu'à une seule reprise. Néanmoins il s'agit aussi d'une orientation importante. Voir « Quand la presse et le gouvernement crient haro sur les immigrés », *Lutte ouvrière*, n° 766, 05/03/1983, p. 5. En effet, comme on va le voir, à certains moments de son histoire plus tardive LO s'attaque au « communautarisme ».

<sup>715</sup>. Cette association entre les grèves et la révolution islamique Khomeyniste est combattue par Lutte Ouvrière.

l'islam et les musulmans. De plus, parmi les solutions proposées par l'organisation la principale est centrée sur la lutte de classe en elle-même, dans les entreprises. L'idée est que celle-ci rapproche travailleurs et travailleuses, peu importe leur couleur de peau ou leur religion. Pour autant, rien n'est développé en faveur d'une nécessaire lutte antiraciste portant des revendications spécifiques<sup>716</sup>. Cette orientation, entre autres choses, est plus directement liée à la politique de la direction de l'organisation qui contrôle les principaux axes politiques défendus. Tout comme la direction semble contrôler plus directement les articles de son journal mensuel *Lutte de Classe*<sup>717</sup>. On peut d'ailleurs noter une nette nuance entre les positions développées dans les mensuels et hebdomadaires de l'organisation. Cela semble indiquer des divergences entre base et direction du parti. D'abord, dans le mensuel, les prises de position gouvernementales ne sont pas mises en avant comme directement racistes, mais comme incitant au racisme. D'ailleurs, à ce moment les *Lutte de Classe* semblent bien peu s'intéresser au racisme<sup>718</sup> et associe sa production directe uniquement à l'extrême droite. De plus, contrairement aux *Lutte ouvrière*, dans les *Lutte de Classe*, le développement de l'extrême droite n'est pas relié aux discours racistes ou même incitant au racisme du gouvernement ou même de la droite. Il est plus associé au développement de mobilisations de la petite bourgeoisie<sup>719</sup>. En lien avec cela, les bons scores de l'extrême droite lors des élections municipales à Aulnay-sous-Bois en mars 1983 ne sont en rien rapprochés des positions du pouvoir politique central sur les grévistes<sup>720</sup>. Alors qu'Aulnay est une des villes dont les mobilisés maghrébins de Citroën ont été directement visés par les prises de positions gouvernementales. De plus, la campagne islamophobe de la droite locale a vu la diffusion de tracts associant la grève aux réactionnaires se revendiquant de l'islam. Cette politique n'est là encore en rien reliée au score de l'extrême droite<sup>721</sup>. Enfin, un élément à noter est que les

---

<sup>716</sup>. La non mise en avant d'une nécessaire lutte antiraciste sur des revendications spécifiques constitue donc une divergence nette avec la politique de la LCR à ce moment.

<sup>717</sup>. En effet, par exemple, durant l'ensemble de la période étudiée les articles de *Lutte de Classe* ne sont signés par aucun ou aucune militante, engageant donc l'ensemble de l'organisation. Il semble donc probable que la direction de l'organisation ait un contrôle plus strict sur ce qui y est produit que sur l'ensemble des articles du *Lutte ouvrière* hebdomadaire.

<sup>718</sup>. Par exemple, aucun article n'est publié dans *Lutte de Classe* avec pour sujet central la marche pour l'égalité et contre le racisme fin 1983. Alors que celle-ci occupe une part conséquente de l'actualité à ce moment-là, et qu'une délégation en étant issue est reçue par le président de la République. Voir Thomas Deltombe, « Années 1980 : le retour de l'ennemi intime », dans : *L'islam imaginaire. La construction médiatique de l'islamophobie en France, 1975-2005*, Paris, La Découverte, « Poche/Essais », 2007, p. 57-76.

<sup>719</sup>. La paupérisation de la petite bourgeoisie est la base sociale classique et principale pour les marxistes révolutionnaires de cette extrême droite. Voir par exemple Léon Trotsky, « Qu'est-ce que le national-socialisme ? », 10/06/1933.

<sup>720</sup>. Voir cet article « Municipales d'Aulnay : Percée de l'extrême droite ? », *Lutte de Classe* n° 106, novembre 1983.

<sup>721</sup>. Voir à ce sujet Vincent Gay, « Grèves saintes ou grèves ouvrières ? », *Geneses*, n° 98-1, 2015, p. 110-130. Il semble par ailleurs que LO donne assez peu d'importance à ces grèves en comparaison de l'implication de la



*Lutte de Classe*, reprennent, dans leurs traitements de l'affaire, les termes de « problème de l'immigration » tout en condamnant l'extrême droite qui utilise ce concept.

À la lumière de ces deux productions discursives de Lutte Ouvrière, nous pouvons conclure que malgré les nuances semblant exister entre base et sommet, l'organisation combat largement l'offensive gouvernementale. Pour autant, elle n'associe pas cette opposition à une analyse des évolutions du racisme en court. L'organisation ne comprend pas qu'elles touchent spécifiquement Islam<sup>722</sup> et musulmans<sup>723</sup>.

## **2/Une mécompréhension globale de l'évolution internationale de la nouvelle islamophobie : 1990-1991, 2001-2003**

Comme nous l'avons vu précédemment, durant ces années plusieurs évènements centraux ont lieu à l'échelle mondiale favorisant le développement d'une nouvelle islamophobie post-guerre froide<sup>724</sup>. Il s'agit de la première guerre du Golfe, des interventions internationales en Irak et en Afghanistan et des mutations géopolitiques qu'elles retranscrivent<sup>725</sup>. C'est l'incompréhension qui caractérise largement les prises de position de Lutte Ouvrière à propos du développement de la nouvelle islamophobie liée à ces offensives militaires. Néanmoins, l'organisation appréhende un certain nombre d'éléments y étant associés<sup>726</sup>. Elle rejette, par exemple, à proximité du 11 septembre, l'idée selon laquelle le terrorisme serait issu d'un débat interne à la religion musulmane<sup>727</sup>. Elle l'explique par une réaction à la politique de l'impérialisme, notamment des États-Unis, tout en s'y opposant. De plus, l'organisation comprend les interventions militaires post-attentats, comme à même de renforcer le

---

LCR à leurs endroits. Au contraire de la LCR, l'organisation n'a pas pensé l'élection de François Mitterrand comme un moment ayant motivé les grèves ouvrières. Elle affirme d'ailleurs cette position comme une de ses divergences avec la Ligue. De plus, LO ne semble pas avoir de militant et militante directement impliqués dans ces grèves, même en soutien extérieur à l'entreprise contrairement à la LCR.

<sup>722</sup>. Il semble intéressant de noter que lorsqu'en 1987 dans la commission Marceau Long autour du code de la nationalité, une définition néo-orientaliste est donnée à l'islam LO n'a aucune réaction. Voir annexes de ce mémoire, p.246-274.

<sup>723</sup>. Il n'y a d'ailleurs pas d'analyse de l'évolution en court dans le traitement des immigrés issus du Maghreb. Ceux-ci s'installant, ils développent des revendications similaires aux travailleurs et travailleuses locaux. Cela pose davantage de problèmes aux possesseurs de moyens de production du fait de la crise. Un article contemporain de la LCR fait lui le lien voir p.72-84 de ce mémoire.

<sup>724</sup>. Voir annexes de ce mémoire, p.246-274.

<sup>725</sup>. En effet, la chute de l'URSS, et la mutation des enjeux interimpérialistes y sont liées.

<sup>726</sup>. Il est à noter qu'une grande partie des productions de Lutte Ouvrière au moment de ces interventions militaires y sont liées. Elle s'oppose à chacune d'entre elles et sa presse en développe principalement des analyses géopolitiques.

<sup>727</sup>. La position selon laquelle le terrorisme serait issu d'un débat interne à la religion musulmane connaît une diffusion médiatique importante à ce moment. Voir Thomas Deltombe, « Le 11 septembre et les obsessions sécuritaires », dans : *L'islam imaginaire. La construction médiatique de l'islamophobie en France, 1975-2005*, Paris, La Découverte, « Poche/Essais », 2007, p. 265-292.

phénomène<sup>728</sup>. Par ailleurs, le parti soutient que le terrorisme d'État est plus féroce, et mieux organisé par les États-Unis eux-mêmes, que les autres formes de terrorisme. De plus, quand en 1990-1991, de nombreuses productions discursives comparent Saddam Hussein à un nouvel Hitler, Lutte Ouvrière conteste cela. LO préfère y voir un personnage se rapprochant du Nasser Égyptien<sup>729</sup>. Elle explique notamment que la comparaison entre l'Allemagne des années 1930 et l'Irak contemporain est faussée, car ce dernier est bien moins puissant que la première en son temps<sup>730</sup>. En outre, le double discours lié à l'appui par les impérialistes de plusieurs dictateurs est dénoncé<sup>731</sup>. Par ailleurs, le parti analyse que la presse a connu une évolution radicale dans le traitement de Saddam Hussein<sup>732</sup>. LO va plus loin en expliquant qu'avant « La mode était plutôt à dénoncer le “fanatisme” des ayatollahs. »<sup>733</sup>. Elle analyse donc une évolution dans le traitement de l'Islam, réelle à ce moment<sup>734</sup>, mais sans l'explicitier comme telle<sup>735</sup>.

Cependant, beaucoup des positions de l'organisation se situent entre compréhensions et incompréhensions des phénomènes liés à cette nouvelle islamophobie. Par exemple, en 1991, le parti semble penser que la situation va amener plus d'opposition entre les pays dits du Nord<sup>736</sup> et ceux dits du Sud<sup>737</sup>. Elle tempère cependant en partie cette idée en théorisant le fait que la fin de l'opposition est-ouest n'ouvre pas une nouvelle situation mondiale<sup>738</sup>. De plus,

---

<sup>728</sup>. Voir à ce propos « Les États-Unis prétendent riposter aux terroristes, mais c'est contre les peuples qu'ils préparent des repréailles », *Lutte de Classe*, n° 60, octobre 2001.

<sup>729</sup>. L'offensive d'Husseïn au Koweït est comparée à la nationalisation du canal de Suez de Nasser en 1956, par contraste avec la LCR. Celle-ci, contrairement à LO, s'oppose largement à l'annexion.

<sup>730</sup>. Voir : H.C., « Quelles saloperies, la guerre ! », *Lutte Ouvrière*, n° 1180, 01/02/1991, p. 8-9.

<sup>731</sup>. Voir « Golfe Une croisade impérialiste pour le maintien du statu quo mondial », *Lutte de Classe*, n° 34, septembre 1990.

<sup>732</sup>. LO comprend cette évolution comme liée à l'exécution par le régime irakien de Farzad Bazoft. Il s'agit d'un journaliste iranien installé en Grande-Bretagne, mort à la suite d'une enquête sur des usines d'armement. Elle associe aussi ce changement à d'autres raisons plus matérielles et géopolitiques.

<sup>733</sup>. Voir « La crise du golfe : nouvelle agression impérialiste au Moyen-Orient », *Cercle Léon Trotsky*, n° 40, 05/10/1990.

<sup>734</sup>. Voir à ce propos, Thomas Deltombe, « Le choc des civilisations ? », dans : *L'islam imaginaire. La construction médiatique de l'islamophobie en France, 1975-2005*, Paris, La Découverte, « Poche/Essais », 2007, p. 123-144.

<sup>735</sup>. Voir « La crise du golfe nouvelle agression impérialiste au Moyen-Orient », *Cercle Léon Trotski*, n° 40, 05/10/1990.

<sup>736</sup>. Les pays dits du Nord sont ceux européens, ou d'Amérique du Nord et les pays dits du Sud sont notamment ceux d'Afrique et du Moyen-Orient.

<sup>737</sup>. Cependant, ces idées sont par la suite tempérées par l'organisation. Elle les affirme d'abord dans ses textes de congrès. Voir : « Textes de la Conférence nationale de Lutte Ouvrière - Les relations Est-Ouest et leurs conséquences », *Lutte de Classe*, n° 35, novembre 1990. Puis, LO les tempère. Voir : « Golfe L'après-guerre et ses inconnues », 21 mars 1991, *Lutte de classe*, n° 38, mars 1991. En effet, à ce moment l'organisation se positionne en expliquant qu'elle ne sait pas s'il va y avoir un développement du militarisme impérialiste. Voir : Lutte Ouvrière, « Textes de la Conférence nationale de Lutte Ouvrière La situation internationale L'ordre mondial », *Lutte de Classe*, n° 43, novembre 1991.

<sup>738</sup>. Pour Lutte Ouvrière, après 1924, l'URSS a participé à un ordre impérialiste mondial. Cet ordre n'a été modifié que par les luttes contre la colonisation.

cette position n'est pas reprise en 2001, où l'intervention en Afghanistan est surtout appréhendée comme une manœuvre politique des États-Unis pour montrer au monde que sa puissance est toujours complète. LO théorise même que les États-Unis n'ont pas d'intérêts économiques directs à l'intervention. Cette évolution éloigne LO d'une compréhension de la situation internationale à même de développer la nouvelle islamophobie. En effet, l'organisation s'éloigne d'une analyse selon laquelle il existerait des intérêts matériels et donc structurants dans les interventions impérialistes au Moyen-Orient. Elle s'oriente vers la compréhension d'une volonté plus conjoncturelle des États-Unis. Les organisations marxistes révolutionnaires ayant une analyse matérialiste des politiques mises en œuvre, quand celles-ci ne servent pas des intérêts liés à l'infrastructure économique, elles ont tendance à leurs yeux à moins s'inscrire dans le temps. Cependant, lors de l'offensive militaire en Irak ce lien avec des intérêts économiques est à nouveau fait. L'organisation analyse alors notamment une volonté états-unienne de contrôle sur le pétrole<sup>739</sup>. Néanmoins, l'idée d'un accroissement des interventions du nord vers le sud n'est pas reprise. Cette nuance d'analyse entre 1990-1991 et 2001-2003 se retrouve aussi, dans des positions plus avancées<sup>740</sup> durant la première guerre du Golfe. En effet à ce moment-là, et malgré le fait que les articles liant racisme et guerre sont extrêmement marginaux<sup>741</sup> un lien est fait entre hausse du racisme et production d'un discours et de politiques associées à la guerre. Par exemple, l'organisation associe un accroissement des contrôles et des arrestations de personnes non blanches organisés par l'État en Angleterre et cette guerre<sup>742</sup>. De la même façon, LO défend l'idée que des politiques discriminatoires sont mises en place par des directions d'entreprises à l'encontre des immigrés<sup>743</sup>. Le lien est fait par le parti avec la guerre. En outre, toujours associée à l'offensive militaire, l'organisation développe<sup>744</sup> l'idée que des discours racistes sont diffusés par les médias et politiciens anglais,<sup>745</sup> mais aussi français ou états-uniens<sup>746</sup>. En Angleterre, LO analyse que ces discours ont une influence sur le développement de comportements patriotiques ou sur des agressions racistes. À contrario, entre 2001 et 2003, Lutte Ouvrière ne relie pas le

---

<sup>739</sup>. Voir « Irak - La guerre de brigandage impérialiste », *Lutte de Classe*, n° 72, avril 2003.

<sup>740</sup>. Ces « positions plus avancées » vont plus loin vers une possible compréhension du développement d'une islamophobie internationale.

<sup>741</sup>. En effet par exemple, alors que LO parle de cette guerre dans plus d'articles que la LCR, elle y utilise au total moins le terme de racisme que la LCR.

<sup>742</sup>. Voir François Rouleau, « Grande-Bretagne La guerre du sergent major », *Lutte Ouvrière*, n° 1181, 08/02/1991, p. 6.

<sup>743</sup>. Voir Louis Guilbert, « Sur le front du travail », *Lutte Ouvrière*, n° 1179, 25/01/1991, p. 10.

<sup>744</sup>. L'idée que des discours racistes sont diffusés par les médias et politiciens anglais, mais aussi français ou états-uniens est cependant rarement développée.

<sup>745</sup>. Voir François Rouleau, « Grande-Bretagne La guerre du sergent major », *Lutte Ouvrière* n° 1181, 08/02/1991, p. 6.

<sup>746</sup>. Voir H.C., « Quelles saloperies, la guerre ! », *Lutte Ouvrière*, n° 1180, 01/02/1991, p. 8-9.

développement d'une forme de racisme à des discours produits en lien avec l'offensive militaire des États-Unis<sup>747</sup>. Le racisme est compris à ce moment-là comme issue de l'extrême droite ou comme une réaction aux attentats dans les populations des États-Unis<sup>748</sup>. Cela se retrouve dans la compréhension qu'a Lutte Ouvrière de la théorie du « choc des civilisations »<sup>749</sup>. En effet, elle ne la comprend pas comme raciste. Cependant, le parti s'y oppose, car LO la pense comme servant les intérêts des impérialistes<sup>750</sup>. Par ailleurs s'éloignant de cette théorie, elle affirme que ceux se revendiquant de la « civilisation » ont commis de nombreuses atrocités, par exemple, lors de la colonisation algérienne<sup>751</sup>. Cette vision existe aussi en 1990<sup>752</sup>, mais à ce moment l'organisation ne prend pas à proprement parlé position sur le « choc des civilisations ». Cela vient nuancer l'idée qu'entre 1990 et 2001-2003 LO a reculé dans son appréhension de concepts à même d'avancer vers une théorisation du développement d'une nouvelle islamophobie.

La mécompréhension la plus importante incluse dans les positions de Lutte Ouvrière durant l'ensemble de ces événements est sa non-appréhension d'une évolution du racisme à un niveau international allant vers l'émergence et l'accroissement d'une nouvelle islamophobie. Elle n'associe jamais la chute de l'URSS à la nécessité pour les classes dominantes de remplacer la figure du communiste par celle du musulman, et ce même quand l'organisation tend vers l'analyse d'une hausse des interventions militaires des pays du nord vers le Moyen-Orient<sup>753</sup>. En effet, elle n'associe pas cette chute à la nécessité de construire une figure de l'ennemi, liée à des stigmates islamophobes. D'ailleurs, quand le parti associe la guerre à un développement du racisme celui-ci n'est pas pensé comme touchant spécifiquement les

---

<sup>747</sup>. À ce moment-là, LO semble associer la défense directe du racisme exclusivement à l'extrême droite, et aux agressions racistes.

<sup>748</sup>. En ce sens, contrairement à la LCR, LO n'associe pas le plan Vigipirate de 2001 à des éléments racistes. De plus, le racisme est relié aux agressions touchant les migrantes et migrants ou certains concepts spécifiques les ciblant clairement, comme celui de « seuil de tolérance ».

<sup>749</sup>. Pour rappel, il s'agit d'un terme conceptualisé par Bernard Lewis en 1957. Au moment de sa première publication, il ne connaît pas au moment une véritable médiatisation jusqu'en septembre 1990, où cette position prend un nouveau coup de projecteur avec les publications de Samuel Huntington dans un article en 1993 puis un ouvrage en 1996. Voir Samuel Phillips Huntington *The clash of civilizations and the remaking of world order*, New York, États-Unis d'Amérique, 1996. Cette théorie explique que l'occident laïc et chrétien - séparant pouvoir temporel et spirituel - s'oppose à un islam refusant cette séparation. Il existerait une opposition entre ces deux camps depuis le VIIe siècle, se décomposant en plusieurs guerres et luttes armées. L'islam étant présenté comme un objet anhistorique est donc essentialisé. Pour B.Lewis, depuis le milieu du XXe siècle, l'islam serait entré dans une phase de reconquête sous l'impulsion de leaders qu'il ne nomme pas. Ils auraient puisé pour cela dans la pensée allemande des années 1930-1940, dans le marxisme soviétique et dans le tiers-mondisme d'Europe occidentale et notamment de France.

<sup>750</sup>. Cette position amène LO à aller plus loin que la LCR sur la thématique dans le sens de la compréhension d'un phénomène islamophobe.

<sup>751</sup>. Voir André Victor, « Prisonniers au nom de la liberté immuable », *Lutte Ouvrière*, n° 1749, 07/02/2002, p. 8.

<sup>752</sup>. Voir par exemple Louis Guilbert, « Logique antidémocratique de guerre », *Lutte ouvrière*, n° 1158, 31/08/1990, p. 3.

<sup>753</sup>. LO tend vers cette analyse lors de la première guerre du Golfe.

musulmans et musulmanes ou l'Islam. Les arabes, juifs, juives ou personnes d'origines étrangères en générale sont par exemple mis en avant.

Cette mécompréhension globale peut être en partie exemplifiée par la publication d'un *Cercle Léon Trotsky*<sup>754</sup> (CLT) en février 1991, sur les « intégrismes religieux »<sup>755</sup>. Nous en résumons les aspects intéressant notre mémoire dans l'encart qui suit.

**Un exemple parlant : « Les intégrismes religieux, instruments de la réaction politique »,  
*Cercle Léon Trotski*, n° 43, 01/02/1991.**

L'organisation explique notamment dans ce *Cercle Léon Trotski* que les dirigeants français n'ont ni un problème avec l'islam ni avec les Arabes du moins les riches. De plus, le parti y développe que : « [le danger pour les masses laborieuses] réside [...] dans la complaisance que peuvent avoir vis-à-vis de la réaction religieuse des gens qui se prétendent des représentants des intérêts des classes populaires »<sup>756</sup>. Une des priorités pour l'organisation n'est donc pas de lutter contre une forme de racisme stigmatisant les musulmans, mais de s'opposer à partir de la France<sup>757</sup>, à la complaisance vis-à-vis de la réaction religieuse. Cependant, ce CLT prend des positions qui tempèrent sa mécompréhension de l'évolution du racisme à ce moment-là. Il critique par exemple les liens faits dans les discours dominants entre la révolution islamique iranienne et la nature de l'islam. Par ailleurs, il s'oppose à l'idée que celui-ci aurait une spécificité par rapport aux autres religions en faisant des musulmans des pratiquants en soit plus arriérés et fanatiques. De plus, ce *Cercle Léon Trotsky* critique le fait que les discours politiques en France parlent davantage des « intégristes » musulmans que des autres formes d'« intégrismes ». L'organisation explique que cela a une influence sur la population. Cette influence n'est pas clairement définie, mais, elle est comparée au discours lepéniste ou à la « menace jaune » qui aurait naguère été agitée. En conséquence de cela, la brochure présente des « intégrismes » de plusieurs religions. Elle y défend une vision uniformisante et

<sup>754</sup>. Ces brochures sont issues de conférences organisées par LO sur des sujets de culture politique plusieurs fois par an.

<sup>755</sup>. Voir « Les intégrismes religieux, instruments de la réaction politique », *Cercle Léon Trotski*, n° 43, 01/02/1991. Il est par ailleurs à noter qu'en France les discours islamophobes se développent à l'été. En leur sein, la figure de l'ennemi communiste s'est vu remplacer par celle du musulman associé à Saddam Hussein et au Front islamique de salut algérien. Voir : Thomas Deltombe, « Le choc des civilisations ? », dans : *L'islam imaginaire. La construction médiatique de l'islamophobie en France, 1975-2005*, Paris, La Découverte, « Poche/Essais », 2007, p. 123-144. L'organisation fait donc le choix de produire prioritairement un long texte sur la thématique de « l'intégrisme » au détriment d'une prise en compte du racisme.

<sup>756</sup>. Il s'agit d'une partie de l'argumentation que LO utilise pour justifier la publication du CLT et la conférence l'ayant engendrée. L'autre partie de son argumentation repose sur l'idée qu'il est possible que des courants réactionnaires se revendiquant de l'islam émergent et prennent une grande place du fait de l'offensive militaire. L'organisation explique alors qu'il faut défendre les idées socialistes face à ces positions réactionnaires.

<sup>757</sup>. La France où les courants réactionnaires et structurés se revendiquant de l'islam ne sont que peu présents.

essentialisante des religions en développant presque uniquement les éléments réactionnaires. Elle ne présente que de façon très secondaire des courants progressistes<sup>758</sup>. De plus LO y développe une vision essentialisante de la religion en général et de l'islam en particulier. Elle explique par exemple que les textes sur lesquels se basent les cultes sont réactionnaires et que c'est en partie de cette origine qu'est issue leur orientation politique. Cela annihile la possibilité d'interprétation très diverse de ces textes et fait des religions et de celles et ceux s'en revendiquant des sujets anhistoriques. Ces visions essentialisantes et négative des cultes institués touchent l'islam de façon particulière. D'abord dans l'utilisation des termes utilisés. Par exemple, « intégrisme » est défini historiquement par LO comme lié au catholicisme sans que cela ne pose problème de l'associer à l'Islam. Il en va de même pour le terme « fondamentalisme ». Il est lié historiquement par le parti aux protestants des États-Unis et pourtant directement accolé à la religion musulmane. Par ailleurs, l'organisation donne deux aspects à la démarche « intégriste » : « celui qui consiste à vouloir revenir à la lettre des textes dits fondamentaux, et celui qui consiste à vouloir diriger par la religion non seulement les opinions et la morale, mais aussi le pouvoir politique ». Le parti reprend sans la critiquer<sup>759</sup>, l'idée selon laquelle l'islam, contrairement à d'autres religions est né « comme une société où pouvoir religieux et pouvoir temporel étaient confondus ». Un lien spécifique peut donc être fait entre l'islam et la définition donnée de « l'intégrisme » par le parti<sup>760</sup>.

### **3/Un statut affirmé de facilitateur d'islamophobie et du fémonationalisme durant les trois premières affaires nationales du voile : 1989, 1994, 2003-2004**

Le positionnement politique de Lutte Ouvrière concernant les trois premières affaires nationales du voile se caractérise par un statut de parti facilitateur de la nouvelle islamophobie. L'organisation met plus spécifiquement en son centre une des composantes de cette islamophobie, son fémonationalisme. En effet, comme nous allons le détailler, l'argumentaire de Lutte Ouvrière repose très largement sur des références au féminisme. Elle y pointe un patriarcat qui existerait spécifiquement chez les musulmans, et dont il s'agirait de

---

<sup>758</sup>. Par exemple Lutte Ouvrière y présente principalement les Moudjaheddines du peuple d'Iran comme un moyen de détourner les jeunes du marxisme. Il s'agit pourtant d'une organisation se revendiquant de l'islam qui met en avant une lutte pour une société sans classe en opposition à l'impérialisme.

<sup>759</sup>. Cependant LO ne fait pas une règle de l'idée que l'islam est né en ne différenciant pas pouvoir temporel et religieux, contrairement aux autres religions.

<sup>760</sup>. Par ailleurs, Lutte Ouvrière montre une connaissance peu développée de l'islam que l'organisation divise en trois courants principaux. Le chiisme, le sunnisme et le wahhabisme. Le wahhabisme fait pourtant partie du sunnisme. Voir Sabrina Mervin, *Histoire de l'islam : fondements et doctrines*, Paris, France, Flammarion, 2010.

sauver les femmes notamment non occidentales. Sara Farris, sociologue londonienne, donne pour nom au courant portant cette idée celui de fémonationalisme<sup>761</sup>. Elle le définit comme suit :

« Le fémonationalisme renvoie à la fois à l'exploitation des thèmes féministes par les nationalistes et les néolibéraux dans les campagnes anti-islam [...] et à la participation de certaines féministes à la stigmatisation des hommes musulmans sous la bannière de l'égalité des sexes »<sup>762</sup>

La sociologue donne au déploiement du phénomène une explication d'abord économique et politique. D'une part, les femmes issues des migrations, notamment maghrébines, occupent des emplois dans les secteurs des soins à la personne, ou du ménage. Ces secteurs ne sont pas touchés par la crise et sont même en situation de croissance. Cette exception s'explique de plusieurs façons. D'abord, parce que ces secteurs sont très difficilement mécanisables. D'autre part parce que la population vieillit. Enfin, les luttes féministes des années 70 ont notamment permis aux femmes européennes en France de s'éloigner en partie de ces postes. Les femmes migrantes ou issues des migrations non occidentales occupent donc une place très importante dans la production, contrairement aux hommes issus des mêmes minorités. En outre, la situation économique et internationale nécessite de justifier des interventions militaires vers le Moyen-Orient<sup>763</sup>. Une partie de la construction de l'ennemi musulman passe ainsi par le fait d'en faire un oppresseur particulier des femmes. Ceci permet de justifier des interventions militaires par la défense des droits des femmes<sup>764</sup>. Une des formes prises par ces discours est celle entourant le voile et la nécessité de l'enlever. Les trois affaires auxquelles nous nous intéressons ici<sup>765</sup> participent à cette histoire.

---

<sup>761</sup>. Nous nous permettons de développer dans les lignes qui suivent la définition et le phénomène que recouvre ce concept. La LCR et le NPA ne sont pas exempts d'un certain nombre de caractéristiques fémonationalistes. Mais nous faisons cela, car il nous semble que les positions de Lutte Ouvrière, notamment lors de ces trois premières affaires du voile sont largement paradigmatiques de la notion. La mise en relief de cela nous semble donc importante.

<sup>762</sup>. Voir Sarah Farris, « Au nom des droits des femmes ? Fémonationalisme et néolibéralisme », *Contretemps*, 22 novembre 2017. L'organisation Lutte Ouvrière rentre dans la deuxième catégorie, celle des féministes et organisations se revendiquant du féminisme « participant à la stigmatisation des hommes musulmans sous la bannière de l'égalité des sexes ».

<sup>763</sup>. Comme nous l'avons développé à plusieurs reprises dans notre premier chapitre et dans l'introduction de ce mémoire. Voir par exemple p50-58 de ce mémoire.

<sup>764</sup>. La sociologue associe à ces causes économiques et politiques des éléments de compréhension culturels. Elle lie notamment le développement du fémonationalisme en France au passé colonial du pays et aux imaginaires y étant liés.

<sup>765</sup>. Nous détaillons le déroulé de ces affaires en annexe de ce mémoire, p.246-274.

Les productions discursives de Lutte Ouvrière font de même comme nous allons le voir, bien qu'elles ne s'y arrêtent pas tout à fait. Ces trois événements se caractérisent par une large stabilité temporelle, bien que certaines positions apparaissent ou évoluent au cours de ces seize années<sup>766</sup>. En effet, une bonne partie de l'orientation de l'organisation est fixée lors du premier article produit sur l'affaire de Creil. Il paraît dans le *Lutte ouvrière* n° 1115, le 20 octobre 1989, et est écrit sous le pseudonyme de Roger Girardot<sup>767</sup>. Il s'agit du nom de plume de Robert Barcia, dit Hardy, principal dirigeant de l'organisation<sup>768</sup>. Les positions fémonationalistes fixées et durables<sup>769</sup> du parti apparaissent sous plusieurs thématiques. D'abord, dans une grande partie du sens que l'organisation donne au port du voile. Il s'agit pour elle d'un signe d'oppression et de soumissions des femmes<sup>770</sup>. Elle avance d'ailleurs une position plus radicale que celle de la LCR. En effet, en 1989 son port est associé à l'esclavage et à l'excision. En 1994, il est comparé à l'enfermement des femmes au foyer et au mariage forcé. En 2003-2004, des comparaisons sont faites entre le port du voile et la lapidation des femmes ou encore l'étoile jaune portée par les juifs durant la Seconde Guerre mondiale<sup>771</sup>.

*« Le voile n'est nullement un simple signe religieux, comme la croix, que filles ou garçons peuvent porter au cou », c'est « l'étoile jaune de la condition féminine », une prison ambulante. »*<sup>772</sup>

Par ailleurs, une autre constante du discours produit par l'organisation se retrouve dans sa présentation du cadre familial musulman comme particulièrement patriarcal. Les hommes en faisant partie sont logiquement particulièrement visés, père, oncles, frères<sup>773</sup>. L'école apparaît

---

<sup>766</sup>. Nous nous intéressons à ces évolutions dans un second temps.

<sup>767</sup>. Voir Roger Girardot, « Le voile pour les filles, il faut choisir son camp ! », *Lutte ouvrière*, n° 1115, 20/10/1989, p.5. Nous le reproduisons dans son intégralité en annexe de ce mémoire. Voir annexes, p.246-274 de ce mémoire.

<sup>768</sup>. Hardy meurt le 12 juillet 2009. Cette mort semble, entre autres choses, influencer sur l'évolution des positions de l'organisation sur l'islamophobie.

<sup>769</sup>. Ces positions sont fixées et durables au moins durant ces 16 années.

<sup>770</sup>. L'association du voile à un signe d'oppression et de soumission des femmes reste une réalité générale pour toute la chronologie de ce mémoire.

<sup>771</sup>. Concernant cette comparaison avec l'étoile jaune, LO reprend celle faite par Chahdortt Djavann dans son ouvrage *Bas les voiles !*, sans s'éloigner en rien de cette position. Voir C.L.G, « Un pamphlet salutaire « Bas les voiles ! » Par Chahdortt Djavann », *Lutte Ouvrière*, n° 1833, 19/09/2003, p.7.

<sup>772</sup>. Extrait de l'article C.L.G, « Un pamphlet salutaire « Bas les voiles ! » Par Chahdortt Djavann », *Lutte Ouvrière*, n° 1833, 19/09/2003, p.7.

<sup>773</sup>. Ils ont un rôle majeur dans les causes associées au port du voile par Lutte Ouvrière durant ces années. Ce serait eux qui l'imposeraient largement. Cependant, on observe une légère évolution en 2003-2004. En effet, le père est moins directement visé qu'auparavant largement remplacé par les frères et les hommes du quartier. La médiatisation importante de l'affaire d'Aubervilliers dans laquelle l'organisation est directement impliquée nous semble jouer un rôle à ce propos. En effet, Laurent Lévy, le père d'Alma et Lila Lévy, deux lycéennes portant le voile, y apparaît à plusieurs reprises. Celui-ci ne les pousse en rien à porter le voile, ce qui apparaît nettement.



dans les productions du parti, comme opposée à ce cadre et pouvant permettre à un niveau individuel l'émancipation des femmes<sup>774</sup>. D'autre part, LO est rarement amenée à prendre part ou à écrire sur des sujets spécifiquement féministes. Elle centre largement ses efforts sur la lutte de classe au sens strict<sup>775</sup>. Tout comme d'autres forces politiques,<sup>776</sup> elle a tendance à produire des discours aux tonalités féministes lorsque l'islam y est lié. Par exemple en 2003, le parti fait un article sur le 8 mars<sup>777</sup> dans *Lutte ouvrière*, alors qu'elle n'en avait pas fait sur le sujet depuis 2000. Elle y soutient les femmes qui se reconnaissent dans le slogan « Ni putes ni soumises » et met en avant leur revendication contre le voile. Par ailleurs, en 2005, elle publie un *Cercle Léon Trotsky (CLT)*, « Les religions et les femmes ». Il s'agit seulement de son deuxième *CLT* lié à l'oppression des femmes<sup>778</sup> alors que cette publication a débuté en 1983 et qu'il s'agit du 97<sup>e</sup> numéro<sup>779</sup>. De plus, à partir de l'affaire de Creil en 1989 et dans les publications la suivant l'organisation multiplie les sujets sur les femmes luttant dans les pays musulmans contre le port du foulard<sup>780</sup>. Parallèlement, le parti a tendance à mettre en avant les discours de figures féminines issues de l'immigration défendant des positions prohibitionnistes. Par exemple en 1989, le parti appuie la figure de Gisèle Halimi<sup>781</sup>. En 2003-2004, cette dernière revient tout comme Fadela Amara<sup>782</sup> ou Chahdortt Djavann<sup>783</sup>. Cependant, lorsque des femmes dans la même situation, également médiatisées, se positionnent contre l'interdiction du voile à l'école LO a tendance à ne pas évoquer leur orientation. C'est par exemple le cas de Shirin Ebadi, iranienne prix Nobel de la paix en 2003 et qui s'oppose publiquement au projet d'interdiction. Alors que l'organisation présente cette

---

<sup>774</sup>. Il est intéressant de noter qu'en plus de ses positions sur le cadre familial en 2004 LO défend qu'il y aurait plus de violences contre les femmes dans les quartiers populaires. Elle appuie cette position par l'idée qu'il existe des « frustrations [...] sentiments d'humiliation » construits par la réalité du chômage des discriminations et du racisme touchant spécifiquement les populations de ces quartiers que celles-ci amènent une « recherche de compensation qui s'exprime à travers la violence contre les femmes ». Cela va pleinement dans le sens de la construction d'un patriarcat particulièrement prégnant chez les non-blancs. Voir *Cercle Léon Trotsky*, n° 97, « Les religions et les femmes », 04/02/2005.

<sup>775</sup>. Lutte de classe au sens marxiste, classe ouvrière contre bourgeoisie. Une grande partie de son intervention et de ses productions sont centrées sur l'actualité des luttes en entreprise.

<sup>776</sup>. Par exemple, les organisations de la droite de l'échiquier politique, comme le note Sara Farris. Voir Sara Farris, « L'économie politique du fémonationalisme. Entretien avec Farris », *RP dimanche*, 05/12/2020.

<sup>777</sup>. Le 8 mars est la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes.

<sup>778</sup>. Ce *CLT* concentré sur le rapport des femmes à la religion représente donc à ce moment-là la moitié des productions du *Cercle Léon Trotsky* sur le sujet.

<sup>779</sup>. Voir *Cercle Léon Trotsky*, n° 97, « Les religions et les femmes », 04/02/2005.

<sup>780</sup>. Thomas Deltombe note d'ailleurs que 1989 marque un développement de ce genre de sujet dans la presse dominante, c'est-à-dire les médias ayant le plus de lectrices lecteurs, auditrices, auditeurs et audimat. Voir Thomas Deltombe, « 1989, la guerre des « tchadors » », dans : *L'islam imaginaire. La construction médiatique de l'islamophobie en France, 1975-2005*, Paris, La Découverte, « Poche/Essais », 2007, p. 98-121.

<sup>781</sup>. En effet, Gisèle Halimi quitte SOS Racisme étant en désaccord avec la ligne majoritaire de l'organisation qui s'oppose aux exclusions de jeunes filles voilées. Elle se positionne pour une lutte contre le voile.

<sup>782</sup>. Fadela Amara est la principale dirigeante de Ni putes Ni soumises.

<sup>783</sup>. Chahdortt Djavann est notamment l'auteur du pamphlet islamophobe *Bas les voiles !* en 2003.

remise de prix à une Iranienne ne portant pas le foulard comme une bonne nouvelle, elle omet son engagement sur le sujet<sup>784</sup>. De plus, Lutte Ouvrière se fait systématiquement l'appui des exclusions de jeunes filles voilées des collèges et lycées notamment en soutenant les mobilisations dans ce sens. En 1989, elle soutient la position du directeur du collège et le renvoi des trois jeunes filles voilées. En 1993, LO appuie la grève des professeurs de Nantua qui s'opposent au port du voile de quatre collégiennes et soutient leurs exclusions<sup>785</sup>. En 1994, le parti appuie l'exclusion de dix-sept lycéennes du lycée Faidherbe de Lille, qualifiées de « lycéennes islamistes ». En 2003, le parti participe activement à l'exclusion des lycéennes voilées du lycée Henri Wallon d'Aubervilliers<sup>786</sup>. Certains de ses militants travaillent sur place et affichent clairement leur positionnement politique<sup>787</sup>. Logiquement au vu de ces positions, LO entretient des liens avec la nébuleuse islamophobe<sup>788</sup> et fémonationaliste. C'est principalement le cas avec sa partie la moins radicale « composée de groupes se revendiquant [...] d'un féminisme laïque, de la lutte contre les intégrismes et de la défense de la laïcité »<sup>789</sup>. Il s'agit par ailleurs d'une rupture relative avec la position de l'organisation en 1983. En effet, à ce moment-là LO avait appuyé la position du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP)<sup>790</sup> qui avançait largement dans la compréhension d'une oppression religieuse<sup>791</sup>. Bien que divisée, cette association a globalement combattu l'islamophobie et les offensives légales entourant le voile. Lutte Ouvrière s'en est éloignée. Les exemples allant dans ce sens sont pluriels. En 1989 par exemple, l'organisation relaie l'appel « Profs ne capitulons pas ! », publié le 2 novembre dans le *Nouvel Observateur* et signé par Alain

<sup>784</sup>. Voir par exemple *Lutte Ouvrière* n° 1837, 17/10/2003, p. 2.

<sup>785</sup>. En effet, le 12 octobre 1993, au collège Xavier-Bichat, à Nantua, dans l'Ain, tous les professeurs se sont mis en grève, s'opposant au port du voile de 4 collégiennes. S'ensuit l'exclusion de deux d'entre elles. Puis, une lutte judiciaire justifie plusieurs fois ces exclusions. Elle est conclue en 1995 par le Conseil d'État qui va dans le même sens.

<sup>786</sup>. Il est à noter que ces exemples ne sont qu'une partie des prises de positions sur le sujet. Celles-ci sont plus nombreuses, mais toujours avec la même tonalité.

<sup>787</sup>. Voir Sophie Gargan, « Le voile à l'assaut des écoles », *Lutte Ouvrière*, n° 1834, 26/09/2003, p. 5.

<sup>788</sup>. Voir Abdellali Hajjat, Marwan Mohammed, *Islamophobie : comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, Paris, la Découverte, 2013, p. 137.

<sup>789</sup>. En effet, Abdellali Hajjat et Marwan Mohammed différencient cette première composante d'une autre à laquelle Lutte Ouvrière ne s'associe que très marginalement comme on va le voir. Cette deuxième composante plus radicale est « intégrée dans la « galaxie » que l'on peut qualifier de « néoconservatrice européenne », laquelle s'unit contre l'« islamisation » de l'Europe (et des États-Unis) et propage le mythe de l'« Eurabie ». ». Voir Abdellali Hajjat, Marwan Mohammed, *Islamophobie : comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, Paris, la Découverte, 2013, p. 137. Par exemple en 1989, et malgré le reste de ses positions, LO refuse d'assimiler le voile à un quelconque problème de l'immigration.

<sup>790</sup>. Cette association a fait une conférence de presse le 16 mars 1983 partiellement retranscrite pas le parti. Voir P.V., « Une campagne électorale ponctuée de propos racistes », dossier « Le racisme : un mal auquel la classe ouvrière ne doit pas se résigner », *Lutte ouvrière*, n° 772, 19/03/1983, p. 11.

<sup>791</sup>. Voir p. 128-153 de ce mémoire.

Finkielkraut, Régis Debray, Élisabeth de Fontenay et Élisabeth Badinter<sup>792</sup>. En 1993, lors de l'affaire de Nantua, dans son soutien à l'exclusion des jeunes filles voilées, LO s'associe à des organisations et des personnalités de droite. Elle explique ce moment par un abandon de ce terrain par la gauche et se différencie des dignitaires de droite, qui, eux, cherchent à montrer une position ferme vis-à-vis des immigrés, qui n'est pas celle de l'organisation<sup>793</sup>. Mais ces critiques n'empêchent pas LO de participer à ce front. En 2003-2004, le parti se fait un soutien indéfectible de l'organisation Ni putes ni soumises<sup>794</sup>. Il en suit et en retranscrit les meetings et réunions publiques, et choisit, après une hésitation, de participer à la manifestation qu'elle impulse largement le 6 mars 2004. Cette mobilisation scissionne le cadre unitaire de ce 8 mars<sup>795</sup> différé, avec la volonté de centrer le message contre le voile, sur un contenu laïc et non en opposition au gouvernement<sup>796</sup>.

Le profil fixé et largement durable de l'organisation durant ces trois affaires n'est pas inclus uniquement dans ses positions fémonationaliste. Il se retrouve aussi dans le rapport de l'organisation à la laïcité qui se caractérise par une position d'entre-deux. Il se situe entre un rejet de l'argument laïc pour s'opposer au voile, et l'avancée d'une laïcité antireligieuse ayant des accointances identitaires<sup>797</sup> et islamophobes. De façon générale Lutte Ouvrière secondarise l'argument laïc pour mettre au premier plan l'argument féministe. La principale analyse mobilisée<sup>798</sup> par l'organisation lors des trois affaires, pour rejeter cette utilisation est que la laïcité est portée par d'autres pour empêcher l'expression politique dans les établissements. Ce à quoi LO s'oppose<sup>799</sup>. Cependant quand elle s'approprie cette laïcité elle rejette une forme de laïcité ouverte<sup>800</sup> dont les partisans avancent des arguments libéraux, pour la tolérance, la liberté et le droit de penser comme on le souhaite<sup>801</sup>. Elle l'associe aux

---

<sup>792</sup>. D'autres signataires participent aussi à cet appel. Ce dernier prône une politique prohibitionniste et l'interdiction du voile à l'école.

<sup>793</sup>. Voir S.F., « L'affaire du voile (suite) », *Lutte ouvrière*, n° 1323, 12/11/1993 p. 5.

<sup>794</sup>. Ni putes ni soumises est une association fémonationaliste.

<sup>795</sup>. Le 8 mars est la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes.

<sup>796</sup>. Voir Nicolas Dot-Pouillard, « Les recompositions politiques du mouvement féministe français au regard du hijab. Le voile comme signe et révélateur des impensés d'un espace public déchiré entre identité républicaine et héritage colonial », *SociologieS*, 2007. De fait, l'ensemble de ces exemples s'inscrivent pleinement dans les « convergences » entre féministes organisations se revendiquant du féminisme et néolibéraux, qu'étudie Sara Farris. Elles sont constitutives du fémonationalisme. Voir Sara Farris, « L'économie politique du fémonationalisme. Entretien avec Farris », *RP dimanche*, 05/12/2020.

<sup>797</sup>. Voir Jean Baubérot, *Les sept laïcités françaises : le modèle français de laïcité n'existe pas*, Paris, France, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2015, p. 103-118.

<sup>798</sup>. On retrouve cette analyse dans les trois affaires étudiées ici.

<sup>799</sup>. LO s'oppose à cette utilisation de la laïcité plus clairement que la LCR durant ces 16 années.

<sup>800</sup>. Elle ne nomme cependant pas cette laïcité avec ces termes. Mais il s'agit bien de positions constituant cette laïcité ouverte. Voir Jean Baubérot, *Les sept laïcités françaises : le modèle français de laïcité n'existe pas*, Paris, France, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2015, p. 89-101.

<sup>801</sup>. Voir par exemple Arlette Laguiller, « L'éditorial d'Arlette Laguiller Il n'y a pas de liberté sans liberté pour les femmes », *Lutte Ouvrière*, n° 1371, 14/10/1994, p. 2.

arguments des islamistes<sup>802</sup> qui les serviraient directement. L'organisation y oppose d'abord une forme de laïcité antireligieuse<sup>803</sup>. Pour appuyer cette vision, Lutte Ouvrière a tendance à unifier et essentialiser les religions. En effet, elle les associe aux institutions religieuses dominantes. De plus, elle ne développe qu'extrêmement peu sur les courants religieux de gauche et d'extrême gauche s'en revendiquant et qui peuplent pourtant l'histoire des luttes<sup>804</sup>. S'appuyant sur cela, l'organisation accole aux religions dans leur ensemble des positions visant toujours à renforcer l'oppression sociale<sup>805</sup>, et un caractère antiféministe par nature<sup>806</sup>. Cette position s'accompagne de la volonté affichée à plusieurs reprises par l'organisation de reconnaître à l'ensemble des religions un statut complètement oppressif. Ainsi, plusieurs fois des productions font le lien entre les différentes religions<sup>807</sup>. Cependant, cette réalité n'empêche pas le parti de développer un certain nombre d'arguments ciblant spécifiquement l'islam et musulmans. Par exemple, il arrive à l'organisation de reprendre sans la critiquer<sup>808</sup> l'idée que l'islam contrairement à d'autres religions est né « comme une société où pouvoir religieux et pouvoir temporel étaient confondus »<sup>809</sup>. Cela n'arrive pas pour les autres religions durant ces affaires, bien que parfois, la spécificité de l'islam concernant cet aspect

---

<sup>802</sup>. *Ibid.*

<sup>803</sup>. Voir Jean Baubérot, *Les sept laïcités françaises : le modèle français de laïcité n'existe pas*, Paris, France, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2015, p. 25-36.

<sup>804</sup>. En effet, pope orthodoxe Gueorgui Gapone, acteur important de la révolution Russe de 1905, aux militants de la théologie de la libération en Amérique latine ou encore aux Moudjahidine du peuple en Iran. Ou même à Thomas Müntzer, leader religieux de la guerre des paysans dans le Saint-Empire romain germanique connu des marxistes classique pour l'ouvrage de Friedrich Engels sur le sujet. Voir : Friedrich Engels, *La guerre des paysans en Allemagne*, 1870. De nombreux exemples figurent pour les chrétiens dans cet ouvrage : Denis Pelletier, Jean-Louis Schlegel, *À la gauche du Christ : les chrétiens de gauche en France de 1945 à nos jours*, Paris, France, Éditions Points, 2015. D'ailleurs, cette réalité semble particulièrement caricaturale concernant les courants se revendiquant de l'Islam. Elle amène en effet l'organisation à rassembler dans la même caractérisation « d'islamistes » des organisations tel que le Front islamique du salut algérien, les organisations partisans des positions de l'ayatollah Khomeyni en Iran et celles participant à la coalition Respect. Ces forces sont toutes associées à des projets politiques réactionnaires. Alors que la coalition Respect se positionne pour un anticapitalisme avec pour horizon le socialisme.

<sup>805</sup>. Ces positions se retrouvent dans plusieurs productions. Voir par exemple « Les intégrismes religieux, instruments de la réaction politique », *Cercle Léon Trotski*, n° 43, 01/02/1991 dont un encadré résume les thèses dans la première partie de ce chapitre. Voir « France – La loi de 1905, fondement de la laïcité ou compromis vite remis en cause ? » *Lutte de Classe*, n° 79, mars 2004 ; *Cercle Léon Trotsky*, n° 97, « Les religions et les femmes », 04/02/2005.

<sup>806</sup>. « Toutes les religions, expressions archaïques d'un passé de barbarie, sont antiféministes par nature. Elles peuvent avoir des différences entre elles, en fonction des sociétés dans lesquelles elles sont nées et dans lesquelles elles se sont épanouies, elles ont au moins cela en commun. ». Voir Lutte Ouvrière, *Cercle Léon Trotsky*, n° 97, « Les religions et les femmes », 04/02/2005. Ce caractère systématiquement et essentiellement oppressif des religions envers les femmes est d'ailleurs associé à l'oppression des homosexuels dans ce *CLT*.

<sup>807</sup>. Voir par exemple Arlette Laguiller, « L'éditorial d'Arlette Laguiller, Au nom du Christ ou du Prophète, C'est le même enfer ! », *Lutte ouvrière*, n° 1082, 25/02/89, p. 1-2 ; Une du journal, « Conférence du Caire : Quand le pape et les islamistes communient contre le droit des femmes » *Lutte Ouvrière*, n° 1366, 09/09/1994, p. 1 ; Dominique Mathieu, « Les valeurs chrétiennes dans la future Constitution européenne Une nouvelle croisade conforme à cette société pourrie », *Lutte Ouvrière* n° 1823, 11/07/2003, p. 5.

<sup>808</sup>. LO n'en fait cependant pas la règle.

<sup>809</sup>. Voir « Les intégrismes religieux, instruments de la réaction politique », *Cercle Léon Trotski*, n° 43, 01/02/1991.

est tempérée<sup>810</sup>. Ce lien essentialisé entre islam et non-distinction des pouvoirs religieux et temporel amène l'organisation à particulièrement uniformiser et confondre cette religion avec ce qu'elle appelle l'« intégrisme » ou le « fondamentalisme »<sup>811</sup>. Une autre idée avancée par le parti allant dans le même sens en 1989 est que « les religions catholiques et leurs variantes ont dû mettre de l'eau dans leur vin » concernant l'oppression des femmes et d'autres éléments<sup>812</sup>. L'islam n'aurait lui pas connu cette évolution<sup>813</sup>. Il serait donc particulièrement oppressif<sup>814</sup>. Enfin, comme nous allons le détailler, les positions de l'organisation évoluent sur « le sens » qu'elle donne au voile du voile en 1994. En effet, elle l'associe alors à la défense des positions politiques des « intégristes ». Ce type de lien n'est alors pas fait avec des signes d'autres religions. Cela donne donc une spécificité particulièrement réactionnaire à une coutume largement répandue parmi les musulmans, les stigmatisant. L'ensemble de ces positionnements qui facilitent le fémonationalisme et défendent une laïcité s'approchant d'une laïcité antireligieuse identitaire et islamophobe poussent notamment l'organisation à ne pas relier ces trois affaires nationales du voile à des événements réactionnaires. Par exemple en 1989 alors que le Front national fait un score important aux législatives partielles de novembre, l'organisation ne rapproche pas cela de la polémique entourant le collège de Creil<sup>815</sup>.

Si le profil décrit dans les lignes précédentes qui facilite clairement islamophobie et fémonationalisme est une constante durant ces seize années un certain nombre de positions de l'organisation sont néanmoins amenées à évoluer. Certaines changent du fait de nouveaux éléments dans la situation. D'autres sont plus directement issus d'évolutions d'orientation de

---

<sup>810</sup>. Voir par exemple « France - La loi de 1905, fondement de la laïcité ou compromis vite remis en cause ? », *Lutte de Classe*, n° 79, mars 2004. LO y explique que la religion catholique n'est pas restée à des positions strictement spirituelles, mais a aussi cherché à gérer des territoires.

<sup>811</sup>. En effet, comme nous l'avons vu plus haut, en 1991 l'organisation donne deux aspects à la démarche « intégriste » : « celui qui consiste à vouloir revenir à la lettre des textes dits fondamentaux, et celui qui consiste à vouloir diriger par la religion non seulement les opinions et la morale, mais aussi le pouvoir politique ». Elle rapproche plus spécifiquement l'islam de cette définition dans la mesure où ses origines l'amèneraient à ne pas différencier pouvoir religieux et politique. Voir « Les intégrismes religieux, instruments de la réaction politique », *Cercle Léon Trotski*, n° 43, 01/02/1991. Cette idée est reprise en 2005 pour l'associer cette fois à du « fondamentalisme ». Voir *Cercle Léon Trotski*, n° 97, « Les religions et les femmes », 04/02/2005.

<sup>812</sup>. Voir Roger Girardot, « Le voile pour les filles, il faut choisir son camp ! », *Lutte ouvrière*, n° 1115, 20/10/1989, p. 5.

<sup>813</sup>. Cette idée est associée à une interrogation de l'organisation, autour d'un lien plus fort entre voile et islam qu'entre voile et autres religions. LO ne tranche pas sur cette question.

<sup>814</sup>. Cependant ce caractère particulièrement oppressif n'est jamais avancé comme tel, mais le reste de l'argumentaire y amène de fait.

<sup>815</sup>. Ce non rapprochement constitue une différence avec la LCR à ce moment qui elle l'opère.

l'organisation<sup>816</sup>. Un des nouveaux éléments de la situation, autour de 2003, est le développement de l'utilisation du terme islamophobie dans le champ politique français, lié à des débats l'entourant. En effet, comme le notent Marwan Mohammed et Abdellali Hajjat, l'utilisation du terme à l'Assemblée nationale passe de 8 occurrences entre 1997 et 2002 à 19 soit une augmentation de 137,5 %. Les politiste et sociologue expliquent d'ailleurs que son usage a été concentré dans les débats entourant l'interdiction du port du hijab en 2003 et 2004<sup>817</sup>. De plus en 2003, un argument faux est mobilisé dans l'espace public pour s'attaquer au concept, il l'associe à une utilisation par les mollahs iraniens durant la révolution de 1979 pour décrédibiliser toute critique envers l'islam<sup>818</sup>. Avant ce moment, Lutte Ouvrière n'avance pas d'éléments sur une discrimination religieuse touchant les musulmans<sup>819</sup>. Elle explique d'ailleurs en 1991 que les dirigeants français n'avaient pas de problème avec l'islam<sup>820</sup>. En 2004, l'organisation s'oppose clairement à l'idée qu'il existerait une oppression religieuse<sup>821</sup>. Puis, en 2005, elle reprend à son compte la contre-vérité selon laquelle le terme a été inventé par les mollahs iraniens<sup>822</sup>. De plus, LO a tendance à aller dans le sens des discours grossissant les phénomènes liés à l'islam voyant son développement comme un problème et l'anticipant en rapprochant son discours des productions du moment. Par exemple, en 1989, l'organisation appuie l'idée que si les ports du voile sont « autorisés »<sup>823</sup>, ils se multiplieront et il y en aura des milliers par la suite<sup>824</sup>. D'autre part, au même moment,

---

<sup>816</sup>. Cela ne veut pas dire que dans ce second cas, les évolutions n'ont pas de lien avec des événements et un contexte extérieur au parti. Mais il semble qu'elles auraient pu largement se développer sans l'appui de ces événements.

<sup>817</sup>. Cette hausse est aussi concentrée autour des débats sur « le port du niqab dans l'espace public en 2010 ». Ce deuxième point ne nous intéresse pas directement ici. Voir « Le déni de l'islamophobie », dans : Marwan Mohammed, Abdellali Hajjat, *Islamophobie. Comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman*, Paris, La Découverte, « Poche/Essais », 2016, p. 199-236.

<sup>818</sup>. Cette contre-vérité est notamment diffusée par Caroline Fourest et Fiametta Venner dans un de leur texte en 2003. Voir Caroline Fourest et Fiametta Venner, « Islamophobie ? », *ProChoix*, n° 26-27, 2003. Il s'agit en effet d'une contre-vérité puisque le terme n'existe ni en arabe ni en persan. Voir, Marwan Mohammed, Abdellali Hajjat, « De l'anti-orientalisme au Runnymede Trust », dans : *Islamophobie. Comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman*, Paris, La Découverte, « Poche/Essais », 2016, p. 71-87.

<sup>819</sup>. Cela constitue une différence avec la LCR qui avance par exemple cette idée en 1989.

<sup>820</sup>. Voir « Les intégrismes religieux, instruments de la réaction politique », *Cercle Léon Trotski*, n° 43, 01/02/1991.

<sup>821</sup>. L'argumentaire avancé est centré sur l'idée que l'État français discute avec les autorités religieuses musulmanes. De plus, il explique que l'islam a droit à son émission religieuse hebdomadaire sur France 2 et que le ministre de l'Intérieur organise un islam de France. Voir « Quand une partie de l'extrême gauche fait la cour aux islamistes », *Lutte de Classe*, n° 84, novembre 2004.

<sup>822</sup>. Voir *Cercle Léon Trotski*, n° 97, « Les religions et les femmes », 04/02/2005.

<sup>823</sup>. Cette position inverse d'ailleurs la problématique puisque le voile est alors autorisé, les débats entourent son interdiction.

<sup>824</sup>. Voir Cécile Bernier, « Port du voile, L'égalité des sexes un combat toujours à mener », *Lutte ouvrière*, n° 1121, 01/12/1989, p.3. Cette position reprend indirectement certains discours médiatiques du moment qui expliquent que le message porté par le port du voile est une volonté de développement de la pratique. Voir Thomas Deltombe, « 1989, la guerre des « tchadors » », dans : *L'islam imaginaire. La construction médiatique de l'islamophobie en France, 1975-2005*, Paris, La Découverte, « Poche/Essais », 2007, p. 98-121.

l'organisation reprend le nombre d'affaires locales liées au voilé pointé par Alain Finkielkraut<sup>825</sup> qui les surévalue largement<sup>826</sup>. Par ailleurs, en 1994, le parti pense probable l'influence dominante des « islamistes » « dans les milieux d'origine maghrébine des cités de banlieue »<sup>827</sup>. L'organisation analyse ainsi les réactionnaires se revendiquant de l'islam comme ayant une influence importante dans les quartiers populaires<sup>828</sup>. En outre, LO reprend la dichotomie entre islam « modéré » et « intégriste » qui se développe alors dans les médias. En effet, Thomas Deltombe explique qu'en 1989 cette rhétorique se diffuse<sup>829</sup>. Dans les médias dominants<sup>830</sup>, elle prend une forme particulière. Les « modérés » y sont définis de façon mouvante. Cependant, ils se distinguent comme étant plus proches de l'« intégration ». Ils font partie des beaux quartiers<sup>831</sup>, les classes populaires sont plus sujettes à « l'intégrisme ». La démarcation est aussi nationale, l'islam « populaire » ou « enflammé » apparaît systématiquement comme « étranger ». La version de Lutte ouvrière diffère en partie. Il s'agit davantage de travailleurs immigrés qui sont associés à des musulmans « modérés ». Mais la logique est la même, l'organisation les interroge et généralise leurs dires. Ceux-ci critiquent de façon affirmée l'islam et le voile. Ce dernier serait uniquement utilisé par des « intégristes »<sup>832</sup>.

De plus, LO commence à utiliser le terme de communautarisme principalement à partir de 2005<sup>833</sup>. Le sociologue Marwan Mohammed, et le politologue Julien Talpin, coauteur d'un

---

<sup>825</sup>. Alain Finkielkraut est une figure importante de la nébuleuse islamophobe. Voir Marwan Mohammed, Abdellali Hajjat, « Le « problème » de l'immigration postcoloniale », dans : *Islamophobie. Comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, Paris, La Découverte, « Poche/Essais », 2016, p. 101-117.

<sup>826</sup>. Voir Cécile Bernier, « Foulard islamique. Appel de trois associations Un combat contre l'oppression de la femme », *Lutte ouvrière*, n° 1120, 24/11/1989, p. 14. A.Finkielkraut y explique qu'un quart des lycées sont touchés.

<sup>827</sup>. Arlette Laguiller, « L'éditorial d'Arlette Laguiller Il n'y a pas de liberté sans liberté pour les femmes », *Lutte Ouvrière*, n° 1371, 14/10/1994, p. 2.

<sup>828</sup>. LO fait le lien entre cette influence supposée et la lutte en cours à ce moment entre réactionnaires se revendiquant de l'islam et gouvernement en Algérie.

<sup>829</sup>. Voir par exemple Thomas Deltombe, « 1989, la guerre des « tchadors » », dans : *L'islam imaginaire. La construction médiatique de l'islamophobie en France, 1975-2005*, Paris, La Découverte, « Poche/Essais », 2007, p. 98-121.

<sup>830</sup>. Les médias dominants sont ceux qui ont le plus de lectrices lecteurs, auditrices, auditeurs et audimat.

<sup>831</sup>. TF1 fait alors des sujets dans ces beaux quartiers. Voir à ce propos et sur la thématique Thomas Deltombe, *L'islam imaginaire. La construction médiatique de l'islamophobie en France, 1975-2005*, Paris, La Découverte, « Poche/Essais », 2007, p. 98-121.

<sup>832</sup>. Voir « Des travailleurs immigrés : « Accepter c'est dangereux ! » », *Lutte ouvrière*, n° 1117, 03/11/1989, p. 5.

<sup>833</sup>. La première utilisation du terme par l'organisation dans les *Lutte ouvrière* a lieu en 2002. Cependant, il n'est à ce moment pas directement approprié par l'organisation. En effet, il est alors issu de citations de personnalités politiques. Le terme « communautarisme » est plus directement approprié par la fraction minoritaire de l'organisation en 2004. Cependant, elle l'utilise pour s'opposer à la politique visant à associer antisionisme et antisémitisme. De plus, elle le fait pour critiquer l'utilisation qu'en fait le Conseil représentatif des institutions juives de France. Cela l'éloigne largement de l'utilisation qu'en fait LO à partir de 2005. Voir Raoul Glaber, « Tribune Combattre l'antisémitisme », *Lutte ouvrière*, n° 1853, 06/02/2004, p. 6. Enfin alors que le terme n'est

ouvrage sur ce sujet<sup>834</sup> expliquent que « le label “communautariste” constitue avant tout un stigmat qui contraint très fortement les mobilisations des groupes minorisés en les disqualifiant via un soupçon d’illégitimité permanente qui nie leur citoyenneté »<sup>835</sup>. Il est en ce sens intéressant de noter que Lutte Ouvrière s’approprie vraiment le terme et l’utilise au moment où se développe le Mouvement des indigènes de la République (MIR) principalement pour le caractériser<sup>836</sup>. Ce mouvement est, en effet, à ce moment-là une des principales composantes de la dynamique antiraciste qui émerge alors. Pour aller vers cette caractérisation « communautariste », l’organisation explique d’abord que la jeune génération liée à l’immigration « qui affiche “fièrement leur appartenance communautaire et religieuse” » a une position moins juste que la précédente. Celle-ci, « dont le comportement favorisait l’intégration non seulement dans la société française, mais également dans la classe ouvrière de ce pays »<sup>837</sup> allait dans le bon sens contrairement à la nouvelle génération. Lutte Ouvrière prône alors une forme d’intégration qu’elle différencie de ce qu’elle pense être l’intégration dominante en ce qu’elle ne demande pas d’acculturation complète aux migrants. En effet, l’organisation explique<sup>838</sup> qu’il est normal que les populations issues de l’immigration se retrouvent en France entre communauté de langue et de culture. Néanmoins, elle s’oppose, nouvellement donc, au « communautarisme ». Elle le pense comme constitué de politiques conscientes qui visent à se structurer en communauté et donc qui divisent la classe. L’organisation relie cela à la politique « d’intégristes »<sup>839</sup>. De même, le parti associe l’Appel des Indigènes de la République<sup>840</sup> à du « communautarisme ». LO explique que l’Appel ne développerait pas une logique de classe et donc la diviserait. De plus, l’organisation critique la position présente dans l’appel selon laquelle la loi d’interdiction du voile dans l’enseignement est raciste et sexiste. En outre, comme certains médias, LO l’associe

---

utilisé qu’une fois dans les *Lutte ouvrière* de 2002, trois fois dans ceux de 2003, une fois dans ceux de 2004, il l’est dix fois en 2005.

<sup>834</sup>. Voir Marwan Mohammed, Julien Talpin, *Communautarisme ?*, Paris, France, PUF, 2018.

<sup>835</sup>. Voir Marwan Mohammed, Julien Talpin, « Résumé d’ouvrage », *Communautarisme ?*, Paris, France, PUF, 2018.

<sup>836</sup>. L’ensemble des occurrences du terme dans l’hebdomadaire et le mensuel de l’organisation sont en effet liées au MIR. Voir par exemple « Communisme et communautarisme », *Lutte de Classe*, n° 89, Été 2005.

<sup>837</sup>. Voir « Quand une partie de l’extrême gauche fait la cour aux islamistes », *Lutte de Classe*, n° 84, novembre 2004.

<sup>838</sup>. Cette position est d’ailleurs la même que celle que LO portait le faisait en 1983. Voir « Quand la presse et le gouvernement crient haro sur les immigrés », *Lutte ouvrière*, n° 766, 05/03/1983, p. 5.

<sup>839</sup>. Voir *Cercle Léon Trotsky*, n° 97, « Les religions et les femmes », 04/02/2005.

<sup>840</sup>. Il est intéressant de noter que l’organisation s’éloigne moins du contenu de l’appel dans ses critiques que la LCR. Elle le fait néanmoins, expliquant par exemple qu’il unifierait l’ensemble des Français. Ce que l’appel ne fait pas.



largement à une manœuvre « d'intégristes »<sup>841</sup> plus ou moins dirigée par Tariq Ramadan<sup>842</sup> qu'elle caractérise d'ennemi de classe et « d'islamiste ». L'organisation se fait très critique de la minorité de la LCR<sup>843</sup> et de la Jeunesse communiste révolutionnaire (JCR) qu'elle accuse des s'être fait le marchepied de T.Ramadan<sup>844</sup>. Elle explique par ailleurs au même titre que les médias dominants du moment que la présence de T.Ramadan au Forum social européen a posé problème<sup>845</sup>. Dans une même logique, elle appuie l'idée que le fait que la LCR ne l'ait pas dénoncé est aussi problématique<sup>846</sup>. Cette position est liée à l'orientation générale de l'organisation qui refuse de s'allier avec des organisations se revendiquant de l'islam<sup>847</sup>. LO critique par exemple avec aplomb la politique du Socialiste Workers Party (SWP) dans la coalition électorale Respect<sup>848</sup>. Lutte Ouvrière la qualifie de « pro-islamiste ». Le parti postule que la position du SWP a une influence sur l'extrême gauche européenne. Il associe cette idée au fait que les organisations d'extrême gauche auraient eu des positions proches du tiers-mondisme par le passé. LO explique que celles-ci étaient trop peu critiques vis-à-vis des organisations nationalistes indépendantistes après la guerre : organisations qu'elle compare aux « islamistes » du moment. Enfin, l'organisation marxiste révolutionnaire s'oppose au fait de manifester aux côtés de femmes voilées. En ce sens, elle critique la JCR, accusée d'avoir manifesté aux côtés « d'intégristes » les 6 mars 2004 et 8 mars 2005.

À l'image de ces nouvelles positions directement liées à l'apparition de nouveaux éléments dans la situation politique, Lutte Ouvrière voit aussi certaines de ses orientations évoluer. Par exemple, une part de l'explication que donne l'organisation au sens du voile change. Alors qu'en 1989 la position de l'organisation ne laissait pas de place à l'explication qu'y donnaient les jeunes filles portant le foulard en 1994, le parti envisage que certaines jeunes filles

---

<sup>841</sup>. Cela n'empêche pas LO de reprendre une de ses idées, celle expliquant que le colonialisme influence encore les imaginaires en France. Voir « Communisme et communautarisme », *Lutte de Classe*, n° 89, Été 2005.

<sup>842</sup>. Il est enfin intéressant de noter que l'organisation reprend parfois des arguments produits par les acteurs des mobilisations islamophobes. Par exemple, en 1993, lorsqu'à Nantua des professeurs font grève et s'opposent au port du voile par des élèves en classe, LO reprend une partie de leur argumentaire. Ceux-ci expliquent que « le port du foulard met en cause la liberté des élèves, compromet leur sécurité lors de la pratique des matières scientifiques et de l'éducation sportive et physique ». Voir S.F., « Des professeurs contre le port du foulard islamique en classe », *Lutte Ouvrière*, n° 1319, 15/10/1993, p. 5.

<sup>843</sup>. Plusieurs des membres de la minorité de la LCR ont signé l'Appel des Indigènes.

<sup>844</sup>. Voir « Communisme et communautarisme », *Lutte de Classe*, n° 89, Été 2005.

<sup>845</sup>. Elle ne prend donc pas la défense de Tariq Ramadan autour d'arguments d'ordre démocratiques, comme a pu le faire la LCR. De plus, cette position est défendue en 2004, en 2003 LO ne prend pas position.

<sup>846</sup>. Il est intéressant de noter que les critiques produites par Lutte Ouvrière sur la LCR autour de ces éléments sont toutes publiées après la fin des campagnes électorales régionales et européennes communes. Celles-ci sont menées par les deux organisations en 2004.

<sup>847</sup>. Ces positions émergent logiquement au moment où ce type d'alliances se pose plus clairement puisque de nouveaux collectifs antiracistes comportant musulmans, musulmanes et non-musulmans émergent à ce moment. C'est aussi en 2004 que la coalition Respect est fondée.

<sup>848</sup>. Voir sur cette question les annexes de ce mémoire, p.246-274.

pourraient ou non le choisir librement<sup>849</sup>. LO ne se prononce pas sur cette question, et affirme que le combat des femmes portant le voile n'est pas celui de l'organisation. En 2004 Lutte Ouvrière intègre à son argumentaire l'idée que le port du voile pourrait être un choix. Dans ce cas pour le parti cela va à l'encontre de l'émancipation de l'ensemble des femmes<sup>850</sup>. De surcroît, en 1994, l'organisation affermit le lien qu'elle faisait précédemment entre les « intégristes » et le port du voile. Si en 1989 certains articles non centraux expliquent que le voile n'est défendu que par les « intégristes »<sup>851</sup>, en 1994 l'association entre voile et intégrisme est plus forte, un éditorial de *Lutte ouvrière* explique par exemple :

« Le foulard islamiste aujourd'hui n'est pas un vêtement. C'est un drapeau, c'est un programme, avant tout celui de l'oppression religieuse des femmes. Les perspectives sociales et politiques qu'il représente sont celles du FIS<sup>852</sup> algérien ou des courants islamistes d'autres pays du monde, c'est-à-dire de mouvements fascistes »<sup>853</sup>.

En 1994, un des sens du voile serait donc de défendre un programme politique pour LO, celui de « mouvements fascistes ». Selon l'organisation, soit celles le portant seraient soumises aux hommes les entourant et porteraient ce programme sans le vouloir. Soit, elles souhaiteraient le porter et seraient alors des « islamistes »<sup>854</sup>. En 2004, la possibilité de porter le voile pour défendre des positions « islamistes » s'envisage aussi<sup>855</sup> comme raisons données au port du voile. En effet, dans un article de *Lutte de Classe*, l'organisation donne des raisons différentes à ce port. En plus de celle revenant à défendre les positions « islamistes », être poussé par sa

---

<sup>849</sup>. Voir Arlette Laguiller, « L'éditorial d'Arlette Laguiller L'affaire du voile islamique La liberté, c'est le contraire de l'oppression des femmes », *Lutte ouvrière*, n° 1370, 07/10/1994, p. 2. Cette possibilité n'est que peu développée à ce moment-là par le parti.

<sup>850</sup>. Le fait que les jeunes filles portant le voile au centre de ces affaires soient d'abord des lycéennes en 1994 et 2003-2004 et des collégiennes en 1989 a une influence sur le fait que LO écrive alors l'idée que le port du voile peut être un choix. Tout comme les premières interviews que les médias font d'elles en 1994, et poursuivent en 2003-2004. Voir Thomas Deltombe, « Automne 1994, l'explosion des amalgames », dans : *L'islam imaginaire. La construction médiatique de l'islamophobie en France, 1975-2005*, sous la direction de Deltombe Thomas. Paris, La Découverte, « Poche/Essais », 2007, p. 212-239.

<sup>851</sup>. Voir « Des travailleurs immigrés : « Accepter c'est dangereux ! », *Lutte ouvrière*, n° 1117, 03/11/1989, p. 5. Ce discours est par ailleurs rare, loin d'être systématique.

<sup>852</sup>. Le FIS est le Front islamique du salut, organisation algérienne réactionnaire se revendiquant de l'islam. Elle lutte à ce moment-là contre le Front de libération nationale et l'état algérien pour le pouvoir dans le pays.

<sup>853</sup>. Voir Arlette Laguiller, « L'éditorial d'Arlette Laguiller Il n'y a pas de liberté sans liberté pour les femmes », *Lutte ouvrière*, n° 1371, 14/10/1994, p. 2.

<sup>854</sup>. LO qualifie d' « islamistes » les lycéennes portant le voile du lycée Faidherbe de Lille. Voir J.F., « L'exclusion de 17 lycéennes voilées... et les projets des militants intégristes », *Lutte ouvrière*, n° 1373, 28/10/1994, p. 5.

<sup>855</sup>. Cette défense n'est alors qu'une des possibilités, elle n'englobe pas l'ensemble des sens du port du voile contrairement à 1994. Et contrairement au sens d'oppression des femmes qui lui existe durant ces trois affaires et aussi à leur suite.

famille et son milieu sans vouloir porter le voile en fait aussi partit. L'organisation propose par ailleurs une dernière raison, celle de faire une crise d'adolescence et rechercher l'attention des médias. Cependant, le parti s'oppose complètement à la position qui expliquerait que le port du voile n'a pas un contenu patriarcal<sup>856</sup>. Une autre évolution de position de Lutte Ouvrière durant ces trois affaires concerne son soutien à une loi interdisant le port du voile à l'école. En effet, en 1989 Lutte Ouvrière l'introduit<sup>857</sup>. En 1994, elle critique la circulaire Bayrou, car elle n'interdit pas l'ensemble des signes religieux<sup>858</sup>. En 2003-2004, le parti change de position et ne revendique pas la mise en place d'une loi<sup>859</sup>. Il s'agit de fait d'une évolution, mais il ne va pas réellement dans le sens d'un amoindrissement du statut de facilitateur d'islamophobie de l'organisation. En effet, elle prend à ce moment des positions pour l'interdiction du port du voile dans de nouveaux secteurs. Comme les services publics<sup>860</sup> ou la rue pour les mineures. Un article va jusqu'à expliquer que :

« Bien sûr, on ne peut l'interdire [le port du voile] dans la rue, mais il faut le combattre partout par la propagande et par la pression. »<sup>861</sup>

Le type de « pression » proposée n'est pas détaillé, mais il s'agit de fait de pression extralégale

Au cours de cette première période Lutte Ouvrière a largement et clairement eu un statut d'organisation facilitatrice de la nouvelle islamophobie. Et ce, malgré l'opposition limitée de l'organisation à des offensives islamophobes secondaires. Tout comme sa condamnation contraste avec la première offensive politique nationale de l'histoire de la nouvelle islamophobie en 1983. Cependant, LO ne comprend pas cette dernière comme stigmatisant spécifiquement islam et musulmans. Cette mécompréhension s'articule avec celle qui caractérise largement les analyses de l'organisation concernant les offensives internationales

---

<sup>856</sup>. Voir « Quand une partie de l'extrême gauche fait la cour aux islamistes », *Lutte de Classe*, n° 84, novembre 2004.

<sup>857</sup>. Lutte Ouvrière prend cette position alors que la question d'une loi n'est alors pas au centre des débats.

<sup>858</sup>. Selon LO cette circulaire laisse des possibilités d'interprétations pour ce qui est ostentatoire et ce qui est discret. Cette position va à ce moment-là au-delà de la question du voile, l'ensemble des couvre-chefs liés à la religion sont visés. Par ailleurs bien qu'étant critique, le parti comprend la circulaire comme globalement positive.

<sup>859</sup>. Les accords électoraux pour les élections régionales et européennes avec la LCR sont d'ailleurs concomitants avec ce changement. La LCR s'oppose alors à une loi tout en avançant vers une position plus proche de la ligne de LO que précédemment.

<sup>860</sup>. Voir Sophie Gargan, « Port du voile Une pression réactionnaire », *Lutte ouvrière*, n° 1833, 19/09/2003, p.7.

<sup>861</sup>. *Ibid.*

post-guerre froide de 1990-1991, 2001 et 2003 et leurs corollaires islamophobes. Enfin, le parti soutient des positions affirmées de facilitateur d'islamophobie lors des affaires liées au port du voile dans l'enseignement primaire et secondaire en 1989, 1994 et 2003-2004. En effet durant ces années, Lutte Ouvrière défend systématiquement les exclusions. Elle s'appuie sur un profil allant dans le sens du fémonationalisme et secondairement d'une laïcité antireligieuse globalement identitaire et islamophobe. Cette position générale connaît quelques évolutions qui ne changent rien à son ossature générale. Comme nous allons le voir dans les pages qui suivent la période qui court du second semestre 2005 à la fin de la chronologie de ce mémoire<sup>862</sup> est marquée par un certain nombre de soubresauts, contradictions, et aller-retour. Ceux-ci nuancent ou renforcent le profil de facilitateur d'islamophobie de l'organisation.

---

<sup>862</sup>. Notre mémoire se termine le 6 janvier 2015.

## **B/Des soubresauts, contradictions et aller-retour nuancant en partie un profil de facilitateur d'islamophobie : 2<sup>d</sup> semestre 2005 – 6 janvier 2015**

La période traitée dans cette partie de chapitre se caractérise par un ensemble de soubresauts, contradictions et aller-retour qui viennent en partie nuancer le profil de facilitateur d'islamophobie de Lutte Ouvrière. Soubresauts et contradictions d'abord fin 2005, quand a lieu la révolte des quartiers populaires. En effet, à ce moment-là la position d'une minorité représentant seulement 3 % de l'organisation<sup>863</sup> amène celle-ci à devoir se justifier et à faire légèrement évoluer son orientation politique. Aller-retour quand en 2009 après avoir soutenu une loi d'interdiction du port du voile intégral dans l'espace public LO s'y oppose finalement. Aller-retour encore quand dans un premier temps l'organisation ne prend pas position sur l'interdiction du voile pour les accompagnatrices de sorties scolaires, puis, soutient le licenciement de Fatima Afif<sup>864</sup> de la crèche de Baby Loup et va jusqu'à s'opposer au port du voile au travail. Nous nous proposons de revenir par le menu, dans les pages qui suivent sur l'ensemble de ces éléments.

### **1/La révolte des quartiers populaires de 2005. Des nouveautés par rapport à 1990 entre positions minoritaires, décalage entre base et direction, et évolution de positions de Lutte Ouvrière**

Nous faisons le choix d'inclure ici les positions de Lutte Ouvrière sur les révoltes de Vaulx-en-Velin en 1990. D'une part, parce comme nous allons le voir dans les lignes qui suivent une part importante du profil de LO les concernant se retrouvent dans les positions défendues par l'organisation en 2005. D'autre part, l'intérêt principal des positions de Lutte Ouvrière sur ces deux révoltes des quartiers populaires, pour comprendre l'histoire de son rapport à la nouvelle islamophobie, réside dans les remous et évolutions que l'organisation connaît en 2005. Cependant malgré ces évolutions l'organisation continue de soutenir largement une position en déconnexion et en opposition à ces révoltes. L'orientation défendue par la majorité de Lutte Ouvrière concernant ces révoltes est donc largement similaire entre la mobilisation partie de Vaulx-en-Velin en 1990 et celle ayant comme origine Clichy-sous-Bois en 2005. En effet par exemple, durant ces deux moments, LO explique ces révoltes largement par des

---

<sup>863</sup>. Cependant, comme on va le voir cette minorité n'est pas seule, il existe aussi un décalage entre les positions de la direction de l'organisation et celles de sa base.

<sup>864</sup>. Fatima Atif est une travailleuse portant le voile.

raisons sociales : celles-ci se retrouveraient dans l'appauvrissement des populations des quartiers populaires, les inégalités dont elles sont victimes<sup>865</sup>, le chômage les touchant, ou encore le manque d'animateurs, d'éducateurs et d'infrastructures les entourant<sup>866</sup>. Par ailleurs, le parti ne donne qu'une place extrêmement secondaire au racisme touchant les habitants de quartiers populaires comme cause de ces révoltes. De plus, contrairement à la Ligue communiste révolutionnaire LO n'analyse pas la campagne qui se développe en 1990 contre la « casse » aux abords de la mobilisation lycéenne<sup>867</sup> comme étant. Par ailleurs, quand il est évoqué le racisme n'est pas présenté comme clairement structurel. De même, la police n'est pas non plus décrite comme une instance structurellement raciste<sup>868</sup>, mais comme composée d'éléments racistes. En ce sens, elle n'est pas comprise dans son ensemble comme une ennemie à combattre. En 1990 Lutte Ouvrière la différencie de l'armée et revendique son rapprochement avec la population. Dans son premier numéro réagissant à la révolte on peut par exemple lire :

« L'État ne peut pas à la fois consacrer des milliards à équiper des hélicoptères et des chars d'assaut pour aller faire la police dans le Golfe et [...] concevoir une police ou des éducateurs qui seraient plus proches de la population et au moins, surtout en ce qui concerne la police, expurgée des éléments racistes. »<sup>869</sup>

En 2005, le discours sur la police est un peu plus ambivalent<sup>870</sup>, néanmoins les positions majoritaires de LO restent dans la logique d'un non-rejet global. Par exemple, le premier éditorial des *Lutte ouvrière* produit pendant après le début de la révolte fait une distinction claire entre la police de proximité et les CRS<sup>871</sup>. Ces derniers sont décrits comme « une armada » utilisée « pour mener la guerre contre un quartier en s'en prenant à tout ce qui est jeune, à tous ceux dont le faciès leur déplaît ». La police de proximité n'est quant à elle pas

---

<sup>865</sup>. Voir « Une révolte à laquelle seule la classe ouvrière pourrait donner un drapeau », *Lutte ouvrière*, n° 1164, 12/10/1990, p. 16.

<sup>866</sup>. Voir par exemple Arlette Laguiller, « L'éditorial d'Arlette Laguiller La violence dans les quartiers populaires et ses responsables », *Lutte Ouvrière*, n° 1944, 04/11/2005, p. 3.

<sup>867</sup>. Cette mobilisation est initiée par des lycées des quartiers pauvres.

<sup>868</sup>. La police n'est pas non plus associée à une institution dont un des rôles serait de reproduire le racisme. Voir sur ce sujet Mathieu Rigouste, *La domination policière*, Paris, France, La Fabrique éditions, 2021.

<sup>869</sup>. Voir « Une révolte à laquelle seule la classe ouvrière pourrait donner un drapeau », *Lutte ouvrière*, n° 1164, 12/10/1990, p. 16.

<sup>870</sup>. Cette ambivalence est notamment issue de la remise en cause des positions majoritaires par la minorité de Lutte Ouvrière, comme nous allons le voir.

<sup>871</sup>. Les CRS sont les Compagnies républicaines de sécurité.

critiquée<sup>872</sup>. En outre, le harcèlement policier<sup>873</sup> et les violences policières connus par ces populations<sup>874</sup> ne sont pas interprétés comme étant structurels<sup>875</sup>. En 2005, où les productions sont plus nombreuses sur les révoltes, ces violences ne sont que très peu traitées, notamment dans les écrits directs de la direction de l'organisation<sup>876</sup>. Relativement à cela, dans les productions directes de la direction de Lutte Ouvrière, le parti ne prend pas position sur le caractère directement fautif des policiers dans la mort de Zyed et Bouna. Il semble cependant important de nuancer cela. En effet, un article de l'hebdomadaire défend les versions des témoins des victimes et explique que les policiers sont allés plus loin que la non-assistance à personne en danger<sup>877</sup>.

D'autre part, les positions communes à Lutte Ouvrière entre 1990 et 2005 sont largement liées à sa caractérisation des mobilisés, des violences des révoltes et engendrent des propositions d'orientations à leur endroit. En effet, l'organisation<sup>878</sup> caractérise largement les révoltés comme des membres du lumpenprolétariat<sup>879</sup>. Ce statut n'est donné textuellement qu'une fois par la majorité de l'organisation<sup>880</sup>, mais l'exclusion des révoltés de la classe ouvrière est présentée dans la plupart des productions de l'organisation<sup>881</sup>. Par exemple, le premier

---

<sup>872</sup>. Voir Arlette Laguiller, « L'éditorial d'Arlette Laguiller La violence dans les quartiers populaires et ses responsables », *Lutte ouvrière*, n° 1944, 04/11/2005, p.3. Par ailleurs, les éléments racistes au sein de la police sont aussi dénoncés dans cet éditorial.

<sup>873</sup>. Le harcèlement policier inclut le contrôle au faciès.

<sup>874</sup>. Voir ici aussi Mathieu Rigouste, *La domination policière*, Paris, France, La Fabrique éditions, 2021.

<sup>875</sup>. Une source va jusqu'à laisser penser que parmi les défenseurs de la position majoritaire lors du congrès de l'organisation en 2005, une intervention aurait expliqué que lors d'épisode de répression policière « seul les idiots se font arrêter. Voir Louis Guilbert, « Louis Guilbert – de la minorité », *Lutte de Classe*, n° 94, février 2006.

<sup>876</sup>. Les *Lutte de Classe* ou les éditoriaux des *Lutte ouvrière*. Dans les articles de *Lutte Ouvrière* c'est un peu différent. Un article prend par exemple clairement le parti des soutiens des morts et des victimes de Clichy-sous-Bois poursuivis par la police. Voir André Victor, « À propos du drame de Clichy-sous-Bois », *Lutte Ouvrière*, n° 1945, 11/11/2005, p. 7.

<sup>877</sup>. L'article explique que « Cette version minimale dédouane la police de l'essentiel, car en une demi-heure ou trois quarts d'heure, la police aurait largement eu le temps de prévenir EDF et de faire savoir aux jeunes que leur vie était en danger. Mais durant ce laps de temps, que s'est-il exactement passé à l'intérieur du poste de transformation ? ». Il met aussi en cause la responsabilité du gouvernement et de l'entreprise Électricité de France. Voir André Victor, « À propos du drame de Clichy-sous-Bois », *Lutte Ouvrière*, n° 1945, 11/11/2005, p.7. Cette position n'est reprise nulle part ailleurs dans les productions de l'organisation.

<sup>878</sup>. En 2005, il ne s'agit pas de l'ensemble de LO mais de sa majorité.

<sup>879</sup>. Il s'agit d'une catégorie de la sociologie marxiste qui désigne une frange de la population située socialement en dessous du prolétariat du point de vue de ses conditions de travail et de vie. Le terme qui en allemand veut littéralement dire prolétariat en haillons, a été introduit par Karl Marx et Friedrich Engels dans *L'Idéologie allemande*. Voir Karl Marx, Friedrich Engels, *L'Idéologie allemande*, 1845. Dans d'autres ouvrages ces théoriciens classiques du répertoire marxiste révolutionnaire, par exemple Léon Trotski, pensent nécessaire de s'en méfier comme pouvant servir la bourgeoisie. Voir par exemple Karl Marx, *Révolution et contre-révolution en Europe, Œuvres, IV, Politique I*, Paris, Gallimard, « Pléiade », 1994, p. 80-82. Léon Troski va même par penser le lumpenprolétariat comme une des bases sociales du fascisme avec la petite bourgeoisie paupérisée. Voir Léon Trotski, « Comment vaincre le fascisme ? », 1930-1933.

<sup>880</sup>. Voir Roger Girardot, « Banlieues 2005 et commentaire du texte d'orientation de la minorité Roger Girardot », *Lutte de Classe*, n° 94, février 2006.

<sup>881</sup>. En 2005 la majorité des articles de LO vont dans ce sens, bien que ce ne soit pas le cas de leur ensemble.

éditorial du parti sur la révolte va jusqu'à laisser entendre que les délinquants sont à l'initiative de la révolte et que les jeunes les ont suivis<sup>882</sup>. En effet, Arlette Laguiller explique que :

« La violence au quotidien dans ces quartiers est peut-être le fait de voyous ou de trafiquants. Mais des voyous, il y en a toujours eu, pourquoi trouvent-ils aujourd'hui le soutien d'une bonne partie des jeunes ? »<sup>883</sup>

En 1990, l'organisation se positionne en écrivant que si la classe ouvrière ne prend pas la tête de la révolte un guide pourrait se proposer. Il pourrait alors les orienter vers une autre forme de racisme que celui qu'ils subissent comme on « l'a vu par le passé ». Les « jeunes des banlieues pourraient alors se laisser embrigader par les pires ennemis de la classe ouvrière »<sup>884</sup>. Cette caractérisation générale s'accompagne de positions semblant flirter avec le paternalisme et le racisme concernant les mobilisés. Un article de Lutte Ouvrière explique par exemple qu'il est dit des jeunes « qu'ils préfèrent voler et défier la police qu'étudier à l'école ou travailler » et que c'est « peut-être vrais pour certains d'entre eux »<sup>885</sup>. Un autre exemple allant dans le même sens est développé lors d'une lutte en opposition à des élèves ayant agressé des professeurs à Saint Denis à laquelle LO se joint<sup>886</sup>. Le parti y explique la nécessité de recruter « des surveillants en plus, pour essayer "d'humaniser" un tant soit peu ce lycée »<sup>887</sup>. En outre, les méthodes de la mobilisation, notamment sa violence est très critiquée par LO. Elles sont associées à de l'individualisme<sup>888</sup>, s'attaquant aux mauvaises cibles et

---

<sup>882</sup>. Cependant cette thèse n'est plus avancée après cette première production par Lutte Ouvrière, bien que la figure du délinquant reste présente dans ses articles.

<sup>883</sup>. Voir Arlette Laguiller, « L'éditorial d'Arlette Laguiller La violence dans les quartiers populaires et ses responsables », *Lutte ouvrière*, n° 1944, 04/11/2005, p. 3. La réponse que donne Arlette Laguiller à cette question est floue et entoure un manque d'avenir.

<sup>884</sup>. Voir « Une révolte à laquelle seule la classe ouvrière pourrait donner un drapeau », *Lutte ouvrière*, n° 1164, 12/10/1990, p. 16. Ces positions rappelant celles explicitées plus de Léon Trotski qui fait du lumpenprolétariat une des bases sociales du fascisme. Voir Léon Trotski, « Comment vaincre le fascisme ? », 1930-1933.

<sup>885</sup>. Voir « Une révolte à laquelle seule la classe ouvrière pourrait donner un drapeau », *Lutte Ouvrière*, n° 1164, 12/10/1990, p.16. Cette position diffuse l'association de la délinquance à la figure de l'étranger ou de l'immigré qui est « l'une des plus solides structurations des imaginaires qui favorise les comportements racistes ». Voir Yvan Gastaut, « La délinquance immigrée : tranche d'histoire d'un préjugé à la peau dure », *Migrations Société*, 2007/1 (N° 109), p. 49-70.

<sup>886</sup>. Voir « Lycée Paul Eluard (Saint-Denis-93) L'émotion des « profs » », *Lutte ouvrière*, n° 1165, 19/10/1990, p. 13.

<sup>887</sup>. Dans ce lycée populaire cela revient à éloigner implicitement des lycéens issus de l'immigration de l'humanité.

<sup>888</sup>. La dégradation de cage d'escalier est par exemple mise en parallèle avec le fait de souhaiter être cadre. Voir Arlette Laguiller, « L'éditorial d'Arlette Laguiller Mitterrand et les banlieues On peut repeindre les escaliers, mais pas humaniser cette société », *Lutte ouvrière*, n° 1172, 07/12/1990, p. 2.



montrant la désorientation des jeunes<sup>889</sup> et leur « absence de conscience sociale et de solidarité »<sup>890</sup>. En 1990, la révolte est même caractérisée de « révolte asociale de la jeunesse pauvre »<sup>891</sup>. Ces mobilisations dans leur ensemble sont par ailleurs comprises comme stériles n'étant pas politiques et n'ayant pas de but<sup>892</sup>. De plus, Lutte Ouvrière<sup>893</sup> n'appelle pas à l'auto-organisation de la révolte<sup>894</sup> et souhaite que la classe ouvrière<sup>895</sup> en prenne la tête et l'amène sur son terrain plus traditionnel<sup>896</sup>. De plus, l'organisation ne fait jamais le lien avec les mobilisations lycéennes antérieures<sup>897</sup> ou postérieures aux révoltes<sup>898</sup> et n'appelle pas à des formes de convergence.

Au-delà de ce profil général allant dans le sens d'une déconnexion et d'un rejet de ces révoltes, on peut observer en 2005 un certain nombre d'évolutions des positions de l'organisation<sup>899</sup>. Certains de ces changements semblent notamment liés à des modifications

---

<sup>889</sup>. Voir Majorité de Lutte Ouvrière, « France - L'explosion dans les quartiers populaires : les responsables de la violence aveugle », 18 novembre 2005, *Lutte de Classe*, n° 92, novembre 2005.

<sup>890</sup>. Voir Arlette Laguiller, « L'éditorial d'Arlette Laguiller Editorial des bulletins d'entreprise du 7 novembre L'espoir n'est ni dans la violence stérile ni dans la résignation », *Lutte ouvrière*, n° 1945, 11/11/2005, p. 3.

<sup>891</sup>. Voir « Une révolte à laquelle seule la classe ouvrière pourrait donner un drapeau », *Lutte ouvrière* n° 1164, 12/10/1990 p. 16. De plus, il semble intéressant de noter que lors de son congrès de 2005 le texte de la majorité de l'organisation reprend le terme de « jeunes asociaux » pour caractériser les jeunes révoltés. Les médias reprennent cette formule et Robert Barcia, dirigeant très important de LO, explique que ce n'est pas un terme de l'organisation, mais celui du gouvernement. Comme on le verra, cela va à priori dans le sens d'une évolution des positions de l'organisation influée notamment par sa minorité.

<sup>892</sup>. Voir Arlette Laguiller, « L'éditorial d'Arlette Laguiller Editorial des bulletins d'entreprise du 7 novembre L'espoir n'est ni dans la violence stérile ni dans la résignation », *Lutte ouvrière*, n° 1945, 11/11/2005, p. 3.

<sup>893</sup>. Ce non appel à l'auto-organisation de la révolte par LO différencie l'organisation des positions de la LCR en 1990.

<sup>894</sup>. L'auto-organisation constitue un des éléments constitutifs de la stratégie suivie par les marxistes révolutionnaires. Elle constitue la base des organes de pouvoir pensés comme devant remplacer l'état dominant sous le capitalisme qui serait dirigé par la bourgeoisie. De plus, celle-ci permettrait un engagement plus collectif dans la lutte et rendrait plus difficile la trahison des directions syndicales. Voir par exemple Ernest Mandel, « Auto-organisation et parti d'avant-garde dans la conception de Trotsky », 1989.

<sup>895</sup>. Les révoltés ne font donc pas partie de cette classe selon l'organisation. Cette classe est donc composée pour LO de celles et ceux connaissant des situations moins précaires.

<sup>896</sup>. Par exemple Arlette Laguiller explique que « ce qu'on peut souhaiter, c'est que la classe ouvrière, en retrouvant sa capacité à réagir à l'offensive du patronat et du gouvernement, trouvera l'oreille de la jeunesse des quartiers populaires et que celle-ci, de son côté, pourra, aux côtés de l'ensemble du monde du travail, exprimer ce qui est légitime dans sa révolte en laissant les voyous et les petits trafiquants sur le bord du chemin ». Voir Arlette Laguiller, « L'éditorial d'Arlette Laguiller La violence dans les quartiers populaires et ses responsables », *Lutte ouvrière*, n° 1944, 04/11/2005, p. 3.

<sup>897</sup>. Cette mobilisation lycéenne antérieure concerne la révolte de 2005 avec la mobilisation contre la loi Fillon. Voir annexes, p.246-274 de ce mémoire.

<sup>898</sup>. Cette mobilisation lycéenne ultérieure à la révolte concerne la révolte de 1990. Voir annexes. Il est par ailleurs à noter que lors de ces mobilisations de 1990, LO s'oppose aux « casseurs » des mobilisations lycéennes et s'inscrit dans le discours, très présent médiatiquement, du développement de violences dans les lycées des quartiers populaires. Ce que ne fait pas la LCR. Un article va jusqu'à mettre en avant la participation de l'organisation à une lutte contre l'agression d'élèves sur des enseignants à Saint Denis. Le parti revendique le fait d'avoir publicisé l'affaire. Voir « Lycée Paul Eluard (Saint-Denis-93) L'émotion des profs », *Lutte ouvrière*, n° 1165, 19/10/1990, p. 13.

<sup>899</sup>. Il est cependant à noter qu'en 1990 il arrive à LO de reprendre aussi des positions notamment liées au contexte de l'évènement. Par exemple, l'organisation écrit, contrairement à la LCR, sur un évènement médiatisé,

des positions majoritaires et aux nouveaux évènements de la situation et ont lieu entre 1990 et 2005. D'autres, évoluant au cours du traitement de la révolte de 2005 par l'organisation, semblent en partie liés à l'orientation moins opposée aux révoltes de sa fraction minoritaire et à un décalage politique entre la base du parti et sa direction.

Les évolutions qui semblent liées à des modifications de positions de la majorité de LO et aux mutations de la situation politique s'illustrent dans plusieurs exemples. Ainsi, l'analyse des causes de la révolte évolue quelque peu. Par exemple, contrairement à 1990, en 2005, LO insiste sur le fait que les bases sociales sur lesquelles la révolte a émergé sont liées aux politiques des gouvernements précédents. La logique défendue semble être de cibler les gouvernements de gauche et donc les partis les ayant construits et soutenus<sup>900</sup>. En 1990, le parti au gouvernement était le PS. Lutte Ouvrière n'avait donc pas d'intérêt d'insister là-dessus<sup>901</sup>. Une autre nouveauté dans l'analyse des causes de la révolte de 2005 est celle de la place croissante que l'organisation accorde aux problèmes d'éducation associés aux jeunes des quartiers populaires. En effet, le manque d'éducation imputé au défaut d'investissements de l'État occupe une place plus importante dans l'argumentaire de Lutte Ouvrière par rapport aux manques liés à d'autres services publics<sup>902</sup>. Cette position s'appuie sur un argumentaire basé sur des stéréotypes racistes concernant l'apprentissage des jeunes des quartiers populaires. L'organisation explique qu'alors que la Troisième République aurait réussi à lutter contre les langues régionales, les jeunes des quartiers populaires parleraient plusieurs langues ce qui poserait problème<sup>903</sup>. Cela engendrerait « des poussées communautaristes ou tout

---

l'opération de réhabilitation de Vaulx-en-Velin avec la construction d'un mur d'escalade. Plusieurs médias avancent cela en expliquant notamment qu'il s'agit d'une politique volontariste de la ville ayant amélioré la vie dans les quartiers de la ville. Voir Sylvie Tissot, « Retour sur une émeute » dans : Sylvie Tissot et Pierre Tevanian, *Les mots sont importants : 2000-2010*, Paris, France, Libertalia, 2010. LO explique que ces constructions ne résolvent pas le chômage. Cependant, l'organisation n'avance pas l'idée qu'elles sont insuffisantes. Elle va dans le sens de quelque peu minimiser les mauvaises conditions de vie des habitants des quartiers populaires. Ce qui participe à éloigner la révolte d'une forme de rationalité.

<sup>900</sup>. Parmi ces partis ayant soutenu et construit les gouvernements de gauche LO cible notamment le Parti socialiste (PS).

<sup>901</sup>. Cette position amène d'ailleurs le parti à quelque peu critiquer celles et ceux qui expliquent la révolte uniquement par des causes sociales présentes. L'idée implicite semblant être que cela amènerait à dédouaner ces anciens gouvernements et les partis les ayant composés. Voir par exemple : Majorité de Lutte Ouvrière, « France - L'explosion dans les quartiers populaires : les responsables de la violence aveugle », 18 novembre 2005, *Lutte de Classe*, n° 92, novembre 2005.

<sup>902</sup>. Cependant, cette différence est plus une réalité dans les productions directement dirigées par la direction de l'organisation (Une, éditorial de *Lutte ouvrière*, *Lutte de Classe*) que dans les articles de *Lutte ouvrière*. Voir par exemple Une du journal, « L'explosion des banlieues Manque d'écoles et d'enseignants, incurie de l'État », *Lutte ouvrière*, n° 1946, 18/11/2005, p. 1. Comme nous le développons plus bas, cela nous semble participer à mettre en avant un décalage entre base et direction de l'organisation.

<sup>903</sup>. Voir par exemple Majorité de Lutte Ouvrière, « France - L'explosion dans les quartiers populaires : les responsables de la violence aveugle », 18 novembre 2005, *Lutte de Classe*, n° 92, novembre 2005. Il est d'ailleurs laissé entendre que le fait d'apprendre plus de deux langues dans la prime enfance ne serait pas biologiquement possible. Cette idée cible spécifiquement les personnes issues de l'immigration, puisqu'il est dit

simplement [...] le repliement sur sa bande »<sup>904</sup>. Une autre idée développée s'approchant de stéréotypes racistes est que les enfants issues de l'immigration maghrébine ou africaine auraient plus de mal à apprendre et serait moins cultivés que celles et ceux issus de l'immigration européenne<sup>905</sup>. Cette position expliquerait le plus grand besoin d'éducation de ces populations<sup>906</sup>. De plus, un autre discours, scientifiquement invalide<sup>907</sup>, s'articule à ces positions et explique que le niveau des élèves était meilleur quand ils passaient le certificat d'études. Ainsi un texte dans *Lutte de Classe* écrit par la majorité de l'organisation explique que :

« Tous les enseignants des anciennes générations savent que les enfants issus des milieux populaires qui passaient le certificat d'études étaient d'un tout autre niveau que beaucoup de ceux de douze ans aujourd'hui. »<sup>908</sup>

Par ailleurs, certaines des nouvelles positions de Lutte Ouvrière en 2005 accroissent un peu plus l'opposition de l'organisation aux révoltes des quartiers populaires. Par exemple, l'organisation se situe largement du côté de celles et ceux qui appellent à un retour au calme<sup>909</sup>. C'est du moins ce qui apparaît dans la politique unitaire du parti. LO signe en effet un appel le 13 novembre, qui va largement dans ce sens. Ses premières lignes expliquent par exemple que « Les violences sont autodestructrices. Elles nuisent essentiellement à ceux dont elles dénoncent l'exclusion. Faire cesser les violences, qui pèsent sur des populations qui

---

que les jeunes de familles aisées seraient avantagés du fait d'avoir la possibilité d'apprendre plusieurs langues. Voir Roger Girardot, « Banlieues 2005 et commentaire du texte d'orientation de la minorité - Roger Girardot », *Lutte de Classe*, n° 94, février 2006.

<sup>904</sup>. *Ibid.*

<sup>905</sup>. Voir les commentaires de la majorité aux positions minoritaires de la fraction de LO Louis Guilbert, « Louis Guilbert – de la minorité », dans : « Annexes - Extraits des interventions au congrès de Lutte Ouvrière des 3 et 4 décembre 2005 » *Lutte de Classe*, n° 94, février 2006.

<sup>906</sup>. Par ailleurs, ce discours de LO qui centre une part importante de ses solutions aux problèmes de la révolte des quartiers populaires dans l'école rappelle son opposition au cadre familial qui serait particulièrement réactionnaire chez les musulmans. Voir chapitre 3 de ce mémoire, p.181-200. Cette idée est par ailleurs accrue par le peu de critique que l'organisation fait au caractère bourgeois de cette école. Elle apparaît très peu et de façon secondaire, voir ici Majorité de Lutte Ouvrière, « France - L'explosion dans les quartiers populaires : les responsables de la violence aveugle », 18 novembre 2005, *Lutte de Classe*, n° 92, novembre 2005.

<sup>907</sup>. En effet, une étude de 1989 explique qu'à cette date le niveau scolaire avait augmenté par rapport au passé, et que le discours sur la baisse du niveau scolaire existe depuis le XIXe siècle. Le certificat d'études est de moins en moins diffusé à partir de 1959 pour s'adresser uniquement aux adultes à partir de 1972. Voir Christian Baudelot, Roger Establet, *Le Niveau monte : réfutation d'une vieille idée concernant la prétendue décadence de nos écoles*, Paris, France, Seuil, 1989.

<sup>908</sup>. Voir Majorité de Lutte Ouvrière, « France - L'explosion dans les quartiers populaires : les responsables de la violence aveugle », 18 novembre 2005, *Lutte de Classe*, n° 92, novembre 2005.

<sup>909</sup>. En 1990 ce n'est pas la position de LO. Mais l'organisation n'appelle pas pour autant à un développement de la révolte. De plus, le fait que la durée de la mobilisation n'ait duré que trois jours contre trois semaines pour celle de 2005 semble jouer.

aspirent légitimement au calme, est évidemment nécessaire.»<sup>910</sup>. En outre, cet appel développe une orientation bien éloignée de celle habituelle de Lutte Ouvrière. Il reprend un certain nombre de positions et mots d'ordre républicains<sup>911</sup>. Il semble néanmoins nécessaire de nuancer quelque peu cette réalité générale. En effet, une des Une de *Lutte ouvrière* titre « Banlieues L'espoir n'est ni dans la violence stérile ni dans la résignation »<sup>912</sup>. Cette orientation en « ni ni » ne se positionne de fait pas directement sur le terrain de l'appel au calme. Néanmoins, la plupart des articles critiquent la violence de la révolte et vont dans le sens de sa caractérisation comme stérile. Bien peu avancent des perspectives pour qu'elle n'évolue pas vers la résignation<sup>913</sup>. D'autre part, en 2005, le parti évolue dans son explication d'un des faits de la révolte, la solidarité ayant existé au début de l'évènement entre les jeunes mobilisés et les habitants et habitantes des quartiers populaires. Si en 1990 l'organisation ne fait que décrire le phénomène, en 2005 LO l'explique non pas par une forme de solidarité de classe, mais par le fait qu'il y aurait des liens familiaux entre révoltés et habitantes et habitants<sup>914</sup>. D'autres nouvelles positions du parti l'orientent dans le sens d'un éloignement de son opposition aux révoltes des quartiers populaires. Par exemple, lors de celles parties de Clichy une nouvelle offensive discursive se diffuse. Portée par la droite et le gouvernement, les cibles en sont les parents des révoltés à qui il est reproché d'être « démissionnaire ». Par exemple, durant le développement des révoltes Philippe Bas, ministre délégué à la famille, annonce qu'une loi prévoyant la suspension des allocations familiales pour les parents n'exerçant pas correctement leur fonction parentale est à l'étude<sup>915</sup>. Le parti s'y oppose fermement<sup>916</sup>. De plus, la répression touchant les jeunes est nouvellement condamnée<sup>917</sup>

---

<sup>910</sup>. Voir Diverses organisations, « 13 novembre 2005 – Violences urbaines-État d'urgence Banlieues, les vraies urgences », 13 novembre 2005, Paris.

<sup>911</sup>. Voir Diverses organisations, « 13 novembre 2005 – Violences urbaines-État d'urgence Banlieues, les vraies urgences », 13 novembre 2005, Paris. Cet appel prône par exemple la « solidarité nationale », et interpelle les gouvernants pour qu'ils cessent de « contredire la devise de la République ». La LCR le signe aussi comme nous l'avons vu dans le premier chapitre.

<sup>912</sup>. Voir Une du journal, « Banlieues L'espoir n'est ni dans la violence stérile ni dans la résignation », *Lutte ouvrière*, n° 1945, 11/11/2005, p.1.

<sup>913</sup>. Néanmoins, la perspective avancée, qui n'apparaît pas souvent est celle de la nécessité que « le mouvement ouvrier retrouve sa capacité de lutte et surtout la volonté politique d'incarner vis-à-vis de cette jeunesse un espoir de transformation sociale ». Voir Arlette Laguiller, « L'éditorial d'Arlette Laguiller Editorial des bulletins d'entreprise du 7 novembre L'espoir n'est ni dans la violence stérile ni dans la résignation », *Lutte ouvrière*, n° 1945, 11/11/2005, p.3.

<sup>914</sup>. Cette position va d'une part dans le sens de ne pas voir de membre de la classe ouvrière parmi les révoltés. D'autre part, cela stigmatise les quartiers populaires comme étant composés de familles nombreuses.

<sup>915</sup>. Voir Véronique Le Goaziou, « La classe politique française et les émeutes : silence et déni », dans : *Quand les banlieues brûlent... Retour sur les émeutes de novembre 2005. Édition revue et augmentée*. Paris, La Découverte, « Sur le vif », 2007, p. 36-57.

<sup>916</sup>. Expliquant par exemple : « Il faut l'hypocrisie du bourgeois pour oser reprocher à des parents de ne pas savoir exercer une autorité parentale - qu'ils auraient de toute façon bien du mal à exercer pendant leurs huit ou dix heures de travail quotidien, allongées de deux ou trois heures de transport. Il faut une bonne dose de cynisme

comme arbitraire, violente et inégale selon la couleur de peau, l'organisation parle alors de racisme. Mais LO, contrairement à la LCR, ne revendique pas l'amnistie des condamnés. Elle n'appelle pas non plus à participer aux rassemblements en soutiens aux jeunes incriminés<sup>918</sup>. Enfin, Lutte Ouvrière s'oppose à l'état d'urgence et au couvre-feu. De plus, dès sa mise en place l'organisation fait le lien avec son passé qui s'inscrit dans la guerre d'Algérie<sup>919</sup>.

Au-delà de ces positions qui évoluent entre 1990 et 2005 et semblent être largement issues des modifications de la situation politique<sup>920</sup>, d'autres, évoluent au cours du traitement de la révolte de 2005 par l'organisation. Elles semblent en partie liées à l'orientation de sa fraction minoritaire et à un décalage politique entre la base du parti et sa direction. L'orientation de la fraction minoritaire de Lutte Ouvrière (FLO) diffère donc assez largement et semble peser dans l'organisation au-delà du poids réel de la FLO<sup>921</sup>. En effet, elle explique que les jeunes révoltés représentent une fraction de la jeunesse prolétarienne, compare les violences ayant eu lieu à celles de mobilisations ouvrières et de mai 1968. En ce sens, cette minorité associe la position de LO à celles de « staliniens »<sup>922</sup> vis-à-vis des jeunes étudiants se mobilisant en 1968<sup>923</sup>. Tempérant donc ses critiques vis-à-vis des méthodes de la mobilisation<sup>924</sup>, elle s'oppose aux positions appelant au calme. En ce sens, cette minorité critique les positions que défend le parti dans son premier éditorial associant les révoltes à l'initiative ou à l'influence directe de trafiquants<sup>925</sup>. La minorité de Lutte Ouvrière prône également une forme de solidarité de classe avec la mobilisation<sup>926</sup>. En outre, elle compare la mobilisation à celle,

---

pour les accuser de ne pas transmettre à leurs enfants une éducation et une culture qu'ils n'ont pas eux-mêmes. ». Voir Majorité de Lutte Ouvrière, « France - L'explosion dans les quartiers populaires : les responsables de la violence aveugle », 18 novembre 2005, *Lutte de Classe*, n° 92, novembre 2005. Cette opposition s'accompagne par ailleurs toujours du discours développant sur le manque de culture des populations issues des quartiers populaires.

<sup>917</sup>. L'ampleur qu'elle prend semble avoir une influence sur cette nouveauté. En effet en 2005 il y a plusieurs milliers d'interpellations de gardes à vue et plusieurs centaines d'incarcérations. Voir *Le Monde*, 2 décembre 2005.

<sup>918</sup>. La Ligue n'y appelle d'ailleurs pas non plus, en tous les cas dans ses journaux.

<sup>919</sup>. Voir Arlette Laguiller, « L'éditorial d'Arlette Laguiller Editorial des bulletins d'entreprise du 7 novembre L'espoir n'est ni dans la violence stérile ni dans la résignation », *Lutte ouvrière*, n° 1945, 11/11/2005, p.3.

<sup>920</sup>. Un autre des facteurs explicatif des évolutions de positions réside dans les évolutions de la position majoritaire de Lutte Ouvrière.

<sup>921</sup>. Elle représente 3 % des voix de l'organisation lors du congrès de 2005.

<sup>922</sup>. Ce nom est donné notamment aux militants du Parti communiste français (PCF) en référence à leur soutien à Joseph Staline et à sa politique à la tête de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS).

<sup>923</sup>. En effet, en 1968 le PCF s'oppose à la jonction entre mouvement étudiant et ouvrier. Il explique que les militants étudiants sont des « gauchistes » et des « pseudo-révolutionnaires à démasquer ». Voir Ludivine Bantigny, *1968 : de grands soirs en petits matins*, Paris, France, Éditions Points, 2020, p.101-117.

<sup>924</sup>. Cependant, les critiques des méthodes de la mobilisation ne disparaissent pas.

<sup>925</sup>. Voir Arlette Laguiller, « L'éditorial d'Arlette Laguiller La violence dans les quartiers populaires et ses responsables », *Lutte ouvrière*, n° 1944, 04/11/2005, p. 3.

<sup>926</sup>. Cependant, cela n'empêche pas la minorité de LO de critiquer les méthodes de la mobilisation, mais avec moins de virulence que LO. Voir par exemple Fraction de Lutte Ouvrière, « Pour que les révoltes de la jeunesse

issue des quartiers populaires, des lycées engagés contre le projet Fillon<sup>927</sup>, et critique le fait que la LCR et LO auraient trop peu participé à ce mouvement lycéen<sup>928</sup>. Elle ne donne pas plus d'importance à l'école qu'à d'autres manques sociaux dans les causes de la révolte. De plus, ses positions sur la police la pointe plus clairement que Lutte Ouvrière comme un ennemi, pense le harcèlement policier comme structurel dans les quartiers populaires et le considère davantage que le parti dans les causes de la révolte. En ce sens, la FLO opère une distinction claire entre pompiers et policiers et critique le fait que les violences de la révolte n'en fassent pas<sup>929</sup>. De plus, la minorité donne plus d'importance que LO au racisme touchant les populations des quartiers populaires comme une des causes à l'origine de la révolte. La fraction critique nettement le choix du parti de signer la tribune du 13 novembre<sup>930</sup>. Néanmoins, cette minorité s'oppose aux mots d'ordre de justice et de vérité concernant les morts ayant suivi la poursuite policière de Clichy-sous-Bois, Zyed Benna et Bouna Traoré<sup>931</sup>. Elle ne prend pas position concernant cette affaire en soutien à la version des victimes incriminant les policiers<sup>932</sup>. La fraction explique aussi que certains participants à la révolte seraient intervenus contre la mobilisation lycéenne en volant des manifestants<sup>933</sup>. En outre, elle ne pense pas que les révolutionnaires puissent intervenir directement dans la révolte<sup>934</sup>. Selon la minorité le rôle des révolutionnaires, pour s'y joindre est de participer à la radicalisation des luttes syndicales. En effet une autre de ses spécificités par rapport à Lutte Ouvrière est d'analyser la politique des directions syndicales comme étant une des causes de

---

ne conduisent pas à l'impasse », 14 novembre 2005, *Lutte de Classe*, n° 93, décembre 2005. Néanmoins, cette solidarité de classe va jusqu'à avancer à demi-mot vers un appel à la convergence.

<sup>927</sup>. Néanmoins elle fait l'analyse que les mobilisations lycéennes contre le projet Fillon sont plus avancées, car elles choisissent une méthode de lutte clairement collective.

<sup>928</sup>. Voir Fraction de Lutte Ouvrière, « Pour que les révoltes de la jeunesse ne conduisent pas à l'impasse », 14 novembre 2005, *Lutte de Classe*, n° 93, décembre 2005.

<sup>929</sup>. *Ibid.*

<sup>930</sup>. Comme noté plus haut, celle-ci reprend un certain nombre de positions républicaines éloignées de la ligne habituelle de Lutte Ouvrière. La FLO explique par exemple que cette déclaration « reprend les âneries des républicains de gauche ». Voir Jacques Morand, « Rapport politique - Jacques Morand, pour la minorité », *Lutte de Classe*, n° 94, février 2006.

<sup>931</sup>. *Ibid.*

<sup>932</sup>. Cette position de la FLO est donc contraire à un article paru dans *Lutte ouvrière* et à une position de la LCR dont un article appelle à la création de comités justice et vérité. Voir Pierre Granet De Toulouse, « Toulouse Ma longue marche au côté de Ahmed F. », *Rouge*, n° 2134, 17/11/2005, p. 5. Cependant, nous nous basons ici uniquement sur les productions publiques de LO nous n'avons pas consulté d'autres documentations.

<sup>933</sup>. Cela nuance en partie ses appels à convergence entre les deux mobilisations. Par ailleurs, la minorité explique que même les jeunes révoltés qui auraient participé à cette opposition prendraient part à d'autres manifestations lycéennes.

<sup>934</sup>. Il paraît par ailleurs intéressant de noter qu'alors que la FLO a clairement un profil plus proche de la révolte que Lutte Ouvrière elle ne semble pas s'éloigner de ses positions sur l'islam. En effet, la minorité n'avait aucune divergence avec la ligne majoritaire lors des débats entourant la loi du 15 mars 2004. De plus, lors de cette révolte de 2005, une de ses tribunes explique que 100 % des imams sont réactionnaires. Voir Bernard Rudelli, « Tribune Lettre à un ami syndicaliste », *Lutte ouvrière*, n° 1946, 18/11/2005, p. 6. Elle va donc dans le sens de la compréhension essentialisante de l'islam du parti.

la révolte. Selon la FLO, elles n'organisent pas la colère pour gagner face à la bourgeoisie. Cela aurait pour conséquence d'éloigner des syndicats et de leurs méthodes de lutte une part significative de ces jeunes. La minorité explique que pour que la fraction la plus « consciente » des jeunes des quartiers populaires<sup>935</sup> entraîne sa fraction la moins avancée<sup>936</sup>, il serait nécessaire que les organisations ouvrières proposent de véritables perspectives. Sa position sur le rapport entre mouvement ouvrier traditionnel et révolte est située dans un entre-deux entre appel à la convergence et appel à la prise de direction de la lutte par les premiers. Il est enfin à noter que la FLO n'appelle pas à l'autoorganisation de la mobilisation<sup>937</sup>.

Par ailleurs, subséquemment à ces positions de la FLO, on peut observer ce qui semble être un décalage entre les positions de la direction de Lutte Ouvrière et la base de l'organisation. Au moins trois facteurs attestent de cela. D'abord, l'on constate des divergences de traitement des organes de presse du parti. Par exemple dans les *Lutte ouvrière*, il semble y avoir une différence de ton assez claire entre l'orientation développée dans les éditoriaux et dans les Unes, à priori directement écrits par la direction et le reste des articles du journal. Ce décalage se retrouve aussi avec les articles de *Lutte de Classe* à priori eux aussi écrits par la direction de LO. Ensuite, cette différence semble aussi apparaître dans la politique de terrain portée par l'organisation dans certaines localités. Enfin, ce décalage semble transparaître dans certaines productions inédites de la direction de l'organisation. En ce qui concerne les décalages entre les *Lutte de Classe*<sup>938</sup>, les Unes<sup>939</sup>, éditoriaux<sup>940</sup> des *Lutte ouvrière*, et les articles plus directement issus de militants et militantes ils nous semblent être de plusieurs ordres. D'abord, il existe une différence nette liée à l'importance nouvelle que donne la direction aux problèmes d'éducation dans les causes de la révolte. Alors que la thématique apparaît largement dans les éditoriaux, Unes et *Lutte de Classe* elle est beaucoup plus rare dans les articles issus de la base de l'organisation. De la même façon, alors que les éditoriaux, les Unes et *Lutte de Classe* ne prennent pas position en soutien aux positions incriminant les policiers

---

<sup>935</sup>. Cette fraction la plus « consciente » est composée des lycéens et lycéennes mobilisés collectivement.

<sup>936</sup>. Cette fraction la moins avancée est associée aux participants à la révolte, considérée donc comme moins organisée.

<sup>937</sup>. Cette orientation est contraire à ce qu'avait fait la LCR en 1990.

<sup>938</sup>. Voir Majorité de Lutte Ouvrière, « France - L'explosion dans les quartiers populaires : les responsables de la violence aveugle », 18 novembre 2005, *Lutte de Classe*, n° 92, novembre 2005.

<sup>939</sup>. Voir Une du journal, « L'explosion des banlieues Manque d'écoles et d'enseignants, incurie de l'État », *Lutte ouvrière*, n° 1946, 18/11/2005, p. 1.

<sup>940</sup>. Voir Arlette Laguiller, « L'éditorial d'Arlette Laguiller Editorial des bulletins d'entreprise du 7 novembre L'espoir n'est ni dans la violence stérile ni dans la résignation », *Lutte ouvrière*, n° 1945, 11/11/2005, p. 3.

dans la mort de Zyed Benna et Bouna Traoré un article de *Lutte ouvrière* le fait<sup>941</sup>. Il semble par ailleurs intéressant de noter qu'un article écrit par un membre de la majorité de Lutte Ouvrière, Paul Galois<sup>942</sup>, dénote avec l'orientation de la direction, mais n'est pas présenté comme tel. Le militant s'oppose à la notion de « non-intégration » des jeunes expliquant qu'il s'agit d'un nouveau nom donné à la haine de classe<sup>943</sup>. En rupture avec l'orientation de Lutte Ouvrière, il se positionne par ailleurs pour que le « mouvement ouvrier, les partis politiques de gauche, les syndicats doivent offrir à cette jeunesse une véritable solidarité »<sup>944</sup>. De plus, alors que les méthodes violentes de la mobilisation sont condamnées dans toutes les productions directement issues de la direction de l'organisation<sup>945</sup>, un article de *Lutte ouvrière* défend des analyses relativement différentes. Il présente comme légitime l'accueil fait à N.Sarkozy à Argenteuil par des jeunes. Ces derniers l'invectivent et lancent aussi des projectiles dans sa direction<sup>946</sup>. En plus de ces décalages entre les positions de la direction de LO de sa base se retrouvant dans le fond de ses articles, d'autres semblent exister dans l'activité de terrain de certains militants et militantes. Par exemple, un article décrit la participation à certains moments de la révolte auprès des habitants et habitantes sur Toulouse<sup>947</sup>. Un correspondant y décrit notamment les rassemblements et échanges journaliers de populations sur une place située dans un quartier populaire de la « ville rose »<sup>948</sup>.

---

<sup>941</sup>. L'article explique que « Cette version minimale dédouane la police de l'essentiel, car en une demi-heure ou trois quarts d'heure, la police aurait largement eu le temps de prévenir EDF et de faire savoir aux jeunes que leur vie était en danger. Mais durant ce laps de temps, que s'est-il exactement passé à l'intérieur du poste de transformation ? ». Il met aussi en cause la responsabilité du gouvernement et de l'entreprise Électricité de France. Voir André Victor, « À propos du drame de Clichy-sous-Bois », *Lutte Ouvrière*, n° 1945, 11/11/2005, p.7.

<sup>942</sup>. Voir Paul Galois, « Le rejet des pauvres », *Lutte ouvrière*, n° 1945, 11/11/2005, p.4.

<sup>943</sup>. Cette position est contraire à celle de LO qui revendique une forme d'intégration tout en la différenciant de l'intégration dominante, car ne rejetant pas tous éléments culturels d'origines des populations. Voir « Quand une partie de l'extrême gauche fait la cour aux islamistes », *Lutte de Classe*, n° 84, novembre 2004. D'ailleurs, parler ici de haine de classe rapproche d'une intégration des jeunes révoltés à la classe ouvrière, ce qui n'est pas la position de la direction de l'organisation.

<sup>944</sup>. *Ibid*

<sup>945</sup>. Et au-delà, la FLO nuancant mais n'allant pas à contre-courant et les articles de *Lutte ouvrière* dans leur globalité allant aussi dans ce sens. Cette réalité semble toutefois à nuancer. En effet, comme noté plus haut, une des Une de *Lutte ouvrière* titre « Banlieues L'espoir n'est ni dans la violence stérile ni dans la résignation ». Voir Une du journal, « Banlieues L'espoir n'est ni dans la violence stérile ni dans la résignation », *Lutte ouvrière*, n° 1945, 11/11/2005, p. 1. Cette orientation si elle ne va pas à l'encontre du rejet global des violences le tempère quelque peu. Néanmoins, la plupart des articles de ce numéro de l'hebdomadaire et de l'ensemble des productions de LO s'attaquent plus à la « violence stérile » de la mobilisation qu'à la « résignation ».

<sup>946</sup>. Voir Correspondant local, « Sarkozy à Argenteuil Il vient et avec lui ça explose », *Lutte Ouvrière*, n° 1944, 04/11/2005, p. 7.

<sup>947</sup>. Voir Correspondant LO, « Au Mirail (Toulouse) Entre voitures incendiées et occupation policière », Correspondant LO, « Au Mirail (Toulouse) Entre voitures incendiées et occupation policière », *Lutte ouvrière*, n° 1946, 18/11/2005 p. 5.

<sup>948</sup>. Ce correspondant décrit aussi des échanges dans la maison de quartiers de Bagatelle, un quartier populaire toulousain. Il développe aussi à propos rassemblement et manifestations organisées au départ ou au sein de ces



Un dernier élément qui semble montrer un décalage entre le sommet de l'organisation et sa base se situe dans des productions inédites de la majorité de l'organisation. Celles-ci montrent par ailleurs l'influence de ce décalage sur les positions de la direction, ainsi que le poids des analyses de la FLO vis-à-vis de la direction de LO. En effet, pour la première fois, dans les bornes chronologiques étudiées ici<sup>949</sup>, LO rend publiques de nombreuses interventions du congrès dans un de ses numéros de *Lutte de classe*<sup>950</sup>. Sa direction et notamment, Robert Barcia<sup>951</sup>, dit Hardy, s'opposent largement aux positions de la fraction minoritaire sur la révolte. La place laissée à la FLO est moins importante que celle prise par les arguments de la majorité de Lutte Ouvrière. L'intervention de Robert Barcia sur le sujet est particulièrement longue et tronquée à l'écrit, ce qui montre, à priori, que son intervention orale au congrès a duré un temps conséquent. De plus, les interventions de la minorité publiées sont systématiquement annotées et commentées avec des arguments défendant l'orientation majoritaire. En outre, comme si la démocratie interne connaissait quelques mises en doute, Hardy met en avant les congrès annuels de l'organisation comme signe d'une démocratie particulièrement aboutie<sup>952</sup>. Tout cela semble montrer que la direction de l'organisation souhaite influencer sa base et son milieu restreint. En effet, les congrès de l'organisation ne sont que très peu médiatisés, celles et ceux qui les suivent sont donc principalement les militants et militantes du parti et leurs sympathisants proches. La direction souhaite les convaincre que les positions de sa petite minorité<sup>953</sup> ne sont pas justes, signe que celles-ci ont eu une influence plus large que la réalité numérique de la fraction. Un autre comportement de la majorité de l'organisation semble aller dans un sens similaire. Il s'agit de sa pression sur la minorité pour qu'elle fasse ses preuves dans la lutte de classe, et propose une orientation plus autonome<sup>954</sup>. Il est possible que cela s'inscrive dans une pensée tactique avec l'objectif d'amener la fraction à s'éloigner de l'activité quotidienne des militantes et militants de l'organisation pour ainsi

---

quartiers populaires toulousains. Il est cependant à noter que cet article est écrit par un correspondant et non par un militant identifié de Lutte Ouvrière. Cela peut amoindrir légèrement l'idée d'une pression directe de militants et militantes intervenant dans la révolte. Cependant si ce n'est pas le cas, un correspondant pouvant tout autant être un militant ou une militante que ne pas l'être, cela marque au moins une pression de la part du milieu du parti.

<sup>949</sup>. Notre étude pour cet élément a commencé en 1982.

<sup>950</sup>. Voir *Lutte de Classe* n° 94, février 2006.

<sup>951</sup>. Robert Barcia est le principal dirigeant de l'organisation, il signe ses articles avec le pseudo de Roger Girardot. Son omniprésence dans les rapports introductifs et la place laissée à ses interventions semblent aller dans le sens de son rôle au centre de l'organisation.

<sup>952</sup>. Voir Roger Girardot, « Rapport politique - Roger Girardot, pour la majorité », *Lutte de Classe*, n° 94, février 2006.

<sup>953</sup>. La fraction ne pèse alors que 3 % de l'organisation.

<sup>954</sup>. Voir Roger Girardot, « Banlieues 2005 et commentaire du texte d'orientation de la minorité Roger Girardot », *Lutte de Classe*, n° 94, février 2006.

faciliter une possible exclusion<sup>955</sup>. Cependant, l'influence de ces débats et décalage<sup>956</sup> de l'organisation ne se manifestent pas uniquement dans de nouveaux comportements, ils modifient aussi quelque peu les positions du parti. En effet, elles évoluent entre le déclenchement de la révolte et les productions d'après congrès de l'organisation<sup>957</sup>. De plus, ces évolutions se construisent aussi autour de nouveaux arguments allant dans le sens de l'orientation défendue début 2005. Par exemple, en réponse à une analyse de la FLO qui pense que LO a évolué depuis 1990 dans son traitement de la révolte<sup>958</sup>, la majorité du parti développe ensemble deux lignes contradictoires. D'abord, elle explique qu'elle n'a pas changé de position depuis 1990<sup>959</sup>. Néanmoins, elle tente de présenter des différences entre les deux évènements qui sont fausses ou caricaturales. La majorité explique d'abord que la mobilisation en 1990 ne s'est pas étendue à d'autres villes. Elle voit<sup>960</sup> dans ce comportement un élément négatif qualifié « d'imitation »<sup>961</sup>. Cette idée d'un non-développement est globalement fautive puisque en 1990 la révolte de Vaux-en-Velin s'est étendue aux villes environnantes. Par ailleurs, elle a été suivie de révoltes à Sartrouville et à Mantes-la-Jolie. La majorité explique aussi qu'en 1990 les jeunes « n'ont pas brûlé les voitures de leurs voisins, ils n'ont pas brûlé d'écoles »<sup>962</sup>, ce qui est faux<sup>963</sup>. D'autre part, certaines positions de la majorité évoluent vers un éloignement relatif de l'opposition à la révolte. Par exemple, une différence nette est faite après les débats de congrès entre les pompiers et les policiers. Les violences contre ces derniers sans être soutenues sont moins incomprises que pour les premiers<sup>964</sup>. De plus, Hardy explique durant le congrès que ce n'était pas une politique juste de signer le texte unitaire du 13 novembre. Il le fait d'ailleurs en se justifiant avec légèreté. En effet, il explique que le texte lui a été lu rapidement et qu'il a accepté de le signer pour éviter les critiques de la minorité<sup>965</sup>. En outre, une comparaison entre les méthodes des jeunes et

<sup>955</sup>. Il ne s'agit là que d'une hypothèse qui mériterait pour être validée ou invalidée d'être comparée à d'autres sources. Par exemple, un certain nombre d'entretiens avec des membres de la direction de LO et de la FLO. Sans ce croisement, il est possible que cette hypothèse relève de la téléologie. En effet, la minorité est exclue de Lutte Ouvrière en 2008.

<sup>956</sup>. D'autres facteurs sont cependant liés à ces comportements.

<sup>957</sup>. En février 2006.

<sup>958</sup>. Ceci est largement incorrect comme nous l'avons vu dans cette partie.

<sup>959</sup>. Ce qui est en grande partie la vérité.

<sup>960</sup>. Voir « Annexes – II », *Lutte de Classe*, n° 94, février 2006.

<sup>961</sup>. Imitations qui seraient largement infondées.

<sup>962</sup>. Voir « Annexes – II », *Lutte de Classe*, n° 94, février 2006.

<sup>963</sup>. En effet, des journalistes et pompiers ont été blessés, des voitures et une école ont été brûlées durant l'évènement. Voir Pierre Gandonnière, *La construction médiatique de Vaux-en-Velin pour une écologie de l'information*, Lyon, Université Jean-Moulin - Lyon 3, 2000.

<sup>964</sup>. Cela n'était pas clairement le cas avant le congrès pour les positions majoritaires.

<sup>965</sup>. « Alors vous savez la pétition qu'on a cosignée, qu'ils nous reprochent aussi véhémentement, c'est une ânerie bien sûr, mais mineure. On nous l'a lu au téléphone et il fallait répondre dans la foulée, on m'en a parlé et j'ai dit qu'à mon avis il n'y avait qu'à le signer parce que sinon la minorité nous reprocherait de ne pas l'avoir fait et

celles de paysans et d'ouvriers apparait. Ces méthodes sont réprochées par la majorité<sup>966</sup>. Enfin, alors qu'en 1990, LO avait parlé de «révolte asociale de la jeunesse pauvre», l'organisation reprend dans un de ses textes de congrès le terme de «jeunes asociaux», terme utilisé par Jacques Chirac<sup>967</sup>. Lorsque les médias interpellent Robert Barcia sur cette formulation, le dirigeant refuse de se l'approprier, expliquant qu'elle vient des mots du président. Il s'agit élément de plus qui montre que la réception de cette révolte a suscité quelques soubresauts et évolutions chez Lutte Ouvrière.

## **2/Des positions en aller-retour entre éloignements relatif et affirmation du statut de facilitateur d'islamophobie : 2009-2012 2013-2014**

La période suivant 2006, et surtout courant de 2009<sup>968</sup> à la fin des bornes chronologiques de ce mémoire<sup>969</sup> est largement caractérisée pour l'organisation par un aller-retour. En effet, dans un premier temps, de 2009 à 2012, Lutte Ouvrière semble s'éloigner de façon relative de son statut de facilitateur d'islamophobie. Au contraire à partir de 2013, l'organisation connaît un nouveau tournant favorisant l'affirmation de ses positions facilitant l'islamophobie. Ce sont ces deux temporalités que cette sous-partie propose de traiter successivement.

Entre 2009 et 2012, l'évolution qui semble être la plus marquante concerne l'affaire de l'interdiction du voile intégral<sup>970</sup>. Alors qu'en 2009, à son déclenchement, l'organisation ne défend pas d'orientation claire sur une loi<sup>971</sup>, fin janvier une position est prise soutenant une loi interdisant de se dissimuler le visage dans les lieux publics<sup>972</sup>. Puis la position évolue peu à peu vers une opposition, avant d'être officielle en juillet 2010. Il semble important de noter que ce moment de basculement a lieu après la mort de Robert Barcia<sup>973</sup>. Le principal dirigeant de l'organisation est aussi celui qui avait écrit le premier un article sur le sujet des affaires

---

qu'on aurait droit, je vous affirme que c'est vrai, on aurait droit à une tribune dans la LO. » Voir Roger Girardot, « Rapport politique - Roger Girardot, pour la majorité », *Lutte de Classe*, n° 94, février 2006.

<sup>966</sup>. Cela a tendance à rapprocher les jeunes de la classe ouvrière, bien qu'Hardy explique alors assez clairement que les jeunes révoltés d'octobre novembre font partie du lumpenprolétariat.

<sup>967</sup>. Voir « Banlieues décembre 2005 », *Lutte de Classe*, n° 93, décembre 2005.

<sup>968</sup>. Année d'autonomisation des discours islamophobes contenus entre 2006 et 2008 dans la thématique plus générale de « l'identité nationale ». Voir le premier chapitre de ce mémoire, p.110-127.

<sup>969</sup>. Le 6 janvier 2015, soit le jour précédant les attentats dans les locaux de *Charlie Hebdo* le 7 janvier 2015.

<sup>970</sup>. Voir à ce propos les annexes de ce mémoire, p.246-274.

<sup>971</sup>. Voir Maud Nathan, « Voile, niqab, burqa Symboles d'oppression des femmes », *Lutte ouvrière*, n° 2134, 26/06/2009, p. 1 et p. 16

<sup>972</sup>. Voir Sylvie Marechal, « Burqa Réagir contre l'oppression des femmes », *Lutte ouvrière*, n° 2165, 29/01/2010, p. 9.

<sup>973</sup>. En effet, il meurt plus précisément le 12 juillet 2009. Sa mort est d'ailleurs restée secrète durant plusieurs mois.

nationales du voile en 1989<sup>974</sup>. La justification donnée à cette nouvelle orientation opposée à une loi d'interdiction est que, contrairement à la loi de 2004, elle n'est pas émancipatrice, notamment du fait du contexte et de l'offensive réactionnaire et sécuritaire du gouvernement et de la droite<sup>975</sup>. De plus, Lutte Ouvrière ne prend pas positions dans ses journaux quant à l'interdiction faite aux femmes voilées d'accompagner des sorties scolaires<sup>976</sup>. L'orientation à adopter fait d'ailleurs débat sur le blog de l'organisation où des militants et militantes défendent des positions opposées<sup>977</sup>. Certaines analyses défendent l'interdiction, tandis que d'autres s'y opposent traduisant une évolution des positions de l'organisation sur le sujet. En effet, l'affaire connaissant une certaine exposition médiatique, l'absence de position de l'organisation dévoile probablement l'existence de désaccords marqués dans les instances de direction de LO<sup>978</sup>. Enfin, en 2012, un article illustre une position plus radicale dans la dynamique d'éloignement du statut de facilitateur d'islamophobie. Il réagit à la prise de position de Marine Le Pen pour l'interdiction du voile islamique et de la kippa dans l'espace public<sup>979</sup>. André Victor, auteur de l'article s'oppose à cela et explique :

« En tant que communistes, donc athées, ce ne sont pas les signes qui posent problème, c'est le rôle social et politique des religions. »<sup>980</sup>

Cette orientation est de fait en rupture avec la ligne défendue par Lutte Ouvrière précédemment. En effet, l'ensemble des positions de l'organisation ciblaient et s'opposaient jusqu'à présent à un signe religieux : le voile<sup>981</sup>. Il semble d'ailleurs intéressant de noter que cet article utilise une seconde position non avancée jusque-là par l'organisation<sup>982</sup>, celle d'être

---

<sup>974</sup>. L'orientation défendue dans cet article n'avait alors que peu évolué. Voir Roger Girardot, « Le voile pour les filles, il faut choisir son camp ! », *Lutte ouvrière*, n° 1115, 20/10/1989, p. 5. Nous le reproduisons dans son entièreté en annexe de ce mémoire. Voir les annexes de ce mémoire, p.246-274.

<sup>975</sup>. Voir Henriette Mauthey, « Loi interdisant le port de la burqa L'hypocrisie du gouvernement », *Lutte ouvrière*, n° 2188, 09/07/2010, p.4.

<sup>976</sup>. Pour revenir sur le développement de cette affaire voir les annexes de ce mémoire, p.246-274.

<sup>977</sup>. Voir <http://www.forumamislo.net> • Consulter le sujet - Manifestation contre le racisme du 28 mai 2011, <https://forumamislo.net/viewtopic.php?f=9&t=29730&hilit=voile+accompagatrice>, consulté le 18 octobre 2021.

<sup>978</sup>. Néanmoins, ces débats s'ils existent, ne sont pas rendus publics et nous n'avons malheureusement pas pu y avoir accès.

<sup>979</sup>. En effet, fin septembre 2012, dans un entretien dans *Le Monde*, la dirigeante du Front national (FN) avait porté l'interdiction du port du voile et de la kippa dans la rue. Voir : Luc Bronner, Abel Mestre, Caroline Monnot, « Marine Le Pen : « Je mets à la porte tous les intégristes étrangers », *Le Monde*, 21 septembre 2012.

<sup>980</sup>. Voir : André Victor, « Marine Le Pen, et sa défense hypocrite de la laïcité », *Lutte ouvrière*, n° 2304, 28/09/2012, p. 5.

<sup>981</sup>. En 1994 lors de la circulaire Bayrou, Lutte Ouvrière s'était même opposé au port de l'ensemble des signes religieux dans l'enseignement. Cependant, cette opposition, comprenait ce voile non seulement comme un signe religieux, mais aussi, et surtout comme un signe d'oppression des femmes.

<sup>982</sup>. C'est du moins le cas dans les sources auxquelles nous avons eu accès, de fin 1982 au 6 janvier 2015.

« athées »<sup>983</sup>, comme pour contrebalancer la première rupture. Cependant, cette orientation reste très isolée.

De plus, malgré ces évolutions réelles, l'éloignement de Lutte Ouvrière de son statut de facilitateur d'islamophobie est très relatif. Une des premières nuances allant dans ce sens se retrouve dans la continuité de son orientation par rapport aux années précédentes. En effet, Lutte Ouvrière rejette centralement le port du voile intégral dans ses prises de position. Ce dernier est par ailleurs largement lié à un signe militant<sup>984</sup> en plus d'être assimilé à une oppression et comparé à des éléments particulièrement radicaux<sup>985</sup>, de l'esclavage, système oppressif, à l'étoile jaune comme signe d'oppression<sup>986</sup>. Globalement le discours déjà décrit sur les affaires du voile précédentes est repris par LO, Ni putes ni soumises est d'ailleurs toujours pleinement soutenue<sup>987</sup>. Cependant, l'organisation persiste dans sa volonté de ne pas présenter l'islam comme particulièrement oppressif par rapport aux autres religions. Ainsi, des comparaisons interreligieuses sont faites<sup>988</sup>. Néanmoins, la position de LO sur le voile tempère cette idée<sup>989</sup>. De plus, dans le cas de l'affaire concernant Ilham Moussaïd<sup>990</sup>, Lutte Ouvrière épouse la même ligne que celle que l'organisation avait défendue en 2004-2005 vis-à-vis de Respect et du SWP<sup>991</sup>. Elle s'oppose clairement à la candidature d'I.Moussaïd. Le parti écrit notamment sur l'incompatibilité du port de son foulard avec une position féministe.

---

<sup>983</sup>. L'athéisme étant un concept en tension chez les marxistes révolutionnaires. En effet comme on va le voir dans le chapitre suivant, les référents classiques de ce courant se sont opposés à des sensibilités du mouvement ouvrier prônant un athéisme militant, tout en avançant une laïcité antireligieuse.

<sup>984</sup>. Voir par exemple Sylvie Maréchal reprenant pour elle la position d'André Gérin qui se dit « alarmé par la multiplication des porteuses de ce voile intégral qu'il considère comme « la partie visible de cette marée noire de l'intégrisme fondamentaliste » ». Voir Sylvie Marechal, « Burqa Réagir contre l'oppression des femmes », *Lutte ouvrière*, n° 2165, 29/01/2010, p. 9.

<sup>985</sup>. Néanmoins, comme à partir de 1994 et surtout en 2003-2004, les significations plurielles que donnent les femmes à son port sont partiellement intégrées par l'organisation, en dehors cependant du port du voile intégral. Par exemple, un article de *Lutte de Classe* explique que « Ce port n'a [...] pas la même signification chez celles qui portent un foulard sur la tête parce qu'elles l'ont toujours fait, ou parce qu'elles veulent échapper aux pressions qui s'exercent sur toutes les femmes d'origine musulmane, et chez celles qui sans aller jusqu'à porter la burqa ou le niqab se déguisent en Belphégor ». Voir « Communisme, religions et intégrismes », *Lutte de Classe*, n° 126, mars 2010.

<sup>986</sup>. Voir Maud Nathan, « Voile, niqab, burqa Symboles d'oppression des femmes », *Lutte ouvrière*, n° 2134, 26/06/2009, p.1 et p. 16.

<sup>987</sup>. Voir Sylvie Maréchal, « Burqa Réagir contre l'oppression des femmes », *Lutte ouvrière*, n° 2165, 29/01/2010 p. 9.

<sup>988</sup>. Voir « Communisme, religions et intégrismes », *Lutte de Classe*, n° 126, mars 2010.

<sup>989</sup>. En effet, l'organisation continue de traiter le voile non pas comme un simple signe d'appartenance religieuse, mais comme une marque de soumission des femmes. En France, cette opposition à un signe religieux plus utilisé par les musulmanes que par les pratiquantes d'autres religions d'importance en France est donc marquante. Il oriente notamment, comme lors des affaires du voile précédent la laïcité antireligieuse de Lutte Ouvrière vers des positions ciblant plus spécifiquement l'Islam.

<sup>990</sup>. Voir annexes de ce mémoire, p.246-274.

<sup>991</sup>. Bien que l'organisation n'eût pas directement pris position sur le fait d'avoir une femme voilée comme candidate elle s'était opposée à des alliances avec des musulmanes et musulmans : allant jusqu'à s'opposer directement au fait de manifester avec des femmes voilées.

En ce sens, elle dénonce la direction du NPA<sup>992</sup>, qui ne s'est, selon elle, pas suffisamment différenciée de sa section avignonnaise<sup>993</sup>. Cependant, elle ne fait pas de cette affaire une question centrale. En outre, LO s'oppose à l'idée d'une discrimination religieuse et pense la situation des musulmans surtout comme un « racisme anti-pauvre »<sup>994</sup>. Cependant, elle analyse aussi ce racisme comme lié à l'époque coloniale et explique que c'est la raison pour laquelle il toucherait plus spécifiquement les Maghrébins<sup>995</sup>. Enfin, elle fait un lien entre ce qu'elle considère avoir été un suivisme du FLN algérien des organisations d'où proviennent la LCR, et ce qu'elle pense être leur suivisme à ce moment-là vis-à-vis des religieux musulmans<sup>996</sup>. Par ailleurs, aux côtés de la reprise de ses positions antérieures, LO défend aussi de nouvelles orientations secondaires durant ces années, allant plutôt dans le sens de l'affirmation de son statut de facilitateurs d'islamophobie. Par exemple, lors de l'affaire du voile intégral, elle s'approprie la thématique de l'enfermement des femmes qui se développe alors dans les médias<sup>997</sup>. De plus, Lutte Ouvrière s'oppose au fait qu'à l'université d'été du NPA, les organisateurs aient mis en place un repas de « rupture du jeûne » du ramadan pour les participants musulmans et participantes musulmanes<sup>998</sup>.

Par la suite, à partir de 2013, l'orientation du parti évolue dans le sens de l'affirmation de son statut de facilitateur d'islamophobie. Cette évolution se retrouve notamment dans la ligne défendue par l'organisation concernant l'affaire de la crèche Baby Loup<sup>999</sup>. Lutte Ouvrière, prend position sur l'affaire après le passage de celle-ci à une médiatisation nationale<sup>1000</sup>. LO apporte alors un soutien au licenciement de Fatima Atif<sup>1001</sup>. Elle appuie d'abord son argumentaire sur le caractère oppressif du foulard pour les femmes et explique que le fait de ne pas l'interdire renforce les obscurantistes. L'organisation compare, sur des bases fémonationalistes, la crèche, qu'elle présente comme féministe<sup>1002</sup>, à la salariée portant le

---

<sup>992</sup>. Lutte Ouvrière ne dénonce d'ailleurs pas de campagne contre le NPA à ce moment.

<sup>993</sup>. LO utilise d'ailleurs cette affaire pour remettre en cause le féminisme du NPA et le courant fondateur de l'organisation. Voir « Communisme, religions et intégrismes », *Lutte de Classe*, n° 126, mars 2010.

<sup>994</sup>. Voir « Communisme, religions et intégrismes », *Lutte de Classe*, n° 126, mars 2010.

<sup>995</sup>. Ibid.

<sup>996</sup>. Ibid.

<sup>997</sup>. Voir Camila Arêas, « Politique républicaine et altérité musulmane en France : analyse des processus discursifs identitaires à travers le débat de presse autour de « l'affaire de la burqa », dans : *Politique et Altérité. Séminaire doctoral de GIRAF*, 23/03/2013

<sup>998</sup>. Voir « Communisme, religions et intégrismes », *Lutte de Classe*, n° 126, mars 2010.

<sup>999</sup>. Pour plus de détail là-dessus voir annexes de ce mémoire, p.246-274.

<sup>1000</sup>. Lorsque 26 mars 2013, Manuel Valls intervient sur le sujet à l'Assemblée nationale.

<sup>1001</sup>. Sans d'ailleurs citer son nom.

<sup>1002</sup>. Baby Loup œuvre par exemple à l'insertion professionnelle des femmes des quartiers populaires. Voir Marianne Lamiral, « La Cour de cassation et la crèche Baby Loup Une attaque contre les droits des femmes », *Lutte ouvrière*, n° 2330, 29 mars 2013, p. 12.

voile qui, elle, irait donc à l'encontre de l'intérêt des femmes. Le parti ne s'oppose par ailleurs pas à ce qu'une loi soit mise en place pour interdire le foulard aux assistantes maternelles. Après la confirmation du licenciement par la Cour d'appel de Paris le parti radicalise ses positions. Le discours qu'il soutient postule une manœuvre des « islamistes » derrière la volonté de Fatima Atif de porter son voile, avec la volonté de s'attaquer à la crèche en tant que telle<sup>1003</sup>. LO va par ailleurs jusqu'à s'opposer au port du voile au travail<sup>1004</sup>. En effet, Marianne Lamiral qui semble suivre l'affaire Baby Loup pour le parti écrit alors :

« S'opposer au port du voile dans une crèche, dans une école ou au travail, c'est être solidaire de toutes les femmes que des courants obscurantistes voudraient forcer à le porter. »<sup>1005</sup>

Cette position appuie, de fait, le statut de facilitateur d'islamophobie de l'organisation et le radicalise. Néanmoins, l'orientation de l'organisation concernant d'autres affaires annexes tend à nuancer cette évolution. D'abord, le parti ne prend pas position en ce qui concerne les éléments entourant l'interdiction du voile à l'université<sup>1006</sup> qui connaissent une relative couverture médiatique en 2013<sup>1007</sup> et 2014<sup>1008</sup>. De plus, l'organisation, reprenant ses positions historiques en soutien à la construction de mosquées pour permettre aux musulmans de prier, s'oppose à l'interdiction de minarets en Suisse<sup>1009</sup>.

---

<sup>1003</sup>. Voir Marianne Lamiral, « Crèche Baby Loup – Chanteloup-les-Vignes Le voile, affichage de l'oppression des femmes », *Lutte ouvrière*, n° 2366, 6 décembre 2013, p. 16.

<sup>1004</sup>. Sans développer exactement ce qu'elle souhaite porter.

<sup>1005</sup>. Voir Marianne Lamiral, « Crèche Baby Loup – Chanteloup-les-Vignes Le voile, affichage de l'oppression des femmes », *Lutte ouvrière*, n° 2366, 6 décembre 2013, p. 16.

<sup>1006</sup>. Voir sur le sujet les annexes de ce mémoire, p.246-274.

<sup>1007</sup>. Il est d'ailleurs à noter que le NPA s'oppose à ces éléments en 2013, mais pas en 2014.

<sup>1008</sup>. LO ne le fait du moins pas avant le 7 janvier 2015, nous n'avons pas observé de sources à partir de cette date.

<sup>1009</sup>. Voir Viviane Lafont « Suisse L'initiative « contre l'immigration de masse Démagogie xénophobe » », *Lutte ouvrière*, n° 2376, p. 8. Lutte Ouvrière le fait d'ailleurs aussi en 2010. Cette interdiction fait suite à une initiative populaire lancée en 2008 et aboutit à l'approbation de l'interdiction de construction de minarets le 29 novembre 2009. Les forces politiques nationales qui soutiennent sont d'extrême droite notamment avec l'organisation au nom trompeur, Union démocratique du centre.

Tout au long de la chronologie de ce mémoire, Lutte Ouvrière a donc largement un rôle de facilitateur de la nouvelle islamophobie. En effet, il s'agit d'une réalité entre 1983 et le premier semestre 2005. Et ce, malgré l'opposition limitée de l'organisation à des offensives islamophobes secondaires, et à la première offensive politique nationale de l'histoire de la nouvelle islamophobie en 1983. Par ailleurs, pour cette dernière LO ne la comprend pas comme stigmatisant spécifiquement l'islam et les musulmanes et musulmans. Cette mécompréhension s'articule avec celle qui caractérise les analyses de l'organisation concernant les offensives internationales post-guerre froide de 1990-1991, 2001 et 2003 et leurs corollaires islamophobes. De plus, le parti soutient des positions affirmées de facilitateur d'islamophobie lors des affaires liées au port du voile dans l'enseignement primaire et secondaire en 1989, 1994 et 2003-2004. En effet durant ces années, Lutte Ouvrière défend systématiquement les exclusions. Elle s'appuie sur des logiques fémonationalistes et secondairement sur une laïcité antireligieuse identitaire et islamophobe. La période ouverte en 2005 amène l'organisation à connaître un certain nombre d'évolutions, soubresauts, et aller-retour qui l'éloignent puis la rapprochent des formes les plus fermes de la facilitation de l'islamophobie, mais son statut général ne semble pas changer. En effet, lors de la révolte de 2005, un décalage entre la base de l'organisation et sa direction et la position d'une minorité divergente se développent. Ils amènent le sommet du parti à développer un certain nombre de comportements inédits et différents des siens lors de la révolte de 1990. De plus, l'organisation voit ses positions légèrement modifiées, s'éloignant marginalement d'une opposition à la révolte. Entre 2009 et la fin de notre chronologie, l'organisation dont le principal dirigeant meurt<sup>1010</sup>, voit dans un premier temps jusqu'à 2012, ses positions s'éloigner de celles caractérisant le statut le plus fermement facilitateur d'islamophobie. En effet, pour la première fois après l'avoir soutenu l'organisation s'oppose à une loi ayant attiré à l'interdiction du voile ; celle qui vise à interdire le port du voile intégral dans l'espace public. Cela ne l'empêche pas de s'opposer fermement à la candidature d'Ilham Moussaïd et de développer, à l'exception d'un article notable, un argumentaire contre le voile ne rompant pas avec ses positions antérieures. Puis, entre 2013 et la fin de notre chronologie, LO se rapproche d'une position de facilitateur d'islamophobie plus ferme. Elle soutient en effet le licenciement de la crèche Baby Loup de Fatima Atif et va jusqu'à se positionner pour

---

<sup>1010</sup>. Robert Barcia meurt en effet le 12 juillet 2009. Il a écrit le premier article se positionnant sur une affaire du voile en 1989. La ligne défendue alors a de fait eu un rôle très important jusqu'à sa mort et en partie au-delà. Voir Roger Girardot, « Le voile pour les filles, il faut choisir son camp ! », *Lutte ouvrière*, n° 1115, 20/10/1989, p. 5. Nous le reproduisons dans son entièreté en annexe de ce mémoire. Voir p.246-274 de ce mémoire.



l'interdiction du voile au travail. Cette dynamique est cependant nuancée par l'opposition de l'organisation à l'interdiction des minarets en Suisse.

Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, ce profil général et la chronologie discursive de la Ligue communiste révolutionnaire et du Nouveau Parti anticapitaliste diffèrent largement de ceux de Lutte ouvrière. En effet, ces premières organisations connaissent des positions mouvantes sur la période. Des années 1980 à l'année 1990, la LCR s'oppose à la nouvelle islamophobie de façon nuancée. Par la suite, le parti prend bien plus les atours d'un facilitateur de cette nouvelle islamophobie jusqu'à la fin de la première moitié des années 2000. Enfin, à partir de ce moment et surtout à partir de 2009, l'organisation s'éloigne de ce statut de facilitateur. Elle s'oriente alors, bien qu'avec des retours en arrière, vers une opposition plus franche à la nouvelle islamophobie qu'au début de la chronologie de ce mémoire. Malgré ces profils et chronologies discursives différenciés, ces organisations connaissent certaines convergences. Elles semblent, par exemple mécomprendre de la même façon les évolutions internationales du racisme entre 1991 et 2003. En effet, elles n'analysent pas toutes les deux entre ces deux dates que la chute de l'URSS amène une absence d'ennemi capable d'unifier les classes contre lui. Les organisations ne comprennent pas que cette chute, associée à une accélération des interventions occidentales au Moyen-Orient, est une base autour de laquelle se cristallise des discours islamophobes. Cette mécompréhension s'articule à celle encore commune ne voyant pas de stigmatisation spécifique des musulmans et musulmanes en 1983 lors de la première politisation nationale de la nouvelle islamophobie. Dans la même logique, la LCR et Lutte Ouvrière ne produisent pas d'analyse sur la définition néoréaliste donnée à l'islam lors de la commission Marceau Long en 1987<sup>1011</sup>. En outre, les partis s'opposent à l'offensive entourant la thématique de la nouvelle judéophobie et du nouvel antisémitisme qui les ciblent directement. Néanmoins, les organisations ne l'associent pas à une offensive contre les musulmanes et musulmans. De plus, un autre élément de convergence se situe dans l'association du voile à un signe d'oppression des femmes au moins entre 1989 et 2004<sup>1012</sup>. De la même façon entre ces deux bornes temporelles, les partis accolent aux familles musulmanes et aux hommes en leur sein un caractère particulièrement patriarcal. Néanmoins, Lutte Ouvrière s'approche plus clairement que la Ligue communiste révolutionnaire et le Nouveau Parti anticapitaliste d'un profil facilitant le fémonationalisme

---

<sup>1011</sup>. Cependant par la suite leur utilisation concrète de ces définitions diffère. LO s'approchant plus nettement de celle néoréaliste que la LCR et le NPA.

<sup>1012</sup>. Bien qu'à ce moment la minorité de la LCR

durant l'ensemble de notre chronologie. De plus, lorsque ces organisations tentent de construire des ripostes liées aux affaires étudiées, la LCR et le NPA ont tendance à le faire dans une logique plus unitaire que LO. Une autre différence de profil est liée aux débats internes qu'engendrent les différentes affaires. En effet, Lutte Ouvrière a tendance à agir et se positionner en bloc sans que les divergences internes ne soient exposées ni existent dans les congrès de l'organisation. Au contraire, la Ligue puis le NPA sont systématiquement agités de débats qui apparaissent dans leurs productions. Cette réalité générale semble cependant à nuancer, puisqu'en 2005 Lutte Ouvrière est secouée par des discussions internes importantes. De plus, en 1983 on peut observer sans qu'elles s'expriment publiquement, des nuances entre base et direction de l'organisation. Il est enfin à noter que les politiques des organisations cousines et les liens qu'elles entretiennent semblent avoir une influence sur leurs positions respectives concernant la nouvelle islamophobie. Par exemple, en 2004, leur participation sur des listes communes aux élections régionales et européennes semble participer à rapprocher leurs orientations sur le voile. En effet, au même moment, d'un côté Lutte Ouvrière arrête de soutenir une loi interdisant le voile dans l'enseignement. De l'autre, la Ligue communiste révolutionnaire ne s'oppose plus aux exclusions de jeunes filles voilées et participe à celles-ci dans leur intervention de terrain<sup>1013</sup>. Un autre exemple semble être celui concomitant à la création du NPA et à la dynamique l'entourant. En effet, à ce moment-là, le positionnement de Lutte Ouvrière face aux lois contre le port du voile commence à évoluer puisqu'elle finit par s'opposer à la loi interdisant le port du voile intégral. Néanmoins, l'organisation s'oppose clairement à la candidature d'Ilham Moussaïd, ne voyant pas dans la campagne l'entourant une attaque contre le Nouveau Parti anticapitaliste et mettant en doute le caractère féministe de l'organisation. On peut ainsi émettre l'hypothèse que la dynamique militante du moment dans le NPA<sup>1014</sup> amène LO à vouloir en éloigner ses militantes et militants<sup>1015</sup>. L'organisation qui a fait liste commune avec le PS et le PCF en 2008 s'éloigne de sa politique habituelle et a exclu sa minorité la même année. Elle traverse donc quelques remous. Nous le voyons avec cet exemple, les causes des évolutions et des politiques du NPA de la LCR et de Lutte

---

<sup>1013</sup>. Par ailleurs l'après-élection voit les deux organisations s'éloigner de nouveau, la LCR en tirant un bilan très négatif. Il est intéressant de noter qu'à ce moment-là Lutte Ouvrière développe des positions critiques vis-à-vis de la politique de soutien démocratique de la Ligue à Tariq Ramadan. Ce soutien avait eu lieu lors de la campagne menée contre sa participation au Forum social européen.

<sup>1014</sup>. Qui compte autour de 10 000 personnes à sa création.

<sup>1015</sup>. L'organisation écrit d'ailleurs à ce moment-là des articles dans *Lutte de Classe* affirmant ses divergences avec le NPA. Voir par exemple « Le projet du « NPA » et nous », *Lutte de Classe*, n° 117, décembre 2008, ou, « La politique du Nouveau Parti Anticapitaliste à la lumière de sa campagne dans les élections européennes », *Lutte de Classe*, n° 121, juillet 2009, ou encore, « Le NPA, à la lumière de sa campagne électorale », *Lutte de Classe*, n° 127, avril 2010.

Ouvrière vis-à-vis de la nouvelle islamophobie sont influencées par les liens que ces organisations entretiennent. Cependant comme cet exemple nous le montre aussi, elles ne s'y arrêtent pas. C'est avec l'objectif d'explorer un certain nombre de ces causes que nous avons écrit le chapitre qui suit.



**Chapitre 3**  
**Les raisons de la tentation islamophobe ?**  
**Référents théoriques, profils sociologiques et spécificités**  
**organisationnelles**



Comme nous avons pu le voir, la Ligue communiste révolutionnaire, le Nouveau Parti anticapitaliste et Lutte Ouvrière ont été sujet, à des degrés divers et mouvants à la facilitation de la nouvelle islamophobie et donc à la tentation islamophobe et raciste. Pour ces organisations se revendiquant antiracistes cela nous semble poser question, et notamment, à propos des raisons de ces politiques ambiguës. C'est à ces raisons que ce chapitre est consacré. À notre sens, comme nous allons le voir, elles ne sont pas à chercher dans les positions des référents théoriques sur la religion de ces organisations. Nous pensons qu'elles se trouvent dans leurs profils sociologiques, leurs spécificités organisationnelles et l'influence que la LCR puis le NPA et Lutte Ouvrière ont l'une sur l'autre.

### **A/Des référents théoriques aux positions sur les religions n'expliquant pas la tentation islamophobe**

« C'est juste n'importe quoi ce que fait le NPA, ils sont dans une dérive idéologique totale. Peut-être qu'ils devraient relire Marx : la religion c'est l'opium du peuple ».

Cette phrase a été prononcée par Aurélie Filippetti, députée socialiste de Moselle, le 7 février 2010<sup>1016</sup> durant l'affaire Ilham Moussaïd. Il s'agissait alors de critiquer fortement le choix de présenter aux élections régionales cette militante du NPA portant le foulard. Le même jour, Nadine Morano, secrétaire d'État à la Famille expliquait : « Olivier Besancenot [...] renie ses propres convictions »<sup>1017</sup>. Est-ce bien le cas, les positions classiques marxistes sur la religion, de Karl Marx, et plus largement d'auteurs faisant référence pour les marxistes révolutionnaires<sup>1018</sup>, amènent-elles à s'opposer à la candidature de femmes voilées ? Plus largement, les positions de ces auteurs classiques sont-elles une des causes expliquant les positions plus ou moins ambiguës de LO la LCR et le NPA concernant la nouvelle islamophobie ? Nous ne le pensons pas et nous allons expliquer pourquoi dans les pages qui suivent. Nous reviendrons d'abord sur les positions de ces référents classiques sur la religion en générale, puis sur l'islam en particulier. Pour se faire nous nous appuyons sur l'ouvrage de

---

<sup>1016</sup>. Voir L'Obs, « Filippetti : Le NPA est "dans une dérive idéologique totale" », 07/02/2010.

<sup>1017</sup>. Ibid.

<sup>1018</sup>. Par manque de temps nous en avons sélectionné quatre parmi les principaux. Léon Trotsky, Karl Marx, Friedrich Engels et Vladimir Illitch Lénine. Ils ont chacun une influence certaine sur Lutte Ouvrière, la LCR et le NPA. Voir à propos de la LCR Jean-Paul Salles, *La Ligue communiste révolutionnaire et ses militant(e)s (1968-1981) : étude d'une organisation et d'un milieu militant : contribution à l'histoire de l'extrême gauche en France dans l'après-mai 1968*, thèse, Paris 1, 2004, et Florence Johsua, *De la LCR au NPA (1966-2009) : sociologie politique des métamorphoses de l'engagement anticapitaliste* thèse, Paris, Institut d'études politiques, 2011.

Pierre Tévanian, *La haine de la religion, comment l'athéisme est devenu l'opium du peuple de gauche*<sup>1019</sup>, ainsi que sur le site Wikirouge<sup>1020</sup>. De plus, nous avons lu un certain nombre d'ouvrages et d'articles de ces grandes figures marxistes<sup>1021</sup>.

À notre sens, la conception de la religion des auteurs classiques ne se résume en rien à la citation tronquée de Karl Marx, souvent utilisée par la nébuleuse islamophobe<sup>1022</sup>. En effet, d'abord la position non tronquée de K.Marx dans ce texte dénote d'une conception bien plus complexe de la part du dirigeant à ce moment-là<sup>1023</sup>. Son écrit dénote certes d'une laïcité antireligieuse qui nous semble caractériser largement les positions des marxistes classiques. Elle explique en effet que «Le véritable bonheur du peuple exige que la religion soit supprimée en tant que bonheur *illusoire* du peuple... ». Cependant, elle introduit un élément central pour K.Marx et les auteurs classiques marxistes, l'opposition aux causes matérielles de son développement. «... Exiger qu'il soit renoncé aux illusions concernant notre propre situation, c'est *exiger qu'il soit renoncé à une situation qui a besoin d'illusions*. »<sup>1024</sup>. Cette conception matérialiste de l'histoire amène d'ailleurs les auteurs marxistes classiques à

---

<sup>1019</sup>. Voir Pierre Tévanian, *La haine de la religion : comment l'athéisme est devenu l'opium du peuple de gauche*, Paris, France, La Découverte, 2013. Nous ne partageons cependant pas l'ensemble de la thèse de l'auteur. À notre sens, il a en partie tendance à rapprocher les positions des auteurs et autrices classiques marxistes des siennes qui s'éloignent d'une laïcité antireligieuse.

<sup>1020</sup>. Il s'agit d'un site qui, à la manière de Wikipédia permet l'élaboration d'un savoir collectif sous le contrôle des lecteurs, lectrices et utilisateurs, utilisatrices. À la différence de Wikipédia cependant, il marque une orientation politique claire, il se présente comme suit : «Wiki Rouge est un outil pour les communistes révolutionnaires, pour rassembler notre mémoire, nos analyses et nos débats, fournir des supports de formation, des argumentaires, et des portes d'entrée vers le militantisme à partir de tout type de sujet ». Voir *Wikirouge*, <http://wikirouge.net/Accueil>, consulté le 1er décembre 2021. Nous nous en servons comme source dans cette sous-partie.

<sup>1021</sup>. Contrairement à ce que nous aurions voulu, par manque de temps nous n'avons pas pu faire une lecture exhaustive des productions des auteurs marxistes classiques sur le sujet. Cette sous-partie mériterait donc à notre sens d'être retravaillée après une telle lecture.

<sup>1022</sup>. « La religion c'est l'opium du peuple ».

<sup>1023</sup>. La voici d'ailleurs en en supprimant, nous semble-t-il, la troncature, « Le fondement de la critique irréligieuse est celui-ci : *l'homme fait la religion*, ce n'est pas la religion qui fait l'homme. La religion est en réalité la conscience et le sentiment propre de l'homme qui, ou bien ne s'est pas encore trouvé, ou bien s'est déjà reperdu. Mais *l'homme* n'est pas un être abstrait, extérieur au monde réel. L'homme, c'est *le monde de l'homme*, l'État, la société. Cet État, cette société produisent la religion, une *conscience erronée du monde*, parce qu'ils constituent eux-mêmes un *monde faux*. La religion est la théorie générale de ce monde, son compendium encyclopédique, sa logique sous une forme populaire, son *point d'honneur* spiritualiste, son enthousiasme, sa sanction morale, son complément solennel, sa raison générale de consolation et de justification. C'est la *réalisation fantastique de l'essence humaine*, parce que l'essence humaine n'a pas de réalité véritable. La lutte contre la religion est donc par ricochet la lutte contre ce *monde*, dont la religion est *l'arôme* spirituel. La misère *religieuse* est, d'une part, *l'expression* de la misère réelle, et, d'autre part, la *protestation* contre la misère réelle. La religion est le soupir de la créature accablée par le malheur, l'âme d'un monde sans cœur, de même qu'elle est l'esprit d'une époque sans esprit. C'est *l'opium* du peuple. Le *véritable* bonheur du peuple exige que la religion soit supprimée en tant que bonheur *illusoire* du peuple. Exiger qu'il soit renoncé aux illusions concernant notre propre situation, c'est *exiger qu'il soit renoncé à une situation qui a besoin d'illusions*. » Voir Karl Marx, *Contribution à la critique de La philosophie du droit de Hegel*, 1843.

<sup>1024</sup>. Voir Karl Marx, *Contribution à la critique de La philosophie du droit de Hegel*, 1843.



défendre un rapport tactique et nuancé avec les expressions religieuses réelles. Un extrait de la citation de K.Marx va d'ailleurs dans ce sens : « La misère *religieuse* est, d'une part, *l'expression* de la misère réelle, et, d'autre part, la *protestation* contre la misère réelle. »<sup>1025</sup>.

La laïcité antireligieuse des référents classiques des organisations étudiées nous semble claire. L'objectif de la fin de la religion leur est commun. C'est donc « un bonheur *illusoire* » qu'il s'agit de supprimer pour que le véritable bonheur du peuple soit atteint. Cette conception, les marxistes la tirent en partie des jeunes hégéliens dont Karl Marx et Friedrich Engels ont fait partie dans la première partie de leur vie intellectuelle. Ce qui caractérise largement ces deux intellectuels dans ce groupe c'est l'articulation de cette critique à une position politique plus générale. Pour combattre les superstitions religieuses, il faut en combattre les causes. Ces causes sont avant tout comprises comme matérielles. En effet, Karl Marx et les marxistes en général<sup>1026</sup>, développent une compréhension matérialiste de l'histoire. Karl Marx explique par exemple :

« L'ensemble de[s] [...] rapports de production<sup>1027</sup> constitue la structure économique de la société, la base [infrastructure] concrète sur laquelle s'élève une superstructure juridique et politique et à laquelle correspondent des formes de conscience sociale déterminées. Le mode de production de la vie matérielle conditionne le processus de vie sociale, politique et intellectuelle en général. Ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine leur être ; c'est inversement leur être social qui détermine leur conscience. »<sup>1028</sup>

La religion comme aliénation ou idéologie fait partie de ces consciences, de cette superstructure<sup>1029</sup>. Elle est donc considérée comme surdéterminée ou déterminée en dernière analyse<sup>1030</sup> par l'infrastructure économique et sociale. La lutte des référents classiques qui influencent les organisations que nous étudions vise donc prioritairement cette infrastructure.

---

<sup>1025</sup>. *Ibid.*

<sup>1026</sup>. Marxistes dont font partie les organisations nous intéressant dans ce mémoire.

<sup>1027</sup>. C'est-à-dire la façon dont les femmes et hommes tirent leurs moyens de subsistance de la nature et la façon dont ils et elles s'organisent pour les produire.

<sup>1028</sup>. Voir Karl Marx, *Contribution à la critique de l'économie politique*, 1859.

<sup>1029</sup>. Vladimir Illitch Lénine prend d'ailleurs position dans ce sens en expliquant : « Oublier que l'oppression religieuse de l'humanité n'est que le produit et le reflet de l'oppression économique au sein de la société serait faire preuve de médiocrité bourgeoise. ». Voir Vladimir Illitch Lénine, « Socialisme et religion », dans : *Œuvres – 1905*, 03/12/1905.

<sup>1030</sup>. En effet, le matérialisme historique n'est pas un déterminisme économique mécanique prétendant que tel état des rapports de production implique tel état de conscience sociale. Il considère au contraire qu'infrastructure et superstructure sont en interaction permanente et dialectique.

Elle passe d'abord par la lutte de classe<sup>1031</sup>. La place mouvante des religions<sup>1032</sup> dans cette lutte amène, de fait, les auteurs et dirigeants marxistes classiques à avoir une approche tactique<sup>1033</sup> et nuancée concernant leurs expressions réelles. Vladimir Illitch Lénine explique en ce sens dans un de ses textes « Socialisme et religion »<sup>1034</sup> :

« L'unité de cette lutte réellement révolutionnaire de la classe opprimée combattant pour se créer un paradis sur la terre nous importe plus que l'unité d'opinion des prolétaires sur le paradis du ciel. »

Ce rapport tactique aux expressions religieuses se retrouve par exemple dans le rapport qu'entretennent K.Marx et F.Engels à l'athéisme et aux luttes directement antireligieuses. Ils se sont opposés à faire de l'athéisme une condition d'entrée dans l'Association internationale des travailleurs contre les partisans d'Auguste Blanqui<sup>1035</sup>. Néanmoins, ils pensent nécessaire de lutter en acte contre les préjugés religieux. En ce sens, Friedrich Engels critique les éléments y étant liés, présents dans les premiers mouvements socialistes allemands et français, il se dit plus proche des Anglais qui ne connaissent pas cela<sup>1036</sup>. Léon Trotsky va dans un sens similaire quand il explique :

« Évidemment, nous nous comportons avec prudence vis-à-vis des préjugés religieux d'un travailleur arriéré. S'il désire combattre pour notre programme, nous l'acceptons comme membre du parti. Mais en même temps, notre parti l'éduquera avec persistance dans l'esprit du matérialisme et de l'athéisme. »<sup>1037</sup>

---

<sup>1031</sup>. Karl Marx et Friedrich Engels expliquent dans le *Manifeste du Parti communiste* que : « L'histoire de toute société jusqu'à nos jours n'a été que l'histoire des luttes de classes. ». Voir Karl Marx, Friedrich Engels, *Le Manifeste du Parti communiste*, 1848.

<sup>1032</sup>. Des révoltes défendant des revendications allant dans le sens des intérêts de la classe ouvrière ont en effet pris des formes idéologiques religieuses. Cette idée semble d'ailleurs présente dans la citation très connue de Karl Marx dans l'introduction de sa Contribution à la critique de La philosophie du droit de Hegel. Il y explique notamment « La misère *religieuse* est, d'une part, l'*expression* de la misère réelle, et, d'autre part, la *protestation* contre la misère réelle. ». Voir Karl Marx, *Contribution à la critique de La philosophie du droit de Hegel*, 1843.

<sup>1033</sup>. C'est-à-dire un rapport mouvant en fonction de la situation.

<sup>1034</sup>. Voir Vladimir Illitch Lénine, « Socialisme et religion », dans : *Œuvres – 1905*, 03/12/1905.

<sup>1035</sup>. Les partisans d'A.Blanqui souhaitaient faire de la lutte contre la religion un combat prioritaire. Les blanquistes portent notamment la revendication d'abolitions de la religion. Voir par exemple sur ce débat, Friedrich Engels, *Le programme des émigrés blanquistes de la Commune*, juin 1874.

<sup>1036</sup>. Voir Friedrich Engels, *Socialisme utopique et socialisme scientifique*, 1880.

<sup>1037</sup>. Voir Léon Trotsky, *Défense du marxisme Lettre ouverte au camarade Burnham*, 1940.

De plus, dans un sens similaire à cet entre-deux d'une laïcité antireligieuse visant prioritairement l'infrastructure et ne s'attaquant pas avant tout et systématiquement aux religions, Pierre Tévanian explique<sup>1038</sup> :

« qu'un des grands apports théoriques et pratiques du mouvement socialiste d'inspiration marxiste [...] est précisément d'avoir relégué à l'arrière-plan le combat antireligieux issu de la tradition des Lumières »<sup>1039</sup>

Un autre élément de cette laïcité antireligieuse nuancée se retrouve dans l'analyse que font les référents marxistes classiques de courants religieux pouvant défendre des positions révolutionnaires. Par exemple, dans *La Guerre des paysans*<sup>1040</sup>, Friedrich Engels comprend les postures religieuses comme des idéologies liées à des classes sociales. Si les catholiques « allemands » du moment sont considérés comme le camp conservateur représentant l'intérêt de la grande noblesse, le camp luthérien est analysé comme représentant la bourgeoisie urbaine et la petite noblesse. De plus, un camp révolutionnaire représentant les plébéiens et les paysans est associé aux protestants et aux millénaristes. Le leader de ce dernier camp est le prédicateur Thomas Müntzer. F.Engels écrivait à son propos :

« Ce programme [de Müntzer] [...] exigeait l'instauration immédiate sur terre du Royaume de Dieu [...] Pour Müntzer, le royaume de Dieu n'était pas autre chose qu'une société où il n'y aurait plus aucune différence de classes, aucune propriété privée, aucun pouvoir d'État étranger, autonome, s'opposant aux membres de la société. »<sup>1041</sup>

Cette position comprend donc la religion comme une idéologie pouvant représenter des positions révolutionnaires défendant les intérêts de la classe ouvrière<sup>1042</sup>. Cette orientation a notamment amené ces théoriciens classiques à penser des alliances avec des forces se

---

<sup>1038</sup>. Peut-être cependant en tordant un peu le bâton dans un sens.

<sup>1039</sup>. Pour aller dans un sens similaire, Vladimir Ilitch Lénine explique par exemple : « en aucun cas nous ne devons nous fourvoyer dans les abstractions idéalistes de ceux qui posent le problème religieux en termes de "raison pure", en dehors de la lutte de classe, comme font souvent les démocrates radicaux issus de la bourgeoisie ». Voir Vladimir Ilitch Lénine, *Socialisme et religion*, 03/12/1905.

<sup>1040</sup>. Cet ouvrage développe sur une révolte majeure de l'histoire de l'Allemagne géographique au XVI<sup>e</sup> siècle.

<sup>1041</sup>. Voir Friedrich Engels, *La guerre des paysans en Allemagne*, 1850.

<sup>1042</sup>. En effet, F.Engels explique que la conception de T.Müntzer était « une anticipation géniale des conditions d'émancipation des éléments prolétariens en germe parmi ces plébéiens ». Voir Friedrich Engels, *La guerre des paysans en Allemagne*, 1850.

revendiquant de religions. Cela a, par exemple, été le cas lors la révolution russe de 1905, où un pope<sup>1043</sup>, Gueorgui Gapon a eu un rôle central. V.I. Lénine explique alors qu'il était possible qu'il soit un « socialiste chrétien sincère », il le rencontre d'ailleurs et tente de dialoguer avec lui<sup>1044</sup>. Faire un front avec celui-ci ne semble donc pas poser problème. De plus, V.I. Lénine et L.Trotsky ont participé à une politique particulière vis-à-vis de l'islam lors de leur contribution au gouvernement en Russie révolutionnaire.

Nous pensons nécessaire de nous arrêter sur cette politique. Cela nous semble particulièrement intéressant puisqu'elle a lieu lors d'un des moments structurant de la mémoire des organisations étudiées ici, la révolution russe de 1917<sup>1045</sup> et les premières années la suivant. Ces premières années sont en effet revendiquées par ces partis, avant que la révolution ne soit « trahie par les staliniens »<sup>1046</sup>. Selon, Dave Crouch<sup>1047</sup>, intellectuel marxiste, le christianisme orthodoxe n'avait pas le même rôle social dans les régions d'Asie centrale que la religion islamique. Le premier était notamment une idéologie légitimant la domination des populations musulmanes indigènes. En conséquence, et pour lutter contre le chauvinisme grand-russe<sup>1048</sup> ces deux religions n'auraient pas été traitées de la même façon par les bolcheviks. Par exemple, les progressistes se revendiquant de l'islam étaient encouragés à adhérer au PC, tandis que « l'absence totale de préjugés religieux » était indispensable pour les non-musulmans. Selon l'auteur, cette politique aurait amené une grande partie des révolutionnaires musulmans à participer aux soviets. De plus, les bolcheviks ont conclu des alliances militaires avec des groupes se revendiquant de l'islam. Au contraire de cette orientation, l'avancée vers le pouvoir de Joseph Staline aurait engendré une politique antireligieuse en générale ciblant notamment musulmanes et musulmans avec la mise en scène de dévoilements publics<sup>1049</sup>.

---

<sup>1043</sup>. Membre du clergé orthodoxe.

<sup>1044</sup>. Voir Vladimir Illitch Lénine, « Father Gapon », *Vpériod*, n° 4, 31/01/1905.

<sup>1045</sup>. Jean Paul Salles explique par exemple qu'à la naissance de la Ligue Communiste, ancêtre de la LCR fondée en 1969, « La volonté de se rattacher à Octobre 1917, à la tradition bolchevique, est une constante chez la plupart des militants ». Voir Jean-Paul Salles, *La Ligue communiste révolutionnaire (1968-1981) : Instrument du Grand Soir ou lieu d'apprentissage ? [en ligne]*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 43.

<sup>1046</sup>. Voir Jean-Paul Salles, *La Ligue communiste révolutionnaire (1968-1981) : Instrument du Grand Soir ou lieu d'apprentissage ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 43, et, Léon Trotsky, *La Révolution trahie*, 1936.

<sup>1047</sup>. Voir Dave Crouch, « Les bolcheviks, l'Islam et la liberté religieuse », *Socialist Review*, 2003, et, Dave Crouch, « The Bolsheviks and Islam », *International Socialism*, 2006.

<sup>1048</sup>. Idéologie largement répandue dans le clergé orthodoxe.

<sup>1049</sup>. Nous employons le conditionnel, car ces articles sont issus de productions certes intellectuelles et sourcées, mais issues de revues se revendiquant marxistes révolutionnaires. Nous n'avons malheureusement pas pu consulter de littérature directement scientifique sur le sujet.

À notre sens, ces politiques mises en place vis-à-vis de l'islam par le gouvernement de V.I.Lénine auraient plutôt tendance à éloigner ces organisations de positions facilitant l'islamophobie. Cette tendance devrait être similaire concernant les agissements de Joseph Staline lors de son élévation vers le pouvoir. Elles semblent cependant n'avoir eu que bien peu d'effets<sup>1050</sup>. Par ailleurs, le rapport des référents théoriques classiques des marxistes révolutionnaires à la religion ne nous semble globalement pas participer des causes du rapport ambigu que LO la LCR et le NPA ont entretenu avec la nouvelle islamophobie<sup>1051</sup>. Ils auraient peut-être tendance à légèrement influencer dans un sens inverse. En effet, malgré une laïcité antireligieuse claire, le matérialisme historique défendu par ces figures marxistes les amène à avoir un rapport tactique et mouvant aux religions. Ce dernier dénote avec la vision très essentialisante de Lutte Ouvrière qui oublie largement les possibilités contestataires liées aux religions. Les raisons de la tentation raciste nous semblent donc à chercher ailleurs, notamment dans les profils sociologiques des membres des partis étudiés ainsi que dans un certain nombre de spécificités organisationnelles.

---

<sup>1050</sup>. Il semble en effet que ces éléments de la politique bolchevik soient peu diffusés dans la LCR LO ou le NPA. Leur mise à jour s'avère par ailleurs concomitante au développement des mobilisations antiguerre outre-Manche et à celui des luttes antiracistes en France au milieu des années 2000.

<sup>1051</sup>. Il serait cependant nécessaire de faire un travail plus exhaustif sur les sources pour trancher véritablement ce point. En l'état actuel de notre élaboration, nous n'avons pas d'élément nous amenant à penser que les figures du marxisme étudiées auraient défendu ou se seraient opposées à la candidature d'une femme voilée.

## **B/Des profils sociologiques facteurs de la tentation islamophobe**

Une des introductions théoriques des référents classiques auxquels nous nous sommes intéressés est par ailleurs le concept d'aristocratie ouvrière que nous pensons nécessaire à la compréhension du phénomène étudié ici. Nous l'interprétons avec ces théoriciens comme la couche supérieure de la classe ouvrière à qui les possesseurs de moyens de production accordent un certain nombre de privilèges. Ces derniers reposent sur le transfert d'une petite partie des surprofits<sup>1052</sup> issus de l'exploitation impérialiste des pays dominés<sup>1053</sup>. Les personnes touchées par le racisme<sup>1054</sup> sont en grande partie maintenues en dehors de ces franges hautes de la classe<sup>1055</sup>. Cette aristocratie ouvrière blanche<sup>1056</sup> connaît un certain nombre de privilèges statutaires<sup>1057</sup> par rapport aux non-blancs. Ceux-ci sont liés au racisme. D'abord, un certain nombre de productions racistes aident à justifier les interventions impérialistes<sup>1058</sup>. Interventions qui permettent donc de maintenir les surprofits capitalistes et ainsi leur situation relativement privilégiée. En outre, leur position économique les situant statutairement au-dessus des personnes non blanches, ils et elles tirent un privilège immédiat du racisme. Celui-ci maintient les personnes non blanches dans une situation sociale inférieure. Néanmoins, ces privilèges sont immédiats et ne remettent pas en cause les intérêts de cette partie de la classe qui comme l'ensemble de la classe ouvrière sont d'abord situés dans la baisse du racisme. Cette classe a en effet intérêt à unifier ses rangs pour être en

---

<sup>1052</sup>. C'est-à-dire dans ce cas, des profits réalisés par ces possesseurs de moyens de production s'accumulant à ceux issus de l'exploitation des travailleurs et travailleuses en France.

<sup>1053</sup>. Voir par exemple « On conçoit que ce gigantesque surprofit (car il est obtenu en sus du profit que les capitalistes extorquent aux ouvriers de "leur" pays) permette de corrompre les chefs ouvriers et la couche supérieure de l'aristocratie ouvrière. Et les capitalistes des pays "avancés" la corrompent effectivement : ils la corrompent par mille moyens, directs et indirects, ouverts et camouflés. ». Vladimir Illitch Lénine, *L'impérialisme stade suprême du capitalisme*, 1916.

<sup>1054</sup>. Les non-blancs et les non-blanches, dont les musulmans, musulmanes et « assimilés » comme tels. Nous partageons sur ce point le concept de racisation élaboré et repris par plusieurs sociologues et philosophes. Il s'agit d'un « processus d'imputation raciale qui consiste à absolutiser la différence "culturelle et d'origine" en l'inscrivant dans la nature ; c'est un rapport social qui lie racisant et racisé dans des rapports de pouvoir ». Voir Magali Bessone, *Sans distinction de race ? : une analyse critique du concept de race et de ses effets pratiques*, Paris, France, Librairie philosophique J. Vrin, 2013. « La relation entre ces groupes distingue alors le "majoritaire" [le blanc], en position de pouvoir indépendamment de son importance numérique, et les "minoritaires" [les non-blancs] ». Voir Fabrice Dhume-Sonzogni, Xavier Dunezat, Camille Gourdeau, Aude Rabaud, *Du racisme d'État en France ?*, Lormont, France, le Bord de l'eau, 2020, p. 27.

<sup>1055</sup>. Gérard Noiriel explique par exemple que ces populations sont plus touchées par le chômage. Voir Gérard Noiriel, *Immigration, antisémitisme et racisme en France, L'ethnicisation du discours sur l'immigration, Les effets de la stigmatisation*, p. 656-657. Philippe Bataille développe dans son ouvrage un certain nombre de discriminations plaçant les non-blancs au bas de l'échelle salariale. Voir Bataille Philippe, *Le racisme au travail*, La Découverte, « TAP / Sociologie », 1997, 256 p. Natalie Benelli donne un exemple de cette réalité dans un article étudiant le secteur du nettoyage en Suisse. Voir Natalie Benelli, « Divisions sexuelle et raciale du travail dans un sale boulot féminin. L'exemple du nettoyage en Suisse », *Raison présente*, n° 178, 2011, p. 95-104.

<sup>1056</sup>. Très largement blanche donc.

<sup>1057</sup>. Voir Robert Blauner, *Racial oppression in America*, New-York, Harper and Row, 1972. 309 p.

<sup>1058</sup>. Voir par exemple la partie de notre introduction en parlant, p.51-59 de ce mémoire.

capacité de prendre le pouvoir des mains des possesseurs de moyens de production<sup>1059</sup>. Cependant, cette situation crée une tension entre privilèges statutaires et intérêts qui se retrouvent dans de nombreux moments de l'histoire. Il arrive que l'aristocratie ouvrière blanche diffuse le racisme<sup>1060</sup>. L'étude de la composition sociologique de la LCR, du NPA et de LO pour déterminer la part qu'y occupe l'aristocratie ouvrière nous semble en ce sens important. En effet, comme nous allons le voir, le fait que les franges hautes de la classe ouvrière soient particulièrement représentées au sein de ces partis nous semble participer à l'explication de leur non-opposition complète et même de leur facilitation différenciée<sup>1061</sup> de la nouvelle islamophobie.

Il nous semble qu'en ce qui concerne la LCR<sup>1062</sup> la composition sociologique de l'organisation montre clairement la prévalence de l'aristocratie ouvrière en son sein<sup>1063</sup>. Nous nous appuyons pour donner les chiffres qui suivent sur la thèse importante de Florence Johsua, *De la LCR au NPA (1966-2009) : sociologie politique des métamorphoses de l'engagement anticapitaliste*. Celle-ci s'appuie notamment sur une solide étude sociographique des militantes et militants de la Ligue de 2003 à 2006<sup>1064</sup>. En 2002, 22 % des effectifs de l'organisation sont des employés et ouvriers, alors qu'au même moment 56,9 % de la population active fait partie de ces catégories<sup>1065</sup>. Les employés et ouvriers de la LCR ont par ailleurs un niveau éducationnel bien plus élevé que les ouvriers et employés de la

---

<sup>1059</sup>. Voir Olivier Cromwell Cox, *Caste, Class and Race*, 1948.

<sup>1060</sup>. On peut par exemple songer à la politique de nombreux syndicats des États-Unis à la fin du XIXe siècle dans la construction et l'entretien du « péril jaune », développant des positions anti-chinois. Voir Nayan Shah, « White Label et « péril jaune » : race, genre et travail en Californie, fin XIXe-début XXe siècle », *Clio. Histoire femmes et sociétés* [Online], n° 3, 1996. Cependant, à notre sens la place des marxistes révolutionnaires vis-à-vis de la nouvelle islamophobie n'est en rien de la même ampleur ni même réellement comparable à celle de nombreux syndicats états-uniens concernant le « péril jaune ». La force politique des organisations en présence n'est pas la même, la LCR et le NPA ont par ailleurs eu un profil très mouvant concernant la nouvelle islamophobie.

<sup>1061</sup>. Lutte Ouvrière facilitant plus la nouvelle islamophobie la Ligue communiste révolutionnaire et le Nouveau parti anticapitaliste comme nous l'avons vu dans les chapitres précédents.

<sup>1062</sup>. Le NPA connaît sans doute la même réalité bien que malheureusement il n'existe pas à notre connaissance d'étude sociographique à même de confirmer ou d'infirmer une continuité sociologique entre les deux organisations.

<sup>1063</sup>. Il nous semble important de noter par ailleurs que cette composition sociologique n'a rien d'exceptionnel pour une organisation de la gauche politique. Florence Johsua explique d'ailleurs que la LCR est composée de moins de membres des franges hautes de la société (cadres...) que Les Verts et le Parti socialiste (PS). La Ligue est d'ailleurs plus jeune que le PS. Le parti se situe socialement entre le Parti socialiste et le Parti communiste français (PCF). Le PCF étant lui plus ouvrier bien que dans un processus d'éloignement de ses bases populaires. Voir Florence Johsua, *De la LCR au NPA (1966-2009) : sociologie politique des métamorphoses de l'engagement anticapitaliste* thèse, Paris, Institut d'études politiques, 2011.

<sup>1064</sup>. Voir Florence Johsua, *De la LCR au NPA (1966-2009) : sociologie politique des métamorphoses de l'engagement anticapitaliste* thèse, Paris, Institut d'études politiques, 2011.

<sup>1065</sup>. Voir Institut national de la statistique et des études économiques (France), *Tableaux de l'économie Française*, 2003.

population en général et ont connu des phénomènes de déclassement<sup>1066</sup>. De plus, au début des années 1980 les rangs de l'organisation sont davantage composés d'enseignants que d'ouvriers, ainsi que d'étudiants. En 1981, le parti compte 7 % d'ouvriers, 27 % d'employés dont 11 % dans la santé, 22 % d'enseignants et 14 % d'étudiants<sup>1067</sup>. Concernant Lutte Ouvrière, nous n'avons pas connaissance de sources sociologiques aussi fournies et détaillées que pour la Ligue. Pour donner les chiffres qui suivent, nous nous appuyons principalement sur un article de Georges Ubbiali<sup>1068</sup>. Le sociologue explique que 50 à 60 % de l'organisation est composée de salariés semblant être ouvriers. Il écrit qu'environ 500 d'entre eux travaillent et sont installés dans des usines de plus de 1000 salariés depuis le début des années 1980 et ont une activité syndicale. À ces 50 ou 60 % viennent s'ajouter des lycéens, étudiants, enseignants, travailleurs sociaux et journalistes. De plus, à partir de la fin des années 1980 une nouvelle catégorie interne serait apparue, composée de jeunes précaires ou en recherche d'emplois. Au vu de ces éléments, il semble difficile de tirer des conclusions complètement arrêtées sur le nombre de membres de l'aristocratie ouvrière dans l'organisation, bien qu'elle y semble tout de même assez présente<sup>1069</sup>. Il semble en tous les cas que Lutte Ouvrière ait un

---

<sup>1066</sup>. Il est néanmoins nécessaire de tempérer ces chiffres, les calculs de Florence Johsua prenant en compte 4,3 % de retraités et 11,8 % des effectifs sont des étudiants et lycéens. Voir Florence Johsua, *De la LCR au NPA (1966-2009) : sociologie politique des métamorphoses de l'engagement anticapitaliste* thèse, Paris, Institut d'études politiques, 2011, p. 91-110, et, Institut national de la statistique et des études économiques (France), *Tableaux de l'économie Française 2003*, p. 77.

<sup>1067</sup>. Il s'agit, selon Florence Johsua de chiffres approximatifs, présentés dans la thèse de Jean Paul Salles sur la LCR. Voir Jean-Paul Salles, *La Ligue communiste révolutionnaire et ses militant(e)s (1968-1981) : étude d'une organisation et d'un milieu militant : contribution à l'histoire de l'extrême gauche en France dans l'après-mai 1968*, thèse, Paris 1, 2004, et, Florence Johsua, *De la LCR au NPA (1966-2009) : sociologie politique des métamorphoses de l'engagement anticapitaliste* thèse, Paris, Institut d'études politiques, 2011, p. 133.

<sup>1068</sup>. Voir Georges Ubbiali, « Militer à GC-UC-VO-LO, ou les trois états de la matière », *Cahiers Léon Trotsky*, n° 79, « L'histoire de l'extrême gauche française : le cas du "trotskysme". Une histoire impossible », Dijon, décembre 2002, p. 55-70. Nous avons cependant pu avoir accès au mémoire de DEA de Thierry Choffat sur l'organisation. Celui-ci semble largement composé d'approximations ou même d'éléments faux sans doute liés à l'inexistence de travaux sur LO au moment de l'écriture. Faute de mieux, nous nous appuyons aussi marginalement dessus. Voir Thierry Choffat, *Lutte Ouvrière*, DEA de Science politique, Étienne Criqui (dir.), Faculté de droit de Nancy II, 1990-1991. Nous n'avons malheureusement pas pu avoir accès au mémoire de Djordje Kuzmanovic qui est à notre connaissance introuvable en bibliothèque. L'auteur nous a indiqué que ses copies personnelles ont disparu dans une inondation. Voir Djordje Kuzmanovic, *Le militantisme à Lutte ouvrière. Analyse historico-sociologique d'un engagement politique spécifique*, EHESS, Mémoire de DEA, 1999.

<sup>1069</sup>. En effet, il est par exemple à noter que les syndicats ont tendance à plutôt organiser les franges de cette aristocratie ouvrière. Voir par exemple Michel Pigenet, « À propos de l'aristocratie ouvrière. Élitisme professionnelles et militantes au XIXe siècle dans le département du Cher », *Romantisme*, 20-70, 1990, p. 91-102. M. Pigenet prend un exemple précis et y explique par exemple que « "Couche à deux fronts" » désireuse de se distinguer du reste du monde du travail auquel tant de traits et de valeurs la rattachent, l'élite ouvrière fut l'âme des premières formes d'action et d'organisation collectives. ». De plus, G. Ubbiali décrit les 500 ou 600 ouvriers de l'organisation militants comme largement installés, ce qui semble plutôt les rapprocher de ces franges hautes de la classe ouvrière. Voir Georges Ubbiali, « Militer à GC-UC-VO-LO, ou les trois états de la matière », *Cahiers Léon Trotsky*, n°79, « L'histoire de l'extrême gauche française : le cas du "trotskysme". Une histoire impossible », Dijon, décembre 2002, p. 55-70.



plus grand nombre d'ouvrières et d'ouvriers dans ses rangs que la LCR<sup>1070</sup>. De plus, la direction de l'organisation semble, elle, largement composée des franges hautes de la classe ouvrière. Thierry Choffat la décrit comme composée surtout d'hommes intellectuels âgés<sup>1071</sup>. Plus important encore, Georges Ubbiali explique que le comité exécutif de l'organisation est notamment composé de membres ayant des métiers permettant des disponibilités importantes<sup>1072</sup>. Ce sont selon lui des «enseignants [...] des journalistes, permanents syndicaux (ce fut le cas d'Arlette Laguiller, à FO<sup>1073</sup>, durant des décennies) et autres métiers qui ne sont pas réglés par les horaires de bureaux.»<sup>1074</sup>.

Il nous semble que la composition sociale de ces organisations, ancrée dans l'aristocratie ouvrière<sup>1075</sup>, est par ailleurs un des éléments explicatifs à leur extériorité générale aux mobilisations dans les quartiers populaires en 1990 comme en 2005<sup>1076</sup>.

Une autre particularité sociologique de ces organisations est leur forte composition de professionnels de l'éducation nationale, professeurs, instituteurs et institutrices, ou conseillers et conseillères d'éducation. En effet, celles-ci et ceux-ci ont un rapport particulier à la nouvelle islamophobie et principalement à la question du voile. François Lorcerie explique que la plupart des organisations syndicales de professeurs, les organisations amies comme la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) et une majorité de cadres supérieurs de

---

<sup>1070</sup>. Par ailleurs, concernant la base électorale de l'organisation, Thierry Choffat note que lors des élections européennes de 1988 LO obtient ses meilleurs résultats auprès des personnels de services défavorisés économiquement. Voir Thierry Choffat, *Lutte Ouvrière*, DEA de Science politique, Étienne Cricqui (dir.), Faculté de droit de Nancy II, 1990-1991, p. 58.

<sup>1071</sup>. Voir Thierry Choffat, *Lutte Ouvrière*, DEA de Science politique, Étienne Cricqui (dir.), Faculté de droit de Nancy II, 1990-1991. Cependant, comme nous l'avons écrit, ce travail nous semble devoir être pris en compte avec quelques distances.

<sup>1072</sup>. D'autres sont retraités sans indication claire de leurs anciens métiers. Voir Georges Ubbiali, « Militer à GC-UC-VO-LO, ou les trois états de la matière », *Cahiers Léon Trotsky*, n° 79, « L'histoire de l'extrême gauche française : le cas du "trotskysme". Une histoire impossible », Dijon, décembre 2002, p. 61-62.

<sup>1073</sup>. Le syndicat Force ouvrière.

<sup>1074</sup>. Voir Georges Ubbiali, « Militer à GC-UC-VO-LO, ou les trois états de la matière », *Cahiers Léon Trotsky*, n° 79, « L'histoire de l'extrême gauche française : le cas du "trotskysme". Une histoire impossible », Dijon, décembre 2002, p. 61-62.

<sup>1075</sup>. Cette composition nous semble aussi liée au fait que les organisations étudiées secondarisent les luttes antiracistes. Elles le font cependant de façon différenciée entre elles (la LCR et le NPA le faisant moins que LO). Ce côté secondaire varie par ailleurs selon les périodes. Cela participe aussi à notre sens à l'explication de leur non-prise en compte en 1987 de la définition néorientaliste donnée par la commission Marceau Long à l'islam.

<sup>1076</sup>. Voir chapitre 1 et 2 de ce mémoire. Ces sociographies participent aussi à expliquer une partie des positions de ces organisations les déconnectant ou les opposant aux révoltes.

l'Éducation nationale se sont opposés à la loi du 15 mars 2004<sup>1077</sup>. Cependant, cela n'a pas été le cas des professeurs en tant que tel<sup>1078</sup>. François Lorcerie écrit en effet que :

« Les enseignants [...] ont massivement “marché” dans l'entreprise [de politisation du voile ayant amené la promulgation de la loi du 15 mars 2004], un peu plus que les autres Français »

Les explications de cette situation<sup>1079</sup> nous semblent se trouver dans le fait que l'école a été au centre de la construction « du “problème” » et un « enjeu de l'entreprise de politisation du voile »<sup>1080</sup>. En effet, à partir du 20 septembre 1994, la circulaire Bayrou est envoyée dans les établissements. Bien qu'elle soit remise en cause par un certain nombre de mobilisations locales, y compris juridique<sup>1081</sup>, elle est enseignée dans les Instituts universitaires de formation des maîtres<sup>1082</sup> « en tant que mise en œuvre du droit »<sup>1083</sup>. Les positions de la circulaire qui tendent vers l'idée que « le port du voile est *un contournement de la laïcité et du droit* »<sup>1084</sup> font donc partie de la formation du corps enseignant. Elles composent aussi leurs règlements intérieurs qui, depuis 1994, proscrivent « les signes [religieux] ostentatoires en soi »<sup>1085</sup>. Les enseignants, enseignantes, conseillers principaux et conseillères principales d'éducation sont donc plus influencés que le reste de la population par ces positions<sup>1086</sup>. En effet, la population n'est pas directement formée au contenu de la circulaire. Par ailleurs, elle

---

<sup>1077</sup>. Cette loi ayant pour rappel notamment interdit le port du voile pour les élèves dans l'enseignement primaire et secondaire.

<sup>1078</sup>. « Les organisations du monde scolaire [...] sont allées à contre-courant de leurs propres troupes » lors de cette affaire. Voir Françoise Lorcerie, (dir.), « Les professionnels de l'école et l'affaire du voile Des personnels très partagés sur l'incrimination du voile », dans : *La politisation du voile : l'affaire en France, en Europe et dans le monde arabe*, Paris, France, 2005, p. 91.

<sup>1079</sup>. Ces explications s'ajoutent à l'appartenance des professeurs aux franges hautes de la classe ouvrière. Et notamment l'aristocratie ouvrière dont nous avons décrit plus haut les accointances relatives avec le racisme.

<sup>1080</sup>. Ibid.

<sup>1081</sup>. Celles-ci minimisent largement sa portée dans l'exclusion réelle de jeunes filles voilées des établissements.

<sup>1082</sup>. Il s'agit entre 1990 et 2013 des établissements de formation des professionnels de l'enseignement public, professeurs du premier et second degré et conseillers principaux d'éducation.

<sup>1083</sup>. Voir Françoise Lorcerie, (dir.), « Les professionnels de l'école et l'affaire du voile Des personnels très partagés sur l'incrimination du voile », *La politisation du voile : l'affaire en France, en Europe et dans le monde arabe*, Paris, France, 2005, p. 73-94.

<sup>1084</sup>. Voir Françoise Lorcerie, (dir.), « Les professionnels de l'école et l'affaire du voile Des personnels très partagés sur l'incrimination du voile », *La politisation du voile : l'affaire en France, en Europe et dans le monde arabe* : Paris, France, 2005, p. 77.

<sup>1085</sup>. Alors que le Conseil d'État proscribit à ce moment-là l'idée qu'un signe religieux serait « ostentatoire » en soit. L'institution explique que ne pourrait l'être que son « port » et donc certaines façons de porter le voile. L'idée théorique étant de s'opposer au prosélytisme.

<sup>1086</sup>. Il est d'ailleurs à noter que le documentaire *Un racisme à peine voilé*, explique que, dès 1989, le corps enseignant se distingue par « une dureté ou une attitude offensive agressive particulière ». Nous n'avons cependant pas trouvé d'éléments affirmant ou infirmant ces dires. Voir Jérôme Host, *Un racisme à peine voilé*, 2004.

ne peut pas être influencée par des différences notables entre les affaires du voile à l'école ayant lieu avant et après la mise en place de la circulaire. Cette dernière, après quelques semaines de médiatisation n'apporte pas de modification significative dans la réalité des exclusions. Celles et ceux s'opposant à elle la combattent et des mobilisations locales gagnent ou parfois perdent comme précédemment<sup>1087</sup>.

Nous pensons donc particulièrement intéressant d'observer la part de professionnels de l'éducation nationale dans les organisations étudiées. Comme nous allons le voir, son taux élevé nous semble là encore participer à l'explication du rapport ambigu à la nouvelle islamophobie qu'entretienne la LCR du NPA et de LO. En effet, en 2002, 23 % des membres de la LCR sont enseignants du secondaire, du supérieur et du primaire. Ils et elles travaillent cependant d'abord dans l'enseignement secondaire, dans une moindre mesure dans le primaire et quelques membres travaillent dans l'ESR<sup>1088</sup>. La même année, les enseignantes et enseignants représentent environ 2,9 % de la population active en France<sup>1089</sup>. De plus, Florence Johsua<sup>1090</sup> note qu'à sa création la Jeunesse communiste révolutionnaire<sup>1091</sup> est très largement composée d'étudiants et d'étudiantes de filières menant souvent à l'enseignement<sup>1092</sup>. Enfin, en 1981, 22 % des militants et militantes de l'organisation sont des enseignants<sup>1093</sup>. Concernant Lutte Ouvrière, le problème évoqué précédemment est toujours clairement présent, le manque de sociographie de l'organisation ne permet pas d'avoir des chiffres aussi détaillés. Cependant, G.Ubbiali cite les enseignants et enseignantes comme une composante notable des militants et militantes de l'organisation, et comme un des secteurs représentés dans le comité exécutif<sup>1094</sup>. Cette composition enseignante significative nous

---

<sup>1087</sup>. Voir Thomas Deltombe, « Automne 1994, l'explosion des amalgames », dans : *L'islam imaginaire. La construction médiatique de l'islamophobie en France, 1975-2005*, Paris, La Découverte, « Poche/Essais », 2007, p. 212-239.

<sup>1088</sup>. L'ESR est le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche. Voir sur ces chiffres, Florence Johsua, *De la LCR au NPA (1966-2009) : sociologie politique des métamorphoses de l'engagement anticapitaliste*, thèse, Paris, Institut d'études politiques, 2011, p. 91-110.

<sup>1089</sup>. Voir Laurence Albert, « Le sujet ultrasensible du nombre d'enseignants », *Les Échos*, 3 septembre 2002. Cette comparaison doit être cependant nuancée, les calculs de Florence Johsua prennent en compte 4,3 % de retraités et 11,8 % d'étudiants et lycéens non comptabilisés dans la population active. Voir Florence Johsua, *De la LCR au NPA (1966-2009) : sociologie politique des métamorphoses de l'engagement anticapitaliste* thèse, Paris, Institut d'études politiques, 2011, p. 91-110.

<sup>1090</sup>. Voir Florence Johsua, *De la LCR au NPA (1966-2009) : sociologie politique des métamorphoses de l'engagement anticapitaliste* thèse, Paris, Institut d'études politiques, 2011, p. 111-175.

<sup>1091</sup>. En 1967.

<sup>1092</sup>. Notamment Lettres et Histoire.

<sup>1093</sup>. Voir Jean-Paul Salles, *La Ligue communiste révolutionnaire et ses militant(e)s (1968-1981) : étude d'une organisation et d'un milieu militant : contribution à l'histoire de l'extrême gauche en France dans l'après-mai 1968*, thèse, Paris 1, 2004.

<sup>1094</sup>. Voir Georges Ubbiali, « Militer à GC-UC-VO-LO, ou les trois états de la matière », *Cahiers Léon Trotsky*, n° 79, « L'histoire de l'extrême gauche française : le cas du "trotskysme". Une histoire impossible », Dijon, décembre 2002, p. 55-70.

semble donc participer à l'explication des positions ambiguës de LO de la LCR et du NPA par rapport à la nouvelle islamophobie.

Enfin, un dernier élément lié à l'évolution de la composition sociologique de la Ligue communiste révolutionnaire nous semble digne d'intérêt pour notre sujet, pas uniquement dans les changements de la structure sociale qu'elle engendre, mais aussi par sa gestion politique par l'organisation. Il s'agit de l'augmentation importante de militant et de militantes à la LCR à la suite de la campagne électorale et aux mobilisations contre le Front national en 2002<sup>1095</sup>. En effet, après avoir connu un relatif accroissement d'adhérents et d'adhérentes à partir des mobilisations de 1995<sup>1096</sup>, l'année 2002 amène les effectifs de la Ligue à quasiment doubler en passant de 1500 à presque 3000 militantes et militants<sup>1097</sup>. Cette dynamique, qui s'appuie notamment sur les mouvements sociaux des années 2000 se poursuit les années qui suivent<sup>1098</sup>. Les nouvelles et nouveaux adhérents ont d'abord pour caractéristique d'être issus de populations plus populaires que la génération précédente. Néanmoins, ils et elles s'inscrivent largement dans les franges hautes de la classe ouvrière<sup>1099</sup>. En effet, si le nombre de précaires a une réelle place parmi cette nouvelle génération<sup>1100</sup>, elle reste moins touchée par le chômage et l'instabilité au travail que la population française du même âge<sup>1101</sup>. Par ailleurs, le nombre de travailleurs et travailleuses du secteur privé est plus important dans cette nouvelle vague militante que dans la précédente. Néanmoins, le pourcentage d'employés et d'ouvriers issus de cette nouvelle génération reste inférieur à la moyenne nationale<sup>1102</sup>. De plus, parmi ces nouveaux et nouvelles adhérents, 25,8 % sont des enseignants ce qui en fait la

---

<sup>1095</sup>. Campagne durant laquelle Olivier Besancenot et le NPA font leur première percée électorale avec 4,25 % des suffrages. Par ailleurs, l'organisation prend particulièrement part aux mobilisations contre le Front national dans l'entre-deux-tours, ce qui lui est reproché par Lutte Ouvrière.

<sup>1096</sup>. Des années 1980 à 1995 les effectifs de l'organisation ont plutôt eu tendance à être sur le déclin. Voir Florence Johsua, *De la LCR au NPA (1966-2009) : sociologie politique des métamorphoses de l'engagement anticapitaliste*, thèse, Paris, Institut d'études politiques, 2011.

<sup>1097</sup>. Voir Florence Johsua, *De la LCR au NPA (1966-2009) : sociologie politique des métamorphoses de l'engagement anticapitaliste*, thèse, Paris, Institut d'études politiques, 2011, p. 175-253.

<sup>1098</sup>. Bien que l'année 2002 soit particulièrement importante par rapport aux autres notamment concernant le renforcement militant du parti.

<sup>1099</sup>. En tous les cas plus hautes que les moyennes nationales.

<sup>1100</sup>. Cette précarité a plus de place en son sein que dans la génération militante précédente.

<sup>1101</sup>. En effet, son taux de chômage de 9 % correspond approximativement au taux de chômage de la population au même moment. Cependant, cette nouvelle génération est plus jeune que la population nationale. Le chômage des jeunes en 2002 est plus élevé que parmi les autres parties des français et françaises. Cette nouvelle génération connaît moins le chômage que sa catégorie d'âge dans la population. La nouvelle génération de la Ligue est par ailleurs moins touchée par les temps partiels que la moyenne nationale. Voir Florence Johsua, *De la LCR au NPA (1966-2009) : sociologie politique des métamorphoses de l'engagement anticapitaliste* thèse, Paris, Institut d'études politiques, 2011, p.177, et, Institut national de la statistique et des études économiques (France), *Tableaux de l'économie Française 2003*, 2003.

<sup>1102</sup>. Voir Florence Johsua, *De la LCR au NPA (1966-2009) : sociologie politique des métamorphoses de l'engagement anticapitaliste* thèse, Paris, Institut d'études politiques, 2011, p. 178.

première CSP<sup>1103</sup> recrutée à ce moment<sup>1104</sup>. Il s'agit cependant d'une baisse de la part de cette catégorie par rapport à la génération précédente. La composition sociale de l'organisation inscrite dans l'aristocratie ouvrière et parmi les enseignants et enseignantes ne change donc pas fondamentalement, bien qu'elle évolue vers un accroissement des catégories populaires. Une évolution plus directement intéressante pour ce mémoire nous semble être le rajeunissement de ses membres. En effet, en 2002, environ un quart des militants et des militantes ont moins de 30 ans, la moitié moins de 40, les trois quarts moins de 50 et très peu, 3,8 %, ont plus de 60 ans. Cette relative jeunesse<sup>1105</sup> est clairement liée à l'entrée de nouvelles et nouveaux militants à partir de 2002. 59 % de ces nouvelles recrues post-2002 ont moins de 40 ans et 38 % moins de trente ans<sup>1106</sup>. Cette jeunesse, tant du point de vue de son âge que de son expérience militante, nous semble être une des explications de la gestion de l'évolution de positions de la LCR sur le voile en 2003-2004. En effet, cette évolution est largement verticale et descendante<sup>1107</sup>. Alors qu'un congrès de l'organisation a lieu du 30 octobre au 2 novembre 2003, au beau milieu de la polémique, aucun débat ne s'y centre sur la question du voile<sup>1108</sup>. C'est le bureau politique (BP)<sup>1109</sup> qui tranche la position du parti concernant l'affaire<sup>1110</sup> en décembre 2003. Cette position est par la suite ratifiée majoritairement par la direction nationale plus large du parti<sup>1111</sup>, les 11 et 12 janvier 2004, avec 64 % de vote pour. Cette orientation est cependant défendue par les journaux de l'organisation entre ces deux moments. À notre sens, la jeunesse de la nouvelle génération militante explique en partie le caractère descendant de la décision pour plusieurs raisons. D'abord parce qu'elle n'a pas directement connu les positions qu'a prises la Ligue sur le voile en 1989. De plus, la place d'anciennes et d'anciens militants légitimes dans l'organisation, avec des professions situées

---

<sup>1103</sup>. Catégorie socioprofessionnelle.

<sup>1104</sup>. Cela est notamment lié au mouvement de grève dans l'Éducation nationale en 2003. Cependant, les professions intermédiaires (instituteurs et assimilés exclus) recrutées sont très proches de ce nombre tout comme les employés.

<sup>1105</sup>. La part de cette jeunesse est plus importante que celle issue des effectifs de Parti socialiste par exemple. Voir Florence Johsua, *De la LCR au NPA (1966-2009) : sociologie politique des métamorphoses de l'engagement anticapitaliste* thèse, Paris, Institut d'études politiques, 2011.

<sup>1106</sup>. Ce qui en fait une population bien plus jeune que la moyenne nationale (les membres de moins de 16 ans étant par ailleurs rares). Voir Institut national de la statistique et des études économiques (France), *Tableaux de l'économie Française 2003*, 2003.

<sup>1107</sup>. Au contraire des débats ayant traversé l'organisation lors de l'affaire entourant Ilham Moussaïd semblant caractérisée par une mobilisation de la base de l'organisation ; ainsi que de la position de la Ligue sur l'affaire de Creil, où les débats sont ouverts et très divers dans les productions du journal.

<sup>1108</sup>. Le congrès se concentre sur la question du lancement ou non d'un appel à aller vers la création d'une nouvelle force anticapitaliste large et celle des élections régionales et européennes de 2004. LO ayant proposé à la LCR d'y participer ensemble.

<sup>1109</sup>. La direction exécutive de l'organisation.

<sup>1110</sup>. Le BP tranche notamment de ne pas s'opposer systématiquement aux exclusions de jeunes filles voilées de l'école et défend la nouvelle position « Ni loi ni voile ».

<sup>1111</sup>. La « direction nationale » dite DN.

plus haut dans la hiérarchie sociale que la nouvelle génération, qui ont construit et dirigé<sup>1112</sup> la campagne ayant amené sa croissance numérique est forcément importante. Leur emprise sur de nouvelles et nouveaux arrivés sans expérience répond donc à une certaine logique. Par ailleurs, un autre élément nous semble intéressant concernant cette nouvelle génération militante. Il s'agit de son expérience de la mobilisation contre le Front national ayant eu un rôle structurant pour elle. En effet, Florence Johsua explique que :

« L'arrivée de Jean-Marie Le Pen au second tour de l'élection présidentielle constitue [...] [pour les militants qui rejoignent la LCR en 2002] un événement politique marquant qui les pousse à "franchir le pas" du militantisme partisan »<sup>1113</sup>

Le front républicain extrêmement large des manifestations<sup>1114</sup> et de la mobilisation électorale opposée au Front national<sup>1115</sup> (FN) qui a suivi le premier tour des élections présidentielles nous semble avoir eu un rôle dans le rapport de cette nouvelle génération à la nouvelle islamophobie. C'est particulièrement le cas lors de l'affaire du voile à l'école qui débute peu de temps après cette élection. En effet, ce front s'est structuré en opposition au FN notamment à son racisme, avec un certain nombre d'organisation, parti politique, et personnalités qui ont eu un rôle certain dans le développement du racisme et de l'islamophobie. De nombreux et nombreuses composantes de cette mobilisation ont par la suite étaient des soutiens à la loi du 15 mars 2004<sup>1116</sup>. Ce mouvement contre le FN a sans doute orienté<sup>1117</sup> la nouvelle génération de la LCR à penser son antiracisme d'abord dans l'opposition unitaire large contre cette organisation plutôt que de le comprendre comme une opposition à certaines idées et positions partagées à divers degrés dans le champ politique, comme la nouvelle islamophobie. Enfin, il nous semble que l'arrivée de cette génération militante a aussi eu l'effet de pousser la majorité de la direction de la LCR à tenter de circonscrire les débats la traversant. Elle a en effet semblé vouloir dissimuler ses désaccords pour ne pas éloigner d'elle cette nouvelle génération. Elle a d'abord tenté de conserver plus largement qu'auparavant la controverse

---

<sup>1112</sup>. Notamment d'ailleurs Pierre-François Grond qui a eu une place importante dans la campagne de 2002 et qui a un rôle central pour l'organisation dans sa position de 2003-2004 sur le voile. Le dirigeant participe notamment à l'exclusion de jeunes filles voilées de son lycée à Aubervilliers.

<sup>1113</sup>. Voir Florence Johsua, *De la LCR au NPA (1966-2009) : sociologie politique des métamorphoses de l'engagement anticapitaliste* thèse, Paris, Institut d'études politiques, 2011, p. 176

<sup>1114</sup>. Le 1<sup>er</sup> mai, la manifestation a réuni plus d'un million de personnes en opposition au Front national.

<sup>1115</sup>. Ce front allait de la droite modérée à l'ensemble de la gauche politique et syndicale, Lutte ouvrière exclut.

<sup>1116</sup>. Ces soutiens vont de la droite modérée au PS ou à SOS racisme.

<sup>1117</sup>. C'est au moins le cas dans le temps court et concernant la position de la Ligue sur le port du voile dans l'enseignement primaire et secondaire en 2003-2004.

dans ses rangs. En effet, contrairement à l'affaire de Creil par exemple les débats sur le sujet dans les productions de l'organisation n'ont été qu'issus de groupements internes représentatifs<sup>1118</sup>. De plus, la politique de terrain à Aubervilliers de Pierre-François Grond<sup>1119</sup>, important dirigeant de la campagne de 2002, n'est jamais explicitement mise en débat ou remise en cause dans les publications de l'organisation<sup>1120</sup> vers l'extérieur<sup>1121</sup>. Enfin, cette préoccupation centrale pour l'unité de la direction se retrouve aussi dans les prises de position de certains des dirigeants de la Ligue communiste révolutionnaire lors de la dynamique autour de l'appel des Indigènes de la République début 2005. Laurent Lévy écrit à ce propos que :

« Dans un courrier adressé à l'un des initiateurs de l'Appel, Samy Johsua<sup>1122</sup> lui reprochait son caractère "diviseur" en termes extrêmement révélateurs : "Sur une question de ce genre, d'une exceptionnelle gravité, ça te paraît raisonnable de faire passer la frontière entre la majorité et la minorité de la LCR ?" Ainsi, du seul fait qu'il révélait une frontière politique passant à l'intérieur même de la LCR, l'Appel était jugé nécessairement déraisonnable. Ce n'était plus le fond des questions posées qui était en cause, mais l'unité de la Ligue pour ce hiérarque révolutionnaire, il fallait bien qu'on se le dise : aucune question pertinente ne saurait diviser la LCR. »<sup>1123</sup>

Cette volonté d'unité dans une direction où Pierre François Grond a alors un rôle important semble avoir participé à l'évolution qu'a connue la LCR sur le port du voile dans l'enseignement en 2003-2004<sup>1124</sup>.

Comme nous le voyons avec ce dernier exemple, les causes des positions ambiguës sur l'islamophobie de Lutte Ouvrière, la Ligue communiste révolutionnaire et le Nouveau Parti anticapitaliste ne s'arrêtent pas à des éléments proprement sociologiques. Ces partis, selon des spécificités organisationnelles les caractérisant sont plus ou moins influencés par les évolutions de la situation politique qui les entoure ou par les positions de leurs figures politiques. LO la LCR puis le NPA ont aussi des influences l'un sur l'autre. C'est sur ces spécificités organisationnelles et sur ces influences inter-partidaires que nous allons revenir dans les pages qui suivent.

---

<sup>1118</sup>. En 1989, le débat a été ouvert à l'extérieur du parti.

<sup>1119</sup>. P.F.Grond a pour rappel participé à l'exclusion de jeunes filles voilées de son lycée.

<sup>1120</sup>. Les publications de la minorité de l'organisation hostile aux exclusions ne s'y sont pas non plus attaquées.

<sup>1121</sup>. Elles ne sont jamais remises en cause vers l'extérieur de l'organisation alors que la position défendue sur le terrain par P.F. Grond n'était alors pas défendue par la LCR.

<sup>1122</sup>. Dirigeant historique de la Ligue à Marseille.

<sup>1123</sup>. Voir Laurent Lévy, « *La gauche* », *les Noirs et les Arabes*, Paris, France, La Fabrique éd., 2010, p. 114.

<sup>1124</sup>. Pour plus de détails sur cette évolution voir notamment les pages 87 à 109..

## C/Spécificités organisationnelles et liens inter-partidaire influençant la tentation islamophobe

La LCR puis le NPA et Lutte Ouvrière, bien qu'étant deux composantes historiques de la même famille politique marxiste révolutionnaire connaissent des structurations internes et des méthodes pour influencer la société en partie différente. Si la Ligue et son parti successeur s'orientent souvent vers une politique unitaire, vers des collectifs, LO a moins tendance à faire cela. La Ligue et le NPA sont en conséquence bien plus liés et poreux à l'espace des mouvements sociaux<sup>1125</sup> que Lutte Ouvrière. Cette dernière a une organisation dotée d'une grande stabilité directionnelle notamment du fait d'un processus de recrutement et de promotion où la direction a un rôle directement décisionnaire. Cela amène les positions de l'organisation à correspondre plus directement et sur un temps assez long à celles de certaines de ses figures. De plus, ces organisations cousines ont tendance à s'influencer. Cela passe par leur politique commune, les dynamiques les touchant ou même le transfert de certains militants et certaines militantes d'une organisation à l'autre. C'est sur l'ensemble de ces éléments que nous allons maintenant revenir<sup>1126</sup>.

---

<sup>1125</sup>. Voir Lila Mathieu, « L'espace des mouvements sociaux », Politix, 2007/1 (n° 77), p. 131-151.

<sup>1126</sup>. Nous faisons le choix conscient de ne pas traiter de potentielles influences internationales sur l'évolution des positions de LO de la LCR et du NPA sur la nouvelle islamophobie. Nous ne nous intéressons pas aux potentielles influences de l'histoire des réactionnaires se revendiquant de l'islam sur ces positions. D'abord, parce que comme nous l'avons développé en introduction, et avec Marwan Mohammed et Abdellali Hajjat nous ne comprenons pas la nouvelle islamophobie comme en étant issue. En effet, il est vrai que la période récente est émaillée par des changements dans les pratiques musulmanes et par une multiplication d'actions violentes légitimées par des discours religieux parfois musulmans. Cependant, nombreuses sont les actions violentes ou les nouvelles pratiques qui ne se transforment pas en problème public. Voir Marwan Mohammed, Abdellali Hajjat, *Islamophobie. Comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, Paris, La Découverte, « Poche/Essais », 2016. De plus, dans les sources traitées aucun élément n'amène à penser l'existence d'un lien sérieux entre évolutions des positions de LO la LCR et le NPA sur la nouvelle islamophobie et l'histoire des réactionnaires se revendiquant de l'islam. Par exemple en 2012, on observe un changement de ligne du NPA sur la signification du voile ramenée à nouveau à un signe d'oppression. Cette évolution est défendue par Philippe Poutou juste avant que des attentats aient lieu. Ceux perpétrés par Mohammed Merah, réactionnaire musulman. Le changement n'est donc pas lié à l'évènement. Un élément pouvant être plus directement lié à la situation internationale est la radicalisation relative de la position de Lutte Ouvrière sur sa position sur le voile en 1994. En effet, à ce moment-là, LO associe son port à la défense du programme du Front islamique du salut algérien. Cependant, cette position ne déroge pas réellement de la ligne fixée en 1989 par Robert Barcia. De plus, c'est en 2004 que les analogies les plus radicales sont faites avec le port du voile. Il est par exemple comparé à l'étoile jaune durant la Seconde Guerre mondiale. Une autre prise de position pouvant rapprocher les positions de la LCR liées à la nouvelle islamophobie de la situation internationale a aussi lieu en 1994. À ce moment-là, la justification avancée par les *Cahiers du féminisme* pour ne plus s'opposer à l'exclusion de jeunes filles voilées est la situation internationale. Néanmoins, cela nous semble moins fondamental que le suivisme de la LCR vis-à-vis des productions dominantes sur l'islamophobie, qui elle est une constante de 1989 à 2004.

Au-delà de ces choix liés à l'histoire des réactionnaires se revendiquant de l'islam, nous adoptons l'idée de ne pas mettre en avant les politiques des sections la Quatrième Internationale secrétariat unifié concernant les musulmans. Cette internationale, dont la Ligue était membre et dont le NPA, est observateur a changé d'orientation dans les années 1990 prônant la mise en place de partis larges, non clairement définis stratégiquement, entre réforme et révolution. Cela pousse en partie des sections de l'internationale à créer ou à



## **1/Une LCR et un NPA poreux à l'espace des mouvements sociaux, influencés par les évolutions dominantes de la nouvelle islamophobie et les luttes à son encontre**

À notre sens, l'espace des mobilisations<sup>1127</sup> influence largement la LCR et le NPA dans leurs prises de position concernant la nouvelle islamophobie. En ce sens, nous reprenons à notre compte la citation suivante de Florence Johsua :

« Depuis sa fondation, et à des degrés variables selon les époques, la LCR s'est [...] caractérisée par des frontières poreuses avec l'espace des mouvements sociaux<sup>1128</sup>. Le profil de militants multipositionnés, cumulant engagement partisan, syndical et associatif, synchroniquement ou diachroniquement, est dominant au sein de ce parti. Ces cadres alternatifs de mobilisation ont joué un rôle essentiel de "structure de rémanence", assurant la continuité de la LCR pendant la période du reflux. Mais ils ont aussi constitué des cadres de socialisation alternatifs au parti politique exerçant des effets d'acculturation contribuant à renouveler les pratiques et l'identité des militants qui s'y sont investis. »<sup>1129</sup>

Nous ajoutons que ces liens avec l'espace des mobilisations ont une influence sur l'évolution des positions de l'organisation. En effet, ce qui caractérise la première période de la nouvelle islamophobie courant de 1983 à 2003 et surtout de 1989 à 2003 est la non-structuration de mobilisations s'opposant à son déploiement<sup>1130</sup>. Au contraire de la nébuleuse islamophobe qui

---

participer à la création d'alliances avec des organisations se revendiquant de l'islam. On peut penser à une expérience électorale de l'Alliance rouge verte au Danemark, ou celle de Respect en Angleterre. Cette réalité ne semble pas vraiment amener la LCR ou le NPA à pencher d'un côté ou de l'autre concernant leurs positions sur les alliances avec des organisations musulmanes. En effet, parfois ces expériences sont utilisées pour s'attaquer aux alliances organisationnelles ou électorales avec des musulmanes et musulmans. Voir par exemple François Coustal (CPN), « Ça s'est passé près de chez vous », dans : NPA, « Bulletin de discussion Religion, Émancipation, Laïcité, Féminisme, Anti-racisme », avril 2010, p.6-7. Parfois, c'est le contraire. Voir P.Y Salingue (Agen), « Contre l'esprit de clocher », dans : NPA, « Bulletin de discussion Religion, Émancipation, Laïcité, Féminisme, Anti-racisme », avril 2010, p.12-13. Enfin, cela a amené un militant pourtant opposé à toutes alliances mêmes de rue avec des femmes voilées à conduire l'interview de l'une d'entre elles, Salma Yaqoob, porte de parole de Respect, sans lui faire aucune critique. Voir François Duval, Antoine Boulangé, « Salma Yaqoob Contre la guerre », *Rouge* n° 2063, 06/05/2004, p. 16. François Duval étant un nom de plume de François Coustal.

<sup>1127</sup>. Lutte Ouvrière bien que n'étant pas immunisée vis-à-vis de cet espace nous semble connaître des positions bien plus liées à sa structuration interne comme nous allons le voir.

<sup>1128</sup>. Voir Lila Mathieu, « L'espace des mouvements sociaux », *Politix*, 2007/1 (n° 77), p. 131-151.

<sup>1129</sup>. Voir Florence Johsua, *De la LCR au NPA (1966-2009) : sociologie politique des métamorphoses de l'engagement anticapitaliste* thèse, Paris, Institut d'études politiques, 2011, p. 24.

<sup>1130</sup>. Cette situation joue d'ailleurs sur les productions idéologiques pouvant permettre de comprendre les dynamiques racistes et islamophobes en courts. Cela participe à l'explication de la mécompréhension globale des évolutions du racisme pour la LCR et Lutte Ouvrière, du début de notre chronologie à 2004.

elle se structure<sup>1131</sup>. Jean Baubérot explique par exemple qu'en 1989, cinq personnalités publient une réponse au manifeste « Profs, ne capitulons pas »<sup>1132</sup>. Ils l'intitulent « Pour une laïcité ouverte »<sup>1133</sup>. J. Baubérot explique que :

« À une laïcité qui “craindrait par-dessus tout les différences”, ces intellectuels veulent opposer “celle, plus ouverte”, qui s’élèverait “au-dessus des particularismes dans le respect de ceux-ci. Une laïcité conquérante qui offrirait à chacun les conditions objectives d’un choix individuel à son rythme.” Ils reprochent au manifeste de ne pas comprendre que “le sentiment d’exclusion est en train de grandir dans la communauté maghrébine”. [...] Contrairement aux “philosophes républicains” qui partagent la même vision de l’école, ces personnalités, et d’autres qui contestent également la teneur du manifeste n’ont en commun aucun corpus doctrinal structuré. [...] D’autre part, l’avis du Conseil d’État allant dans leur sens, ils n’ont pas de raison de poursuivre une lutte commune. »<sup>1134</sup>

Cette situation se retrouve d’ailleurs lors des divers débats et mobilisations entourant la question de l’interdiction du voile à l’école en 2003-2004. François Lorcerie note que :

« C’est avec un temps de retard considérable sur leurs adversaires qu’ils [les opposants à l’interdiction du port du voile à l’école] se sont rassemblés »<sup>1135</sup>

Par ailleurs, le mouvement antiraciste durant les années 1980 et 1990 connaît un certain nombre d’évolutions. D’une part, après son essor autour de la marche pour l’égalité et contre le racisme en 1983<sup>1136</sup> il voit les mobilisés auto-organisés dans les quartiers populaires perdre en structuration notamment à partir de la fin des années 1980. Abdellali Hajjat parle de « crise

---

<sup>1131</sup>. Elle est accompagnée d’une appropriation nouvelle par la droite de la notion de laïcité et du tournant global qui existe à partir du début des années 80 sur l’immigration. Voir Gérard Noiriel, *Immigration, antisémitisme et racisme en France, XIXe-XXe siècle : discours publics, humiliations privées*, Paris, France, Fayard, impr. 2007, 2007, p. 210. Nous en expliquons les principales causes et évolutions dans le premier chapitre de ce mémoire. Voir chapitre 1 de ce mémoire, p.71-127.

<sup>1132</sup>. Voir « Profs, ne capitulons pas ! », *Le Nouvel Observateur*, 2 novembre 1989.

<sup>1133</sup>. Voir « Pour une laïcité ouverte », *Politis*, 9 novembre 1989.

<sup>1134</sup>. Voir Jean Baubérot, *Les sept laïcités françaises : le modèle français de laïcité n’existe pas*, Paris, France, Éditions de la Maison des sciences de l’homme, 2015, p. 95.

<sup>1135</sup>. Voir Françoise Lorcerie, « La “loi sur le voile” : une entreprise politique », *Droit et Société*, n° 68, 2008, p. 53-74

<sup>1136</sup>. Notamment avec la marche pour l’égalité et contre le racisme.

du militantisme» y donnant un certain de causes sociales et politiques<sup>1137</sup>. Par ailleurs, parallèlement, une part conséquente de l'antiracisme s'institutionnalise<sup>1138</sup>. SOS Racisme, créé en 1984 à un rôle important dans cette dynamique. L'association organisant des mobilisations diverses et parfois massives<sup>1139</sup>, ses dirigeants et initiateurs gravitent autour du Parti socialiste<sup>1140</sup> au pouvoir. La LCR y est d'ailleurs liée et participe à ses initiatives. Les liens de SOS avec le pouvoir l'amènent à suivre les évolutions des positions des élites concernant la nouvelle islamophobie et le voile à l'école ; positions qui dominent les productions dans l'espace public. L'évolution de ces productions dominantes est résumée comme suit par Marwan Mohammed et Abdellali Hajjat :

« En une dizaine d'années, la position des "élites" sur les "solutions" à apporter au "problème" musulman a évolué de façon radicale. L'exclusion de jeunes filles voilées de l'école publique, considérée par le Conseil d'État comme une forme de discrimination religieuse contraire au principe de laïcité garanti par la Constitution (1989), devient "légitime" et semble pouvoir se justifier par le principe de laïcité (2004) ». <sup>1141</sup>

SOS racisme suit donc cette dynamique et change de position. En 1989, l'organisation s'était opposée à l'exclusion de jeunes filles voilées des écoles. En 2004, elle soutient la loi d'interdiction du port du voile dans l'enseignement.

L'ensemble de ces éléments ont une influence directe sur la Ligue communiste révolutionnaire. D'une part, l'implication de la LCR dans SOS racisme ou dans des mobilisations communes rapproche les positions du parti de celles de l'association. D'ailleurs, cette influence se retrouve lors d'évènements plus circonscrits dans le temps. C'est par exemple le cas lorsque peu de temps après les révoltes de 1990, SOS Racisme organise les 1<sup>er</sup> et 2 décembre, des États généraux des quartiers pour l'intégration. Lors de ceux-ci, des jeunes issues des quartiers populaires expriment leur non-volonté de recourir à la violence. À partir

---

<sup>1137</sup>. Voir Abdellali Hajjat, « Révolte des quartiers populaires, crise du militantisme et postcolonialisme », dans : Ahmed Boubeker, Abdellali Hajjat, *Histoire politique des immigrations (post) coloniales. France 1920-2008*, Éditions Amsterdam, p. 249-264, 2008.

<sup>1138</sup>. Bien qu'il soit important de noter des contre-tendances ayant de réelles implantations locales, comme le Mouvement de l'immigration et des banlieues (MIB), créé en 1995.

<sup>1139</sup>. On peut songer à certains de ses concerts par exemple comme celui du 15 juin 1985, le « Concert des Potes » appelé « Touche pas à ma concorde ».

<sup>1140</sup>. On peut par exemple penser à des figures comme Julien Dray ou Harlem Désir.

<sup>1141</sup>. Voir Marwan Mohammed, Abdellali Hajjat, « Le "problème" de l'immigration postcoloniale », dans : *Islamophobie. Comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, Paris, La Découverte, « Poche/Essais », 2016, p. 101-117.

de ce moment, la Ligue avance un discours plus hostile qu'auparavant à propos de la révolte et notamment concernant ses méthodes violentes<sup>1142</sup>. De plus, l'absence globale de mobilisations contre la nouvelle islamophobie amène l'organisation à être plus ouverte aux évolutions des discours dominants islamophobes et à suivre les positions des élites sur le sujet. Le parti n'en reprend pas l'entièreté des positions, mais il s'en approche. En effet, en 1989 la LCR s'oppose à l'exclusion des jeunes filles voilées des écoles, comme la plupart des élites. Puis, elle voit sa position évoluer quand un pas est franchi dans la volonté d'interdiction légale à l'échelle gouvernementale avec la circulaire Bayrou<sup>1143</sup>. À ce moment-là, le parti tout en refusant la circulaire, ne s'oppose plus à l'ensemble des exclusions si les jeunes femmes portant le voile sont des militantes notamment celles en portant des intégraux. Depuis 1989, le Conseil d'État soutient que le voile ne peut être un motif d'exclusion, mais que la manifestation « ostensible » de la religion avec son port l'est. Alors que la circulaire de François Bayrou instille l'idée que le voile contrevient en tant que tel à la laïcité et au droit en 1996 le Conseil d'État refuse de la casser<sup>1144</sup>. Cette année est aussi marquée par l'amorce d'une initiative légale pour interdire le voile dans l'enseignement primaire et secondaire qui n'aboutit pas. Dans ce contexte, alors que le parti ne prend globalement pas position, son organe de production féministe, *Les Cahiers du féminisme*, bien que s'opposant à une loi avance dans le sens dominant en soutenant les positions du Conseil d'État rejetées par l'organisation en 1989. En 2003-2004, le cheminement est largement abouti du côté des discours dominants. Ils mènent à la loi d'interdiction du voile dans l'enseignement primaire et secondaire. La LCR passe un nouveau cap<sup>1145</sup> en participant sur le terrain à l'exclusion de jeunes filles voilées<sup>1146</sup>.

<sup>1142</sup>. Cependant, d'autres éléments semblent aussi influencer ses positions dans ce sens, comme l'évolution du discours médiatique sur la révolte. En effet, celui-ci s'écarte alors du conflit local pour parler d'un « problème » plus général. Voir sur le sujet Sylvie Tissot, « Retour sur une émeute » dans : Sylvie Tissot et Pierre Tevastian, *Les mots sont importants : 2000-2010*, Paris, France, Libertalia, 2010.

<sup>1143</sup>. Néanmoins, le moment de la circulaire Bayrou est aussi un moment où la parole est donnée en partie à des lycéennes portant le voile, elles y donnent des raisons diverses à leur port. De plus, un an après, un ouvrage de Françoise Gaspard et Farhad Khosrokhavar est publié. Il insiste sur les raisons plurielles au port du voile. Voir Françoise Gaspard, Farhad Khosrokhavar, *Le foulard et la République*, La Découvert, 1995, 218 p. Ces éléments ont une influence sur les productions de LO et de la LCR qui intègrent de façon différenciée à leur discours l'idée de sens pluriel au port du voile.

<sup>1144</sup>. Françoise Lorcerie, (dir.), « Les professionnels de l'école et l'affaire du voile Des personnels très partagés sur l'incrimination du voile », dans : *La politisation du voile : l'affaire en France, en Europe et dans le monde arabe*, Paris, France, 2005, p. 78.

<sup>1145</sup>. Il semble d'ailleurs que cette dynamique générale ait eu une influence sur les positions de la Ligue vis-à-vis des révoltes de 2005, avec un éloignement de celles-ci par rapport à 1990. Une autre des causes de cette réalité semble par ailleurs se trouver dans ce que nous introduisons dans les pages qui suivent, la tendance qu'a la LCR à rejeter dans un premier temps les nouvelles mobilisations. Bien sûr, la révolte de 2005 n'est pas vraiment nouvelle dans ses méthodes, d'autres révoltes ayant eu lieu avant. Mais son ampleur a quelque chose de nouveau au moins dans le temps relativement court des vies militantes.

<sup>1146</sup>. Ainsi qu'en avançant une nouvelle position « Ni loi ni voile ».

La période qui suit 2004 est caractérisée, du point de vue de l'espace des mouvements sociaux par un relatif renouveau des mobilisations, analyses, et luttes antiracistes. Ceux-ci s'autonomisent d'ailleurs en grande partie du pouvoir politique. En effet, de nouveaux collectifs se structurent, avec le mouvement des Indigènes de la République lancé en 2005 devenant en 2008 un parti. Issu notamment du Forum Social des Quartiers Populaires<sup>1147</sup> et des Rencontres Nationales des Luttes de l'Immigration<sup>1148</sup>, le Front uni des immigrations et des quartiers populaires est créé en 2012<sup>1149</sup>. Puis, les nouvelles offensives islamophobes suscitent la structuration notamment nationale de collectifs s'y opposant directement<sup>1150</sup>, comme le collectif Maman toutes égales!<sup>1151</sup> en 2011. La première position de la Ligue concernant ces nouveaux cadres de mobilisations antiracistes est le rejet. Il nous semble intéressant de noter que ce rejet initial n'est pas propre aux mobilisations antiracistes<sup>1152</sup> dans l'histoire de la LCR. En effet, il concerne aussi les premières mobilisations publiques homosexuelles en France. Jean Paul Salles écrit à leur propos que :

« *Rouge* parle de cette question pour la première fois au lendemain de la manifestation du 1<sup>er</sup> mai 1972, marquée par l'apparition spectaculaire du Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire (FHAR). En organisant un cortège haut en couleurs, défi aux normes et valeurs bourgeoises, les homosexuels revendiquent leur spécificité un peu comme les noirs américains avaient revendiqué leur négritude. Face à cette démonstration, dans un premier temps, l'hostilité de *Rouge* est totale. »<sup>1153</sup>

Cependant, après cette première phase de rejet la LCR structure une intervention en direction des luttes homosexuelles à partir de 1975. Concernant la deuxième vague féministe des années 1970, la LCR connaît une évolution similaire. Son orientation passe cette fois de

---

<sup>1147</sup>. 2007-2011.

<sup>1148</sup>. Dont l'organisation débute en 2009.

<sup>1149</sup>. Ce renouveau a aussi un effet idéologique, et il se développe un certain nombre d'analyses théoriques minoritaires très débattues et remises en cause. Celles-ci entourent des sensibilités qui se structurent avec les études postcoloniales.

<sup>1150</sup>. Ce n'était pas le cas en 1989 ou 1994 par exemple.

<sup>1151</sup>. On peut aussi noter la création en 2004 du Collectif des féministes pour l'égalité.

<sup>1152</sup>. Ce rejet initial nous semble par ailleurs relier à un autre phénomène la tendance à s'opposer aux politiques racistes quand elle rentre dans les habitudes de lutte de l'organisation, mais aussi de LO. À notre sens, il s'agit d'un des éléments explicatifs à l'opposition globale de LO et de la LCR à l'offensive islamophobe gouvernementale en 1983. En effet, la production d'un discours raciste pour diviser ou affaiblir une mobilisation fait partie du logiciel de compréhension habituel de ces organisations.

<sup>1153</sup>. Voir Jean-Paul Salles, *Chapitre V. Prise en compte de toutes les révoltes*, dans : *La Ligue communiste révolutionnaire (1968-1981) : Instrument du Grand Soir ou lieu d'apprentissage ?* [en ligne], Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, p.183-227.

l'hésitation à une nette implication dans la mobilisation. En mars 1971, Jean Paul Salles explique que :

« *Rouge* s'arc-boute sur des positions marxistes classiques, refusant d'un même mouvement "chauvinisme mâle et féminisme" »<sup>1154</sup>

L'implication de la Ligue dans la mobilisation féministe commence véritablement à partir d'octobre 1971 après de premières productions sur la thématique en mars de cette même année<sup>1155</sup>. Ce rejet n'est donc pas spécifique aux nouvelles mobilisations antiracistes à partir de 2004<sup>1156</sup>. L'organisation semble en effet, systématiquement être retissante lors de l'apparition de nouveautés<sup>1157</sup>, du moins dans un premier temps. Dans le cas de la dynamique antiraciste amorcée à la moitié des années 2000, ce rejet prend par ailleurs des formes qui s'éloignent de toutes argumentations cohérentes, et semble directement lié aux positions défendues par l'organisation concernant la loi de 2004<sup>1158</sup>. Cependant, ce rejet lui aussi ne dure pas indéfiniment<sup>1159</sup>. L'organisation est de fait influencée dans ses productions et dans son activité par celles de cet antiracisme. En effet, malgré des allers-retours, à partir de 2005 et surtout de 2009 la tendance générale est à l'éloignement de la compréhension du « sens » du voile comme un signe systématique d'oppression des femmes. La famille musulmane et notamment les hommes en son sein sont peu à peu moins pointés du doigt comme étant particulièrement patriarcaux. De plus, en 2011 la Ligue communiste révolutionnaire est partie prenante du collectif Mamans toutes égales ! composé de femmes voilées. Alors qu'en 2004 la majorité critiquait le fait de manifester avec des femmes portant le foulard<sup>1160</sup>.

---

<sup>1154</sup>. *Ibid.*

<sup>1155</sup>. *Ibid.* Par ailleurs, l'action fondatrice médiatisée ayant amené la création du Mouvement de libération des femmes avec le dépôt d'une gerbe à l'Arc de Triomphe en l'honneur de la femme inconnue du soldat inconnu a lieu le 26 août 1970.

<sup>1156</sup>. Faire ces comparaisons ne nous amène cependant pas à mettre à égalité l'ampleur des différentes mobilisations. La force de mobilisation de la deuxième vague féministe semble être bien plus puissante que le développement de l'antiracisme à partir de 2004.

<sup>1157</sup>. L'influence des logiciens et habitudes militants joue à priori là-dessus.

<sup>1158</sup>. Nous détaillons ces éléments concernant l'appel des Indigènes de la République au premier chapitre de ce mémoire. Voir p. 87-110 de ce mémoire. Ce rejet majoritaire concerne d'ailleurs en plus de cet appel le Collectif des féministes pour l'égalité composé de femmes voilées.

<sup>1159</sup>. Plus longtemps cependant que pour les deux autres exemples. La force limitée de ces nouvelles mobilisations antiracistes joue sans doute dans ce sens.

<sup>1160</sup>. Pour plus de détails sur tout ceci, se reporter au premier chapitre de ce mémoire, p.87-110 de ce mémoire.

Comme nous venons donc de le voir, la LCR et le NPA sont largement poreux aux évolutions de l'espace des mouvements sociaux. L'évolution de celui-ci explique donc en partie les évolutions des positions de ces organisations sur la nouvelle islamophobie. Un des éléments permettant à notre sens la pénétration des positions de l'espace des mobilisations sociales au NPA et à la LCR est lié à son ouverture aux controverses internes, à une vie démocratique intérieure agitée<sup>1161</sup>. Celle-ci passe par exemple par la structuration systématique de sensibilité en son sein<sup>1162</sup>. Elle est aussi pour partie issue de l'ouverture relative de son recrutement. Autant d'éléments semblant différencier en partie ces organisations de Lutte Ouvrière. En effet, LO connaît un recrutement au sein duquel sa direction a rôle uniformisant très significatif. Les différents niveaux de la structure de l'organisation nous semblent donner à ses orientations une grande stabilité qui influence ses positions sur la nouvelle islamophobie. Cette structure rend par ailleurs Lutte Ouvrière peu ouverte<sup>1163</sup> aux influences extérieures. C'est sur ces éléments que nous allons maintenant revenir.

---

<sup>1161</sup>. On peut l'observer tout au long du premier chapitre de ce mémoire.

<sup>1162</sup>. Concernant notre chronologie, nous n'avons par exemple pas eu l'occasion de lire d'éléments sur un congrès ayant lieu avec une seule position soumise au vote.

<sup>1163</sup>. Ce qui ne veut pas dire fermée.

## **2/Lutte Ouvrière : une structuration organisationnelle favorisant la stabilité des positions facilitatrice d'islamophobie**

Lutte Ouvrière est donc une organisation dont la structure donne une grande stabilité et importance à sa direction et aux personnalités centrales en son sein. Robert Barcia dit Hardy<sup>1164</sup> y a ce rôle essentiel. Cette situation entraîne, et est renforcée par des positions politiques extrêmement stables, dans l'histoire du parti. Son orientation concernant la nouvelle islamophobie ne fait pas exception à la règle. La grande stabilité et la grande force interne de la direction de LO s'appuie notamment sur trois éléments organisationnels. D'abord, un recrutement avec de nombreuses étapes et sur lequel le comité exécutif<sup>1165</sup> contrôle la décision finale permettant notamment d'accéder au vote interne. Ensuite un renouvellement de la direction très rare qui passe largement par la cooptation. Enfin, cette stabilité s'appuie sur la production de discours semblant en partie produit par elle et la justifiant. Nous revenons sur l'ensemble de ces éléments dans les pages qui suivent<sup>1166</sup>. Pour ce faire, nous nous appuyons principalement sur l'article du sociologue Georges Ubbiali, « Militer à GC-UC-VO-LO, ou les trois états de la matière »<sup>1167</sup>.

### a/Un recrutement militant à nombreuses étapes contrôlé par le comité exécutif :

Le recrutement de militantes et militants à Lutte Ouvrière est un processus caractérisé par de nombreuses étapes durant lequel les militants et militantes locaux ont un rôle, mais où la direction exécutive tranche en dernière instance sur qui peut ou non voter dans l'organisation<sup>1168</sup>. Georges Ubbiali explique que la première étape de ce processus après la prise de contact passe par la mise en place d'une liaison de la ou du nouveau par une ou un militant aguerris. Cette liaison dure plusieurs dizaines de mois durant lesquels des échanges au

---

<sup>1164</sup>. Ou Roger Girardot de son nom de plume.

<sup>1165</sup>. La direction exécutive de l'organisation composée d'une quarantaine de militants et de militantes.

<sup>1166</sup>. Nous tenons cependant à noter que par manque de temps et de sources nous n'avons pas réussi à clairement identifier les causes des remous connus par l'organisation en 2005. Une hypothèse pourrait être que la composition plus ouvrière de LO par rapport à 1990, amène l'existence d'un certain nombre de liens entre ses militantes, militants, leurs milieux et les révoltés. Cela demanderait à être vérifié, confirmé ou infirmé, et la mise en place d'entretiens avec des militants et militantes actifs à ce moment-là nous semblerait pertinente.

<sup>1167</sup>. Voir Georges Ubbiali, « Militer à GC-UC-VO-LO, ou les trois états de la matière », *Cahiers Léon Trotsky*, n° 79, *L'histoire de l'extrême gauche française : le cas du « trotskysme »*. Une histoire impossible, Dijon, décembre 2002, p. 55-70.

<sup>1168</sup>. La méthode de ce recrutement découle selon G.Ubbiali d'un texte de 1943, montrant là aussi une grande stabilité. Voir David Korner/Barta, *Rapport sur l'organisation*, Centro Pietro Tresso, 1992, n°

12.



minimum hebdomadaires sont organisés autour de la lecture d'ouvrages liés au marxisme<sup>1169</sup>. Nous partageons en ce sens l'idée que LO est « une grande entreprise d'éducation politique de milliers de sympathisants »<sup>1170</sup>. Cette pratique se couple à des stages qui se déroulent souvent en périodes de vacances, ainsi qu'à de nombreuses activités favorisant la socialisation militante telles que des collages, de ventes du journal, de participations aux fêtes du parti, la participation à l'activité électorale... Après cette première étape, la ou le nouveau commence à pouvoir lui-même prendre des liaisons, et rentre dans un cercle d'organisation « probatoire » et collectif. Elle ou il n'est cependant pas encore militant de LO, pour se faire il ou elle doit passer de « contact en contact, de cercles concentriques en cercles concentriques [...] [vers] le cœur de l'institution »<sup>1171</sup>. Le passage au stade de militant s'accompagnait jusqu'à la fin des années 1990 ou le début des années 2000 par le paiement lors de l'entrée dans le parti d'une cotisation exceptionnelle. George Ubbiali écrit à son propos :

« Cet apport financier représente en tout état de cause une somme tout à fait inhabituelle. Elle alimente les caisses de l'organisation bien entendu, mais surtout elle lie d'une manière qui se veut indissoluble l'impétrant, quasiment obligé par ce mécanisme de mentir à sa famille ou à son milieu, pour recueillir la somme demandée. »<sup>1172</sup>

De plus, et cela est particulièrement intéressant pour notre sujet<sup>1173</sup>, le choix d'intégration du nouveau comme militant ou militante à part entière, capable alors de voter au sein de l'organisation passe par une volonté collective. L'intégration est en dernière instance tranchée par le comité exécutif. Ainsi Georges Ubbiali explique que :

---

<sup>1169</sup>. G.Ubbiali explique que ceux-ci sont au nombre d'une soixantaine sont consignés dans une liste. Ce sont des classiques du marxisme, mais aussi des romans en lien avec la lutte de classe. Voir Georges Ubbiali, « Militer à GC-UC-VO-LO, ou les trois états de la matière », *Cahiers Léon Trotsky*, n° 79, *L'histoire de l'extrême gauche française : le cas du « trotskysme »*. Une histoire impossible, Dijon, décembre 2002, p.58.

<sup>1170</sup>. Voir Dominique Dumont, *Prise de parole sur l'engagement politique et le sectarisme*, brochure, 1999.

<sup>1171</sup>. Voir Georges Ubbiali, « Militer à GC-UC-VO-LO, ou les trois états de la matière », *Cahiers Léon Trotsky*, n° 79, *L'histoire de l'extrême gauche française : le cas du « trotskysme »*. Une histoire impossible, Dijon, décembre 2002, p.59.

<sup>1172</sup>. *Ibid.*

<sup>1173</sup>. Bien que l'attachement à l'organisation puisse aussi être une explication d'un suivisme vis-à-vis d'une direction et donc de la stabilité et la force de celle-ci.

« [...] quand les militants expérimentés considèrent que la liaison a intégré les capacités pour se déterminer sur les choix politiques de l'organisation, un rapport sur l'impétrant est réalisé au niveau du CE. Après débat, si le CE s'accorde, une commission est constituée pour l'ultime étape. Cette commission se compose en règle générale de deux membres qui reçoivent le candidat à l'intégration pour audition, durant une heure environ. L'objectif de cette commission est de procéder aux ultimes vérifications sur les motivations du militant. [...] La commission *ad hoc* rapporte ensuite au CE qui entérine (ou non) l'intégration. »<sup>1174</sup>

Un pouvoir très important est donc laissé à la direction centrale dans l'intégration ou non de nouvelles ou nouveaux militants. La décision finale n'est pas prise localement. On peut supposer que l'écartement de militants ou militantes ayant des divergences avec l'orientation centrale est donc plus facile pour la direction<sup>1175</sup>. En tous les cas, ce pouvoir important nous semble être un facteur renforçant et stabilisant le comité exécutif de l'organisation. Un autre élément abondant dans ce sens est le renouvellement très rare de cette direction, qui passe largement par la cooptation comme nous allons le voir à présent.

#### b/Une direction peu renouvelée et l'étant par cooptation

La direction exécutive de Lutte Ouvrière est composée de 40 personnes<sup>1176</sup> et est caractérisée par une grande stabilité. George Ubbiali explique par exemple en 2002 que :

« Les membres du groupe VO<sup>1177</sup> de la fin des années 50 ont atteint l'âge de la retraite et constituent de fait la direction actuelle de LO »<sup>1178</sup>

---

<sup>1174</sup>. Voir Georges Ubbiali, « Militer à GC-UC-VO-LO, ou les trois états de la matière », *Cahiers Léon Trotsky*, n° 79, *L'histoire de l'extrême gauche française : le cas du « trotskysme ». Une histoire impossible*, Dijon, décembre 2002, p. 59-60.

<sup>1175</sup>. Nous n'avons cependant pas accès à des sources confirmant directement cette hypothèse.

<sup>1176</sup>. Un comité central existe aussi, il réunit une centaine de personnes.

<sup>1177</sup>. Voie Ouvrière, organisation notamment issue de la diffusion d'un bulletin d'information ouvrière portant ce nom à partir de 1956, fondée notamment par Louis Korner, dit Irène, Robert Barcia, dit Hardy et Pierre Bois.

<sup>1178</sup>. Voir Georges Ubbiali, « Militer à GC-UC-VO-LO, ou les trois états de la matière », *Cahiers Léon Trotsky*, n° 79, *L'histoire de l'extrême gauche française : le cas du « trotskysme ». Une histoire impossible*, Dijon, décembre 2002, p. 62.

Un élément trouvé dans nos sources nourrit par ailleurs la même idée. En 2005, Robert Barcia dit Hardy ou Roger Girardot, dirigeant historique depuis 1950, avance l'idée au congrès de son organisation que la tenue de congrès annuel est une preuve importante de démocratie interne. Il explique :

« Entre deux congrès pas éloignés dans le temps, cela nous permet de changer éventuellement, de renouveler rapidement la direction. Ça ne nous est jamais vraiment arrivé, mais ça pourrait nous arriver et c'est important de pouvoir le faire et de donner à nos camarades le pouvoir de le faire. »<sup>1179</sup>

Cependant, G.Ubbiali écrit qu'en lien avec la croissance des effectifs de l'organisation à la fin des années 1980 des postes de permanents ont été proposés « à des représentants de province » dont une grande partie avait participé à Voie Ouvrière. Cette nouvelle partie de la direction est donc directement issue d'une cooptation par les membres de l'ancienne. Il est d'ailleurs intéressant de noter que cette cooptation a lieu avec des méthodes entourant la rupture de ces militantes et militants avec leur entourage, raffermissant du même coup l'influence de l'organe de direction initiale. En effet, G.Ubbiali explique que :

« Consigne est alors donnée à ceux/celles qui relèvent de la Fonction publique (l'Éducation nationale en particulier) de se mettre en congé longue maladie, prétextant des troubles psychologiques graves par exemple. Ces congés se sont prolongés par une mise en retraite anticipée, au moins pour certains d'entre eux. »<sup>1180</sup>

Ces éléments du renouvellement très rare de la direction, à la méthode de cooptation l'entourant, construisent la stabilité et le rôle central du comité exécutif dans l'organisation. Cette stabilité s'appuie d'ailleurs sur un certain nombre de discours produit par l'organisation.

---

<sup>1179</sup>. Voir Roger Girardot, « Rapport politique - Roger Girardot, pour la majorité », *Lutte de Classe*, n° 94, février 2006.

<sup>1180</sup>. Voir Georges Ubbiali, « Militer à GC-UC-VO-LO, ou les trois états de la matière », *Cahiers Léon Trotsky*, n° 79, *L'histoire de l'extrême gauche française : le cas du « trotskysme »*. Une histoire impossible, Dijon, décembre 2002, p. 62.

### c/Des productions discursives renforçant cette stabilité directionnelle

Un certain nombre de discours produits par Lutte Ouvrière renforcent et sont sans doute influés par la stabilité de l'organisation. Ils se retrouvent dans l'analyse de la situation politique du parti qui ne connaît que peu d'évolutions, ainsi que dans le rapport que semble avoir Lutte Ouvrière à sa propre histoire. On peut aussi le retrouver dans des productions discursives à vocation plus internes. C'est le cas des idées justifiant l'âge avancé des membres de la direction de l'organisation, ou encore de la mise en avant<sup>1181</sup> du passé glorieux des membres de la direction.

L'analyse de la situation politique produite par Lutte Ouvrière connaît une réelle stabilité qui la distingue en partie d'autres organisations marxistes révolutionnaires comme la LCR et le NPA. En 2005, lors du congrès de Lutte Ouvrière, Hardy, résume cette idée dans l'introduction de son rapport politique. Il explique :

« Bien sûr les orientations [...] sont [fixée] pour une bien plus longue période qu'une année. Vu les vents dominants nous n'avons pas à changer de cap ni de voilure bien souvent ». <sup>1182</sup>

Cette analyse stable de la situation se retrouve par exemple dans la compréhension qu'a LO de la chute de l'URSS en 1991. Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de ce mémoire, Lutte Ouvrière théorise que cette chute n'entraîne pas un nouvel ordre mondial<sup>1183</sup>. Contrairement à la LCR et son courant international la Quatrième Internationale Secrétariat unifié qui elle analyse que cette chute ouvre une nouvelle période dans la situation politique internationale à laquelle il faut adapter le parti. Ce courant théorise donc la création de nouvelles organisations, les partis larges, qui n'ont pas de position stratégique clairement arrêtée<sup>1184</sup>. Pour LO, après l'URSS a participé à un ordre impérialiste mondial. Cet ordre n'a été modifié que par les mouvements contre la colonisation. Cette analyse s'articule avec l'idée que la Russie de l'après 1991 n'aurait pas changé de caractérisation et serait donc encore un

---

<sup>1181</sup>. Mise en avant qui existe à priori presque exclusivement vers l'intérieur du parti.

<sup>1182</sup>. Voir Roger Girardot, « Rapport politique - Roger Girardot, pour la majorité », *Lutte de Classe*, n° 94, février 2006.

<sup>1183</sup>. Voir, « Textes de la Conférence nationale de Lutte Ouvrière La situation internationale L'ordre mondial », *Lutte de Classe*, n° 43, novembre 1991.

<sup>1184</sup>. Voir là-dessus Léon Trotsky, *La révolution trahie*, 1936

état ouvrier dégénéré<sup>1185</sup>. En 2018 encore, le parti avance d'ailleurs que la Russie n'est pas un état capitaliste. En effet, elle explique qu'en 1991 :

« Lutte ouvrière refusa de céder à la pression anticommuniste pesant sur des organisations trop longtemps coupées de la classe ouvrière. Nous ne voulions pas enterrer l'État ouvrier avant de savoir si la classe ouvrière réagirait : elle pouvait défendre ses acquis et elle y avait intérêt. ».

Par ailleurs, l'organisation développe alors qu'en 2018 :

« [le] prolétariat n'a toujours pas en face de lui une bourgeoisie puissante, mais une bureaucratie et une oligarchie qui n'ont ni l'assise ni l'assurance sociale propres aux capitalistes américains, français, allemands et autres ni d'ailleurs une petite bourgeoisie nombreuse sur laquelle ils pourraient s'appuyer, car elle aurait fait sien l'ordre social des classes possédantes. »<sup>1186</sup>

Cette compréhension d'une situation politique très stable semble à la fois en partie construite par la stabilité de la direction de Lutte Ouvrière, et être un appui à cette stabilité. En effet, si la situation n'évolue pas pourquoi changer celles et ceux qui organisent l'intervention en son sein ? D'ailleurs, cette stabilité est renforcée par l'idée présente dans les discours internes de l'organisation que la « durée d'engagement constitue un gage de sérieux militant et de dévouement »<sup>1187</sup>. De plus, il est d'autant plus inutile de changer de direction si celle-ci semble avoir réussi jusque-là. Il s'agit d'ailleurs d'un autre élément de discours semblant servir en interne à justifier la stabilité de la direction. Son prestige construit autour de l'accroissement numérique réel de l'organisation sous son « gouvernement »<sup>1188</sup>. Ces éléments

---

<sup>1185</sup>. Cette caractérisation est introduite par Léon Trotsky. Voir Léon Trotsky, *La révolution trahie*, 1936. Elle a été au centre de nombreuses polémiques ayant divisé les organisations se revendiquant du trotskysme. L'enjeu ayant été notamment de se positionner dans les luttes internationales entre chacun des blocs. En effet, penser que l'URSS était un état ouvrier et pas une forme de capitalisme imposait aux trotskystes de se positionner en soutien à cet état dans les conflits l'opposant les états caractérisés de capitalistes. Les trotskystes l'ont le plus souvent fait sur une base critique au cours de l'histoire.

<sup>1186</sup>. Voir « Un siècle après la révolution d'Octobre, la Russie à l'heure du capitalisme décadent », *Cercle Léon Trotsky*, n° 155, 15/06/2018.

<sup>1187</sup>. C'est notamment un des critères dans la cooptation des membres de la direction de l'organisation à la fin des années 1980. Voir Georges Ubbiali, « Militer à GC-UC-VO-LO, ou les trois états de la matière », *Cahiers Léon Trotsky*, n° 79, *L'histoire de l'extrême gauche française : le cas du « trotskysme »*. Une histoire impossible, Dijon, décembre 2002, p. 62.

<sup>1188</sup>. En effet, le groupe ayant impulsé Voie Ouvrière comptait quelques membres au début des années 1950, Lutte Ouvrière durant la période étudiée dans ce mémoire en est composée de plusieurs milliers.

de discours sont en tout cas critiqués par une des sensibilités exclue de LO en 1997. Il s'agit de Voix des travailleurs qui dans la brochure où elle explique sa version de son exclusion écrit :

« Crispée sur le passé et la défense de son prestige la direction est incapable de faire face aux responsabilités nouvelles. [...] Repliée sur la défense de son prestige, la direction fait preuve d'une susceptibilité à fleur de peau, prenant toute critique pour une insulte. »<sup>1189</sup>

La stabilité de la direction de l'organisation semble aussi construire et être construite sur un rapport à son passé particulier. Il semble notamment caractérisé par le fait d'assumer l'ensemble des positions de l'histoire de l'organisation. En ce sens, le contenu du site internet de Lutte Ouvrière est un exemple appliqué de cette conception. Il s'agit d'une formidable ressource pour les historiennes et historiens<sup>1190</sup>, puisqu'il contient en version numérisée une part presque exhaustive des productions de l'organisation depuis les années 1960. Cette quantité documentaire importante montre bien la volonté de filiation.

Au sein de ce parti fondé et organisé autour d'une grande stabilité notamment directionnelle, donnant à son comité exécutif un rôle central, Robert Barcia, dit Hardy ou Roger Girardot<sup>1191</sup>, a un rôle particulier. Il est à la tête d'une entreprise servant en partie à financer des permanents et permanentes du parti<sup>1192</sup>. Il a la légitimité militante pour participer à la production du seul ouvrage issue de Lutte Ouvrière racontant l'histoire du parti<sup>1193</sup>. Par ailleurs, il est reconnu médiatiquement comme le principal dirigeant de l'organisation et LO a caché sa mort durant un an. C'est d'ailleurs lui qui introduit l'ensemble des positions de la majorité au congrès de 2005 et qu'il semble donc clair que ce militant a été pour notre période et jusqu'à sa mort le principal dirigeant de Lutte Ouvrière. Sa place et la structuration de LO,

---

<sup>1189</sup>. Voir Voix des travailleurs, *Fausse raisons d'une exclusion, vrais raisons d'une rupture, nos perspectives*, brochure, mars 1997.

<sup>1190</sup>. Ressource que nous avons d'ailleurs largement utilisée dans ce mémoire.

<sup>1191</sup>. Son nom de plume.

<sup>1192</sup>. OPPM, voir Georges Ubbiali, « Militer à GC-UC-VO-LO, ou les trois états de la matière », *Cahiers Léon Trotsky*, n° 79, *L'histoire de l'extrême gauche française : le cas du « trotskysme »*. Une histoire impossible, Dijon, décembre 2002, p. 61.

<sup>1193</sup>. Robert Barcia, Christophe Bourseiller, *La véritable histoire de Lutte ouvrière : entretiens avec Christophe Bourseiller*, Paris, France, Denoël, 2003.

permettent que la position que Robert Barcia exposée en 1989<sup>1194</sup> sur l'affaire du voile n'évolue qu'à la marge dans l'organisation jusqu'à sa mort le 12 juillet 2009. Il n'est donc pas étonnant que cette orientation ait été suivie de certaines circonvolutions concernant les positions de l'organisation sur les affaires liées au voile<sup>1195</sup>.

De plus, la stabilité organisationnelle de Lutte Ouvrière amène et s'appuie sur des exclusions de sensibilités contestataires. Certaines rejoignent d'ailleurs l'organisation cousine, la LCR ou le NPA. Ce transfert construit ainsi une des influences inter-partidaires qui avec d'autres a un rôle sur les positions liées à la nouvelle islamophobie de l'ensemble de ces organisations.

---

<sup>1194</sup>. Voir Roger Girardot, «Le voile pour les filles, il faut choisir son camp!», *Lutte ouvrière*, n° 1115, 20/10/1989, p.5. Nous le reproduisons dans son entièreté en annexe de ce mémoire. Voir annexes de ce mémoire, p.246-274.

<sup>1195</sup>. Nous n'avons néanmoins pas pu établir les causes des allers-retours qui caractérisent la fin de la période étudiée pour Lutte Ouvrière. Il semble qu'il y ait des oppositions sur le sujet au sein du comité exécutif. La mise en place d'entretiens avec des militants et militantes de l'organisation pourrait sans doute combler ce manque. Nous n'en avons malheureusement pas eu le temps.

### 3/La LCR le NPA et LO, des organisations s'influencent

Les partis étudiés dans ce mémoire ont donc tendance à s'influencer mutuellement. Le transfert de certains militants et certaines militantes d'un parti à l'autre, leur politique commune ou même les dynamiques les touchant jouent un rôle significatif sur leurs positions concernant la nouvelle islamophobie.

En 1997, Lutte Ouvrière exclut de son organisation une part importante de ses sections bordelaise et rouennaise<sup>1196</sup>. Suite à cela le groupe militant Voix des travailleurs (VdT) se crée, et reste, dans un premier temps indépendant avant d'intégrer comme tendance la Ligue communiste révolutionnaire lors de son XIVe congrès en juin 2000. La sensibilité prend alors le nom de Démocratie révolutionnaire (DR). En septembre 2008, LO exclue de son organisation les militantes et militants de sa fraction minoritaire<sup>1197</sup>. Cette fraction, qui se nomme l'Étincelle, devient une composante du NPA à sa fondation. Ces deux sensibilités connaissent des positions sur la nouvelle islamophobie proche d'un statut de facilitateur d'islamophobie qui semble directement lié à leur histoire dans Lutte Ouvrière. Elles ne s'opposent pas par exemple à l'ensemble des évictions de jeunes filles voilées des écoles<sup>1198</sup>. Leurs positions pèsent donc logiquement sur la LCR puis sur le NPA. Par exemple, DR écrit le premier article ne s'opposant pas aux exclusions de jeunes filles voilées « militantes » en 2003<sup>1199</sup>, avant même l'affaire d'Aubervilliers. La sensibilité participe donc au front amenant la Ligue à ne pas s'opposer à l'ensemble des exclusions de jeunes filles voilées<sup>1200</sup> et à porter le slogan « Ni loi ni voile »<sup>1201</sup>. Par ailleurs, un des membres issu de VdT, ayant milité à LO à partir de 1985, n'est autre qu'un certain Philippe Poutou. Le NPA le choisit comme candidat à l'élection présidentielle en 2012. Il explique au début de la campagne que le voile est un signe

---

<sup>1196</sup>. Selon VdT cela serait lié à sa critique de la politique de la direction de Lutte Ouvrière qui n'a pas lancé après 1995 de projet de grand parti ouvrier rassemblant au-delà de LO. Voir Voix des travailleurs, *Fausse raisons d'une exclusion, vrais raisons d'une rupture, nos perspectives*, brochure, mars 1997.

<sup>1197</sup>. L'Étincelle refuse notamment de participer à la réorientation électorale de LO qui lors des élections municipales de 2008 conclut des accords avec le PS et le PCF. Elle participe à présenter une liste concurrente à celle de Lutte Ouvrière à Wattrelos dans le Nord.

<sup>1198</sup>. En tout cas au moins lors de l'affaire de 2003-2004.

<sup>1199</sup>. Voir Yvan Lemaitre, Valérie Heas, « Refuser l'oppression », *Rouge*, n° 2029, 04/09/2003, p. 7.

<sup>1200</sup>. Un autre élément allant dans le même sens, mais que nous n'avons malheureusement pas pu détailler faute d'accès aux sources est décrit par Karl Zimmer. Il est important pour la comprendre d'indiquer que la fédération de l'Hérault est alors dirigée par DR. L'historien explique qu'en 2009 c'est en réaction à une « procédure [...] spécifique » qu' [Abdel Zahiri, militant d'Avignon] estime discriminatoire, à l'encontre d'une sympathisante dans l'Hérault ayant « des convictions musulmanes [...] exprimées par le port du foulard », [qu'] il rédige ce qui devient le premier texte interne au NPA sur la laïcité. Premier texte au NPA et bien sûr absolument pas à la LCR. Voir Karl Zimmer, « De l'attitude du Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA) à l'égard de l'islam et des musulmans », dans : *Laïcités et musulmans, débats et expériences*, Peter Lang CH, 2014, p. 2.

<sup>1201</sup>. DR participe aussi en 2010-2011 au front qui s'oppose au fait que des militantes voilées puissent représenter le parti lors d'élections.



de soumission imposé aux femmes<sup>1202</sup>. Cette position est à rebours de celles de l'organisation qui avait tranché en congrès de ne pas trancher sur le « sens » du voile. Elle participe d'ailleurs à mettre fin à une première dynamique de développement d'un profil affirmé contre la nouvelle islamophobie<sup>1203</sup>. Cette orientation défendue par P.Poutou ne connaît à priori pas d'opposition interne structurée ou d'opposition extrinsèque. À notre sens, les raisons de cette situation s'expliquent par plusieurs facteurs. Elle s'explique d'abord par la crise que connaît alors le NPA lié au soutien à la campagne présidentielle de Jean Luc Mélenchon<sup>1204</sup> par une part significative de ses membres historiques<sup>1205</sup>. La campagne électorale et l'unité de l'organisation autour d'elle semblent alors une nécessité pour tenter de relancer le parti dans une certaine dynamique. Ensuite, la structuration interne du NPA est marquée par une autonomie significative de ses porte-parole<sup>1206</sup>. Enfin, une troisième de ces causes liées à la crise de l'organisation nous semble être que les membres de la Gauche Anticapitaliste (GA) semblent largement composés d'opposantes et opposants à la nouvelle islamophobie<sup>1207</sup>. Leur départ a à priori, donné plus de poids aux sensibilités aux profils les plus proches du rôle de facilitateur d'islamophobie, notamment celles issues de LO, Démocratie révolutionnaire et la fraction l'Étincelle. Ce nouveau poids semble d'ailleurs jouer dans le recul que connaît le NPA dans sa lutte contre la nouvelle islamophobie lors de son congrès de février 2013<sup>1208</sup>.

L'influence inter-partidaire sur les positions des uns et des autres sur la nouvelle islamophobie ne s'arrête cependant pas au poids de militants et militantes passés de l'une à l'autre des organisations. Elle est aussi liée aux expériences que ces partis font en communs et à certaines de leurs dynamiques. En effet, par exemple en 2004, leur participation sur des listes communes aux élections régionales et européennes semble participer à la collusion de leurs positionnements politique sur la question du foulard. D'un côté Lutte Ouvrière arrête de soutenir une loi interdisant le voile dans l'enseignement. De l'autre, la Ligue communiste révolutionnaire ne s'oppose plus aux exclusions de jeunes filles portant le foulard et participe

---

<sup>1202</sup>. Voir Catherine Ségala, « Les féministes interpellent les candidatEs... », *Tout est à nous*, n° 140, 15 mars 2012, p. 5.

<sup>1203</sup>. Voir sur ce sujet les pages 87-109 de ce mémoire.

<sup>1204</sup>. Alors que la majorité du parti fait la campagne de Philippe Poutou.

<sup>1205</sup>. Par ailleurs, depuis 2009 et le lancement du NPA ses effectifs n'ont cessés de décroître. Du moins au moment du départ de la GA.

<sup>1206</sup>. Ce qui est critiqué par certaines sensibilités de l'organisation dans ses instances de direction.

<sup>1207</sup>. Catherine Samary en fait par exemple partie, bien qu'elle ne quitte pas le NPA avec elle en 2012, mais participe à l'organisation du NPA-U.

<sup>1208</sup>. À ce moment-là, alors que le programme de la campagne de Philippe Poutou portait la revendication de l'abrogation de l'ensemble des mesures sur le voile, un vote des militantes et militants va à rebours de cela. Mais ce vote n'a finalement pas d'effet direct à la fin du congrès. Voir là-dessus p. 110-127 de ce mémoire.

à celles-ci dans son intervention de terrain<sup>1209</sup>. Un autre exemple semble être celui concomitant à la création du NPA et à la dynamique l'entourant. À ce moment-là, l'orientation de Lutte Ouvrière concernant les lois sur le voile commence à évoluer, elle finit par s'opposer à la loi interdisant le port du voile intégral. Néanmoins, l'organisation conteste clairement la candidature d'Ilham Moussaïd, ne voyant pas dans la médiatisation et les prises de positions politiques, l'entourant une attaque contre le Nouveau Parti anticapitaliste. Lutte Ouvrière met d'ailleurs en doute à ce moment le caractère féministe du NPA. On peut ainsi émettre l'hypothèse que la dynamique militante du moment dans le NPA<sup>1210</sup> amène LO à vouloir en éloigner ses militantes et militants<sup>1211</sup>. De surcroît, l'organisation fait liste commune avec le PS et le PCF en 2008 ce qui l'éloigne de sa politique habituelle<sup>1212</sup>.

Les raisons des tentations racistes et islamophobes de la LCR du NPA et de LO sont donc plurielles. Si elles ne sont pas à chercher dans les positions sur la religion des principaux référents théoriques de ces partis, nous pensons qu'elles se trouvent plutôt dans leurs profils sociologiques caractérisés par une centralité de l'aristocratie ouvrière et des membres de l'éducation nationale. Les spécificités organisationnelles jouent aussi largement. Entre une Ligue et un Nouveau Parti anticapitaliste largement poreux à l'espace des mobilisations et une Lutte Ouvrière à la structuration organisationnelle particulièrement stable aidant à la continuité de ses positions facilitatrice d'islamophobie. Enfin, l'influence que la LCR puis le NPA et Lutte Ouvrière ont l'une sur l'autre a aussi un rôle réel dans certains des évènements de ces tentations islamophobes, en 2003-2004 notamment.

---

<sup>1209</sup>. Par ailleurs, l'après-élection voit les deux organisations s'éloigner de nouveau, la LCR en tirant un bilan très négatif. Il est intéressant de noter que c'est à ce moment-là que Lutte Ouvrière développe des positions critiques vis-à-vis de la politique de soutien démocratique de la Ligue à Tariq Ramadan. Ce soutien de la Ligue avait eu lieu lors de la campagne menée contre la participation de T.Ramadan au Forum social européen, en 2003 notamment.

<sup>1210</sup>. Qui compte autour de 10 000 personnes à sa création.

<sup>1211</sup>. L'organisation écrit d'ailleurs à ce moment des articles dans *Lutte de Classe* affirmant ses divergences avec le NPA. Voir par exemple « Le projet du "NPA" et nous », *Lutte de Classe*, n° 117, décembre 2008, ou, « La politique du Nouveau Parti Anticapitaliste à la lumière de sa campagne dans les élections européennes », *Lutte de Classe*, n° 121, juillet 2009, ou encore, « Le NPA, à la lumière de sa campagne électorale », *Lutte de Classe*, n° 127, avril 2010.

<sup>1212</sup>. Elle a d'ailleurs exclu sa minorité qui s'oppose à ce changement de position comme nous l'avons vu plus haut.



## **Conclusion**



Nous avons donc montré tout au long de ce mémoire que la LCR, puis le NPA et Lutte Ouvrière ont des liens avec la nouvelle islamophobie et la facilitation du phénomène largement différenciés. Une part conséquente des raisons de leurs tentations islamophobes sont-elles aussi divergentes, bien que certaines convergent.

En effet, comme nous l'avons vu, la Ligue communiste révolutionnaire puis le Nouveau Parti anticapitaliste sont des organisations qui ont connu des positions mouvantes sur la nouvelle islamophobie entre 1983 et le 6 janvier 2015. Les années 1980 jusqu'à l'année 1990 sont une période où de premières orientations s'élaborent. Celles-ci s'opposent à la nouvelle islamophobie bien que de façon nuancée. Par la suite, le parti prend bien plus le profil d'un facilitateur de cette nouvelle islamophobie jusqu'à la deuxième moitié des années 2000. Cette période voit cependant se structurer une minorité en son sein qui élabore ou s'approprie de nouveaux positionnements, préparant une lutte plus franche contre la nouvelle islamophobie. Enfin, à partir de ce moment et notamment de 2009, l'organisation s'éloigne de ce statut de facilitateur. Elle s'oriente alors, bien qu'avec des retours en arrière, vers une opposition plus franche à l'islamophobie qu'au début de la chronologie de ce mémoire. Cette évolution est pour partie liée à une des caractéristiques du parti, son ouverture à l'espace des mouvements sociaux. En effet, cet espace influençant largement ses positions, la non-émergence de lutte contre la nouvelle islamophobie de 1989 à 2004, l'encourage à suivre bien que de façon distancée les positions des élites. Cependant, cette réalité change à partir de 2005 et la construction de nouvelles mobilisations antiracistes<sup>1213</sup>. La LCR après une période de rejet caractérisant l'approche de l'organisation lors de nouvelles mobilisations semble largement influencée par cette nouvelle donne, tout comme plus tard le NPA.

Lutte Ouvrière notamment du fait d'une structuration moins ouverte semble moins influencée par cet espace des mouvements sociaux. Par ailleurs, le parti a un profil bien différent de celui de la LCR et du NPA à propos de la nouvelle islamophobie. En effet, tout au long de la chronologie de ce mémoire, Lutte Ouvrière a largement un rôle de facilitateur de la nouvelle islamophobie. Il s'agit d'une réalité entre 1983 et le premier semestre 2005. Et ce, malgré l'opposition limitée de l'organisation à des offensives islamophobes secondaires, et à la première offensive politique nationale de l'histoire de la nouvelle islamophobie en 1983. Le parti soutient par exemple des positions fortes facilitant l'islamophobie lors des affaires liées au port du voile dans l'enseignement primaire et secondaire en 1989, 1994 et 2003-2004. Il soutient largement les exclusions et développe un discours radical sur le voile. La période

---

<sup>1213</sup>. Bien que celles-ci n'aient pas de forces massives du moins dans la période étudiée.

ouverte en 2005 amène l'organisation à connaître un certain nombre d'évolutions, soubresauts, et allers-retours qui l'éloignent puis la rapprochent des formes les plus fermes de la facilitation de l'islamophobie, mais son statut général ne semble pas changer. Néanmoins, 2009 voit la mort du principal dirigeant de Lutte Ouvrière, Robert Barcia dit Hardy qui avait fixé la ligne générale de l'organisation sur la question du port du voile en 1989<sup>1214</sup>. Après cet événement, l'organisation voit dans un premier temps ses positions s'éloigner du statut le plus fermement facilitateur d'islamophobie. Puis, à partir de 2013, LO prend le chemin inverse jusqu'à la fin de notre chronologie. Les évolutions d'orientation de Lutte Ouvrière sur la nouvelle islamophobie ne suivent donc pas celles de l'espace des mouvements sociaux et obéissent bien plus à des causes lui étant propres. L'organisation connaît une structuration interne donnant de très grande force et stabilité à sa direction dont les membres n'évoluent qu'extrêmement rarement. Cette stabilité s'appuie sur un recrutement dont le comité exécutif contrôle la dernière étape, ainsi que sur un renouvellement directionnel très rare et par cooptation, et sur un ensemble d'éléments idéologiques justifiant cette non-évolution. Les positions de la principale figure de cette direction ont dans ce cadre un rôle particulièrement central. Cette principale figure est donc Hardy pour l'organisation, l'orientation qu'il développe en 1989 n'évolue que bien peu jusqu'à sa mort.

Néanmoins, les raisons de la tentation islamophobe ne s'arrêtent pas pour ces organisations à des éléments propres à chacune. En effet, si ces causes ne semblent pas issues des positions de leurs référents classiques communs sur la religion, elles se reposent bien plus clairement la composition sociologique de ces organisations. Les deux familles marxistes révolutionnaires, bien que de façon diverse<sup>1215</sup> reposent sur une base sociale largement issue de l'aristocratie ouvrière blanche. Celle-ci a des privilèges statutaires au racisme, bien que ses intérêts à l'unité de la classe soient premiers. Ces deux éléments créent néanmoins une contradiction qui constitue à notre sens, le soubassement du rapport ambigu qu'entretiennent la LCR le NPA et Lutte Ouvrière à la nouvelle islamophobie<sup>1216</sup>. Enfin, ces partis ont une influence l'un sur l'autre qui se retrouve dans certains moments de rapprochement politique<sup>1217</sup> comme dans ceux de dynamiques inversées<sup>1218</sup>.

---

<sup>1214</sup>. Voir Roger Girardot, «Le voile pour les filles, il faut choisir son camp!», *Lutte ouvrière*, n° 1115, 20/10/1989, p.5. Nous le reproduisons dans son entièreté en annexe de ce mémoire. Voir annexes, p.246-274 de ce mémoire.

<sup>1215</sup>. La LCR et sans doute le NPA plus que LO.

<sup>1216</sup>. Ce soubassement est d'ailleurs accru par le grand nombre de professionnels de l'enseignement dans les organisations étudiées. Voir chapitre 3 de ce mémoire.

<sup>1217</sup>. Comme les élections régionales et européennes de 2004.

<sup>1218</sup>. Comme la dynamique ayant suivi la création du NPA alors que LO connaît des soubresauts suite aux élections municipales de 2008.

Si notre mémoire nous permet de tirer l'ensemble de ces conclusions, il nous semble qu'il autorise aussi un ensemble d'interrogations non résolues. Par exemple, les positions des classiques marxistes sur le racisme ou le féminisme ont-elles une influence sur les positions marxistes révolutionnaires sur l'islamophobie ? La position d'Hardy sur le voile en 1989 vient-elle d'un parcours personnel ou d'éléments non étudiés ici ? Quelles sont les principales causes des légères convulsions de LO en 2005 et quelles sont les raisons des évolutions du parti sur l'islamophobie après la mort de Robert Barcia ? Autant d'interrogations qui pourraient être à notre sens résolues par la pratique d'une histoire orale accompagnée d'une lecture approfondie des œuvres marxistes classiques comparées aux prises de position de LO, la LCR et le NPA. Par ailleurs, après l'écriture de ce mémoire, une part importante du sujet reste aussi à la forme interrogative. Quelles sont les conséquences des politiques des marxistes révolutionnaires concernant la nouvelle islamophobie, d'un point de vue interne et externe ? Les sources existent d'ailleurs pour commencer à répondre à cette large question. À propos des conséquences internes à la LCR d'abord, Florence Johsua indique dans sa thèse<sup>1219</sup> que l'organisation a produit en 2003 et en 2005 des cartes individuelles, dont les talons conservés localement indiquent la domiciliation des habitantes et habitants. Ces cartes encadrent la polémique autour de la loi du 15 mars 2004, interdisant notamment le port du voile dans l'enseignement primaire et secondaire. Il s'agit du moment où la Ligue a passé le cap peut-être le plus marquant de son histoire vers une position facilitant l'islamophobie. Il serait donc intéressant d'observer si cela a ou non éloigné de l'organisation des habitantes et habitants des quartiers populaires<sup>1220</sup>. De plus, la pratique d'entretiens auprès d'anciennes et anciens militants du comité quartier populaire d'Avignon ayant quitté le NPA en 2010 pourrait permettre de compléter une partie de ce travail. Il nous semblerait par ailleurs intéressant d'interroger l'influence extérieure des positions de la LCR puis du NPA et de LO. En effet, bien qu'il semble certain que ces organisations, du fait de leur petitesse et de leurs positions plus ou moins mouvantes, ont eu un rôle marginal dans les évolutions de la nouvelle islamophobie en France, il n'est pas nul. En ce sens, l'étude de productions des médias à grande écoute, audimat ou lecture nous paraîtrait intéressante en se centrant sur un certain nombre de moments forts de l'histoire des marxistes révolutionnaires et de la nouvelle islamophobie. C'est par exemple le cas de l'affaire d'Aubervilliers en 2003, et de celle entourant la candidature d'Ilham Moussaïd en 2010. Enfin, l'influence qu'ont eu les positions

---

<sup>1219</sup>. Voir Florence Johsua, *De la LCR au NPA (1966-2009) : sociologie politique des métamorphoses de l'engagement anticapitaliste* thèse, Paris, Institut d'études politiques, 2011.

<sup>1220</sup>. Nous savons d'ores et déjà qu'au moins l'adhésion d'une femme voilée a à ce moment été refusée du fait de son voile.



des marxistes révolutionnaires à propos de la loi du 15 mars 2004 sur la structuration autonome du mouvement antiraciste, par exemple du Parti des indigènes de la République nous semble à interroger. Là encore, l'histoire orale pourrait être mobilisée. Un nouveau travail se centrant sur ces sujets serait à notre sens d'autant plus intéressant que la nouvelle islamophobie est malheureusement encore pleinement d'actualité. En outre, le NPA et Lutte Ouvrière continuent d'y jouer un rôle. Le NPA d'un côté semble avoir largement évolué depuis 2015 vers une lutte affirmée contre l'islamophobie. L'organisation a d'ailleurs largement participé à la manifestation du 10 novembre 2019 qui a vu défiler plusieurs dizaines de milliers de personnes<sup>1221</sup> contre l'islamophobie. Lutte Ouvrière quand à elle semble toujours connaître les allers-retours semblant caractériser sa « période post-Hardy ». Par exemple, si l'organisation semblait en 2015 commencer à utiliser le terme islamophobie<sup>1222</sup> en 2015, en 2017, elle écrivait un article nommé « Le piège de la « lutte contre l'islamophobie »<sup>1223</sup> et en 2019 elle participait à la marche du 10 novembre. Autant d'éléments méritant d'être interrogés.

---

<sup>1221</sup>. Le Parti des indigènes de la République parle concernant les rapports du parti à l'islamophobie du fait qu'il « y avait déjà eu, avant cela [la manifestation du 10 novembre 2019], des avancées positives dans des organisations de la gauche radicale, particulièrement au sein du NPA. ». Voir PIR, « Marche contre l'islamophobie du 10 novembre 2019 : un autre bilan », 7/01/2020, <http://indigenes-republique.fr/marche-contre-lislamophobie-du-10-novembre-2019-un-autre-bilan>.

<sup>1222</sup>. Voir Lutte Ouvrière, « Moselle : Pour l'abrogation du Concordat », *Brève*, 18/05/2015, <https://www.lutte-ouvriere.org/en-regions/lorraine/breves/article/moselle-pour-l-abrogation-du> .

<sup>1223</sup>. Voir « Le piège de la « lutte contre l'islamophobie » », *Lutte de Classe*, n° 181, 02/2017.



## **Bibliographie**



## **Positionnement de chercheur et méthode**

### a/Positionnement de militant chercheur

Pierre Nora, dir., *Essais d'ego-histoire*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 1987.

Ludivine Bantigny, *L'œuvre du temps: mémoire, histoire, engagement*, Paris, France, Éditions de la Sorbonne, 2019.

### b/Méthode d'interrogation des médias

Jean-François Soulet, « Chapitre 4 —La presse », *L'histoire immédiate. Historiographie, sources et méthodes*, Jean-François Soulet (dir.), Armand Colin, 2012, p. 105-124.

Jacques Kayser, *Le quotidien français*, Paris, Armand Colin, 1963.

## **Histoire immédiate et ouvrages généraux**

### a/Histoire immédiate

Jean-François Soulet, *L'histoire immédiate*, Paris, France, Presses universitaires de France, impr. 1994, 1994.

Jean-François Soulet, *L'histoire immédiate. Historiographie, sources et méthodes*, Jean-François Soulet, Armand Colin, 2012.

### b/Ouvrages généraux

Yves Gauthier, Jean Guiffan et Gisèle Berstein, *Histoire du XXe siècle. Tome 3, 1973 aux années 1990. la fin du monde bipolaire*, Paris, France, Hatier, 2017.

Gisèle Berstein, Yves Gauthier et Jean Guiffan, *Histoire du XXe siècle. Tome 4, Des années 1990 à nos jours: vers le monde nouveau du XXIe siècle*, Paris, France, Hatier, 2010.

Ludivine Bantigny, *Histoire de la France contemporaine. La France à l'heure du monde: de 1981 à nos jours*, Paris, France, Éditions du Seuil, 2013.

Claude Pannetier (dir.), *Dictionnaire biographique, mouvement ouvrier, mouvement social: période 1940-1968, de la seconde guerre mondiale à mai 1968*. Tome 1-12, Paris, France, les Éditions de l'atelier-les Éditions ouvrières, 2006.

Serge Cosseron, *Dictionnaire de l'extrême gauche*, Paris, France, Larousse, 2007.

Sabrina Mervin, *Histoire de l'islam: fondements et doctrines*, Paris, France, Flammarion, 2016.

## **Marxistes révolutionnaires**

### a/Ouvrages généraux

Daniel Bensaïd, *Les trotskysmes*, Paris, France, Presses universitaires de France, impr. 2002, 2002.

Christian Beuvain et Jean-Paul Salles, « Trotskysmes en France : chronologie (1928-2009) », *Dissidences*, 2, 2011.

Daniel Coquema, « *La quatrième internationale et les organisations se réclamant du trotskysme en France : contribution à l'histoire des idées politiques* », thèse, Aix-Marseille 3, 1993.

Guillaume Bellart, *Une révolution dans la révolution ? : théories et pratiques du féminisme dans l'extrême gauche maoïste et trotskyste en France, du début des années 70 à nos jours*, thèse, IEP, Grenoble, 1998.

### b/LCR

Florence Johsua, *De la LCR au NPA (1966-2009) : sociologie politique des métamorphoses de l'engagement anticapitaliste*, thèse, Paris, Institut d'études politiques, 2011.

Jean-Paul Salles, *La Ligue communiste révolutionnaire et ses militant(e)s (1968-1981): étude d'une organisation et d'un milieu militant : contribution à l'histoire de l'extrême gauche en France dans l'après-mai 1968*, thèse, Paris, France, Atelier national de Reproduction des Thèses, 2005.

### c/Lutte Ouvrière

Thierry Choffat, *Lutte ouvrière*, mémoire de DEA de science politique, université de Nancy, 1991, 120 p.

Georges Ubbilai, « Militer à GC-UC-VO-LO, ou les trois états de la matière », *Cahiers Léon Trotsky*, n°79, « *L'histoire de l'extrême gauche française : le cas du "trotskysme". Une histoire impossible* », Dijon, décembre 2002, p. 55-70

Djordje Kuzmanovic, *Le militantisme à Lutte ouvrière. Analyse historico-sociologique d'un engagement politique spécifique*, EHESS, 1999.

Robert Barcia et Christophe Bourseiller, *La véritable histoire de Lutte ouvrière: entretiens avec Christophe Bourseiller*, Paris, France, Denoël, 2003.

## d/Hors LO/LCR

Karim Landais et Serge Wolikow, *Un parti trotskyste: éléments pour une socio-histoire des relations de pouvoir : introduction à une étude de l'OCI-PCI*, France, 2004.

## **Islamophobie**

### a/Ouvrages Généraux

Abdellali Hajjat et Marwan Mohammed, *Islamophobie: comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, Paris, la Découverte, 2013.

Vincent Geisser, *La nouvelle islamophobie*, Paris, France, La Découverte, 2003.

Thomas Deltombe, *L'islam imaginaire: la construction médiatique de l'islamophobie en France, 1975-2005*, Paris, France, la Découverte, 2007.

### b/Évènements importants de la nouvelle islamophobie

René Mouriaux et Catherine Wihtol de Wenden, « Syndicalisme français et islam », *Revue française de science politique*, 37-6, 1987, p. 794-819.

Vincent Gay, « Grèves saintes ou grèves ouvrières ? », *Geneses*, n° 98-1, 2015, p. 110-130.

Myriam Bachir-Benlahsen, « Faire de sagesse vertu. La réforme du code de la nationalité », dans : *Politix*, vol. 4, n°16, Quatrième trimestre 1991, p. 33-40.

Collectif, Ismaïl Ferhat, Xavier Boniface, Julien Cahon et Alan Flicoteaux, *Les foulards de la discorde : Retours sur l'affaire de Creil, 1989*, La Tour d'Aigues : Paris, Coédition éditions de l'Aube, 2019.

Sylvie Tissot, « Retour sur une émeute » dans : Sylvie Tissot et Pierre Tevanian, *Les mots sont importants : 2000-2010*, Paris, France, Libertalia, 2010.

Pierre Gandonnière, *La construction médiatique de Vaulx-en-Velin pour une écologie de l'information*, Jean-Paul Metzger (dir.), thèse, Université Jean-Moulin Lyon 3, 2000.

Jean Baubérot, *L'acteur et le sociologue. La commission Stasi*, La Découverte, 2011.

Françoise Lorcerie, Institut d'études politiques et Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman (dir.), *La politisation du voile: l'affaire en France, en Europe et dans le monde arabe*, Paris, France, 2005.

Françoise Lorcerie, « La « loi sur le voile » : une entreprise politique », *Droit et société*, 2008/1 (n° 68), p. 53-74.

Abdellali Hajjat. « Révolte des quartiers populaires, crise du militantisme et postcolonialisme », dans : Ahmed Boubeker et Abdellali Hajjat (dir.), *Histoire politique des immigrations (post)coloniales. France 1920-2008*, Éditions Amsterdam, p. 249-264, 2008.

Marie-Hélène Bacqué, « Les révoltes de 2005, une prise de conscience politique », *Mouvements*, La Découverte, n°83, 2015/3, p. 17-21.

Saïd Bouamama, *La manipulation de l'identité nationale: du bouc émissaire à l'ennemi de l'intérieur*, Paris, France, Éd. du Cygne, 2011.

Elsa Dorlin, « Le grand strip-tease : féminisme, nationalisme et burqa en France », dans : *Achille Mbembe et al, Ruptures postcoloniales*, 2010, p. 429-442.

Camila Arêas, « Politique républicaine et altérité musulmane en France : analyse des processus discursifs identitaires à travers le débat de presse autour de « l'affaire de la burqa » », *Politique et Altérité. Séminaire doctoral de GIRAF*, CIERA, Berlin, 23/03/2013

Saïd Bouamama, « De « l'esprit du 11 janvier » à la « déchéance de la nationalité » : chronique d'une année de régression culturaliste », *Approches Cultures et Territoires*, 01/2016.

#### c/Éléments du discours islamophobe

Esther Benbassa (dir.), *Israël-Palestine: les enjeux d'un conflit*, Paris, France, CNRS éditions, 2010.

Éric Fassin, « La démocratie sexuelle et le conflit des civilisations », *Multitudes*, no 26-3, 2006, p. 123-131.

Étienne Balibar, Sidi Mohammed Barkat et Saïd Bouamama, *Le foulard islamique en questions*, Paris, France, Éditions Amsterdam, DL 2004, 2004.

Saïd Bouamama, *Les classes et quartiers populaires: paupérisation, ethnicisation, et discrimination*, Paris, France, Éditions du Cygne, impr. 2009, 2009.

Marwan Mohammed, Julien Talpin, *Communautarisme ?*, Paris, la Vie des idées.fr PUF, 2018.

Sara Farris, « Les fondements politico-économiques du fémonationalisme », *Contretemps*, 17/07/2013

#### d/Organisations musulmanes et /ou de gauche et islamophobie

Claire de Galember, « Cause du voile et lutte pour la parole musulmane légitime », *Sociétés contemporaines*, n° 74-2, 2009, p. 19-47.



Timothy Peace, « The French Anti-Racist Movement and the 'Muslim Question' », *Political and Cultural Representations of Muslims*, 2012, p. 131-146.

Nicolas Dot-Pouillard, « Les recompositions politiques du mouvement féministe français au regard du hijab. Le voile comme signe et révélateur des impensés d'un espace public déchiré entre identité républicaine et héritage colonial », *SociologieS*, 2007.

Nacira Guenif Souilamas et Éric Macé, *Les féministes et le garçon arabe*, La Tour-d'Aigues (Vaucluse), France, Éd. de l'Aube, 2006.

Joan Wallach Scott, *The Politics of the Veil*, Princeton University Press, 2007.

#### e/Organisations LGBTI et islamophobie

Jasbir K. Puar, *Homonationalisme: la politique queer après le 11 septembre 2001*, trad. fr. Maxime Cervulle et trad. fr. Judy Minx, Paris, France, éditions Amsterdam, 2012.

#### f/Altermondialisme et islamophobie

Timothy Peace, « L'impact de la « participation musulmane » sur le mouvement altermondialiste en Grande-Bretagne et en France », *Cultures & Conflits*, 70, 2008, p. 109-128.

### **Historiographie**

#### a/Historiographies liées à l'islamophobie

Pascal Blanchard, Nicolas Bancel et Sandrine Lemaire (dir.), *La fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage colonial*, Paris, France, la Découverte, 2006.

Sandrine Lemaire, Abdourahman Ali Waberi et Association Connaissance de l'histoire de l'Afrique contemporaine, *Culture postcoloniale, 1961-2006: traces et mémoires coloniales en France*, Paris, France, Éd. Autrement, 2011.

Ahmed Boubeker, Françoise Vergès, Florence Bernault, Achille Mbembe, Nicolas Bancel, Pascal Blanchard, *Ruptures postcoloniales: les nouveaux visages de la société française*, Paris, France, la Découverte, 2010.

Véronique de Rudder, François Vourc'h et Christian Poiret, *L'inégalité raciste: l'universalité républicaine à l'épreuve*, Presses universitaires de France, 2000.

Colette Guillaumin, *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel*, Institut d'études et de recherches interethniques et interculturelles, 1972, vol. 2.

Robert Miles et Malcolm Brown, *Racism*, London, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, 2003.

Gérard Noiriel, *Immigration, antisémitisme et racisme en France, XIXe-XXe siècle: discours publics, humiliations privées*, Paris, France, Fayard, impr. 2007, 2007.

Fabrice Dhume-Sonzogni, Xavier Dunezat, Camille Gourdeau et Aude Rabaud, *Du racisme d'État en France ?*, Lormont, France, le Bord de l'eau, 2020.

Jean Baubérot, *Les sept laïcités françaises: le modèle français de laïcité n'existe pas*, Paris, France, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2015.

Jean Baubérot, *La laïcité falsifiée*, Paris, France, La Découverte, 2014, 2014.

Jean Baubérot, *Histoire de la laïcité en France*, Paris, France, Presses universitaires de France, DL 2013, 2013

#### b/Historiographie de l'islamophobie

Laurent Mucchielli, « L'islamophobie : une myopie intellectuelle ? », *Mouvements*, n° 31-1, 2004, p. 90-96.

Valérie Amiraux, « État de la littérature. L'islam et les musulmans en Europe : un objet périphérique converti en incontournable des sciences sociales », *Critique internationale*, N° 56-3, 2012, p. 141-157.

Houda Asal, « Islamophobie : la fabrique d'un nouveau concept. État des lieux de la recherche », *Sociologie*, Vol. 5-1, 2014, p. 13-29.

Felice Dassetto, « L'Islam transplanté : bilan des recherches européennes », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 10-2, 1994, p. 201-211.

Vincent Geisser, « La « question musulmane » en France au prisme des sciences sociales. Le savant, l'expert et le politique », *Cahiers d'études africaines*, 206-207, 2012, p. 351-366.

Christopher Allen, *Islamophobia*, Farnham, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, 2010.

Ramón Grosfoguel et Eric Mielants, « The Long-Durée Entanglement Between Islamophobia and Racism in the Modern/Colonial Capitalist/Patriarchal World-System: An Introduction », *Human Architecture: Journal of the Sociology of Self-Knowledge*, 5-1, 2006.

George Morgan et Scott Poynting (dir.), *Global Islamophobia: Muslims and moral panic in the West*, Farnham, Surrey, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, 2012.

Tariq Modood et Craig Jackson Calhoun, *Multicultural politics: racism, ethnicity and Muslims in Britain*, Minneapolis, Etats-Unis d'Amérique, University of Minnesota Press, 2005.

Jasbir K. Puar et Maxime Cervulle, « Homonationalisme et biopolitique », *Cahiers du Genre*, n° 54-1, 2013, p. 151-185.

Sara R. Farris, *In the Name of Women's Rights: The Rise of Femonationalism*, Durham, Duke University Press, 2017.

Shlomo Sand, « From Judaeophobia to Islamophobia », *Jewish Quarterly*, 57-1, 2010, p. 60-61.

Gil Anidjar, *The Jew, the Arab: A History of the Enemy. Antisemitism and Islamophobia*, Stanford UP, 2003.

#### c/Historiographie liée aux marxistes révolutionnaires

René Rémond, *Les droites en France*, Paris, France, Le grand livre du mois, 1998.

Jean-François Sirinelli (dir.), *Histoire des droites en France*, Paris, France, Gallimard, 2006.

Jean-Jacques Becker et Gilles Candar (dir.), *Histoire des gauches en France. Volume 2, XXe siècle, à l'épreuve de l'histoire*, Paris, La Découverte, 2012.

Jacques Julliard, *Les gauches françaises, 1762-2012: histoire et politique*, Paris, France, Flammarion, 2013.

Jacques Droz (dir.), *Histoire générale du socialisme*, Paris, France, Presses universitaires de France, 1972.

Michel Dreyfus, Bruno Groppo, Claudio Sergio Ingerflom, Roland Lew, Claude Pennetier, Bernard Pudal et Serge Wolikow (dir.), *Le siècle des communismes*, Paris, France, Éditions de l'Atelier : Éditions ouvrières, 2008.

#### d/Historiographie des marxistes révolutionnaires

Serge Wolikow (dir.), *Cahiers Léon Trotsky*, n°79, « L'histoire de l'extrême gauche française : le cas du "trotskysme". Une histoire impossible », Dijon, décembre 2002, pp.55-70.

Pierre Broué, *Trotsky*, Paris, France, Fayard, 1988.

## **Marxistes révolutionnaires et nouvelle islamophobie**

### a/Gauche, marxistes révolutionnaires et luttes coloniales

Alain Ruscio, *Les communistes français et la guerre d'Indochine, 1944-1954*, Paris, Éd. L'Harmattan, 1985.

Alain Ruscio, *La CGT et la guerre d'Indochine 1945 - 1954*, Montreuil, Institut CGT d'histoire sociale, 1984.

Alain Ruscio, *Les communistes et l'Algérie. Des origines à la guerre d'indépendance, 1920-1962*, Paris, Éd. La Découverte, 2019.

Jean-Guillaume Lanuque, *Le mouvement trotskyste et la question coloniale: le cas de la guerre d'Indochine, 1945-1954 : la direction internationale et la section française de la Quatrième Internationale face au premier conflit colonial de l'après-guerre*, Mémoire Maitrise, Université de Nancy II, France, 1995.

### b/Marxistes révolutionnaires et nouvelle islamophobie

Daniel Bensaïd, *Fragments mécréants: sur les mythes identitaires et la république imaginaire*, Paris, France, Lignes, 2005.

Pierre Tevanian, *La haine de la religion: comment l'athéisme est devenu l'opium du peuple de gauche*, Paris, France, La Découverte, 2013.

Laurent Lévy, « *La gauche* », *les Noirs et les Arabes*, Paris, France, La Fabrique éd., 2010.

Saïd Bouamama, « Extrême gauche et luttes de l'immigration postcoloniale », dans : *Histoire Politique des Immigrations (Post)coloniales France 1920-2008*, Ahmed Boubeker, Abdellali Hajjat (dir.), Édition Amsterdam. Paris, 2008, p. 237-248.

Jim Cohen, « L'islam et les lignes de fracture au sein de « la gauche » », *Mouvements*, n° 62-2, 2010, p. 182-184.

Ismail Ferhat, « Marx et Allah. Les gauches alternatives françaises face à l'islam, de Mai 1968 au 11 septembre 2001 », *Revue historique*, vol. 686, no. 2, 2018, p. 421-442.

Karl Zimmer, « De l'attitude du Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA) à l'égard de l'islam et des musulmans », dans : *Laïcités et musulmans, débats et expériences*, Peter Lang CH, 2014.

Karl Zimmer, « La laïcité anticapitaliste en débat. Enjeux identitaires en mutation », *Peter Lang CH, Dynamiques citoyennes en Europe*, 2014.



## **Corpus de sources**



## **Presse Hebdomadaire<sup>1224</sup>**

### Rouge

- 1982-1984 18 articles.
  - 1987-1988<sup>1225</sup> 37 articles.
  - Affaire de Creil, 1989-1990 31 articles.
  - Révolte de Vaulx-en-Velin 1990-1991 14 articles.
  - 1994-1996 49 articles.
  - 11 Septembre 2001 et intervention en Irak et en Afghanistan 2001-2003 22 articles.
  - 3<sup>e</sup> affaire du voile 2003-2005 66 articles.
  - Révolte des quartiers populaires 2005 28 articles.
  - 2007 2 articles.
- Total 267 articles

### Tout est à nous !

- 2009 - Août 2013<sup>1226</sup> 48 articles.

### L'Anticapitaliste hebdomadaire

- septembre 2013- 6 janvier 2015 5 articles.

### Lutte ouvrière

- 1983-1984 8 articles.
  - 1987-1988 6 articles.
  - Affaire de Creil, 1989-1990 13 articles.
  - Révolte de Vaulx-en-Velin 1990-1991 7 articles.
  - 1994-1996 20 articles.
  - 11 Septembre 2001 et intervention en Irak et en Afghanistan 2001-2003 28 articles.
  - 3<sup>e</sup> affaire du voile 2003-2005 23 articles
  - Révolte des quartiers populaires 2005 23 articles.
  - 2009 – 6 janvier 2015 15 articles.
- Total 143 articles.

## **Presse Mensuelle**

### Critique communiste

- 1982-1984 8 articles.
- 1987-1988 5 6 articles.
- Affaire de Creil, 1989-1990 7 articles.
- 1<sup>ère</sup> Guerre du Golfe, 1990-1991<sup>1227</sup> 4 articles.
- 11 Septembre 2001 et intervention en Irak et en Afghanistan 2001-2003 5 19 articles.
- 3<sup>e</sup> affaire du voile 2003-2005 11 articles.

---

<sup>1224</sup>. Les numéros et articles comptabilisés sont ceux consultés et utilisés dans ce mémoire. L'intérêt de ces productions pour notre travail varie cependant largement de l'une à l'autre. Ces deux éléments sont une réalité le pour l'ensemble des documents recensés ici.

<sup>1225</sup>. Pour 1987 le résultat de la recherche a donc été que Lutte Ouvrière et la Ligue communiste révolutionnaire n'ont pas pris position sur l'élément recherché. Il s'agissait du débat entourant la définition de l'islam dans Néanmoins, un certain nombre de sources ont été épluchés.

<sup>1226</sup>. En septembre 2013 *Tout est à nous !* change de nom et devient *L'Anticapitaliste*.

<sup>1227</sup>. Sur cette offensive militaire, le très grand nombre d'articles de *Rouge* nous a amenés à nous concentrer uniquement sur leurs titres. Nous avons donc décidé de ne pas les recenser dans ce corpus. D'autant que la majeure partie de nos conclusions ne se sont pas basées dessus.



Tout est à nous la revue

-2009 – août 2013 1 article

Lutte de Classe

-1982-1984 6 articles.

-1987-1988 1 article.

-1<sup>ère</sup> Guerre du Golfe, 1990-1991<sup>1228</sup> 10 articles.

-1994-1996 1 article.

-11 Septembre 2001 et intervention en Irak et en Afghanistan 2001-2003 6 articles.

-3<sup>e</sup> affaire du voile 2003-2005 5 articles.

-Révolte des quartiers populaires 2005 9 articles.

-2009 – 6 janvier 2015 1 article.

**Presse théorique et thématique**

Les Cahiers du féminisme

-1983-1984 1 article.

-1987-1988 2 articles.

-Affaire de Creil 1989-1990 3 articles.

-1994-1996 9 articles.

Contretemps

-« Logiques de guerre », *Contretemps*, n°3, février 2002.

-« Genre, classes, ethnies : identités, différences, égalités », *Contretemps*, n°7, mai 2003.

-« Un spectre hante l'Europe : l'extrême droite », *Contretemps* n°9, mars 2011.

-« À quels saints se vouer ? », *Contretemps*, n°12, février 2005.

-« Cités en crise », *Contretemps*, n°13, octobre-novembre 2005.

-« Clercs et chiens de garde », *Contretemps*, n°15, janvier 2006.

-« Postcolonialisme et immigration », *Contretemps*, n°16, mai 2006.

Cercle Léon Trotsky

-« La crise du golfe nouvelle agression impérialiste au Moyen Orient », *Cercle Léon Trotsky*, 05/10/1990, n°40.

-« La gauche et les guerres coloniales », *Cercle Léon Trotsky*, n°44, 08/03/1991.

-« Les intégrismes religieux, instruments de la réaction politique », *Cercle Léon Trotsky* n°43 01/02/1991.

-« Les avatars de l'hégémonie américaine depuis 1945 », *Cercle Léon Trotsky*, n°45 12/04/1991.

-« L'Irak enjeu et victimes des grandes manœuvres de l'impérialisme » *Cercle Léon Trotsky*, n°91, 08/11/2002.

-« Les religions et les femmes », *Cercle Léon Trotsky*, n°97, 04/02/2005.

-« Les religions, l'athéisme et le matérialisme », *Cercle Léon Trotsky*, n°123, 28/01/2011.

---

<sup>1228</sup>.. Concernant cette offensive militaire la logique que nous avons suivie a été la même que dans notre traitement des sources pour la LCR. En effet, le nombre très important des articles sur la thématique, plus nombreux d'ailleurs pour LO que pour la Ligue, nous a amené à seulement en recenser les titres. Nous avons donc préféré ne pas les faire figurer dans ce corpus.

## Documentation interne aux organisations

### Critique Communiste Supplément<sup>1229</sup>

- « n° 61bis », *Critique Communiste Supplément*, 03/1987.
- « n°78 bis », *Critique Communiste Supplément*, 11/1988.
- « n° 99bis », *Critique Communiste Supplément*, 09/1990
- « n° 104-105bis », *Critique Communiste Supplément*, 03/1991.
- « n° 173bis », *Critique Communiste Supplément*, 11/2004.

### Tout est à nous ! La revue Supplément<sup>1230</sup>

- « compte rendu du deuxième congrès du NPA », *Tout est à nous ! La revue Supplément*, n°40, février 2011.

### Bulletins internes

- « Compte rendu de la Direction Nationale des 19 et 20 novembre 2005 », 21/11/2005.
- « Bulletin de discussion Religion, Émancipation, Laïcité, Féminisme, Anti-racisme », avril 2010.
- « Religion, émancipation, laïcité, féminisme, antiracisme<sup>1231</sup> », *Bulletin de discussion au Comité politique nationale du NPA mai 2010*, mai 2010.
- « Bulletin Préparatoire au congrès 2010 », *BI n°1*, septembre 2010.
- « Bulletin Préparatoire au congrès 2010 », *BI n°2*, fascicule n°1, novembre 2010.
- « Bulletin Préparatoire au congrès 2010 », *BI n°2*, fascicule n°3, novembre 2010.
- « Bulletin Préparatoire au congrès 2010 », *BI n°2*, fascicule n°4, novembre 2010.
- « BI de préparation du IIe congrès du NPA », *BI prépa CPN 8 et 9 décembre 2012*, 12/2012
- « BI n°1 », *Bulletin Féministe*, 2013.
- « BI n°2 », *Bulletin Féministe*, 2013.
- Bulletin de débat interne féministe n°3*, 2013.
- « Compte rendu du CPN 5 et 6 avril 2014 », 07/04/2014.

### Divers

- « Spécial congrès », *Lettre Rouge*, 22 novembre 2005.

### **Appels unitaires**

- Diverses organisations dont LCR, « 8 novembre 2005 – violences urbaines – état d’urgence non à l’état d’exception », 8 novembre 2005.
- Diverses organisations dont LCR et JCR, « 9 novembre 2005 – Violences urbaines – Étrangers M.Sarkozy et le gouvernement sont dangereux pour la liberté de tous », 9 novembre 2005.
- Diverses organisations dont LO et LCR, « 13 novembre 2005 – Violences urbaines-État d’urgence Banlieues, les vraies urgences », 13 novembre 2005, Paris.
- Diverses organisations dont LCR, « 16 novembre 2005 – État d’urgence Non au régime d’exception, pour un état d’urgence sociale », 16 novembre 2005.
- Diverses organisations dont la LCR, « 30 novembre 2005 – État d’urgence Le gouvernement doit mettre fin à l’état d’urgence », 30 novembre 2011.

---

<sup>1229</sup>. Il s’agit de suppléments à destination des militantes et militants de la LCR qui font le compte rendu des congrès ou réunion de direction.

<sup>1230</sup>. Il s’agit là aussi du supplément de la revue mensuelle du NPA cette fois faisant le compte rendu des congrès ou réunion de direction.

<sup>1231</sup>. Central de récupérer ce bulletin pour étudier

-30 organisations dont NPA, 150 individus, « Mamans toutes égales ! Sorties scolaires : laïcité oui / islamophobie non », 2011.

## Ouvrages

### Classiques marxistes

- Karl Marx, *Contribution à la critique de La philosophie du droit de Hegel*, 1843.
- Karl Marx, *Contribution à la critique de l'économie politique*, 1859.
- Karl Marx, Friedrich Engels, *Le manifeste du Parti communiste*, 1848.
- Friedrich Engels, *La guerre des paysans en Allemagne*, 1850.
- Friedrich Engels, *Le programme des émigrés blanquistes de la Commune*, juin 1874.
- Friedrich Engels, *Socialisme utopique et socialisme scientifique*, 1880.
- Vladimir Illitch Lénine, « Socialisme et religion », dans : *Œuvres – 1905*, 03/12/1905.
- Vladimir Illitch Lénine, « Father Gapon », *Vpériod*, n° 4, 31/01/1905.
- Léon Trotsky, *Défense du marxisme Lettre ouverte au camarade Burnham*, 1940.

### Autre

Laurent Lévy, « *La gauche* », *les Noirs et les Arabes*, Paris, France, La Fabrique éd., 2010.

## Divers

- Wikirouge*, <https://wikirouge.net>.
- « L'exclusion de deux lycéennes voilées divise l'extrême gauche », *Le Monde*, 08/10/2003.
- Dave Crouch, « Les bolcheviks, l'Islam et la liberté religieuse », *Socialist Review*, 2003
- Jérôme Host, *Un racisme à peine voilé*, documentaire, 2004.
- Communiqué LCR, « LCR. Réponse à l'appel post-colonialisme », 14/02/2005.
- Secrétariat antiraciste / immigration de la LCR, « Sur les Assises de l'anticolonialisme et la réponse du BP de la LCR, la position du Secrétariat anti-raciste de la LCR », 17/02/2005.
- Catherine Samary (et nombreux signataires), « Assises de l'anticolonialisme : pourquoi nous participons... », 2005.
- Samuel Johsua, Daniel Bensaïd, Roseline Vachetta, « Tribune Quand la raison s'affole », *Libération*, 21/03/2005.
- « XVIe Congrès BD n°1 », *Rouge, Supplément au n°2132*, 03/11/2005.
- Dave Crouch, « The Bolsheviks and Islam », *International Socialism*, 2006
- Chris Harman, « The crisis in Respect », 18/12/2007, <http://isj.org.uk/the-crisis-in-respect/>.
- Sophie de Ravinel, « Le NPA présente une candidate voilée », *Le Figaro*, 02/02/2010.
- Catherine Samary, Collectif, « Débat « religion, émancipation » : deux contributions », 3 novembre 2010.
- Alain, Catherine, Dan, Fanny, Nora « Le sens de nos amendements », novembre 2010, <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article18975>.
- « Motions laïcité, féminisme, religion, antiracisme votées par le congrès », 16/02/2011, <https://nouveaupartianticapitaliste.org/node/24553>.
- « Textes suite au Congrès sur l'interprétation des résultats du débat Religion Emancipation Laïcité Féminisme, CPN du NPA du 26-27 Mars 2011 », mars 2011, <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article20911>.
- Regroupement « féminisme et laïcité » (NPA), « Débat « RELF » et congrès du NPA : Mise au point et propositions à propos des votes concernant le thème « religion, féminisme, laïcité » », 31 mars 2011.
- NPA, « Un programme d'urgence anticapitaliste Contre le racisme et l'impérialisme », *Aux capitalistes de payer leurs crises !*, 2011, p.7.



## **Annexes**



## Annexe 1

### Chronologie des positions de Lutte Ouvrière et de la Ligue communiste révolutionnaire puis du Nouveau Parti anticapitaliste sur les principaux évènements de l'histoire de la nouvelle islamophobie en France

(1983 – 6 janvier 2015)

**Janvier – février 1983 :** Le gouvernement français emmené par son Premier ministre Pierre Mauroy, développe le premier discours islamophobe issu du sommet de l'État depuis la guerre d'Algérie. L'objectif est de résorber les grèves du secteur de l'automobile du moment, portées par des ouvriers en grande partie musulmans. Pierre Mauroy, explique par exemple le 27 janvier que « Les travailleurs immigrés sont agités par des groupes religieux et politiques qui se déterminent en fonction de critères ayant peu à voir avec les réalités sociales françaises ». Il fait ainsi implicitement référence à de prétendues influences de réactionnaires se revendiquant de l'Islam alors que les revendications portées sont très largement classiquement syndicales<sup>1232</sup>.

La Ligue communiste révolutionnaire (LCR) et Lutte Ouvrière (LO) ont à ce sujet une position très proche. Elles condamnent clairement toutes les deux les prises de position gouvernementales, les associant plus ou moins directement à du racisme<sup>1233</sup>. Elles les comprennent comme une tentative d'empêcher le développement des grèves, et la remise en cause de la politique austéritaire du gouvernement. Elles n'y voient cependant pas une attaque spécifique contre les musulmans ou l'Islam<sup>1234</sup>. Par ailleurs, le lien est fait par les deux organisations entre ces prises de position et les agressions touchant les immigrés sur la même période. La LCR fait aussi le lien avec les campagnes municipales des droites et extrêmes droites centrées sur l'opposition aux immigrés, et le succès électoral du Front national à Dreux en septembre.

---

<sup>1232</sup>. Voir à ce propos Vincent Gay, « Grèves saintes ou grèves ouvrières ? Le “problème musulman” dans les conflits de l'automobile, 1982-1983 », *Genèses*, 2015/1 (n° 98), p. 110-130.

<sup>1233</sup>. Lutte Ouvrière a davantage tendance à les comprendre comme un des discours incitant au racisme qu'à du racisme. LO, à ce moment, a tendance à associer les discours directement racistes à l'extrême droite quasi exclusivement.

<sup>1234</sup>. Mais il arrive à Lutte Ouvrière de parler de racisme spécifiquement anti-maghrébin. Voir P.V., « Une campagne électorale ponctuée de propos racistes », dossier « LE RACISME : un mal auquel la classe ouvrière ne doit pas se résigner », *Lutte ouvrière*, n° 772, 19/03/1983, p.11.

**Juillet 1987 – janvier 1988** : Après le retrait de son projet de réforme du code de la nationalité, Jacques Chirac met en place une commission sur l'identité nationale nommée commission Marceau Long. En plus de discuter de la remise en cause du droit du sol, un débat interne s'y développe sur la définition de l'Islam. Deux positions s'y affrontent, une néo-orientaliste, représentée par Bruno Étienne, qui postule que les musulmans ne sont pas intégrables, car ils ne dissocieraient pas sphère privée et publique. Une autre, hétérodoxe, portée par Mohammed Arkoun, s'oppose à cette thèse qu'il qualifie de « légende » construite par le savoir orientaliste et tendant à essentialiser l'Islam. C'est la première position qui l'emporte. La commission conclut que l'Islam peut être en « contradictions avec les mœurs et l'ordre juridique interne voire les valeurs d'une société non musulmane ». Mais elle fait l'analyse que la pratique musulmane est en baisse et qu'il y a des possibilités d'intégration en continuant à l'amener à diminuer<sup>1235</sup>.

La LCR et LO ne prennent pas position sur le sujet.

**Septembre – décembre 1989** : L'affaire de Creil est la première affaire nationale à propos de la question du port du foulard à l'école. Le 18 septembre, le principal du collège Gabriel-Havez dans l'Oise exclut 3 collégiennes voilées estimant que leur foulard porte atteinte à la laïcité. La presse nationale s'empare de l'affaire, tout comme la plupart des forces politiques. Le débat national baisse en intensité après le 26 novembre. Ceci est lié au score important aux élections législatives partielles du Front National (FN), et à l'avis du Conseil d'État qui s'oppose à l'exclusion des filles voilées, mais renvoie la majeure partie des choix à l'échelon local<sup>1236</sup>.

La LCR et LO ont des positions largement divergentes sur le sujet. La Ligue est très divisée et organise la discussion en son sein et au-delà. En tant qu'organisation, elle s'oppose à l'exclusion des filles voilées de l'école. De plus, elle caractérise dans l'ensemble l'affaire comme négative pour les conditions de vie des migrants migrantes et la relie aux scores du FN lors des élections législatives partielles suivant l'évènement. Elle s'oppose à l'avis du Conseil d'État craignant qu'il permette des exclusions localement. Par ailleurs, la LCR identifie à ce moment toujours le foulard comme un signe d'oppression et caractérise le cadre familial comme systématiquement réactionnaire pour les musulmanes.

---

<sup>1235</sup>. Pour plus de détails voir Abdellali Hajjat, Marwan Mohammed, *Islamophobie : comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, Paris, la Découverte, 2016, p. 101-117

<sup>1236</sup>. Voir Collectif, Ismaïl Ferhat, Xavier Boniface, Julien Cahon et Alan Flicoteaux, *Les foulards de la discorde : Retours sur l'affaire de Creil, 1989*, La Tour d'Aigues : Paris, Coédition éditions de l'Aube, 2019.



Ces deux derniers éléments sont communs à Lutte Ouvrière, bien que cette dernière ait un discours plus radical concernant le degré d'oppression du port du voile. LO soutient surtout les exclusions et propose la mise en place d'une loi pour interdire le port du foulard à l'école. Elle s'oppose par ailleurs, à l'avis du Conseil d'État, mais pour regretter qu'il n'aille pas dans le sens de cette interdiction. Elle se fait le relai durant l'affaire de la «nébuleuse islamophobe»<sup>1237</sup> et ne fait aucun lien entre l'affaire et les scores significatifs du FN aux élections législatives partielles.

**Octobre – décembre 1990 :** Les révoltes des quartiers populaires parties de Vaulx-en-Velin ont lieu notamment dans des villes de la banlieue lyonnaise. Elles débutent après que Thomas Claudio au volant d'une moto ait été percuté par une voiture de police. À ce moment, les discours médiatiques associent souvent les jeunes de banlieues à la délinquance, les expressions du champ lexical de la «zone de non-droit» fleurissent<sup>1238</sup>. Il s'agit de la première affaire de ce type, sur la période étudiée, où la question de la révolte des banlieues est traitée médiatiquement et politiquement comme un enjeu nécessitant des réponses nationales<sup>1239</sup>. Par ailleurs, peu de temps après, un mouvement lycéen partant des quartiers populaires se développe. Il demande notamment plus de moyens, mais trouve ses origines dans une révolte liée à une agression commise par un élève. Le mouvement porte ainsi pour partie un discours contre l'insécurité.

Concernant la mobilisation de Vaulx-en-Velin, LO et la LCR se positionnent largement en extériorité vis-à-vis d'elle et insistent sur ses causes sociales (inégalités...), les liants à la politique gouvernementale. La LCR centralement la police, les morts dans les quartiers populaires liés à son action, et le harcèlement dont sont victimes les habitants de ces quartiers. Elle s'oriente entre deux positions à propos de la révolte. L'une est composée d'un soutien global et appuie la nécessité de s'organiser. L'autre est un éloignement par rapport aux violences commises, qui explique néanmoins comprendre les mobilisés, et développe l'idée que sans auto-organisation, le mouvement pourrait être contre-productif. En tous les cas, la Ligue encourage clairement l'auto-organisation de la mobilisation. Un discours non hégémonique, mais non remis en question dans les productions de la LCR, développe d'autre part l'idée qu'avant de pouvoir lutter collectivement il est nécessaire de trouver un travail. Un

---

<sup>1237</sup>. Abdellali Hajjat, Marwan Mohammed, *Islamophobie : comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, Paris, la Découverte, 2013, p.137.

<sup>1238</sup>. Thomas Deltombre, *L'islam imaginaire : la construction médiatique de l'islamophobie en France, 1975-2005*, Paris, France, la Découverte, 2007, p.145-169.

<sup>1239</sup>. Voir Sylvie Tissot, « Retour sur une émeute » dans : Sylvie Tissot et Pierre Tevanian, *Les mots sont importants : 2000-2010*, Paris, France, Libertalia, 2010.

autre axe important de la position de la Ligue est de mettre en avant le besoin de convergence entre la mobilisation lycéenne et les révoltés.

Lutte Ouvrière a un discours différent concernant la police, son harcèlement des habitants et notamment des jeunes des quartiers populaires est largement montré comme conjoncturel, et le parti prône son rapprochement avec la population. LO pense cette jeunesse révoltée comme ne faisant pas partie de la classe ouvrière et met en avant l'idée de la nécessité importante que la classe l'oriente sans appuyer l'auto-organisation du mouvement. Lutte Ouvrière n'avance par ailleurs pas la nécessité d'une convergence entre le mouvement lycéen et les révoltés de Vaulx. Elle s'oppose aux « casseurs » des mobilisations lycéennes et s'inscrit dans le discours très omniprésent médiatiquement, du développement de violences dans les lycées.

**Juillet 1990 – février mars 1991 :** La première guerre du Golfe voit intervenir militairement en Irak les États-Unis, à la tête d'une coalition internationale de 35 États. Il s'agit d'un moment important dans la construction internationale de la nouvelle islamophobie, car c'est la première guerre internationale d'ampleur de l'après-guerre froide, où l'URSS soutient diplomatiquement le camp États-Unien. La figure de l'ennemi commence à ce moment à se déporter, à l'échelle mondiale, du communiste au musulman, notamment autour du « nouvel Hitler » Saddam Hussein<sup>1240</sup>. Dans le même sens, la théorie raciste du « choc des civilisations » connaît une exposition médiatique jamais connue jusqu'ici<sup>1241</sup>. En France, à l'été 1990, les médias associent clairement l'islam à la figure de l'ennemi. Néanmoins, cela change à l'approche du conflit, gouvernement et médias développent alors un discours tentant d'englober les musulmans dans l'unité nationale.

La Ligue communiste révolutionnaire s'oppose à l'intervention. Elle constate qu'il y a une modification de la doctrine impérialiste notamment des États-Unis, qui, avec l'affaiblissement de l'URSS oriente leur stratégie vers le Sud. La Ligue ne fait pas de lien clair entre la

---

<sup>1240</sup>. C'est en effet un qualificatif courant du traitement médiatique du personnage à ce moment. Voir à ce sujet et plus largement sur ce tournant dans les représentations médiatiques Thomas Deltombe, *L'islam imaginaire : la construction médiatique de l'islamophobie en France, 1975-2005*, Paris, France, la Découverte, 2007 p. 123-144.

<sup>1241</sup>. Terme et concept inventés par Bernard Lewis en 1957, il ne connaît pas au moment de sa publication une véritable médiatisation. Cela change en septembre 1990, et cette position prend un nouveau coup de projecteur avec les publications de Samuel Huntington dans un article en 1993 puis un ouvrage en 1996. Voir Samuel Phillips Huntington *The clash of civilizations and the remaking of world order*, New York, Etats-Unis d'Amérique, 1996. Cette théorie explique que l'occident laïc et chrétien – séparant pouvoir temporel et spirituel – s'oppose à un islam refusant cette séparation. Il existerait une opposition entre ces deux camps depuis le VIIe siècle, se décomposant en plusieurs guerres et luttes armées. L'Islam est ainsi présenté comme un objet anhistorique et hagiographique. Pour Lewis, depuis le milieu du XXe siècle, l'Islam serait entré dans une phase de reconquête à l'impulsion de leaders dont il ne donne pas les noms. Ils auraient puisé pour cela dans la pensée allemande des années 30-40, dans le marxisme soviétique et dans le tiers-mondisme d'Europe occidentale et notamment français.

réorientation de ces objectifs impérialistes et la nécessité de former un nouvel ennemi, l'Islam et les musulmans, et donc ne comprend pas ce moment comme un développement d'une forme d'islamophobie<sup>1242</sup>. Néanmoins, un lien est fait entre le déclenchement de cette guerre et le racisme, mais il n'occupe que peu de place dans les productions sur le sujet et est largement flou et pluriel. Le développement d'un racisme anti-musulman ou anti-arabe aux États-Unis n'est pas traité. Et seulement, quelques productions font un lien lointain entre guerre et mise à l'index des Arabes en France. De plus, la théorie du choc des civilisations n'est pas rejetée par le parti bien qu'il ne se l'approprie pas pour autant. Néanmoins, la présentation de Saddam Hussein comme un « nouvel Hitler » est clairement critiquée et la revue féministe de l'organisation<sup>1243</sup> s'oppose aux féministes justifiant l'intervention des États-Unis sur la base de la libération des femmes irakiennes<sup>1244</sup>.

Lutte Ouvrière, s'oppose aussi à la guerre mais fait encore moins de liens entre la question du racisme et celle-ci que la LCR<sup>1245</sup>. Quand c'est le cas, elle associe de façon peu claire, le déclenchement de la guerre et la montée du racisme. L'organisation ne pense pas ce racisme comme touchant spécifiquement les musulmans et musulmanes ou l'Islam. Les arabes, juifs, juives ou personnes d'origines étrangères en générale sont par exemple mis en avant. Cette non-compréhension de la mutation en cours de la figure dominante de l'ennemi semble un peu plus marquée que pour la LCR<sup>1246</sup>. LO semble penser que la situation va amener plus d'opposition entre les pays du nord<sup>1247</sup> et ceux du Sud<sup>1248</sup>. Elle tempère cependant en partie cette idée en théorisant le fait que la fin de l'opposition est-ouest n'ouvre pas une nouvelle situation mondiale<sup>1249</sup>. Concernant l'association de Saddam Hussein à un nouvel Hitler Lutte Ouvrière conteste cela, préférant y voir un personnage se rapprochant du Nasser Égyptien<sup>1250</sup>.

---

<sup>1242</sup>. Même sans utiliser le terme.

<sup>1243</sup>. Les *Cahiers du féminisme*.

<sup>1244</sup>. Elles disent par exemple Antoinette Fouque « a choisi le camp des “valeurs occidentales” et du “droit international”. Ce n'est pas le nôtre. ». Voir Anne-Marie Granger, « Les féministes contre la guerre », *Cahiers du féminisme*, n° 56, printemps 1991, p.4-5.

<sup>1245</sup>. Alors que LO parle dans plus d'articles de cette guerre que la LCR elle y utilise au total moins le terme de racisme que la LCR.

<sup>1246</sup>. En effet par exemple LO au moment de la guerre du Golfe publie un *Cercle Léon Trotski* sur la thématique des « intégrismes » religieux et notamment de l'intégrisme musulman. Voir Lutte Ouvrière, « Les intégrismes religieux, instruments de la réaction politique », *Cercle Léon Trotski*, n° 43, 01/02/1991. Elle y explique notamment que les dirigeants français n'ont pas de problème avec l'Islam ni avec les Arabes du moins les riches. Elle développe néanmoins l'idée qu'en France l'« intégrisme » musulman est davantage mis en avant que les autres « intégrismes » religieux, et que cela a une influence sur la population. L'organisation ne parle pas pour autant de racisme.

<sup>1247</sup>. Au sens européen, ou d'Amérique du Nord.

<sup>1248</sup>. Afrique, Moyen-Orient...

<sup>1249</sup>. Pour elle l'URSS après 1924 a participé à un ordre impérialiste mondial. Cet ordre n'a été modifié que par les luttes contre la colonisation.

<sup>1250</sup>. L'offensive d'Hussein vis-à-vis du Koweït est comparée à la nationalisation du canal de Suez de Nasser en 1956, par contraste avec la LCR. Celle-ci, contrairement à LO, s'oppose largement à l'annexion.

Enfin LO s'oppose à l'idée d'une « civilisation » occidentale vertueuse dans un conflit face à la barbarie<sup>1251</sup>, mais elle ne se positionne pas directement sur la théorie du choc des civilisations.

**Juillet – octobre 1994 :** En France, la deuxième affaire nationale du voile à l'école a lieu. Cette fois, elle est directement du fait du gouvernement et du ministre de l'Éducation nationale du moment, François Bayrou. Dans un premier temps, l'ancien directeur du collège d'où était issue l'affaire de Creil<sup>1252</sup> dépose à l'Assemblée nationale une proposition de loi interdisant « le port ostentatoire de tout signe d'appartenance religieuse, politique ou philosophique » dans les établissements scolaires. Cette proposition n'est pas adoptée. Puis, François Bayrou annonce et promulgue en septembre une circulaire allant dans le même sens. Celle-ci est largement contrée par des mobilisations locales s'y opposant, et l'affaire a moins d'influence et de place médiatique que celle de 1989.

La LCR connaît comme en 1989 un débat interne réel, cette fois, non ouvert dans les pages de *Rouge* à l'extérieur de l'organisation. Une nouvelle position apparaît avec plus de force<sup>1253</sup> que précédemment. Elle explique qu'il faut interdire le port du voile à l'école et se positionne assez clairement pour tolérer les exclusions. Cependant, le parti avance que les discussions doivent être prioritaires et le harcèlement rejeté afin de convaincre les élèves de se dévoiler. Quand le comité central de la Ligue prend position, il appelle les conseils d'administration scolaires à voter contre la modification de règlement intérieur proposée par la circulaire Bayrou. Il soutient d'autre part, la répression et éventuellement l'exclusion des élèves ne participant pas à certains cours. Et la Ligue appelle en positif les syndicats enseignants à une campagne laïque tournée contre le catholicisme et en soutien aux femmes touchées dans des pays où les « islamistes » sont forts. Concernant le voile en tant que tel, la direction de l'organisation le perçoit d'abord comme un signe d'oppression, mais dit qu'il faut tenir compte de la signification que les femmes le portant donnent à ce port, qui n'est pas cette oppression<sup>1254</sup>. Sur l'exclusion des jeunes filles des établissements, une évolution importante a lieu dans les positions de la LCR par rapport à 1989. En effet, lorsque celles portant le voile sont pensées comme militantes, avec ce vêtement sur l'ensemble du corps, la Ligue ne

---

<sup>1251</sup>. Voir par exemple Louis Guilbert, « Logique antidémocratique de guerre », *Lutte ouvrière*, n° 1158, 31/08/1990, p.3.

<sup>1252</sup>. À ce moment député Rassemblement pour la République (RPR)

<sup>1253</sup>. Bien qu'elle ait existé en interne de l'organisation dans les *Cahiers du féminisme* en 1989, mais à une échelle marginale, car semblant portée par une seule militante de l'organisation. Voir Oriane Méricourt, « “Ce morceau de ténèbres”\* », *Cahiers du féminisme*, n° 51, hiver 1989, p.16-18. Cette fois, elle est montrée dans les colonnes de *Rouge* comme représentant la position d'une frange des militants et militantes de l'organisation.

<sup>1254</sup>. Ce deuxième point étant une nouveauté.

rejette plus l'exclusion. Cette modification semble notamment issue du secteur s'organisant autour des luttes féministes dans l'organisation qui écrit les *Cahiers du féminisme*<sup>1255</sup>.

Lutte Ouvrière reste dans la droite ligne de ses positions de 1989 tout en les radicalisant un peu. Elle soutient les exclusions de jeunes filles voilées, considère la circulaire Bayrou comme une avancée, mais la critique. Notamment parce qu'elle fait une différence entre les signes religieux ostentatoires et discrets. Le parti souhaite donc que l'ensemble des signes religieux soient interdits. En plus de percevoir le foulard comme un signe d'oppression des femmes, LO associe son port à la défense du programme du Front islamique de salut algérien, organisation qu'elle qualifie de mouvement fasciste. Il s'agit d'une nouvelle position du parti plus radicale que précédemment.

**1995 – 1997 :** Jacques Chirac après son élection comme président se propose d'interdire le port du voile à l'école par une loi. Mais le projet est finalement abandonné avant les législatives de 1997.

La LCR ne prend que très marginalement position comme organisation ou même dans ses productions généralistes sur le sujet, bien qu'elle s'oppose au projet<sup>1256</sup>. Claire Bataille le fait plus clairement dans les *Cahiers du féminisme*. Elle rappelle l'orientation de l'organisation en 1994<sup>1257</sup> et ajoute une nouveauté qui avance dans le sens de la facilitation de l'islamophobie. En effet, elle soutient la position du Conseil d'État concernant le port du voile dans l'enseignement primaire et secondaire. Cela constitue une différence importante par rapport à 1989 où la LCR et les *Cahiers du féminisme* s'étaient opposés aux propositions du Conseil d'État refusant que des choix d'exclusions soient faits à l'échelon local. À ce moment, selon les *Cahiers* le Conseil d'État refuse les exclusions dont le seul motif présenté est celui du port du foulard<sup>1258</sup>.

---

<sup>1255</sup>. L'exemple mis en avant pour appuyer cette position est celui de Lille alors que la presse et les photos prises de ce moment ne semblent pas montrer de femmes portant la burqa le tchador ou le niqab ou même des voiles longs. Par ailleurs, une partie de la justification avancée vis-à-vis de cette modification est liée à la situation internationale.

<sup>1256</sup>. Un simple et seul article plus général rejette le projet sans s'arrêter dessus outre mesure. Voir Albert Rochal, « IMMIGRATION Nouvelle offensive législative », *Rouge*, n° 1711, 12/12/1997, p.8.

<sup>1257</sup>. Selon elle il n'y a pas de problème avec le fait d'exclure des filles voilées si elles manifestent « une logique d'obstruction et de provocation, le boycott de certains cours par les élèves, le port d'un "uniforme" islamiste ». Voir Claire Bataille, « Foulard et laïcité : une loi en préparation ? », *Cahiers du féminisme*, n° 79-80, Hiver 1996 Printemps 1997, p.22-23.

<sup>1258</sup>. Les *Cahiers* apportent ainsi à ce moment un soutien aux exclusions de Lille ayant lieu en novembre 1996. Claire Bataille écrit qu'il est probable que les élèves voilées de l'établissement aient été manipulées par la Ligue Islamique du Nord et qu'elles ont de fait troublé l'ordre public.

Lutte Ouvrière ne prend pas position directement sur l'affaire, mais continue à s'opposer au port du voile dans les écoles voile qu'elle comprend toujours comme un signe d'oppression des femmes<sup>1259</sup>.

**11 septembre 2001 – mai 2003 :** Les attentats des Twin Towers du 11 septembre sont directement instrumentalisés par Georges W. Bush pour justifier l'invasion de l'Afghanistan. Le climat qui est alors créé a un rôle dans la justification de l'intervention des États-Unis en Irak en 2003. Il s'agit d'une étape importante dans le développement de la nouvelle islamophobie à l'échelle internationale<sup>1260</sup>. La figure du musulman est largement pointée comme étant celle de l'ennemi de la civilisation occidentale, avec un nouveau développement des références faites à la théorie raciste du « choc des civilisations ». En lien avec cela, un débat se développe dans les médias français, pour savoir si les phénomènes terroristes prennent leurs sources à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Islam. Cela amène les productions discursives dominantes à mettre en avant un ennemi invisible qui serait forcément musulman. Ces discours s'accompagnent d'une logique sécuritaire, pointant une délinquance d'abord issue des quartiers populaires et des populations non blanches.

En ce qui concerne les positions islamophobes liées à la situation, la LCR ne comprend pas la théorie du « choc des civilisations » comme construisant le racisme bien qu'elle ne l'utilise pas. La question du racisme est d'ailleurs très peu liée aux paroles des dirigeants des États-Unis. La production de discours s'attaquant à la religion islamique et aux musulmans n'apparaît presque pas<sup>1261</sup>, mais l'amalgame entre musulmans et « islamistes » est dénoncé<sup>1262</sup>. La Ligue ne s'oppose pas à un discours mettant en avant un ennemi invisible forcément associé à l'Islam. Par ailleurs, le terrorisme n'est jamais expliqué comme étant lié à des débats internes à la religion musulmane, il est largement compris comme issu de réactions aux politiques impérialistes, ce qui n'empêche par le parti de le condamner. Enfin, l'analyse d'une nécessité pour l'impérialisme états-unien d'intervenir surtout sur les territoires pourvus en pétrole notamment le Moyen-Orient pour assurer son emprise est largement développée.

---

<sup>1259</sup>. Elle écrit peu d'articles y étant lié à ce moment.

<sup>1260</sup>. Certains auteurs comme Vincent Geisser font d'ailleurs commencer la nouvelle islamophobie à ce moment, voir Vincent Geisser, *La nouvelle islamophobie*, Paris, France, La Découverte, 2003.

<sup>1261</sup>. Seul Gilbert Achcar qui n'est pas membre de la LCR parle de production de discours portant de l'« anti-islamisme » à propos de discours de gauche, de droite ou porté par certains médias. Voir

Gilbert Achcar, « Le choc des barbaries », *Contretemps*, n° 3, février 2002, p.9-28. Un article de *Rouge* fait par un membre de la LCR emploie les termes de « croisade anti-islamique », mais pour parler exclusivement du discours d'extrême droite de Berlusconi. Voir Flavia D'angeli, « Convergences », *Rouge*, n° 1939, 04/10/2001, p.5.

<sup>1262</sup>. Mais les occurrences sont rares.

Cependant, le lien avec la construction d'un ennemi musulman et donc d'un discours islamophobe n'est jamais clairement établi.

Lutte Ouvrière quant à elle, ne relie pas le terrorisme à des éléments internes à la religion islamique. Elle l'explique aussi comme une réaction à la politique de l'impérialisme, notamment des États-Unis, tout en le rejetant<sup>1263</sup>. De plus, elle comprend les interventions militaires post-attentats<sup>1264</sup> comme à même de renforcer le phénomène. Et puis, l'organisation ne relie pas le développement d'une forme de racisme à l'offensive militaire des États-Unis<sup>1265</sup>. Elle ne comprend pas non plus la théorie du choc des civilisations comme raciste. Cependant, le parti s'y oppose, car LO la pense comme servant les intérêts des impérialistes, élément l'amenant de fait à aller plus loin que la LCR sur la thématique.

**Dernier trimestre 2001 :** Dans le climat général de l'immédiat après 11 septembre, l'usine AZF à Toulouse explose faisant plusieurs milliers de blessés et de nombreux dégâts matériels. Assez rapidement, la thèse fautive d'un terroriste « islamiste » est largement reprise, diffusée, et débattue médiatiquement.

La Ligue n'apporte jamais de soutien à cette thèse. Le tort est tout de suite mis sur les « patrons » de l'entreprise avec un discours englobant aussi la critique des pouvoirs publics, et l'organisation d'une mobilisation autour du collectif *Plus Jamais ça !*.

LO a une ligne politique très proche de celle de la LCR, l'organisation ne comprend largement pas non plus l'évènement comme ayant pu être un attentat<sup>1266</sup>, le reliant aux politiques gouvernementales et à celles de l'entreprise. Par ailleurs, elle rattache plus que la LCR le traitement médiatique de l'affaire à un possible développement des « préjugés anti-arabes »<sup>1267</sup>.

---

<sup>1263</sup>. Par ailleurs elle développe l'idée que le terrorisme d'État est plus féroce, et mieux organisé par les États-Unis eux-mêmes, que les autres formes de terrorisme.

<sup>1264</sup>. Comme les autres d'ailleurs.

<sup>1265</sup>. A ce moment-là LO semble associer la défense directe du racisme exclusivement à l'extrême droite, et aux agressions racistes.

<sup>1266</sup>. Bien qu'au moment de l'affaire où cette théorie a le plus d'influence dans le débat public, l'organisation ne l'écarte pas complètement.

<sup>1267</sup>. Voir « TOULOUSE LA SITUATION PLUS DE TROIS SEMAINES APRÈS L'EXPLOSION D'AZF », *Lutte Ouvrière*, n° 1735, 19/10/2001, p.7.

**2002 :** Dans le contexte de la deuxième intifada en Palestine et notamment en lien avec la publication de l'ouvrage éponyme de Pierre-André Taguieff<sup>1268</sup>, l'idée du développement d'une « nouvelle judéophobie » est avancée et diffusée médiatiquement. Elle explique que le danger antisémite actuel vient principalement de la gauche et des musulmans.

La Ligue communiste révolutionnaire s'oppose largement à cette idée. Elle rejette notamment le discours lié, assimilant antisionisme et antisémitisme. Néanmoins, elle ne comprend pas cette nouvelle théorie comme associée à des intérêts impérialistes<sup>1269</sup>. Ce discours est une des causes avancées par la LCR pour expliquer ce qu'elle reconnaît comme étant un développement de l'antisémitisme dans les quartiers populaires<sup>1270</sup>. Cependant, la cause centrale de ce phénomène, selon la Ligue, est la misère entretenue par l'État et ses politiques. Lutte Ouvrière elle, s'oppose aux attaques faites contre l'extrême gauche, et notamment elle-même, comme étant antisémite. Elle appréhende l'association de l'antisionisme au racisme touchant les juifs, comme étant un soutien à Israël, dont elle critique la politique<sup>1271</sup>. Toutefois, elle ne semble pas aller plus loin. Elle ne comprend pas cette théorie de la « nouvelle judéophobie » comme étant elle-même source d'antisémitisme, ou même comme ciblant spécifiquement les musulmans et musulmanes pour les stigmatiser. Et LO ne pense pas la médiatisation amenant l'idée d'un développement d'un racisme contre les juifs et juives dans les quartiers populaires<sup>1272</sup>.

**Décembre 2002 – janvier 2003 :** Là encore dans le climat du 11 septembre un bagagiste de Roissy, Abderrezak Besseghir, est largement construit comme un faux coupable, terroriste d'« origine algérienne » accusé de posséder de nombreuses armes.

La LCR ne prend que très peu position sur cette affaire, notamment avant qu'Abderrezak Besseghir<sup>1273</sup> ne soit totalement innocenté. Quand c'est le cas, il est rapidement évoqué comme innocent réprimé, mais rien n'est dit sur un traitement raciste de l'évènement.

---

<sup>1268</sup>. Voir Pierre-André Taguieff, *La nouvelle judéophobie*, Paris, France, Fondation du 2 Mars : Mille et une nuits, 2002.

<sup>1269</sup>. Les états dominants du nord appuient pour des raisons géopolitiques Israël, et soutiennent ce discours jouant dans le sens de sa politique. Puisqu'il revient à dire que s'opposer à Israël et sa politique c'est s'attaquer aux juifs.

<sup>1270</sup>. Le lien pouvant plus facilement être fait entre politiques israéliennes et juifs essentialisés, quand des discours dominants vont dans ce sens. Le rejet de la politique d'Israël pouvant ainsi entraîner plus facilement le rejet des juifs.

<sup>1271</sup>. Mais contrairement à la LCR, elle dit condamner de la même façon la politique de violence anti-arabe de l'État d'Israël, et les attentats contre la population israélienne. LO explique cependant ne pas confondre ces attentats avec les revendications justes des Palestiniens de bénéficier de leurs droits nationaux.

<sup>1272</sup>. La fraction minoritaire de LO en parle à la marge, mais n'y donne pas d'explication.

<sup>1273</sup>. Le bagagiste.



LO produit un article sur le sujet. Comme pour la LCR, cette position est publiée après que Besseghir ait été reconnu innocent. Le fait qu'il ait été catalogué comme un dangereux terroriste est critiqué, relié à son origine algérienne et l'organisation explique que ce discours porté par les médias et le gouvernement alimente les préjugés xénophobes.

**Juin 2003 – octobre 2004 :** La figure de l'intellectuel musulman Tariq Ramadan est au centre d'une controverse. Une de ses tribunes du 4 juin 2003 est attaquée largement médiatiquement comme antisémite<sup>1274</sup>. Par ailleurs, sa participation au Forum social européen de 2003 est remise en cause. C'est aussi le cas lors de l'édition de 2004. La direction de l'évènement se positionne publiquement en soutien à sa venue.

La LCR s'oppose à l'idée que la tribune de Tariq Ramadan est antisémite. La Ligue rejette notamment l'idée que la mise en avant d'intellectuels comme faisant partie de la communauté juive irait dans ce sens. Par ailleurs, l'organisation soutient la présence de l'intellectuel au Forum social européen de 2003<sup>1275</sup> arguant que le PS qui appuie les interventions militaires états-uniennes y est présent. Par contre, la Ligue critique clairement les thèses de Ramadan avec des nuances internes<sup>1276</sup>, et il y a débat, en son sein, sur la possibilité ou non de créer des alliances avec lui.

Lutte Ouvrière ne prend pas position sur Ramadan en 2003, et ne lui apporte aucun soutien concernant sa participation au Forum social européen. Elle le caractérise néanmoins d'« islamiste ». En 2004-2005, l'organisation critique la position de la LCR<sup>1277</sup>. Elle explique que la participation de Tariq Ramadan au Forum social européen a posé problème.

**Mars 2003 – mars 2005 :** La troisième affaire nationale à propos de la question du port du voile par les élèves des établissements scolaires a lieu. Elle s'ouvre avec la couverture médiatique de l'allocution de Nicolas Sarkozy devant le congrès de l'UOIF. Celui-ci est hué lorsqu'il souligne que le port du foulard est interdit sur les photos d'identité. L'affaire aboutit à la loi du 15 mars 2004 qui interdit la manifestation « ostensible » d'appartenance religieuse

---

<sup>1274</sup>. Nous pensons de notre côté qu'elle l'est au même titre qu'elle est islamophobe. En effet, elle essentialise les juifs comme étant liés à Israël et devant donc s'en désolidariser. De plus, elle ne s'oppose en rien à l'association des musulmans à des terroristes se revendiquant de l'Islam dont ils devraient se désolidariser. Mais l'ampleur médiatique de l'affaire semble directement liée à l'offensive autour de la nouvelle judéophobie. Voir Tariq Ramadan, « Critique des (nouveaux) intellectuels communautaires », *Oumma.com*, 04/06/2003.

<sup>1275</sup>. Mais aussi d'ailleurs de 2004.

<sup>1276</sup>. Le projet global de Tariq Ramadan est compris comme « fondamentaliste islamique » par les sensibilités de l'organisation. Mais un débat existe sur le fait que Tariq Ramadan aurait ou non un double discours comme le disent plusieurs médias. Une sensibilité trouve cette idée problématique politiquement, l'autre la soutient.

<sup>1277</sup>. Expliquant qu'elle s'est fait le marchepied de Tariq Ramadan.

dans les établissements scolaires publics. Entre temps, le débat sur le voile à l'école a une place importante sur la scène publique. Cet évènement majeur de l'histoire de la nouvelle islamophobie en France voit un certain nombre d'organisations précédemment hostiles à une loi d'interdiction du voile à l'école se mettre à la soutenir. C'est par exemple le cas de SOS Racisme, du Haut conseil à l'intégration et de l'ensemble du PS... Plus largement, cette affaire amène des divisions entre organisations antiracistes et entre organisations féministes notamment<sup>1278</sup>. Il est par ailleurs ponctué par plusieurs exclusions locales de jeunes filles voilées, auxquelles sont parfois directement liées les marxistes révolutionnaires. C'est notamment le cas pour l'affaire d'Aubervilliers.

Pour la Ligue, il s'agit d'un moment d'évolution importante de ses positions sur des bases allant plus vers le rôle de facilitateur d'islamophobie qu'avant. L'organisation se positionne tardivement sur l'affaire de l'interdiction du port du foulard à l'école. Elle est divisée en sensibilités se structurant plus fortement que précédemment y compris publiquement<sup>1279</sup>. Dans un premier temps, le débat organisé ne voit aucun soutien possible à l'exclusion de filles voilées de l'école<sup>1280</sup>. Puis, avant même que la direction du parti ait officiellement pris position Pierre-François Grond, dirigeant national important, appuyé par des militants prend part à l'exclusion de filles voilées du lycée d'Aubervilliers. Il justifie cette position dans *Rouge* sans avoir de contradicteur<sup>1281</sup>. C'est d'ailleurs lui qui publie la première orientation officielle du parti le 18 décembre 2003 autour du slogan « Ni loi Ni voile ». La principale modification par rapport aux positions de la LCR en 1989 est qu'un soutien est apporté aux exclusions de filles portant le foulard si elles le portent avec une volonté militante<sup>1282</sup>. C'est notamment en opposition à cette évolution, mais en lien avec la volonté de s'organiser dans des mobilisations et collectifs avec des femmes voilées qu'une minorité du parti se structure. Les orientations internes débattues varient entre la volonté de s'opposer uniquement au voile, et celle de s'opposer seulement à la loi. La deuxième position s'articule avec le fait de soutenir que c'est aux femmes de décider si elles souhaitent ou non porter le foulard. Par

---

<sup>1278</sup>. D'ailleurs plus largement, au sein des organisations antiracistes, féministes et même politiques les divisions sont nombreuses.

<sup>1279</sup>. Cependant, le débat contrairement à 1989 n'est pas ouvert au-delà des rangs de l'organisation. Du moins en dehors des quelques colonnes de *Rouge* qui sont liées aux courriers des lecteurs, mais dans lesquelles des militants s'expriment souvent.

<sup>1280</sup>. Jusqu'au 04 septembre 2003, où des dirigeants de la sensibilité Voix des Travailleurs, sensibilité minoritaire issue de Lutte Ouvrière, publient dans *Rouge* une position. Celle-ci s'oppose à une loi d'interdiction du voile à l'école, mais appuie la possibilité d'exclure de jeunes filles le portant, si elles sont militantes.

<sup>1281</sup>. Alors que la demande a été a priori faite par Laurent Lévy, avocat, et père des deux jeunes filles exclues.

<sup>1282</sup>. Il est à noter que l'ensemble de ces prises de position semble largement venir du haut de l'organisation. Plus spécifiquement par sa direction exécutive, son bureau politique. Elles sont ensuite relayées dans les productions de l'organisation, suivant une logique descendante.

ailleurs, dans l'activité concrète de la Ligue, la position majoritaire amène la LCR à ne pas tenter d'impulser de véritable mobilisation contre la loi. Néanmoins, la Ligue se dissocie de la position portée par Ni Putes Ni Soumises (NPNS) le 6 mars 2004<sup>1283</sup>, qui veut centrer la manifestation autour de l'opposition au port du foulard à l'école et de la laïcité que NPNS défend<sup>1284</sup>. Par ailleurs, dans la division qui s'opère au sein des organisations antiracistes, la LCR soutient le MRAP<sup>1285</sup> la LDH<sup>1286</sup> et les associations affiliées, contre SOS Racisme la Licra<sup>1287</sup> ou le Crif<sup>1288 1289</sup>. De plus, à minima l'adhésion d'une militante portant le voile est refusée à l'été 2004<sup>1290</sup> à la cellule de Saint Denis. La cause avancée étant liée à ce port. Cependant, la Ligue ne soutient pas directement les femmes voilées que des organisations souhaitent et tentent d'exclure des manifestations des 6 mars 2004 et 8 mars 2005 à Paris. La Jeunesse communiste révolutionnaire (JCR), organisation de jeunesse affiliée à la LCR n'a elle pas les mêmes positions<sup>1291</sup>. Elle protège les femmes portant le foulard le 6 mars 2004 dans son cortège et manifeste avec elles le 8 mars 2005. La JCR s'oppose par ailleurs elle aussi à la nouvelle orientation de la LCR concernant les exclusions, et à son slogan « Ni loi Ni voile »<sup>1292</sup>.

Lutte Ouvrière quant à elle, conserve sa ligne historique et s'inscrit dans la mobilisation contre le voile, se positionnant à nouveau clairement pour le renvoi des jeunes filles portant le foulard de l'enseignement. En lien avec cela, l'organisation revendique le fait d'être impliquée dans les exclusions d'Aubervilliers. Elle ne met cependant pas directement en avant la revendication d'une loi, mais parle parfois de pressions nécessaires pour aller amener les jeunes filles à ne pas porter le voile. En outre, le parti pose la question de l'interdiction du voile dans les services publics, et dans la rue pour les mineures. LO continue à mobiliser

---

<sup>1283</sup>. Manifestation parisienne légèrement décalée du 8 mars, pour la journée internationale de lutte pour les droits des femmes. NPNS est par ailleurs notamment suivie par LO.

<sup>1284</sup>. Bien que la critique de cette position se centre surtout sur la non-opposition à la politique gouvernementale concernant les droits des femmes.

<sup>1285</sup>. Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples.

<sup>1286</sup>. Ligue des droits de l'Homme.

<sup>1287</sup>. Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme.

<sup>1288</sup>. Conseil Représentatif des Institutions Juives de France.

<sup>1289</sup>. Qui ont toutes trois pris position en soutien à la loi interdisant le port du voile à l'école. Par ailleurs, elles refusent de participer à un Rassemblement contre le racisme et l'antisémitisme organisé par la sensibilité autour du MRAP et de la LDH. Ces trois associations participent par ailleurs à la campagne médiatique le décrédibilisant. Elles mettent notamment en avant la présence de l'Union des organisations islamiques de France.

<sup>1290</sup>. Laurent Lévy dit qu'il y a à minima eu un autre cas similaire dans le Nord, mais nous n'avons malheureusement pas pu croiser cette information avec d'autres sources à même de la valider ou l'invalidier. Voir Laurent Lévy, « *La gauche* », *les Noirs et les Arabes*, Paris, France, La Fabrique éd., 2010, p.106.

<sup>1291</sup>. Catherine Samary, entre autres militantes, de la LCR critique aussi ces non-soutiens aux femmes voilées dans les manifestations.

<sup>1292</sup>. Y compris en intervenant sur le terrain.

principalement l'argumentaire féministe et fémonationaliste<sup>1293</sup> et se fait un soutien indéfectible de l'organisation Ni putes ni soumises<sup>1294</sup>. Le parti intègre cependant l'idée que certaines femmes porteraient le foulard par choix<sup>1295</sup>, mais dans ce cas pour Lutte Ouvrière cela va à l'encontre de l'émancipation de l'ensemble des femmes. De plus, l'organisation s'oppose au fait de manifester aux côtés de femmes voilées. En ce sens, elle critique la JCR, accusée d'avoir manifesté aux côtés « d'intégristes » lors des manifestations des 6 mars 2004 et 8 mars 2005. LO ne pense par ailleurs pas qu'une oppression religieuse existe à ce moment envers les musulmans.

**2004 :** En parallèle de cette troisième affaire nationale du voile en France, la coalition Respect est lancée en Angleterre et au pays de Galles. Dans la dynamique du mouvement contre la guerre, cette alliance électorale réunit notamment des trotskystes<sup>1296</sup> et des organisations communautaires musulmanes<sup>1297</sup>.

La LCR prend la concernant une position dénotant avec le tournant général qu'elle connaît à cette période allant dans le sens du rôle de facilitateur d'islamophobie. En effet, les articles sur le sujet sont largement laudatifs vis-à-vis de la coalition, bien que ne prenant pas de position complètement arrêtée. De plus, Salma Yaqoob, sa porte-parole musulmane est interviewée par *Rouge*<sup>1298</sup>.

LO s'oppose logiquement à Respect et à la politique du Socialist Worker Party (SWP) considérant qu'il s'agit d'une alliance avec des « islamistes ». Elle compare d'ailleurs les organisations se revendiquant de l'Islam de la coalition avec les réactionnaires associés à Khomeyni en Iran ou au Front islamique de salut en Algérie.

---

<sup>1293</sup>. L'amenant par exemple à faire une différence entre le port du voile et le port de la kippa ou de la croix qui pour l'organisation « n'opprime[nt] pas les femmes ». Le voile, dans certains articles, est mis sur le même plan que l'excision, ou la lapidation des femmes.

<sup>1294</sup>. Ainsi que des femmes issues de pays où l'Islam a une place centrale, et qui ont les mêmes positions qu'elles, Fadela Amara, Chahdortt Djavann, Gisèle Halimi. Alors que par exemple LO ne met pas en avant la position de Shirin Ebadi prix Nobel de la paix iranienne qui se positionne contre l'interdiction du port du voile à l'école.

<sup>1295</sup>. Et donc ne se le font pas imposer par les hommes de leur milieu. Explication qui reste importante dans celles données au port du voile par le parti.

<sup>1296</sup>. Notamment la principale organisation marxiste révolutionnaire en Angleterre le Socialist Worker Party (SWP).

<sup>1297</sup>. Avec par exemple la figure connue de Salma Yaqoob.

<sup>1298</sup>. Alors qu'à la même période l'intervieweur, François Duval se positionne contre le fait de manifester avec des femmes voilées. Voir François Duval Antoine Boulangé, « Salma Yaqoob Contre la guerre », *Rouge*, n° 2063, 06/05/2004, p.16 et François Duval, « Contre la loi et contre le voile ! », *Critique Communiste*, n° 172, Printemps 2004, p.98-104.

**Janvier – mai 2005 :** Lié à la troisième affaire du voile, mais aussi à un mouvement de revalorisation de la colonisation française en janvier-février 2005<sup>1299</sup>, l'appel des indigènes de la république est lancé. Associé à un discours antiraciste il propose l'organisation d'assise de l'anticolonialisme et d'une « Marche des indigènes de la république ». Il suscite de nombreux débats à l'échelle nationale.

La LCR est largement divisée par cet appel. Néanmoins, la position majoritaire semble elle aussi en rupture avec les positions antérieures, voire historiques, de la Ligue, sur une base plus réactionnaire que précédemment. En effet, elle s'oppose à sa signature<sup>1300</sup> ainsi qu'à la participation aux Assises de l'anticolonialisme. Elle le fait avec certains arguments inhabituels. Par exemple, la Ligue s'oppose à la critique du texte centrée sur l'influence sur des organisations de gauche d'une offensive réactionnaire portant un imaginaire colonial. Le parti explique notamment que ce discours divise. Pourtant, la LCR a pour habitude de s'opposer, y compris avec virulence, à d'autres organisations du mouvement ouvrier quand elles soutiennent des interventions impérialistes ou coloniales. De plus, le parti reprend et combat des éléments non présents dans l'appel, et plus étonnant pour une organisation lutte de classe elle reprend un discours unifiant la population française au-delà des classes sociales<sup>1301</sup>. Bien que Lutte Ouvrière soutienne l'idée que les imaginaires liés à la colonisation influencent encore la population française, elle s'oppose à l'Appel des Indigènes de la République. Le parti explique que selon elle, il ne développe pas une logique de classe, et il la divise allant dans le sens du « communautarisme ». Ce terme est pensé, comme une politique consciente visant à se structurer en communauté<sup>1302</sup> que Lutte Ouvrière relie à la politique « d'intégristes ». Pour justifier son rejet, LO défend aussi des arguments non basés sur des positions réelles de cet appel, mais en moins grand nombre que la LCR<sup>1303</sup>. Par ailleurs, elle pense le document comme directement issu de Tariq Ramadan et ses réseaux, et critique la minorité de la LCR qui en est partie prenante, l'accusant de se faire le marchepied de Ramadan.

---

<sup>1299</sup>. Avec notamment la loi du 23 février 2005 qui stipule que « les programmes scolaires reconnaissent le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord ».

<sup>1300</sup>. Bien qu'une bonne part de l'organisation se joigne à l'appel.

<sup>1301</sup>. Voir par exemple cette tribune de dirigeantes et dirigeants importants de l'organisation qui est sans doute un des textes les plus caricaturaux Samuel Johsua, Daniel Bensaïd, Roseline Vachetta, « TRIBUNE Quand la raison s'affole », Libération, 21/03/2005. À comparer avec l'appel : Nombreux signataires, « Nous sommes les indigènes de la république », janvier 2005.

<sup>1302</sup>. Elle oppose cela à une forme d'intégration qu'elle prône, et différencie de l'intégration dominante, en ce qu'elle ne demande pas aux migrants d'abandonner tous les attributs de leur culture d'origine.

<sup>1303</sup>. Elle dit par exemple que l'appel unifierait l'ensemble des Français.

**20 juin 2005 – 3 janvier 2006 :** Après la mort de deux adolescents électrocutés dans un pôle électrique à Clichy-sous-Bois après la poursuite de policiers qui n'ont pas prévenu EDF, une révolte apparaît et se diffuse. Elle apparaît d'abord dans les quartiers populaires des villes environnantes, puis s'étend dans de nombreuses grandes villes françaises. Les mobilisations durent trois semaines et le gouvernement remobilise une loi promulguant l'état d'urgence, n'ayant plus servi depuis la colonisation de l'Algérie. Celui-ci est d'ailleurs prolongé de trois mois après la fin de la révolte. Nicolas Sarkozy surfe largement sur l'évènement, ce qui d'ailleurs semble l'amplifier, pour avancer sur les terres de l'extrême droite, dans sa volonté présidentielle. Enfin, de décembre 2004 à avril 2005, quelques mois avant les révoltes, une mobilisation lycéenne a eu lieu d'abord issue des quartiers populaires.

La Ligue communiste révolutionnaire, dans la lignée de ses évolutions de 2003 à 2005, connaît vis-à-vis de cette révolte des changements de positions allant dans le sens de positions d'organisation situées à sa droite politiquement, que lors des mobilisations de Vaulx-en-Velin<sup>1304</sup>. En effet et premièrement, en 2005 le parti n'appelle pas à l'organisation ou à l'auto-organisation de la révolte mettant centralement en avant la nécessité que le mouvement ouvrier traditionnel la réoriente<sup>1305</sup>. Et puis son discours, sans être théorisé clairement ni répété souvent, exclut les jeunes révoltés de la classe ouvrière<sup>1306</sup>. La Ligue ne fait par ailleurs pas de lien entre la mobilisation lycéenne ayant précédé la révolte et celle-ci. Ses positions sur les violences de la révolte évoluent également. Elles se situent entre la compréhension concernant celles touchant la police<sup>1307</sup> et le rejet pour celles touchant les voitures ou les services publics. Le mouvement est d'ailleurs compris comme sans projet politique. En lien avec cela, l'organisation a des initiatives unitaires ne rompant pas avec la demande générale de retour au calme y compris en développant un discours proche de positions républicaines peu familières de l'extrême gauche<sup>1308</sup>. À ce sujet, la JCR semble à nouveau se distinguer ne

---

<sup>1304</sup>. Le côté extérieur à la mobilisation est par ailleurs toujours présent.

<sup>1305</sup>. Il est important de nuancer quelque peu, la révolte de Vaulx-en-Velin ayant connu plus de noyaux d'auto-organisation, en lien avec la génération militante émergeant dans les quartiers populaires au début des années 1980. Voir Abdellali Hajjat, « Révolte des quartiers populaires, crise du militantisme et postcolonialisme », dans : Ahmed Boubeker et Abdellali Hajjat. *Histoire politique des immigrations (post) coloniales. France 1920-2008*, Éditions Amsterdam, 2008, p.249-264.

<sup>1306</sup>. Néanmoins, cela n'empêche pas la LCR d'avancer l'idée de la nécessité de développer le dialogue avec les révoltés.

<sup>1307</sup>. Pouvant presque aller jusqu'au soutien, bien que cela ne soit jamais clairement avancé.

<sup>1308</sup>. La LCR signe des appels avec des formulations prônant par exemple la « solidarité nationale », interpellant les gouvernants pour qu'ils cessent de « contredire la devise de la République » et même expliquant que l'action des « forces de l'ordre » fait partie de la solution. Voir Diverses organisations dont Lutte ouvrière et Ligue communiste révolutionnaire, « 13 novembre 2005 – Violences urbaines-État d'urgence Banlieues, les vraies urgences », 13 novembre 2005, Paris.

signant pas la plupart des appels unitaires<sup>1309</sup>. Néanmoins, la politique unitaire du parti ne s'arrête pas à cela. La LCR est aussi celle qui impulse un cadre réunissant des organisations traditionnelles du mouvement social pour mener une politique vis-à-vis des quartiers populaires. Elle ne parvient pas à lui donner son orientation, mais ce cadre déclenche des éléments de lutte commune notamment contre l'état d'urgence. La LCR appelle par ailleurs à braver le couvre-feu. Elle condamne d'ailleurs les organisations de gauche ne s'étant pas opposées à l'état d'urgence et ayant refusé de demander la démission de Sarkozy. Le parti associe le manque d'unité contre l'état d'urgence aux développements de l'extrême droite qui suit l'évènement. Et puis, le parti critique prioritairement la politique gouvernementale comme étant une des principales raisons de la révolte, tant dans sa forme sociale que répressive. Les autres causes avancées se situent dans la politique des gouvernements successifs, la situation sociale des populations populaires (chômage, misère...), les inégalités touchant les populations des quartiers populaires, le racisme et le harcèlement policier.

Lutte Ouvrière a durant cette révolte une orientation assez similaire à celle portée par l'organisation en 1990. Ce qui change principalement en 2005 et qui l'amène à légèrement évoluer, c'est l'opposition de sa fraction minoritaire dont les positions tranchent assez nettement avec celles de LO ; et, ce qui semble être un décalage entre les positions de la base et de la direction de l'organisation. À nouveau, LO pense les révoltés comme ne faisant globalement pas partie de la classe ouvrière, les qualifiant même parfois de lumpenprolétariats<sup>1310</sup>. De plus, les violences de la révolte sont largement condamnées et vidées de sens politique. Cependant, comme pour la LCR, les causes de la mobilisation sont largement décrites comme sociales, et issues des politiques différents gouvernements de gauche comme de droite. La nouveauté se situe à ce propos, est la place croissante que l'organisation donne dans ces causes aux problèmes d'éducation associés aux jeunes des quartiers populaires<sup>1311</sup>. Celle-ci est liée à un manque de culture transmise, imputé au défaut d'investissements de l'état. Cela s'articule avec un discours développant l'idée que les migrants et migrantes issus du Maghreb auraient plus de mal à apprendre la langue française

---

<sup>1309</sup>. En dehors d'un appel s'opposant à la double peine annoncée par Sarkozy, amenant l'expulsion des étrangers condamnés dans la révolte. Mais il est assez important de noter que contrairement à la troisième affaire du voile et à l'appel des indigènes de la république, la LCR ne semble pas divisée.

<sup>1310</sup>. Bien que parfois, sans que cela soit majoritaire, ils soient associés peu clairement à la classe ouvrière.

<sup>1311</sup>. Tout un discours est développé défendant l'idée que l'échec était moindre et le niveau des élèves, plus grand dans le passé. De plus, la troisième république aurait, elle, réussi à lutter contre les langues régionales. Contrairement à la situation contemporaine où les jeunes des quartiers populaires parleraient plusieurs langues. Ce qui selon l'organisation poserait problème.

et seraient moins cultivés que la vague précédente issue de pays européens<sup>1312</sup>. Le racisme n'a qu'une place secondaire, voire inexistante, parmi les raisons que LO donne à la révolte. Par ailleurs, les questions liées aux violences policières ne sont que très peu traitées<sup>1313</sup>. Le discours sur la police est quelque peu ambivalent. Cependant, il va plutôt dans le sens d'un non-rejet des policiers<sup>1314</sup>. De plus, la répression touchant les jeunes est condamnée comme arbitraire, violente et inégale selon la couleur de peau. Mais LO, contrairement à la LCR, ne revendique pas l'amnistie des condamnés. Elle n'appelle pas non plus à participer aux rassemblements en soutiens aux jeunes incriminés<sup>1315</sup>. Par ailleurs, l'organisation s'oppose à l'état d'urgence. LO se situe aussi largement du côté de la demande de retour au calme dans les quartiers. En ce sens du point de vue de sa politique unitaire l'organisation signe un appel, le 13 novembre, développant une orientation bien éloignée des siennes, aux mots d'ordres et positions républicaines<sup>1316</sup>. L'orientation de la fraction minoritaire de Lutte Ouvrière (FLO) diffère donc assez largement et semble peser dans l'organisation au-delà du poids réel de la FLO<sup>1317</sup>. En effet, elle explique que les jeunes révoltés représentent une fraction de la jeunesse prolétarienne, compare les violences ayant eu lieu à celles de mobilisations ouvrières et de mai 1968. Tempérant donc ses critiques vis-à-vis des méthodes de la mobilisation<sup>1318</sup>, elle s'oppose aux positions appelant au calme. Néanmoins, la fraction ne pense pas que les révolutionnaires puissent y intervenir. En outre, elle compare la mobilisation à celle des lycées contre le projet Fillon, mobilisation issue des quartiers populaires, et critique le fait que la LCR et LO aient trop peu participé à ce mouvement lycéen. Elle ne donne pas plus d'importance à l'école qu'à d'autres manques sociaux dans les causes de la révolte. De plus, ses positions sur la police la pointe plus clairement que Lutte Ouvrière comme un ennemi, pense le harcèlement policier comme structurel dans les quartiers populaires et lui donne plus d'importance que le parti dans les causes de la révolte. Elle critique donc logiquement le

---

<sup>1312</sup>. Ce discours est de fait peu exprimé clairement. On peut cependant le retrouver avec netteté dans les commentaires faits par LO à une intervention d'un membre de leur minorité au congrès de l'organisation en 2005. Voir Louis Guilbert, « Louis Guilbert – de la minorité », dans : « ANNEXES - Extraits des interventions au congrès de Lutte Ouvrière des 3 et 4 décembre 2005 » *Lutte de Classe*, n° 94, février 2006.

<sup>1313</sup>. Notamment dans *Lutte de classe* ou dans les éditoriaux des *Lutte ouvrière*. Dans les articles de *Lutte Ouvrière* c'est un peu différent. Un article prend par exemple clairement le parti des soutiens des morts et des victimes de Clichy-sous-Bois poursuivis par la police. Voir André Victor, « À propos du drame de Clichy-sous-Bois », *Lutte Ouvrière*, n° 1945, 11/11/2005, p.7.

<sup>1314</sup>. Ce qui change c'est la mise à égalité ou la différence faite entre policiers et pompiers, ces derniers étant bien vus par l'organisation.

<sup>1315</sup>. La Ligue n'appelle pas non plus, en tous les cas dans ses journaux, à participer aux rassemblements en soutien aux révoltés.

<sup>1316</sup>. Voir comme pour la LCR, Diverses organisations, « 13 novembre 2005 – Violences urbaines-État d'urgence Banlieues, les vraies urgences », 13 novembre 2005, Paris.

<sup>1317</sup>. Elle représente 3 % des voix de l'organisation lors du congrès de 2005.

<sup>1318</sup>. Bien que ne les faisant pas disparaître.



choix de Lutte Ouvrière de signer l'appel du 13 novembre<sup>1319</sup>. Plusieurs éléments montrent que cette orientation secoue assez largement l'organisation. Les positions de LO au sortir du congrès de 2005 ne sont pas les mêmes que celles lui précédant<sup>1320</sup>. Par ailleurs, LO fait quelque chose d'inédit<sup>1321</sup>, elle rend publiques de nombreuses interventions du congrès dans ses *Lutte de classe*. Les plus longues sont les siennes à propos de la révolte. De façon générale dans les *Lutte Ouvrière* il semble y avoir une différence de ton assez claire entre l'orientation développée dans les éditoriaux, à priori directement écrits par la direction et le reste des articles du journal<sup>1322</sup>. Ceci nous semble être un indice de positions distinctes entre base et sommet<sup>1323</sup>.

**18 Juin 2009 – septembre 2010 :** En juin 2009, 58 députés de toutes tendances du PCF à l'UMP demandent la création d'une commission parlementaire autour de la question du port du voile intégral. Cela fait la Une des médias avant de connaître une baisse de médiatisation, notamment du fait des élections régionales s'approchant, et de la tactique présidentielle d'ouverture vers la gauche. L'affaire revient dans l'actualité après les élections jusqu'au vote de la loi en juillet 2010. Il est par ailleurs à noter que cette affaire prend place à un moment où la droite développe une campagne portant sur « l'identité nationale » qui accélère après les élections régionales, articulée avec des éléments sécuritaires.

Concernant cette offensive, le NPA s'y oppose à partir de novembre bien qu'il la traite de façon secondaire en l'intégrant dans sa lutte contre la campagne de la droite autour de l'identité nationale. D'ailleurs, il n'existe pas la division organisationnelle que connaît le

---

<sup>1319</sup>. Elle intègre aussi dans les causes de la révolte l'idée que les directions syndicales ne donneraient pas de perspectives aux mobilisations capables de les faire gagner. Cela aurait éloigné des syndicats les jeunes des quartiers populaires.

<sup>1320</sup>. Elle fait par exemple une différence entre les violences contre les policiers et celles contre les pompiers. De plus, dans les *Lutte de classe*, Hardy, dirigeant historique de LO explique que la signature de l'appel du 13 novembre était une erreur. D'autre part, des comparaisons sont faites entre les méthodes des jeunes révoltés et celles de luttes ouvrières...

<sup>1321</sup>. Au moins depuis 1982, donc depuis le début de la période étudiée.

<sup>1322</sup>. C'est par exemple le cas en ce qui concerne la place centrale donnée à la question de l'enseignement dans les causes de la révolte. Cette position n'est pas reprise centralement dans les articles n'étant pas des éditoriaux. De même, il arrive dans certains articles non éditoriaux et très minoritaires, que certaines violences des révoltés ne soient pas condamnées, comme celles touchant Sarkozy à Argenteuil. Voir Correspondant local, « Sarkozy à Argenteuil Il vient et avec lui ça explose », *Lutte Ouvrière*, n° 1944, 04/11/2005, p.7. Un autre article écrit par un militant de la majorité va dans le sens de l'idée que les mobilisés feraient partie de la classe des travailleurs et travailleuses. Voir Paul Galois, « Le rejet des pauvres », *Lutte Ouvrière*, n° 1945, 11/11/2005, p.4. De plus, sur Toulouse les membres de Lutte Ouvrière semblent intervenir assez directement dans la révolte (au sein des espaces de débats y apparaissant). Ce qui dénote de la position de la direction.

<sup>1323</sup>. Il faut enfin noter que la majorité lors de ce congrès encourage la minorité à faire ses preuves dans la réalité de la lutte de classe. Peut-être est-ce pour préparer une autonomisation à même de justifier à moyen terme une exclusion.

parti<sup>1324</sup> sur des sujets similaires tout au long de son histoire<sup>1325</sup>. Le lien est fait la plupart du temps entre l'islamophobie et cette loi, et bien que l'opposition au voile ne cesse pas, elle est bien plus secondaire qu'en 2004. C'est clairement la loi qui est prioritairement ciblée et non le voile. L'argument le plus repris à son encontre est celui consistant à dénoncer qu'il s'agirait d'une diversion pour ne pas parler des problèmes sociaux. Par ailleurs, les raisons théologiques, internes à l'Islam, pour expliquer le port de la burqa sont rejetées. Le parti préfère les explications liées à la crise économique ou aux attaques touchant les musulmans, ce port en est compris comme une réaction. Par ailleurs, une modification relative des positions de l'organisation a lieu par rapport à 2004. L'organisation développe l'idée que l'émancipation ne peut pas se faire par la force<sup>1326</sup>. De plus, le terme islamophobie est largement repris<sup>1327</sup>, ce qui constitue une autre différence par rapport à 2004<sup>1328</sup>. Il s'agit donc d'une évolution du parti allant davantage vers la lutte contre l'islamophobie. Néanmoins, un certain nombre de nuances sont à accoler à cette évolution. , le NPA donne un côté très secondaire à cette politique. Par ailleurs en mars 2010 sans le diffuser médiatiquement le parti vote l'interdiction d'adhésion pour les femmes portant le voile intégral.

Lutte Ouvrière rejette centralement le port du voile intégral dans ses prises de position. Ce dernier est par ailleurs largement lié à un signe militant en plus d'être assimilé à une oppression et comparé à des éléments particulièrement durs. De l'esclavage, système oppressif, à l'étoile jaune comme signe d'oppression. La thématique de l'enfermement des femmes qui se développe dans les médias est aussi appropriée par l'organisation. Globalement le discours déjà décrit sur les affaires du voile précédentes est repris par LO, Ni putes ni soumises est d'ailleurs toujours pleinement soutenue. Mais l'organisation persiste dans sa volonté de ne pas présenter l'Islam comme particulièrement oppressif par rapport aux autres religions. Ainsi, des comparaisons interreligieuses sont largement faites. L'affaire est par ailleurs traitée de façon secondaire par l'organisation. L'élément le plus marquant pour l'histoire des positions de LO vis-à-vis de l'islamophobie, est que celles-ci connaissent une évolution durant l'affaire. Alors qu'en 2009, à son déclenchement, il n'y a pas d'orientation claire sur une loi, fin janvier une position est prise soutenant une loi interdisant de se dissimuler le visage dans les lieux publics. Puis la position évolue peu à peu vers une

---

<sup>1324</sup>. Et son ancêtre la LCR

<sup>1325</sup>. Du moins celle étudiée ici.

<sup>1326</sup>. En 2004 les exclusions qui sont une forme de recours à la force ne sont pas complètement écartées.

<sup>1327</sup>. Bien que pas systématiquement.

<sup>1328</sup>. Autre élément plus secondaire à noter Caroline Fourest, figure du féminisme, est décrite comme « essayiste mettant les armes du féminisme au service d'une islamophobie galopante ». Voir Léo Carvahlo Julien Sergere, « Presse un voile médiatique », *Tout est à nous*, n° 44, 25 février 2010, p.10.

opposition, avant d'être officielle en juillet 2010. La justification alors donnée est que, contrairement à la loi de 2004 elle n'est pas émancipatrice, notamment du fait du contexte et de l'offensive réactionnaire et sécuritaire du gouvernement et de la droite<sup>1329</sup>.

**Février 2010 – février 2011 :** Parmi ses têtes de liste aux élections régionales dans le Vaucluse Le NPA présente Ilham Moussaïd, qui porte le voile. S'appuyant là-dessus, une grande partie des médias et organisations politiques mènent des offensives contre elle et le NPA. L'organisation divisée en discute lors de son congrès de 2011 et n'arrête pas véritablement de position.

Très peu de temps après le début de l'affaire, Olivier Besancenot, principale figure de l'organisation, prend position. Il explique que la candidature est assumée nationalement, mais qu'elle fait débat en interne du parti et qu'il est possible d'être féministe et voilée. Le Comité exécutif (CE) de l'organisation prend une orientation différente défend la liste, mais ne soutenant pas directement la candidature d'Ilham Moussaïd, car il n'y a pas eu de discussion nationale. Il décrit le sens du foulard comme un instrument de soumission des femmes tout en intégrant l'idée que les femmes le portant lui en donnent d'autres. Par ailleurs, le CE dénonce la campagne menée contre le NPA par plusieurs organisations politiques. Ces prises de position et l'affaire en tant que telle suscitent un débat d'importance dans le parti<sup>1330</sup>. Durant celui-ci, le comité quartier populaire d'Avignon auquel Ilham Moussaïd participait quitte le NPA et fonde une organisation, Agir pour la justice contre le racisme et la violence<sup>1331</sup>. Les orientations communes du NPA<sup>1332</sup> au-delà des désaccords sont d'abord de dire qu'il y a une égalité des droits entre les militants et militantes du parti qu'elles et ils soient croyants ou non. Le désaccord se situe dans l'interprétation de celle-ci, signifie-t-elle égalité dans la possibilité de représenter aux élections l'organisation ou non. Ceux s'opposant à cela pensent le fait de présenter une candidate voilée comme du prosélytisme religieux<sup>1333</sup>. Par ailleurs, une position intermédiaire existe qui explique qu'il est possible pour une femme voilée de représenter le NPA, mais que pour cela il faut que la croyance religieuse soit « sans ambiguïté secondaire

---

<sup>1329</sup>. Il est par ailleurs intéressant de noter que LO s'oppose pleinement à une offensive islamophobe, celle entourant l'interdiction des minarets en suisse. L'organisation explique que cela a motivé les extrêmes droites un peu partout en Europe et la lie directement à du racisme.

<sup>1330</sup>. Qui cette fois semble largement partir de la base pour aller vers la direction.

<sup>1331</sup>. Cette organisation participe aux élections cantonales de 2011.

<sup>1332</sup>. En tous les cas dans les positions représentatives de sensibilité en son sein, et participant au débat jusqu'au congrès.

<sup>1333</sup>. Il est cependant à noter que des contributions minoritaires et non portées dans les textes de congrès expliquent, que les tâches de représentation du parti vont jusqu'au fait d'être simple militant. Faire une diffusion de tract étant une forme de représentation du parti, et donc en conclut qu'on ne peut pas être militante et porter le voile.

comparativement à l'engagement »<sup>1334</sup> de la candidate dans les luttes sociales. Un autre débat traverse l'organisation sur le ou les « sens » du port du voile. Deux positions fortes s'opposent. La première le voit comme un signe d'oppression malgré les raisons données par les femmes le portant. Cela renvoie à une orientation selon laquelle il n'est pas possible de porter le foulard et d'être féministe. L'autre n'y voit pas de sens unique, mais une multitude, et insiste sur l'importance à donner à la parole de celles le portant. Cette position appuie l'idée que les femmes doivent pouvoir choisir de mettre le foulard ou non. Les votes issus des assemblées générales du congrès sur le sujet ne donnent pas de positions tout à fait claires<sup>1335</sup>. Et, quelques manœuvres au congrès national<sup>1336</sup> l'amènent à ne pas prendre position sur le sens du voile, ni sur la possibilité ou non d'avoir une candidate mettant le foulard. Les choix de candidates et candidats sont renvoyés aux différents échelons de l'organisation, et possiblement au Conseil politique national. Par ailleurs, l'engagement du parti contre le « racisme d'État » et l'islamophobie est aussi acté. De plus, une conférence nationale sur la thématique « religion, laïcité, féminisme et émancipation » est prévue<sup>1337</sup>. Il est intéressant de noter que cette affaire illustre, elle aussi, une évolution globale de l'organisation s'opposant plus directement à l'islamophobie. Des personnalités en son sein défendent ainsi plus directement des positions opposées au racisme touchant les musulmanes et musulmans. C'est par exemple le cas de Samuel Johsua qui a une place importante à Marseille<sup>1338</sup>. De plus, parmi les thématiques développées par celles et ceux les plus opposés au racisme qui touche les musulmanes et musulmans de nouveaux éléments font jours. Comme l'idée d'un féminisme raciste qui cible spécifiquement musulmanes et musulmans<sup>1339</sup>. Sans être

---

<sup>1334</sup>. Voir Fadela (QP13), Marga (QP13 et CPN), Nico (QP13), Samy (CPN), « Motions soumises au vote du congrès sur les thèmes laïcité, religion, féminisme », dans : *Bulletin préparatoire congrès 2010 n° 1*, septembre 2010, p.21.

<sup>1335</sup>. Notamment sur le sens du voile où deux motions majoritaires donnent des positions différentes.

<sup>1336</sup>. Notamment de la part sensibilité se positionnant pour que des candidates voilées puissent représenter la LCR lors d'élections. Elle transforme un vote majoritaire s'y opposant en un vote minoritaire. L'argumentaire de cette sensibilité est qu'il n'y avait pas plus de votes pour que de votes contre additionnés aux abstentions.

<sup>1337</sup>. Elle n'a jamais lieu.

<sup>1338</sup>. Celui-ci s'était positionné avec Daniel Bensaïd et Roselyne Vachetta pour s'opposer à l'appel des Indigènes de la République y développant les positions issues de la LCR les plus éloignées de la réalité de l'appel. Voir Samuel Johsua, Daniel Bensaïd, Roseline Vachetta, « Tribune Quand la raison s'affole », *Libération*, 21/03/2005. Lors de l'affaire entourant Ilham Moussaïd, il anime la sensibilité se positionnant au centre du débat. Elle rejoint finalement au moment du congrès national la sensibilité la plus opposée à l'islamophobie.

<sup>1339</sup>. Le fémonationalisme bien que cela ne soit pas décrit avec ce terme. Par ailleurs en 1991 une première critique se rapprochant du concept avait été formulée dans *Les Cahiers du féminisme*, mais sans que cela soit largement repris à l'intérieur de l'organisation. La question du voile n'y était d'ailleurs pas clairement identifiée. Voir Anne-Marie Granger, « Les féministes contre la guerre », *Cahiers du féminisme*, n° 56, printemps 1991, p.4-5. De plus, la thématique de la famille particulièrement patriarcale chez les musulmans connaît un net recul dans l'ensemble des publications alors qu'elle était très présente lors des affaires du voile précédent 2009.

complètement nouvelle<sup>1340</sup>, l'idée que 2001 serait une date charnière pour le développement de l'islamophobie associé à un nouvel agenda impérialiste semble se diffuser dans l'organisation. Des comparaisons apparaissent par ailleurs entre antisémitisme des années 30 et islamophobie du moment. En outre, contrairement à 2004, la sensibilité facilitatrice d'islamophobie n'est pas majoritaire<sup>1341</sup>. Enfin, la position du parti sur le sens du voile évolue entre le début de l'affaire et son congrès, passant d'un signe de soumission, à aucune position tranchée.

Lutte Ouvrière s'oppose quant à elle clairement à la candidature d'Ilham Moussaïd. Le parti écrit notamment sur l'incompatibilité du port de son foulard et d'une position féministe. En ce sens, elle dénonce la direction du NPA, qui ne s'est, selon elle, pas suffisamment différenciée de sa section avignonnaise. De plus, l'organisation ne dénonce pas de campagne contre le NPA à ce moment. Mais elle ne fait pas de cette affaire une question centrale. En outre, LO s'oppose à l'idée d'une discrimination religieuse et pense la situation des musulmans surtout comme un racisme anti-pauvre. Cependant, elle analyse aussi ce racisme comme lié à l'époque coloniale. Par ailleurs Lutte Ouvrière s'oppose au fait qu'à l'université d'été du NPA, ayant eu lieu en période de ramadan, les organisateurs aient mis en place après le coucher du soleil un repas de « rupture du jeûne » pour les participants musulmans et participantes musulmanes. Enfin, elle fait un lien entre ce qu'elle considère avoir été un suivisme du FLN algérien des organisations d'où viennent la LCR, et ce qu'elle pense être leur suivisme à ce moment vis-à-vis des religieux musulmans.

**Mars 2011 – 2014 :** En mars 2011, le ministre de l'Éducation nationale, Luc Chatel, soutient la directrice d'un établissement en Seine-Saint-Denis qui refuse la participation d'une mère d'élève portant le voile durant les sorties scolaires. Après un temps, le gouvernement étant divisé sur le sujet, le projet d'interdire le port du voile aux mères accompagnatrices refait surface. Le 27 mars 2012, Luc Chatel signe une circulaire allant dans ce sens. En décembre 2013, une mobilisation s'organise en parallèle contre ces éléments. Le Conseil d'État autorise largement la pratique d'interdiction, et, en 2014, Najat Vallaud-Belkacem alors ministre de l'Éducation nationale se positionne en disant que l'autorisation de ce port doit être la règle et l'interdiction l'exception.

---

<sup>1340</sup>. On peut la retrouver en 2004 ici Léon Crémieux, Alain Mathieu, Delphine Petit-Lafon, Catherine Samary, Emmanuel Sieglmann, Olfa Tlili, Flavia Verri, « Débat sur le voile Refuser les exclusions discriminatoires », *Rouge*, n° 2049, 29 janvier 2004, p.7.

<sup>1341</sup>. De plus, la lutte contre l'islamophobie fait officiellement partie des combats de l'organisation.

Le NPA s'oppose à l'empêchement pour les mères accompagnatrices de porter le voile. Il conteste aussi l'offensive autour de l'exclusion de jeunes lycéennes portant des robes longues ayant lieu au même moment. Le parti analyse que l'utilisation de la laïcité par le gouvernement n'est que le cache-sexe de la campagne raciste et islamophobe qu'il mène en concurrence avec Marine Le Pen. L'organisation explique qu'il s'agit à la fois de stigmatiser les musulmans et de diviser les classes populaires ainsi que la gauche, dont une partie tombe dans le « panneau » de l'union nationale. Par ailleurs, un nouveau discours se développe. Il explique que les mères discriminées sont victimes d'un régime d'exception. Une autre nouveauté est qu'aucun élément péjoratif n'est accolé à ce moment au port du voile, qui n'est pas associé par l'organisation à un signe d'oppression. De plus, le parti met en place ce qui semble être une campagne contre l'interdiction du port du foulard pour les accompagnatrices. Il le fait au sein du collectif Mamans toutes égales, qui est issu d'un regroupement initié par le Collectif Féministe Pour l'Égalité. Il s'agit de fait d'une évolution nette de l'orientation de l'organisation par rapport à 2004, puisqu'il n'y a aucune résistance à une échelle nationale pour s'organiser avec des femmes portant le foulard. Cependant, le moment de la campagne présidentielle 2012 semble être un coup d'arrêt à cette dynamique<sup>1342</sup>. Le candidat Philippe Poutou explique notamment que le NPA est opposé au voile et à tous signes religieux de soumission imposés aux femmes. Cela n'amène d'ailleurs aucune prise de position contradictoire dans les journaux du parti. Après ce moment, le NPA s'oppose moins souvent à la circulaire Chatel, alors qu'elle revient au-devant de l'actualité<sup>1343</sup>. Malgré cela, le programme du NPA pour ces présidentielles réclame « l'abrogation de toutes les lois “sur le voile” stigmatisant les musulmanEs ».

Lutte Ouvrière ne prend pas positions dans ses journaux sur cette affaire, l'orientation à adopter fait par ailleurs débat sur le blog de l'organisation où des militants et militantes défendent des positions opposées<sup>1344</sup>.

**Juillet-Août 2013 :** le Haut Conseil à l'intégration (HCI) publie un document de travail de la mission laïcité du remis à l'Observatoire de la laïcité, qui préconise notamment l'adoption d'une loi interdisant « dans les salles de cours, lieux et situations d'enseignement et de

---

<sup>1342</sup>. Ce ne sont pas les attentats antisémites de Mohammed Merah, réactionnaire se revendiquant de l'Islam, qui ont une influence sur ces positions. Les sorties de Philippe Poutou sur le sens du port du voile ayant lieu avant. D'autres éléments en dehors des positions de Poutou expliquant cette évolution existent par ailleurs.

<sup>1343</sup>. Il n'y a par exemple pas d'article du NPA au moment de la mise en place de la circulaire Chatel, mais celle-ci ne semble pas faire le centre de l'actualité.

<sup>1344</sup>. Voir <http://www.forumamislo.net> • Consulter le sujet - Manifestation contre le racisme du 28 mai 2011, <https://forumamislo.net/viewtopic.php?f=9&t=29730&hilit=voile+accompagnatrice>, consulté le 18 octobre 2021

recherche des établissements publics d'enseignement supérieur, les signes et tenues manifestant ostensiblement une appartenance religieuse». Manuel Valls, ministre de l'Intérieur d'alors, indique que ces propositions du HCI sont « dignes d'intérêt ». Cela suscite l'opposition d'un certain nombre d'autres ministres et finalement, le président François Hollande, dans une interview au Monde en août 2013 estime qu'une loi n'est pas nécessaire. Le NPA n'évoque que très rapidement la question dans un seul article de son hebdomadaire<sup>1345</sup>, pour s'y opposer<sup>1346</sup>. Lutte Ouvrière, elle ne prend pas position<sup>1347</sup>.

**Février 2013 – avril 2014 :** Le deuxième congrès du NPA a lieu. C'est plutôt un congrès de crise puisque peu de temps avant la Gauche anticapitaliste (GA) sortait de l'organisation<sup>1348</sup>. Lors de cet événement, une résolution féministe issue de la Commission nationale d'intervention féministe (CNIF) de l'organisation est soumise au vote des militants. Deux fenêtres contradictoires y figurent et expriment deux sensibilités autour des questions d'islamophobie. La version qui est finalement majoritaire ne revendique pas l'abrogation de l'ensemble des mesures portant sur le voile<sup>1349</sup> alors que la version minoritaire soutenait cela. Il s'agit de fait d'une modification de positions par rapport au programme des dernières présidentielles<sup>1350</sup>, allant dans le sens de faciliter l'islamophobie. Par ailleurs, cette position défend l'idée qu'il faut traiter tous les « intégrismes » religieux de la même façon qu'ils soient ou non issus de la religion dominée. Ce qui avance vers l'idée qu'aucune alliance<sup>1351</sup>, même tactique<sup>1352</sup> n'est possible avec des organisations réactionnaires se revendiquant de la religion islamique. Malgré cela, la position majoritaire pense qu'un discours instrumentalisant la lutte féministe à des fins racistes infiltre une partie de la gauche. Elle estime par ailleurs qu'il est nécessaire de lutter contre l'islamophobie. Néanmoins, au moment du congrès une motion de la CNIF demande que seules les parties communes de la résolution soient actées et qu'un

---

<sup>1345</sup>. Voir Ross Harrold, « Valls Dérives réactionnaires », *Anticapitaliste Hebdomadaire*, n° 207, 05/09/2013, p.3.

<sup>1346</sup>. Par ailleurs, lorsqu'une polémique se développe à nouveau sur la thématique fin 2014, l'organisation ne prend pas position, mais nous n'avons pas observé de sources dépassant la fin des bornes de ce mémoire. Il est donc possible qu'une position soit prise après.

<sup>1347</sup>. L'organisation ne le fait pas non plus fin 2014. Mais nous n'avons là non plus pas observé les positions de LO après la fin de notre chronologie le 6 janvier 2015. Nous ne pouvons donc pas en tirer de conclusion.

<sup>1348</sup>. Celle-ci réunissant plusieurs dirigeants et dirigeantes historiques de l'organisation, et quelques centaines de militants et militantes, rejoint en effet le Front de gauche en juillet 2012.

<sup>1349</sup>. Comme déjà vu, loi de 2004 sur l'interdiction du port du voile dans l'enseignement primaire et secondaire, loi de 2010 sur l'interdiction du port du voile intégral, circulaire Chatel en 2012.

<sup>1350</sup>. Sans que cela soit clairement exprimé on peut aussi l'interpréter comme un refus de se positionner sur ces lois alors que même en 2004 la LCR s'était opposée à la loi d'interdiction du port du voile pour les élèves.

<sup>1351</sup>. Ou peut-être même manifestation commune.

<sup>1352</sup>. Passagère épisodique, à différencier de la stratégie qui elle est plus globale.

débat s'organise dans le parti avant fin 2013. À la suite de cela, la position majoritaire sur l'islamophobie n'est pas ratifiée, et un débat est organisé par la CNIF<sup>1353</sup> dans le NPA entre 2013 et 2014. Cependant, la réalité des échanges ne se centre pas sur les divergences du congrès précédent. Deux éléments sont surtout discutés, la publication de l'ouvrage de Pierre Tévanian, *La haine de la religion. Comment l'athéisme est devenu l'opium du peuple de gauche*<sup>1354</sup>, et la participation du NPA à la manifestation du 18 mai 2013, appelée notamment par le collectif Maman Toutes Égale. L'appel est signé par l'organisation Participation et Spiritualité Musulmanes ce qui pose problème à certains membres du NPA<sup>1355</sup>. De plus, l'ensemble de la thèse et des positions de Pierre Tévanian sont débattues<sup>1356</sup>. Finalement au Conseil politique nationale du parti des 5 et 6 avril 2014, un texte issu de la CNIF est voté. La question de la prise de position pour l'abrogation ou l'abandon des lois, circulaires ou projet de loi s'opposant aux musulmans et musulmanes, est soumise au vote et est adoptée à une large majorité<sup>1357</sup>.

**Décembre 2008 – juin 2014**<sup>1358</sup> : Dans la crèche Baby Loup à Chanteloup-les-Vignes, une employée portant le voile, Fatima Atif, refuse de l'enlever alors que le nouveau règlement intérieur de l'établissement l'interdit. Son employeur la met alors à pied à titre conservatoire puis la licencie pour faute grave. S'ensuit une bataille juridique entre les deux parties. Elle passe tour à tour par la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité, les prudhommes, des cours d'appel et de cassation, puis enfin le comité des droits de l'homme de l'ONU. Ces différentes instances donnent tour à tour des avis différents et opposés. En mars 2013, la Cour de cassation s'oppose à l'avis de la cour d'appel de Versailles ayant approuvé le licenciement. Manuel Valls, alors ministre de l'Intérieur dénonce cela et demande une loi allant dans le sens de l'interdiction du port du voile pour les assistantes maternelles. L'affaire

---

<sup>1353</sup>. Dont la majorité des membres sont opposées à la position majoritaire sur les questions d'islamophobie, votée par les militants de l'organisation lors du congrès de 2013. C'est cette commission qui a largement la main sur l'organisation du débat.

<sup>1354</sup>. Voir Pierre Tévanian, *La haine de la religion. Comment l'athéisme est devenu l'opium du peuple de gauche*, 2013, 136 p.

<sup>1355</sup>. Par ailleurs, Pascal Morsu dont la contribution au débat, largement au centre des discussions remet aussi en cause le fait de parler d'islamophobie.

<sup>1356</sup>. Par ailleurs, plus à la marge, la signature par des membres du NPA de la pétition « Nous sommes toutes des femmes voilées » fait débat. L'élément le plus discuté à ce propos est de se revendiquer à l'image des femmes voilées. Voir Nombreuses personnalités, « Nous sommes toutes des femmes voilées », 23 avril 2013.

<sup>1357</sup>. Certaines sensibilités ne prennent pas part au vote comme le Courant communiste révolutionnaire ou Anticapitalisme et Révolution.

<sup>1358</sup>. L'histoire de cette affaire dépasse la borne de fin choisie ici, puisque les avocats de Fatima Atif, saisissent le Comité des droits de l'homme de l'ONU. Cependant, cette saisie et ce qui s'ensuit dépassent les bornes chronologiques de ce mémoire.



prend alors une dimension nationale. Les avis suivants<sup>1359</sup> vont dans le sens de la mesure de licenciement, mais aucun processus législatif pour interdire le port du voile pour les assistantes maternelles n'aboutit.

Le NPA<sup>1360</sup> ne défend pas vraiment d'orientation sur cette affaire. Il ne le fait pas directement dans sa presse et semble prendre uniquement position avec la signature de texte unitaire<sup>1361</sup> à partir du moment où la question est débattue nationalement à l'assemblée en 2013. L'organisation s'oppose au licenciement de la salariée de Baby Loup et explique que celle-ci a été victime de discrimination. De plus, le parti s'oppose à plusieurs reprises à l'interdiction du port de signes religieux et notamment du voile pour les assistantes maternelles.

Lutte Ouvrière, prend plus directement position sur l'affaire notamment après le passage de celle-ci à une médiatisation nationale. De plus, pour l'organisation cette position est une nouvelle évolution vers un statut facilitant plus clairement l'islamophobie. En effet, LO apporte un soutien au licenciement de Fatima Atif<sup>1362</sup>. Elle appuie d'abord son argumentaire sur le caractère oppressif du foulard pour les femmes et explique que le fait de ne pas l'interdire renforce les obscurantistes. L'organisation compare, sur des bases fémonationalistes, la crèche, qu'elle présente comme féministe<sup>1363</sup>, à la salariée portant le voile qui elle irait donc à l'encontre l'intérêt des femmes. Le parti ne s'oppose par ailleurs pas à ce qu'une loi soit mise en place pour interdire le foulard aux assistantes maternelles. Après la confirmation du licenciement par la Cour d'appel de Paris le parti radicalise ses positions. Le discours qu'il soutient postule une manœuvre des « islamistes » derrière la volonté de la Fatima Atif de porter son voile, avec la volonté de s'attaquer à la crèche en tant que telle. LO va par ailleurs jusqu'à s'opposer au port du voile au travail<sup>1364</sup>.

---

<sup>1359</sup>. Avant celui du Comité des droits de l'homme de l'ONU en 2018.

<sup>1360</sup>. La LCR ne prend pas position dessus dans sa presse.

<sup>1361</sup>. Voir Nombreuses organisations dont le NPA, « Pour la défense de la laïcité, de la liberté d'expression et de l'égalité de traitement ! Non à l'islamophobie ! Non à l'exclusion des mères, portant un foulard, de l'école ! », 7 mai 2013.

<sup>1362</sup>. Sans d'ailleurs citer son nom.

<sup>1363</sup>. Baby Loup œuvre par exemple à l'insertion professionnelle des femmes des quartiers populaires.

<sup>1364</sup>. Sans développer exactement ce qu'elle souhaite porter.

## Annexe 2

Roger Girardot, « Le voile pour les filles, il faut choisir son camp ! », *Lutte ouvrière*, n° 1115, 20/10/1989, p. 5.

société

Le voile pour les filles

# IL FAUT CHOISIR SON CAMP !

A Creil, à Marseille, dans le Nord, les cas ou des enseignants refusent que des élèves musulmanes portent le voile islamique en classe ont suscité des réactions diverses et opposées, voire inattendues, de la part de certaines organisations comme SOS-Racisme.

Si le principal du collège de Creil n'a pas encore été accusé de racisme, c'est peut-être parce qu'il est Martiniquais et n'a pas la réputation d'avoir de tels préjugés.

Ces enseignants ont réagi au nom de la «laïcité» de l'école publique en s'appuyant sur un règlement datant de 1937, précisant qu'il faut «maintenir l'enseignement public à l'abri de toute propagande confessionnelle» et bannir «toute forme de prosélytisme».

A Creil, les élèves exclues ont été réintégrées après l'intervention de Jospin, ministre de l'Éducation nationale. Un arrangement a été trouvé : les trois collégiennes porteront le voile dans les couloirs de l'école, mais devront l'abaisser sur leurs épaules lorsqu'elles seront en classe, ce qui ne serait pas contraire, pour le moment, à leur foi.

Mais de leur côté, le MRAP (Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix) et SOS-Racisme se sont élevés contre l'interdiction du port du voile.

Harlem Désir a déclaré ainsi : «Faut-il rappeler que la laïcité, c'est d'abord le respect de la liberté de conscience ? La vraie question n'est pas d'être pour ou contre le foulard à l'école publique, mais de savoir à quelle école iront ces enfants, et comment réussir leur intégration. Ce n'est certainement pas en plaçant les enfants musulmans devant un choix impossible entre leurs parents, leur religion, d'une part, et l'école, d'autre part, qu'on favorisera leur équilibre et leur insertion. On mènera l'interdiction de les inscrire à l'école publique ? A leur inscription dans des écoles coraniques et à la multiplication de ces écoles, aujourd'hui peu développées en France...»

«C'est à l'école de Rousseau, de Voltaire et des Lumières qu'avec ou sans foulard ces enfants apprendront le mieux à résister à l'obscurantisme».

C'est là où le problème est volontairement mal posé.

Que des enseignants, un proviseur, s'appuient tant bien que mal sur les règlements existants pour éviter que des jeunes filles soient victimes de l'interprétation réactionnaire de l'idéologie religieuse de leur famille, on ne peut en accuser ces enseignants. Ils défendent la condition féminine comme ils le peuvent.

Bien sûr, ils pourraient ne pas se retrancher derrière la «neutralité» de la laïcité et choisir leur camp ouvertement.

Mais ceux qui s'opposent à eux en continuant volontairement à placer le débat sur le terrain hypocrite de la «liberté de conscience» qui serait de règle à l'école laïque, contribuent à fausser ce débat pour céder devant la montée de la réaction.

Car c'est uniquement de la condition féminine qu'il s'agit, et c'est sur ce terrain qu'il faut poser le problème.

\*\*\*

Selon l'interprétation rigide du Coran, les femmes doivent se voiler pour «cacher leur beauté», y compris de la tête aux pieds pour les plus rigoristes. Suivant cette interprétation, les femmes n'ont aucun droit, c'est le père ou le frère, y compris plus jeune, qui décidera, pour une fille, qui elle doit fréquenter ou pas, et elle ne sortira qu'accompagnée.

Nous ne sommes pas experts pour savoir si c'est propre à la religion musulmane ou pas. Tout ce que nous savons, c'est que les religions



Le foulard, c'est la liberté des femmes qui met les voiles.

catholiques et leurs variantes ont dû mettre de l'eau dans leur vin, sur ce terrain comme sur d'autres, au cours du temps. Et nous savons aussi que c'est un combat constant qu'il faut mener pour ne pas que ces gens-là imposent leurs idées à tous. On peut respecter la liberté de conscience, mais on doit combattre toute entreprise réactionnaire et toute tentative d'oppression dirigées contre qui que ce soit, et en particulier les femmes.

Ce qui importe d'ailleurs, ce ne sont pas les insignes, d'une religion ou d'une autre, portés à l'école laïque : que les musulmans portent un croissant, les juifs une étoile ou les catholiques une croix, aussi lourdes qu'ils veulent, cela ne peut gêner personne à part eux.

Interdire le prosélytisme ? Lequel ? Il y a certains prosélytismes que nous devons combattre et même tenter d'interdire : le racisme et les idées réactionnaires. Ce n'est pas la religion que nous voulons interdire, ni les croyances. Ce sont les formes réactionnaires que prennent les intégrismes, juif, musulman

ou chrétien, surtout quand ils se traduisent par l'oppression des autres et en particulier des femmes, même si certaines d'entre elles sont apparemment consentantes.

\*\*\*

L'école laïque n'a d'ailleurs jamais été neutre. Sous prétexte de neutralité elle ne permettait pas l'expression des idées religieuses qui n'en avaient pas besoin, dominantes qu'elles étaient dans notre société, mais elle ne permettait pas non plus l'expression des idées matérialistes. Il n'y a pas si longtemps, on interdisait aux filles, à l'école laïque française, le port du pantalon. On y interdisait le débat politique sous prétexte de neutralité. Mais on y véhiculait l'amour de la patrie et le respect des choses éternelles.

Non, l'évolution sociale est un combat où l'on ne peut être neutre.

Il y a actuellement une montée des intégrismes, catholique, musulman, juif. Il faut les combattre.

Mais ce combat ne prend pas les mêmes formes lorsque

ces intégrismes sont simplement une obnubilation des consciences, qui ne concerne que ceux qui les pratiquent, et lorsqu'ils consistent à imposer à une fraction de la population, ici aux femmes, une sujétion et une oppression abominables.

Bien sûr, les règlements, les lois, ne sont pas des protections suffisantes, absolues. Mais dans certaines limites elles peuvent être des protections quand même.

La clitoridectomie (l'excision) est interdite en France, et c'est un bien. Cette interdiction ne protège pas toutes les petites filles. Mais si elle n'en protège que quelques-unes, c'est déjà ça. Si elle permet à quelques mères de renoncer à imposer à leurs filles ce qu'elles ont connu, c'est tant mieux.

Cela ne résout pas tout. Des procès récents l'ont montré. Mais c'est comme les lois sociales qui n'évitent pas l'exploitation, loin de là, mais qui permettent, cependant, dans certains cas, aux travailleurs de s'appuyer sur la législation pour se défendre. Car si on autorise, suivant le vœu

d'Harlem Désir, le port du voile à l'école, demain ce seront des centaines, voire des milliers d'adolescentes, ici, en France, qui seront contraintes, malgré elles, par leur famille, d'en faire autant. Familles agissant de leur plein gré, ou sous la pression des organisations intégristes.

Peut-être que quelques élèves, par cette interdiction, seront rejetées vers des écoles coraniques encore inexistantes. Mais si on lève cette interdiction sous prétexte de liberté, ce sont des centaines, voire des milliers de jeunes filles, vivant ici, qui vont retourner vers l'esclavage. Et c'est en fait cela qui sera la voie ouverte vers la création d'écoles coraniques.

\*\*\*

Harlem Désir parle de Rousseau et Voltaire. Mais ce n'est pas eux qui ont arraché le pouvoir à l'obscurantisme, ce sont les piques et les fusils des paysans et des artisans qui sont descendus dans les rues, et ont fait guillotiner une partie de la noblesse et des évêques.

La liberté, ce n'est pas être neutre : c'est se battre. Les enseignants du Nord qui renoncent aujourd'hui à donner automatiquement la moyenne aux élèves musulmans qui ne veulent pas faire de culture physique pour ne pas se déshabiller, le principal de Creil, le directeur d'établissement de Marseille, qui ont refusé des élèves portant le voile, ont eu raison.

Leur seul tort, peut-être, c'est de se prétendre des laïques, c'est-à-dire des neutres.

Nous, nous ne sommes pas neutres. Nous pensons que ce n'est pas là un problème de liberté de conscience : c'est un problème de liberté pour les femmes. Et c'est un combat qui, comme tous les combats pour la liberté, n'est dans notre société jamais définitivement gagné.

Roger GIRARDOT

Annexe 3

Une, « La liberté de la femme est un combat, et le voile ne mérite que d'être jeté aux oubliettes », *Lutte ouvrière*, n°1116, 27/10/1989, p.1.



Annexe 4

Une, « L'affaire du voile islamique La liberté c'est le contraire de l'oppression de la femme », *Lutte ouvrière*, 07/10/1994, p.1

**lutte**  
**ouvrière**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



**L'affaire  
du voile  
islamique**

**LA LIBERTÉ,  
C'EST LE CONTRAIRE  
DE L'OPPRESSION DE LA FEMME**



M 6189 - 1370 - 9.00 F

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1370 - 7 octobre 1994 - prix : 9 F

**Rouge**

HEBDOMADAIRE DE LA LIGUE COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE IV<sup>e</sup> INTERNATIONALE

N° 2044  
18 DÉCEMBRE 2003

- Conseil européen  
PAGE 6
- Marche des beurs  
PAGE 7
- Côte-d'Ivoire  
PAGE 11
- Nouvelles « classes dangereuses »  
par Stéphane Beaud  
et Michel Pialoux  
PAGE 16

**Ni loi discriminatoire**



**Ni voile oppresseur**

→ **FAITS ET MÉFAITS**

Étonnant, quand même, cette obsession des gouvernants à effacer leurs traces. Après l'échec du dernier Conseil européen, la classe politique française, unanime, dénonce le traité de Nice, ce carcan qui condamne l'Union à la paralysie. On en oublierait que ledit traité a été, en son temps, dûment approuvé – et de concert encore! – par la droite présidentielle (Chirac) et la gauche plurielle (Jospin). Les commentaires étaient, alors, fort différents d'aujourd'hui: la crise avait été évitée grâce à

l'art du compromis, à la politique des petits pas. C'est bien cette politique des petits pas, toujours raisonnables, toujours réalistes, qui débouche sur une impasse et qui a vidé de tout dynamisme social la Convention Giscard. Dans *Libération* du 17 décembre, Alain Lipietz nous conte une fable, celle d'une Convention où les députés, « représentants directs des citoyens, en liaison avec les mouvements sociaux », étaient « parvenus à un consensus », assignant à l'Union européenne des « objectifs sociaux, féministes, écologistes » (au prix, il est vrai,

d'une troisième partie constitutionnalisant la primauté du marché). Le sens autocritique n'étouffe pas l'eurodéputé Lipietz! Il en appelle maintenant à la « mobilisation populaire », afin qu'une nouvelle convention « retravaille » (et non supprime!) la seule troisième partie, et introduise un mécanisme démocratique d'amendement... pour l'avenir. Pourquoi pas pour le présent? Comment exiger une « véritable constituante » (ce que ne fut pas la Convention) en lui imposant pour cadre le projet Giscard? Décidément, la politique des petits pas a la vie dure. ■

Antoine Tessour

M 01578 - 2044 - F - 1,60 €